This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HD WIDENER
HW BIDJ L

7542.24

Harvard College Library.

FROM THE

LUCY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

Received 26 July, 1895

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES

CLASSIQUES FRANÇAIS

DES MÊMES AUTEURS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Gustave Merlet et **Eugène Lintilhac** : *Études littéraires sur les classiques français des classes supérieures; Corneille, Racine, Molière.* Tome I. 1 vol. in-16, broché. 4 fr.

G. Merlet, inspecteur général honoraire de l'instruction publique : *Études littéraires sur les grands classiques latins et grecs*, avec des extraits empruntés aux meilleures traductions. 2 vol. in-16, brochés, 8 fr.

(*Ces volumes se vendent séparément.*)

— *Tableau de la littérature française.* 1800-1815 (Prix Bordin et Prix Marcelin-Guérin *à l'Académie française*). 3 vol. in-8, qui se vendent séparément : le 1er vol. 8 fr., et 7 fr. 50 chacun des deux autres.

(*Les tomes I et II sont épuisés.*)

Lintilhac (Eug.) : *Beaumarchais et ses Œuvres.* Précis de sa vie et histoire de son esprit. 1 vol. in-8, broché, 10 fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

— *Lesage.* Collection des *Grands Écrivains français.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

LIBRAIRIE FOURAUT

G. Merlet : *Extraits des classiques français :*

1° Origines de la littérature française du VIe au XVIe siècle. 2 vol. in-16, cartonnés.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

2° Les grands écrivains du XVIe siècle. 1 vol. in-16, cartonné.

3° Cours supérieurs (XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe siècle). 2 vol. in-16, cartonnés.

4° Cours moyens, — — — —

5° Cours élémentaires, — — 1 — cartonné.

6° Cours supérieurs et moyens, — 1 — —

LIBRAIRIE ANDRÉ-GUÉDON

Lintilhac (Eug.) : *Précis historique et critique de la littérature française*, depuis les Origines jusqu'à nos jours. 2 vol. in-12 cart. toile :

Tome I : *Des Origines au* XVIIe *siècle.* (Cours de seconde.) 3 fr.

Tome II : *Du* XVIIe *siècle jusqu'à nos jours.* (Cours de rhétorique.) 4 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Final. p. 577.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES

CLASSIQUES FRANÇAIS

DES CLASSES SUPÉRIEURES

DE

GUSTAVE MERLET

Revues, continuées

et mises au courant des derniers programmes et des travaux les plus récents

PAR

EUGÈNE LINTILHAC

Docteur ès lettres
Professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis

II

CHANSON DE ROLAND
VILLEHARDOUIN — JOINVILLE — FROISSART
COMMYNES — MONTAIGNE — PASCAL
LA FONTAINE — BOILEAU — BOSSUET — FÉNELON
LA BRUYÈRE — MONTESQUIEU
BUFFON — VOLTAIRE — J.-J. ROUSSEAU
LETTRES CHOISIES DU XVIIe ET DU XVIIIe SIÈCLE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1894

Droits de traduction et de reproduction réservés.

37542.214

HARVARD COLLEGE
JUL 26 1895
LIBRARY

Lucy Osgood fund.

AVERTISSEMENT

Profiter de la recomposition complète du texte de ces *Études*, pour y incorporer la plupart des notes ajoutées par le regretté M. Merlet à leurs éditions successives, et dont l'affluence même attestait la vigilance de son intérêt pour une œuvre devenue classique; vérifier les citations de textes, et attribuer nommément à leurs auteurs les jugements empruntés, en s'inspirant, dans ces deux cas, de scrupules qui sont tout récents dans les études de ce genre, soit dit à la décharge de notre loyal prédécesseur; effectuer les corrections de détail que commandaient les derniers progrès de la critique littéraire et de l'information documentaire; tramer ces retouches dans le tissu même de la rédaction primitive, sans en altérer ces qualités d'esprit suggestif et de *brio* aimable, de vitesse limpide et de fraîcheur juvénile qui ont fait la popularité scolaire de ces deux volumes, telle était la première partie de notre tâche.

Elle était délicate, mais la fréquence, sinon l'étendue de ces retouches de détail, s'est trouvée être si grande qu'elle laissera peut-être la responsabilité des deux

auteurs indivise, et c'est ce qui nous rassure : ne bénéficierons-nous pas ainsi au besoin de la gratitude du public de nos écoles pour le sympathique et si habile pédagogue que nous continuons ici?

Notre responsabilité est à nu, au contraire, dans la seconde partie de notre tâche, celle qui consistait à mettre cet ouvrage au courant des nouveaux programmes. De nous seul sont : l'étude complète sur *J.-J. Rousseau*; celles sur : *Villehardouin*; *Froissart*; *Commynes*; *Voltaire critique*, *philosophe*, *polygraphe*; les *Lettres choisies du XVIIe et du XVIIIe siècle*; *Buffon écrivain*, *philosophe*, *savant*; et aussi çà et là nombre de pages et de paragraphes complémentaires qu'il est inutile de désigner, notre devoir et notre ambition ayant été de les fondre assez bien dans le texte de notre devancier, pour qu'ils n'offrissent pas à la foule de ses fidèles lecteurs de trop sensibles disparates.

EUGÈNE LINTILHAC.

Paris, 1er juin 1894.

BIBLIOGRAPHIE

LA CHANSON DE ROLAND — VILLEHARDOUIN
JOINVILLE — FROISSART — COMMYNES — MONTAIGNE
PASCAL — LA FONTAINE — BOILEAU — BOSSUET
FÉNELON — LA BRUYÈRE — MONTESQUIEU
BUFFON — VOLTAIRE — J.-J. ROUSSEAU
LETTRES CHOISIES DU XVIIe ET DU XVIIIe SIÈCLE

OUVRAGES GÉNÉRAUX A CONSULTER

L'Histoire littéraire de la France, des Bénédictins, continuée par l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres (XXX volumes parus).

N. Lemercier. Cours analytique de littérature générale.

Geoffroy. Cours de littérature dramatique.

Villemain. Tableau de la littérature française au moyen âge. 2 vol.

— Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle. 4 vol.

Sainte-Beuve. Œuvres, *passim*.

Saint-Marc Girardin. Tableau de la littérature française au XVIe siècle. 1 vol.

— Cours de littérature dramatique. 5 vol.

Géruzez. Histoire de l'éloquence française du XIVe au XVIe siècle. 1 vol.

— Histoire de la littérature française jusqu'en 1789. 1 vol.

D. Nisard. Histoire de la littérature française. 4 vol.

Demogeot. Histoire de la littérature française. 1 vol.

P. Albert. La Prose. 1 vol.

— La Poésie. 1 vol.

— La littérature française jusqu'au XVIe siècle. 1 vol.

— La littérature française au XVIIe siècle. 1 vol.

— La littérature française au XVIIIe siècle. 1 vol.

Ch. Gidel. Histoire de la littérature française. 5 vol.

Schérer. Études critiques de littérature. 5 vol.

Lenient. La Comédie en France au XVIIIe siècle. 2 vol.; — La poésie patriotique en France au moyen âge. 1 vol.
Vapereau. Éléments d'histoire de la littérature française, t. I et II.
F. Brunetière. Études critiques sur l'histoire de la littérature française. 5 vol.; — Questions de critique. 2 vol.; — Histoire et littérature. 3 vol.
E. Faguet. Seizième siècle; Dix-Septième siècle; Dix-Huitième siècle. 3 vol.
Adrien Dupuy. Histoire de la littérature française au XVIIe siècle.
Eugène Lintilhac. Précis historique et critique de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours. 2 vol. Paris, André-Guédon.

LA CHANSON DE ROLAND

I. *Principales éditions.*

La Chanson de Roland, publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne à Oxford, par F. Michel. 1837. 1 vol.
La Chanson de Roland, texte critique avec traduction, introduction et notes, par F. Génin. Paris, 1850.
La Chanson de Roland, publiée par Léon Gautier. 2 vol. (un pour le texte, un pour le glossaire et les notes). Tours, 1872.
La chanson de Roland, d'après le texte d'Oxford, par Théodore Muller. 2e édit. 1878.
Das Altfranzösische Rolandslied, texte d'Oxford, par Edmund Stengel. Heilbronn, 1878.
Altfranzösisches Rolandslied, text von Châteauroux und Venedig. Heilbronn, 1884.
Das Altfranzösische Rolandslied, text von Paris, Cambridge, Lyon und den sogen. lothringischen Fragmenten, etc. von W. Fœrster, 1886 (t. VII de la Altfranzösische Bibliothek. Heilbronn).
La Chanson de Roland, traduction archaïque et rythmée, etc., par L. Clédat. Paris, 1887.
La Chanson de Roland (texte et traduction, avec introd., notes et glossaire), publiée par Petit de Julleville. Lemerre.
La Chanson de Roland, édition classique, par Léon Gautier. In-18. Tours. Mame.
Extraits de la Chanson de Roland et de l'Histoire de saint Louis, de Joinville, par Gaston Paris. 1 vol. Paris, Hachette. Extraits de la Chanson de Roland, avec une introduction littéraire, etc., par le même. 4e édition, Hachette.
La Chanson de Roland, traduite en vers modernes par A. Lehugeur. Paris, Hachette.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

EDGAR QUINET. Rapport sur les épopées françaises du XIIe siècle. Paris, 1831.
H. MONIN. Dissertation sur le roman de Roncevaux. Paris, 1832.
FAURIEL. De l'origine de l'épopée chevaleresque au moyen âge, 1832.
L. VITET. La Chanson de Roland (*Revue des Deux Mondes*, juin 1852).
SAINTE-BEUVE. Introduction au recueil d'Eugène Crépet : *les Poètes français.*
Revue contemporaine, 30 novembre 1858.
Histoire littéraire de la France, tomes XIII, XVIII, XXII.
Journal des Savants (années 1836, 1852 et 1853).
LÉON GAUTIER. Les épopées françaises, 2e édit.
GASTON PARIS. Histoire poétique de Charlemagne. 1865.
— La Poésie du moyen âge, 2e édit.
— Histoire de la littérature française au moyen âge (XIe-XIVe siècles).
— La Chanson de Roland et les *Niebelungen* (*Revue germanique*, t. XXV, 1er avril 1863).
— La géographie de la Chanson de Roland (*Revue critique*, 1869, II, 173-176).
— Sur la date et la patrie de la Chanson de Roland (*Romania*, t. XI, 400).
— L'épitaphe de Roland (*ibid.*, t. XI, 570).
— La Chanson de Roland et la nationalité française (dans *la Poésie française au moyen âge*). Paris, 1885.
PAUL MEYER. Recherches sur l'épopée française. 1867 (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXVIII).
J. BEAUQUIER. Bibliographie de la Chanson de Roland. Heilbronn, 1877.
AUBERTIN. Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge. Paris, 1876-78, 2 vol.
DÖNGES (EMIL). Die Bäligantepisode im Rolandslied. Heilbronn, 1870.
CANNIZARO. Morte di Orlando, dalla *Chanson de Roland*. Messina, 1882.
CERQUAND. La légende de Roland. Pau, 1884.
A. JEANROY. Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge. Hachette.

VILLEHARDOUIN

Principales éditions.

La Conquête de Constantinople, par Geoffroi de Ville-Hardouin, avec la continuation de Henri de Valenciennes, texte original, accompagné d'une traduction, par M. NATALIS DE WAILLY. Paris, Didot, 1882, 3e édition.

Villehardouin, par M. Marius Sepet. Paris, Didot, 1874 : analyse historique et littéraire pour servir d'introduction.
Extrait des chroniqueurs français, publiés avec des notices, des notes, un appendice, un glossaire des termes techniques et une carte par MM. Gaston Paris, A. Jeanroy. Paris, Hachette, 1892.

Ouvrages de critique à consulter.

Les *introductions* des éditions ci-dessus et notamment celle de M. Jeanroy.
C. Caboche. Les mémoires et l'histoire en France. Paris, Charpentier, 1863, t. I.
A. Debidour. Les chroniqueurs, 1re série, collection des Classiques populaires. Paris, Lecène et Oudin.

JOINVILLE. — *HISTOIRE DE SAINT LOUIS.*

I. *Principales éditions.*

Antoine-Pierre de Rieux. Poitiers, 1546.
Cl. Ménard. Paris, 1617.
Ducange. Paris, 1668.
Mellot, Cl. Sallier et Capperonnier. Paris, 1761.
Francisque Michel. Paris, 1859.
Natalis de Wailly. Paris, 1867, 1874, nouvelle édition.
Édition populaire, par Natalis de Wailly. 8e édit., Paris, Hachette, (Collection à 1 fr. 25).
Édition classique, par Natalis de Wailly. Paris (Hachette).
Extraits de la Chanson de Roland et de l'Histoire de saint Louis, de Joinville, par Gaston Paris. Paris, Hachette.
Extraits des chroniqueurs français, par MM. Gaston Paris et A. Jeanroy. Hachette.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

Levesque de la Ravallière. Vie du sire de Joinville (*Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, juin 1744).
Ducange. Dissertations (dans son édition de Joinville).
J. Ampère. Joinville (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1844).
Paulin Paris et Ambr.-Firmin Didot. Nouvelles recherches et notice sur les manuscrits du sire de Joinville (en tête de l'édition de F. Michel). 1859.
— — Études sur la vie et les œuvres de Jean, sire de Joinville. 1870.

L. Vitet. Joinville, saint Louis et le XIIIe siècle (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1868).
Sainte-Beuve. Causeries du Lundi, t. VIII.
H. Vallon. Saint Louis et son temps. 2 vol. Paris, 1875.
Revue des questions historiques, t. X, XII et XXIII.
L'*introduction* des *Extraits* ci-dessus de MM. Gaston Paris et A. Jeanroy.

FROISSART

Principales éditions.

Œuvres de Froissart, Chroniques, par Kervyn de Lettenhove, 25 vol. Bruxelles, 1870-1877.
Chroniques de Froissart, par Siméon Luce (premier livre et variantes). 7 vol. Paris, Renouard, 1869-1878.
Extraits des chroniqueurs français, par M. Gaston Paris, A. Jeanroy. Paris, Hachette, 1892.

Ouvrages de critique à consulter.

Les *introductions* des éditions ci-dessus et notamment celle de M. Siméon Luce (t. I, 1re partie).
Villemain. Tableau de la littérature française au moyen âge, XVIIe leçon.
C. Caboche. Les mémoires et l'histoire en France. Paris, Charpentier, 1863, t. I.
Sainte-Beuve. Causeries du Lundi, t. IX.
G. Boissier. Froissart restitué d'après les manuscrits. *Revue des Deux Mondes*. 1er février 1875.
A. Debidour. Les chroniqueurs, 2e série. Paris, Lecène et Oudin.
Mme Marg. Darmesteter. Froissart, dans la collection des Grands Écrivains Français. Hachette, 1894.

COMMYNES

Principales éditions.

Mémoires de Philippe de Commynes, par Mlle Dupont. Paris, Renouard, 1840-1847 (dans la collection publiée par la Société de l'Histoire de France). — Les mêmes, par Chantelauze, Paris, 1881.
Lettres et négociations de Philippe de Commines, par M. Kervyn de Lettenhove, 3 vol. Bruxelles, 1867-1874.
Ch. Fierville. Documents inédits sur Philippe de Commines. Paris, Champion, 1881.
Extraits des chroniqueurs français, par MM. Gaston Paris, A. Jeanroy. Paris, Hachette, 1892.

Ouvrages de critique à consulter.

Les *introductions* des éditions ci-dessus, et notamment la notice publiée, en addition à son premier volume, par Mlle Dupont, Paris, Renouard, 1847.

C. Caboche. Les mémoires et l'histoire en France. Paris, Charpentier, 1863, t. I.

Sainte-Beuve. Causerie du Lundi, t. I.

Chantelauze. Portraits historiques. Paris, Didier, 1887.

A. Debidour. Les chroniqueurs, 2e série. Paris, Lecène et Oudin.

MONTAIGNE

I. *Principales éditions des* Essais.

A. Du vivant de Montaigne :

La première édition des *Essais*, 1580 (Bordeaux, 2 vol. in-8), ne contient que les deux premiers livres.

La quatrième, 1588 (Paris, Abel l'Angelier, 1 vol. in-4°), contient pour la première fois le troisième livre.

B. Éditions postérieures a Montaigne :

Édition de Mlle de Gournay. Paris, 1595, chez Abel l'Angelier. In-fol.
— Naigeon. Paris, Didot, 1802, 4 vol. in-8°.

Ces deux éditions contiennent les corrections, annotations et additions écrites de la main même de Montaigne sur deux exemplaires de 1588 dont l'un, le plus riche en notes, remis par Mlle de Montaigne à Mlle de Gournay en 1593, est aujourd'hui perdu, et dont l'autre, suivi par Naigeon, est à Bordeaux.

Édition J.-Victor Le Clerc, 1826-28. Lefèvre, 5 vol.
— Ch. Louandre. Paris, Charpentier, 4 vol.
— Courbet et Royer. Paris, Lemerre, 5 vol. (texte de 1580).
— Dezeimeris et Barckhausen, 1870-73. Bordeaux, 2 vol. (texte de 1580).
— Motheau et Jouaust, 1873-75. Paris, Librairie des bibliophiles, 4 vol. in-8° (texte de 1588 avec les variantes de 1595).
— Hachette, 2 vol. (collect. à 1 fr. 25).

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

Pascal. Entretiens sur Epictète et sur Montaigne.

Malebranche. Recherche de la Vérité, t. II, p. 3, 5.

Logique de Port-Royal, t. III, p. 20.

Villemain. Éloge de Montaigne.

Victorin Fabre. Éloge de Montaigne.

Le Dr Payen. Notice bibliographique sur Montaigne, 1837.
— Documents inédits ou peu connus sur Montaigne. Paris, 1847-56.
Alp. Grün. La vie publique de Montaigne.
Sainte-Beuve. Causeries du Lundi, t. IV.
— Nouveaux Lundis, t. I et VI.
— Port-Royal (*passim*).
A. Vinet. Moralistes du xvie et du xviie siècle.
Réaume. Les moralistes du xvie siècle.
Desjardins. Les moralistes du xvie siècle.
Achille Jubinal. Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet.
Prevost-Paradol. Les moralistes français. 1864.
— Notice en tête de l'éd. Le Clerc.
Th. Malvesin. Michel Montaigne; son origine, sa famille. Bordeaux, 1875.
Paul Bonnefon. Montaigne : L'homme et l'œuvre. Paris, Rouam. 1893.

Pour ce qui est relatif à l'éducation :

Guizot. Méditations et études morales.
Compayré. Histoire des doctrines de l'éducation en France, 2 vol.
H. Lantoine. Histoire de l'enseignement secondaire en France au xviie siècle, 1874.

PASCAL

I. *Principales éditions.*

Édition P. Faugère, t. I (formera environ 8 vol. et un album). Paris, Hachette (collection des Grands Écrivains).
— Hachette, 3 vol. (collection à 1 fr. 25).
Pensées. Edition Bossut. La Haye et Paris, 1779 et 1819.
— — P. Faugère, 1884, 2 vol.
— — Havet, 2 vol.
— — Aug. Molinier, 1877, 4 vol., Lemerre.
— — Victor Rocher. Tours, 1873.
Provinciales. Édition de Cologne, 1700, 2 vol.
— — Havet. 4e édit., 1887, 2 vol.
Texte primitif des Provinciales, par Lesieur. Paris, Hachette.
The Provincial Letters, by John de Soyres. Cambridge, 1881.
Ire, IVe et XIIIe Provinciales, par Henry Michel, 1881.
Opuscules publiés par Jourdain. Hachette.
Opuscules philosophiques, publiés par Charles Adam. Hachette, 1887.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

Notices et introductions des diverses éditions.
Mme Périer. Vie de Blaise Pascal.

NICOLE. Histoire des Provinciales.
SAINTE-BEUVE. Histoire de Port-Royal, t. II et III.
— Causeries du Lundi, t. V.
V. COUSIN. Des Pensées de Pascal, 1843.
P. FAUGÈRE, Génie et écrits de Pascal. Paris, 1847.
FLOTTES. Étude sur Pascal, 1846.
FR. COLLET. Fait inédit de la vie de Pascal, 1848.
L'ABBÉ MAYNARD. Pascal, sa vie, son caractère, 1850, 2 vol.
A. VINET. Étude sur Pascal, 1856.
PREVOST-PARADOL. Les moralistes français. Hachette.
PAUL JANET. Les passions et les caractères dans la littérature du XVIIe siècle. Calmann Lévy.
— *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1865.
F. BRUNETIÈRE. Études critiques sur la littérature française, 1re, 3e et 4e séries, Hachette.
— Histoire et littérature, t. II, Calmann Lévy.
E. DROZ. Étude sur le scepticisme de Pascal considéré dans le livre des *Pensées*. Alcan, 1886.
E. HAVET. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1880.
F. RAVAISSON. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1887.
J. BERTRAND. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1890.
SULLY PRUDHOMME. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet, 15 octobre, 15 novembre 1890.

LA FONTAINE

Principales éditions.

FABLES :

Édition DENIS THIERRY ET CL. BARBIN. Paris, 1678-94, 5 vol.
— COSTE, 1743.
— AUGER. Paris, Lefèvre, 1814, 6 vol.
— CH. NODIER, 1818, 2 vol.
— WALCKENAER. Paris, Lefèvre, 1822-23, 6 vol.
— MARTY-LAVEAUX. Paris, Jannet, 1856-60, 4 vol.
— P. JANNET, avec notes et glossaire. Lemerre.
— AN. FRANCE. Lemerre.
— L. MOLAND. Paris, 1872-76, 7 vol.
— A. PAULY. 7 vol. Lemerre.
— HACHETTE. 3 vol. (collection à 1 fr. 25).
— H. REGNIER. 11 vol. (collection des Grands Écrivains).
— classique par THIRION. Hachette.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

PERRAULT. Éloge de La Fontaine.
D'OLIVET. Éloge de La Fontaine.
LA HARPE. Éloge de La Fontaine.
CHAMFORT. Éloges de La Fontaine.

WALCKENAER. Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, 1824.
MARTY-LAVEAUX. Essai sur la langue de La Fontaine, 1853.
SAINTE-BEUVE. Portraits littéraires, t. I.
— Causeries du Lundi, t. VII.
TAINE. La Fontaine et ses Fables. Hachette.
P. SOULLIÉ. La Fontaine et ses devanciers. Perrin, 1860.
SAINT-MARC GIRARDIN. La Fontaine et les fabulistes. Calmann Lévy, 1867, 2 vol.
J. CLARETIE. La Fontaine et ses critiques (*Revue des cours littéraires*, t. I).
P. DE RÉMUSAT. La Fontaine naturaliste (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1869).
H. BLAZE DE BURY. La Fontaine (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1874).
ALPH. LEVEAUX. De la poésie dans les Fables de La Fontaine.
VICTOR FRAITOT. Études sur les Fables de La Fontaine.
HENRI REGNIER. Biographie, langue et lexique de La Fontaine, t. I, X, XI de l'édition des Grands Écrivains, Hachette.
A. DELBOULLE. Les fables de La Fontaine : Addition à l'histoire des fables. Paris, Bouillon.
MAURICE SOURIAU. L'évolution du vers français au XVIIe siècle, t. III, Hachette.

BOILEAU

I. *Principales éditions.*

Édition BARBIN. 1 vol. in-4 ou 2 vol. : la dernière revue par BOILEAU.
— BROSSETTE. Genève, 2 vol.
— SAINT-MARC. 1747, 5 vol. avec figures.
— SAINT-SURIN. 1821, 4 vol.
— DAUNOU. 1825.
— AIMÉ MARTIN. 1 vol.
— BERRIAT SAINT-PRIX. 1830-34, 4 vol.
— GIDEL. 1869-73, 4 vol.
— A. PAULY. 2 vol. Lemerre.
— classique, par F. BRUNETIÈRE, avec une introduction. Hachette.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

Éloges de Boileau par D'ALEMBERT, DAUNOU, AUGER, VICTORIN FABRE, etc.
SAINT-SURIN. Notice bibliographique des principales éditions, etc. Paris, 1823.
SAINTE-BEUVE. Port-Royal (*passim*, surtout au tome V).
— Causeries du Lundi, tome VI.
H. RIGAULT. La querelle des anciens et des modernes. Paris, ch. X, XII, XV, XVI. Hachette.

D. Nisard. Histoire de la littérature française, t. II, l. III, ch. VI et VII.
A. Bourgoin. Les maîtres de la critique au XVIIe siècle. Garnier, 1889, 1 vol.
P. Morillot. Boileau. Lecène et Oudin.
G. Lanson. Boileau. Hachette, collection des Grands Écrivains français).
F. Brunetière. L'évolution des genres, 3e et 4e leçons. Hachette.

BOSSUET

I. *Principales éditions.*

Édition Perau et Leroy. 1743-53, 20 vol. in-4.
— Dom Déforis. 1772-88, 19 vol. in-4 (édition inachevée).
— Les abbés d'Auberive et Caron. 47 vol. Versailles et Paris, 1815 et suiv.
— Lachat. Paris, 1862-66, 31 vol.
Sermons de la jeunesse de Bossuet, publiés par Gandar. Paris, 1867.
Sermons choisis, texte revu sur les manuscrits par M. A. Rébelliau. Hachette, nouvelle édition, 1894.
Sermons sur l'Ambition et sur l'Honneur du monde, par M. Rébelliau. Hachette.
Oraisons funèbres, édition de Montigny. Paris, 1879.
— Jacquinet. Paris, 1885.
— Aubert (édition classique, Hachette).
Discours sur l'Histoire universelle, édit. Olleris. Hachette.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

Ledieu. Mémoire et journal de la vie de Bossuet, 4 vol.
L'abbé Maury. Essai sur l'éloquence de la chaire.
De Bausset. Histoire de Bossuet. 1814, 4 vol.
L'abbé Vaillant. Etude sur les sermons de Bossuet d'après les manuscrits, 1851.
A. Floquet. Études sur la vie de Bossuet de 1627 à 1670 (1855-56). 3 vol.
— Bossuet précepteur du Dauphin, 1 vol.
Nourrisson. Essai sur la philosophie de Bossuet.
— Essai sur la politique de Bossuet.
Poujoulat. Lettres sur Bossuet à un homme d'État.
Sainte-Beuve. Port-Royal (*passim*).
— Causeries du Lundi, t. XII.
— Nouveaux Lundis, t. II.
Gandar. Bossuet orateur, 1866.
L'abbé Hurel. Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV (Didier, 1872), 2 vol.

E. Deschanel. Le romantisme des classiques, 3e série, 1885.
Jacquinet. Des prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet. Belin, 1863.
G. Lanson. Bossuet. Lecène et Oudin.
Abbé Lebarq : Histoire critique de la prédication de Bossuet. Lille, imprimerie de la Société de Saint-Augustin, 1890.
Abbé de la Broize. Bossuet et la Bible. Retaux-Bray, 1890.
Paul Janet. Les passions et les caractères dans la littérature du XVIIe siècle (Bossuet moraliste). Calmann Lévy.
A. Rébelliau. Bossuet historien du protestantisme. Hachette, 1891.
— Introduction des *Sermons choisis*. Hachette.
F. Brunetière. Études critiques, 5e série. Hachette.
— Histoire et littérature, t. III. Calmann Lévy.
— L'Éloquence de Bossuet (journal *le Temps*, 25 avril 1894).

FÉNELON

I. *Principales éditions.*

Édition de l'abbé Querbœuf, 1787-92, 9 vol.
— Gosselin et Caron. Paris, Lebel, 22 vol.
Œuvres choisies, publiées par Hachette, 4 vol. (collection à 1 fr. 25).

II. *Éditions classiques.*

Télémaque. Édition Chassang. Hachette.
Dialogues des morts. Édition Julien. Hachette.
Lettre à l'Académie. Édition Delzons. Hachette.
Sermon pour l'Épiphanie. Édition G. Merlet. Hachette.
Fables et opuscules divers. Édit. Ad. Regnier. Hachette.

III. — *Ouvrages de critique à consulter.*

Le chevalier de Ramsay. Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon. La Haye, 1723.
De Bausset. Histoire de Fénelon. Paris, 4 vol.
Villemain. Discours et mélanges. Paris, Perrin.
Sainte-Beuve. Port-Royal (*passim*). Hachette.
— Causeries du Lundi, t. II et X.
Hippolyte Rigault. La querelle des anciens et des modernes.
Marmontel. Éléments de littérature.
Saint-Simon. Mémoires (*passim*).
F. Brunetière. Histoire et littérature, t. II. Calmann Lévy.
Le prince Emmanuel de Broglie. Fénelon à Cambrai, d'après sa correspondance, 1699-1715.

PAUL JANET. Les passions et les caractères dans la littérature du XVIIe siècle (Fénelon philosophe). Calmann Lévy.
— Fénelon. Hachette, collection des Grands Écrivains français.
O. GRÉARD. L'Éducation des filles, introduction (librairie des Bibliophiles, 1885).
G. BIZOS. Fénelon. Lecène et Oudin.
A. BOURGOIN. Les maîtres de la critique au XVIIe siècle. Garnier, 1889.

LA BRUYÈRE

I. *Principales éditions.*

Les neuf éditions des *Caractères* données par La Bruyère lui-même, de 1688 à 1696.
Édition COSTE. Amsterdam, 1720, 3 vol.
— SUARD. Paris, 1781.
— WALCKENAER. Paris, 1845, 1 vol.
— HÉMARDINQUER. Paris, 1849.
— DESTAILLEUR. Paris, Lemerre, 1872.
— G. SERVOIS. Paris, Hachette, 3 vol. et un album (collection des Grands Écrivains).
— CHASSANG. Paris, 1876, 2 vol.
— C. ASSELINEAU. Paris, 1887, 2 vol. Lemerre.
— classique par Servois et Rébelliau. Hachette.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

VICTORIN FABRE. Éloge de La Bruyère, 1810.
CABOCHE. De la Bruyère (thèse). Paris, Joubert, 1814.
SAINTE-BEUVE. Portraits littéraires, t. I.
— La Bruyère et La Rochefoucauld.
PREVOST-PARADOL. Études sur les moralistes français.
CH. GIDEL. Les Français du XVIIe siècle.
VINET. Les moralistes des XVIe et XVIIe siècles.
ÉD. FOURNIER. La Comédie de J. de la Bruyère.
TAINE. Nouveaux Essais de critique et d'histoire. Hachette.
P. JANET. Les Passions et les Caractères dans la littérature du XVIIe siècle La Psychologie des mœurs. Calmann Lévy.
ALLAIRE. La Bruyère dans la maison de Condé, 1887, 2 vol.
A. BOURGOIN. Les maîtres de la critique au XVIIe siècle. Garnier, 1889, 1 vol.
G. SERVOIS. Biographie, dans l'édition des Grands Écrivains. Hachette.
AD. RÉGNIER fils. Lexique et grammaire de La Bruyère, t. III de l'édition des Grands Écrivains. Hachette.
PELLISON. La Bruyère. Lecène et Oudin, 1892.

MONTESQUIEU

I. *Principales éditions.*

Édition TOUQUET, 1821, 5 vol.
— ED. LABOULAYE. Paris, Garnier, 1873-79, 7 vol.
— HACHETTE, 3 vol. (collection à 1 fr. 25).
— des Lettres persanes, par A. LEFÈVRE. 2 vol., Lemerre.
Opuscules et mélanges inédits. Paris, Rouam, et Bordeaux, Gounouilhou.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

D'ALEMBERT. Éloge de Montesquieu.
VILLEMAIN. Éloge de Montesquieu.
VOLTAIRE. Commentaire sur *l'Esprit des Lois.*
E. BERSOT. Études sur le XVIIIe siècle, 1855, 2 vol. in-8.
J. BARNI. Histoire des idées morales et politiques au XVIIIe siècle, t. I.
SAINTE-BEUVE. Causeries du Lundi, t. III, VII.
— Nouveaux Lundis, t. II.
DE RAYNAL. Le président de Montesquieu et *l'Esprit des Lois.*
LOUIS VIAN. Histoire de Montesquieu (avec une préface de E. Laboulaye), 2e édit., 1879. Paris, Didier.
H. TAINE. L'Ancien Régime, l. III, ch. I, III, IV. Hachette.
PAUL JANET. Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale, t. II, l. IV, ch. V. Alcan.
F. BRUNETIÈRE. Études critiques, 1re et 4e séries. Hachette.
A. SOREL. Montesquieu. Hachette, collection des Grands Écrivains français.
E. ZÉVORT. Montesquieu. Lecène et Oudin.
DURCKEIM. *Quid Secundatus politicæ scientiæ instituendæ contulerit* (Part de Montesquieu dans la constitution d'une science politique), thèse. Bordeaux, Gounouilhou, 1892.

BUFFON

I. *Principales éditions.*

Œuvres complètes. Paris, 1774-1804, 36 vol. in-4.
— avec les descriptions anatomiques de Daubenton, publiées par LAMOUREUX et DESMARETS. Paris, 1824-32, 40 vol.
HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE, 1749-1804, 44 vol. in-4, réimprimée par Lacépède, 1817-19, 17 vol. in-8, et par Cuvier, 1825-26, 36 vol. in-18.
Œuvres complètes publiées par FLOURENS, 1853-55. Garnier, 12 vol.

Correspondance inédite de Buffon, publiée par Henri Nadault de Buffon. Paris, Hachette, 1860, 2 vol.
Morceaux choisis (édition Dupré) et Discours sur le style (Hachette).
Œuvres complètes, par J. de Lanessan. Paris, Abel Pilon.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

Condorcet. Éloge de Buffon.
Cuvier. Éloge de Buffon.
Hérault de Séchelles. Visite à Buffon, 1785.
Flourens. Buffon, histoire de ses idées et de ses travaux, 1844.
H. Nadault de Buffon. Buffon, sa famille, ses collaborateurs.
Villemain. Tableau de la littérature au xviiie siècle, t. II.
Sainte-Beuve. Causeries du Lundi, t. IV et X.
P. Albert. Histoire de la littérature française au xviiie siècle.
F. Hémon. Éloge de Buffon, couronné par l'Académie française. Paris, Hachette, 1878.
— Commentaire des *Œuvres choisies* de Buffon. Paris, Delagrave.
De Lanessan. Introduction sur Buffon et sur les progrès des sciences naturelles depuis son époque, t. I de sa grande édition. Abel Pilon.
Edmond Perrier. La philosophie zoologique avant Darwin, c. VIII. Alcan.
H. Lebasteur. Buffon. Lecène et Oudin.

VOLTAIRE

I. *Principales éditions.*

Édition dite de Kehl, 1784-89 et 1785-89. 70 vol. in-8 ou 92 vol. in-8.
— Desver. Paris, 1817 et ann. suiv. 12 vol.
— Lefèvre et Déterville, 1818 et ann. suiv. 42 vol.
— Renouard. Paris, 1819 et suiv. 66 vol.
— Chasseriau et Bossange. Paris, 1823-27, 72 vol.
— Beuchot. Paris, 1829-34, 72 vol.
— Louis Moland. Paris, 52 vol. Garnier.
— Hachette. 46 vol. (collection à 1 fr. 25).
Lettres choisies par Brunel. Hachette (Édition classique.)
Siècle de Louis XIV, par Émile Bourgeois. Hachette.
Extraits en prose de Voltaire, publiés avec une introduction et des notes par M. L. Brunel. Paris, Hachette, 1890.

II. *Ouvrages de critique à consulter.*

D'Alembert. Éloge de Voltaire. 1779.
Le Mis de Luchet. Histoire littéraire de Voltaire. Paris, 1782. 6 vol.
Fréron. L'année littéraire (*passim*).

La Harpe. Cours de littérature.
Palissot. Le génie de Voltaire. Paris, 1806.
Geoffroy. Cours de littérature dramatique.
A.-G. Schlegel. Cours de littérature dramatique.
Villemain. Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle, 4 vol.
Bungener. Voltaire et son temps. 1851, 2 vol.
Nisard. Les ennemis de Voltaire.
Arsène Houssaye. Le roi Voltaire. 1858.
A. Vinet. Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle.
Saint-Marc Girardin. Cours de littérature dramatique, 5 vol.
E. Bersot. Études sur le XVIIIe siècle, t. II.
J. Barni. Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle, t. I.
A. Pierron. Voltaire et ses maîtres. Paris, 1866.
L'abbé Maynard. Voltaire, sa vie, ses œuvres, 1867.
Sainte-Beuve. Causeries du Lundi, t. II et XIII.
Beaune. Voltaire au collège; sa famille, ses études, ses premiers amis. 1873, in-8.
Bengesco. Bibliographie de Voltaire. 1885, 2 vol.
G. Desnoireterres. Voltaire et la société française au XVIIIe siècle. 8 vol. (Paris, Didier).
F. Brunetière. 1re, 3e, 4e séries. Hachette.
— Histoire et littérature, t. III. Calmann Lévy.
Mahrenholtz. Voltaire, t. I et II, Oppeln, 1885, 2 vol.
Dr Strauss. Voltaire, six conférences (trad. L. Narval, Paris, Reinwald, 1870).
Émile Faguet. Dix-huitième siècle, Études littéraires, Paris, Lecène et Oudin, 1890.
L'*introduction* de l'édition Brunel, désignée ci-dessus.
V.-L. Vernier : Étude sur Voltaire grammairien. Hachette, 1889.
L. Brunel. *Introduction* et *notice* de ses Extraits en prose de Voltaire. Hachette, 1890.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Principale édition.

Œuvres de J.-J. Rousseau, par Musset-Pathay. Paris, Werdet et Lequien, 1827, 20 vol.
Les mêmes, par Auguis. Paris, Dalibon, 1822, 25 vol.
N. B. — Ces deux éditions, surtout la première, sont les meilleures, mais il y manque des pièces importantes. Les publications qui les complètent le plus utilement, en attendant une édition définitive, sont celles de M. Streckeisen-Moultou : *Œuvres et correspondances inédites de J.-J. Rousseau*, 1 vol.; *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis, correspondance*. 2 vol., Paris, Lévy, 1861-1865.
Extraits en prose de Rousseau, publiés avec une introduction et des notes par L. Brunel. Paris, Hachette, 1892.

Ouvrages à consulter surtout pour la biographie.

HENRI BEAUDOUIN. La vie et les œuvres de Jean-Jacques Rousseau Paris, Lamulle et Poisson, 1891, 2 vol.

N. B. — Cet ouvrage est le dernier en date qui ait paru sur Rousseau. Sa bibliographie renverra à la plupart des sources biographiques et critiques. Il est très bien informé. On le consultera donc, avec fruit, mais sous les réserves relatives à l'interprétation des faits et à la critique des œuvres que nous avons cru devoir faire dans la *Revue critique*, du 25 janvier 1892.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Essai sur J.-J. Rousseau, réimprimé sous le titre de *La Vieillesse de J.-J. Rousseau*, en appendice, par E. Ritter dans *Rousseau et le pays romand*. Genève, H. Georg, 1878.

MADAME DE STAËL. Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau, 1788. (Bibliothèque nationale; cette brochure rare et curieuse y est cotée : Ln 17 977.)

MUSSET-PATHAY. Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau. Paris, 2 vol., dont un abrégé, en tête de son édition des œuvres, de 1827.

EUGÈNE RITTER. Jean-Jacques Rousseau et le pays romand. Genève, H. Georg, 1878.

— La famille de J.-J. Rousseau, documents inédits. Genève (t. XXIII du *Bulletin de l'Institut genevois*), Ziegler, 1878.

— Nouvelles Recherches sur les Confessions et la Correspondance de J.-J. Rousseau. Oppeln et Leipzig, 1880.

— Supplément au *Journal de Genève* (Notice sur les manuscrits de J.-J. Rousseau légués à la bibliothèque publique par Mme Streckeisen-Moultou), 14 avril 1882, etc.

ALBERT JANSEN. J.-J. Rousseau, Fragments inédits, recherches biographiques et littéraires. Paris, Sandoz, 1882.

— Documents sur J.-J. Rousseau (1762 à 1765) recueillis dans les archives de Berlin. Genève, Jullien, 1885.

G. DESNOIRESTERRES. Voltaire et J.-J. Rousseau (dans les tomes VI et VII de *Voltaire et la société au* XVIIIe *siècle*). Paris, Didier, 1875-1876, 2e édition.

G. MAUGRAS. Voltaire et J.-J. Rousseau. Paris, Calmann Lévy, 1886.

HENRI LEBASTEUR. Essai sur le caractère de J.-J. Rousseau. Chambéry, 1889.

Dr CHATELAIN. La folie de J.-J. Rousseau. Paris, Fischbacher, 1890.

FRANÇOIS MUGNIER. Madame de Warens et J.-J. Rousseau. étude historique et critique. Paris, Calmann Lévy, 1891.

L'*Introduction* de M. Brunel à ses *Extraits*. Paris, Hachette, 1892.

Ouvrages de critique à consulter.

LA HARPE. Lycée, t. XVI, p. 314 sqq.
SAINTE-BEUVE. Causeries du Lundi, t. II, III, XV.
VICTOR COUSIN. Fragments et souvenirs : Du style de Rousseau, particulièrement dans la Profession de foi du vicaire savoyard, d'après le manuscrit de l'*Émile* conservé à la bibliotheque de la Chambre des représentants, p. 489 sqq. Paris, Didier, 1857.
SAINT-MARC GIRARDIN. J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages, avec une introduction par Ernest Bersot. 2 vol., Paris, 1875.
PAUL ALBERT. La prose : La littérature française au XVIIIe siècle. Paris, Hachette.
LES GENEVOIS D'AUJOURD'HUI. J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui, comprenant : J.-J. Rousseau écrivain, par M. John Braillard; Caractéristique générale de J.-J. Rousseau, par M. H. Fréd. Amiel; Les idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation, par M. André Oltramare; Les idées politiques de J.-J. Rousseau, par M. Joseph Hornung; Les idées religieuses de J.-J. Rousseau, par M. A. Bouvier; J.-J. Rousseau et les étrangers, par M. Marc Monnier. Genève, Jules Sandoz, 1879.
CH. GIDEL. Discours sur J.-J. Rousseau (couronné par l'Académie française, en 1868), réédité en tête de ses *Extraits*. Paris, Garnier, 1884.
ERNEST BERSOT. Études sur le dix-huitième siècle. Paris, 1885.
EDMOND SCHÉRER. Melchior Grimm. Paris, Calmann Lévy, 1887.
LOUIS DUCROS. J.-J. Rousseau, collection des classiques populaires. Paris, Lecène et Oudin, 1888.
F. BRUNETIÈRE. Études critiques sur la littérature française, 3e et 4e séries. *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1886.
E. FAGUET. Dix-huitième siècle, Études littéraires. Paris, Lecène et Oudin, 1890.
L. BRUNEL. *Introduction* et *Notices* de ses *Extraits* de J.-J. Rousseau. Paris, Hachette, 1892.
GABRIEL COMPAYRÉ. Histoire critique des doctrines de l'éducation. Paris, Hachette, 1885, t. II.
PAUL JANET. Histoire de la Science politique dans ses rapports avec la morale. Paris, Alcan, 1887, t. II, chap. VI avec la note additionnelle, et t. I, *Introduction* à la 3e édition.
— Les origines du socialisme contemporain. Paris, Alcan (Germer-Baillière), 1883.
A. DE LAMARTINE. J.-J. Rousseau, son faux Contrat social et le vrai Contrat social. Paris, Michel Lévy, 1866; (rééd. 1878).
JULES BARNI. Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle. Paris, Germer-Baillière, 1865-1867, t. II.
M. TAINE. L'ancienrégime, t. III, ch. II et III; t. IV, ch. I.
A. FOUILLÉE. La théorie de l'État et le rôle de l'idée de contrat, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1879.

EDME CHAMPION. Esprit de la Révolution française. Paris, C. Reinwald, 1887.

— Un jugement à reviser. *Revue bleue*, 23 février 1889.

ALEXIS BERTRAND. Le texte primitif du *Contrat social*. Paris, Alphonse Picard, 1891.

A. CHUQUET. J.-J. Rousseau (Hachette, collection des Grands Écrivains français. 1893).

LETTRES CHOISIES DU XVIIe SIÈCLE

Principale édition.

Choix de lettres du XVIIe siècle, publiées avec une introduction, des notices et des notes par M. G. LANSON. Paris, Hachette, 1890.

N. B. — Ce recueil dispensera généralement les étudiants d'avoir recours aux éditions complètes de chaque auteur, ou les y renverra, au besoin.

Ouvrages de critique à consulter.

PAUL ALBERT. Le genre épistolaire chez les anciens, chez les modernes : LA PROSE, p. 386-435, Paris, Hachette.

GASTON BOISSIER. Cicéron et ses amis. Paris, Hachette, 1865, *Introduction.*

— Madame de Sévigné, dans la collection des Grands Écrivains français. Paris, Hachette, 1888.

R. VALLERY-RADOT. Madame de Sévigné. Paris, Lecène et Oudin, 1888.

LE COMTE D'HAUSSONVILLE. Madame de la Fayette, dans la collection des Grands Écrivains français. Paris, Hachette, 1891.

G. LANSON. L'*Introduction* et les *Notices* de l'édition ci-dessus.

LETTRES CHOISIES DU XVIIIe SIÈCLE

Principale édition.

Choix de lettres du XVIIIe siècle, par M. G. LANSON. Paris, Hachette, 1891 (qui fait suite au précédent avec les mêmes qualités).

Ouvrages de critique à consulter.

GUSTAVE MERLET. L'étude sur la correspondance de Voltaire, ci-dessus. *Études littéraires*, tome II, p. 552-591.

G. LANSON. L'*Introduction* et les *Notices* de l'édition ci-dessus.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES

CLASSIQUES FRANÇAIS

CHANSON DE ROLAND — VILLEHARDOUIN
JOINVILLE — FROISSART — COMMYNES — MONTAIGNE
PASCAL — LA FONTAINE — BOILEAU — BOSSUET
FÉNELON — LA BRUYÈRE — MONTESQUIEU
BUFFON — VOLTAIRE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU
LETTRES DU XVIIe ET DU XVIIIe SIÈCLE

CHANSON DE ROLAND

I. — Faits historiques.

La Chanson de Roland, et les traditions historiques. — Éginhard. — L'Astronome Limousin. — Si l'épopée a le privilège de charmer l'enfance ou la jeunesse des peuples, on ne saurait nier que la France, elle aussi, et plus qu'aucune autre nation moderne, ait entendu la voix de la Muse héroïque. En effet, durant les temps qui furent l'aurore du moyen âge et de la société féodale il y eut une telle floraison de poésie guerrière et chrétienne, chevaleresque et galante, féerique et romanesque, que la critique achève à peine de s'orienter parmi la masse de ces poèmes dits, dès le XIIIe siècle, *chansons de Geste*, dont le nombre est d'une centaine et dont l'étendue va de mille

à vingt mille vers. Ils gravitent autour des noms idéalisés par l'enthousiasme populaire, et se ramènent à ces trois groupes dits du *cycle français*, du *cycle breton* et du *cycle antique*, que le trouvère Jean Bodel d'Arras distinguait déjà, en ces termes, au début de sa *Chanson des Saxons* (XIIIe siècle) :

> Ne sont que III matières à nul homme antandant
> De France et de Bretaigne et de Rome la grant.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'agiter les problèmes qui intéressent cet épanouissement touffu de poèmes indigènes [1]. Il nous suffira d'observer que chaque grande famille, chaque province, chaque race eut ses héros, et qu'au-dessus de ces figures empruntées à des légendes locales grandit et finit par dominer celle de Charlemagne, et que de toutes les chansons dont ses *gestes* ou hauts faits furent le centre, la plus mémorable est celle de Roncevaux.

Elle fut inspirée par le retentissement prolongé d'un fait historique, du moins s'il faut en croire ce que raconte le vieux chroniqueur Angilbert, dans une page des *Annales* qu'on a longtemps attribuées à Eginhard. La voici traduite du latin original : « L'an du Christ 777, Charlemagne était à Paderborn, lorsque l'émir Ibinalarabi vint se présenter à l'empereur, avec d'autres Sarrasins ses compagnons, pour lui faire don de sa personne et des cités que le roi des Sarrasins avait confiées à sa garde. L'année suivante, cédant aux conseils des Sarrasins, et entraîné par l'espoir bien fondé de conquérir une partie de l'Espagne, Charlemagne rassembla son armée, et se mit en marche. Il franchit la cime des Pyrénées, dans le pays des Gascons, attaqua d'abord Pampelune, dans la Navarre, et reçut la soumission de cette ville. Ensuite il passa l'Èbre à gué, s'approcha de Cæsaraugusta (Saragosse), capitale de cette contrée, emmena les otages que lui offraient Ibinalarabi, Aubuthaur et quelques autres chefs, puis revint à Pampelune. Il en rasa les murs jusqu'au sol pour que ses habitants ne pussent se révolter. Alors, résolu au retour, il

1. On trouvera un résumé de l'état actuel de la philologie et de la critique sur les principaux d'entre eux, dans le *Précis historique et critique de la littérature française* par M. Eugène Lintilhac, t. I, 2e éd., p. 40-59 (Paris, André-Guédon).

s'engagea dans les défilés des Pyrénées ; mais les Gascons s'étaient placés en embuscade au sommet des monts. Ayant assailli l'arrière-garde, ils jettent l'armée tout entière dans une grande confusion. Les Francs semblaient supérieurs par l'armement et la valeur ; mais le désavantage des lieux et la nouveauté d'un combat trop inégal causèrent leur défaite. Dans cette affaire périrent la plupart des officiers du palais (*aulicorum*) chargés par le roi du commandement des troupes ; les bagages furent pillés, et l'ennemi, favorisé par la connaissance qu'il avait du pays, se dispersa aussitôt de toutes parts. Un si cruel revers obscurcit presque entièrement dans le cœur du roi la joie des succès remportés en Espagne [1]. »

D'ailleurs Eginhard lui-même, dans la *Vie de Charlemagne*, son maître, avait narré ainsi le désastre : « Tandis que l'armée, dans un étroit défilé, se trouvait forcée de marcher sur une seule ligne, longue et mince, les Gascons, embusqués sur la crête des montagnes, où l'épaisseur des forêts favorise les surprises, fondirent en courant sur la queue des bagages et les troupes d'arrière-garde. Ils les culbutèrent au fond de la vallée, et là se livra une bataille où les Francs furent anéantis jusqu'au dernier.... Dans ce combat périrent Eggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du Palais, *Roland, préfet de la marche de Bretagne* (*Hruodlandus Britannici limitis præfectus*), et beaucoup d'autres [2]. » On ne saurait donc nier un événement attesté par des témoignages si précis dont l'authenticité ne paraît pas douteuse, et par un deuil universel dont la douleur fut si profonde qu'un autre chroniqueur, l'*Astronome Limousin*, pouvait dire : « Je me dispense de citer les noms de ceux de l'arrière-garde royale qui furent tués à cette même montagne, parce qu'ils sont connus de tous [3] ».

Le désastre de Roncevaux. — Les anachronismes de la légende populaire. — Ajoutons qu'une tradition constante place le théâtre de cette défaite à Ronceveaux, en Espagne, à deux pas de notre frontière, sur la route qui va de Pampe-

1. Édition de la Société de l'Histoire de France, t. I, p. 170 (*Vie de Charles*).
2. *Vie de Charles*, t. I, ch. IX, p. 31.
3. « Nomina, quia vulgata sunt, dicere supersedi. » (*Vita Hludovici II*, 608, dans les *Scriptores* de Pertz.)

lune à Saint-Jean-Pied-de-Port [1]. Déjà, près de deux siècles auparavant, en 635, un des douze lieutenants de Dagobert envoyé par lui contre les Gascons qui pillaient l'Aquitaine, avait succombé pareillement, non loin de ce défilé, dans la vallée de *Subola* ou Mauléon. Plus tard, en 812, au lendemain d'une expédition en Espagne, Louis le Débonnaire faillit aussi être surpris dans ces gorges néfastes. Enfin, en 824, ces mêmes montagnards écrasèrent les ducs Èble et Asinaire qui avaient voulu châtier leurs continuelles déprédations.

Tous ces griefs se confondirent bientôt en un seul, celui qu'illustrait la grande mémoire de Charlemagne : car le peuple aime à simplifier ses souvenirs par des anachronismes où se complaisent ses oublis et ses ignorances. Grâce à la même illusion, l'instinct national ne tarda pas à falsifier les circonstances du drame lointain qui avait ému le cœur de la France. Sous le coup de l'effroi causé par les invasions musulmanes, on s'était habitué à ne voir que des Sarrasins dans toute armée embusquée derrière les Pyrénées; et l'idée fixe du péril présent ou prochain préoccupa tellement les esprits, qu'ils attribuèrent à l'ennemi permanent le guet-apens de Roncevaux. Cette erreur s'accrédita d'autant mieux que l'idée de la croisade germait déjà dans les foules. Lors même que le poète aurait su la vérité, il se serait bien gardé de la dire; car ses auditeurs n'eussent pas voulu l'entendre. Pour les émouvoir, il fallait réveiller leurs colères et prêcher la revanche. A la veille du jour où la guerre sainte allait éclater, le rapsode ne pouvait donc que préluder aux belliqueux sermons de Pierre l'Ermite. Voilà pourquoi son chant devint un appel aux représailles qui prétendaient écraser les vautours dans leur nid et détruire Mahomet au siège même de son empire.

Ubiquité de Roland. — Il devint l'Achille chrétien du moyen âge. — C'est ainsi que se joue le caprice de la légende; elle aime à exalter et à transfigurer les humbles. Tandis que l'ombre s'épaissit sur les héros historiques dont l'apparition a ébranlé la terre, et que le silence pèse sur les exploits d'un Sésostris, d'un Cyrus, d'un Attila ou d'un Gengis-khan, la fantaisie de la

1. En 1794, les Français renversèrent un monument élevé par les Espagnols. à Roncevaux, en mémoire de cette victoire lontaine.

Muse populaire recueille dans la poussière d'une ingrate chronique le nom d'un inconnu; elle concentre sur lui la puissance de son invention créatrice, et, un jour, de son sépulcre ignoré elle le fait surgir rayonnant d'une gloire impérissable. Telle fut la destinée de Roland. Trois siècles passent sur cet obscur soldat, mort dans une escarmouche d'arrière-garde; l'historiographe de son maître ne le juge pas même digne d'une épitaphe exceptionnelle; puis, tout à coup, le voici qui ressuscite, plus grand que Charlemagne lui-même : car, près de cet Achille chrétien, le vieil empereur ne soutient guère mieux son personnage qu'Agamemnon en face du fils de Pélée. C'est en effet Roland qui désormais régnera sur le monde carolingien, dont il reste l'exemplaire parfait. En lui va briller l'idéal de la chevalerie; comme ce paladin fabuleux qui héritait de la force des ennemis abattus par son bras, il finit par résumer toutes les vertus d'une race et d'une époque, toutes les prouesses du passé comme de l'avenir.

Ce n'est plus seulement la France, mais l'Europe, qui adopte ce mensonge de la poésie; car l'épée de Roland fera resplendir son éclair aux quatre coins du monde. Après l'avoir évoqué, l'imagination le multiplie par maintes métamorphoses. Le héros se transforme en un géant qui a fait partout blanc de son épée. Devant lui, les croisades reculent de plusieurs siècles. Il prend Constantinople avant Baudouin, et Jérusalem avant Godefroi. Son cheval Veillantif parle comme les coursiers de l'*Iliade*. Sa lance soutient l'assaut d'une armée; le souffle de son oliphant renverse les remparts des villes. Ses duels durent cinq jours et cinq nuits. C'est lui qui d'un coup de sa Durandal ouvre l'immense brèche des Pyrénées, sous les tours de Marboré. C'est lui qui fait pâlir François Ier lorsqu'un jour, à Blaye, celui-ci, faisant soulever la dalle de son tombeau, découvre les ossements gigantesques du preux. L'Italie revendiquera ses reliques, et montre encore aujourd'hui son épieu suspendu aux voûtes de la cathédrale de Pavie. A Vérone, sa statue se dresse, à côté de celle d'Olivier, sur le portail de la cathédrale (*Santa Maria Matricolare*). Sur un mur de la cathédrale de Nepi est encastrée cette inscription : « L'an du Seigneur 1131, les soldats et consuls de Nepi se sont liés par serment. Si l'un d'entre eux veut

rompre cet accord, qu'il meure de la mort infâme de Ganelon. » Dante le canonise comme un saint, et enchâsse son âme dans la croix lumineuse qui traverse la planète de Mars. L'Espagne, malgré son *Cid*, envia sa gloire jusqu'à susciter un héros imaginaire, Bernard del Carpio, pour le faire tomber sous les coups de Durandal à Roncevaux. C'est encore la main de Roland qui, sur un rocher du Rhin, a bâti la burg de Rolandsek. L'Allemagne l'a vu chevaucher en ses ténébreuses forêts. La Hongrie l'a reconnu courant à travers ses steppes. L'Irlande l'aperçut aussi parmi les brouillards de ses brumeux horizons. Les Turcs ont arboré son cor à la porte du château de Brousse. Il s'est enfoncé jusqu'au milieu des neiges de la Tartarie; et il a fait trembler sous ses pas, au fond de l'Inde, les piliers des temples de Bouddha.

Première apparition de Roland et de sa chanson. — Bataille d'Hastings, 1066. — La question chronologique. — Cette ubiquité merveilleuse, d'où vient-elle donc? D'une Iliade barbare dont les origines sont à peu près inconnues; car il est probable qu'elle fut elle-même, comme la plupart de nos chansons de geste, précédée par des *cantilènes* analogues à celle qui, écrite en langue tudesque, avait été composée, vers 881, sur la défaite des Normands à Saucourt [1]. Il est vraisemblable qu'avant l'épopée de Roncevaux il y eut des chants détachés sur chaque partie du poème : le *Conseil du roi Marsile*, la *Trahison de Gane*, le *Songe de Charles*, la *Grande Bataille*, le *Cor*, la *Mort d'Olivier*, etc. et que ses chants s'agglutinèrent pour former le poème auquel un trouvère de génie donna l'être. Quoi qu'il en soit de ces préludes lyriques, il est certain que, le 13 octobre 1066, avant la bataille d'Hastings livrée aux Saxons par le duc Guillaume de Normandie, un jongleur nommé Taillefer sortit des rangs, et, lançant son cheval à toute bride, entonna le chant de Roncevaux. Voilà ce que nous apprennent Guillaume de Malmesbury, dans son *Histoire des Rois d'Angleterre*, écrite vers 1125, et ces vers de Robert Wace, dans le *Roman de Rou* (XIIe siècle) :

> Taillefer qui mult bien cantout,
> Sur un cheval qui tost alout,

1. Voir cette cantilène dans l'ouvrage de M. G. Merlet sur les *Origines de la littérature française*, t. I, p. 22 (Fouraut).

Devant le Duc alout cantant
De Karlemaigne e de Rolant,
E d'Olivier e des vassals
Ki mururent en Renchevals.

Quant à savoir si les strophes chantées par Taillefer appartenaient au poème que nous connaissons, c'est une question au moins douteuse; mais de l'étude des manuscrits les philologues concluent, d'un accord à peu près unanime, que le poème tel que nous le possédons date de la seconde moitié du onzième siècle.

Quel trouvère en est l'auteur? La Chanson de Roland et la Chronique du faux Turpin. — La même obscurité nous dérobe aussi le nom du trouvère auquel nous devons cet antique monument. Faut-il l'appeler *Turoldus* ou *Théroulde*, comme nous y invite ce vers qui termine le manuscrit d'Oxford :

Ci falt la geste que Turoldus declinet?

C'est fort improbable, ce nom étant fort commun au XIe siècle. Le doute est d'autant plus permis que l'on ne s'accorde même pas sur le sens du mot *declinet* qui signifie souvent *achever*, mais pourrait bien s'appliquer simplement ici soit au chant du jongleur, soit à la copie du scribe. Cette hypothèse serait même d'autant plus plausible qu'aux environs du XIIe siècle la plupart des poèmes populaires étaient anonymes. Ajoutons que dans ce poème le mot *geste*, chacune des quatre fois qu'il y est employé, désigne une *chronique* antérieure dont le poète invoque l'autorité.

Sans insister sur cette signature, nous affirmerons seulement que la *Chronique latine du faux Turpin* [1] ne fut point, comme on a eu tort de le penser, la source à laquelle puisa le chantre anonyme du *Roland*. Car de profondes différences d'accent et de ton distinguent ces deux écrits, inspirés l'un par une fierté toute féodale, et l'autre par l'onction d'un esprit ecclésiastique.

1. Le véritable Turpin, archevêque de Reims sous Charlemagne, mourut vers l'an 800. — Le Turpin de *Roland* meurt à Roncevaux, tandis que celui de la *Chronique latine* survit au désastre qu'il raconte avec toute la vie de Charlemagne.

D'ailleurs M. Gaston Paris a démontré que dans cette fastidieuse chronique se trahit le travail de plusieurs mains. Si les cinq premiers chapitres paraissent remonter au XIe siècle, les suivants qui intéressent la légende de Roland ne sont pas antérieurs à la première moitié du XIIe. Il n'y a donc aucune parenté entre la prose diffuse et béate du moine dévot qui composa cette *compilation*, et le poème si vif, si ferme, si franc, où l'on sent un homme de guerre et l'écho direct du fracas des armes.

Les manuscrits d'Oxford et de Venise. — Il convient de dire encore un mot sur les manuscrits qui nous ont transmis le *Roland*. A celui d'Oxford, écrit par un scribe anglo-normand, vers la fin du XIIe siècle, qui est incontestablement le plus ancien, on ne saurait opposer que le texte de Venise, du XIIIe siècle, qui suit la version primitive jusqu'au vers 3682 du texte d'Oxford, mais dont le français a été trop italianisé pour faire autorité, et qui se termine par une longue digression sur la prise de Narbonne par Aimeri, laquelle suggérera à Victor Hugo son Aimeri de Narbonne (*Légende des siècles*)[1].

Quant aux six autres manuscrits que nous possédons[2], ils sont tous postérieurs, et appartiennent à une époque où, au lieu d'entendre de la bouche des trouvères les chansons de geste, on se bornait à les lire. Aussi la version primitive a-t-elle été maladroitement remaniée ou amplifiée. La langue paraissant alors trop rude ou trop monotone, on ne se permit pas seulement de transformer les assonances en rimes; mais, sous prétexte de rajeunir et d'embellir l'original, on le rendit méconnaissable. C'est ainsi, par exemple, que les quinze vers où la mort de la belle Aude était racontée avec une brièveté si tou-

1. Le premier de ces deux manuscrits appartient à la Bibliothèque Bodléienne (fonds Digby, n° 23) et a été publié, pour la première fois, en 1837 par M. Francisque Michel; le second appartient à la Bibliothèque Saint-Marc, manuscrits français, n° 4.

2. Celui de Paris (Biblioth. nat., 860, anc. 7227-5), qui remonte au XIIIe siècle, a 13109 vers, au lieu de 4000. — Celui de Versailles, qui appartenait à Louis XVI, contient 8330 vers. — Un autre, qui est de Venise, n° 7, a 8880 vers. — Celui de Lyon (n° 964) date du XIVe siècle. Il y manque, au début du poème, 84 *laisses*. — Celui de Cambridge (Trinity College, B. 3-32) est du XVIe siècle. Les 17 premières *laisses* font défaut. — Le texte lorrain, découvert aux environs de Metz par M. Michelant, n'est qu'un fragment de 351 vers, lesquels ont été publiés par M. Génin.

chante, furent délayés en une complainte dont la longueur égale la fadeur. Le jour vint même où la légende, traduite en prose, se confondit avec toutes les chansons carolingiennes dans un recueil italien intitulé les *Reali di Francia* (*Histoire royale de France*). Ce fut là que l'Arioste, à l'exemple de Boiardo, alla chercher le martyr de Roncevaux; et le caprice de sa verve sceptique le transforma en un paladin d'opéra, pourfendant des géants de carton, assiégeant des villes fantastiques, chevauchant sur les nues, bataillant contre des fantômes. Pour dernier outrage, il ne restait plus à Roland qu'à descendre, de chute en chute, comme tous les autres héros des trois cycles, jusqu'au répertoire populaire de la *Bibliothèque bleue* où il vit encore, au fond de quelque village, à côté des *Quatre Fils Aymon*.

La prosodie du texte d'Oxford. — Pour clore ces préliminaires, ajoutons que le texte d'Oxford comprend 4002 vers décasyllabiques, coupés, sauf erreur du copiste, par une césure après le quatrième pied, la muette ne comptant pas à l'hémistiche, et divisés en 291 *laisses* ou couplets dont la longueur varie de cinq à trente-six vers, et que constitue le retour de la même assonance. Cette dernière est constituée par la seule homophonie des voyelles accentuées (par exemple, *armes* et *bataille*, *halte* et *chevalchent*), indépendamment de ce qui la suit, consonnes ou voyelle atone, et engendrait une harmonie que la longueur des *laisses* rendait très sensible. La plupart de ces *laisses* ou tirades se terminent par le mot AOI, sur lequel les romanistes ne sont pas d'accord. M. Francisque Michel y voit l'analogue de l'anglais *away*, hors d'ici! Pour M. Génin, c'est une interjection qu'il traduit par *en route*. M. de Saint-Albin rattache ce mot au verbe *aiuder* : il signifierait *Dieu nous aide*. Ce fut probablement, comme le croit M. Gaston Paris, un *refrain* qui témoigne des origines lyriques de cette chanson. C'est ainsi qu'une chanson d'Ernoul le Viel (XIIIe siècle) a pour refrain AEO. Ce cri devait être répété en chœur par les assistants, lorsque le jongleur avait fini de psalmodier son couplet avec accompagnement musical. Il va de soi que nous n'opposerons pas à la sonorité de notre alexandrin classique ces laisses inégales « où le rythme s'en va cahotant, où les consonnes se heurtent et s'entrechoquent avec un bruit de mauvais allemand, où le nombre

même des vers n'a guère d'autre mesure que la longueur d'haleine du jongleur [1] ». Il est évident que l'harmonie diffuse de ce mètre devait avoir besoin d'être sauvée par la *rote* ou la *viole*. Mais laissons là l'examen ingrat de la technique du poète du *Roland*, pour aller droit à des beautés de son œuvre qui nous restent plus perceptibles.

II. — Étude littéraire.

Les Préludes. — Rancune et vengeance de Ganelon. — La trahison. — Retraite de Charlemagne. — Depuis sept ans Charles est en Espagne : il a conquis toute la Haute terre jusqu'à la mer, sauf Saragosse où le roi sarrasin, Marsile, résiste encore avec vingt mille hommes. Mais il est à bout de forces; et, « dans son verger », couché à l'ombre, « sur un perron de marbre bleu », il délibère avec ses fidèles sur cette situation désespérée. C'est alors que « le subtil » Blancardin émet l'avis d'envoyer un message au redoutable empereur. On lui promettra « ours, lions et chiens, sept cents chameaux, mille autours qui aient mué, quatre cents mulets chargés d'or et d'argent, cinquante chars regorgeant de butin ». Marsile jurera d'aller rendre hommage au roi Charles en son palais d'Aix, à la fête de Saint-Michel, et de recevoir le baptême; en foi de quoi seront livrés des otages. Il est vrai qu'en se voyant trompé par un félon, l'ennemi leur fera couper la tête. Mais qu'importe, si « Claire Espagne la Belle » est enfin délivrée?

Les païens approuvent, et dix des leurs, « montés sur des mules blanches aux freins d'or, aux selles d'argent », partent pour le camp du roi franc qui vient de mettre à sac la ville de Cordres (*Cordoue*). Aussi celui-ci est-il en liesse; il se repose fièrement au milieu de ses guerriers qui, après messe et matines, sont en train de jouer au trictrac, aux échecs, ou à l'escrime.

Cependant, à l'arrivée des ambassadeurs, Charles mande ses barons (car il ne fait rien sans leur suffrage), et il les consulte

1. M. Brunetière (voir ses *Études critiques sur l'Histoire de la Littérature française*, t. I. Hachette).

sur le parti qu'il doit prendre. Faut-il accepter ou refuser les conditions offertes? Là s'échangent et se croisent des discours, comme sous les murs d'Ilion. L'impétueux Roland proteste contre la paix. « Conduisez, dit-il, votre armée sur Saragosse, dût le siège durer toute votre vie. » — « Non, sire, n'en croyez pas les fous, mais n'écoutez que votre avantage », riposte une autre voix : c'est celle de Ganelon, que tourmentent la haine et l'envie. Tandis que s'échauffent les têtes, et que grondent les apostrophes violentes, un Nestor, le vieux duc Naymes, tempère ces colères et fait prévaloir la conciliation. On convient donc de traiter avec Marsile. Mais qui s'acquittera de cet office? — « Eh! s'écrie Roland, que Ganelon s'en charge! On n'en saurait trouver un plus sage. » A cet appel frémit Ganelon : car, outre qu'il y voit une injure, il soupçonne le piège d'un ennemi qui veut l'exposer à une mission périlleuse; aussi se promet-il d'en tirer vengeance. Pourtant, Charles ayant ratifié ce choix, Ganelon fait mine de se résigner; et, le cœur plein d'amertume, il part sur son destrier Tachebrun, non sans avoir recommandé à ses compagnons sa femme et ses enfants.

Tout en caracolant près des chevaliers maures qu'il a rejoints, il engage avec eux l'entretien, gémit sur la longueur d'une guerre si rude aux deux partis, et accuse Roland des maux qu'elle entraîne. Bref, ils ne tardent pas à tramer de concert la perte du héros : car, tant qu'il vivra, nul accord n'est possible. « Il veut mettre à merci tous les rois, il serait homme à conquérir le monde! » Le pacte est déjà presque à moitié conclu, lorsque Ganelon est reçu par Marsile, « assis au pied d'un if, sur un siège couvert de soie d'Alexandrie ». Cependant, le traître ne se démasque pas dès l'abord, et l'entrevue s'ouvre par une scène où il se souvient qu'il est l'envoyé de Charlemagne. Le poète a compris qu'une âme ne s'avilit pas tout d'un coup, sans un retour instinctif d'honneur. Ganelon fait même une si fière figure que Marsile, furieux, indigné, brandit un traît et menace l'insolent. Tout cela, remarquons-le, est conforme aux mœurs du temps. Aux siècles féodaux, il était de convenance que le vainqueur traitât de haut le vaincu. Si Marsile refuse les conditions imposées, il sera, dit Ganelon, « pris, garrotté, emmené de force et conduit à Aix où il mourra

dans la vilenie et la honte ». Il n'était pas non plus contraire au droit des gens qu'un messager fût tué par l'ennemi. Cependant, devant la menace de Marsile, le preux se réveille chez Ganelon : s'adossant à un arbre, seul, debout, la tête haute, l'épée à la main, prêt à vendre chèrement sa vie, il tient le Sarrasin en respect par sa mâle attitude.

Mais Blancardin glisse un mot à l'oreille du roi, qui se ravise, devient câlin, caressant, offre réparation, tente par des largesses, par l'offre des fourrures de martre, parure de son manteau royal, la convoitise de son futur complice, et réussit à s'entendre avec lui pour le crime. Ils n'en débattent plus que les conditions, et finissent par décider que des otages seront envoyés à l'empereur avec de nouveaux présents. Aussitôt que les Français auront passé la frontière, Ganelon fera tomber Roland dans l'embuscade où il doit périr, avec son arrière garde, qu'écraseront cent mille Sarrasins. Un baiser de Judas scelle cet infâme marché; des serments mutuels le consacrent; des gages le cimentent : l'un donne son épée, l'autre son heaume; la reine apporte ses bracelets d'or, d'améthyste et de jacinthe, « qui valent plus, à eux seuls, que toutes les richesses d'un roi ». Ganelon les « serre dans sa botte »; sept cents chameaux chargés d'or se dirigent vers le camp français; et, le lendemain, dès l'aube, l'œuvre de la trahison sera consommée : car Charles est persuadé que Marsile devient son vassal. Ne lui envoie-t-il pas les clefs de Saragosse?

L'arrière-garde. Roland refuse de sonner du cor. — La bataille. — Les clairons peuvent donc enfin sonner la retraite, et les preux tourner bride vers « France la douce ». Pour y arriver, la passe est dangereuse. Mais l'intrépide Roland n'est-il pas là pour surveiller les roches, les ravins et les cirques, avec ses vingt mille vaillants chevaliers? Bien que celui-ci soupçonne Ganelon de perfidie, il accepte ce poste, d'un cœur joyeux : car c'est celui de l'honneur. Aussi l'armée se met-elle en marche avec sécurité : les Francs atteignent allègrement les sommets d'où se découvre la grande terre, et ils la contemplent, les yeux mouillés de larmes : « Alors le souvenir les prit, de leurs fiefs et domaines, — des jeunes filles et de leurs nobles femmes, — et il n'en est pas un qui ne pleure de tendresse » :

mais voici que quatre cent mille Sarrasins, cheminant à la dérobée, gravissent silencieusement les pentes espagnoles, pour se précipiter comme une trombe sur Roland et les siens.

C'est la bataille qui s'approche : le tableau va s'agrandir, le ton s'élever, l'expression prendre force et chaleur. Olivier, de la cime d'un pic, voit venir l'ennemi. Au murmure lointain de l'orage qui grossit, en face de ces masses serrées et profondes qui inondent vallons, montagnes, landes et plaines, à la vue de tant de blancs hauberts, de heaumes flamboyants, de ces gonfanons, de ces lances qui brillent par milliers sous le soleil, le soldat aussi prudent que valeureux s'écrie par trois fois : « Ami Roland, sonnez de votre cor; Charles l'entendra, et fera retourner son armée ». Mais Roland reste sourd à ce conseil. Il se jugerait digne d'être honni, s'il appelait à l'aide avant d'avoir combattu. Avouer qu'il a besoin d'une autre épée que de la sienne! fi donc!

« A Dieu ne plaise, répond Roland,
Qu'il soit jamais dit par nul homme vivant
Que j'ai sonné du cor à cause des paiens!
Non, je ne ferai pas aux miens ce déshonneur;
Mais, quand je serai dans la grande bataille,
Je frapperai mille et sept cents coups,
Et de Durendal vous verrez le fer tout sanglant. »

Impatient de signaler son bras, il lance donc son cri de guerre. Cependant s'avancent les Maures, cent contre un, mille contre dix. Il n'est plus temps de parler, mais d'agir. L'archevêque Turpin l'a compris; et, à cheval, du haut d'un tertre, il s'empresse d'absoudre tous ces braves. « Si vous mourez, leur crie-t-il, vous serez de saints martyrs : vous aurez vos places dans le grand Paradis », et, pour seule pénitence, il leur commande de férir. Roland, de son côté, monté sur Veillantif, « son beau destrier courant », se retourne vers ses compagnons, et leur tient une harangue où respire l'âme d'un Godefroy de Bouillon.

Nous ne décrirons pas tous les épisodes de la lutte qui s'engage au cri de *Montjoie*. Il y a là, comme dans l'Iliade, une série de défis, d'injures, de bravades et de combats singuliers, entre autres celui de douze Sarrasins choisis qui provoquent

les douze pairs. Mais c'est Roland qui donne le signal de l'action, en perçant de son *épieu* la poitrine d'Aelroth, le neveu de Marsile. Ils sont d'ordinaire monotones ces tableaux où se déploient les prouesses de la force physique; mais ici cet écueil est le plus souvent éludé par la verve martiale d'un peintre qui semble à la fête, lorsqu'il raconte les incidents de cette gigantesque mêlée : écus rompus, hauberts démaillés, arçons vidés, casques fracassés, armures fendues jusqu'à la chair vive, estocs et haches d'armes retentissant comme des marteaux qui battent des enclumes humaines. « Roland est rouge de sang, rouge est son haubert, rouges sont ses bras, rouges sont ses épaules et le cou de son cheval. » L'intérêt se renouvelle donc par une progression formidable.

Aux clameurs des mourants se mêlent aussi des rires héroïques et bien français dont la mâle gaieté rappelle certaines saillies de Patrocle dans la tuerie du XVIe chant de l'Iliade. « Gente est notre bataille », dit Olivier à Gérer qui vient d'abattre un émir. « Voilà un coup de baron! » s'exclame Turpin applaudissant au duc Sanche qui a percé le cœur, le foie et le poumon d'un païen. « Vous êtes tous perdus », s'écrie Engelier, le Gascon de Bordeaux, enlevant Escremoz de sa selle, à la pointe de sa lance. « Vous n'aurez plus de garant », crie Othon à Estorgant en lui plantant au corps son épieu.

Toutes ces scènes de carnage sont dominées par les chevauchées de Roland qui va et vient, partout présent, baigné de sang, sur son cheval sanglant : car il ne perd pas courage; et, à défaut de son épieu brisé, l'infatigable Durandal fauche les rangs serrés, taille les membres, abat les têtes, tranche en deux du même coup cavaliers et chevaux, « jetant mort sur mort ». Mais, hélas! il a beau faire miracle, en vain « la bataille est merveilleuse », elle est « pesante », le flot déborde toujours plus pressant. Tandis que cette moisson d'ennemis semble renaître et se multiplier sous le fer, il ne reste plus à Roland que soixante compagnons, mais « avant qu'ils ne meurent, ceux-là se vendront moult cher ». Néanmoins des cris de détresse succèdent à la confiance et à l'entrain du premier élan. « Ah! quel déchet des nôtres! » s'écrie l'un de ces preux. Turpin ne dit plus : « Si vous mourez, vous serez saints martyrs », mais

bien : « Il est très sûr que nous allons mourir ». En effet, voici que Marsile dévale de sa montagne avec dix bataillons tout frais; et, devant cette avalanche, Roland qui voit gisante la fleur de ses preux, en est réduit à regretter enfin son imprudence.

Le cor de Roland. — Appel désespéré. — Pris de remords, c'est lui maintenant qui va demander à son frère d'armes s'il ne faudrait pas sonner du cor. Mais Olivier l'en dissuade avec une tragique ironie : « Non, non! ce serait grande vergogne pour tous vos parents qui en porteraient l'affront toute leur vie, ce ne serait point là du courage ». C'est dire qu'il n'est plus temps de réparer une faute. Roland sent la piqûre du reproche, et la querelle risquerait de s'envenimer, si Turpin, qui l'entend, n'intervenait pour réconcilier les deux amis. Alors, sur son conseil (car il faut du moins que Charles *venge les morts, emporte leur corps, que ne mangeront ni chiens, ni loups, ni sangliers*), Roland sonne de sa trompe. Il y souffle d'un si furieux effort que de sa bouche « jaillit le sang vermeil », et que sa tempe est rompue : appel désespéré, longtemps prolongé, qui franchit les montagnes, et, à trente lieues de là, frappe les oreilles de l'empereur.

Dans l'écho lointain il reconnait l'âme du héros, et s'arrête inquiet : « C'est le cor de Roland, dit-il; certes il ne sonnerait pas, s'il n'était en bataille. — Non, reprend le traître Ganelon qui veut lui donner le change, de bataille il ne s'agit point. Pour un seul lièvre, Roland ne va-t-il pas cornant toute une journée avec ses pairs? Sans doute il est en train de rire. » Cependant, Roland continue de plus fort à « sonner l'olifant, à grande douleur, à grande angoisse ». Au râle éperdu de sa fanfare, le doute n'est plus possible. « Ce cor a longue haleine », s'écrie pathétiquement l'empereur. « Roland est en peine là-bas », réplique le duc de Naimes.... « Vous entendez que Roland se lamente. » Hélas! oui; mais, si rapide que soit la course de l'armée qui fait volte-face, en toute hâte, « hélas! que sert? Ils ont trop tardé »; car cinquante mille païens, « qui n'ont de blanc dans le visage que les dents », viennent d'assaillir cette poignée de survivants trois fois vainqueurs, et toujours vaincus.

La mort d'Olivier et de Turpin. — Rien de navrant comme

cette fin de bataille. Pourtant, Durandal ne cesse de flamboyer, et de foudroyer, à droite, à gauche. Mais contre une forêt, que peut la hache d'un seul bûcheron? Olivier est le premier qui va succomber. Blessé à mort, livide, aveuglé par son sang, mais rôdant sur le champ funèbre, Hauteclaire à la main, pour frapper encore à tâtons, le voilà qui, sans le savoir, rencontre son ami et, le prenant pour un païen, assène sur son heaume orné de gemmes et d'or un coup d'épée qui « le tranche jusqu'au nasal », mais sans atteindre la tête. Roland le regarde, et « doucement, suavement », lui adresse cette question : « Sire compagnon, l'avez-vous fait exprès? Je suis Roland, qui tant a coutume de vous aimer. Vous ne m'avez point défié, que je sache. » Et Olivier de répondre : « Je vous entends parler, mais point ne vous vois; Dieu vous voie, ami! Si je vous frappai, pardonnez-moi. — Je n'ai aucun mal, reprit Roland; je vous pardonne ici et devant Dieu. » Puis les deux frères d'armes s'inclinent l'un en face de l'autre, et se séparent pour aller mourir. Est-il adieu plus mélancolique et plus éloquent? Achille a-t-il pour Patrocle des larmes plus tendre, que celles de Roland pleurant ainsi son ami :

Bien des années, bien des jours, nous avons été ensemble.
Jamais tu ne me fis de mal; jamais je ne t'en fis :
Quand tu n'es plus, c'est douleur que je vive [1].

Olivier mort, l'agonie commence pour les deux survivants, Turpin et Roland. Navré de quatre épieux, l'archevêque perd tout son sang; mais il ne rendra l'âme qu'après avoir béni les douze pairs que Roland, à pied, ayant eu Veillantif tué sous lui, navré de trente coups, va chercher sur le champ de bataille, afin que leurs corps soient consacrés par la prière. Olivier est de ce nombre, et Roland pleure en le portant serré contre sa poitrine, puis se pâme.

La mort de Roland. — Adieux à Durandal. — Revenu de sa pâmoison, mais épuisé par ce dernier effort, il sent bien que son tour est venu; mais, avant d'expirer, le héros se redresse; car, pour que Durandal ne tombe pas aux mains des barbares,

1. Comparez l'Iliade, ch. XXIV, v. 3-12.

il essaye de la briser contre la « pierre brune ». Mais « l'acier grince sans se rompre, ni s'ébrécher ». Alors le héros exhale cette plainte : « Ah! sainte Marie, à l'aide! Eh! ma bonne Durandal, pour vous quel malheur! Puisque je me perds moi-même, je n'ai plus besoin de vous. Que nul du moins ne vous possède qui fuie devant un autre! Car vous fûtes longtemps tenue par un brave tel qu'il n'en sera jamais en France, la terre libre. » Puis, recueillant ses dernières forces, il frappe encore « le perron de sardoine »; mais le marbre vole en éclats sans que l'arme soit ébréchée. Alors lui reviennent en foule tous les souvenirs du passé : une vision de gloire traverse les ténèbres qui l'enveloppent : « En ai-je assez conquis avec toi de pays et de terres où règne Charles à la barbe fleurie? » Faudra-t-il donc laisser aux païens telle relique? « Seigneur Dieu le père, n'en laissez pas la honte à la France! » et le noble comte, plus qu'à demi mort, verse des larmes. Il s'étend à l'ombre d'un pin, il cache son olifant; puis, face à l'Espagne, sur le pic aigu, il clame et bat sa coulpe, et attend la délivrance :

A Dieu il a tendu droit le gant.
Et de sa main saint Gabriel l'a pris....
Mains jointes il est allé à sa fin.

La revanche de Charlemagne. — Voilà le point culminant du récit : il pourrait s'arrêter là; mais l'instinct de justice qui est au fond du cœur français ne put admettre que ce sublime désastre n'eût pas son lendemain de revanche. Même avant le dernier soupir de Roland, celle-ci a déjà commencé; car ses yeux défaillants ont vu fuir les Sarrasins épouvantés par le fracas des soixante mille clairons français qui répondirent à un appel suprême. C'est le signal de la poursuite irrésistible qui va noyer dans l'Ebre les débris des vainqueurs massacrés en pleine déroute. Jusqu'où Charles ne les pourchasserait-il pas, si un autre devoir ne lui imposait point la veillée du deuil? Car il faut que les martyrs de Roncevaux soient recueillis parmi les fleurs toutes vermeilles de leur sang, et que des mains pieuses les inhument en terre sainte. Déjà le cortège funèbre se mettait en marche quand tout à coup surgissent les renforts sarrasins que Baligant, l'émir de l'Égypte, avait mis sept ans à préparer.

C'est toute une armée portée par une flotte « dont les innombrables fanaux resplendissent de nuit sur la mer ». Une autre bataille va donc être livrée : l'issue en sera le combat singulier des deux chefs Charles et Baligant, où ce dernier succombe sous l'épée du roi très chrétien. Dès lors, c'est fait de Saragosse et de l'Espagne : cette conquête assure à Roland de triomphales funérailles, et l'empereur pourra regagner fièrement sa cité favorite, où Aude la belle tombera morte à ses pieds, en apprenant la mort de son fiancé. Quant à Ganelon, il sera jugé par ses pairs. Le ciel même le condamne : car, dans l'épreuve du champ clos, son champion est vaincu. Le traître, déjà livré aux cuisiniers de l'empereur qui l'avaient épilé et bâtonné, dès qu'on entendit le cor de Roland, périt écartelé, avec les trente parents qui se sont faits garants de son innocence; et le poème est clos par l'apparition de l'ange Gabriel qui ordonne à Charles d'aller au secours du roi Vivien, assiégé par les infidèles. Cette perspective de nouveaux labeurs ne nous déplaît pas. La devise des nations, comme celle du César de Lucain, doit être : « Rien n'est fait quand il reste quelque chose à faire », et il ne faut pas qu'alors un peuple gémisse, comme ici Charlemagne qui, « pleurant des yeux, et tirant sa barbe blanche », s'écrie : « Dieu ! si peineuse est ma vie ! »

Unité de composition. — Telle est cette conception qui, malgré les rudesses de la forme, mérite la place d'honneur parmi les chansons chevaleresques du moyen âge. Par la grandeur du dessin, la vérité des couleurs, la force de l'émotion, et la profondeur de l'accent, elle a même certains rapports de parenté avec les rares chefs-d'œuvre qui sont l'orgueil de quelques peuples choisis. Il convient du moins d'y admirer l'unité d'une composition soutenue, bien qu'il eût mieux valu que l'action finît avec son principal héros. Tandis que les récits des autres trouvères sont incohérents, confus et enchevêtrés de mille digressions, ici tout marche avec suite et avec une gradation dramatique : dans ce mouvement, cette logique et cette clarté se déclarent déjà les aptitudes de l'esprit français.

La sobriété du plan et la simplicité des moyens viennent peut-être de ce que le sujet n'est pas de pure invention. Sans doute, les circonstances accessoires de la scène primitive ont été alté-

rées ou falsifiées, et, par exemple, Charles qui, à la date de Roncevaux, n'avait pas plus de trente-cinq ans, est devenu un patriarche aux cheveux blancs; mais, le fond étant de tradition, le rapsode semble s'être fait scrupule d'y mettre du sien : il n'a été que l'interprète ému de la légende populaire.

Les caractères. — Charlemagne idéalisé. — Pape et Roi. — Pour ce qui est des caractères, ce serait se méprendre que de chercher, dans une naïve esquisse, cette variété de sentiments et ces nuances délicates où excelle la clairvoyance psychologique des grands poètes. L'art de distribuer les personnages sur des plans différents et de les subordonner en groupes distincts manque aussi à l'inexpérience d'un crayon rapide qui ne trace que des ébauches. L'action et les acteurs se déroulent donc comme sur le bas-relief d'une longue frise; mais les lignes maîtresses des physionomies sont marquées du moins avec franchise et par des traits énergiques.

C'est ainsi que la figure de Charlemagne a tout son relief et se détache en pleine lumière. Il ne joue plus ici le même rôle que dans ces épopées féodales, telles que *Renaut de Montauban*, qui se plurent à dénigrer la mémoire du grand empereur et à l'abaisser au profit de ses pairs ou des hauts barons ses rivaux. Elles raillaient en lui un vieillard vindicatif et faible, violent et impuissant, toujours berné par ses vassaux. Dans ces pamphlets du jongleur se trahit le parti pris de flatter les seigneurs dont il relève, et de ravaler l'autorité centrale qui faisait ombrage aux feudataires indépendants de Louis le Gros et de Louis le Jeune. Or la Chanson de Roland est inspirée par la ferveur d'une foi monarchique; car Charlemagne y représente l'idéal de la royauté reconnue par la nation et sanctifiée par l'Église. Il dépasse de la tête tous ses preux, sans excepter Roland lui-même, qui lui rend ce témoignage : « Jamais plus ne sera homme pareil d'ici au jugement de Dieu » (v. 1733). Il devient un patriarche que décore la majesté de sa verte vieillesse :

> Là, sied le roi, qui douce France tient;
> Blanche a la barbe et tout fleuri le chef,
> Bel a le corps et fière la prestance.
> A qui le cherche n'est besoin l'enseigner.
>
> (V. 116 sqq.)

Sa parole a toujours une auguste sérénité; mais son cœur n'est point impassible : aussi courroucé contre Ganelon que compatissant pour la belle Aude, il s'irrite, il s'indigne, il aime, il prie, il pleure; devant le corps de Roland, ses plaintes ont je ne sais quelle effusion de tendresse paternelle, et sa bonté justifie le dévouement de ses preux. Ganelon lui-même ne souffre pas qu'on l'insulte. La dernière pensée d'Olivier est pour le souverain qu'il ne reverra plus :

> Plus ne verrai le puissant empereur.
>
> (V. 2199.)

Le dernier coup d'épée de Roland venge un outrage fait à l'honneur de son roi :

> Va donc, brigand! non, Charles n'est pas fou;
> La trahison, jamais il n'en voudra.
>
> (V. 1192.)

Bien que tout-puissant, il n'a pourtant rien d'un despote; mais, tempérée par une bonhomie qui aime à entendre un langage sincère, — par exemple quand Roland lui dit :

> On vous loua de faire une folie, —

son autorité encourage le conseil ou la contradiction. Au milieu de ses ducs et de ses comtes, il consent à n'être que le premier entre ses pairs, et se rend à l'avis du plus grand nombre, non par faiblesse, mais par principe de conduite.

> Par ceux de France il veut tout gouverner.
>
> (V. 167.)

Nous retrouvons là comme un souvenir de ces parlements réguliers où Charlemagne assemblait deux fois chaque année tous les grands de son empire.

Il a d'autant plus de mérite à limiter son pouvoir qu'il est ici pape et roi tout ensemble; car il communique avec Dieu directement et sans médiation : par un privilège inhérent à sa double couronne, il a le droit de bénir et d'absoudre. Le Très-Haut n'a rien à lui refuser, et les héros d'Homère ne sont pas plus voisins

de l'Olympe que lui du ciel chrétien d'où les anges descendent pour le réconforter sur le champ de bataille. Il opère même des miracles, et peut, comme Josué, suspendre le cours du soleil. C'est de bonne foi qu'il se croit le ministre de la Providence; et voilà pourquoi le dénouement du poème nous laisse entrevoir en perspective les nouvelles aventures où devra se signaler encore le soldat du Christ :

Charles, rassemble les osts de ton empire,
Par force va dans la terre de Bire,
Au roi Vivien porte secours dans Imphe,
Car les païens assiègent cette ville,
Et les chrétiens t'y réclament et crient.
(V. 3994 sqq.)

C'est aussi pour rehausser la vaillance de Charles que le trouvère, au risque de troubler l'économie de l'action, nous le montre refoulant jusque dans sa capitale le chef de l'Islamisme.

Roland. — Le point d'honneur. — L'idéal chevaleresque. — L'amitié. — La grandeur de Charlemagne ne fait pourtant aucun tort à celle de Roland, chez lequel la bravoure guerrière du Cid s'associe à l'exaltation religieuse de Polyeucte. Dans les autres chansons de geste, la valeur des barons est souvent brutale, forcenée, impie. Un vieux fonds de barbarie germanique éclate par des violences qui ne respectent ni l'homme ni Dieu. Mais ici brille un idéal de générosité chevaleresque, et le courage est vraiment une vertu. Tout au plus pourrait-on reprocher au noble vaincu l'imprudente ardeur dont l'excès va le perdre. Il aime la gloire jusqu'à la folie. Mais nous n'osons l'en blâmer. Cette vivacité du point d'honneur n'est-elle point un signe de race auquel nous reconnaissons, je ne dis pas seulement le seigneur féodal du onzième siècle, mais les gentilshommes de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, ou plutôt le soldat français de tous les temps, celui de nos désastres comme de leurs revanches? Ajoutons que la douceur du héros est égale à sa fougue, et que Nisus, s'il est plus sensible et plus délicat, ne fut pas plus fraternel pour Euryale que Roland pour Olivier. Mais, si l'amitié fait battre ce cœur viril, l'amour a été banni de la vallée sanglante où les preux ne disent adieu qu'à leur roi, à la France et à leur épée. Le trouvère se contente d'assurer à son héros,

par un artifice adroit, le prestige du sentiment qu'il inspire à la belle Aude, sans lui en communiquer les molles défaillances. Sa fiancée apparaît un instant, mais seulement pour mourir de sa muette blessure. Le temps n'est pas encore venu où les chevaliers s'en iront portant à leur casque l'écharpe brodée par la dame de leurs pensées : ils n'ont pas ici de loisir pour rêver ou soupirer. Cette chaste sobriété est un nouvel argument qui démontre que le poème n'appartient point au douzième ou au treizième siècle, c'est-à-dire à un âge où les hommes de guerre allaient se transformer en paladins langoureux, sous l'influence des *gestes* romanesques du *cycle d'Arthur*.

Olivier : le courage réfléchi. — Turpin : la crosse et l'épée. — Olivier n'est pas moins intrépide, mais avec sagesse et sang-froid. On l'admire d'autant plus qu'il fait son devoir sans espoir de succès : car il a prévu la catastrophe et se résigne à périr, sans en vouloir à l'auteur de sa perte. Entre les deux compagnons d'armes il y a un contraste analogue à celui d'Horace et de Curiace. Née à la suite d'un duel mémorable où ils furent dignes l'un de l'autre, continuée à travers les batailles, et consacrée par une mort commune, leur amitié n'est guère moins touchante que celle d'Achille et de Patrocle.

Parmi les personnages secondaires, le plus original est Turpin, cet apôtre mitré d'un casque, crossé d'une lance, et prêchant au son du clairon. C'est le type de ces évêques francs que Charles Martel prenait volontiers parmi ses meilleurs capitaines. Depuis longtemps l'Église avait substitué l'idéal chevaleresque aux raffinements du bel esprit gallo-romain. Des prélats, neveux de Pépin le Bref, avaient siégé dans les conseils de Charlemagne, et commandé les armées, comme saint Adalhard et saint Wala, qui dormait si bien, en plein air, dans un sillon, avec une selle pour oreiller. Malgré les défenses formulées dans les conciles de 743, 803 et 813, le monde ecclésiastique se façonnait donc à l'image de la société féodale. En 844, l'évêque d'Albi se mit à la tête de son troupeau pour repousser une invasion de Sarrasins. Près d'Autun, saint Émilien, évêque de Nantes, anéantit un corps d'infidèles. La coutume de ces prouesses se perpétua si constamment qu'à Bouvines les exploits d'un évêque excitèrent non la surprise, mais l'admiration uni-

verselle. Cent ans après Charlemagne, François, évêque de Liège, prit l'épée contre les Normands; et dès lors, ne croyant plus qu'il lui fût permis de toucher les choses saintes avec des mains qui avaient répandu le sang, il pria le pape de lui adjoindre deux clercs pour les offices de son ministère. Il est donc naturel que Turpin s'anime de tout cœur à une lutte plus religieuse que politique. Du reste, avant et pendant l'action reparaît son caractère sacerdotal, et ses harangues sont d'un prêtre autant que d'un chevalier :

Clamez vos coulpes, criez à Dieu merci :
Je vous absous pour vos âmes guérir.
Si vous mourez, vous serez saints martyrs,
Sièges aurez dans le grand Paradis.
Français descendent, à terre se sont mis,
Et l'archevêque de par Dieu les bénit;
Pour pénitence leur enjoint de férir.
(V. 1127 sqq.)

En résumé, elle est très vivante cette physionomie qui rappelle à la fois saint Michel secouant son glaive de feu sur les mauvais anges, et le Moyne de Rabelais guerroyant avec Gargantua contre Pichrocole. C'est dans la bouche de Turpin que se rencontre ici la seule épigramme du trouvère contre les moines. Il n'en est pas moins bon chrétien. Quand il s'arme contre Abîme, le porte-étendard de Marsile, il s'écrie :

Ce Sarrasin semble fort hérétique;
Plutôt mourir que n'aller point l'occire.
(V. 1645 sqq.)

Ganelon. — L'ange déchu. — Dans tous ses grands malheurs, le peuple voit un traître. S'il n'existe pas, on l'invente. En 1870, nos soldats et nos paysans ne disaient-ils point : « On nous a vendus » ? Ce fut ainsi que Roncevaux fut expliqué par la trahison de Ganelon. Son caractère n'a pas la même simplicité que ceux dont nous venons de parler, car il se complique de nuances disparates. Sans les analyser par le menu, disons seulement que des degrés l'acheminent au crime. Noble, beau, riche, éloquent, valeureux, il ne devient félon que par jalousie. Encore se croit-il en droit de légitime défense. Avant d'ourdir sa per-

fidié, il prévient Roland, comme en un combat singulier, par un défi public lancé contre lui et les douze pairs. Aussi, dans son procès, se défend-il d'être un traître, parce qu'il a défié le comte. C'est une âme faible et soupçonneuse, que la haine égare jusqu'à la folie. L'orgueil le précipite dans l'abîme, ainsi que le disait un trouvère du XIIIe siècle, Bernard de Bar-sur-Aube, en ces vers de complainte où il fait allusion à sa chute :

C'est par orgueil, pour vrai nous le disons,
Qu'a trébuché en terre maint Baron,
Tout comme on fait (de vrai nous le savons)
Anges du ciel que leur rebellion
A fait tomber dans la perdition.

Les mœurs. — Poème féodal. — Abus de la force. — Le droit justifiant la cruauté. — De ce qui précède il résulte que tous les acteurs de ce drame appartiennent à une société où il n'y a que des chefs, derrière lesquels on ne voit pas de soldats. A peine soupçonne-t-on l'existence collective d'une foule anonyme qui pourtant, elle aussi, savait mourir avec courage, et dut rougir de son sang la vallée de Roncevaux. Ainsi le voulait l'esprit féodal; le peuple alors ne comptait pas; il ne se rencontre que par échappée furtive, dans la scène comique où Ganelon est livré aux valets de cuisine qui s'ébaudissent si cruellement à ses dépens (v. 1816-1830). Est-il besoin d'ajouter que cette aristocratie militaire a des mœurs encore barbares, et dont l'âpreté dégénère en un abus effroyable de la force? Lorsque Charles s'empare de Cordoue, il traite les mécréants comme feront plus tard les Espagnols avec les Indiens :

En la cité n'est resté nul païen :
Tous sont occis ou devenus chrétiens.
(V. 101-102.)

Jugez-en par l'entrée de l'empereur à Saragosse :

Il ordonne à mille Français de parcourir la ville,
Ils entrent aux mosquées et aux synagogues;
A coup de maillets de fer et de cognées,
Ils mettent en pièces Mahomet et toutes les idoles.
De sorcellerie, de mensonge il ne reste plus trace.
Charles croit en Dieu, et veut faire le service de Dieu.

Alors les évêques bénissent les eaux,
Et mènent païens aux baptistères.
S'il en est un qui résiste à la volonté de Charles,
Il le fait pendre, occire, ou brûler.
Ainsi furent baptisés plus de cent mille,
Qui deviennent bons chrétiens; seule, la Reine est mise à part.
Elle sera menée captive en douce France;
C'est par amour que le Roi veut la convertir [1].
(V. 3661 sqq.)

La cruauté n'est pas moindre, quand Ganelon subit son châtiment; on lui lie les mains et les pieds à quatre chevaux sauvages qui l'écartèlent :

Tous ses nerfs sont moult tendus,
Et tous ses membres de son corps s'arrachant,
Sur l'herbe verte se répand le sang clair.
(V. 3970 sqq.)

Son supplice entraine même celui des trente parents qui sont venus au plaid pour le défendre :

Alors, le Roi appelle un sien viguier, Basbrun :
« Va, pends-les tous à cet arbre de malheur,
« Par cette barbe dont les poils sont chenus.
« S'il en échappe un seul, tu es perdu, tu es mort.
(V. 3952 sqq.)

Il est vrai que ces rigueurs s'exercent toujours au nom de la justice, et avec une sorte d'innocence. Cette constante préoccupation du droit est même un des traits les plus saillants de l'état social qui sert de cadre au tableau. Toutes les fois qu'une action guerrière s'engage, elle s'inaugure par des vers tels que ceux-ci :

Païens ont tort, et chrétiens ont *droit*.
(V. 1045.)
. . . . . .
Charles *a droit* contre la gent païenne.
Dieu nous a mis à son vrai jugement.
(V. 3367-3368.)
. . . . . .
Vous le savez : contre païens *j'ai droit*.
— Les Francs répondent : Sire, vous dites vrai.
(V. 3411-3412.)

1. Elle s'appelle Bramimonde : Charlemagne la fait baptiser.

Les Sarrasins et les chrétiens. L'enthousiasme de la croisade. — C'est d'ailleurs l'unique différence qui existe entre les Francs et les Sarrasins. Par suite d'une assimilation ordinaire à la poésie primitive, ils se ressemblent tellement qu'on pourrait les confondre, sans la croyance qui les sépare. Bien des infidèles mériteraient en effet cet éloge donné à l'un d'eux :

> Fût-il chrétien, ce serait vrai baron.
>
> (V. 899.)

Quand le trouvère les appelle *félons*, il n'entend donc par ce mot que la trahison commise envers Dieu : car c'est un des préjugés du moyen âge de ne pas admettre la bonne foi dans l'erreur. Du reste, les vêtements, les armures, les coutumes et les institutions sont tout à fait analogues. Le pouvoir de Marsile est, comme celui de Charles, tempéré par un concile des grands. Blancardin s'appelle chevalier au même titre que les preux de France. De l'un et de l'autre côté, les chefs encouragent leurs vassaux par des promesses de fiefs en pays conquis. Les sectateurs du Coran et ceux de l'Évangile ont également des clercs et des chanoines. En un mot, il en est d'eux comme des Troyens et des Grecs, dont les mœurs se rapprochent au point qu'il est parfois malaisé de les distinguer.

La question religieuse étant seule en cause entre ces adversaires qui représentent surtout des cultes hostiles, on ne s'étonne plus de l'ignorance naïve qui se mêle à ces haines d'Église. On peut même dire que les anachronismes de la légende ne sont pas trop démentis par l'histoire. Par exemple, si les Francs du Nord, situés fort loin des Pyrénées, virent des Sarrasins dans tous les ennemis de Charlemagne, c'est qu'il n'y avait point encore de patrie sarrasine. L'unité du monde musulman tenait au nom seul de Mahomet, et, l'ignorance géographique aidant, l'invasion arabe eut d'abord un caractère cosmopolite. L'émir de Babylone ne vient-il pas au secours du roi Marsile? A plus forte raison, les races occidentales ne pouvaient-elles savoir au juste quelles étaient les prescriptions du Prophète. Aussi tous ses fidèles furent-ils indistinctement réputés des païens et des adorateurs d'idoles. Le trouvère dit que Marsile sert Mahomet, et « se réclame d'Apollon ». Après

la victoire de Charlemagne, ses soldats brisent des statues d'Apollon, de Mahomet et de Tervagant (idole germaine ou gauloise). Ces illusions du fanatisme se firent d'autant plus facilement accepter, que le sombre enthousiasme de la guerre sacrée travaillait alors toute l'Europe, et animait les cœurs au drame d'outre-mer.

L'approche de la première Croisade semble se révéler en effet dans l'intensité des sentiments qui inspirent ces purs soldats de la Croix. Ce sont bien des contemporains de Grégoire VII : on les reconnaît à une ferveur sereine, qui n'éprouve ni la crainte, ni le doute. L'idée du sacrifice, et nous ne savons quel accent de mélancolie résignée, est l'âme de ce poème austère où le merveilleux n'a rien d'artificiel et qui trahisse le procédé. Point de fées, d'enchanteurs, de magiciens, de mythologie amusante, et de fantaisie frivole, comme dans les romans prochains du cycle breton. Au lieu de paraître un jeu d'imagination, les miracles n'y sont que des actes de foi ingénue, dont le christianisme est aussi étranger aux superstitions romaines, celtiques ou orientales, qu'aux subtilités des doctrines théologiques. En résumé, nous avons sous les yeux l'image d'une société croyante, mais avant tout guerrière, où les hommes vivent en armes et dans les camps, mais non dans l'ombre du cloître et de l'école, sous une tutelle ecclésiastique.

Cette chanson mérite-t-elle le titre d'épopée? oui et non. — Rudesse de la forme. — Est-ce à dire que tous ces mérites nous autorisent à ériger en épopée la *Chanson de Roland*, et à l'appeler notre *Iliade* gauloise? Si la question s'adresse à des érudits et à des romanistes, la réponse pourra bien être affirmative. Quelques-uns même, en comparant Charlemagne et Agamemnon, Roland et Achille, Olivier et Patrocle, le duc Naymes et Nestor, croient voir entre les deux poèmes des rapports si curieux qu'ils les expliquent par des réminiscences. Il leur a semblé que notre antique rapsode avait entendu parler de son ancêtre grec; et, à l'appui de cette hasardeuse hypothèse, ils citent ce vers où se rencontre le nom d'Homère :

A Babylone il mande vers Baligant,
C'était l'Émir, le vieux d'antiquité;
Tout survivant à Virgile et Homère. (V. 2614 sqq.)

Ils rappellent combien étaient classiques, dès le haut moyen âge, l'Énéide et les traductions latines des informes abrégés de l'Iliade attribués à Dictys de Crète et à Darès le Phrygien d'où Benoît de Sainte-More tirera, un siècle plus tard, son *Roman de Troie*. Il ne serait donc pas impossible que certaines traditions de l'époque antique eussent passé dans les chansons de geste. Ne retrouvons-nous pas dans celle de Roland bien des formules qui rappellent les habitudes d'Homère? C'est ainsi que Charlemagne est toujours « l'Empereur à la Barbe fleurie », comme Achille « le Héros aux pieds légers ». Les chevaliers de Roncevaux ne cessent pas d'avoir « la chière (*mine*) hardie », et les femmes « un clair visage ». Tous les palais sont « marbrins », toutes les villes « de forts cités vaillans ». L'épithète homérique dite *de nature*, par opposition à l'épithète plus savante, dite *de circonstance*, fleurit donc ici en pleine terre. Nous n'y contredirons pas. Mais il serait téméraire d'exagérer la portée de ces similitudes fortuites, qui sont familières à tous les monuments des âges primitifs. C'est ainsi encore que, dans la *Chanson de Roland*, comme dans l'*Iliade*, tous les combattants se lancent des injures, avant d'en venir aux mains. Accordons seulement à des admirateurs trop complaisants que l'auteur de cette œuvre appartient à la vieille souche des grands aèdes, comme certains gentilshommes pauvres à qui la noblesse de leur sang donne le pas sur des parvenus fiers de leur vulgaire opulence. Par sa simplicité pathétique, et la franchise de son sublime, l'auteur anonyme du *Roland*, Théroulde ou tout autre, est donc moins éloigné d'Homère que tant de fastidieux versificateurs latins ou modernes, dont l'ambition usurpa le titre de poètes, et singea l'épopée.

Mais, s'il fait figure près de ses confrères du moyen âge, nous estimons que, vis-à-vis d'Homère ou de Dante, il redevient un simple ménestrel. Car, pour qu'une nation ait le privilège de produire un de ces chants immortels dont on ne cite que trois ou quatre apparitions victorieuses durant trois mille ans et plus, il faut un concours de circonstances qui firent défaut à la France du onzième siècle. La condition première de cette bienheureuse fortune est que ce peuple sache parler comme un homme, avant d'avoir perdu son cœur d'enfant. Or ne cher-

chons point ici les nuances d'un vocabulaire sonore, délicat, énergique, souple et varié, qui puisse donner aux idées le relief et la vie. Au lieu d'être une caresse et une volupté, le bégayement du trouvère est aussi rude à la gorge que blessant pour l'oreille, et sa langue, fort éloignée encore des qualités de limpidité et de grâce naissante qu'elle acquerra au douzième siècle, eût été réfractaire même au génie par son indigence, sa monotonie et sa rudesse. Sans nier les effets grandioses qu'une main hardie a parfois tirés d'un instrument si rauque ou si discordant, sachons donc juger les choses avec mesure; et ne comparons pas au Panthéon cette construction cyclopéenne dont les instinctives beautés ne sont que l'enfance de l'art, c'est-à-dire l'art de l'enfance.

Ici, les héros, les idées, les mots, tout semble de fer. La raideur de ce dialecte emprisonne la poésie ainsi que le chevalier sous sa pesante armure. La lettre morte étouffe la pensée vivante sous la pierre d'un tombeau. Pour atténuer cette impression, quelques-uns diront qu'il existe une convenance naturelle entre le sujet, les personnages et ce glossaire forgé dans le même métal que les épées des preux. On pourrait dire encore que ces hésitations de la parole ont le charme des choses qui commencent. Mais avouons plutôt qu'il faut un certain effort pour oublier ces gênes de la forme, et que les artifices des traducteurs les plus habiles ne les dissimulent qu'en s'écartant du texte outre mesure.

Idée de la patrie, et de son unité. — La douce France. — Toutefois, si rien ne compense la perfection du style, tout lettré français doit un fidèle souvenir à un poète qui, le premier, entrevit l'unité de la patrie sous le chaos des luttes féodales et dans le morcellement de ces provinces alors si distinctes de race, de langage, de mœurs et d'intérêts. La plupart des autres chansons de geste sont inspirées soit par un esprit tout local où s'exagère l'isolement du régime féodal, soit par des tendances cosmopolites qui correspondent à la vie aventureuse de la chevalerie errante. Tantôt la scène se circonscrit dans l'étroit horizon d'une seigneurie, entre les tourelles du château où le trouvère recevait l'hospitalité. Tantôt l'action se disperse et vagabonde dans le monde entier : alors

elle a pour théâtre tout l'espace compris entre Babylone et les Colonnes d'Hercule. Dans l'un et l'autre cas, le mot de *France* n'a jamais qu'une acception géographique. Or, ici, la légende est vraiment nationale : les acteurs ne sont ni Lorrains, ni Gascons, ni Provençaux, mais Français. On sent battre un cœur sympathique aux joies et aux deuils d'une mère commune à laquelle tous ses fils doivent leur sang. Il convient donc de vénérer, comme une précieuse relique, un poème qui, pour être plus voisin d'Ennius que d'Homère, n'en eut pas moins la gloire d'éveiller la conscience d'un peuple, et de lui apprendre la solidarité qui existe entre les membres d'une famille.

Seul poème inspiré par un désastre national. — Remarquons aussi, en terminant notre étude, que la *Chanson de Roland* est jusqu'ici le seul poème épique dont l'unique inspiration soit un désastre célébré du même accent qu'une victoire. Homère exalte Achille, et non Hector qui fut pourtant un plus grand cœur. Virgile sacrifie Turnus à Énée, bien que l'un défendit son pays, et que l'autre fût un agresseur injuste. Eschyle a célébré Salamine; mais les morts des Thermopyles n'ont pas été loués par la Muse épique : car, même parmi les poètes, la défaite a peu d'amis. C'est donc un honneur pour la France du XIe siècle d'avoir préféré Roncevaux à Tolbiac et à Poitiers, Roland à Clovis et à Charles Martel. Il fallait la générosité de l'âge chevaleresque pour immortaliser ainsi l'obscur défilé où les vaillants, écrasés par le nombre, donnèrent l'exemple du sacrifice. Dans cette pitié si tendre pour des vaincus se reconnaît l'exaltation de la foi militante qui allait bientôt courir à la mort comme au salut, et mériter les palmes du martyre sous le fer des infidèles. Assez d'autres ont fêté le succès pour que nous accordions la faveur d'une attention exceptionnelle à cette unique apologie du courage malheureux. Ce dernier titre suffirait, au besoin, à recommander le poème de Roncevaux, surtout aujourd'hui : car il y a des tristesses qui conseillent l'espérance, et des colères qui inspirent les vertus capables de mériter la revanche.

VILLEHARDOUIN

(1150?-1213?)

Avènement de la prose. La chronique au XIIe et au XIIIe siècle. Ce genre est tout national. — Dans toutes les littératures, la poésie apparait d'abord; car elle est le langage naturel de l'imagination, faculté qui prédomine chez les peuples adolescents. La prose ne se manifeste qu'à l'âge de raison, quand s'éveille la réflexion et, avec elle, le goût de la vérité. Alors pâlissent les fictions : peu à peu les héros légendaires s'évanouissent comme un rêve, et ce déclin de la Fable est signalé par l'avènement de l'Histoire qui, sous le nom de Chronique, tient encore à l'épopée, mais la réduit à des proportions humaines, et remplace le merveilleux par le sentiment de la réalité. Ce fut au XIIe et au XIIIe siècle que s'accomplit chez nous cette évolution. Jusqu'alors le clergé s'était comme réservé le privilège d'écrire l'histoire; mais il n'usait pas du langage vulgaire, et rédigeait ses chroniques en latin. L'évolution naturelle de l'esprit public qui le porte à faire succéder aux brillantes fictions de l'épopée la vérité relative des chroniques s'effectua chez nous d'autant plus sûrement qu'elle répondait aux instincts de notre génie; car, de tout temps, les hommes de race gauloise eurent le coup d'œil rapide, le jugement aiguisé, le propos alerte. De là vient qu'ils se plaisent à raconter, à se mettre en scène et à dire : « J'étais là; telle chose m'advint ». Même au fort de l'action, un Français songe d'avance au beau récit qu'il fera de l'événement où il figure. Comme le comte de Soissons, serré de près par les Sarrasins, avec Joinville, au ponceau de Mansourah, et s'égayant avec son compa-

gnon, pour se donner du cœur, tout Français s'écrierait volontiers : « Seneschaus, laissons huer ceste chenaille, que, par la coife Dieu, encore en parlerons-nous entre vous et moi de ceste journée es chambres des dames ».

Voilà ce qu'attestent ces nombreux Mémoires qui, depuis tant de siècles, comptent parmi les productions les plus curieuses de notre esprit national.

Nos chroniqueurs secondaires. — Nos chroniqueurs sont les continuateurs naturels des trouvères épiques, et leur succèdent comme les *logographes* aux aèdes dans l'ancienne Grèce. Les chroniques latines traduites et amplifiées en langue vulgaire ou *euromancées*, et les poèmes historiques *dérimés*, voilà la double source des chroniques françaises. Le Flamand *Henri de Valenciennes*, un contemporain de Villehardouin et son continuateur, paraît bien n'avoir fait que dérimer une des innombrables chansons du cycle des croisades. Plus de 50 chroniques françaises suivent celle-là, sans compter les latines, entre Villehardouin et Joinville. Les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, qui se continueront sans interruption, en français, jusqu'au XVe siècle, à partir de leur traduction du latin en 1274, par *dom Primat*, sont les plus considérables. Mais les *Récits d'un ménestrel de Reims* (1260) (selon le titre de l'édition de Wailly) et la compilation connue sous le nom de *Chronique d'Outre-Mer* sont de beaucoup les plus remarquables par le style. Elles ont, surtout la première, une aisance simple, du mouvement, du pittoresque. Celles du XIVe siècle n'offrent guère que leur intérêt historique et nous ne trouvons à citer parmi leurs auteurs que *Jean Lebel*, pour l'honneur qu'il a eu d'offrir d'abord un thème et un modèle à Froissart. Le genre se relève un peu au XVe siècle, entre Froissart et Commynes, avec Enguerrand de Monstrelet, le prolixe continuateur de Froissart, que Rabelais dit plaisamment « plus baveux qu'un pot à moutarde », puis avec Georges Chastellain, Jean Juvénal des Ursins, sans oublier Christine de Pisan.

Nos quatre grands chroniqueurs. Continuité de leurs chroniques respectives. — Nous nous arrêterons seulement ici aux maîtres chroniqueurs : Villehardouin, Froissart, Joinville et Commynes. Avant de les étudier séparément, remar-

quons qu'en fait, de Villehardouin à Joinville et de Joinville à Froissart — qui est plus séparé de Commynes par les idées que par le demi-siècle d'intervalle, — il y eut presque continuité, Joinville étant né moins de vingt ans après la mort de Villehardouin, et Froissart moins de vingt ans après celle de Joinville; et qu'ils vont nous présenter, en oculaires témoins, le tableau de près de quatre siècles de notre histoire nationale.

I

L'HOMME

Sa vie et sa personne inégalement connues. — La vie et la personne de Geoffroy de Villehardouin nous sont surtout connues par sa chronique, c'est-à-dire très inégalement. Après l'avoir lue, il semble qu'on n'ait plus rien à apprendre sur son esprit et sur son caractère, mais l'extraordinaire *roman d'aventures* qui fut sa vie reste plein d'obscurités. Nous ne savons les dates de sa naissance et de sa mort qu'approximativement. Sur les causes premières de sa haute fortune et sur la manière dont il gouverna les fiefs qu'il s'était taillés à coups d'épée, en plein empire grec, il a fait un silence auquel nous suppléons mal.

Faits connus de sa vie. — Le héros historique d'un « roman d'aventures ». — Nous savons pourtant qu'il naquit au château de Villehardouin, à sept lieues de Troyes, entre 1150 et 1164, qu'il était le cadet de sa famille, que sa femme s'appelait Jeanne, qu'il en avait eu deux filles et deux fils, que, dès 1191, il avait exercé la très haute charge de maréchal de Champagne, et qu'il était le confident et le conseiller de Thibaut III, dont il avait même porté l'hommage à Philippe Auguste, quand survint la quatrième croisade.

Dès la première heure, nous l'y voyons remplir et garder jusqu'au bout un rôle essentiel qu'il devait moins à sa naissance qu'à ses qualités de politique et d'orateur. Au commen-

cement de 1201, il est à Venise, parmi les six délégués qui viennent demander des vaisseaux à la sérénissime république, et, bien que le brillant poète Conon de Béthune soit un de ses compagnons, c'est lui qui, au nom de l'ambassade, harangue dans Saint-Marc « tout le peuple humblement » et emporte son suffrage. C'est lui encore qui, après la mort de Thibaut, chef désigné de la croisade, fera choisir pour nouveau chef Boniface, marquis de Montferrat. Puis, surveillant les manœuvres de ceux qui veulent scinder l'armée, *dépecier l'ost*, il s'emploiera à courir après les dissidents, à les ramener à bord des vaisseaux vénitiens et à les conduire d'abord à Zara, puis à Constantinople, au gré des politiques dont il était l'agent. C'est lui enfin qui exposera à Isaac les conditions des croisés souscrites par son fils Alexis, et qui portera bravement le défi des barons au père et au fils restaurés et peu empressés à payer leur dette, d'ailleurs si onéreuse.

Pour prix de ses négociations, de ses harangues et de ses coups d'épée, il sera maréchal de Romanie, seigneur des villes de Trajanople, de Macra, et de l'abbaye de Véra. Il dirigera l'admirable retraite d'Andrinople à Rodosto, aura successivement la confiance des deux empereurs Baudouin et Henri, négociera leur réconciliation avec leur rival et son ancien seigneur Boniface, devenu roi de Thessalonique, amènera à Henri sa fiancée, la fille de Boniface, et verra joindre à ses fiefs la ville de Messinople (1207). Il continuera à les défendre, à la pointe de l'épée, contenant ses soldats avec le sang-froid éprouvé qui lui fait faire face au péril, sans diminuer sa joie d'y échapper, ou les enlevant d'un mot héroïque comme celui que lui prête Henri de Valenciennes : « Ki por Diu morra en cette besoigne, s'ame (*son âme*) en ira toute florie en Paradis ». Nous voyons par une lettre d'Innocent III qu'il vivait encore en 1212; mais il était mort en 1213, car, à cette date, son fils Érard porte le titre patrimonial de seigneur de Villehardouin. Dès le XIVe siècle, sa descendance directe s'éteignit et bientôt aussi celle de son neveu Geoffroy. Ce dernier, hardi compagnon, avait suivi les traces de son oncle, s'était conquis en Morée un fief princier et avait fait flotter la gothique bannière des Villehardouins sur ces tours féodales qui hérissent encore la vallée classique de

l'Alphée, dominant de leurs fiers créneaux la plaine où gisent les ruines sacrées d'Olympie.

Caractère de Villehardouin. — Voilà ce que nous savons de la vie de ce baron champenois, également versé dans la tactique des cours et dans celle du champ de bataille, aussi rusé que brave, non moins religieux qu'ambitieux, accommodant à merveille les intérêts du ciel et ceux de la terre, d'ailleurs type parfait du loyalisme féodal et héros très clairvoyant d'aventures prodigieuses. Il n'y perdit pas plus le cœur que la tête. Nous savons en effet que, bien loin d'oublier dans ses beaux fiefs d'Orient *le doux pays de France* et les hommes de son lignage, il ne cessait d'envoyer dans sa lointaine Champagne de beaux cadeaux, parmi lesquels le plus précieux, à nos yeux, fut le petit livre où « li mareschaus de Champaigne et de Romenie » dicta, pour être lus par-delà les mers et les temps, ses hauts faits et ceux de ses compagnons d'aventure. Ce ne fut pas peine perdue, car son récit eut dès le XIIIe siècle une vogue qui le fera réimprimer au XVIe, et que la postérité a consacrée, en y saluant le premier en date des chefs-d'œuvre de la prose française.

II

LE CHRONIQUEUR.

Sujet de la chronique de Villehardouin. — Le sujet de la chronique de Villehardouin est la quatrième croisade, depuis l'an 1198 — où Foulques, curé de Neuilli, commençant à « parler de Deu par France et par les autres terres entor », et à faire miracle, reçoit d'Innocent III la mission officielle de prêcher la croisade — jusqu'à l'an 1207, où Boniface, percé d'une flèche bulgare, meurt au champ d'honneur. Cette période de neuf ans comprend : les négociations préliminaires; le traité avec les Vénitiens; cette expédition sur Zara (1202) qui doit payer les vaisseaux prêtés par Venise; les discordes des croisés, dont une partie veut marcher directement sur la Syrie, sans passer par

Constantinople; les deux prises d'assaut de Constantinople, d'abord pour rétablir Isaac et couronner Alexis (1er août 1203), puis pour détrôner l'usurpateur Mourzouphlos; la confiscation de l'empire grec et la fondation de l'empire latin (16 mai 1204); enfin l'interminable série des assauts que les nouveaux possesseurs ont à essuyer, suivant le proverbe *qui terre a, guerre a*, de la part de Joannis, roi de Bulgarie, et de Théodore Lascaris, patriote grec. Les épisodes les plus intéressants de cette petite Iliade sont : la défaite d'Andrinople (1205), où Baudouin est pris par Joannis et à la suite de laquelle Villehardouin ramène à Rodosto et de là à Constantinople les débris de l'armée; la délivrance du château du Chivetot (Cibotos) assiégé par Lascaris; et la mort de Boniface, laquelle termine la chronique.

Véracité de Villehardouin. — Villehardouin n'a d'autres sources que ses souvenirs. Quand il répète : « Et bien tesmoigne *li livres* », c'est sa chronique même qu'il vise par cette expression *li livres*, habituelle aux trouvères en tous genres, et non quelque autre relation des mêmes faits, comme on l'a cru à tort. Il ne relève donc que de lui-même, et, comme il écrivait sous la dictée des faits dont il avait été le témoin et l'acteur, son coup d'œil de capitaine semble devoir lui tenir lieu de critique historique.

Objections contre son autorité historique. — Deux réticences graves. — Pourtant son autorité a reçu en ces derniers temps de rudes atteintes. C'est que, s'il était admirablement doué et placé pour tout voir et tout savoir, on a acquis la preuve qu'il était loin d'avoir tout dit.

Sans entrer dans les détails de cette controverse historique [1], nous relèverons les deux principaux reproches faits au maréchal de Champagne, sur ses réticences.

La déviation de la croisade. — Villehardouin bon vassal, mais diplomate envers la postérité. — Le premier est d'avoir été le confident muet — d'aucuns disent le complice — du plan concerté peut-être, vers la fin de 1201, entre Philippe de Souabe, son beau-frère Alexis, Boniface et les Vénitiens, dans

1. Cf. A. Debidour (*les Chroniqueurs*, 2e série, p. 68 sqq. Paris, Lecène et Oudin), et A. Jeanroy (*Extraits des chroniqueurs*, p. 6 sqq. Paris, Hachette, 1892).

leur intérêt commun, pour faire dévier la croisade vers Zara et Constantinople, au mépris des serments des croisés et des objurgations réitérées d'Innocent III. Mais rien ne prouve que ce plan aurait été conçu par les Vénitiens, dès qu'ils signèrent le traité de 1201, dont Villehardouin avait été le principal négociateur, et tout indique au contraire qu'il serait né de circonstances ultérieures à ce traité. D'ailleurs, en prêtant les mains à cette transformation de la croisade sainte en une entreprise militaire et politique, qui ne fut en somme qu'un acte de grande piraterie et parfois d'exécrable vandalisme, Villehardouin put croire et dut croire un moment qu'il prenait le chemin de Jérusalem, sinon le plus court, du moins le plus sûr. Et puis la soumission promise de l'Église grecque au souverain pontife, le dessein conçu et achevé de « conquerre la terre et mettre à l'obédience de Rome » achevaient de rassurer sa conscience, même sur son installation définitive en Romanie! D'ailleurs il suivait son suzerain : là était le sommaire de ses devoirs tout féodaux, ceux pour la violation desquels il n'a pas assez d'invectives à l'occasion. Et à la suite de son seigneur il frappait les grands coups qui évitent la mauvaise chanson, comme dit Roland :

> Or guart cascuns que granz colps i empleit,
> Male cançun ja cantée n'en seit!

Ajoutons que, en sa qualité de diplomate, il ne se croyait pas obligé de tout dire. Mais ici son silence est excusable; ce qui ne l'est pas, c'est ce qu'il dit, traitant en déserteurs les dissidents qui avaient pour excuses leur piété et les ordres formels du pape, c'est-à-dire l'esprit et la lettre de leur engagement.

Tyrannie et vandalisme des croisés. — Villehardouin fait blanc de son épée. — Le second reproche adressé à Villehardouin est encore relatif à une réticence dont l'importance historique est moindre, mais dont la portée morale est plus grave. Il s'agit du silence qu'il garde ou du peu qu'il rapporte sur les actes de cruauté et d'intolérance, d'exaction et de pillage par lesquels les croisés souillèrent leur victoire et dont Innocent III nous est un garant plus sûr, et aussi indigné d'ailleurs,

que le témoin oculaire, l'historien grec Nicétas. Muet sur le bon droit des patriotes grecs, sur le stupide vandalisme des croisés, Villehardouin n'a d'indignation que pour ceux qui n'apportent pas leur butin à la masse commune. Pour le reste il fait blanc de son épée. C'est, par exemple, un singulier prétexte pour déposséder les gens que d'invoquer leurs méfaits : « Or oiez se ceste genz devoient terre tenir ou perdre ! » Le maréchal de Romanie n'a ici d'autres excuses que ses préjugés et son ignorance.

Une vérité de chancellerie. — Ce qui rend Villehardouin peu sympathique. — Mais, ces réserves faites, on ne peut accuser Villehardouin d'avoir altéré les faits qu'il rapporte, et il avait le droit d'écrire : « Ce tesmoigne Jofroiz de Villehardouin li mareschaus de Champaigne qui ceste ovre traita ». Il n'a pas tout dit, mais ce qu'il dit est vrai, « à son escient, par verté ». C'est ce qu'on appelle une vérité de chancellerie, et c'est ainsi que notre madré Champenois crut concilier pour la postérité ses doubles devoirs d'historien et de diplomate.

Certes il a fait des calculs plus habiles que celui-là, car son autorité en est fort diminuée sur des points essentiels, et il n'obtient pas la sympathie de ses lecteurs, malgré les preuves éclatantes de sa bravoure réfléchie, de sa fidélité de vassal, et même du grand talent d'écrivain que nous allons faire ressortir.

III

L'ÉCRIVAIN

Composition de sa chronique. — La chronique de Villehardouin a été intitulée par les éditeurs : *la Conquête de Constantinople*. Ce titre désigne mal de simples mémoires dictés, au fil des événements, probablement pour être récités en public, comme en témoignent ces formes prémonitoires, si fréquentes parmi ses récits : « Seignor, sachiez.... Or oiez... », etc. Aussi toute recherche de l'effet en est-elle absente, dans le détail des

narrations ou des harangues, comme dans l'ensemble de la composition.

Sa narration. — Son pittoresque. — Ses récits de bataille ont, dans leur ordonnance, la précision technique d'un rapport d'état-major, mais ils sont rehaussés çà et là, au courant des faits, par des traits descriptifs ou pathétiques, d'autant plus saisissants qu'ils sont plus inattendus et plus courts. Par là il rappelle Thucydide. On peut citer comme de curieux spécimens de sa manière en ce genre : tout le récit de la défaite et de la retraite d'Andrinople, celui de la délivrance du Chivetot, ou encore celui de l'appareillage de la flotte à Corfou où éclate le mâle orgueil du soldat devant le spectacle de sa force. Le voici : « Et bien tesmoigne Jofroiz li mareschaus de Champaigne, qui ceste uevre dita (qui ainc n'i menti de mot à son esciënt, si come cil qui a touz les conseuz (*conseils*) fu), qu'onc si bele chose ne fu veüe. Et bien sembloit estoire (*flotte*) qui terre deüst conquerre; que tant qu'on pouoit veoir a ueil ne pouoit on veoir se voiles non (*sinon*) de nés et de vaisseaus, si que li cuer des omes s'en esjoïssoient mout [1]. »

Certes il est bien loin d'éprouver devant les merveilles de Constantinople l'émotion bavarde de son contemporain Robert de Clari. A la vue de la capitale de l'Orient il se bornera à noter la richesse et la hauteur des monuments, « ces halz murs et ces riches tours,... ces riches palais et ces haltes yglises ». S'il honore d'une attention plus particulière la colonne de Théodose, « une des plus haltes et des mielz ovrées de marbre qui onques fust veue », c'est qu'on va précipiter Marchuflès de son sommet [2]. Néanmoins ces traits suffisent à témoigner de son émotion et la communiquent. Quel pathétique par exemple dans ce cri du barbare stupéfait à l'aspect de Constantinople : « Et sachiez que il n'i ot si hardi cui la chars ne fremist », suivi de cette remarque virile : que chacun alors regarde ses armes ! Il ne s'attarde pas décrire, au matin d'une bataille, la beauté du ciel et le chant des oiseaux, comme son continuateur Henri de Valenciennes.

1. Cf. *Extrait des chroniqueurs*, p. 48 sqq. ; p. 66 sqq. ; p. 79 sqq. Hachette.
2. Cf. au contraire l'admiration prolixe de Robert de Clari pour les monuments en général et les colonnes en particulier (cf. *Extraits des chroniqueurs*, p. 127 sqq. Hachette).

Pourtant il notera le paysage d'un trait rapide, dans le goût des vieux trouvères.

Clers fut li jurz e belz fut li soleilz,

dit l'auteur de *Roland*, au jour de Roncevaux, et Villehardouin, au matin de l'assaut de Constantinople, notera aussi sobrement : « E li matins fu beaus, un pou après le soleil levant ». Il rencontrera même, toujours sans le chercher, le pittoresque des mots, outre celui des choses, par exemple quand il montre l'usurpateur Marchuflès « chauçant les hueses (*houseaux*) vermeilles du mort », ou qu'il s'écrie devant les flots des *Grieus* (*Grecs*) sortant de Constantinople : « cil avoient si grant foison de gent, que tuits fuissiens *noié* entr'aus (*noyés parmi eux*) ».

Les harangues dans Villehardouin. — Les discours qu'il rapporte sont vigoureux et directs, et permettent d'affirmer qu'il était le plus éloquent des croisés, le mieux *emparlé*, pour lui appliquer une de ses expressions. Nous citerons : pour son pathétique, sa harangue au peuple de Venise; pour sa fermeté, celle à Isaac, et pour sa mâle concision, celle où il décide le doge à la retraite et qui tient en deux phrases, que voici : « Sire, vous veez la mesaventure qui nous est avenue : perdu avons l'empereur Baudouin et le comte Loueïs, et le plus de nostre gent, et de la meilleur. Or pensons deu remanant garir; que se Dieu n'en prent pitiez, nous somes perdu [1]. » Il a su la mort de ses compagnons d'armes, en guise d'oraison funèbre, des phrases courtes comme des épitaphes et d'un style tout lapidaire; ainsi sur Thibault : « Chaques hom de son aage ne fu plus amés de ses homes ne de l'autre gent », ou encore sur Boniface dont la mort tragique clôt sa chronique : « Ha las! come doulereus domage ci ot à l'empereeur Henri et à touz les Latins de la terre de Romenie, de tel ome perdre par tel mesaventure, un des meilleurs barons et des plus larges, et des meilleurs chevaliers qui fust en remanant (*dans le reste*) deu monde! »

Le style de Villehardouin. Analogies entre sa chronique et les chansons de geste de la bonne époque. — Ainsi le trait dominant du style de Villehardouin, dans la narration

1. Cf. *Extraits des chroniqueurs*, op. c., p. 71 et *passim*.

comme dans les harangues, est, outre la limpidité des expressions et la netteté du contour des phrases, une sobriété poussée jusqu'au laconisme. On a cherché la cause de ce laconisme sévère dans l'indigence et la rudesse de sa langue. Pour voir l'insuffisance de cette explication, il suffit de se rappeler la fluidité de style des trouvères épiques et lyriques de l'âge précédent. Or cette fluidité, bien loin de se figer dans la prose de l'âge suivant, deviendra l'abondance quelque peu fastidieuse d'autres prosateurs presque contemporains de Villehardouin, comme les romanciers en prose du cycle breton. Elle se retrouve dans les chroniques de Henri de Valenciennes et de Robert de Clari, sans pousser jusqu'au ménestrel de Reims déjà si raffiné. En réalité, Villehardouin fit de la langue du XIIe siècle, si claire, si rapide et déjà si française, un usage adapté à la nature de son esprit. Sa concision est voulue. C'est le capitaine qui partout donne le ton aux récits de batailles; c'est le diplomate qui *met en clair* les intrigues: c'est l'orateur d'affaires qui coupe court aux développements de pure rhétorique. Voilà pourquoi Villehardouin a retrouvé, pour son compte, la sobriété qui est la caractéristique de nos meilleures *gestes*. C'est là la ressemblance la plus réelle qu'il ait avec leurs auteurs anonymes, et nous venons de voir qu'elle tenait à des causes toutes personnelles.

Villehardouin, Hérodote et Jules César. — Dans le voisinage de la décadence des chansons de gestes, il est une exception; et il diffère autant des chroniqueurs qui l'entourent ou le suivent immédiatement, que le Roland diffère des prolixes romans bretons ou *antiques*.

Sans doute, ce premier en date de nos chroniqueurs succède aux trouvères épiques, comme Hérodote à Homère. On a même pu signaler chez lui l'impersonnalité *objective* du poète épique, quelques formules importées directement de nos épopées, et notamment ce procédé si caractéristique de la naïveté de tous les temps, depuis Homère jusqu'aux *Contes de ma mère l'Oye*, qui consiste à exprimer les mêmes choses dans les mêmes termes, à l'occasion, avec les légers changements nécessaires, *mutatis mutandis*, comme disent les scoliastes. Il n'est pas jusqu'à la division de son récit en paragraphes, semblables aux

laisses des trouvères, qui ne contribue à donner à sa chronique une allure épique. Mais insister sur ces ressemblances superficielles, ce serait s'exposer à rapprocher Villehardouin de cet Henri de Valenciennes qui lui fait suite, et qui se borna à *dérimer* une des gestes du cycle des croisades : or on ferait par là le plus grand tort à son originalité. Ce serait la méconnaître tout à fait que de persister à le rapprocher d'Hérodote, conformément à une tradition de la critique, qui est une erreur de perspective historique. Notre Hérodote — si l'on tient à ces rapprochements de noms, toujours plus intéressants que précis, mais consacrés, — c'est Joinville, ou mieux encore Froissart.

Le chef-d'œuvre de l'antiquité auquel il faudrait comparer les mémoires de Villehardouin — pour la précision militaire du récit, pour la brièveté impérieuse des harangues, pour la lucidité et l'effacement discret, ou, comme on dit, pour l'objectivité de l'auteur, et, risquons le mot, pour l'atticisme relatif du style, et même pour l'habileté diplomatique des réticences, — n'est-ce pas les Commentaires de César? Ils sont *nus, droits, élégants*, disait Cicéron de ces derniers, et nous avons montré à quelles réserves près, *mutatis mutandis*, cet éloge s'appliquerait à la chronique de Villehardouin.

JEAN SIRE DE JOINVILLE

(1224-1317)

HISTOIRE DE SAINT LOUIS

I. — Faits historiques.

Joinville. Sa biographie. Date de ses Mémoires. — En dehors des six années que Joinville passa dans la compagnie du roi saint Louis, sa vie ne nous offre rien de saillant. De la pleine lumière qu'il dut alors à cette auguste amitié, il retomba dans l'ombre d'une fortune modeste, et redevint ce qu'il était, un gentilhomme champenois, seigneur d'un castel qui pouvait armer neuf chevaliers et sept cents hommes de pied, exerçant à la cour du comte Thibaut la charge de sénéchal, qui lui venait de son bisaïeul, et centralisait tous les pouvoirs civils et militaires de Champagne, sous la haute autorité dudit comte. Le manoir où il naquit, vers 1224, deux années avant le règne de Louis IX, se dressait sur l'une de ces collines boisées qui, surplombant des gorges profondes, dominent la coquette cité de Joinville et commandent le cours de la Marne. Bien qu'apparentée, du côté maternel, à la maison d'Allemagne, sa famille n'était pourtant que de moyenne noblesse. Élevé près des comtes de Champagne, qui goûtaient fort la *gaie science*, témoin les chansons célèbres par leurs inspirations courtoises, de ce Thibaut IV dont il fut d'abord l'écuyer tranchant. C'est même en cette dernière qualité que, tout jeune encore, il entrevit pour la première fois la Cour de France, à l'occasion

des fêtes que donna Louis IX, en 1241, à Saumur, quand son frère Alphonse reçut l'investiture du comté de Poitiers.

Il entrait dans sa vingt-quatrième année, lorsqu'en 1248, à Pâques, le lendemain du jour où lui était né un fils, il manda ses vassaux pour leur dire : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et je ne sais si j'en reviendrai. Or, avisez : si je vous ai fait quelque tort en quelque chose, je vous le réparerai de point en point. » C'était pratiquer dans ses domaines l'exemple du roi dont il devait mériter l'affection et partager les périls, parmi les hasards de cette malencontreuse croisade d'où il ne revint que six ans après, et encore grâce à sa bonne chance. A la Mansourah, son cheval recevra dix-sept blessures : pour sa part, Joinville en aura cinq. Il sera fait prisonnier le mercredi 6 avril 1250, et délivré le 6 mai, au lendemain de l'Ascension. Il mettait à la voile pour le retour en France le 25 avril 1254 : il débarquait le 17 juillet. Dès lors il ne quittera plus son château que pour aller, de temps en temps, rendre ses hommages au maître dont il ne s'était séparé qu'avec une profonde tristesse. Au mois de décembre 1254, nous le retrouvons à Paris négociant le mariage qui se conclut en 1255 entre Thibaud V, roi de Navarre et comte de Champagne, et Isabelle, fille de Louis IX. Il dut assister aussi à la cérémonie qui, le 4 décembre 1259, consacra le traité de paix signé par les rois de France et d'Angleterre. En cette même année, il siégea dans le parlement où fut jugé le différend de l'archevêque de Reims et de l'abbé de Saint-Remi. Sept ans plus tard, il prit part au Conseil où il fut décidé que le comté de Dammartin serait restitué à Mathieu de Trie. C'est encore à titre de témoin qu'il nous parle de la séance où le saint roi se croisa pour la seconde fois, le 25 mars 1267. Il eut alors le regret de ne point s'engager dans une aventure dont il prévoyait la funeste issue; et un songe vint à propos confirmer une résolution que justifiait la crainte des malheurs publics. Dans son sommeil, il avait vu le roi agenouillé devant un autel, et plusieurs prélats le revêtant d'une serge rouge de Reims. Or, suivant son chapelain, la serge annonçait que la croisade serait de *petit exploit*. Enfin, il figura, en 1282, dans l'enquête faite à Saint-Denis pour préluder à la canonisation de son roi, et, en 1298, dans la levée

du corps saint. Il entendit l'oraison funèbre prononcée par le frère Jehan de Samois, qui, en célébrant la loyauté du roi, invoqua le témoignage de Joinville, lequel n'avait garde de se faire là l'avocat du diable, car il consacra à saint Louis un autel dans sa chapelle de Saint-Laurent, à Joinville.

Ce fut peu de temps après qu'il entreprit ses Mémoires, pour satisfaire au désir de la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, et mère de Louis le Hutin. Comme elle mourut, le 2 avril 1305, avant que l'œuvre eût été terminée, Joinville dédia son livre au fils de cette princesse, Louis le Hutin, qui n'était encore que roi de Navarre, par conséquent vers 1309. En 1315, convoqué sous l'oriflamme pour marcher contre les Flamands, le vieillard, toujours vert, répondit à cet appel, comme l'atteste une lettre écrite au roi dans cette occasion [1]. Revenu de cette campagne vers 1317, il mourut le 16 juillet 1317, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Valeur relative des manuscrits. L'exemplaire de Louis le Hutin, 1309. Les textes de Bruxelles, de Lucques, de M. Brissart-Biné. — Quant au principal monument de sa reconnaissance, il fallut plusieurs siècles pour qu'il put être restauré dans sa simplicité primitive, à peu près tel qu'il fut dicté par l'aimable sénéchal dont l'imagination restait si fraîche, en dépit de ses cheveux blancs. Il est du moins certain que nous n'avons pas le texte original offert à Louis le Hutin, non plus que les copies faites peu de temps après, du vivant même de l'auteur, notamment celle qu'il avait dû garder en ses archives. Après la mort du roi, le précieux parchemin n'est signalé ni parmi les vingt-neuf volumes de sa bibliothèque, ni dans l'inventaire de sa veuve, la reine Clémence, ou de Jeanne d'Évreux, épouse de Charles le Bel. Il est vrai que le catalogue de Charles V et Charles VI mentionne, en 1414, un texte qui fut ou l'original ou une copie récente [2]. Mais, depuis, ses traces ont été perdues.

1. Elle est datée du second dimanche de juin 1315. Voir édition *de Wailly*, in-4, p. 449.

2. Il est ainsi désigné : « Une grant partie de la vie et des fais monseigneur Saint Loys que fist faire le seigneur de Jaunville; très bien escript et historié. Escript de lettres de forme en françois à deux colombes; commençant au deuxième folio *et por ce que*, et au derrenier : *en tele maniere.* »

De tous les exemplaires qui ont échappé à ce naufrage, le plus ancien est celui de la Bibliothèque nationale, inscrit sous le n° 2016. Il avait appartenu aux ducs de Bourgogne, et fut rapporté de Bruxelles par le maréchal de Saxe, comme un trophée de sa campagne de 1744. Si l'on en juge d'après les formes de l'orthographe qui rappelle le français parlé sous Charles V, et dut être rajeunie, ce texte remonte à la fin du XIVe siècle [1]. Pourtant, malgré ces altérations, il est sans contredit le plus pur : aussi a-t-il justement servi de base à nos éditions savantes, depuis Capperonnier (1764) jusqu'à M. de Wailly (1867-1874).

On connaît encore un autre manuscrit d'autorité moindre. Découvert à Lucques par Sainte-Palaye, en 1741, il date probablement du XVIe siècle; mais il a conservé parfois l'empreinte du texte primitif que le scribe eut sous les yeux. Il provenait de la Duchesse Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et seigneur de Joinville [2]. En 1540, elle l'avait communiqué à Louis Lasseré, chanoine de Saint-Martin de Tours, qui en usa pour composer un *Abrégé de l'histoire de saint Louis*.

Enfin, un particulier, M. Brissart-Biné possède un troisième texte, qui doit être de la même époque, comme le prouvent les méprises du transcripteur qui, ne sachant pas les règles du vieux français, par exemple celle de l'*s* [3], prend souvent des singuliers pour des pluriels, ou change absolument le sens de mots tombés en désuétude. Du reste, ces trois leçons ne se distinguent que par des variantes grammaticales : car, pour ce qui est du fond des choses, il y a presque partout concordance.

Les principales éditions, de 1547 à 1874. — Il convient de citer aussi, mais seulement pour mémoire, deux manuscrits

1. Les retouches sont analogues à celles que l'on constate sur le second manuscrit des *Miracles de saint Louis*, — ouvrage du confesseur de la reine Marguerite —, dont nous avons le texte primitif, contemporain des mémoires de Joinville.

2. Il est coté, à la Bibliothèque royale de Lucques, n° 206, supplément français. Sur la première page, une miniature représente Joinville offrant son livre à Louis le Hutin.

3. Cette règle attribuait à la plupart des substantifs masculins l'*s* au singulier, quand ils étaient le sujet de la phrase. Cette lettre disparaissait au cas régime. L'inverse avait lieu au pluriel, pour les mêmes fonctions syntaxiques des mêmes mots. — Les deux manuscrits du XVIe siècle durent être copiés sur l'original conservé au château de Joinville.

qui ont péri : celui du roi René de Sicile, et celui de Laval rencontré en 1616 dans les papiers d'un ministre protestant. L'un servit à l'édition publiée à Poitiers, en 1547, par Pierre de Rieux qui, la dédiant à François Ier, se vante d'avoir su « polir son auteur, et le dresser en meilleur ordre ». L'autre fut le modèle reproduit, non sans des retouches trop nombreuses, par Claude Ménard, en 1617. Tous deux furent collationnés par Du Cange qui, en 1668, essaya de les corriger par une mutuelle recension. C'était le premier pas de la critique; mais l'épée du maréchal de Saxe fit plus pour Joinville que la plume des savants. Car c'est au texte de Bruxelles que nous devons la bonne fortune de pouvoir lire le gentil chroniqueur avec une confiance que ne connurent ni Montaigne, ni Fénelon. Dans les doctes travaux dont il a été l'objet, la meilleure part de notre gratitude doit revenir à M. Natalis de Wailly, dont l'érudition prudente et hardie a fini par rétablir la langue même de l'auteur, avec ses formes particulières et les habitudes constantes d'une syntaxe où se combinent le dialecte champenois du XIIIe siècle et celui de l'Ile-de-France. Le savant éditeur a fondé ses inductions sur une lettre authentique de Joinville, de 1315, sur le texte original de son *Credo*, et sur 26 chartes rédigées par la chancellerie du sénéchal, depuis 1238 jusqu'à sa mort. Les pièces sur lesquelles reposent ses conjectures sont très correctes. Le copiste devait être un clerc assez lettré. Il applique 500 fois la règle de l'article, et ne l'oublie que trois fois. Celle du sujet singulier est respectée 835 fois, et négligée 7 fois seulement. Quant à celle du sujet pluriel, il y a 6 infractions contre 588 passages fidèles au principe [1].

La mémoire du cœur chez Joinville. — Autorité de ses souvenirs. — Mais laissons là ces détails ingrats pour considérer l'œuvre elle-même. La chronique de Joinville n'a pas été composée, comme celle de Villehardouin, dans le feu des événements et parmi les chances incertaines de leur issue. Depuis longtemps la croisade avait dit son dernier mot; et c'est vers

1. Une édition classique de Joinville, avec des notions sur sa langue et sa grammaire, et un glossaire, a été publiée par le même éditeur (Paris, Hachette, 1886). — On y joindra utilement, comme pour les trois autres chroniqueurs, les notices et notes des *Extraits des chroniqueurs français* par Gaston Paris et A. Jeanroy (Paris, Hachette, 1892).

la fin d'une vie paisible qu'un vieillard se mit à évoquer ses lointains souvenirs. S'il commença son livre pour satisfaire aux vœux de la famille royale, il semble l'avoir continué pour son propre plaisir, tant il se laisse prendre au charme de ces visions qui, peu à peu, sortent des brumes du passé, aussi lumineuses qu'au premier jour. Oui, son cœur se ragaillardit et se réchauffe à la douce chaleur de ces émotions qui ravivent les exploits de sa jeunesse. Ne disons donc pas qu'il faut se défier des méprises ou des illusions qui se mêlent à ces réminiscences des années disparues. Ce serait oublier que les impressions les plus durables sont d'ordinaire celles du premier âge. Or la mémoire de Joinville était toute remplie de ces faits et gestes des six années d'outre-mer, ses *Orientales*, qu'il avait si souvent redits, dans les veillées de son château et « ès chambres des dames », avant de les transmettre à l'avenir. Aussi le flot n'eut-il qu'à suivre sa pente, et à s'épancher librement. L'aisance de son discours trahit la plénitude d'un sujet possédé si intimement que le narrateur était toujours prêt à l'improviser d'abondance, et sans le moindre effort. Nous admettrons cependant qu'il ne faut pas exiger de lui la précision d'une chronologie rigoureuse : ainsi il ne signale expressément que deux dates qui, pour lui, furent mémorables entre toutes : l'année 1248, où il quitta son manoir et ses deux enfants dont l'un venait de naître, à la veille de Pâques; puis, l'année 1270, où le bon roi Louis trépassa, le lendemain de Saint-Barthélemi l'apôtre (§§ 110 et 750). Il y a lieu surtout de discerner avec soin ce qu'il a vu ou entendu de ce qu'il put seulement apprendre par ouï-dire ou par ses compilations fréquentes des historiens de saint Louis, dont nous parlons plus loin.

Ordonnance de l'œuvre. — Ses deux parties et leurs sources historiques. — Ajoutons que ce Nestor chrétien aime les circuits, et que l'économie de l'ensemble n'est pas concertée à tête reposée par un écrivain que préoccupent des soucis littéraires. Il en résulte des digressions et parfois des redites. Pourtant cette allure capricieuse n'exclut pas l'intention d'un plan où se dessinent deux parties fort distinctes qu'annonce même une sorte de préface. L'une nous expose « comment Sainz Loys se gouverna tout son tems, selonc Dieu et selonc

l'Église et au profit de son règne (*royaume*) ». L'autre parle « de ses granz chevaleries, et de ses granz faiz d'armes ». Le premier livre où sont recueillis les bonnes paroles et les pieux enseignements du roi n'est qu'un préambule édiflant, d'environ vingt pages; il va du § 19 au § 67. Les anecdotes, sentences ou exemples dont il se compose sont l'écho des enquêtes faites ou des travaux publiés soit par Geoffroy de Beaulieu, confesseur du prince, soit par Guillaume de Chartres, son chapelain. L'un avait rassemblé, en 1276, à la prière de Grégoire X, « la fleur des bonnes paroles et des bons exemples » du roi. L'autre avait réuni, vers 1277, soixante-cinq miracles opérés par la vertu de saint Louis. Joinville leur emprunta notamment ce qu'il nous rapporte des peines infligées aux blasphémateurs et de la collation des bénéfices. Une de ses sources fut encore, selon toute probabilité, la vie de saint Louis traitée en latin et en français par Guillaume de Nangis qui gardait les archives de l'abbaye de Saint-Denis, et dont l'œuvre fait partie des *Grandes Chroniques de France* (t. XX). Joinville le consulta sans doute pour la plupart des chapitres où il parle des dernières années du roi, car il n'était plus alors aussi riche en souvenirs personnels. Nous savons aussi que le comte d'Alençon lui apprit directement ce qui intéressait la maladie et la mort de saint Louis.

Quant au second livre, qui s'étend du § 68 au § 769, il est de beaucoup le plus considérable, puisqu'il débute à la naissance de Louis IX et finit à sa mort. Est-il besoin d'avertir que, dans ce tableau, les épisodes les plus intéressants sont ceux où Joinville fut acteur ou témoin? Mais, alors même, il ne s'assujettit point à une méthode d'exposition suivie. Or nul ne saurait s'en plaindre, car c'est une convenance de plus dans ces annales qui marchent au hasard, comme la guerre dont elles sont la vivante peinture. Voilà ce que nous voudrions démontrer par l'analyse sommaire de ce journal où revit, avec une simplicité fort expressive, la sublime folie d'une aventure merveilleuse comme une légende et vraie comme l'histoire.

II. — Analyse de l'œuvre.

Éveil de sa curiosité. — Le départ. — Incidents de la traversée. — Station de Chypre. — Le temps perdu. — Oublions donc, s'il est possible, nos idées et nos mœurs pour entrer en sympathie passagère avec celles d'un âge encore plus éloigné de nous que l'antiquité grecque ou latine. Si l'on s'engage dans cette lecture sans arrière-pensée politique, sociale ou religieuse, on sera séduit par la sincérité d'un esprit dont la candeur égale la finesse et le perpétuel éveil. La curiosité de Joinville nous est une garantie de sa bonne foi. Elle ouvre des yeux attentifs à toutes les surprises de l'inconnu. Ses émerveillements naïfs se manifestent dès le port. C'est ainsi qu'il observe et décrit avec un entrain allègre les moindres détails du départ : « Au mois d'aoust entrâmes en nos nez (*navires*), à la Roche de Marseille. A cette journée fist l'en (*l'on fit*) ouvrir la porte de la nef, et mist l'en touz nos chevaux ens (*dedans*); et puis reclost l'en la porte, et l'emboucha l'en bien, ainsi comme l'en naye un tonnel, pour ce que, quand la nef est en la mer, toute la porte est en l'yaue. Quant les chevaux furent ens, nostre mestre notonnier escria à ses notonniers qui estoient au bec de la nef, et leur dit : « Est arée (*parée, achevée*) vostre besoigne? » et ils respondirent : « Oy, Sire, vieignent avant les clers et les provères (*prêtres*) ». Maintenant que il furent venus, il leur escria . « Chantez de par Dieu », et ils s'escrièrent touz à une voix : *Veni creator Spiritus*. Et il escria à ses notonniers : « Faites voile de par Dieu! » et il si (*ainsi*) firent. Et en brief tens le vent se feré ou voille (*férit en la voile*), et nous ot tolu (*enlevé*) la veue de la terre, que nous ne veismes que le ciel et yaue; et chascun jour nous esloigna le vent des païs où nous avions esté nez. Et ces choses vous monstrè-je que celi est bien fol hardi qui se ose mettre en tel péril, à tout autrui chastel (*avec château d'autrui sur la conscience*), ou en péchié mortel; car l'en se dort le soir où en ne seet se l'en se trouverra ou fon (*au fond*) de la mer au matin[1]. »

1. Joinville reprend ici avec un sentiment chrétien le motif d'Horace : *Illi robur et æs triplex circa pectus erat qui fragilem truci commisit pelagora-*

A mesure que la flotte avance, Joinville note tous les incidents qui varient la traversée, entre autres, « la fière merveille qui leur advint » près des côtes de Barbarie. Vers l'heure de vêpres, ils se trouvèrent en vue d'une montagne toute ronde; et, le lendemain matin, après avoir navigué toute la nuit, ils l'aperçurent encore, malgré les cinquante lieues qu'ils croyaient avoir parcourues : ce que voyant, les « mariniers *tout ébahis* » prirent peur. Alors « un prudhome de prestre » qui était à bord déclara que jamais en sa paroisse menace fâcheuse de sécheresse ou de pluie *n'avait pu résister à trois processions faites par trois samedis de suite*. Justement, c'était un samedi, et aussitôt l'équipage se mit à circuler, bannières déployées, autour des deux mâts de la nef. Tout malade qu'il était, Joinville se fit porter à bras sur le pont, pour participer à la cérémonie : « Or, depuis, ajoute-t-il, oncques ne vimes la montagne ». Le troisième samedi, on arrivait à Chypre, sans encombre.

C'est là que Joinville trouva le roi, qui était parti d'Aigues-mortes, et qu'il entra directement à son service. L'occasion en fut la pénurie où il se trouvait, après avoir soldé les frais de sa nef et de son ravitaillement. C'est en effet à Chypre qu'avaient été réunis les approvisionnements de vins, d'orge et de froment; et pour les peindre, Joinville a des images pittoresques : « Il semblait, dit-il, que ce fussent mountaignes ». Louis IX apprit qu'il était à court d'argent; et, pour lui venir en aide, il l'attacha de près à sa personne : et il n'était que temps, car des chevaliers de Joinville menaçaient de l'abandonner « s'il ne se pourvoyait de deniers ». Voilà l'origine de la liaison qui suivit, et devint aussi familière que celle du fidèle Achate et du pieux Énée. D'autres l'ont comparée à l'amitié de Henri IV et de Sully; mais ici le sentiment seul serait analogue; tout au moins y aurait-il cette différence que, dans le cas présent, les reparties piquantes viennent du sujet, et les sages conseils du souve-

tem. « Il eut un cœur de chêne et de triple airain celui qui le premier confia un fragile esquif à la mer. »

Nous avons voulu citer d'abord le texte de Joinville avec son orthographe. Afin de rendre la lecture moins épineuse, nous ne le ferons presque plus. Les passages que nous traduirons ou moderniserons se trouvent dans le livre des *Origines* de M. G. Merlet (éditeur Fouraut) ou dans les *Morceaux choisis* de MM. G. Paris et A. Jeanroy (Hachette, *op. cit.*).

rain, un vrai Mentor. Ajoutons pourtant que Henri IV, sous ses airs de légèreté, était encore plus politique et plus avisé que Sully.

Mais ne nous attardons pas avec saint Louis en cette station de Chypre où il se laissa trop débonnairement amuser et duper par les ambassades des princes d'Asie qui, sous prétexte d'alliance, venaient l'endormir par de vaines promesses. Ces lenteurs furent telles que plusieurs croisés perdirent patience, et revinrent en France. Enfin, le samedi 22 mai 1249, les pèlerins quittaient la pointe de Limesson, « ce qui fut moult belle chose; car il semblait que toute la mer, tant que l'œil pouvait voir, fût couverte de voiles ». On cingla vers l'Égypte, où saint Louis projetait la fondation d'une grande colonie qui eût été sa base d'opérations pour la conquête de la Terre Sainte. Il avait emporté des instruments de labourage et des outils de toute sorte. Après avoir plus ou moins rallié les débris de sa flotte dispersée par une tempête, le roi (ou plutôt le vent) décida qu'on mettrait le cap sur Damiette.

Débarquement à Damiette. — Saint Louis et Bonaparte. — C'était le premier jeudi après la Pentecôte : cette heure fut aussi solennelle que périlleuse, car il fallut débarquer en face de l'armée du Soudan. « Nous trouvâmes là toutes ses forces, sur le rivage de la mer, fort belles à regarder; car le Soudan porte les armes d'or, où *frappait le soleil qui faisait armes* resplendir. Le bruit qu'ils menaient avec leurs *nacaires* (timbales) et leurs cors sarrasinois était épouvantable à écouter. » A cette vue, le roi mande ses barons, « pour avoir conseil ». Beaucoup étaient d'avis qu'il convenait d'attendre « le retour de ses gens », dont le tiers avait été disséminé par l'ouragan sur les côtes de Syrie. Mais « il ne voulut oncques les en croire », et sa principale raison fut que par là « il donnerait cœur à ses ennemis ». Aussi finit-on par décider que l'on descendrait sur la plage « le *vendredi* devant la Trinité », pour livrer bataille, si les Sarrasins ne s'y refusaient pas.

Ce serait ici le lieu de comparer saint Louis et Bonaparte, ne fût-ce que pour apprécier les différences de ressources, de talent, de prévision, de calcul, et par suite de succès. Mais, en nous bornant à indiquer ce parallèle que chacun pourra faire à

loisir, disons seulement que sous les contrastes où se marque la distance des temps, éclate des deux côtés une vaillance également entreprenante, et dont la furie est toute française. Oui, nous retrouvons l'air de famille dans ces preux du moyen âge qui se disputèrent l'honneur de se signaler au premier rang. Joinville ne nous donne pas la proclamation de saint Louis, mais elle se trouve dans le tome III (p. 239) de sa vie par le scrupuleux Tillemont (édition de M. de Gaulle, publiée par la Société de l'Histoire de France). La voici : « Mes fidèles amis, nous serons insurmontables si nous demeurons ainsi dans la charité. Ce n'est pas sans une permission de Dieu que nous sommes arrivés si promptement. Ce n'est pas moi qui suis roi de France, ni qui suis la sainte Église; je ne suis *qu'un seul homme dont la vie passera comme celle d'un autre homme, quand il plaira à Dieu.* Toute aventure nous est sûre; si nous sommes vaincus, nous monterons au Ciel en qualité de martyrs; si nous sommes vainqueurs, on publiera la gloire du Sauveur; et celle de toute la France, ou plutôt de toute la chrétienté, en sera plus grande. Dieu qui prévoit tout ne m'a pas suscité en vain : il faut qu'il ait quelque grand dessein. Combattons pour Jésus-Christ, et il triomphera en nous; et ce sera à lui et non à nous qu'il en donnera la gloire, l'honneur et la bénédiction. »

Or après cinq siècles et demi, Bonaparte, escorté d'un Volney, d'un Monge, d'un état-major où figurait l'élite de nos savants, adressait cet ordre du jour à son armée qui débarquait sur la plage d'Alexandrie : « Soldats, vous portez à l'Angleterre le coup le plus sensible, en attendant que vous lui donniez le coup de mort.... Vous réussirez dans toutes vos entreprises.... Les destins vous sont favorables.... Dans quelques jours, les Mamelucks qui ont outragé la France n'existeront plus. Les peuples au milieu desquels vous allez vivre tiennent pour premier article de foi qu'*il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète* : Ne les contredisez pas.... Les légions romaines aimaient toutes les religions. Le pillage déshonore les armées, et ne profite qu'à un petit nombre. La ville qui est devant vous, et où vous serez demain, a été bâtie par Alexandre. »

Une page d'épopée. — Pour aborder, il fallait de ces bateaux légers qu'on appelait *galies*. Joinville en fit demander un au

chambellan du roi, Jean de Beaumont, qui n'en eut pas à lui fournir : car tout allait à l'aventure, et l'on comptait plus sur la grâce de Dieu que sur les précautions de la prudence. Force lui fut donc de se tirer d'embarras, comme il put, au risque de noyer ses gens. En revanche, les hommes de ce temps-là avaient des scrupules de conscience que nous ne connaissons guère. Par exemple, avant d'appareiller, Joinville obligea deux de ses plus braves chevaliers, Villain de Versey et Guillaume de Dammartin, qui *s'étaient pris aux cheveux* en Morée, et « qui étaient en grande haine l'un contre l'autre », à faire la paix, et à s'embrasser, « jurant sur reliques qu'ils n'iraient pas à terre avec leur rancune ». Ils obéirent; et alors, tout à fait rassuré, Joinville usa de telle diligence qu'il réussit même à devancer la chaloupe du roi. Les gens qu'elle portait en furent irrités, et « crièrent après lui », pour qu'il laissât le pas à l'enseigne de Saint-Denis. Mais « il ne voulut point les en croire », et s'élança fièrement sur le rivage devant « une grosse bataille (*corps de troupes*) de Turcs : il y en avait bien six mille à cheval. Sitôt qu'ils nous virent, ils vinrent vers nous, piquant des éperons. Lors, nous fichâmes les pointes de nos écus dans le sable, et dirigeâmes vers eux le fer de nos lances. Or, du moment qu'ils les virent tout près de leur *entrer au milieu du ventre, ils tournèrent devant derrière* », et s'enfuirent à toute bride.

En parlant ainsi de lui-même, Joinville ne se targue d'aucun avantage. Loin d'envier leur gloire à ses frères d'armes, il déclare même que, dans cette rencontre, la plus brillante attitude fut celle du comte de Jaffa : « Car sa galère arriva toute peinte en dedans en en dehors aux écussons de ses armes, lesquelles sont d'or, à une croix de gueule patée (*rouge et en forme de patte*). Il avait bien trois cents rameurs, et pour chacun un bouclier à ses armes, et à chaque bouclier un pennon (*petite bannière*) brodé en or à ses armes. Pendant qu'ils venaient, *il semblait que la galère voldt*, tant les nageurs (*rameurs*) la contraignaient à force d'avirons, *et que la foudre tombât des cieux*, tel bruit menaient les nacaires, les tambours, et cors sarrasinois qui étaient en sa galère. Sitôt qu'elle fut entrée dans le sable aussi avant qu'elle put, et lui, et ses chevaliers saillirent

très bien armés, et en fort bel attirail, puis se vinrent arranger près de nous. »

Quant au roi, on lui avait conseillé de rester en sa nef, et d'y attendre l'issue des opérations, comme fera plus tard Louis XIV au passage du Rhin. Mais il se refusa résolument à rester attaché par sa grandeur; et dès qu'il eut ouï dire que l'enseigne de Saint-Denis était à terre, traversant à grands pas son vaisseau, malgré le Légat du pape qui voulait le retenir, « il sauta dans la mer, où il eut de l'eau jusqu'aux aisselles ». Alors, « l'écu au col, le heaume en la tête, et le glaive en main, il alla jusqu'à ses gens qui étaient sur le rivage. Quand il aperçut les Sarrasins, il mit son glaive en arrêt, et leur eût couru sus, si ses prudhommes l'eussent souffert. »

N'est-ce point là une page d'épopée? Dans le rapide éclair de ce souvenir brille la flamme de la jeunesse; il est radieux comme l'enthousiasme d'une heure victorieuse. On put croire un instant que la Croix allait faire miracle : car, malgré les imprudences de l'assaillant, les Sarrasins furent saisis d'effroi, et, après une ou deux charges, ne recevant aucun ordre de leur Sultan qui souffrait d'une maladie mortelle, ils abandonnèrent brusquement aux Français la cité de Damiette qu'il leur eût été si facile de défendre, se contentant d'en brûler le riche bazar. Or, s'ils avaient tenu bon, que serait devenue cette multitude campant sur le sable, sous un soleil brûlant, avec femmes et enfants, en grand désordre, dénuée de tout ce qui est indispensable à l'entretien ou à la subsistance d'une armée? Car la foi qui avait inspiré la croisade faisait oublier les moyens humains qui en eussent préparé le succès. Ce qui nous frappe ici dès le début, c'est la confusion d'une guerre féodale où des chefs s'engagent témérairement avec un désarroi que compliquent bientôt fautes sur fautes.

Séjour à Damiette. — Marche sur le Caire. — Le feu grégeois. — La première de ces fautes fut la résolution de passer à Damiette l'été de 1249, jusqu'au jour où les eaux du Nil commenceraient leur retraite, pour y attendre Alphonse et sa réserve; car ces retards aggravèrent l'indiscipline ordinaire à toute armée du moyen âge. Favorisée par l'inaction, la licence se mit de plus en plus dans cette foule qui s'énerva sous les

séductions d'un climat corrupteur. L'exemple partit de haut : « Les barons, qui auraient dû garder du leur pour le bien employer en temps et lieu, se prirent à donner *les grands mangers et les outrageuses viandes.* » Nous ne parlons pas du reste. Le menu peuple suivit, et l'orgie la plus brutale eut ses coudées franches, « à une portée de petite pierre autour du pavillon royal ». Le bon roi en fut réduit à fermer les yeux; car il n'était pas maître dans son camp : peut-être aussi s'entendait-il mieux à transformer les mosquées en églises, ou à ordonner des processions, qu'à organiser un plan de campagne, et à faire œuvre de général ou de politique.

Cependant, dès que la saison parut propice, on se mit en marche vers Babylone, c'est-à-dire vers le Caire, ainsi que l'avait conseillé le comte d'Artois. Mais que d'obstacles dès le premier pas! Il s'agissait de traverser un des bras du Nil, et l'on n'y parvint qu'après de vains et gauches efforts, toujours déjoués par des attaques ou des ruses qui détruisaient en quelques heures l'ouvrage de plusieurs semaines. Le plus terrible engin fut le feu grégeois [1] lancé sur les tours en bois (ou *chats-châteaux*) que les croisés construisaient pour soutenir les travailleurs. « Sa façon était telle qu'il venait par devant aussi gros qu'un tonnel de verjus, et la queue enflammée qui en sortait était bien aussi grande qu'une lance. Il faisait un tel bruit en venant qu'il semblait que ce fût la foudre. *On eût dit un dragon qui volait par l'air.* Il jetait telle clarté que l'on voyait aussi clair parmi le camp que s'il eût été jour. » Pour les croyants d'alors il y avait là je ne sais quelle magie diabolique. Aussi, toutes les fois que détonaient ces fusées, le pieux roi se dressait-il sur son lit; et, les mains tendues vers le ciel, il s'écriait en pleurant : « Beau Sire Dieu, gardez-moi mes gens », prières « qui nous firent grand profit dans le besoin », ajoute Joinville; car, lui aussi, il était persuadé que des oraisons étaient la meilleure garantie contre ces formidables bordées. En cela, il pensait comme un de ses frères d'armes,

1. L'eau ne pouvait l'éteindre. Il fut inventé, au VIe siècle, par des moines byzantins, fut employé en 673 par l'ingénieur Callinicus à la destruction d'une flotte entière des Sarrasins, lesquels en ayant appris le secret devaient s'en servir à leur tour contre les Croisés.

Gautier de Cureil, qui disait : « Nul ne nous peut défendre de ce péril, excepté Dieu. Toutes les fois qu'ils nous lanceront le feu, je suis donc d'avis que nous nous mettions sur nos coudes et nos genoux pour supplier Notre Seigneur. »

Bref, ils perdirent cinquante jours en travaux inutiles; or, un beau matin, grâce à un Bédouin, ils découvrirent que le fleuve était guéable. Ils le traversèrent donc à pied, vers l'aube, le 8 février, sous les traits des Turcs qui les attendaient à l'arrivée [1]. Alors commença cette série de combats qui, livrés parmi des chances diverses, du mardi gras 8 février 1250 au samedi suivant, se terminèrent par la défaite et la captivité de Louis IX.

Journée de la Massoure. — Un peintre de bataille. — La première journée fut une victoire, mais chèrement achetée, ne fût-ce que par la mort du comte d'Artois, frère du roi, jeune homme bouillant d'ardeur, qui, sourd à de sages conseils, se porta le premier en avant, sans être appuyé par des renforts promis, renversa tout sur son passage, et, entrainant par son exemple l'élite des Templiers, se lança bride abattue, tête baissée, dans la ville de la Massoure (*Mansourah*), où, enveloppé d'ennemis invisibles, en des rues étroites et barricadées, il périt avec le sire de Coucy et toute la fleur de la chevalerie. Cependant, Joinville se défendait de son mieux dans la plaine contre une nuée de mameluks, notant, dans le tas, d'horribles plaies, celle d'Erard de Siverey, par exemple, frappé d'un tel coup d'épée « que le nez lui tombait sur la lèvre ». Blessé lui-même d'un coup de lance, et jeté à bas de sa monture, il appelait à son aide « *monseigneur saint Jacques* », son patron, lorsque au milieu de sa détresse il entendit un grand bruit de fanfares, de trompes et de timbales. C'était le roi qui, averti du danger de son frère, accourait avec son corps de bataille. Alors Joinville, qui l'aperçut de loin arrêté sur une hauteur, laisse échapper ce cri d'admiration : « Jamais si bel homme armé ne vis; car il paraissait au-dessus de tous ses gens, des

1. Il y avait dix lieues de Damiette à Mansourah : les Croisés mirent un mois et demi à les franchir. Bonaparte estimait que, si saint Louis avait manœuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah, et le 26 au Caire.

épaules jusqu'à la tête, un heaume doré sur son chef, une épée d'Allemagne à la main. » N'est-ce point le cas de redire avec Sainte-Beuve : « Peintres de batailles, que vous en semble? Dans le fond, la Massoure où s'est enfoncée à corps perdu la téméraire avant-garde; partout, dans la plaine, des groupes épars, la mêlée çà et là, d'un côté la masure où s'appuient Joinville et ses preux harcelés par un essaim de Turcs, de l'autre, dans le fond opposé, le canal où Sarrasins et chrétiens s'engouffrent pêle-mêle avec leurs chevaux noyés ou à la nage; et, au premier plan, saint Louis, sur un tertre, dans ce glorieux appareil de combat. »

Oui, voilà bien le point lumineux du tableau, le moment décisif de cette rude affaire où on ne luttait plus à l'arbalète, mais de près et corps à corps. Le roi lui-même, cerné par six assaillants qui tenaient le frein de son cheval et l'emmenaient prisonnier, dut se dégager tout seul à grands coups d'épée : puis il délivra, sous une pluie de feu grégeois, le comte d'Anjou, fait prisonnier. On peut affirmer que, par ses prodiges de valeur, il sauva son armée, dans cette journée qui fut en sa personne le suprême épanouissement comme le bouquet de la chevalerie chrétienne. Plus tard il y aura des fastes militaires où l'héroïsme ne sera pas moindre, mais il sera inspiré par l'honneur, et non plus par la seule gloire de Dieu.

Au coucher du soleil, les Sarrasins étaient *déconfits*, comme dit le chroniqueur; et le roi de France pouvait coucher sur son champ de bataille. Joinville, qui ne le quitta pas, le reconduisit vers sa tente : chemin faisant, il le pria d'ôter son heaume « et lui bailla son chapel de fer, pour qu'il eût frais au visage ». Ce fut alors qu'à Joinville demandant des nouvelles du frère du roi, du comte d'Artois, Louis IX répondit qu'il en savait, « car il ne doutait pas qu'il ne fût en Paradis ». Mais, tout en louant Dieu « de ce qu'il lui donnait », il avait « des larmes qui lui tombaient des yeux moult grosses ».

Les fléaux d'Égypte. — Retraite. — Désastres. — Saint Louis et Joinville prisonniers. — Au lendemain de cet avantage inespéré, le mieux eût été de retourner au plus tôt à Damiette. Mais on ne le fit pas, et il n'y eut plus qu'une suite d'irréparables malheurs : aux menaces de l'ennemi s'ajoutèrent la

famine et la contagion. Campant sur les vases de l'Égypte, et nourrie des barbots du Nil qui se repaissaient de cadavres, cette armée, qui observait cependant, en toute rigueur, les jeûnes du Carême, ne tarda pas à contracter d'étranges et hideuses maladies. « La peau de nos jambes séchait toute, et se tachetait de noir. » Aux gencives croissait tant de chair morte que les barbiers devaient l'enlever pour leur permettre de mâcher et d'avaler. « C'était grand pitié d'ouïr crier ces gens à qui l'on coupait ces chairs : car ils criaient tout ainsi que femmes en mal d'enfant. »

Un jour, atteint lui-même de l'épidémie, Joinville, qui faisait dire la messe sous sa tente, vit son aumônier chancelant et prêt à défaillir, au moment de la consécration. Aussitôt, « revêtant sa cotte, il saillit de son lit tout deschaus », et, le soutenant dans ses bras, « lui dit qu'il fît à son aise, et tout bellement, son sacrement ». Le pauvre prêtre revint à soi, et « paracheva sa messe tout entièrement; *mais oncques depuis ne chanta* ».

Ces morts faisaient tellement horreur que chacun craignait de les toucher et de les ensevelir. En vain le roi, plein de respect pour ces martyrs, donnait l'exemple, en aidant à les enterrer de ses propres mains. Aggravé par les miasmes de ces corps abandonnés, le mal exerça de tels ravages qu'il fallut, mais trop tard, se résoudre au retour, afin de sauver du moins ceux qui survivaient encore : retraite lugubre, qui ressemblait à une déroute! Aussi souffrant que les autres, le roi aurait pu se mettre en sûreté, s'il avait voulu s'embarquer avec les malades que recueillirent les galères. Mais il refusa d'abandonner son peuple, et se tint à l'arrière-garde, « monté sur un petit roussin », sans autre compagnon que messire Geoffroy de Sergines. Les Sarrasins le harcelèrent en si grand nombre que le héros les compare, au rapport de Joinville, à des « mouches qu'un bon serviteur chasse du hanap de son seigneur. Toutes les fois qu'ils approchaient, monseigneur de Sargines prenait sa pique qu'il avait placée entre lui et l'arçon de sa selle; puis, la mettant sous son aisselle, il recommençait à leur courir sus, et les chassait d'auprès du Roi. » Ils se traînèrent ainsi trois ou quatre heures jusqu'à un village où « on coucha Louis IX au

giron d'une bourgeoise de Paris, presque mort : on pensait qu'il n'irait pas jusqu'au soir ». Ce fut là que les Sarrasins le firent prisonnier, tandis que des milliers de chrétiens étaient massacrés sur terre ou noyés dans le fleuve; car ils n'obtenaient guère de merci, même en reniant le Christ, comme le firent beaucoup d'entre eux, et en particulier tous les mariniers de Joinville.

Le sénéchal était en effet de ceux qui regagnaient Damiette par les eaux; or la façon dont il fut capturé mérite d'être relatée. Après s'être vu forcé par un vent contraire de rebrousser chemin, et de chercher asile dans une anse, il tenta, toujours avec sa galère, de reprendre sa route par le Nil; mais celle-ci était barrée par la flottille du Soudan. Postée à quelque distance, elle lança telle foison de feux grégeois « qu'il semblait que les étoiles tombassent du ciel ». Dès lors, on n'eut qu'à choisir entre deux périls, la captivité si on se rendait aux galères du sultan, ou la mort si on essayait de débarquer. Est-il besoin d'ajouter que Joinville préféra la première alternative, en dépit d'un sien cellérier, natif de Doulevant, qui lui disait : « M'est avis que nous nous laissions tous tuer; ainsi, nous irons tous en Paradis ». « Mais *nous ne le* creusmes point », avoue le sénéchal; et bien lui en prit, car il réussit à s'en tirer sain et sauf, grâce « à un bon Sarrazin » (probablement un renégat), qui offrit de le sauver, en le faisant passer pour un cousin du roi : mensonge innocent auquel Joinville se prêta très volontiers. Bref, il en fut quitte pour sentir plus d'une fois la pointe du fer contre sa gorge. Mais, le zèle de son protecteur aidant, il finit par être mis en réserve, comme un prisonnier de marque dont on espérait une forte rançon.

Anecdotes expressives. Courtoisie des Turcs. Dévotion de Joinville. Assassinat du Soudan. Les mamelouks. Un confesseur laïque. — Il était en si piteux état que les ennemis mêmes en eurent compassion. Ils lui permirent de jeter sur ses épaules que faisait frissonner la fièvre sa couverture d'écarlate fourrée de menu vair « que Madame sa mère lui avait donnée ». Il demanda à boire, et on lui apporta de l'eau; « mais, sitôt qu'il l'eût mise en sa bouche pour l'avaler, elle lui jaillit dehors par les narines ». Amené devant l'amiral des galères, qui l'interrogea sur sa qualité, il dut avouer qu'il n'était point cousin

du roi, mais déclara qu'il tenait par le lignage maternel à l'empereur Frédéric d'Allemagne. L'amiral lui répondit qu' « il l'en aimait d'autant mieux »; et il le fit manger à sa table. Le prisonnier s'en acquittait d'assez bon cœur, lorsqu'un bourgeois de Paris qui se trouvait près de lui s'écria : « Sire, que faites-vous? — Que fais-je donc? dit l'autre. — Au nom de Dieu, monseigneur, vous mangez gras, le vendredi! » et aussitôt, averti de son oubli, le dévot Joinville n'hésita pas, malgré son appétit, à « mettre son écuelle arrière » : car, tout dolent qu'il était, il se faisait une loi d'observer les jours d'abstinence, et de jeûner chaque vendredi au pain et à l'eau, « de quoi le Légat se fâcha très fortement contre lui ».

A tout prendre, il ne fut point trop maltraité par les mécréants; son amiral se montra du moins fort courtois. Il lui donna un palefroi, et, chevauchant avec lui, il le conduisit à la Massoure, dans un grand pavillon où le roi et ses gens se trouvaient prisonniers, avec plus de dix mille chrétiens. Quand les barons revirent celui qu'ils croyaient perdu, « ils louèrent le Seigneur, et témoignèrent une si grande joie qu'on ne pouvait entendre goutte ». Cette explosion qui contraste avec de si cruelles angoisses, quelques-uns la jugeront peut-être bien prompte : mais ne comparons pas les hommes d'alors à ceux d'aujourd'hui. Comme les héros d'Homère, les preux de ce temps s'abandonnaient aux simples mouvements de la nature et avec une mobilité d'impressions d'autant plus vive que, croyant être vraiment dans la main de la Providence, ils s'en remettaient à Dieu de leurs destinées.

Ils avaient bien besoin de cette consolation religieuse; car ce ne fut point la fin de leurs épreuves. Après mainte menace qui n'avait pu venir à bout de sa fermeté, le roi venait de consentir à rendre Damiette pour sa rançon, avec 400 000 besants d'or, lorsque le Soudan périt assassiné par les mameluks : « Un des chevaliers sarrasins fendit le ventre du Soudan avec son épée, lui ôta le cœur, et alors s'en vint au roi la main toute ensanglantée. Il lui dit : « Que me donneras-tu? car je t'ai occis ton ennemi qui t'eût fait mourir s'il eût vécu. » Et le roi ne répondit rien. » Cette révolution de palais remit une fois de plus en question le sort des prisonniers. Entassés sur les galères qui les

menaient à Damiette, le sénéchal et ses compagnons furent un jour assaillis par une trentaine de furieux qui voulaient leur trancher la tête. Chacun ne songeait déjà plus qu'à bien mourir. C'était à qui se confesserait à un frère de la Trinité qui n'y pouvait suffire. Quant à Joinville, son tour venu, il avoue qu'en un tel péril « il ne se souvint oncques de péché qu'il eût fait ». Il se contenta de se signer; et, s'agenouillant devant un Sarrasin qui brandissait une hache danoise, il s'écria : « Ainsi mourut sainte Agnès! »

En attendant le coup mortel, il confessa un sien cousin, messire Gui d'Ibelin, qui, faute de prêtre, lui dit tous ses péchés. Après les avoir entendus, Joinville prononça cette formule : « Je vous absous de tel pouvoir que Dieu m'a donné ». Puis, il a soin d'ajouter innocemment : « Quand je me levai de là, il ne me souvint oncques de chose qu'il m'eût dite ».

Héroïsme de la reine et du roi. Délivrance. — Parmi ces anecdotes n'oublions point celle où figure la reine Marguerite. Il y avait trois jours qu'elle avait appris la captivité de son mari, lorsqu'elle mit au monde un fils nommé Jean, qu'elle appela Tristan « pour la grande douleur de son âme ». Afin de se rassurer, elle faisait coucher au pied de son lit un vieux chevalier de quatre-vingts ans. Or, quelques jours avant d'être mère, elle s'agenouilla devant lui, et lui requit une grâce, que le chevalier octroya par serment. La voici : « Par la foi que vous m'avez baillée, je vous demande que, si les Sarrasins s'emparaient de cette ville (Damiette), vous me coupiez la tête, avant qu'ils me prennent. » Et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers; car je l'avais bien pensé que je vous occirais avant qu'ils vous eussent prise. »

Parmi ses malheurs et ses humiliations, le roi forçait pourtant le respect de ses ennemis : ils l'admiraient à ce point que « les amiraux (*émirs*) délibérèrent, dit Joinville, de le faire soudan de Babylone ». C'est du moins une tradition qu'atteste certaine complainte arabe de ce temps-là : elle se chante encore aujourd'hui [1]. Après bien des péripéties tragiques où éclata la vertu

1. Reinaud, *Extraits des historiens arabes* (Bibliothèque des croisades, t. IV, p. 475).

d'un souverain aussi loyal que courageux, il se fit cependant un accommodement qui assura la liberté des captifs. Une fois la rançon strictement payée (or les Sarrasins, dit le sénéchal, sont les plus fins compteurs du monde), le roi put enfin partir pour la ville d'Acre, afin d'y surveiller l'exécution du traité, et de réconforter un peu par sa présence les chrétiens de Syrie. Dès lors, Joinville ne le quittera plus durant les quatre années qu'ils passeront encore en Orient.

Une page d'histoire. Délibération sur le retour en France. — Bien d'autres incidents mériteraient un mot d'attention. Mais il nous tarde d'en venir à une page d'histoire vraiment capitale, à cette délibération où il s'agissait de décider si le roi devait satisfaire aux prières de sa mère qui le rappelait en France. Ce fut le dimanche 19 juin 1250 qu'il réunit en conseil ses frères, le comte de Flandre et ses principaux barons, pour leur exposer d'un côté la situation de son royaume, où sa présence était réclamée par le vœu public, et de l'autre les conséquences de son départ, qui non seulement aurait l'air d'une désertion, mais laisserait les chrétiens d'Orient exposés aux plus cruelles représailles. Il remit l'assemblée à huitaine. Or, le dimanche suivant, 26 juin, il n'y eut qu'une voix pour affirmer que l'honneur du roi et le salut de son royaume exigeaient impérieusement son retour. Le comte de Jaffa, seul, fut d'un sentiment différent, mais non sans être suspect d'arrière-pensée toute personnelle; car ses vastes domaines étaient sur la frontière de Syrie. Aussi sa parole risquait-elle de n'être point écoutée, lorsque Joinville, interrogé à son tour par le Légat, se prononça très énergiquement dans le même sens. Les raisons morales qu'il invoqua devaient être persuasives pour une conscience aussi délicate que celle de saint Louis; car il fit surtout valoir l'intérêt des captifs, qui ne seraient jamais délivrés, si le roi s'en allait. A ces mots se déchaîna la colère du Légat. Mais Joinville répliqua d'un ton si ferme que les plus hostiles à son opinion n'osèrent la contredire. Chacun d'eux n'avait-il pas un de ses proches en prison? « Aussi nul ne le reprit; et ils se mirent tous à pleurer. » Leur cœur était donc partagé entre un violent désir de revoir leur pays, et un sentiment de pitié profonde pour leurs frères qu'ils allaient livrer à la merci

des infidèles. Pourtant l'égoïsme l'emporta sur la justice, et un de ces preux lança même une grosse injure à un de ses neveux qui se rangeait au conseil de Joinville : « *Sale ordure*, cria Jean de Beaumont à son neveu Guillaume, maréchal de France, rasseyez-vous tout coi. » La dispute s'exaspéra tellement que le roi, pour y couper court, leva la séance, sans se prononcer.

Après cet éclat, Joinville craignit d'avoir été trop vif, ayant même reproché à saint Louis « de n'avoir encore presque rien dépensé de ses propres deniers ». Déjà la plupart des chevaliers qui pensaient avoir gain de cause le raillaient à qui mieux mieux. « Le roi est fou, disaient-ils, s'il ne vous croit à l'encontre de tout le conseil du royaume de France. » Au diner qui suivit, bien que Louis IX l'eût fait asseoir près de lui, il ne lui parla point tant que dura le repas : silence qui ne lui était nullement ordinaire, et semblait trahir une secrète blessure. Aussi, pendant les grâces, le pauvre sénéchal s'en alla-t-il tout pensif vers une fenêtre grillée, devant laquelle, les bras passés dans les barreaux de la croisée, il se demandait tristement ce qu'il deviendrait après le départ de son maître, lorsque tout à coup le roi, s'approchant, « s'appuya sur ses épaules, et se mit à lui tenir ses deux mains sur la tête ». — « Je cuidai, dit Joinville, que ce feust messires Phelippes d'Anemos (Philippe de Nemours) qui trop d'ennui m'avoit fait le jour pour le conseil que j'avois donné; et dis ainsi : « Lessiez moy en paix, messires Phelippes ». Par male aventure, au tourner que je fiz ma teste, la main du roy me chéi (*chut*) parmi le visaige; et *je* cognu que c'estoit li roys à une esmeraude qu'il avoit en son doy. Et il me dist : « Tenez-vous touz quoy (*coi*); car je vous veuil demander comment vous fustes si hardis que vous, qui estes uns joennes homs, m'osastes loer ma demourée (*conseiller de demeurer*), encontre touz les grans homes et les saiges de France qui looient m'allée. » — « Sire, fis-je, se j'avoie la mauvestié en mon cuer, si ne vous loeraie-je à nul fuer (*prix*) que vous la feissiés. — Dites-vous, fit-il, que je feroie que mauvaiz si je m'en aloie? — Si m'aïst (*m'aide*) Diex, sire, fis-je, oyl (*oui*). » Et il me dist : « Se je demeur, demourrez-vous? » Et je li dis que oyl. « Or soiés touz aises (*tout aise*), dist-il; car je vous sai mout

bon grei de ce que vous m'avez loei, mais ne le dites à nulluc toute celle semainne [1] ».

On sait le reste; seul Joinville avait vu clair dans le cœur du roi, qui ne revint qu'en juillet 1254, après avoir relevé les murs des villes, fortifié Césarée, Jaffa, Sidon, libéré les captifs, et satisfait surabondamment à toute la responsabilité d'un premier malheur. Le retour lui était d'ailleurs imposé comme un devoir par la mort de sa mère : deuil inconsolable pour un tel fils, et que ne put adoucir même la vue de la France. Nous terminerons ici notre analyse, non sans regret; car tout est curieux dans ces Mémoires; mais il nous reste à résumer les impressions qu'ils nous laissent sur l'époque, le souverain et son biographe.

III

Étude morale et littéraire

L'époque. La croisade n'est plus qu'un anachronisme. La lassitude. Le découragement. Le Décroisé de Rutebeuf. — Un des mérites de Joinville est de nous faire comprendre par des aveux instinctifs bien des vérités dont il est, à son insu, l'interprète, et que nous expliquent d'eux-mêmes les menus détails peints d'après nature. Par exemple, si l'on se demande ce que ses contemporains pensaient des croisades, il nous éclaire sur cette question mieux que ne ferait un historien de profession. Pour s'en convaincre, il suffit de recueillir les révélations qui lui échappent et que contiennent les faits eux-mêmes. Elles démontrent à n'en pas douter que la religieuse aventure de saint Louis était un anachronisme. D'abord, le roi lui-même ne prit la croix que pour accomplir un vœu personnel fait dans une maladie si grave qu'on le crut mort, et qu'on voulait déjà lui *tirer le drap sur le visage* (4 décembre 1244). Or, quand

1. Ce passage étant caractéristique, nous avons cru devoir rester ici tout à fait fidèle au texte même, ne fût-ce que pour fixer ainsi une impression précise.

il eut recouvré l'usage de ses sens, et qu'il appela près de lui l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, pour le prier de lui mettre la croix sur l'épaule (ce qui marquait l'engagement solennel), le prélat voulut l'en délier, et faillit lui refuser son ministère. La résistance de sa mère fut plus vive encore : tout éplorée, elle se jeta aux genoux du malade, et le supplia de renoncer à son dessein. Mais l'éloquence de ses larmes ne put rien contre une résolution que son pieux fils croyait inspirée par Dieu.

Pourtant il ne partit que trois ans après. Son exemple décida les moins zélés, et lui valut une armée, mais au prix de quels sacrifices, de quel deuil! Joinville est le premier à en convenir. Le jour où l'abbé de Cheminon lui donna l'écharpe et le bourdon du pèlerin qui devait, pieds nus, en robe de bure, visiter les saints lieux d'alentour, avant de s'en aller outre-mer, il confesse qu'il n'osa pas « retourner ses yeux vers Joinville, pour que le cœur ne lui attendrît pas trop du beau château qu'il laissait, et de ses jeunes enfants ». Plus tard, il n'hésitera point à dire que la croisade lui a coûté gros, qu'il a dû mettre ses terres en gage pour subvenir à tant de frais, qu'il lui restait à peine mille livres de rente, enfin qu'il n'a rien apporté de Palestine, sinon des blessures.

Il n'oublia point ces souffrances lorsque saint Louis fut repris d'une irrésistible ardeur d'aller encore combattre ou plutôt mourir sous la Croix. Mandé à Paris avec les autres barons, il y vint, mais pour s'excuser auprès du souverain : car, malgré son dévouement, il s'en retourna dans son château, persuadé que *c'était péché mortel* de conseiller ce dernier départ.

C'est que la lassitude et le découragement avaient succédé partout à l'enthousiasme ou à l'horreur du Sarrasin. « En deux siècles, dit M. Michelet, on avait eu le temps d'apprendre ce qu'étaient ces effroyables guerres. Les croisés qui, sur la foi de nos poèmes chevaleresques, avaient été chercher des empires de Trébizonde, des paradis de Jéricho, de Jérusalem, d'émeraude et de saphir, n'avaient trouvé qu'âpres vallées, cavalerie de vautours, tranchant acier de Damas, désert aride, et la soif sous le maigre ombrage du palmier. La croisade avait été ce fruit perfide des bords de la mer Morte, qui aux yeux offrait,

une orange, et dans la bouche n'était plus que cendre. On crut avoir assez fait pour la Terre Sainte; et, quand elle fut perdue, c'est à Dieu qu'on s'en prit de sa perte. « Dieu a donc juré, dit un troubadour (le chevalier du Temple), de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem? Puisque son fils, qui devait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à ne pas s'y résigner. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir. » — Les trouvères pensaient de même ; témoin la riposte du décroisé de Rutebeuf au croisé, laquelle date de la même époque :

On peut fort bien, en ce pays,
Gagner Dieu sans grand dommage.
Vous irez outre-mer, là-bas,
Vous qui à Folie fîtes hommage.

Portraits de saint Louis. — Le dernier fils du moyen âge. — Le martyr. — Le saint. — Seul saint Louis sentit saigner son cœur quand il apprit les massacres de Syrie et la détresse des dernières places qui tenaient encore. L'homme du moyen âge, son vrai, son dernier fils, ne pouvait rester sourd aux gémissements des mourants et aux cris des vierges chrétiennes. S'il n'espéra pas les venger, il voulut du moins partager leur martyre ; et la couronne d'épines qu'il portait en ses mains, le jour où il prit solennellement la croix, dans la grande salle du Louvre, — la couronne d'épines se voit encore au-dessus de la couronne royale, sur la flèche de la Sainte-Chapelle, — était comme le symbole du dévouement auquel l'obligeait l'honneur de sa foi : car le moyen âge mystique avait en lui sa suprême expression, son plus pur idéal. Telle nous apparaît sa figure dans ce livre où elle est ressuscitée par la mémoire du cœur.

Sous le désordre d'un récit discursif, la tendresse et l'admiration de Joinville vont droit aux traits essentiels qui animent la physionomie du roi, et lui prêtent son expression définitive. Par le travail même des années, il se fait un choix dans ses souvenirs : tout ce qui était accessoire pâlit, ou s'efface, et il ne lui reste plus que l'impression des vertus qui transfigurent l'homme en héros et en saint. Or, entre toutes, celle qui le signale d'abord est l'esprit de sacrifice. Voilà pourquoi le bio-

graphe a célébré si souvent les occasions où le bon roi mit sa personne en péril de mort, afin d'épargner dommage à son peuple. Parmi les exemples qu'il en cite, voici le plus notable. C'était au retour de cette désastreuse croisade. Le 1er mai 1254, la flotte se trouvait en vue de Chypre ; mais une brume épaisse dérobait la côte; et, vers le soir, la nef du roi heurta si violemment contre un banc que chacun criait : *Hélas!* et se crut perdu : « Les mariniers batoient leurs paumes, pour ce que chascun avoit paour de noier ». Saint Louis, « tout deschaus, en pure cotte, et deschevelé », était déjà sur le pont, les bras en croix devant un crucifix, « comme cil qui bien cuidait (*pensait*) noier ». Au matin, les plongeurs constatèrent que le navire avait perdu quatre toises de sa quille. Alors, appelant les maîtres nautoniers et principaux passagers, il leur demanda ce qui leur en semblait. Tous furent d'avis qu'il fallait quitter le bord. Mais le roi leur dit : « Supposé que la nef fût vôtre, et chargée de vos marchandises, je vous demande sur votre loyauté si vous en descendriez. » — A quoi tous ensemble répondirent : « que nenni »; car ils aimeraient mieux mettre leur corps en aventure que d'acheter une autre nef 4 000 livres et plus. — « Et pourquoi donc, s'écria le roi, me conseillez-vous de débarquer? — Mais, firent-ils, parce que ce n'est pas jeu égal; car ni or, ni argent ne peut équivaloir à votre personne, à celle de votre femme et de vos enfants qui sont céans. — Eh bien, dit le roi, maintenant je vous dirai mon avis. Si je descends du vaisseau, il y a ici telles personnes, au nombre de cinq cents et plus, qui n'y voudront pas rester, et demeureront en l'île de Chypre par peur du péril. Car *il n'y a homme qui autant n'aime la vie comme je fais la mienne*. Ils courront risque de ne jamais rentrer en leur pays. Donc, j'aime mieux mettre ma personne et ma femme et mes enfants en la main de Dieu, que de faire tel dommage à tant de monde qu'il y a céans. » Et, pour le salut des siens, il continua sa navigation, deux mois encore, sur cette nef avariée. Qu'eût fait Louis XIV en pareille occasion? Il eût peut-être changé de bord. Quant à Henri IV, il eût imité son aïeul, mais par point d'honneur de soldat et bonne grâce de Béarnais.

Cette charité est le signe d'élection qui distingue ce grand

cœur dont Voltaire disait « qu'il fut compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux ». C'est à lui que s'applique ce mot de Bossuet : « Dieu mit premièrement dans son cœur la bonté ». Par la douceur fraternelle qu'il y mêle, il nous donne l'idée d'un saint François de Sales, moins souriant, mais d'une majesté gracieuse encore.

Le chevalier. — Le mentor. — Le prud'homme. — Le justicier. — Il y a dans ces mémoires d'autres portraits qui nous montrent le même personnage sous un jour différent. L'un est le chevalier blond et beau, au casque d'or, au glaive nu, ne s'épargnant pas plus au jour de la bataille que dans les œuvres pacifiques de sa royauté paternelle. L'autre représente une sorte de mentor évangélique, moralisant avec Joinville, et associant à ses édifiantes leçons des conseils de civilité qui concourent à former l'honnête homme, ou plutôt, comme on disait alors, le *prud'homme*; car « preudom est si grans chose et si bonne chose que, neis au (*rien qu'à*) nommer, emplist-il la bouche ». Cette *prud'homie* du roi était tout un art de concilier la bravoure, la sagesse et la piété, ce qu'il y a de plus exquis dans le chrétien et le chevalier. Le code de ces délicatesses se compose de préceptes, d'exemples, ou d'entretiens qui rappellent la méthode socratique, soit par leurs apologues et leurs paraboles, soit par l'adresse de questions bien menées et propres à conduire l'interlocuteur de réponse en réponse jusqu'à la conclusion désirée. — Ailleurs Joinville esquisse avec un charme touchant les traits du roi justicier qui, « sans embarras d'huissiers ni autres gens, vêtu d'une robe de camelot, d'un surtout de tiretaine sans manches, avec un manteau de cendal noir autour du cou, très bien peigné et sans coiffe, un chapel de plume de paon blanc sur la tête, *s'accotait* à un chêne de Vincennes pour faire droit à chacun ». Voilà le saint Louis populaire qui ne périra pas. Quant au croisé, le moyen âge mourut avec lui; mais on l'admire encore, parce que Joinville a été son Plutarque, ou, pour mieux dire, son Amyot.

Portrait de Joinville. — Le Champenois. — Le chevalier sans reproche et sans illusions. — Ses légèretés. — En nous le faisant connaître, Joinville se découvre lui-même. Or

le fond de sa nature est un bon sens aiguisé de finesse champenoise qui ne se laisse pas trop entamer par le mysticisme du royal apôtre dont il était le confident. Plus raisonnable qu'exalté, son zèle n'exclut pas du moins le calcul, la prudence, l'humaine faiblesse, nous allions dire le sentiment de son intérêt, de ses aises et de son bien-être domestique. Il faut donc lui savoir d'autant plus de gré d'aimer ce qui le dépasse, c'est-à-dire l'idéal auquel son élan ne saurait monter. Sans se faire violence, il cède ainsi, par un entraînement d'affection, à l'ascendant d'une vertu qui d'abord l'étonne, puis le ravit, jusqu'à le rendre supérieur à lui-même. Ni ses paroles, ni surtout ses actes ne démentirent l'honneur de l'amitié qui lui imposait une émulation généreuse; car il est certain qu'aux heures de crise il resta toujours digne du Maître qui l'élevait jusqu'à lui par une invincible attraction.

Pourtant ce chevalier sans reproche est aussi sans illusions. Au départ, il songe plus à la terre qu'il a quittée qu'à celle dont il va faire la conquête. Très vaillant lorsqu'il le faut, mais sans ostentation, il affronte le péril, mais sans le chercher, et ne met que l'honneur au-dessus de la paix et de ses douceurs regrettées. Chrétien sans théologie, plus voisin de la cour que du monastère, refusant toujours, de connivence avec ses *physiciens* (médecins), de mettre de l'eau dans son vin, il ne craint même pas de scandaliser le pieux roi, en avouant qu'il se garderait bien « de laver les pieds aux vilains, le Jeudi Saint », et « qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés mortels qu'estre mésiaux (*lépreux*) ». En certains propos dont la légèreté profane dut attrister la conscience impeccable d'un saint, on sent poindre ici la métamorphose qui va transformer la chevalerie dévote en chevalerie mondaine, plus soucieuse de la terre que du ciel, et de sa gloire que de son salut.

Il est visible que l'enfance de Joinville s'écoula près de Thibaut de Champagne, le premier des chansonniers parmi les princes. Formé à cette école, il sut appliquer à l'histoire l'esprit conteur des trouvères, et conserva sa vivacité d'humeur un peu moqueuse jusque dans ces entretiens où saint Louis s'amusait de ses naïves saillies. Maintes fois, en effet, le roi prit plaisir à mettre le sénéchal aux prises avec Sorbon, l'un

des plus graves théologiens du temps; et il souriait de voir ce docteur déconcerté ou même désarçonné par les plaisantes ripostes de son jeune antagoniste.

Son indépendance et sa bonne foi. — Cette franchise d'enjouement est le tour habituel du chroniqueur. Elle se retrouve jusque dans les scènes sérieuses. C'est un rayon de soleil qui éclaire les heures les plus sombres. Soit qu'il exprime ses propres sentiments, soit qu'il rapporte les paroles ou les actes des autres, il ne vise jamais à les surfaire, et n'a rien d'un panégyriste. C'est ainsi qu'il ne dissimule point les fautes commises même par le saint roi qu'il vénère si tendrement : ainsi, quand il parle du supplice infligé aux blasphémateurs auxquels saint Louis faisait percer la langue avec un fer rouge, il ajoute : « A Joinville, telle mauvaise parole reçoit un soufflet ou une tape ». L'indépendance avec laquelle il disait toujours la vérité à son maître éclate encore dans les témoignages qui s'adressent ici au lointain avenir. A plus forte raison n'a-t-il jamais pallié les misères morales de ces chevaliers chrétiens qui n'étaient pas tous également dignes de combattre pour la Croix. Lorsqu'à la bataille de la Massoure il prend si intrépidement la défense *du poncel parmi le ru* (du petit pont du ruisseau), il vit passer bien des gens de grand air « qui *s'enfuyaient effréément* »; or il ne le cache pas, mais il le dit avec autant de discrétion que de sincérité : « Jamais nous n'en pûmes faire rester aucun près de nous; j'en *nommerais bien* desquels je m'abstiendrai de parler, *car ils sont morts* ». Lui-même, quand il est fait prisonnier, il confesse en toute bonne foi « qu'il *tremblait* bien fort *pour la peur* qu'il avait. » S'il ajoute « *et pour la maladie aussi* », c'est avec une simplicité qui ne prétend nullement devancer ce mot fameux de Bailly disant à ses bourreaux : « Je tremble, mais de froid. »

L'écrivain de race gauloise. Conclusion. — Les qualités de l'homme sont celles de l'écrivain, si tant est que ce mot puisse convenir à cette causerie d'un vieillard qui ne toucha pas à la plume. Mais c'est précisément cet abandon si naturel qui donne de la saveur à son style. Sous les gaucheries d'une langue à peine formée, il nous agrée toujours par un mouvement aisé, par l'imprévu de l'expression, par une justesse

incomparable qui sait peindre sans décrire, et communique au tableau le sentiment de la réalité. On dirait que, selon le mot de Villemain, « les objets sont nés dans le monde le jour où il les a vus », tant il a les yeux frais, tant sa façon de dire est toute voisine des choses, par un accent personnel, et par l'exactitude de ces images qui parlent aux yeux. Les siennes ne doivent rien à la rhétorique; elles sont involontaires comme ces heureuses rencontres qui échappent à des esprits vivement émus. Ces instincts s'enhardissent de plus en plus, à mesure qu'il s'anime au jeu; et parfois, quand il arrive à la seconde moitié de son œuvre, on dirait que le narrateur a pris conscience de son talent d'écrivain. Telle est, par exemple, la comparaison que voici : « Ainsi que l'écrivain qui a fait son livre, qui l'enlumine d'or et d'azur, le dit roi enlumina la France de belles abbayes ».

Mais n'insistons pas : car toute coquetterie d'auteur est étrangère à ses récits; et ce serait se méprendre que de chercher des intentions littéraires dans les saillies spontanées d'une fantaisie ingénieuse sans le savoir. Disons seulement que Joinville se distingue de Villehardouin par des nuances et des couleurs qui égaient et illustrent son texte. A défaut de critique, il a la curiosité toujours en éveil. S'il place les sources du Nil dans le Paradis terrestre, il s'enquiert du moins des questions qui l'intéressent, et transmet avec précision ce qu'il observe par lui-même. Il se rend également compte de ce qui importe à la conduite d'une expédition d'Égypte, de certains détails géographiques ou politiques, du désert et des moyens de le traverser, des Bédouins et de leurs mœurs, des mamelouks et des révolutions de palais. Ailleurs il a des réflexions de moraliste qui, bien que furtives, nous signalent en lui, par leur malicieuse clairvoyance, un compatriote de La Fontaine. En résumé, ses Mémoires sont le fruit pur de l'esprit français, et nous font aimer dans leur gentillesse l'exemplaire le plus choisi de ce que le moyen âge entendait par la *prud'homie chevaleresque*.

FROISSART

(1337-1404?)

I

L'HOMME

Origines et jeunesse de Froissart. — Froissart naquit à Valenciennes, comme il a soin de nous l'apprendre dans le prologue de la deuxième rédaction de son premier livre, où perce dès lors le sentiment de son importance et de la durée de son œuvre : « Et pour che que ou temps a venir on puist savoir qui a mis ceste hystore sus, et qui en a esté acteres, je me voel nommer : on m'appelle, qui tant me voet honnerer, sir Jehan Froissart, priestre, nèt de le conté de Haynau et de la bonne, bele et friche ville de Valenchienes ». Et certes il a raison de mettre ainsi sa personne au frontispice de son œuvre, car elle y est intimement liée. Loin de critiquer sa vanité d'auteur, il faut même regretter, comme on va voir, que celle-ci n'ait pas été plus explicite.

Il naquit en 1337 de parents aisés. Il repoussa bien vite le conseil d'entrer *dans la marchandise*, et l'on peut croire qu'il s'initia de très bonne heure à la théorie et à la pratique du *gay sçavoir*, sans prendre à la lettre le roman bouffi dont il se fait le héros précoce dans son *Espinette amoureuse*.

> Estoie forment goulousans
> De veoir danses et carolles,

avoue-t-il, et voici son excuse :

> En toute ces choses véir,
> Mon espérit se renouvelle.

C'est un goût assez innocent qu'il ne perdit jamais, en dépit de son habit, qu'il put satisfaire toujours et aux meilleurs endroits, ce qui expliquerait, d'après lui-même, la verdeur de son esprit jusqu'à la dernière heure.

Froissart courtisan; à la solde « aux coutages » des hauts princes. — De 1361 à 1366, il vit en Angleterre, à la cour de sa compatriote Philippe de Hainaut, la bonne reine qui « le fist et créa » clerc et poète en titre de sa maison, et la servant de « beaux traittiés et dittiés amoureux ». Après un séjour de deux ans, à Bordeaux, auprès du prince de Galles, et un voyage en Italie « en arroy de souffisant homme », en compagnie du poète Chaucer et à la suite du duc de Clarence qui allait épouser la fille du duc de Milan, il apprend la mort de la reine Philippe et regagne Valenciennes (1369).

Il y trouvait deux maîtres à qui faire sa cour : l'un était ce duc de Brabant, Wenceslas, qui continuait de son mieux la tradition des grands seigneurs trouvères, la préférant à celle des preux dont son père, le roi de Bohême, avait été le glorieux émule, à Crécy. Aussi Froissart fera-t-il longtemps avec lui assaut de gentillesses rimées. L'autre « haut seigneur » était Robert de Namur, beau-frère de la reine Philippe. C'est à lui que Froissart s'adressa d'abord, et qu'il offrira, en 1373, le commencement des chroniques dont il avait jadis apporté un premier jet, en prose ou en vers, à la reine d'Angleterre, propre belle-sœur de son protecteur.

Sa vocation de chroniqueur et l'influence de Jean le Bel. — A en croire les confidences allégoriques du *Buisson de jeunesse*, c'est « dame Philozophie » qui lui aurait inspiré, à cette date, le dessein de renoncer à « vaine glore » et de consacrer son *sens* et sa *science* à un genre durable. Joignons-y les conseils d'un de ses protecteurs, Gui de Blois, seigneur de Beaumont et bientôt de Chimay, où il procurera un canonicat à Froissart, en échange de la cure des Estinnes dont notre chroniqueur fut pourvu vers 1373. N'oublions pas surtout l'influence des chroniques de Jean le Bel, que Froissart admira jusqu'à les copier parfois textuellement [1], mais non sans payer sa dette à

1. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. c.), p. 203.

leur auteur, témoin cet hommage non équivoque : « Je me vueil fonder et ordonner sur les vraies croniques jadis faites et rassemblees par venerable homme et discret seigneur monseigneur Jehan Le Bel, chanoine de Saint Lambert du Liege, qui grant cure et toute bonne diligence mist en ceste matiere et la continua tout son vivant au plus justement qu'il pot, et moult lui cousta.... »

Rédaction des deux premiers livres des chroniques. — C'est dans la paix de sa cure des Estinnes que Froissart, de 1373 à 1378, enrichit sa chronique de tous les événements courants et exécute la plus grande partie de cette « première rédaction revisée » du premier livre dont son savant éditeur M. Luce a démontré l'excellence. Elle est d'inspiration anglaise. Puis, de 1376 à 1383, s'exerce l'influence française de Gui de Blois, et nous avons une seconde rédaction des mêmes faits, la « version française », selon l'expression du même éditeur. Vers 1386, Froissart quitte le Hainaut pour le Blaisois, à la suite de Gui de Blois, et écrit son second livre, entre 1386 et 1388.

Froissart à la cour de Gaston Phœbus. — Puis, les troubles de Flandre étant apaisés et ne lui fournissant plus de matière, le besoin d'informations et son humeur nomade le remettent en campagne. C'est alors qu'il exécute, par étapes de dix lieues environ, cette chevauchée mémorable qui l'amène, à travers toute la France, à la cour d'Orthez où « applouvoient » les nouvelles; où affluent, des deux côtés des Pyrénées et des quatre coins de l'Europe, « chevalliers et escuiers d'honneur », acteurs, témoins et hérauts complaisants des hauts faits dont ils sont encore tout chauds et qui intéressent si fort notre chanoine; où règne enfin le beau, brave et généreux Gaston Phœbus. Ce prince était « conjouissable et accointable à toutes gens », nous dit son hôte, surtout quand ils apportaient dans leurs trousses un roman comme *Méliador* [1], avec les « chansons, ballades, rondeaulx et virelais que le gentil duc (Wenceslas) fit en son temps » et dans leur mémoire tout un trésor de merveil-

1. On annonce, à l'heure même où nous mettons sous presse (avril 1894), que le texte de ce roman de Froissart, perdu jusqu'ici, vient d'être retrouvé presque complet, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. Longnon.

leuses prouesses. Aussi quel accueil pendant « plus de douze septmaines », où il fut « très bien administré et de toutes choses délivré... et ses chevauls bien peüs »! quelles lectures « toutes nuis après souper » au milieu d'un silence attentif, sans que nul osât « sonner mot ne parler », à la lueur des « douze torches alumees que douze varlets portoient »! et quels devis du prince « non pas en son gascon, mais en bon et beau franchois... quand il cheoit aucune chose où il vouloit mettre argument »! et alors quel « grant esbatement en menestrandie, car moult bien s'y congnoissoit »! et toujours quelle « bonne chière », et enfin quel récit de tout cela nous fait l'hôte « françois »!

Rédaction des livres III et IV et remaniements du premier. — Derniers voyages et mort. — Au bout de douze semaines, notre bon chanoine s'arrache à ce lieu de délices, — bien gras sans doute et assez bien doré, et surtout bien informé, — pour suivre jusqu'à Riom la nièce de Gaston qui vient y épouser le duc de Berri. Après avoir perdu sa bourse à Avignon, ce qui l'oblige à battre monnaie avec ses vers et lui inspire l'exquis *Dit du florin*, et, après plusieurs crochets, dont un par Paris pour assister à l'entrée d'Isabeau de Bavière, il « rentra dans sa forge » et commença (1390) son troisième livre, sous l'impression toute fraîche des récits qu'il venait de provoquer et de noter. Il met même sur le chantier le quatrième livre : mais la trêve du 2 janvier 1394, entre la France et l'Angleterre, lui fait passer le détroit, avec le double désir de contrôler une dernière fois « les histoires et les matières » de ses chroniques, et de revoir le pays où s'étaient écoulés huit ans de sa belle jeunesse. « Et me sembloit en mon imagination, dit-il, que se veü l'avoie, j'en viveroie plus longuement. » Il y trouve plus d'un sujet de tristesse; il ne reconnaît pas les gens, dans les hôtels de Douvres, et n'en est pas reconnu. Il trouve enfin à qui parler du temps jadis, à la cour; mais l'aimable accueil de Richard II ne lui ferme pas les yeux sur les signes avant-coureurs du malheur du prince dont il avait officiellement et joyeusement enregistré la naissance jadis, dans tout l'éclat de la cour de Bordeaux. Il vécut assez longtemps pour consigner aussi la chute et la mort du pauvre roi, pour achever son quatrième livre,

remanier le troisième, et exécuter une troisième et très curieuse rédaction du commencement de son premier livre, afin de purger son texte de ses emprunts à Jean le Bel et de ne rien devoir à son maître que l'honneur d'en avoir appris à passer maître à son tour et entre tous. On est à peu près sûr qu'il tenait encore la plume en 1404; mais il est peu probable qu'il ait survécu longtemps aux événements qu'il notait alors et dont le récit est assez brusquement interrompu.

Caractère et bonheur de Froissart. — Telle fut la curieuse existence de notre chroniqueur. Hannuyer d'origine et en fait cosmopolite; bourgeois de naissance et admis à la suite des « hauts princes », aux « coutages », c'est-à-dire aux gages desquels il est; clerc par occasion, chroniqueur par vocation; ayant une horreur naturelle et avouée des coups, mais n'aimant rien tant que de se frotter amicalement, de « s'accointer » à ceux qui les donnaient ou les recevaient; chevaucheur par nécessité de métier et poète par délassement, le bon chanoine a suivi sa fantaisie en rimant trois volumes de vers dans le goût de l'école de Guillaume de Machaut, ou en dérimant les romans de la Table ronde, témoin les fragments de son *Méliador*; il a satisfait sa curiosité, en entendant ou voyant les héros et les fêtes, sinon les batailles de son temps; il a conquis la fortune et la gloire en les racontant ou les répétant; et enfin il a réussi à être un homme heureux dans un siècle de fer. « Philozophie » l'avait bien conseillé.

Il fut enterré dans son église de Sainte-Monegonde de Chimay; son portrait est à la Bibliothèque d'Arras; Valenciennes lui a élevé une statue; et on achève une édition excellente de ses œuvres. Voyons dans quelle mesure il a mérité son bonheur et sa gloire.

II

LE CHRONIQUEUR

Analyse des quatre livres des « Chroniques ». — Froissart, dès les premières lignes de ses *Chroniques*, en définit l'objet et le contenu. S'il *cronisa* tout cela, c'est « afin que les

grans merveilles et li biau fait d'armes qui sont avenu par les grans guerres de France et d'Angleterre et des royaumes voisins, dont li roy et leurs consaulz (*conseils*) sont cause, soient notablement registré et ou tamps present et à venir veü et cognü ». Toute cette matière se répartit en quatre livres. Le premier, de beaucoup le plus important et le plus intéressant et qui fut de bonne heure populaire, raconte les événements compris entre 1325 et 1378, depuis la révolution de palais qui mit Édouard III sur le trône, jusqu'à la mort de ce prince, qui rétablit nos affaires. Il déroule la lugubre épopée de Crécy et de Poitiers, avec les émouvants épisodes des Flandres et d'Écosse, de la peste noire et des Grandes Compagnies, de la commune de Paris et de la Jacquerie. Le deuxième livre nous conduit jusqu'en 1385 et comprend les démêlés du roi de France et du roi de Navarre, le début du Grand Schisme, la suite des guerres de Flandre et de Bretagne, avec les épisodes si curieux de la boucherie des bourgeois flamands à Rosebecque et de la répression sanglante des *Jacques* anglais, fanatisés par Jehan Balle et menés par Wat Tyler. Le troisième livre débute par le long et attachant récit du voyage de Froissart à travers la France pour gagner la cour de Gaston Phœbus où il amasse les matériaux de cette histoire des guerres d'Espagne et de Portugal (1383-1388), qui est l'objet principal de ce livre. Il se termine par un retour au sujet principal des chroniques, et Froissart y fait le récit des préparatifs de descente en Angleterre, des causes de leur avortement, des démêlés de Richard II avec le duc de Glocester, enfin de sa trêve avec Charles VI. Le quatrième livre s'ouvre par des tableaux d'*entrées* et de tournées royales, de fêtes et de tournois. Il se continue par le récit picaresque des exploits des routiers qui mettent à profit, à leur manière, le départ d'un bon nombre de seigneurs pour un semblant de croisade, à la suite du duc de Bourbon. Il s'assombrit avec la folie de Charles IV et ses suites ; et s'achève enfin, comme le premier avait commencé, par une révolution de palais en Angleterre et l'assassinat de Richard II.

Les sources de Froissart. — Pour tous ces faits, Froissart n'a guère compilé les chroniques qui s'amassaient dans les archives des deux cents princes et *hauts seigneurs* dont il fut

l'hôte. L'accès lui en eût été facile, mais il se borna à deux d'entre elles, à la chronique rimée en français par Jean Chandos sur le prince Noir, et à la vie d'Édouard III contée par son compatriote Jean le Bel. Pour le reste, il crut mieux faire d'écrire « selonch la vraie information que j'ay eü, dit-il, des vaillans hommes, chevaliers et escuiers qui les ont aidié a acroistre, et ossi de aucuns rois d'armes et leur mareschaus, qui par droit sont et doient estre juste inquisiteur et rapporteur de tels besongnes ». On peut prendre son procédé sur le vif dans le récit de son voyage en Béarn, soit qu'il interroge infatigablement, tout en chevauchant par monts et par vaux, « messire Espan de Lyon » qu'il a rencontré fort à propos, « à main », comme il dit; soit que dans Orthez, à cet hôtel de la Lune où il est si bien reçu en tant que « François », il ne dédaigne pas, en quittant la compagnie du comte Phœbus, de s'attabler avec le Bascot de Mauléon, un routier retiré des affaires. Que voulez-vous! il faut de tout aux chroniques comme aux entretiens, et notre chroniqueur — nous allions dire notre *reporter* — s'empresse de coucher le tout sur ses tablettes, écrivant même le récit au fil du débit du narrateur, si celui-ci est assez lentement fait.

Sa véracité relative. — Ses préjugés. — Insuffisance de sa morale. — Un pareil procédé ne garantit pas une exactitude scientifique. Que de transposition de dates et même de villes dans Froissart! Mais si le temps et les lieux se brouillent, avec la distance, dans la tête des acteurs mêmes des événements qu'ils narrent à notre chroniqueur, la physionomie en reste vivante, et c'est elle qu'il nous conserve à merveille. Qu'importent après cela les erreurs de chronologie ou de géographie? Ce sera affaire aux historiens à venir de compiler l'amas des *chroniques* que notre chanoine dédaigne pour les *documents humains*, comme on dit aujourd'hui.

Mais la critique a des corrections plus graves à apporter aux chroniques de Froissart. Elle ne lui reproche pas seulement quelques inexactitudes de détail, sa tendance à substituer à des causes très humaines « l'œuvre du diable », mais encore de s'être fait çà et là, jusqu'à la palinodie, l'écho de complaisances ou de rancunes évidentes à l'endroit de tel ou tel person-

nage [1]. Et que d'autres raisons elle a pour lui refuser ce titre d'historien qu'il revendiquait en ces termes : « Si je disoie : Ainsi et ainsi advint en ce temps, sans ouvrir n'esclaircir la matiere... *ce seroit cronique et non pas histoire* ! » Certes il a réalisé la moitié de cet idéal de Lucien et de Fénelon : « L'historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays ». Froissart n'est d'aucun pays, mais il est bien de son temps, par ses efforts pour voir et peindre, malgré tout, à l'image des chansons de gestes et des romans de *la Table ronde*, la chevalerie et la société du XIVe siècle, si vicieuses sous leurs élégances ; par ses ironies tout aristocratiques et qui, chez lui pourtant, n'ont pas l'excuse de la race, à l'adresse du *povre commun*, de cette *ribaudaille* que les chevaliers assomment et que les valets égorgent aux applaudissements du narrateur, lequel ajoute froidement : « ni nulle pitié il n'en avoient non plus que che fussent chien » ; par son indulgence pour les pilleries et les mœurs des héros de tant de batailles et de tournois, de fêtes et de *carolles* ; voire même par une sympathie trop peu cachée pour ces *povre brigants* qui « gaegnoient à desrober et pillier les villes et les chastiaus » un avoir qu'il compte trop curieusement. Ne va-t-il pas jusqu'à trouver *soutils* (subtils) certains des tours les plus pendables de ces hauts voleurs qui épousent des nièces de reine, comme Eustache d'Auberchicourt, quand ils ne finissent pas en place de Grève, comme Aymerigot Marchès ? Vraiment ces personnages regrettent chez lui cette « bonne vie », avec une éloquence suspecte, s'écriant, comme le même Aymerigot ou le sire d'Albret en personne : « Par ma foy, ceste vie estoit bonne et belle.... Et si fait si bon et si bel voller (ce mot est ici un terme de fauconnerie, il est pris *au sens noble*) en Auvergne et en Limousin que meilleur n'y peult faire ? » Mais quoi ! le bon chanoine était chroniqueur, comme deux siècles plus tôt il eût été trouvère, et il changeait de point de vue ainsi que de patron ou de camp, fidèle seulement au point d'honneur chevaleresque, à la beauté des coups donnés, et surtout à son plaisir de les narrer.

Son manque de sagacité historique. — L'insuffisance de sa moralité est donc évidente ; mais elle tient moins encore aux

1. Cf., pour quelques exemples décifs là-dessus, Jeanroy, *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. c.), p. 190 sqq.

mœurs de son temps qu'à son défaut de sagacité. Plus sagace, il eût acquis à la fois cette unité et cette hauteur de vues sur le flux des intérêts et sur la mêlée des faits, qui est l'âme de l'histoire. Après avoir *tenu et démené* ses « pourpos de proëce » qui est « mere materiele et lumiere des gentilz hommes », après avoir exalté ce « nom de preu si haus et si nobles » qu'il fait montrer au doigt dans les nobles assemblées celui qui le porte, il croit avoir tout dit, le monde, pour lui, ne comprenant que trois catégories, à savoir : les preux qui font leurs prouesses, le peuple qui en devise, et les clercs qui en écrivent. Lisez plutôt : « Ensi se differe et dissimule li mondes en pluiseurs manieres : li vaillant homme traveillent leurs membres en armes pour avancier leurs corps et accroistre leur honneur; li peuples parolle, recorde et devise de leurs estas et de leurs fortunes; li aucun clerch escrisent et registrent leurs avenues et baceleries. » Et les bourgeois de Gand, qui se mutinent et se font hacher si bravement; et ceux de Paris, qui coiffent si hardiment le roi de leur chaperon; et les gueux de Londres, qui demandent le partage des biens et, avec Wat Tyler à leur tête, font reculer d'épouvante, quoi qu'il en dise, toute la noblesse d'Angleterre, dans quelle catégorie les mettra-t-il? Croit-il que le supplice des *Maillotins*, ou la boucherie de Rosebecque, avec ce martellement des bassinets bourgeois par les masses des chevaliers, dont le fracas homicide l'amuse, a anéanti le tiers état? N'entend-il pas parmi les « meschans gens » le formidable écho des prédications socialistes de Jehan Balle dans le cimetière des *moustiers*? Enfin, ne voit-il pas que toute cette chevalerie et ces passes d'armes ne sont plus qu'une parade, qu'elle vient plutôt de la tête que du cœur, des romans que des mœurs? que, par exemple, l'héroïsme d'un roi de Bohême ou d'un Wargni, deux étrangers qui se font tuer pour l'honneur à Poitiers, est assez rare et nous laisse assez froids? que trop souvent ses héros, après avoir bien ferraillé, sans trop de dangers, comme messire de Villemur de la Roce et de Beaufort, à Limoges, se rendent « au droit d'armes », c'est-à-dire sont pris à merci? que son étonnement est comique devant un routier qui ne distingue pas entre un noble et un vilain, et qui « otretant bien mettoit a mort ung chevalier ou ung escuier que ung

vilain »; qu'en somme toutes ces armures sonnent un peu creux, et que c'est, comme on l'a dit, la fin d'un monde? Il n'a garde! Tout son plaisir en serait gâté. Il n'a voulu être et ne pouvait être ni plus ni moins que l'*imagier* de la chevalerie, pour enflammer « les coers des jones bacelers ».

Sa philosophie de l'histoire. — Froissart et Hérodote. — Un carillon flamand. — Il lui est bien arrivé quelquefois de noter les causes secondes des événements, telles que la rivalité des villes flamandes, et de montrer, comme par hasard et sur le tard, leurs causes premières, telles que l'humeur *périlleuse* des bourgeois, des « hommes mestis » en Angleterre, dont il dit : « Et se liewe et couce uns sires en trop grant peril, qui les gouverne... se il n'est victorieus ». Il s'est même pris à réfléchir sur le néant des grands de ce monde et à s'écrier, comme à propos de la mort du roi Richard détrôné : « Or considérez, seigneurs, rois, ducs, comtes, prélats, et tous gens de lignage et de puissance, comment les fortunes de ce monde sont merveilleuses et tournent diversement.... Ce sont choses à imaginer (*rêver*), et *sur lesquelles j'ai moult pensé depuis.* » Mais c'est là le suprême effort de sa philosophie, plus rare qu'il ne dit, et, après avoir uniformément constaté, comme Hérodote, avec lequel il a tant d'autres traits de ressemblance, que l'homme s'agite et que la divinité le mène, il retourne à sa narration.

Il aime mieux être l'écho des choses que d'en chercher le sens. On a dit : « Il a frappé à toutes les cloches et nous fait entendre ainsi tous les sons » : oui, mais il manque à ce carillon flamand un clavier et de l'harmonie. Voilà pourquoi Froissart continue à être mis au rang des chroniqueurs ; mais il en est le roi, et en ce sens on peut répéter le jugement de Montaigne : « C'est la matière de l'histoire nue et informe, chacun en peult faire son proufit autant qu'il a d'entendement ».

III

L'ÉCRIVAIN

Composition de ses chroniques. — Plaisir qu'il y prend. — « En labourant et ouvrant sur ceste matiere, je me habilite et delite », écrivait Froissart en tête de son quatrième et dernier livre. Il a goûté en effet un plaisir d'artiste à coudre les pièces de « la haute et noble histoire et matiere », et son mérite personnel est ici fort appréciable. Certes il ne brille pas par les transitions, il abuse du procédé discursif, et il se met en scène sans façon et quelquefois hors de propos. Mais il a eu, dans la juxtaposition de ces mille et un récits sortis de toutes les bouches, un bonheur de curiosité, une netteté de notation et une habileté de mains qui sont visibles dès le début. Il y joignit bientôt certains soucis de la forme qui allèrent croissant avec l'expérience, et qui le poussèrent à remanier jusqu'à trois fois son premier livre.

Ses narrations. — Son pittoresque. — Sa mise en scène. — Son esprit narquois. — Dans les grands tableaux de guerre ou de fêtes qui dominent dans ses chroniques, il voit l'ensemble, comme Villehardouin; le détail, comme Joinville; et nous fait tout voir mieux que personne. Mais il n'est pas seulement un peintre de batailles, de tournois, de noces et d'entrées royales, il a de délicieux tableaux d'intérieur et il excelle dans l'anecdote.

C'est qu'il a, au plus haut degré et en toute occasion, le sens du trait pittoresque. Veut-on le voir dessiner un champ de bataille, masser et mouvoir les combattants, qu'on lise la bataille de Poitiers ou simplement celle de Cocherel [1]. Veut-on le comparer avec Villehardouin, en un sujet semblable, et mesurer ainsi toute sa maîtrise comme coloriste, que l'on rapproche de la description de la flotte, au départ de Corfou, citée plus haut (p. 39), cette autre mise à la voile de la flotte du duc de Bourbon : « Grant beaulté et grant plaisance fut a veoir

1. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), p. 224 sqq.

l'ordonnance du département, comment ces bannières, ces pennons et ces escus armoiés bien richement des armes des seigneurs *ventiloient au vent et resplendissoient au soleil*, et de oyr ces trompettes et ces clarons retentir et bondir, et ménestrels, faire leur mestier de pipes et de chalemelles,... tant que du son et de la voix qui en yssoient, la mer en retentissoit toute ». Veut-on enfin apprécier combien son ironie martiale, tout homérique, diffère de la bonhomie narquoise de Joinville? Qu'on écoute le fracas épique de la tuerie de Rosebecque : « Là estoit cliquetis sur ces bachines (*les bassinets des Flamands*) si grans et si haus d'espées et de haces, de plommées et de maillès de fier et de planchons, que on n'y ooit goute pour la noise (*vu le fracas de la mêlée*), et oy dire que, se tout li hyaumier de Paris et de Brouxelles fussent ensamble, leur mestier faisant, ils n'eussent point mené ne fait si grand noise comme li combattant et li ferant sur ces bachinès faisoient. » Et quel vigoureux dessin de la mêlée, tout rehaussé de termes techniques! Voici d'abord le captal de Buch, « premièrement, son glave (*lance*) en son poing »; puis c'est un combat singulier, silencieux, terrible : « se combatèrent longuement *main à main* »; et puis ce sont le bruit et le fouillis, et les « si grans horions » des mille corps-à-corps avec ce trait « si s'entrelaçoient li un dedens l'autre », qui rappelle celui de Victor Hugo :

La mêlée, effroyable et vivante broussaille!

Quel charme piquant dans tout le récit de son voyage en Béarn, et quelle variété, quelle habileté de mise en scène, et quelle progression dramatique dans le récit de la mort du jeune Gaston [1]! Ailleurs encore, quel pathétique dans celui du massacre d'Artevelde! Quelle délicatesse où se retrouve tout le poète, dans l'épisode de cet amour chevaleresque d'Édouard III pour la comtesse de Salisbury, dans cette remarque sur « l'étincelle de fine amour qui le férit au cœur et lui dura par long temps », et dans ce délicieux marivaudage de la partie

1. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), p. 322 sqq., et Debidour, *les Chroniqueurs*, 2e série (Lecène et Oudin, op. cit.), p. 121.

d'échecs avec la belle comtesse, dont l'enjeu est l'anneau du roi qui eut tant de peine à le perdre pour « que quelque chose demourât du sien à la dame »! Enfin partout, quelle vigilance à saisir et à graver le détail qui peint les mœurs et le costume, le dedans comme le dehors! « Briefment, dit-il, toute l'ordonnance je regarday à mon pouooir et mis en retenue ». Qu'on en juge! Phœbus aime fort les volailles « et en especial les elles et les cuisses tant seulement ». Phœbus devise « en beau et bon franchois » avec Froissart: mais vienne la passion, « le premier mot que le conte dist, ce fut en son gascon : « O Gaston, *fals traditour*...! » Ne sont-ce pas là de ces traits familiers et caractéristiques que voulait Fénelon et que Rousseau notait avec enthousiasme dans son cher Plutarque?

Ici même, en y regardant de près, on pourra démêler un ton et des traits qui sont plus que narquois et déjà très spirituels : par exemple, dans le récit des perdrix si gaillardement enlevées, à la pointe de l'épée, avec leur propriétaire anglais, par Olivier de Mauni, à la grande joie du duc de Lancastre lui-même, qui « assez le rigola des perdrix ». On sait la plaisanterie macabre des bourreaux de nos *mystères* dramatiques, disant à la victime qu'ils vont décapiter et *coiffer de rouge* : « Je vais te faire cardinal! » Eh bien, on la retrouve dans les menaces du peuple de Rome contre les cardinaux dont ils veulent faire *la tête plus rouge que les chapeaux* et qui s'en *ébahissent*, vu qu'ils *aimaient mieux mourir confesseurs que martyrs* [1].

Les discours et les dialogues dans Froissart. — Sa langue. — Les discours et les dialogues abondent dans Froissart et surtout dans les dernières rédactions, où on a pu noter un soin croissant d'animer et de varier le ton. Il y va même jusqu'à nous avertir, dans des termes identiques à ceux de Thucydide, que ses orateurs ont parlé ou *dû parler* ainsi, ou *à peu près*. On y trouvera des modèles de tous les tons, depuis la véhémente apostrophe de Jean Chandos à Kerlouet le Breton et à Louis de Saint-Julien qu'il défie, jusqu'à la harangue solennelle de Charles V à ses frères sur son lit de mort. Les

1. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), p. 219 sqq., et Debidour (Lecène et Oudin, op. c.), p. 124.

discours intercalés d'Aymerigot et de ses compagnons de brigandage sont des merveilles de verve que n'éclipseront pas, dans *Gil Blas*, toutes les vantardises picaresques du capitaine Rolando et de sa bande. Mais le chef-d'œuvre oratoire de Froissart nous paraît être cette harangue enflammée du « fol prestre Jehan Balle » que « trop de menues gens looient » et qu'il leur tient parmi les *atres* (cimetières), avec des antithèses si formidables entre leur condition et celle de « cil que nous nommons signeur », sur ce thème, déjà familier aux gueux normands de Robe Wace : « Bonnes gens, les coses ne poent bien aler en Engletiere, ne yront *jusques à tant que li bien yront tout de commun et que il ne sera ne villains, ne gentils homs*, que nous soions tout ouny [1] ».

A côté de ces pièces d'éloquence, il faut citer et quelquefois même préférer les dialogues qui foisonnent dans les chroniques, surtout dans les dernières, et contribuent si puissamment à dramatiser les situations et les personnages ou à rompre agréablement le fil de la narration. Nous citerons comme un délicieux spécimen de ce dernier genre le dialogue de Froissart et de messire Espang de Lyon, chevauchant botte à botte [2].

Et partout quelle variété, quelle richesse, quelle saveur, quelle souplesse et quel relief de la langue, en dépit de quelques tournures diffuses ou incorrectes!

Examen de quelques graves objections contre l'originalité de Froissart. — Mais si l'on est d'accord sur tous ces mérites littéraires des chroniques de Froissart, sur la netteté du dessin, l'intensité de couleur et le fracas épique de ses tableaux de bataille, sur la verve et le tour dramatique de ses anecdotes, sur la vivacité et même sur l'éloquence de ses harangues et de ses dialogues, et, par-dessus tout, sur son sens éminent du trait pittoresque, on l'est beaucoup moins sur le degré de son originalité. Où commence-t-elle, parmi tant de collaborateurs dont très souvent et très évidemment il n'est que

1. Pour plus amples détails sur les discours dans Froissart, cf. *Extraits des chroniqueurs français* (Hachette, op. cit.), p. 263 suiv., Debidour (Lecène et Oudin, op. cit.), p. 118 sqq., et G. Boissier, *Froissart restitué*, etc., *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1875, p. 688.

2. Cf. *Extraits des chroniqueurs français* (Hachette, op. cit.), p. 314.

l'écho? Ne va-t-il pas jusqu'à nous confier qu'il écrit sous la dictée, à l'occasion, quand le narrateur, comme messire Fernand Pacheco, conte « si doucement et attempreement que je prendoie, nous dit-il, grant plaisir à le oyr et à l'*escripre* »? Ne marque-t-il pas lui-même les haltes de ses narrateurs avec celles de la route qu'ils suivent ensemble, tout en devisant? Enfin ne pouvons-nous pas noter nous-mêmes leur accent personnel, comme dans cette confidence sur la mort du fils de Gaston Phœbus, que lui a refusée messire Espang et qu'il arrache à un écuyer, lequel, entraîné sans doute par le plaisir d'être si bien écouté, s'écrie : « Et je vous diray comment il morut, puisque je vous ay parlé de la matière »? Certes il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on adresse d'ordinaire à son imagination créatrice, et en reporter une bonne part sur ses narrateurs, acteurs et témoins oculaires de tous ces drames que l'émotion avait gravés tout vifs dans leurs mémoires. Mais prendra-t-on à la lettre ce mot du dernier en date de ses critiques, qui en est d'ailleurs l'un des plus sagaces : « La plupart du temps il n'a pas fait œuvre d'auteur [1] »? Se serait-il borné à une vaste *interview* des principaux acteurs? N'aurait-il d'autre mérite que celui de montrer la lanterne magique? Ce serait aller peut-être trop loin. Et d'abord, il a éclairé sa lanterne, puis il a retouché nombre de ses peintures, et l'on peut suivre d'un manuscrit à l'autre le bonheur de ces *repeints*. Un autre de ses critiques, et des plus ingénieux, écrit : « Il semble qu'il ait tout vu, tout ouï [2] ». Or il n'a rien vu ou presque rien, sauf ceux qui avaient vu, et il a tout ouï *dire*. Donc, son mérite ici est encore appréciable. Au fond, le dosage exact de son originalité est impossible; mais ne lui marchandons pas notre reconnaissance, dût-elle s'appeler la gloire, pour ne pas s'être interposé davantage entre nous et les témoins de ce vaste drame, pour avoir laissé et quelque peu fait revivre sous nos yeux, pendant trois quarts de siècle, les hommes du temps jadis; en un mot, pour avoir eu le génie de la curiosité; et continuons à l'appeler notre Hérodote.

1. M. Jeanroy. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), p. 185.
2. M. Debidour. *Les chroniqueurs* (Lecène et Oudin, op. cit.), p. 120.

COMMYNES

(1445?-1511)

I

L'HOMME

Origines de Commynes. — Philippe de Commines — ou plus exactement *Commynes*, d'après les archives déchiffrées par son sagace éditeur Mlle Dupont — naquit vers 1445, probablement au château de Renescure, près d'Aire (Pas-de-Calais), propriété de sa famille. Notre futur chroniqueur, qui fera un grief de sa roture à Olivier le Daim, « un homme de *petit estat* », ne descendait pourtant lui-même que de bourgeois d'Ypres, les *Van den Clyte*. Ceux-ci s'étaient poussés depuis un siècle près des comtes de Flandre par des intrigues où ils ne paraissent avoir brillé ni par le libéralisme, ni par l'honnêteté, témoin le père même de notre auteur, Colart de Commynes, bailli de Gand, qui, six ans après avoir présidé à nombre de confiscations dans Bruges révoltée, mourut sans avoir rendu ses comptes. Ainsi certaines rapines de notre auteur auront pour excuse une tradition de famille. Le nom de *Commynes* avait été pris par les Van den Clyte à la suite d'une alliance avec la famille noble qui le portait.

Son éducation. — Commynes écuyer et conseiller du Téméraire. — Il se vend à Louis XI. — Commynes fut orphelin de bonne heure, et eut, par suite, une éducation négligée; mais, à défaut du latin qu'il regretta toujours de ne pas savoir, il apprit l'allemand et l'espagnol, lut beaucoup d'his-

toriens de tous les temps, et étudia encore plus les hommes du sien. Il se mit à bonne école. Attaché, dès 1464, comme écuyer au comte de Charolais, il le suivit sur les champs de bataille, où le chef de la *Ligue du Bien public* donnait carrière à son humeur chevaleresque. Si Commynes ne fit pas assaut de prouesses avec son maître, du moins se comporta-t-il avec un sang-froid remarquable à Montlhéry et ailleurs. Puis il devint, dès l'âge de vingt-trois ans, le conseiller et le chambellan du *grand duc d'Occident* (1468), pour le compte duquel il négocia, achetant les consciences et prenant un tel goût à ce trafic qu'il vendit la sienne à Louis XI. A vrai dire et en bon français, il avait trahi, sinon sa patrie, le duc était vassal du roi, mais au moins son maître (1472). Il avait même préparé cette lucrative volte-face dès l'entrevue de Péronne, ayant été probablement le *quelqu'un* dont il parle, qui *avertit* le roi du danger qu'il courait. Ses excuses sont ici que son premier maître lui avait assené un coup de botte, voire même d'éperon à la tête ; que le second était un séducteur habile ; qu'il parlait d'or, et que le conseiller et chambellan du duc de Bourgogne ne touchait que *dix-huit sous* par jour — somme assez rondelette pourtant, vu qu'il la faut multiplier par quarante au moins, pour avoir le taux de nos jours, mais qui ne lui paraissait pas payer ses talents — : il avait trouvé meilleur preneur. Une pension de six mille livres, la principauté de Talmont, avec ses dix-sept cents fiefs et arrière-fiefs, la seigneurie d'Argenton, la main d'Hélène de Chambes, dotée par le roi, plus tard une part dans la curée des biens du duc de Nemours, tel fut le prix. Il était gros, mais le roi, ce bon *marchand*, comme il l'appelle quelque part, avait fait un excellent marché, et jusqu'à sa mort il eut dans Commynes un homme à tout conseiller et à tout faire.

Commynes en procès et en prison. — Ses mémoires commencés à la Conciergerie. — Mais cette mort gâta tout. Par une rouerie que notre historien érigera lui-même en moyen de gouvernement à l'usage des princes, Louis XI ne lui avait rien donné dont la possession pût lui être assurée par d'autres que par le roi. Le roi mort, adieu la principauté de Talmont, que les La Trémoille, héritiers légitimes, lui arrachent après huit ans de procès, au cours desquels il se révèle, comme on pouvait s'y

attendre, avoué retors et avocat subtil; adieu même la seigneurie d'Argenton qui est revendiquée par les de Chabot; et s'il habite jusqu'à sa mort le château, mis en saisie, c'est à titre de locataire.

Mais il ne s'est pas borné à plaider. Son ressentiment contre Anne de Beaujeu l'avait poussé à conspirer. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever le jeune roi pour le compte du duc d'Orléans. Il fut pris, « tasta huict mois » (1487), comme il dit, de ces « caiges de fer », qu'il maudit et décrit si bien et avait vu élaborer jadis à d'autres fins par son seigneur et maître; fut enfermé pendant près de deux ans « en la haute chambre de la tour carrée de la Conciergerie » (1487-1489); eut tout loisir d'y songer à ses mémoires, dont il commença la rédaction dès 1488, et aussi de noter les fluctuations de la fortune, en regardant couler l'eau et monter les bateaux « contremont la rivière de Seine, du costé de Normandie ». Mais il se défendit avec éloquence et s'en tira avec un arrêt qui le condamnait à dix ans d'exil dans un de ses châteaux, une amende de 10 000 écus d'or et à la confiscation du quart de ses biens.

Commynes rentre aux affaires. — Dernières intrigues et mort. — L'arrêt ne fut pas exécuté : trois ans après, grâce à une clause du traité de Francfort, insérée en sa faveur par Maximilien d'Autriche, pour prix de services louches, il siégeait de nouveau dans les conseils du roi, dont il recouvrait les bonnes grâces, y compris ses pensions, ses titres et un gros cadeau de bonne amitié. Voilà de nouveau le seigneur d'Argenton dans les grandes affaires, ambassadeur à Venise et témoin diplomatique de cette première guerre d'Italie qu'il avait déconseillée, bien moins par une prévoyance patriotique que pour éviter malheur aux Médicis, ses banquiers. Il la raconte — après en avoir atténué de son mieux l'insuccès, en amusant l'ennemi par sa diplomatie avant et après Fornoue, — et croit la conclure par le traité de Verceil en armant Ludovic Sforza, reconnu duc de Milan, contre Venise. Mais les Vénitiens eurent là le dernier mot, et l'ambassadeur rejoignit assez penaud ses maîtres qui lui « lavèrent bien la teste, comme on a accoutumé de faire aux courtz des princes, en semblables cas ». Pour comble de malechance, il s'était aliéné, par le traité de Verceil, ce duc

d'Orléans, prétendant au trône de Milan, avec lequel il avait lié partie si malheureusement, dans les complots de la *Guerre folle*, et qui, devenu roi de France, allait perdre, comme l'a dit spirituellement un biographe de Commynes, « la mémoire des services aussi bien que celle des injures [1] ». Néanmoins le seigneur d'Argenton put continuer à faire quelque figure à la cour, par intermittence; réussit encore à devenir, en 1505, chambellan de Louis XII, qu'il accompagna en Italie; et vécut jusqu'au 18 octobre 1511, assez bien, en somme, auprès des maîtres, léger de remords, chargé de procès et de millions, et ayant fait souche de nobles hommes, voire même de princes, par sa fille unique, mariée à René de Brosse, comte de Penthièvre, qui lui fit élever sur son tombeau une fort belle statue, visible au musée de Versailles, avec celle de sa femme.

Commynes, personnage peu sympathique. — Il n'avait pas mérité ce magnifique monument par ses vertus, comme il ressort du simple exposé des faits, de l'historique sommaire de cette haute fortune commencée par une trahison, défendue par une conspiration, et toujours soutenue par des habiletés machiavéliques dont l'intérêt personnel était le principal mobile, avidement accrue enfin par des spoliations suivies de procès dont le bruit scandaleux durera sur sa tombe près d'un demi-siècle. Aussi, sans même attendre l'examen de ses doctrines, on peut décider déjà que Commynes n'a pas droit à nos sympathies, et que son honnêteté fut immédiatement au-dessus de rien. Il reste à se demander s'il a droit à notre admiration, à défaut de notre estime, et en quoi il fut un grand homme, sinon un honnête homme. Interrogeons donc ses Mémoires.

II

LE MÉMORIALISTE

Sujet des « Mémoires » de Commynes. — Les Mémoires de Commynes se divisent en deux parties, dont la première, en six livres, allant des débuts de la lutte entre le Téméraire et

1. Cf. *Mémoires de Philippe de Commynes*, par Mlle Dupont, Paris, Renouard. Notice, p. 118, *supplément* au t. I.

Louis XI jusqu'à la mort de ce dernier (1464-1483), fut écrite de 1488 à 1494; et dont la seconde, en deux livres, narrant en détail l'expédition de Charles VIII en Italie (1494-1495), avec des considérations sur ses conséquences, en guise d'épilogue, fut écrite de 1497 à 1501. Ces deux parties, publiées, la première en 1524, la seconde en 1528, avaient d'abord circulé l'une et l'autre en manuscrit. D'après leur prologue, Commynes écrivit ses Mémoires à la demande d'Angelo Cato, Italien savant en belles-lettres, mathématiques et même astrologie, qui, ayant quitté, comme lui, le duc pour le roi, et ayant cumulé près de ce dernier les fonctions de médecin de l'âme et du corps, avait gagné à cette volte-face et à cette double besogne l'archevêché de Vienne.

Voici d'ailleurs en quels termes Commynes déclare son dessein au prélat qui avait été son compagnon près de leur *maître et bienfaiteur* commun : « Pour satisfaire à la requeste qu'il vous a pleu me faire de vous escripre et mettre par mémoire ce que j'ay sceu et congneu des faictz du feu roy Loys unziesme, à qui Dieu face pardon, nostre maistre et bienfaicteur, et prince digne de très excellente mémoire, je l'ay faict le plus près de la vérité que j'ay peu et sceu avoir la souvenance ».

Ses déclarations de véracité et de bonne information. — Notons bien cette déclaration préalable de véracité. Maintes fois d'ailleurs, il nous donne à entendre que son information était vaste et sûre, et c'est un genre de mérite qu'avaient déjà recherché et affiché les continuateurs de Froissart, tels que Monstrelet. Il écrira par exemple : « Car je cuyde avoir veu et congneu la meilleure part d'Europe.... Si ay je eu autant de congnoissance de grans princes, et autant de communication avec eulx, que nul homme qui ait esté en France de mon temps, tant de ceulx qui ont régné en ce royaume de Bretaigne et en ces parties de Flandres, Allemaigne, Angleterre, Espaigne, Portuigal et Italie, tant seigneurs spirituelz que temporelz, que de plusieurs aultres dont je n'ay eu la veue, mais congnoissance par communication de leurs ambassades, par lettres et par leurs instructions, par quoy on peult assez avoir d'information de leurs natures et conditions. Je les ay presque tout veu et sceu ce qu'ilz savoient faire. » Et nous pouvons l'en croire

là-dessus, puisqu'il eut la confiance et les confidences du plus défiant et du plus politique des rois, qu'il entretint des relations diplomatiques avec tous les princes et hommes d'État de l'Europe, et qu'il fut chargé d'ambassades solennelles et de missions secrètes multiples, tantôt à Florence, où il eut peut-être la joie infinie de se mirer et de s'admirer dans les idées du jeune Machiavel, tantôt à la cour des Médicis qui l'estimèrent, ou chez les Vénitiens qui le jouèrent. D'ailleurs il se pique de ne parler le plus souvent qu'en oculaire témoin : « Et de ce je parle de veüe », aime-t-il à dire. Au lieu de narrer la mort du duc de Bourgogne, il se récusera en ces termes : « Et ne veulx point parler de la maniere, pour ce que je n'y estoie point. » Aussi quel dédain pour ces *chroniqueurs* qui « n'escripvent que les choses à louenge de ceulz de qui ilz parlent, et laissent plusieurs choses, ou ne les sçavent pas aucunes fois.... Je me delibere de ne parler de chose qui ne soit vraie et que je n'aye veue ou sceue de si grans personnaiges qu'ilz ne soient dignes de croire. » Vise-t-il ici Froissart, dès lors si populaire, et ne croit-on pas entendre Thucydide tançant dédaigneusement les *logographes*, ses prédécesseurs, y compris Hérodote? C'était son droit, car il avait justement à ce nom d'historien qu'il ne réclamait pas, des titres qui avaient manqué à Froissart, alors qu'il s'en parait.

Sagacité de Commynes. — En effet son information a autant de sagacité que d'ampleur, et combien attentive, même aux détails extérieurs, s'ils sont caractéristiques! Par exemple, sa vénération pour la sainte ampoule de Reims qu'avait fait venir Louis XI, et qui « estoit sur son buffet à l'heure de sa mort », ne l'empêche pas de constater qu'il « n'y a pas grant matiere dedans », et que le roi ne pourra guere « s'en oindre tout le corps ». Sa critique historique est rebelle au merveilleux. Il constate bien, mais en passant vite, que son ami *frere Hieronyme* (Savonarole) « a dict beaucoup de choses avant qu'elles fussent advenues », mais lorsqu'on crie au miracle, parce qu'à l'entrevue de Picquigny, un pigeon blanc s'était tenu sur la tente du roi d'Angleterre et n'en avait pas bougé malgré le bruit, notre historiographe, soufflé par « un gentilhomme de Gascogne », insinue : « mais l'opinion d'aucuns estoit qu'il

avoit un peu plu, et puis il vint un grand soleil, et ce pigeon se vint mettre sur cette tente qui estoit la plus haute pour s'essuyer ».

Impartialité relative de Commynes. — Mais est-il aussi impartial qu'il est sagace? Il déclare formellement qu'il juge les grands de ce monde « sans avoir egard aux louenges; car il est bon à penser qu'il n'est nul prince si saige qui ne faille aucunes foys ». Il trouvera donc des défauts à Louis XI, le roi selon son cœur, ou plutôt selon sa tête, et quelques vertus au Téméraire qu'il déteste. Il sera impartial pour son héros principal, à quelques réticences près sur ses moins excusables peccadilles, telles que sa complicité dans les assassinats des ducs de Guyenne, de Bourgogne, etc. Mais celles-ci relevaient peut-être du secret professionnel à ses yeux, de sorte qu'il aurait ici la même excuse que Villehardouin, en un cas analogue. Si d'autre part on veut bien tenir peu de compte, ainsi qu'il convient, de quelques accents aigres à l'endroit de ses ennemis personnels, comme Jacques Coictier, Olivier le Daim, Etienne de Vesc et Briçonnet, ou de quelques dédains ironiques à l'adresse des gens de *petit estat*, qu'il ne confond pas avec ceux de *moyen estat*, on peut conclure qu'au demeurant il a été fidèle à sa déclaration : « Je ne vouldroye point mentir ».

Sa philosophie de l'histoire. — Un autre dessein, aussi avoué par Commynes que celui de ne pas mentir, est celui de philosopher sur les hommes et sur les choses, et il l'exécute pendant des chapitres entiers. C'est par là, par une recherche diligente des causes, qu'il fait œuvre historique, qu'il se distingue le plus des chroniqueurs qui l'ont précédé, et qu'il se place immédiatement au-dessous de nos grands historiens. Cette recherche vise déjà à être d'une rigueur scientifique. C'est ainsi qu'il ne fait aucune place au hasard dans les grands événements de ce monde, et il n'est pas exact de compter, comme on le fait souvent, la défiance de la fortune parmi ses sagesses, car « pour mieulx dire, il fault respondre que telz grans mysteres ne viennent point de Fortune et que *Fortune n'est riens, fors seullement une fiction poetique* ». Les événements de l'histoire procèdent à ses yeux d'une multitude de causes secondes, et d'une seule cause première qui font leur part aux hommes

et à Dieu, comme nous allons voir, et de là il tire une politique et une morale.

La politique de Commynes. — Sa politique est la science des causes secondes de l'histoire, et son grand secret est d'en savoir manier les principaux acteurs suivant « leurs complexions différentes », comme s'y essayait le connétable de Saint-Pol entre le duc de Bourgogne et le roi. Quant aux acteurs secondaires, l'art souverain consiste à les corrompre, à « pratiquer à gaigner », Dieu aidant, suivant la recette de Louis XI. Aussi notre auteur eût-il pu se vanter, à meilleur titre encore que Robert Walpole, de connaître le tarif de toutes les consciences de l'Europe, en commençant par la sienne. Enfin, pour tous et en tout, le commencement et la fin de l'entreprise, c'est de « besongner en dissimulation ». Aussi de quel prix sont les diplomates dont la mission évidente est de tromper par « quelque bonne couleur et ung peu apparente » ! Ce n'est pas lui, on le voit, qui eût protesté contre cette définition moderne des ambassadeurs, qu'ils sont d'honnêtes gens chargés de mentir à l'étranger pour leur pays. De cette nécessité universelle de ruser, découlent ses conseils sur le choix des ministres, sur l'humilité dans les succès comme dans les revers, sur la modération dans l'enjeu des parties qui se jouent sur les champs de bataille, enfin tous ces préceptes sur l'art de conduire les hommes qui classent son livre parmi ces histoires dont il recommande la lecture à la jeunesse des princes en ces termes : « Es quelles se voyent de grans frauldes, tromperies et parjurements, que aucuns des anciens ont faict les ungz vers les aultres, et prins et tuez ceulx qui en telles seuretez s'estoient fiëz. Il n'est pas dict que tous en ayent usé; mais l'exemple d'ung est assez pour en faire saiges plusieurs et leur donner vouloir de se garder ». Aussi a-t-il eu l'honneur d'être médité par Charles-Quint, Henri IV et Richelieu, et est-il vraiment le bréviaire des rois : « Et croyez que Dieu n'a point estably l'office de roy ne d'aultre prince pour estre exercé par les bestes ! »

Ce chroniqueur du XVe siècle a compris que les États et les princes de l'Europe, placés en *opposite*, étaient les uns pour les autres des *aiguillons*, et la portée plus que morale de cette observation peut passer pour une certaine conception de l'équi-

libre européen; de même qu'à travers son étonnement devant les grandeurs et la puissance *des Allemagnes* perce un vague pressentiment de leur expansion future. Il a défini les avantages de la concentration monarchique, et loué les libertés nécessaires du régime représentatif, notamment le libre consentement de l'impôt. Il raillait déjà l'avidité des Français, plus grande qu'*en nul lieu du monde*, pour *les offices ou estatz*, c'est-à-dire, en style moderne, notre goût national pour le fonctionnarisme. Avant Jean Bodin et Montesquieu, il formulait la théorie de l'influence du climat sur le caractère des nations, et intitulait un de ses chapitres (liv. V, chap. XIX) : *Caractères du peuple français et du gouvernement de ses rois*. Il a su tirer la philosophie des grands et des menus faits. Il a senti toute l'importance de l'histoire pour suppléer au défaut d'expérience, « car nostre vie est si briefve », tandis qu'on en a grand besoin pour se garder, car « nous sommes affaiblis de toute foy et loyaulté les ungz envers les aultres ». Enfin nul ne fait mieux goûter ce plaisir dont Montaigne était si friand et qui consiste « à reveoir les choses escriptes par ceulx qui ont essayé comme il les fault conduire ».

Dieu dans l'histoire, et la morale de Commynes. — Mais on n'aurait pas toute la pensée de Commynes, si l'on se bornait à dire qu'il considère la politique comme une science à part, se suffisant à elle-même. Ici il diffère profondément de Machiavel qui, tout en dogmatisant cyniquement les théories que notre Commynes exprime par fragments, au courant des faits, a eu du moins la pudeur d'exclure Dieu de son système. C'est que Commynes n'avait garde de se faire illusion sur l'infaillibilité des spéculations de cabinet, et de croire qu'à la guerre, comme ailleurs, « les choses tinssent aux champs comme elles sont ordonnées en chambre ». Il a reconnu dans les « petites mouvetez et occasions » les moyens dont Dieu se sert pour les « accomplissemens des œuvres ». Il a vu que « les batailles sont en sa main » et que la prospérité ou l'adversité des princes « procede de sa divine ordonnance ».

Mais comment concilier cette croyance, évidemment très sincère, à l'intervention décisive de la Providence dans le train des choses de ce monde, avec les étranges préceptes de corrup-

tion et de tromperie que nous avons exposés ci-dessus? Où est la morale de Commynes, si « malicieux », pour lui appliquer une de ses épithètes favorites? Comment le même homme qui fait la leçon aux rois, sur le ton de Bossuet, en leur inspirant la peur des « peines de l'enfer si horribles », et qui, transformant cette terreur sacrée en un moyen pratique de gouvernement, conclut que « tous les maulx viennent de faulte de foy », accorde-t-il ses maximes avec les hautes et basses œuvres du maître dont il fut l'âme damnée? Quand il écrit : « J'ay veu beaucoup de tromperies en ce monde, et de beaucoup de serviteurs envers leurs maistres », quand il recommande aux princes, s'ils veulent avoir leur part de paradis, de « ne faire mourir nul à tort, ne oster aux ungz pour enrichir les autres (qui est le plus cruel mestier qu'ilz facent) », est-il cynique ou fait-il un retour secret sur lui-même, et songe-t-il à la trahison qui commença sa fortune, au sang de Saint-Pol qui a rejailli sur lui, aux dépouilles sanglantes de Nemours qu'il a partagées, et à la principauté de Talmont et à la seigneurie d'Argenton dont son maître avait dépossédé pour lui les héritiers légitimes? On en peut douter et toute cette morale est assez trouble et, même au fond, repoussante.

En effet, si l'on y regarde de près, on voit que le succès amnistie tout, à ses yeux, dans ce monde et dans l'autre. Il dit que « Dieu paye comptant » : si l'on survit à son succès, c'est donc qu'il est légitime, et voilà la Providence complice de belles besognes! S'il met en parallèle, avec une sombre et subtile curiosité, les tortures de Louis XI mourant et celles de ses victimes, s'il détaille avec une âpre pitié son « purgatoire,... ses passions » dans Plessis-lès-Tours, c'est à l'appui de son dire et pour nous montrer que *la balance* est faite, ou peu s'en faut. Au fond n'estime-t-il pas que « ceulx qui gaignent en ont tous jours *l'honneur* » en ce monde, et le pardon dans l'autre?

Pourtant on peut croire que parfois, malgré la sécheresse de son cœur, et malgré l'insuffisance évidente de son sens moral, il a entendu vaguement le cri sourd de sa conscience. De là les accents mélancoliques, pessimistes même, qui éclatent en maint endroit de ses Mémoires. De là cet honneur incessamment rendu à l'intervention de la Providence dans l'histoire, comme

s'il eût voulu ainsi *pratiquer à gaigner* Dieu lui-même; de là enfin cette conclusion conforme au *rien de trop* qui était le dernier mot de la sagesse antique, et qui lui échappe devant « le purgatoire » du Tibère bourgeois de Plessis-lès-Tours : « Ne luy eust-il point myeulx vallu et à tous autres princes, et hommes de moyen estat, qui ont vescu soubz ces grans, et vivront soubz ceulx qui regnent, *eslire le moyen chemin* en ces choses? C'est assavoir moins se soucier et moins se travailler, et entreprendre moins de choses; plus craindre à offenscer Dieu, et à persécuter le peuple et leurs voisins, par tant de voyes cruelles que assez ay declairees par cy devant, et prendre des aises et plaisirs honnestes? » Amen! « affin que ceulx qui viendront après luy soient ung peu plus piteux au peuple », tout en faisant œuvre aussi utile à la patrie.

III

L'ÉCRIVAIN

Arrière-pensée littéraire de Commynes en écrivant ses Mémoires. — En rédigeant ses Mémoires, Commynes songe qu'il les adresse à un homme informé des faits, et il ne se croit tenu qu'à les bien expliquer, dût-il pour cela en interrompre le récit pendant des chapitres entiers : mais il estime qu'il ne doit pas plus s'asservir à la composition stricte qu'à la chronologie minutieuse de l'histoire. « Je ne vous garde point, écrit-il à Angelo Cato, l'ordre d'escripre que font les histoires, ny nomme les annees, ny proprement le temps que les choses sont advenues, ny ne vous allegue riens des choses passées pour exemple (car vous en savez assez, et seroit parler latin devant les cordeliers). » Et c'est justement en pensant à ce latin qu'il déclarait au même ami : « Je vous envoye ce dont promptement m'est souvenu, esperant que vous le demandez pour le mettre en quelque œuvre que vous avez intention de faire en langue latine, dont vous estes bien usité, par laquelle œuvre se pourra congnoistre la grandeur du prince dont vous parleray, et aussi de vostre entendement. » N'a-t-il donc voulu fournir qu'un thème à son

savant ami, en empruntant le secours de cette noble langue qu'il ignorait et qui lui paraissait seule digne de répandre et de faire durer son livre, et s'est-il cru dispensé par là de faire œuvre de style?

Son style; embarras de la syntaxe; équivoque des termes. — Le fait est que sa syntaxe paraît négligée. Elle est obscurcie par une foule d'anacoluthes et de syllepses, et par là, la gravité ordinaire du ton aidant, rappelle celle de Thucydide. La marche de ses périodes est souvent comme alourdie par le poids et le nombre de ses réflexions incidentes. Citons-en un exemple entre mille : « Et pour ceste espérance qu'il avoit au dit hermite, fut advisé, par certain theologien et aultres : que on lui declareroit que en son faict n'avoit plus d'espérance que a la misericorde de Dieu et que à ces parolles se trouveroit present son medecin, maistre Jacques, en qui il avoit toute esperance et a qui chascun moys donnoit dix mil escuz, esperant qu'il luy allongeast la vie, afin que de tous pointz pensast en sa conscience et qu'il laissast toutes aultres pensees : ce qu'il feroit[1] » : ou encore cet autre, à propos de l'utilité de l'histoire pour les princes : « Il n'est pas dict que tous en ayent usé (*de fraudes, etc...*) ; mais l'exemple d'ung est assez pour en faire saiges plusieurs et leur donner vouloir de se garder : et est, ce me semble, — à ce que j'ay veu plusieurs fois, par experience de ce monde, où j'ay esté autour des princes l'espace de dix-huict ans ou plus, ayant clere congnoissance des plus grans et secrettes matières qui se sont traictées en ce royaulme de France et seigneuries voisines, — l'ung des grans moyens de rendre un homme saige, d'avoir leu les hystoires anciennes, et apprendre à se conduire et garder, et entreprendre saigement par icelles et par les exemples de nos predecesseurs. » Combien il est ici inférieur à Georges Chastellain lui-même, qui, en dépit de ses pédanteries de *verbocination latiale*, ordonne si clairement la massive architecture de ses périodes toutes latines[2] !

Il n'est pas jusqu'aux mots eux-mêmes qui ne soient çà et là

1. On trouvera d'autres exemples caractéristiques des négligences et des vices de sa syntaxe, p. 356, 360, 361, 389, 392, 396, 398, 399, 405, 406, 411, 412, des *Extraits des chroniqueurs français* (Hachette, op. cit.).

2. Cf. par exemple p. 460 sqq. des *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), et notamment la période qui commence par : « Mès quand je regarde... ».

altérés par l'intensité ou la subtilité de la pensée. S'il dit de Louis XI que Dieu l'avait créé « plus *vertueux* en toutes choses que les princes qui regnoient avec luy, et de son temps », entendez que la *vertu* du prince signifie ici force morale et intellectuelle. Où il écrit *habileté* et *sagesse*, il faut lire trop souvent *tromperie* et *duplicité*; et un de ses critiques, lui appliquant cette même sagacité avec laquelle il avait déchiffré Retz — un des plus éminents successeurs de Commynes, — a pu faire remarquer que chez lui les mots *honneur*, *succès*, *profit*, ont, à l'ordinaire, une synonymie fâcheuse [1]. Aussi ne peut-on bien entendre les jugements de Commynes qu'après une transposition *honnête* de ses termes.

Souci de la composition chez Commynes. — Mais, ces réserves faites, et elles sont graves, on ne peut nier qu'il n'ait eu un souci de la composition tout nouveau chez nos chroniqueurs, Chastellain excepté. Il en témoigne dans maints passages avec une naïveté aimable — et qui est rare chez lui, en toute autre matière —, dans ceux-ci par exemple : « Or cecy n'est pas de nostre matiere principalle.... Discours aulcunement hors du propos principal.... J'ay esté un peu long à parler de ces ambassadeurs.... Or j'ay long temps tenu ce propos (*le caractère de Louis XI*), mais il est tel que n'en sors pas bien quand je veulx.... »

L'invention dans l'expression chez Commynes, et son ironie. — Il serait surtout injuste de ne pas signaler chez lui une certaine invention dans les expressions. Il en a créé quelques-unes par cette intensité même de la pensée qui ailleurs obscurcit sa période. Il dira de Louis XI qu'il était mieux fait pour « seigneurir un monde qu'un royaume », et qu'en « allant par pays », déjà mourant, « son grand cueur le portoit »; du Téméraire, que « la gloire luy monta au cueur », ou que « déjà le conduisoit son malheur ».

Mais la source la plus ordinaire de son originalité dans l'expression est dans ces saillies de son ironie qui vont jusqu'à l'*humour*, sans craindre même la trivialité à l'occasion, par exemple quand il persifle « ces gens de robbes longues », qui

1. Cf. Chantelauze, *Portraits historiques*, op. cit.

« à tout propos ont une loy au bec ou une hystoire »; quand il constate qu'après Pecquigny, les deux rois se tinrent en paix : « Vray est qu'ils n'eurent plus de guerre (*aussi la mer estoit entre eux deux*) »; quand il remarque : « En toutes façons une bataille perdüe a tous jours grande queüe, et mauvaise pour le perdant »; ou encore quand il enregistre qu'à Montlhéry « du cousté du roy fouyt un homme d'Estat qui s'enfouyt jusques à Lusignan, sans repaistre, et du cousté du conte (*de Charolais*) ung autre homme du bien jusques au Quesnoy-le-Conte. Ces deux n'auoient garde de se mordre l'ung l'autre »; enfin quand il raconte qu'on dépouilla le Téméraire mort, qu'il avait « veu maintes foys habiller et deshabiller en grant revérence et par grans personnaiges », ajoutant, avec une vilaine grimace, à propos de son cachet volé qu'il retrouve à Milan : « celluy qui lui osta luy fut mauvais varlet de chambre ».

Ses narrations. — Son pittoresque. — Sa psychologie. — Commynes et Tacite. — Cette ironie est le sel de ses narrations [1]. Il le verse à pleine main dans le chapitre XI du livre I : *Comment les Bourguignons estant près de Paris, attendant la bataille, cuydèrent des chardons qu'ils veirent que ce fussent lances debout.* Il en assaisonne délicieusement toute cette fine comédie de *l'hostevent* (paravent) derrière lequel Louis XI a fait cacher Commynes et le confident du duc de Bourgogne, tandis que lui-même « se vint seoir dessus ung escabeau rasibus du dit hostevent », et excitant, avec toutes les mines de Grippeminaud le bon apôtre, l'envoyé du connétable de Saint-Pol, qui persifle et singe le duc de Bourgogne, « rioyt fort et lui disoit qu'il parlast haut, et qu'il commençoit à devenir ung peu sourt; et qu'il le dist encores une foys [2] ». Citons encore, pour faire pendant à cette scène de haute comédie, le récit de l'empereur Frédéric III aux ambassadeurs de Louis XI (l. IV, c. III), cet apologue de l'ours et des trois compagnons que La Fontaine n'a eu guère qu'à rimer pour en faire une de ses meilleures fables. Mais le chef-d'œuvre du genre est cette narration de la bataille de

1. On pourra noter d'autres traits de son ironie et de son esprit, dans les *Extraits des chroniqueurs français* (Hachette, op. cit.), p. 368, 370, 376, 380 sqq., 385, 386, 410, etc.
2. Cf. *Extraits des chroniqueurs*, op. cit., p. 377 sqq.

Montlhéry, où il a été servi par ses défauts même, rendant sensibles, par le décousu de sa narration et par l'intermittence comique de ses saillies, tous les à-coups de l'opération et les accès très variés de l'humeur militante ou fuyarde des combattants [1].

Certes ses narrations n'ont pas l'éclat de celles de Froissart, et le trait pittoresque y est bien rare. Pour qu'il le voie, il faut pour ainsi dire qu'il lui crève les yeux, par exemple le soir de Montlhéry, lorsque, le duc voulant manger, il « fallut oster quatre ou cinq hommes mors pour lui faire place, et mit l'on deux boteaulx de paille ou se sist ». Il entendra bien encore un de « ces pouvres genz nudz » demander à boire et verra qu' « on lui getta en la bouche un peu de ptizanne » : mais sa pitié ne va pas plus loin et n'est guère bavarde : à la guerre, comme à la guerre. Et puis c'est la victoire, on a *gaigné*, et il ne faut pas lui demander de s'élever au pathétique du marquis d'Argenson écrivant à Voltaire, du champ de bataille de Fontenoi, en une situation identique : « Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine ».

En revanche, s'il dédaigne les dessus de l'histoire, quelle ardente curiosité de ses dessous, et quelles admirables narration des *états d'âme* de ses héros! Qu'on relise, à ce point de vue, tout son récit de cette même affaire de Montlhéry, ou les sombres et admirables pages où le ministre de Louis XI ouvre à la fois, sous nos yeux, avec toute la sagacité et la subtilité de l'auteur des *Annales*, la retraite de Plessis-lès-Tours et l'âme torturée du malheureux roi qui y agonise, prisonnier de ses peurs, se défiant de son fils, défié par son médecin, rudoyé par son barbier [2]. Aussi Montaigne écrivait-il en marge de ce livre, comme en tête du sien : « La bonne foy de l'auteur reluit évidemment ».

On peut donc considérer qu'il compense le défaut du pittoresque extérieur, en peignant les dedans, pour ainsi dire, et qu'au fracas amusant des faits il supplée par l'intérêt concentré

1. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), p. 358 sqq.
2. Cf. *Extraits des chroniqueurs* (Hachette, op. cit.), p. 358 sqq., et notamment la page 414 pour sa subtilité éloquente et tout à fait dans la manière de Tacite.

et tout romanesque de ses analyses psychologiques, par la portée de ses idées, par l'intensité de l'expression, par le mordant de son ironie et en maint endroit par son éloquence.

Son éloquence. — Commynes et Bossuet. — Cette éloquence n'est guère dans ces discours qui sont rares et courts, comme celui-ci du duc Jehan de Calabre : « Or ça, nous sommes à ce que nous avons tous désiré : voy la le Roy et tout son peuple sailly de la ville, et marchent, comme dient nos chevaulcheurs ; et pour ce, que chascun ait bon vouloir et cueur. Tout ainsi qu'ilz saillent de Paris, nous les aulnerons a l'aulne de la ville, qui est la grant aulne. » Elle est tantôt dans des réflexions courtes et incisives sur cet esprit d'imprudence et d'erreur,

De la chute des rois funeste avant-coureur ;

dans celle-ci par exemple : « Et ne s'en trouve point pis disné ne pis couché.... A l'heure qu'il y pensera le moins, Dieu luy fera sourdre ung ennemy, dont par adventure jamais ne se feust advisé » ; ou dans cette autre qui renferme en deux lignes toute l'oraison funèbre du Téméraire : « Or sont finees toutes ses pensées, et le tout tourné à son préjudice et honte ; car ceulx qui gaignent en ont tous jours l'honneur » ; tantôt encore dans une longue tirade, comme celle où il évoque, par ces j'*ay veu* pathétiques, la grandeur déchue de la maison de Bourgogne : « D'Angleterre y ay veu les deux frères du roi Édouard, le duc de Clarence, et le duc de Clocestre qui puis s'est faict appeller roy Richard ; de l'autre parti du roy Henry qui estoit de la maison de Lancastre, y ai veu toute ceste lignee, ou peu s'en failloit. De tous costez ay veu ceste maison honnoree, et puis, tout à un coup, cheoir sens dessus dessoubz ; et la plus desolee et deffaicte maison, tant en princes que en subjectz, que nulz voisins qu'ils eussent ». Elle est enfin dans tous ces passages où il sonde les cœurs comme Tacite, ou déclare aux grands de la terre, sur le ton de Bossuet dont on l'a rapproché souvent, « pourquoy la puissance de Dieu se montre plus contre les grans que contre les petiz ». Ne sent-on pas déjà passer le souffle oratoire du grand sermonnaire, et n'entend-on pas sonner l'accent même du *Sermon sur l'ambition*, dans ces

lignes d'une éloquence si pressante et si pathétique : « Mais des grands princes et princesses, de leurs grans gouverneurs, et des conseillers des provinces et viles desordonnees et desobeyssans a leur seigneur, et de leurs gouverneurs, qui se informera de leur vie? L'information faicte, qui le portera au juge? Qui sera le juge qui en prendra la congnoissance, et qui en fera la pugnition?... *L'information sera la plainte et la clameur du peuple*, qu'ilz foullent et oppressent en tant de manieres, sans en avoir compassion ne pitié; les douloureuses lamentations des vefves et orphelins, dont ilz auront faict mourir les maris et peres, dont ont souffert ceulx qui demeurent après eulx; et generallement tous ceulx qu'ils auront persecutez, tant en leurs personnes que en leurs biens : *cecy sera l'information*, et leurs grans criz pour plaintes et piteuses larmes les presenteront devant Nostre Seigneur qui en sera le vray juge, qui, par adventure, ne vouldra attendre a les pugnir jusques a l'autre monde, et les pugnira en cestuycy? »

Place de Commynes dans la littérature historique. — Le premier en date des grands mémorialistes. — Voilà certes une éloquence toute nouvelle dans notre langue. Mais elle est plus forte de choses que de termes; et elle ne suffit pas, vu sa rareté et les défauts du reste, à élever Commynes, comme écrivain, au niveau de ses prédécesseurs ou même de quelques-uns de ses contemporains. La brièveté lumineuse de Villehardouin, la bonhomie enjouée de Joinville, le coloris de Froissart, font paraître assez terne et assez gauche la langue de Commynes. Il est même au-dessous de Georges Chastellain pour l'ordonnance de la composition et l'allure du récit, comme d'Olivier de la Marche pour la couleur ou le naturel. Néanmoins, par la maturité de sa pensée et certaines qualités neuves de sa langue abstraite, il a fait sentir le premier que le français moderne était capable de grandeur et de force, en un mot d'éloquence. Il a apporté dans l'histoire cette *auctorité et cette gravité* dont le louait Montaigne, et, s'il n'est pas encore un historien, du moins est-il plus qu'un chroniqueur, le précurseur direct de nos grands mémorialistes, des Retz et des Saint-Simon.

Inférieur aux Villehardouin, aux Joinville, aux Froissart et même à d'autres chroniqueurs par les qualités du style, il les

dépasse infiniment pour une sagacité d'observation si aiguë qu'il peut être appelé notre Tacite, et surtout par des vues politiques et morales, dont la hauteur et la portée rappellent tant de fois Bossuet, qu'elles lui font pardonner en somme de paraître trop souvent avoir inspiré Machiavel.

MICHEL DE MONTAIGNE

(1533-1592)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

La première enfance. L'Émile du seizième siècle. Le latiniste précoce. — Né le 28 février 1533, entre onze heures et midi, au château de Saint-Michel de Montaigne (canton de Velines, arrondissement de Bergerac), troisième par ordre de naissance des neuf enfants de Pierre Eyquem et d'Antoinette de Louppes — issue d'une riche famille de commerçants israélites, les *Lopès*, originaires d'Espagne et établis dans le midi de la France, — l'auteur des *Essais* descendait d'une famille de marchands bordelais, les Eyquem, enrichie par son bisaïeul Ramon Eyquem, lequel acquit, le 10 octobre 1477, la maison noble de Montaigne. Pierre Eyquem, son père, seigneur de Montaigne, après avoir servi dans les guerres d'Italie et d'Espagne, devint successivement premier jurat et enfin maire de Bordeaux, de 1554 à 1556. Homme excellent, dont les idées avaient un tour de philanthropie original au seizième siècle, il voulut que son fils fût tenu sur les fonts de baptême par des gens « de la plus abjecte fortune », pour lui apprendre plus tard à ne mépriser personne. Puis, afin de « l'attacher à ceux qui ont besoin d'ayde, et de le dresser à la plus commune façon de vivre », il le fit d'abord nourrir au village chez un de ses plus pauvres paysans, non sans prendre soin « d'eslever son âme en toute doulceur et liberté, sans rigueur et contraincte ». Il eut même pour lui des tendresses plus que maternelles. De peur de troubler par un trop brusque sursaut des organes encore tendres, sa sollicitude

n'allait-elle pas jusqu'à faire éveiller le bambin au son de quelque instrument?

Il semble vraiment que sa vigilance ait pressenti l'avenir d'un esprit qu'il craignait de déformer : car il lui épargna tout laborieux effort, et lui déroba l'étude sous l'apparence d'un jeu. Presque dès le berceau, l'enfant fut confié à un maître allemand, nommé *Horstanus*, tout à fait ignorant du français mais très versé dans la connaissance du latin, et qui eut l'ordre de ne lui parler qu'en cette langue. Quant aux autres serviteurs de la maison, ils durent aussi « jargonner avec lui » de la même façon. « Nous nous latinisâmes tant, dit plus tard Montaigne, qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont prins pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'utils (*outils*). » Il ajoute qu'à l'âge de six ans il savait le latin à ce point que les meilleurs latinistes du temps « craignoient à l'accoster ». N'y a-t-il pas là quelque gasconnade? En revanche, il n'entendait pas plus le français « que le périgordin ou l'arabesque ». L'idiome de Sénèque, « son homme », comme il l'appelle quelque part, lui devint même si naturel que, longtemps après, dans ses plus vives émotions de joie et de douleur, il lui arrivait d'exprimer ses sentiments involontaires par des exclamations latines. — Pour ce qui est du grec, il avoue « qu'il n'en a quasi du tout point d'intelligence », l'ayant pratiqué « sous forme d'esbat, *pelotant* ses déclinaisons, à la manière de ceulx qui, par certains jeux de tablier (le jeu de donne, par exemple), apprennent l'arithmétique et la géométrie ». Bref, on l'invitait à goûter la science, comme le devoir, par son propre désir, sans forcer sa volonté, éducation qui provoqua ses penchants à suivre sans secousse et voluptueusement leur pente naturelle.

Le collège. Haine de la scolastique. — Vers l'âge de six ans, il lui fallut pourtant quitter le foyer domestique pour s'en aller au collège de Guienne, en une de ces « geoles de jeunesse captive », où l'on tient quatre ou cinq ans « des latineurs à entendre des mots, et à les couldre en clauses ». Il y compta, parmi ses maîtres, des savants de renom, Nicolas Grouchy, Guérente, Georges Buchanan et Marc-Antoine Muret; mais au-dessous d'eux, que de pédants « aux trongnes effroyables, eni-

vrés en leur colère! » Aussi gardera-t-il de ces années ingrates un souvenir amer et irrité. Combien il dut regretter sa première indépendance, et l'habitude de tout faire en pleine franchise, de tout dire avec fraicheur et gaieté! Il se présente alors « si mol et si endormi qu'on ne le pouvoit arracher de l'oisifveté », pas même pour le jeu. Cependant, « soubs ceste complexion lourde, il nourrissoit des imaginations hardies et des opinions au-dessus de son aage ». Malgré « une appréhension tardifve, une invention lasche, et un incroyable défault de mémoire », son âme « ne laissoit pas d'avoir à part soi des remuements fermes, et des jugements seurs, ouverts autour des objets qu'elle cognoissoit ». Il confesse aussi que « sa *nature resveuse* le retiroit à soi, non pas mélancolique, mais songe-creux ». Il aimait « une vie glissante, sombre et muette ». Il lui arrivait même de « s'entretenir des imaginations de la mort, jusqu'en la saison la plus licencieuse de son aage ». — Le sens littéraire s'éveillait en lui par la lecture d'Ovide et de ses *Métamorphoses*; puis « il enfila tout d'un train » l'*Énéide*, Térence, Plaute et les comédies italiennes, « qu'il gourmandoit (*dégustait en gourmand*) à la desrobée » : sans quoi « il n'eust rapporté du collège que la haine des livres ». Son précepteur tolérait toutes ces fantaisies du fruit défendu. Mais la règle avait beau s'adoucir, « ce n'en estoit pas moins toujours collège »; et, accoutumé à « marcher le pas qu'il lui plaisoit », il fut heureux de reprendre sa liberté, vers sa treizième année.

Le magistrat. L'ami de La Boétie. Le fils. Le mari. — Comme sa famille le destinait à la robe, il commença le Droit, et « s'y plongea, dit-il, jusqu'aux oreilles ». Mais c'était retrouver encore ce jargon barbare, et cette routine qui étouffait alors l'esprit des lois sous un chaos de gloses et de commentaires. Toute cette période de sa jeunesse échappe un peu à notre enquête [1]. Nous savons seulement qu'il fut, en 1554, pourvu d'un office de général conseiller à la Cour des Aides de Périgueux, qui, par suite d'un conflit d'attributions engagé avec la

1. On trouvera tout ce que les plus patientes et récentes recherches ont permis de découvrir là-dessus, comme sur le reste de sa vie et la genèse de son œuvre, dans le *Montaigne* de M. Paul Bonnefon, Paris, Rouam; et Bordeaux, Gounouilhou, 1893.

Cour de Montpellier, finit par être transférée à Bordeaux en mai 1557, puis incorporée au Parlement de cette ville, non sans des résistances de sa part. En 1559, nous constatons aussi la présence de Montaigne à Bar-le-Duc, près de François II, et, l'année suivante, à Rouen, où était déclarée solennellement la majorité de Charles IX. Le chancelier de l'Hôpital l'honorait déjà de sa confiance, et les femmes les plus distinguées de ce temps, Mme d'Estissac, Diane de Poitiers, Marguerite de France, entretenaient avec lui un commerce d'esprit. S'il connut peu la passion, et se défia de ses troubles, il goûta les délices de l'amitié, sentiment dont la chaleur moins téméraire et moins fiévreuse convenait à un cœur rassis et tempéré. Ce fut par hasard, « en une grande feste et compaignie de ville », vers 1556, qu'il rencontra pour la première fois Étienne de la Boétie; et, aussitôt cette entrevue, ils se trouvèrent « si prins, si cogneus, si obligez entr'eux que rien dès lors ne leur feut si proche que l'un à l'autre[1] ». C'est lui que Montaigne appelait « le plus grand homme de son siècle ». C'est de lui qu'il écrit : « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne peult s'exprimer qu'en répondant : parce que c'estoit lui, parce que c'estoit moi. » Aussi se cherchaient-ils, avant de s'être vus, et « comme par quelque ordonnance du ciel ». Mais trop courtes furent ces joies : car l'auteur de la *Servitude volontaire* mourut bientôt, à l'âge de trente-deux ans; deuil cruel pour le frère qui lui survivait. Ce lui fut une blessure inguérissable; neuf ans après, ne disait-il pas : « Je ne fais que traisner languissant; et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous estions à moitié de tout; *il me semble que je lui desrobe sa part.* J'étois si accoutumé à estre deuxième partout que je ne suis plus qu'à demi. »

L'intensité d'accent ne sera pas moins vive, lorsque, privé du père auquel il voua une si tendre reconnaissance, il fit cet aveu : « Depuis sa mort, je ne monte jamais à cheval sans

1. Né à Sarlat en 1530, La Boétie, auteur de la *Servitude volontaire*, traducteur de la *Mesnagerie* de Xénophon, et poète en latin et en français, était conseiller au Parlement de Bordeaux. Il mourut en 1563. Nous avons enfin une édition critique de ses œuvres, *Œuvres complètes d'Estienne de la Boétie*, publiées avec notice biographique, variantes, notes et index, par Paul Bonnefon, Paris, Rouam; et Bordeaux, Gounouilhou, 1892.

porter un manteau qui lui avoit appartenu, non par commodité, mais parce que je crois *m'envelopper de luy.* »

Cette double tristesse dut contribuer à rejeter le philosophe en ses rêveries solitaires et ses entretiens familiers avec lui-même. Le vide dont il souffrait ne fut pas comblé par le mariage de convenance qu'il avait contracté, en 1556, vers la trentaine, avec Françoise de la Chassaigne, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux. N'a-t-il pas écrit : « On se marie sans s'espouser »? Les enfants qu'il eut de cette union, et dont il oublia le nombre, moururent tous en bas âge, sauf une fille Eléonor, qui lui survécut, et devint, en secondes noces, vicomtesse de Gamaches. Il faut bien dire que Montaigne aima peu les enfants, même les siens. « J'en ai perdu, dit-il, deux ou trois en nourrice, non sans regrets, mais *sans fascherie.* » Rencontra-t-il le bonheur en ménage? On en peut douter : car il nous l'eût dit, lui qui dit tout. Or certains passages de ses *Essais* nous induisent à supposer que, si sa femme eut les principales vertus de son sexe, elle ne fut point exempte de ce que Montaigne appelait « les humeurs de Gascogne », c'est-à-dire l'entêtement et le désir de dominer. Bref, il n'était tout à fait chez lui que dans sa *librairie* de la tour ronde, où il se *circonscrit* de son mieux, soustrayant « ce seul coing à la communauté et conjugale et filiale et civile ».

Le personnage public. L'homme de cour. L'homme d'épée. — Du reste, il n'est pas moins discret sur ce qui intéresse ses fonctions, ses relations sociales et sa vie publique. Le titre de gentilhomme ordinaire qu'il prend dans une préface, et que Henri III lui donna dans une lettre du 18 octobre 1571, l'ordre de Saint-Michel, « extrême marque d'honneur », qu'il fut très fier d'obtenir, à la même date, malgré son détachement de toute vanité; les instructions qu'il écrivit sous la dictée de Catherine de Médicis pour le roi Charles IX; enfin sa correspondance avec Henri IV, témoignent du rôle qu'il joua dans les affaires de son temps, et de la faveur dont il jouissait auprès des personnes royales.

Toutefois, s'il fit trois ou quatre voyages à la cour, ce fut plus par curiosité que par ambition; peut-être voulait-il secouer ainsi l'ennui de la province : il en recevait une de ces secousses

qui animent l'esprit, et revenait de là plus allègre. A coup sûr, il ne se mêlait au spectacle que comme témoin; il le dit expressément : « Au Louvre, et en la presse, je me resserre et contrains en ma peau. La foule me repousse à moi. » Étant de ce tempérament, il ne songea point à pousser ses avantages auprès des princes, dont il écrit : « Ils me donnent prou, s'ils ne m'ostent rien, et me font assez de bien quand ils ne me font pas de mal. C'est tout ce que j'en demande. » Certaines échappées furtives nous autorisent seulement à conjecturer qu'ayant résigné sa charge de conseiller en 1570, après la mort de son frère aîné, il quitta pour la cuirasse et le casque sa douillette moelleuse et son habit « garni de bourre ». Il dut faire campagne dans les armées catholiques. Il se plaît en effet à décrire les habitudes, les marches et les incidents de la vie militaire : « Depuis quelque temps, aux corvées de guerre, après cinq ou six heures, l'estomac me commence à troubler ». Ailleurs il s'appelle « soldat gascon ». Il rappelle qu' « au mestier de la guerre il dure à la fastigue ». Nous savons encore indirectement qu'en 1580, le roi assiégeant la Fère, Montaigne vint au camp pour concourir à cette entreprise qui dura six semaines, et où péri le maréchal de Gramont. Mais il est probable qu'il usa de l'épée comme de la plume, à son heure, selon les rencontres, sans engager sa liberté par un grade permanent et dans un corps régulier, bien que sur sa tombe il soit représenté vêtu de sa cotte de mailles, avec son casque et ses brassards à droite, un lion sous ses pieds.

L'homme. Son indépendance. — Son principal souci n'était-il pas de s'appartenir, et de jouir de lui-même? Or ce besoin fut d'autant plus impérieux qu'il sentait gronder plus violemment l'orage des guerres civiles et religieuses. A la veille des fureurs qui allaient ensanglanter la France, il lui tardait de s'affranchir, pour traverser la crise sans y laisser la fortune, la vie ou l'honneur. Il avait entendu le terrible gouverneur de Guienne, M. de Montluc, raconter ses prouesses; il avait assisté de près à la prise de Bordeaux et aux exécutions accomplies par le *rabroueur* Montmorency avec une telle cruauté que La Boétie en poussa un cri d'indignation. Les signes précurseurs de la Saint-Barthélemy lui conseillèrent donc de se ménager au

plus tôt un asile inaccessible au fanatisme; et il se réfugia dans sa tour, comme le sage de Lucrèce en ce temple serein d'où il regarde en pitié les égarements et les folies des passions humaines. User de ses facultés, laisser chaque saison de la vie produire d'elle-même « ses fleurs ou ses fruicts », en un mot redevenir simplement *homme*, telle était sa seule ambition.

Son vœu de retraite. Première idée des « Essais ». Édition de 1580. — C'est ce qu'atteste une inscription latine dont voici la traduction : « L'an du Christ MCLXXI, dans la trente huitième année de son âge, la veille des calendes de mars, jour anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, ennuyé depuis longtemps déjà par l'esclavage de la cour du Parlement et des charges publiques, se sentant dispos encore, s'est réfugié dans les bras des doctes Sœurs. Il veut, paisible et en sécurité, y finir sa course plus qu'à moitié faite, et il a consacré au repos et à la liberté cette aimable et paisible demeure, héritage de ses ancêtres [1]. » Montaigne avait fait graver ces paroles au-dessus de la porte de sa bibliothèque, située au second étage de sa tour, dans une pièce dont les chevrons et les poutres conservent encore aujourd'hui cinquante-sept maximes qu'il voulait avoir toujours sous les yeux, par exemple celles-ci : « Tout est vanité. — Ne soyons pas plus sages qu'il ne faut. — Peut-être oui, peut-être non. — Ni comme ceci, ni comme cela, ni même autrement. — Il n'est pas de raisonnement qui n'ait son contraire. — Le souffle enfle les outres, l'opinion enfle les hommes. — Bourbe et cendre, qu'as-tu à te glorifier? — Notre entendement erre en aveugle dans les ténèbres, et ne peut saisir la vérité »; et cette autre surtout, en gros caractères sur la poutre du milieu : « Je ne comprends pas, je m'arrête, j'examine ». C'est là qu'il aime à se confiner, et, selon son expression, « à se recueillir en sa coque, comme une tortue. Là, il feuillette à ceste heure un livre, à ceste heure un aultre, sans ordre et sans desseing, à pièces descousues. Tantost il resve, tantost il enregistre et dicte ses songes en se promenant. C'est là son siège; il essaie à s'en rendre la domination pure, et à

1. Pour tous détails sur l'intérieur de Montaigne, voir M. Paul Bonnefon, *Montaigne*, ch. IV, op. cit.

soustraire ce seul coing à la communauté et conjugale, et filiale, et civile; car, partout ailleurs, il n'a qu'une auctorité verbale, en essence, et confuse. » (L. III, c. III.)

Ne voulant donc que « passe en repos et à part » le peu qui lui restait d'existence, il pensait « ne pouvoir faire plus grande faveur à son esprit que le laisser en pleine oisifveté s'arrester et rasseoir en soi ». Mais il en advint « tout au rebours; et, faisant le cheval eschappé », il se donna si folle carrière que, pour réprimer ses saillies, et « lui en faire honte », il crut devoir « *mettre en roole* (enregistrer) » ses chimères. On lui conseillait d'écrire l'histoire de son temps. Mais outre qu'il craignait de toucher ainsi à des jeux ardents, il avait « le style trop privé » pour une narration « équable et suivie ». Ne sachant pas « faire des effects », il se résigna donc à tenter « des *essais* », et se proposa « lui-mesme à lui pour argument et subject d'estude ». Dans un âge où tant de docteurs dogmatisaient, et prétendaient à l'entière possession de la vérité, ce titre seul, par sa modestie, eut la vertu d'un exemple, et fut une nouveauté qui méritait l'attention. Mais Montaigne n'y mettait aucune ostentation, aucun désir d'applaudissement : « Je ne dresse point ici une statue à planter au quarrefour d'une ville, ou dans une esglise ou place publique ». Tout au plus visait-il à l'amusement « d'un voisin, d'un parent, d'un amy, qui aura plaisir à le raccoincter et repractiquer en ceste image ». La gloire elle-même, pour un homme de son humeur, ne serait-elle pas achetée trop cher « si elle lui coustoit trois bons accès de colique »? Loin de sourire aux caprices de son imagination, et de sentir les chatouillements de l'amour-propre, il a d'ailleurs « le goust si tendre et si difficile, surtout à son endroict », qu'il n'est jamais parti de lui chose qui le contentât : « Chasque fois qu'il retaste ses ouvrages, il s'en despite. » Tout lui en parait rude et grossier : « il y a faulte de gentillesse et de beauté ». Ajoutons que, s'il eût voulu traiter « une matière de durée », il ne l'eût pas commise à une langue si variable, et « qui escoule tous les jours de nos mains ». Donc, il n'est point « faiseur de livres ». C'est par passe-temps et pour tromper « le chagrin de la solitude » qu'il se mêle d'écrire.

Jusqu'alors il n'avait encore publié qu'une traduction, *un*

accoustrement à la françoise de la *Theologia naturalis* de Raymond Sebond, théologien espagnol du XVe siècle, taillé *sur le commandement du meilleur père qui feut oncques* ; et une édition de La Boétie, pour satisfaire au culte d'une chère mémoire. Or ce fut probablement aux environs de la Saint-Barthélemy que ce penseur de bonne foi, humain par sentiment, tolérant par raison, libre de tout parti, de tout intérêt, de toute passion, se mit à composer, au jour le jour, à bâtons rompus, cette œuvre « consubstantielle à son auteur, et membre de sa vie ». Il se trouva pourtant qu'au bout de quelques années ces confidences intimes d'une raison, d'une âme et d'une conscience formèrent, comme par aventure, un ensemble de pages qui virent le jour, à Bordeaux, en 1580. (Les Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne. Livres premier et second ; Bourdeaus ; par S. Mellanges, 1580, deux parties, petit in-8°.) Dans cette édition de début, qui n'avait que *deux livres*, le texte est plus suivi que dans les autres. Il ne contenait que des raisonnements clairs et précis, sans notes, et accompagnés de rares citations. On y sent mieux que plus tard le gentilhomme amateur dont la plume court, et le premier jet d'une fantaisie qui, depuis, se compliquera jusqu'au plus subtil raffinement.

Montaigne voyageur, 1580. L'école buissonnière. — Cette année même, pour fuir le bruit importun de sa renommée naissante, Montaigne fut pris d'un désir subit de voyages et d'aventures. Il avait quarante-sept ans, et, depuis longtemps déjà, souffrait de douleurs néphrétiques. La raison de santé et l'espoir de soulager son mal, soit par la distraction de la nouveauté, soit par l'usage de quelques eaux minérales, servirent de prétexte à ce brusque départ. Mais on peut supposer que la curiosité du moraliste n'y fut pas indifférente ; car, sans sacrifier son repos à ce goût du changement, Montaigne n'était point de ces esprits routiniers qui n'estiment rien en dehors d'eux et de ce qui les entoure. Son journal de voyage — découvert en 1770 par l'abbé Prunis au château de Montaigne, que possédait alors le comte de Ségur de la Roquette, descendant, à la sixième génération, de la fille qui survécut à l'auteur des Essais, publié en 1774, et qui avait été dicté pour le premier tiers à un secrétaire, rédigé pour le reste, avec force

mixture d'un mauvais italien, par Montaigne lui-même — nous le montre en effet très soucieux de se conformer aux coutumes des différents pays, supérieur à toute prévention, s'offrant directement à l'impression immédiate des choses, habile à faire causer son monde pour savoir la vérité, et toujours allègre, malgré sa gravelle, qu'il amusait par des diversions souriantes. Traité en personnage de haute condition (car son train était fort honnête), il se complaît à jouer le grand seigneur, mais afin d'entrer en relation avec les étrangers les plus considérables qu'il interrogeait sur les sciences, les lettres, les institutions et les mœurs. Il ne négligeait pas non plus les petites gens, et, toujours en éveil, ne se lassait pas de regarder ou d'entendre. Loin de s'asservir à un itinéraire tracé d'avance, il revenait volontiers sur ses pas, mais par des voies différentes, et, ne suivant que son caprice, « haïssait le voisinage d'un lieu où il se deust reposer » ; car il n'est jamais impatient d'en finir. En d'autres termes, il fait volontiers l'école buissonnière, et se promène comme il écrit, à son aise, sans projet arrêté, par les sentiers, ou avec les détours qui lui agréent. Chemin faisant, il observe et retient tout, depuis les beautés de l'art ou de la nature jusqu'aux menus détails de la vie publique ou privée, jusqu'à la manière de tourner la broche. Mais le philosophe se divertit surtout de cette rapide succession d'usages, de lois et de croyances qui, d'une frontière à l'autre, se réfutent et se contredisent; car il y cherche des témoignages et des arguments pour sa doctrine qui est la défiance de toute doctrine.

Rome. Montaigne et Bossuet. Le citoyen romain. Le tribunal de l'Index et les « Essais ». — La Suisse et l'Allemagne ne firent que le mettre en appétit. Comme voyageur, il est tout le contraire de Chateaubriand, l'*homme ennuyé* qui se fuit lui-même, dévore l'espace, et ne voyage qu'en artiste, pour occuper ou remplir son imagination, cherchant des motifs de tableaux dont il pût se faire gloire, et de qui Joseph, son domestique, disait : « Dès qu'il est arrivé dans un lieu, il n'a rien de plus pressé que d'en repartir ». Montaigne, lui, visait surtout aux pays peu frequentés alors. « Rome, il la désiroit d'autant moins voir qu'elle estoit cogneue d'un chacun; il n'y avoit laquais qui ne leur peut dire nouvelle de Florence et de Fer-

rare. » Il songeait à pousser en Pologne, en Valachie, en Grèce. Mais, cédant au désir de ses amis, il tourna bride vers l'Italie. Nous ne le suivrons pas de station en station, à Venise où « il rendit deux grosses pierres, après souper », à Bologne « où les verres lui paraissent trop petits », à Florence où « les vins ont une doulceur lasche ». Arrêtons-nous seulement à Rome où il arriva le dernier jour de novembre, et fut très contrarié de rencontrer des Français qui le saluaient en sa langue. Sauf cet inconvénient, il s'y trouve comme chez lui : car il la connait de longue date : c'est presque sa première patrie. Aussi n'a-t-il plus besoin de guide : bientôt il sera même de force à en remontrer aux plus doctes. Il y resta plus de cinq mois; et, tout imprégné des souvenirs antiques, un esprit tel que le sien se mit dès l'abord à l'unisson du spectacle qui les évoquait sous ses yeux. Dès lors ce n'est plus seulement son humeur qui s'égaie et se joue, mais le profond sentiment de l'histoire qui se déclare et se prononce. La Ville éternelle l'élève au-dessus de lui-même, et lui inspire une éloquence dont la majesté ne déparerait pas le texte de l'*Histoire universelle* de Bossuet. On en jugera par ces notes que n'a pu refroidir la main de son secrétaire : « Il disoit qu'on ne voyoit rien de Rome que le ciel sous lequel elle avoit esté assise, et le plant de son giste; que cette science qu'il en avoit estoit abstraite et contemplatifve. Ceus qui disoient qu'on y voyoit au moins les ruynes de Rome en disoient trop; car les ruynes d'une si espouvantable machine rapporteroient plus d'honneur et de révérence à sa mémoire : ce n'estoit rien que son sépulcre. Le monde, ennemy de sa longue domination, avoit premièrement brisé et fracassé toutes les pièces de ce corps admirable; et, parce qu'encore tout mort, ranversé et desfiguré, il lui faisoit horreur, il en avoit enseveli la ruyne mesme. Ces petites montres de sa ruine qui paroissent encores au-dessus de la bière, c'estoit la Fortune qui les avoit conservées pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitérée tant de fois à sa ruyne n'avoient pu universelement esteindre. Mais estoit vraisemblable que ces membres desvisagez qui en restoient c'estoient les moins dignes, et que la furie des ennemis de ceste gloire immortelle les avoit portés,

premièrement, à ruyner ce qu'il y avoit de plus beau et de plus digne : les bastiments de ceste Rome bastarde qu'on alait asteure (*à cette heure*) atachant à ces masures, quoiqu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siècles présents, lui faisoient resouvenir proprement des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aus voustes et parois des esglises que les Huguenots viennent d'y desmolir. Encore craignoit-il, à voir l'espace qu'occupe ce tombeau, qu'on ne le reconnust pas tout, et que la sépulture ne fust elle-mesme pour la plupart ensevelie. »

Quel auguste langage! quelle grandiose impression nous laisse l'idée de ce vaste cimetière au-dessus duquel surnagent à peine quelques débris! C'est là tout ensemble du Sénèque, du Lucain et de l'Horace, celui des grandes Odes, s'entend. Le lettré qui parlait si dignement de l'antiquité méritait bien ce titre de *Citoyen romain* que la Curie lui décerna, sans rire, « au nom du Sénat et du Peuple », et dont il disait : « C'est un titre vain : tant y a pourtant que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu ». Aussi ne sourirons-nous pas du tribut que paye à la gloriole humaine ce contempteur de ses illusions.

On lui devait bien aussi réparation des ombrageuses défiances qui, dès son arrivée, avaient fait confisquer comme contrebande son volume des Essais, pour le soumettre au tribunal de l'*Index*. Censuré par un *frater* ignorant, le livre lui fut restitué par le Maître du sacré Palais, qui, avec une habile courtoisie, « le pria de *n'avoir aucun égard* » à un jugement « *où il y avoit plusieurs sottises* ». Il « remit à sa franchise et conscience » le soin « de *r'habiller* ce qu'il verroit estre de mauvais goust », et se dit assuré qu'il continuerait « *d'aider à l'Église par son éloquence* ».

Le maire de Bordeaux. Sa politique. Ni guelfe ni gibelin. La peste. Montaigne n'est pas un héros. — Il avait quitté Rome, en passant par Ancône, Fano, Urbino, et s'était arrêté, au commencement de mai 1581, à Bagno della Villa, pour y prendre les eaux, lorsque, le jeudi 7 septembre, une lettre lui annonça que « Messieurs de Bordeaux » l'avaient élu maire de cette ville, le 1er août précédent. Cette nouvelle lui fit hâter son départ. De Lucques, il revint à Rome, et y reçut l'appel des jurats qui lui notifiaient le résultat des suffrages et la majorité

qui était en sa faveur, nonobstant certaines contestations. Il s'excusa d'abord; mais à de pressantes instances s'ajouta le commandement du Roi (lettre du 25 novembre 1581), et il finit par accepter une charge « d'autant plus belle, dit-il, qu'elle n'a ni loyer, ni gain aultre que l'honneur de son exécution ». Il l'exerça de juillet 1582 à juillet 1586; car, deux ans après sa première investiture, ses compatriotes lui confièrent encore le même mandat.

C'était malgré lui que, près de la cinquantaine, il rentrait dans la vie publique, sous la menace des discordes civiles et religieuses qui, assoupies en apparence, allaient se réveiller plus terribles que jamais avec la Ligue. En abordant ces fonctions, les plus importantes de sa province, il eut bien soin de prévenir « Messieurs de Bordeaux » qu'il ne fallait pas s'attendre à plus que ne comportait sa nature. « Je me deschiffrai, dit-il, fidèlement et consciencieusement tout tel que je me sens estre, sans mémoire, sans vigilance, sans expérience et sans vigueur, sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence. » Étant d'avis « qu'il se faut prester à autrui, et ne se donner qu'à soi-mesme », il se réserva la liberté « de juger les choses à sa guise », avec impartialité, « sans se forcener », c'est-à-dire de faire à chacun sa part loyale, « mesme à l'adversaire, s'il méritoit l'éloge », en un mot de ménager tous les intérêts, et de concilier les esprits. Entre deux partis extrêmes et toujours prêts à se déchirer, il fut plus soucieux de prévenir les explosions que de se donner le mérite de les réprimer : « Affectionné au repos de son pays, ennemi des remuements et des nouvelletés de son temps, il eust bien plus tôt employé sa suffisance à les esteindre qu'à leur fournir de quoy les esmouvoir davantage ». « Faudroit-il pas, écrit-il, fouetter le médecin qui nous désireroit la peste, pour mettre son art en practique? » Son principe étant de viser au bien public « nonchalamment et sans bruit », il n'eut, pour y réussir, qu'à se montrer, comme en son livre, « ami des natures tempérées et moyennes ».

Du reste, dans les premiers temps de sa gestion, la fortune le servit assez bien; et il n'eut point trop à se départir de ses maximes habituelles : ce qui ne l'empêcha pas d'encourir les

inconvénients qu'entraîne d'ordinaire la modération, aux époques orageuses; car il se plaint d'avoir été dans « le moïau de tout le trouble..., pelaudé (*étrillé*) à toutes mains; au gibelin, guelphe; au guelphe, gibelin ». Ces mécomptes le confirmèrent encore plus dans son mépris des servitudes qu'impose la poursuite de la popularité. Il connaissait bien les tribuns quand il écrivait dans une lettre récemment découverte : « C'est alors au commandant de suivre, courtiser et plier, à lui seul d'obéir. Tout le reste est libre et dissolu. » Ce fut le cas d'appliquer les conseils qu'il avait recueillis dans les livres de ses philosophes; ou plutôt, ces leçons de choses durent lui paraître encore plus efficaces que celles de l'École. Habile à profiter de l'expérience, le moraliste finit par se féliciter d'être né dans un siècle si troublé; car il prit un secret plaisir à ces secousses qu'il observait de près et comme scientifiquement, à la façon d'un Pline s'approchant — mais avec un grand luxe de précautions — du Vésuve en éruption. C'est ce dont témoigne le chapitre XII du livre III, un de ceux qu'il écrivit sous l'impression vive des maux dont il se consolait, trop facilement peut-être, par cette curiosité égoïste qu'analyse Lucrèce, chez le spectateur d'un naufrage vu du rivage, comme le prouve cet aveu : « Je m'agrée de voir de mes yeux ce notable spectacle de notre mort publique, ses symptômes et sa forme; puisque je ne la puis retarder, je suis content d'estre destiné à y assister et à m'en instruire ».

Ajoutons, pour être vrais, que Montaigne, tout en nous exhortant à ne pas craindre la mort, ne prêcha pas d'exemple, lorsqu'au mois de juin 1585 éclata dans sa cité de Bordeaux une peste violente qui emporta plus de quinze mille habitants. Au lieu de courir au péril, en rentrant dans Bordeaux, d'où il se trouvait alors absent, il s'en tint éloigné, demandant des instructions aux jurats, au lieu de prendre conseil de son devoir, servant « misérablement de guide à la caravane » de tous les siens. On a pu plaider les circonstances atténuantes, en disant qu'à cette date, ses biens étaient en proie aux hordes de *picoreurs*, son château venait d'être pillé par une troupe de partisans huguenots ou ligueurs, que d'ailleurs la débandade de la peur était générale, que depuis plus de deux mois, le Parlement

siégeait officiellement à Libourne, qu'enfin il avait la garde des siens. Mais cette absence trop prudente n'en est pas moins fâcheuse pour le maire. Que n'eut-il alors, sinon le cœur d'un Belzunce, au moins celui de ce magistrat du nom de Chauvin, qui, quarante ans auparavant, la peste décimant Bordeaux, écrivit à Henri III : « Nous sommes ici quelques membres du Parlement qui nous sommes asseurés, pour retenir la face de vostre justice, servir à la conservation de la ville, et *consoler le peuple par nos présences* ». Il perdit là une occasion rare de prouver qu'un sceptique peut devenir un héros, et que de belles phrases sur le mépris de la vie n'étaient pas des gasconnades. Il avait fait jadis meilleure contenance au lit de mort de La Boétie, atteint, lui aussi, de la peste. Son devoir lui était alors apparu plus clairement. De la belle maxime de Mme Swetchine : « Allons toujours au delà des devoirs tracés et restons toujours en deçà des plaisirs permis », Montaigne n'a bien su pratiquer que la seconde moitié. Heureusement, pour l'honneur des gens de lettres, à Montaigne ils ont à opposer Rotrou.

Seconde et troisième édition des « Essais » : 1582, 1587. Mlle de Gournay. — Tout en vaquant aux devoirs de son administration, Montaigne allait « escorniflant les livres », et de nouveaux chapitres enrichissaient la première partie de ses *Essais*. En 1582 parut à Bordeaux une seconde édition fort améliorée, qu'une autre plus complète suivit bientôt, en 1587 (Paris). En même temps il composait, avec des confidences nouvelles, un troisième livre, qu'il offrit au public, avec les deux autres, durant un voyage qu'il fit à Paris au commencement de 1588. Cette édition, la cinquième, parut, chez « Abel l'Angelier, au premier pilier de la grand Salle du Palais,... augmentée d'un troisième livre et de six-cents additions aux deux premiers ». Entre temps, le 10 juillet 1588, il passa un après-midi à la Bastille, où l'avaient fait mener les ligueurs, et d'où le fit tirer la reine-mère par l'entremise du duc de Guise. Cependant sa renommée grandissait de plus en plus. Dans une élite, il comptait déjà ses fidèles, nous allions dire ses dévots et ses dévotes. Il en est du moins une qui se voua solennellement à son culte : ce fut Mlle Marie Le Jars de Gournay (1566-1645), personne dont l'esprit, aussi ferme que sérieux, s'était passionné dès

l'enfance pour l'érudition et les lettres, qui « se proposa, dit Pasquier, de n'avoir jamais autre mary que son honneur enrichi par la lecture des bons livres », et que Montaigne (*Eassis*, l. II, c. XVII) loue ainsi : « Cette âme sera quelque jour capable des plus belles choses ». Elle avait appris le latin toute seule; et, à vingt ans, ayant rencontré par hasard les *Essais* de Montaigne, elle les lut d'un cœur si ému qu'elle « en fut toute transie d'admiration ». Aussi, en apprenant que le Maître se trouvait à Paris, s'empressa-t-elle, s'y trouvant aussi, en compagnie de sa mère, de l'envoyer saluer et de lui « déclarer l'estime qu'elle faisait de sa personne et de son livre ». La sympathie fut réciproque; et, à plusieurs reprises, Montaigne accepta même l'hospitalité du château où il séjourna plusieurs mois, « avec tous les honnêtes accueils que l'on pouvoit souhaiter », nous dit Pasquier. En retour, il autorisa Mlle de Gournay à se dire sa *fille d'alliance*, titre touchant qui valut à cette brave fille, plus sûrement que sa prose ou ses vers, la mémoire de l'avenir.

Les États de Blois. Charron. Henri IV et Montaigne. Sa mort. — En revenant de Paris, où il avait séjourné sept mois environ (février-août), il s'arrêta quelques jours à Blois où les États s'ouvrirent le 15 octobre 1588. Le roi l'avait-il chargé de quelque mission officieuse? rien ne nous l'apprend. Nous savons seulement que Montaigne avait eu à négocier déjà entre le duc de Guise et Henri de Navarre. Toujours est-il qu'ayant rencontré à Blois Pasquier et le Président de Thou, il mérita leur estime; et que de Thou, qui le connaissait déjà, l'appelle « un homme franc, ennemi de toute contraincte ». Tout en conversant avec ces personnages, il jugea les événements d'alors et les deux principaux acteurs, le roi de Navarre et le duc de Guise, en témoin fort clairvoyant, comme nous le prouve de Thou, qui a enregistré ses propos, dans ses Mémoires (Rotterdam, 1711, p. 136). Est-ce au lendemain de ces entretiens qu'il écrivit son chapitre sur *l'incommodité de la grandeur*? En tout cas, il dut s'applaudir d'être demeuré fidèle à sa devise : Otio *et libertati.*

Il avait alors cinquante-six ans; et, malgré l'infirmité dont les crises s'aggravaient de plus en plus, il ne cessait pas de

lire, de méditer ou d'écrire. Ces années de grâce, dont il savait jouir à travers ses souffrances, ne furent donc point perdues pour son livre, qui profitait de ce qu'il appelle « les advenues de la vieillesse ». Peu de faits biographiques intéressent cette arrière-saison. Notons pourtant les rapports d'intimité qui se nouèrent entre Montaigne et son disciple Charron. Ce fut vers 1586, comme en témoigne la dédicace d'un livre de la bibliothèque de Montaigne, que le doux et honnête théologal vint à Bordeaux, et se lia avec l'auteur des *Essais*. Ils s'entendirent à première vue, en vertu d'une sorte d'harmonie préétablie, et leur affection fit de tels progrès en peu de temps qu'avant, de mourir le philosophe permit à son ami, par clause testamentaire, de porter les « pleines armes de sa famille », parce qu'il ne laissait aucun enfant mâle. Charron (1541-1603) fit plus : il prit la devise morale de son maître, et, sur la maison qu'il fit bâtir, à Condom, en 1600, il grava ces mots : *Je ne sais*. On pourrait intituler le *Traité de la sagesse* : « Esprit raisonné de Montaigne, ou les *Essais mis en ordre* ». Il les abrégea, les ordonna.

N'oublions pas non plus une lettre adressée par Montaigne, le 18 janvier 1590, à Henri IV qui, devenu roi, ne pouvait manquer d'apprécier la valeur d'un si grand esprit, et se hâta de l'appeler auprès de lui par des instances gracieuses. Mais, affaibli par l'âge et la maladie, l'auteur des *Essais* déclina courtoisement ces avances. En remerciant, il disait : « Les inclinations des peuples se manient à ondées ; si la pente est une fois prinse à vostre faveur, elle l'emportera de son propre branle jusques au bout ». En même temps il formait des vœux pour une victoire décisive qui faciliterait la paix. Ajoutons que Henri IV se méprit sur les motifs de ce refus, et, ayant cru devoir offrir de l'argent, s'attira cette réponse, en date du 2 septembre 1590, dont l'accent est à noter, à l'honneur de Montaigne : « Je n'ai jamais reçu bien quelconque de la libéralité des rois, non plus que demandé, ni mérité, et n'ai reçu nul payement des pas que j'ai employés à leur service, *desquels Votre Majesté a eu en partie connaissance*.... Ce que j'ai faict pour les prédécesseurs de Vostre Majesté, je le ferai encore beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis, Sire, aussi riche que je me souhaite », etc.... Il

promettait en terminant d'aller visiter le souverain dans sa capitale, de n'avoir recours à la bourse royale qu'après avoir épuisé la sienne, que le roi « l'aura meilleur marché que le moindre de ses officiers ». Mais sa fin prématurée ne lui permit pas de tenir cette promesse.

Montaigne n'était pas de ceux que l'heure dernière prend au dépourvu. Quoi qu'en dise Pascal, qui l'accuse « de n'avoir pensé par tout son livre qu'à mourir lâchement et mollement », il sut quitter la vie avec constance et courage. Après avoir distribué de sa main à tous ses gens les legs qu'il voulait leur laisser, il s'éteignit, le 13 septembre 1592, à l'âge de cinquante-neuf ans et demi, en sa maison de Montaigne. Au dire de Pasquier, qui tenait les faits de témoins oculaires, « il luy tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il demeura trois jours entiers, plein d'entendement, sans pouvoir parler : au moyen de quoi il estoit contrainct d'avoir recours à sa plume pour faire entendre ses volontés. Et, comme il sentit sa fin approcher, il pria par un petit bulletin sa femme de mander quelques gentilshommes, siens voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivés qu'ils furent, il fit dire la messe dans sa chambre (*elle donnait sur la chapelle même du château*); et, comme le prestre estoit arrivé sur l'élévation du *Corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'élance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lict, les mains jointes, et, en ce dernier acte, rendit son esprit à Dieu : qui fust un beau miroir de l'intérieur de son âme. »

Les éditions des « Essais ». Leur mérite relatif. — Quelques mois après, sa dépouille fut transportée à Bordeaux, dans l'église des Feuillants, où sa veuve lui fit élever un somptueux tombeau, lequel se voit maintenant dans le vestibule d'entrée des Facultés de Bordeaux, élevées sur l'ancien enclos des Feuillants. A la nouvelle de ce malheur, Mlle de Gournay vint offrir des consolations filiales à Mme de Montaigne, qui lui remit un exemplaire des *Essais* augmenté et corrigé par l'auteur. Cet exemplaire servit de base à l'édition que cette respectable personne, aidée d'ailleurs par Pierre de Brach, ami et confident de Montaigne, et aussi sans doute par d'autres, fit paraître trois ans après, dès 1595, ayant secondé, dit-elle, les intentions

de Montaigne « jusqu'à l'extrême superstition ». On conserve à la Bibliothèque de Bordeaux l'exemplaire des *Essais*, tout chargé de notes manuscrites que Montaigne destinait à la réédition de son œuvre et qui, avec les feuilles volantes, les « petits brevets décousus » dont il usait, mais que nous n'avons plus, a dû servir pour l'édition de 1595, laquelle fait tant d'honneur à Mlle de Gournay. Mais il faut bien se garder de la confondre avec celle qui suivit, en 1635; car Mlle de Gournay, cédant alors au goût contemporain, eut l'idée malencontreuse de rajeunir le style, et de corriger l'orthographe de son père adoptif. En voulant mieux faire, elle gâta son premier travail. Et pourtant, en publiant ses propres œuvres (1626), elle avait lancé des anathèmes contre tout audacieux qui oserait toucher soit aux mots, soit à la substance de sa pensée. Elle le maudissait comme « violateur d'un sépulcre innocent ». Le nombre des éditions des *Essais* publiées jusqu'à nos jours dépasse cent trente-six, chiffre qui suffirait à prouver que la gloire de ce livre immortel grandit avec les années.

Le crédit de Montaigne. — Cette gloire rencontra pourtant des résistances, d'abord au XVIe siècle; car ce temps fut trop fanatique pour goûter un modéré qui s'éloignait des réformateurs par ses sentiments, des persécuteurs par ses principes. Nous excepterons toutefois les meilleurs esprits de ce temps, Juste Lipse, qui plaça l'auteur des *Essais* au-dessus des sept sages de la Grèce; de Thou et Pasquier, qui n'en parlent qu'avec une tendre admiration; le cardinal du Perron, qui appelle les *Essais* le *Bréviaire des honnêtes gens*; Shakespeare qui les lut, les annota de sa main, et en fit passer plus d'une pensée dans ses drames.

Au XVIIe siècle, décrié par les puristes; jugé d'un ton protecteur par la fatuité orgueilleuse de Balzac qui écrit : « Ce serait une espèce de miracle qu'un homme eût pu parler purement dans la barbarie de Quercy et de Périgord »; maudit par le puritanisme de Port-Royal, qui profita de ses lumières sans lui en savoir gré, puisque Arnauld s'écrie : « Il est plein d'un si grand nombre d'infamies honteuses et de maximes impies qu'il est étrange qu'on l'ait souffert si longtemps dans les mains de tout le monde »; taxé d'impiété par Pascal qui fut presque aussi

sévère pour lui que pour les jésuites; traité par Nicole de *menteur*, de *corrupteur* et d'*âme effrontée*, méconnu par Malebranche, qui ose dire de lui : « Il s'est fait plutôt un *pédant à la cavalière* qu'il ne s'est rendu judicieux et honnête homme », il fut du moins vengé de ces injures par les plus illustres représentants du pur esprit français : La Bruyère, Molière, La Fontaine et Mme de Sévigné, laquelle disait : « Oh! l'aimable homme! qu'il est de bonne compagnie! C'est mon ancien ami; mais, à force de m'être ancien, il m'est toujours nouveau. Mon Dieu! que ce livre est plein de sens! »

Au XVIIIe siècle, il ne pouvait manquer d'être regardé comme un ancêtre : tout le parti philosophique le traita du moins en précurseur qui avait préparé les voies. Il est certain qu'il semble parfois, à travers Saint-Evremond et Bernier, Bayle et Fontenelle, donner la main à Voltaire qui le loua ainsi :

Montaigne, cet auteur charmant,
Tour à tour profond et frivole,
Dans son château paisiblement,
Loin de tout frondeur malévole,
Doutant de tout impunément,
Et se moquant très librement
Des docteurs fourrés de l'Ecole....

Pourtant il y eut une part d'illusion ou de calcul dans cette admiration : car, outre que Montaigne n'aime pas les nouveautés qui dérangent sa quiétude, il estime, comme Pascal lui-même, que l'homme est mauvais par nature. En cela, il s'accorde avec le plus austère jansénisme. Or l'idée fixe des Encyclopédistes est tout opposée : car ils croient à la bonté originelle de l'espèce humaine, espèrent en sa perfectibilité, et n'attribuent sa corruption qu'à certains vices du régime social. A plus forte raison Montaigne n'eût-il pas été flatté de se voir placé par Sylvain Maréchal à côté de d'Holbach et de La Mettrie, dans le *Dictionnaire des Athées*.

Le XIXe siècle ne lui a pas fait cette injure. En admirant le génie d'un écrivain dont la langue fut comme une source de Jouvence pour les rénovateurs de l'école romantique, il reconnait ses propres qualités ou quelques-uns de ses défauts

dans le scepticisme tolérant d'un moraliste, qui, selon Mlle de Gournay, *désenseigne la sottise*, et a pressenti, deviné ou appelé de ses vœux les principaux progrès de la raison moderne.

LES ESSAIS DE MONTAIGNE

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

Méthode discursive de Montaigne. — Sa doctrine évasive et son caractère ondoyant échappent aux formules. — Devant un livre qui commence et finit à chaque page, se renouvelle sans cesse, même quand il se répète, et réserve toujours de l'inattendu même à ses amis les plus intimes, l'embarras du critique est égal au plaisir du lecteur. Comment réduire à l'unité d'une doctrine ces jeux d'un penseur détaché de toute doctrine? Comment soumettre à l'analyse cette causerie qui ne s'assujettit qu'au pur caprice? Car Montaigne écrit comme il voyage. A droite, la route lui paraît-elle maussade, il prend à gauche. A-t-il négligé quelque objet digne d'attention, il fait volte-face, et revient au point de départ. Si ses chapitres tiennent plus qu'ils ne promettent, leurs titres promettent donc rarement ce qu'ils tiennent; et, en général, il ne choisit une matière que pour la quitter à la première rencontre. Lorsque ses imaginations se suivent, c'est de loin; « elles ne se regardent, comme il dit, que d'une vue oblique ». N'a-t-il pas soin de nous avertir qu'il procède « par saults et gambades », qu'il aime « à se laisser rouler au vent », qu'il « n'a d'aultre sergent de bande que fortune à ranger ses pièces », qu'il veut nous montrer « son pas naturel et ordinaire, ainsy détracqué qu'il est »? Bref, il n'y a nulle conception d'ensemble en « ce fagotage » qui « s'est basti à diverses poses et intervalles », sans préméditation, selon l'humeur ondoyante et diverse d'un homme qui sera « renfrogné, si son cor lui presse l'orteil », et à qui « le mesme pas de son cheval semble tantost rude, tantost aysé, la mesme route courte ou longue, suivant que le jour est nébuleux ou clair ».

Ses idées ont la mobilité « du vif argent qui va se menuisant et s'esparpillant sous les doigts », lorsqu'on prétend le saisir ou le contraindre. Par conséquent, les formules n'ont aucune prise sur ce libre esprit qui fuit, se dérobe et, du jour au lendemain, ne se reconnaît plus.

Telle est l'impression de ceux qui abordent les *Essais*, comme il abordait lui-même la plupart des sujets qu'il traite, au hasard et à l'aventure. On serait alors tenté de le regarder comme un rêveur plus soucieux de s'ébattre que de s'assagir. Mais, pour peu qu'on le pratique familièrement, les traits décisifs d'une physionomie se dégagent, et l'harmonie d'un caractère éclate sous les contradictions de ces confidences qui se sont fait écouter du lointain avenir, sans s'être jamais adressées directement à la postérité.

L'unité morale du livre. — Sa bonne foi. — Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est la bonne foi d'une conscience qui voudrait savoir la vérité sur la destinée humaine, mais se résigne d'avance à des mécomptes, et s'en console par le sentiment de sa pleine indépendance, ou l'attrait même d'une poursuite désintéressée. Faute de mieux, l'observateur aura du moins enrichi son expérience, et satisfait sa curiosité par de nouveaux témoignages qui pourront confirmer son doute universel. Or, cette incertitude ne lui étant jamais un tourment, il paraît moins désireux de la dissiper que de s'y affermir et de la propager autour de lui, comme un calmant propre à tempérer le fanatisme des violents qui se croient infaillibles. Il entre même quelque prévention dans cette défiance qui suspend tout jugement, de peur d'être dupe. Il est visible qu'au lieu de se tourner en douloureuse inquiétude, ces indécisions lui deviennent une sorte de volupté. Elles se prêtent si bien aux ressources de sa verve, et les font valoir avec tant d'avantage que nous finissons par y soupçonner un secret parti-pris, ou l'entraînement d'une habitude irrésistible. En effet, il n'est pas une question frivole ou sérieuse que Montaigne ne s'ingénie à résoudre par le *pour* et le *contre*. Qu'il s'agisse de la vie pratique ou morale, de l'objet le plus vulgaire ou le plus relevé, il ne risque une opinion que pour rebondir vers une autre qui la contredit; mais il lui en oppose immédiatement une troisième dont il s'écarte de nou-

veau, sans s'arrêter à aucune. On dirait un pendule agité par de légères oscillations jusqu'au moment où il trouve son équilibre dans l'immobilité, à égale distance des points extrêmes qu'il avait touchés un instant pour s'en éloigner au plus vite. Voilà quelle est la méthode, ou plutôt (car ce mot ne sied guère à Montaigne) l'allure instinctive d'une intelligence que M. Prevost-Paradol, dans son beau livre sur *les Moralistes français*, comparait à ce champ de bataille où, semées par Jason, les dents d'un dragon « se changèrent soudain en hommes armés prêts à s'égorger les uns les autres ». Mais, tandis que cette lutte intérieure est pour certaines âmes une fatigue et une souffrance, elle divertit comme une comédie ce philosophe narquois et souriant qui cherche dans une enquête impuissante son amusement et même son repos.

Doctrine des « Essais ». — Son quartier général. — Chapitre sur Raymond Sebond. — Pour nous en convaincre, il suffirait d'ouvrir à la première page venue ce journal psychologique où l'homme et l'écrivain ne font qu'un. Mais il vaut mieux aller droit à un chapitre capital et de longue haleine, où se concentrent les éléments épars dans tous les autres; car il ressemble à un grand lac au sein duquel se seraient déversés les cours d'eau descendus des collines environnantes. Nous voulons parler de l'étude que Montaigne intitule *Apologie de Raimond Sebond*, et qui forme, à elle seule, la sixième partie des *Essais* (l. III, c. XII). Nous avons déjà vu que dans sa jeunesse, pour complaire à son père, il avait traduit un livre latin de ce docteur espagnol, la *Théologie naturelle*, traité qui prouvait la nécessité de la foi par « la vue du monde et des créatures ». C'était une entreprise analogue à l'ouvrage de Fénelon sur l'*Existence de Dieu*. Publiée en 1569, selon les volontés paternelles, cette traduction subit des censures diverses : les uns estimèrent périlleux le projet d'appuyer le dogme sur la raison, et les autres reprochèrent à la thèse de n'être pas concluante. Or ce fut sous couleur de répondre à ces objections que Montaigne composa cet essai dédié à la reine Marguerite — que devait épouser Henri IV, trois ans plus tard, — esprit aimable, friand de doctes entretiens, aussi peu prude que possible, et affranchi de toute idée gênante.

Apparence d'apologie religieuse. — Entrons donc dans cet arsenal du pyrrhonisme. Nous y verrons briller de leur plus vif éclat les armes par lesquelles les sceptiques de tous les temps ont combattu la certitude, et prétendu l'extirper du cœur humain. Ce n'est pas que ce dessein se manifeste ouvertement, et de prime abord. Avant de déclarer ainsi la guerre à la raison, et de la réduire à merci, Montaigne s'empresse de légitimer ses hostilités par un spécieux prétexte. Il affecte de laisser entendre qu'il désire venger les croyances chrétiennes contre ceux qui jugeraient insuffisante la démonstration tentée par Raimond Sebond. Mais c'est tout simplement une précaution oratoire qui lui assure la liberté de tout dire, et de ruiner impitoyablement le fragile édifice de nos connaissances; car il s'acharne avec une joie maligne à taquiner par mainte chicane ceux qui pensent que les moyens humains peuvent suppléer à la Grâce. Tout en faisant mine de se porter au secours de Raimond Sebond, il ne perd aucune occasion de le réfuter, sinon directement, au moins à mots couverts, par les doutes qu'il glisse à mi-voix, et qui, s'attaquant à la foi philosophique, pourraient bien, par surcroît, compromettre la foi religieuse. Tout au plus se borne-t-il à concéder que la méthode du théologien espagnol est un pis-aller pour certains esprits dont le sens grossier a besoin de ces clartés artificielles.

Mais, lorsque après ces préludes il se retourne contre les incrédules qui ne veulent pas se rendre aux raisons produites par Raimond Sebond, il n'use plus d'aucun détour et se découvre en toute franchise. Bien loin de secouer rudement ses adversaires, comme il l'annonçait, il renchérit sur leurs scrupules, et se contente, pour sauver les apparences, de se courroucer de temps en temps au nom de la Majesté divine outragée. « Non certes, a-t-il l'air de dire, vous n'avez point tort de vous refuser à la faiblesse des raisonnements qu'on vous offre. Mais en auriez-vous donc de meilleurs à nous proposer? » Et alors il énumère à perte de vue toutes les causes d'erreur qui accusent l'aveuglement de la raison livrée à sa propre misère, et il nous corne aux oreilles tout *le tintamarre des cervelles*, depuis qu'il y a des hommes et qui écrivent. Il s'en donne à cœur joie, et se laisse mener en tout sens par le

démon de l'ironie. Voltaire lui-même n'a pas eu cet accent et cet entrain.

Néant de l'homme en face de l'infini. — Comme fera plus tard Pascal, lorsqu'il place l'homme entre deux infinis pour l'effrayer de son néant, il commence par mettre brusquement la créature en face des cieux astronomiques et de leur immensité. Puis, après avoir ainsi élargi notre horizon et renversé le trône imaginaire où siégeait le roi d'un si chétif empire, il demande à quel titre ce souverain déchu ose se persuader « que le branle admirable de la voulte céleste, la lumière éternelle de ses flambeaux roulant si fièrement sur nos testes, et les mouvements espouvantables de cette mer infinie soyent establis et se continuent tant de siècles pour sa commodité et son service ». Or, en parlant de la sorte, il ne fait que démentir un théologien qui plaidait les causes finales et l'économie providentielle de l'univers.

L'homme et les animaux. — Sa prétendue royauté. — De ces hauteurs redescendant sur terre, il confond par un nouvel argument la présomption de notre espèce qui dédaigne comme inférieurs les autres habitants de notre planète. Considérant les animaux, hirondelles, chiens, faucons, bœufs, pies, araignées, éléphants, il célèbre leurs instincts, leur langage, leur industrie, « leur délibération, pensement et conclusion », leur fidélité, nous allions dire leurs vertus, et même, dans certains cas, « une sorte de vénération ou religion » : ainsi ne risque-t-il pas qu'après plusieurs ablutions et purifications, les éléphants haussent leur trompe, et « se plantent en contemplation » devant le soleil levant. C'est ainsi qu'il se complait à établir « l'égualité et correspondance de nous aux bestes ». En un mot, il nous les présente comme des *confrères*, et les élève jusqu'à nous, pour mieux nous abaisser jusqu'à elles. C'est l'antipode de la théorie cartésienne qui ne verra dans les bêtes que de simples automates. Tout au moins nous refuse-t-il le droit de mépriser ces humbles existences, et de mesurer l'intervalle qui sépare de notre raison ces merveilles d'activité, de prévoyance, de dévouement ou de courage. « Quand je me joue à ma chatte, dit-il, qui scait si elle ne passe son temps de moy plus que je ne fais d'elle? » Ne laissant pas même à notre vanité le privilège de

certaines misères que les animaux ignorent : « Il n'est pas vrai, dit-il, que l'homme naisse plus nu, plus désarmé que les autres êtres ». Il nous ramène outrageusement à la condition commune, et nous refoule dans la troupe des êtres obscurs qui peuplent la surface du globe.

Les arts de la paix et de la guerre. — Quant aux arts et aux inventions qui sont le génie de la paix ou de la guerre, il ne peut nous en ravir l'honneur; mais il incrimine l'usage qu'en font trop souvent nos passions. Eh quoi! s'écrie-t-il, s'il est glorieux de verser le sang de nos semblables, cette fureur ne sévit-elle pas aussi parmi toutes les races vivantes? Deux essaims ne savent-ils point lutter et mourir aussi vaillamment que deux armées? Sans doute nos moyens de destruction sont plus terribles; mais pareils appétits agitent un ciron et un puissant monarque. Il ne tarit pas en sarcasmes contre les conquérants et leurs exploits. Jugez-en par ce trait : « Ceste armée, ce furieux monstre à tant de bras et à tant de testes, c'est toujours l'homme, foible et calamiteux; ce n'est qu'une *fourmillière esmue et eschauffée* : un souffle de vent contraire, le croassement d'un vol de corbeaux, le fauls pas d'un cheval, le passage fortuit d'un aigle, un songe, une voix, un signe, une brouée matinière suffisent à le renverser et porter par terre. Donnez-luy seulement d'un rayon de soleil par le visage, le voyla fondu et esvanoui; qu'on luy esvente seulement un peu de poulsière aux yeulx comme aux mouches à miel de nostre poete, voyla toutes nos enseignes, nos légions, et le grand Pompeius mesme à leur teste, rompus et fracassés. » C'est encore ici que se rencontre cette énergique pensée : « Quant à la force, il n'est animal au monde en butte à tant d'offenses que l'homme; il ne nous fault point une baleine, un éléphant et un crocodile, ny tels aultres animaux desquels un seul est capable de desfaire un grand nombre d'hommes : les *pouils* sont suffisants pour faire vacquer la dictature de Sylla; c'est le desjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un grand et triomphant empereur. » Ce motif, Pascal n'aura plus qu'à le reprendre et le *petit grain de sable* y jouera l'office d'un insecte qu'on ne nommait pas au dix-septième siècle : « Cromwell alloit ravager toute la chrétienté : la famille royale étoit perdue,

et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même alloit trembler sous lui; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli. » Pascal n'est pas plus poignant que Montaigne : il l'égale. Seulement, il nous offre le contrepoison de cette moquerie décourageante, quand il dit : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais, quand l'univers l'écraseroit, l'homme seroit encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. » Voilà ce que Montaigne n'ajoute point; car, chez lui, notre bassesse n'a pas de contrepoids. Il se garde bien de nous tirer du néant où il nous plonge. Il n'appelle point le coup d'État de la Grâce pour en finir avec ces misères « qui nous tiennent à la gorge ». Au contraire, il nous y condamne définitivement.

La science et les religions. — Il n'est pas jusqu'à la science dont il ne raille les ambitions. A peine sert-elle à nous mieux convaincre de notre ignorance; car, vue de près, elle n'est qu'incertitude et déception. Au lieu de nous rendre plus humbles, elle ne fait qu'exalter notre orgueil, parfois jusqu'à la folie : « Quelle différence, s'écrie-t-il en dévançant les paradoxes bruyants de certains critiques de Pascal lui-même, entre la folie et les gaillardes élévations d'un esprit libre? » La philosophie, par exemple, qu'on répute le sublime effort d'un libre esprit, qu'est-elle sinon un stérile conflit d'opinions variables et d'imaginations qui s'érigent en raisonnements? « Fiez-vous à vostre philosophie; vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gasteau, à veoir ce tintamare de tant de cervelles philosophiques. » Il faut le voir ralliant les pièces de son érudition d'ordinaire si discursive, charger l'ennemi de toutes ses forces et battre coup sur coup, séparément, chaque corps de doctrine, chacun des princes de la pensée.

Les religions ne sont pas non plus épargnées; car c'est là surtout que la fantaisie humaine lui semble s'être donné carrière. Un trait commun caractérise leurs docteurs : ils s'en-

tètent à chercher dans la divinité notre image embellie, et à la placer de leurs mains sur l'autel où nous l'adorons. Pourtant il est une croyance qu'il met hors de cause, comme trop respectable pour qu'il en parle. En la reléguant sur une sorte de cime inabordable, en dehors de nos atteintes, il se borne à blâmer également et la témérité de ceux qui l'attaquent et la cruauté de ceux qui la défendent par le fer et le feu ; car « c'est, dit-il, mettre nos conjectures à bien haut prix que *d'en faire cuire un homme tout vif* ». Sous la réserve d'un politique avisé qui, par circonspection, se plie à l'habitude, ne pourrait-on pas soupçonner au moins l'indifférence ?

L'impuissance de la raison même. Précautions oratoires d'un sceptique à outrance. L'agnosticisme de Montaigne. — S'il chasse la certitude de tous les refuges où elle cherchait asile, n'en soyons pas surpris. C'est qu'aux yeux de Montaigne notre entendement n'a pas plus de stabilité que son objet. Non seulement il lui est impossible de prendre pied sur un terrain si mouvant, mais ses impressions d'un jour se renouvellent incessamment, comme le flot qui pousse le flot. Hors de nous et en nous, tout passe donc comme un torrent. Un sens de moins, et voici que nous apparaît un autre univers. Un sens de plus, et toutes nos connaissances sont aussitôt bouleversées. Nous ne sommes d'accord ni avec nos aïeux, ni avec nos descendants, ni avec nous-mêmes, ni avec les choses ; car le spectacle n'est pas plus permanent que le spectateur. « Quelle vérité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au delà ? » On a reconnu la pensée de Pascal : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité... Plaisante justice qu'une rivière borne ! vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà. »

Même en supposant qu'il y eût une évidence constante et générale, elle ne serait jamais que la conception de l'intelligence humaine, et dès lors n'exprimerait qu'un rapport relatif entre nos organes et ce qui est effectivement. Or comment nous assurer que l'unité trompeuse de ces perceptions correspond à la réalité ? Ce ne serait qu'une façon de voir particulière à notre espèce et à sa condition terrestre. Les titres de cette illusion ne vaudraient pas ailleurs que sur un point imperceptible dans

l'espace immense. Au sommet du Mont Cenis ne sommes-nous pas aussi éloignés du ciel que si nous étions au plus profond des mers? Non ; rien ne saurait combler l'abîme infranchissable qui nous sépare du séjour inaccessible où réside l'absolu, et « notre loy municipale » n'a pas le moindre lien avec la loi universelle : « Tu ne veois que l'ordre et la police de ce petit caveau où tu es logé, au moins si tu la veois; la divinité a une jurisdiction infinie au-delà; cette pièce n'est rien au prix du tout; c'est une loy municipale que tu allègues; tu ne sçais pas quelle est l'universelle ». Si, d'une latitude à une autre, tout change ici-bas, à plus forte raison la diversité doit-elle être infinie dans le vaste sein de la nature. Nos opinions éphémères ne peuvent donc dominer au delà de l'étroite enceinte où nous sommes emprisonnés. La sagesse n'est-elle pas plutôt d'avouer une incertitude qui ne devrait même jamais affirmer son doute? *Que sçais-je?* tel est le dernier terme de toute science.

De ce qui précède il ressort que Montaigne n'hésite point à saper la raison par sa base. Pour bafouer ceux qui en abusent, il risque de se perdre avec eux, car cette déroute de la raison, c'est la raison d'un homme qui l'accomplit, et si celle-ci est aussi débile qu'il le dit, elle n'a plus même de titre à reconnaître sa faiblesse. C'est ce qu'il appelle « un coup désespéré », duquel on ne doit se servir qu'à la dernière extrémité contre ces audacieux dont le dogmatisme despotique engendre la violence et ses orages. Aussi a-t-il déclaré d'avance à la reine Marguerite que cette arme est dangereuse, qu'il est bon de brider le vulgaire par des lois, des coutumes, des croyances, et de le maintenir dans les voies battues, sous la forte tutelle des traditions. Mais, tout en craignant d'aller trop loin sur une pente glissante, il n'en poursuit pas moins à outrance une gageure qui vise à discréditer toutes nos facultés de connaître, et à nous acculer au refus de connaître, à l'*agnosticisme*. Il est vrai qu'il termine son réquisitoire par une citation de Plutarque rendant hommage à l'Être éternel et nécessaire, en dehors duquel tout est dans un perpétuel écoulement. Mais cette péroraison religieuse ne serait-elle pas comme une belle draperie funèbre étendue sur la tombe où gisent toutes les croyances? Quoi qu'il en soit, il recule Dieu si loin et si haut que la portée de nos regards ne

saurait aller jusqu'à lui; la lueur sacrée qui traverse furtivement ces noires profondeurs se perd donc en un ciel morne et silencieux.

Montaigne et Pascal. Affinités et différences. — Tel est ce chapitre dont Pascal disait, dans son Entretien avec M. de Saci : « Je vous avoue que je ne puis voir sans joie, dans cet auteur, la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes, et cette révolte si sanglante de l'homme contre l'homme, laquelle, de la société avec Dieu où il s'élevoit par les maximes, le précipite dans la nature des bêtes; j'aurois aimé de tout mon cœur le ministre d'une si grande vengeance si, étant humble disciple de l'Église, par la foi, il eût suivi les règles de la morale. » On comprend ce cri d'admiration ou d'involontaire reconnaissance; car le souvenir des *Essais* se dresse pour ainsi dire à chaque page des *Pensées*, lesquelles ne feront si souvent que mettre en œuvre, avec plus d'énergie, tous les arguments où s'égaie le badinage de Montaigne. En voici un exemple de plus : « L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. Il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées : il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent; une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bon conseil. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui tient sa raison en échec, et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. Le plaisant Dieu que voilà! » Montaigne avait dit : « J'ai l'esprit tendre, et facile à prendre l'essor; quand il est empesché à part soy, le *moindre bourdonnement de mouche l'assassine*. Ce ne sont pas seulement les grands accidents qui renversent nostre jugement, les moindres choses du monde le *tournevirent*. »

Mais entre eux la différence est dans l'intention, par suite dans l'accent, le ton et l'esprit; car ils sont aussi opposés que le jour et la nuit. Pour Montaigne, le doute est « un oreiller commode » sur lequel il s'assoupit nonchalamment. La vue de nos misères ne trouble pas ce doux sommeil : il n'en est ni affligé, ni humilié. « Tout est bon », voilà sa devise. Or il n'en

sera plus ainsi de Pascal. Ambitieux de savoir et de pouvoir, il voudrait éclairer les aveugles et fortifier les faibles. Aussi nos ignorances et nos défaillances lui deviennent-elles une honte, un deuil, un désespoir. De là cette gravité sombre, cette éloquence mélancolique dont la révolte ou la plainte ne rappellent en rien Montaigne et sa quiétude épicurienne. Tandis que l'un s'amuse, en son naufrage, à laisser sa barque se jouer au gré des flots, parmi les brisants, l'autre cingle et rame tant qu'il peut lutter; et au moment où, désemparé, vaincu, il est enlevé par les lames, l'espérance au cœur, il nage encore, à l'aide d'une épave, vers l'éternelle patrie. C'est que Pascal a vu dans la nature humaine un signe d'ineffaçable grandeur. Il a ressenti ce besoin de lumière qui nous travaille parmi nos ténèbres, et cette impatience d'agir qui sollicite malgré nous notre inertie. Il croit à une destinée supérieure, et voilà pourquoi il ne nous abaisse que pour nous relever; ou du moins, s'il nous tient abattus, il ne brise pas le ressort de la volonté : car il éveille dans la conscience une consolation vivace qui la fortifie. En un mot, ce qui, pour Montaigne, n'est que misère d'animal, paraît à Pascal misère de roi dépossédé.

Conséquences pratiques du scepticisme théorique. — Indifférence un peu égoïste du citoyen. — La théorie expliquant les sentiments et les actes, nul ne s'étonnera des conséquences pratiques dont Montaigne nous offre l'exemple. Ce que nous appelons aujourd'hui la politique n'occupa jamais dans sa vie une place importante. Bien qu'il eût traversé de grands emplois, et ne se soit point interdit de juger parfois les hommes de son temps, témoin ses confidences à de Thou, il ne prétendait nullement exercer une influence personnelle sur la conduite des affaires. Il se borne à conseiller la prudence qui s'abstient de toute passion. Aussi n'aime-t-il pas qu'on remue les lois de l'Église ou de l'État. Dégoûté de la nouveauté, « quelque visage qu'elle porte », il ne veut même pas « qu'on fasse un triage dans les croyances », et prononce « qu'il faut se soumettre en tout à la police ecclésiastique, ou s'en dispenser tout à fait ». Est-ce la peine d'agiter le monde pour des problèmes insolubles? Le mieux n'est-il pas de respecter les institutions établies, non comme bonnes, mais comme établies? Que gagnerait-on

au change? Accommodons-nous de ce qui est, sans autre souci que d'y engager la moindre partie de nous-mêmes. « Les choses, à part elles, ont peut-être leur poids, leur mesure et leur condition; mais, au dedans, en nous, l'âme les leur taille comme elle l'entend. » C'est donc duperie que de les prendre à cœur; résignons-nous à des concessions qui n'intéressent que les dehors. Sauvons seulement l'être moral, c'est-à-dire la liberté de conscience, que Montaigne ne ramène point à la liberté des cultes : car il a le tort de ne voir en elle qu'une question de police, et il dédaigne les formes jusqu'à les maintenir. Catholique à Paris, il eût été calviniste à Genève, et partout philosophe. Ce qui lui importe, c'est l'indépendance spéculative; il se réserve le droit de chercher, de comparer, de débattre, de choisir, d'exclure, ou plutôt de ne jamais conclure; mais il ne l'exerce que solitairement, dans sa tour; partout ailleurs, il serait prêt à l'aliéner en faveur de la paix publique et de la sienne. Il irait jusqu'à soumettre le citoyen pour affranchir l'homme. En d'autres termes, sacrifiant l'action à la pensée, il accepte un divorce entre l'une et l'autre, autorise l'immobilité, ne croit guère au progrès, et nous dédommage de la sujétion extérieure par une liberté intérieure qui n'a pas d'autre but qu'elle-même.

Circonstances atténuantes de ce scepticisme. — Ce scepticisme, nous devons le réprouver, mais non sans admettre les circonstances qui l'atténuent ou l'excusent. D'abord, il est imputable à une époque de crise qui n'avait encore produit que l'anarchie. Dans la confusion du combat, on ne voyait que les petits côtés des grandes questions, et les erreurs mêlées aux vérités éternelles. A cette cause générale de découragement s'ajoutait alors l'influence des récits publiés par tant de voyageurs qui, depuis les découvertes du quinzième siècle, apportaient maint témoignage sur la variété des mœurs et des opinions. De plus, la renaissance des lettres antiques provoquait, entre notre civilisation et celle de Rome ou d'Athènes, un parallèle qui ne tournait pas toujours à l'avantage du temps présent. Enfin, il faut bien reconnaître que, dans le voisinage des persécuteurs, le doute était un appel à la tolérance, et une leçon pleine d'opportunité. Car Montaigne aurait pu dire, comme Fontenelle : « Je suis effrayé de la certitude que je vois partout. »

Au seizième siècle, on n'avait pas assez d'esprit pour s'élever jusqu'au doute ; au dix-huitième on en eut trop pour s'y réduire. Ne soyons donc pas sévères pour ce qui fut sagesse, durant l'explosion des guerres civiles et religieuses. Oui, lorsque chacun prétendait tout savoir, il était bon d'opposer une devise modeste à l'insolence de ces dogmes dont la tyrannie s'armait de la force contre les dissidents. Sans doute, Montaigne laissa trop errer sa curiosité; mais cette façon impartiale et tempérée d'apprécier toutes choses n'en fut pas moins une censure salutaire de ces infatués dont il disait : « Le moyen que je prends pour rabattre leur frénésie, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté, de leur faire sentir l'insanité, la vanité et *denéantise* de l'homme, de leur arracher des poings les chétifves armes de leur raison, de leur faire baisser la teste et mordre la terre soubs l'autorité et révérence de la Majesté divine. »

Les généreuses contradictions d'un cœur droit. — L'initiateur qui prépare l'avenir. — Après tout, Montaigne n'a jamais contesté l'essentiel, à savoir les instincts de la conscience, et l'idée de Dieu. Ses erreurs mêmes n'ont rien de contagieux : car il ne veut pas être cru sur parole, et nous habitue au libre examen dont il use. Chez lui, le sanctuaire divin reste debout, et, parmi tant de ruines, il n'en paraît que plus indestructible. Il y a d'ailleurs en tout sceptique de généreuses inconséquences qui peuvent réfuter le vice de la doctrine par la délicatesse des sentiments. Or son esprit fut trop droit, et son cœur trop humain pour ne pas donner les plus heureux démentis à ses principes, ne fût-ce que par ses exemples. Qui n'aimerait en lui la haine de toute dissimulation, l'entière sincérité, un caractère aussi doux pour les humbles que fier avec les grands, toutes les vertus de l'honnête homme, et surtout un bon sens incomparable ? Fut-elle égoïste l'âme qui célébra l'amitié d'un si tendre accent, et s'en fit une religion? Les belles actions eurent-elles jamais un plus éloquent interprète? Cet épicurien n'a-t-il pas l'enthousiasme stoïque d'un Caton ou d'un Brutus pour louer l'homme de bien « qui tombe obstiné en son courage, qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne retranche aucun point de son assurance, regarde encore, en

rendant l'âme, son ennemi d'une vue ferme et desdaigneuse, est battu non pas de nous mais de la Fortune, est tué sans estre vaincu »? La défaite de la justice et du droit a-t-elle inspiré une protestation plus cordiale que celle-ci : « Il y a des pertes triomphantes à l'envy des victoires, et ces quatre victoires sœurs de Salamine, de Platée, de Mycale, de Sicile n'osèrent opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la déconfiture du roy Léonidas et des siens au pas des Thermopyles. » C'est ainsi qu'il s'élève encore au-dessus de lui-même pour nous fortifier contre la crainte de la mort; et le langage qu'il prête alors à la Nature serait digne de Lucrèce : « Sortez de ce monde comme vous y estes entré : mesme passage que vous avez fait de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de la vie à la mort. Vostre mort est une des pièces de l'Univers, une pièce de la vie du monde. »

Comme il ne touche point aux fondements de l'ordre social, il a d'autant plus d'autorité quand il s'attaque à des préjugés ridicules ou funestes, à l'astrologie, à la sorcellerie, aux faux miracles, et aux cruautés d'une législation barbare. Il n'est guère de sujet où il ne dise le mot décisif que l'on ne saurait oublier. Ayant pour premier mobile la bienveillance mutuelle, et n'imposant que la simplicité des devoirs séculiers, sa morale sera toujours d'excellent conseil, surtout dans une société où il y aura des colères à pacifier, et des haines à réconcilier. Aussi sa postérité fut-elle l'élite des intelligences habituées à voir de haut les choses humaines et à les juger sans trouble. En détruisant ce qui était périssable, il a donc préparé des éléments pour le monde meilleur qu'attendait l'avenir.

La pédagogie de Montaigne et celle de Rabelais. — Parmi bien d'autres preuves, il nous suffira de citer les chapitres où il cause sur l'éducation [1]. Dans l'histoire de la pédagogie, son nom représente éminemment la mesure et l'équilibre; car il use de toutes les méthodes, sans abuser d'aucune. Tandis que

1. Consultez les chapitres XXIV et XXV du livre I (*Du Pédantisme*, *De l'institution des enfants*, à Mme Diane de Foix), le ch. VII du livre II (*De l'affection des pères*, à Mme d'Estissac); le ch. X du livre II (*Des Livres*); le ch. VIII du livre III (*De l'art de conférer*). (Voir l'excellent livre de M. G. Compayré. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, Hachette.)

Rabelais surmène Gargantua par un travail gigantesque, Montaigne condescend à la faiblesse du premier âge, par la sobriété d'un savoir qui nourrit l'intelligence au lieu de la surcharger. L'un s'attable au banquet de la science avec une gloutonnerie pantagruélique; l'autre est un gourmet qui satisfait un appétit discret. En cela il se souvient de son enfance, et ses principes sont de la gratitude filiale. Élevé en toute aisance, il a peut-être une prédilection trop décidée pour cette vertu riante et facile à laquelle conduisent des routes « ombrageuses, gazonnées et doux-fleurantes ». Mais on ne peut qu'applaudir quand il combat, comme des ennemis personnels, ces pédants « qui pillottent la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger seulement, et mettre au vent ». Elles seront longtemps opportunes les censures dirigées contre cette érudition intempérante « qui remplit la mémoire et laisse l'entendement vuide ». Nul n'a mieux senti la nécessité d'enseigner à l'enfant « ce qu'il doit faire estant homme », c'est-à-dire celle de développer d'abord les facultés, de former un cœur, une raison et une conscience, comme il nous y invite par cette remarque : « Nous nous enquérons volontiers d'un escholier : Scoit-il du grec et du latin? Escrit-il en vers ou en prose? Ce n'est pas cela qu'il faut demander, mais s'il est devenu meilleur et plus advisé. S'il n'a pas le jugement sain, j'aymerois autant qu'il eust passé le temps à jouer à la paulme; au moins, son corps en seroit alaigre. » Les lettres mêmes ne lui paraissent qu'un moyen, et non un but. Le maniement des langues étrangères, les voyages, le monde, la compagnie des hommes, l'observation, l'expérience, voilà l'école qu'il préfère : il veut donc que les leçons procèdent des choses plus que des livres. Est-il nécessaire de rappeler aussi qu'il a protesté contre le régime des corrections physiques, et la brutalité des régents *énivrés en leur colère*, terrorisant *les geoles de jeunesse captive*, qu'il montre *jonchées de brins d'osier sanglants*? « Quelle manière pour esveiller l'appétit envers leurs leçons à ces âmes tendres et craintifves de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées du fouet! »

Le psychologue curieux de se connaître lui-même, et la nature humaine en sa personne. — Ce qu'il recommande dans l'éducation, il l'a constamment pratiqué, ainsi que l'attes-

tent ces Mémoires intimes dont la franchise provoque la nôtre, et nous apprend à nous mieux connaître, nous et nos semblables. La plupart des moralistes formulent des préceptes, et tracent des caractères ou des tableaux. Or Montaigne n'a pas la présomption de dicter des lois et de prononcer des arrêts. Il lui suffit de se montrer tel qu'il est, sans surfaire ses qualités, ni déguiser ses faiblesses qu'il rend sympathiques par l'ingénuité de ses aveux : « C'est, dit-il, un livre consubstantiel à son auteur, membre de sa vie, non d'une fin tierce et étrangère. » Depuis l'heure où il fit vœu de retraite jusqu'à son dernier sommeil, « *affamé de se cognoistre* » il n'a pas cessé de s'*espier*, d'assister à sa vie, et de surprendre en soi ces mouvements de la nature humaine dont il cherchait les traces dans l'histoire, et les effets autour de lui : voilà pourquoi il peut dire à bon droit : « Je suis roy de la matière que je traite ». Rien n'a pu le distraire de cette étude qui, loin de lui coûter un effort, était son plus vif plaisir, son inclination irrésistible. Il nous raconte qu'un jour, renversé de cheval par le choc d'un valet maladroit, meurtri cruellement, vomissant des flots de sang, et persuadé même que l'atteinte était mortelle, il se regarda mourir avec une attention intense dont le souvenir distinct reste fixé dans les impressions que voici : « Il me sembloit que ma vie ne tenoit plus qu'au bout des lèvres; je fermois les yeux pour ayder à la pousser hors, et prenois plaisir à m'alanguir, et à me laisser aller. C'estoit une imagination qui ne faisoit que nager superficiellement à mon âme, aussi tendre et aussi foible que tout le reste, mais à la vérité non seulement exempte de desplaisir, ains meslée à cette doulceur que sentent ceulx qui se laissent glisser au sommeil ». Ne dirait-on pas qu'il examine en médecin psychologue un sujet étranger? Parmi les événements les plus simples, comme dans les circonstances les plus graves, il considère ainsi son âme de près et au microscope. Les physiciens de l'Observatoire ne sauraient décrire avec plus de précision l'état de l'atmosphère et les plus légères variations du baromètre. Lui aussi, les yeux fixés sur le monde intérieur, il note tous les nuages qui l'obscurcissent, tous les rayons de soleil qui l'éclairent, et les moindres accidents subis par ce *moi* qui, chez lui, nous fait aimer toutes ses confidences.

Aussi ne dirons-nous point avec Pascal : « Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre ! » Car, en cela, il nous fait montre, non de son bien, mais du nôtre. Chacun se reconnaît en lui, comme en un miroir devant lequel toutes les figures se reflètent. C'est qu'une seule personne peut résumer l'espèce, et, selon son expression, « porter la forme entière de l'humaine condition » : or, qui le pourrait mieux que Montaigne? Il sait le revers de toute médaille. Il a toisé et jugé en tous sens la scène de la vie, les honneurs, la naissance, la qualité, tous les systèmes, toutes les coutumes? Et voilà le plus bel éloge qu'il mérite; il prête aux aveugles des yeux pour lire dans leur conscience. Or cette clairvoyance qu'il communique devient une des principales causes de l'attrait qu'il nous offre et par lequel il flatte notre vanité. Les uns se persuadent volontiers qu'ils ont des qualités analogues aux siennes; les autres ne sont pas fâchés de découvrir en lui leurs misères, et par suite une illustre excuse. Ainsi, tous ont plus ou moins l'occasion de répéter ce mot de Pascal : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que se trouve ce que j'y vois ».

Le lettré. L'humaniste dans le moraliste. L'art de citer les Anciens. — A cette vocation du psychologue, à cette curiosité de son *moi* qui fut assez vive pour lui donner le bonheur, au milieu des spectacles périlleux mais si instructifs d'une époque si tourmentée, s'alliait en lui la passion des lettres. Touché par le souffle de la Renaissance, épris de cette antiquité qui semble sa première patrie, plus sensible que tout autre à cet art de bien dire où il excellait, il rencontre, pour admirer l'éloquence et la poésie, des accents de poète et d'orateur. Nul n'a donc plus voluptueusement goûté les délices du beau; et cependant, lorsqu'il en jouit, il n'y met pas d'ordinaire un désintéressement d'artiste. Nous entendons par là qu'il demande aux maîtres anciens, comme nous-mêmes à son livre, des lumières nouvelles sur la nature humaine, et par conséquent sur son propre cœur : aussi Montesquieu a-t-il eu raison de dire : « Dans la plupart des auteurs je vois l'homme qui écrit, dans Montaigne l'homme qui pense ». Les anciens sont pour lui des témoins qu'il interroge sur ce qu'il lui importe de savoir. De là vient qu'il les cite avec tant de complaisance et d'à-propos. Oui,

leurs maximes sont entrées dans la substance et la moelle de sa pensée : aussi ne font-elles que l'éveiller, la continuer ou l'achever; jamais elles ne l'étouffent, ni ne la suppléent. Loin de s'en détacher, elles tiennent à ses fibres les plus profondes : on ne pourrait les en arracher sans une sorte de violence. Les grands classiques ne se distinguent pas plus de Montaigne que les Pères de l'Église ou les Ecritures saintes de Bossuet et de sa parole. Ces textes ne sont point « fleurs estrangères » auxquelles il n'a fourni « que le filet à les lier » : mais il a « transporté dans son solage (terrain) ces raisons, comparaisons et arguments », qui se confondent avec les siens. Il fait dire aux Latins, « non à sa teste, mais à sa suite », ce que le français d'alors, « par foiblesse, ne pourroit si bien signifier ». Du reste, quand il emprunte l'idée, l'expression est à lui; car il imite « les abeilles qui pillottent deçà, delà les fleurs; mais elles en font après le miel qui est tout leur : ce n'est plus thym, ni marjolaine ». Ajoutons que le gascon y trouve son compte : « Que le gascon y arrive, si le françoys n'y peut aller! » En « estoffant ainsi ses discours de ces riches despouilles », il tient en bride la témérité des censeurs « qui se jettent sur toutes sortes d'escripts : je veux, dit-il, qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'échaudent à injurier Sénèque en moi ». Bien fin qui réussirait à « le déplumer » !

Ses préférences. Plutarque, Sénèque. Ses boutades contre Cicéron. Il aime les écrivains de décadence. — Plutarque et Sénèque, tels sont en effet ceux qu'il appelle « ses hommes ». Curieux et indolent, il les adopte parce qu'ils l'amusent sans le fatiguer. Ils ont toujours soit quelque anecdote pour le distraire, soit des traits piquants pour éveiller un esprit qui redoute l'ennui plus que l'erreur. Il ne peut se passer de Plutarque, « depuis qu'Amyot l'a fait françois : car il est si universel et si plein qu'à toute occasion, et quelque subject extravagant que vous ayez prins, il s'ingère à votre besogne, et vous tend une main libérale et inépuisable de richesses et d'embellissements » (l. II, c. IX). — « Nous aultres ignorants estions perdus, dit-il encore, si ce livre ne nous eut relevés du bourbier : sa mercy (*grâce à lui*), nous osons à cett'heure et parler et escrire, les dames en régentent les maistres d'eschole;

c'est nostre bréviaire » (l. II, c. IV). Quant à Sénèque, ce qu'il doit apprécier en lui, avec ses doctrines qu'il appelle la « cresme de la philosophie », c'est sa propre manière, nous ne savons quoi « d'aigu, qui nous picque et eslance en sursault », et c'est surtout sa faculté maîtresse, qui est, selon la remarque de Villemain, l'imagination. On peut dire aussi qu'en général les écrivains de décadence lui agréent par le mordant, l'incisif, les saillies et l'acuité de l'expression. De plus, ils conviennent, par certaines affinités morales, « à un estat trouble et malade » comme le furent le siècle de Montaigne et aussi celui de Tacite, dont il caractérise en ces termes l'effet sur le lecteur : « Vous diriez qu'il nous peinct, qu'il nous pince ». Enfin, il ne hait pas en eux les demi-vérités, les idées facultatives qui, selon le mot de M. D. Nisard, excitent l'attention par l'imprévu, mais ne s'imposent pas par l'évidence.

C'est peut-être une des causes qui le rendirent injuste pour Cicéron, chez lequel il rencontre « trop de raisons premières et aisées ». Ses discours lui paraissent « languir autour du pot : ils sont bons pour l'eschole, pour le barreau et le sermon, où nous avons loisir de sommeiller, et sommes après assez à temps pour en retrouver le fil. Il est besoin de parler ainsi aux juges; c'est un excellent prescheur de commune (*commun et pour le commun*) ». Mais toutes « ces longueries d'apprest » l'impatientent. « S'il a employé une heure à le lire (ce qui est beaucoup) », et qu'il se demande « ce qu'il en a tiré de suc, la pluspart du temps, il n'y trouve que du vent ». Ces préfaces, partitions, définitions et ordonnances sont peine perdue; car « il ne lui fault point d'alleichement ni de saulse; il mange bien la viande toute crue, et, au lieu de lui aiguiser l'appétit par ces préparations et avant-jeux, on le lui lasse et affadit ». Il y a dans ce jugement trop de boutades irrévérentes : mais qui ne les préférerait à la routine des opinions toutes faites?

Son style. Le poète dans le prosateur. L'imagination de Montaigne. — Ces antipathies de nature sont d'un écrivain dont le style « n'est pas tant délicat et peigné comme esloigné d'affectation, desréglé, descousu et hardy, non pédantesque, mais soldatesque ». Il lui plaît même d'imiter cette « débauche qui se veoit en la jeunesse, au port de leurs vestements, un

manteau en escharpe, la cape sur une épaule, un bas mal tendu, et qui représente nonchalance de l'art ». De là ses familiarités originales. Veut-il flétrir la corruption présente : « La vertu, dira-t-il, n'est qu'un jargon de collège; c'est afficquet à pendre en un cabinet ou au bout de la langue, comme au bout de l'oreille, par parement ». Ici, il compare la mort « à une viande qu'il faut engloutir sans mascher, qui n'a (*si l'on n'a pas*) le gosier ferré à glace ». Là, parlant de la vieillesse et de ses humeurs « épineuses », il lui reproche « d'attacher plus de rides en l'esprit qu'au visaige », et regrette qu'en prenant des années, « les âmes sentent l'aigre et le moisy ». Voilà bien cette façon de dire « comique et privée qui hait à mort de sentir le flatteur ». Dans ces saillies se reconnaît le goût de terroir, l'accent de cet idiome gascon que Montaigne jugeait « autant nerveux ou puissant que le françois est gracieux, abondant et délicat ».

Il a du reste tous les genres d'éloquence, tantôt « les grâces tendres et mignardes » d'un saint François de Sales, tantôt une énergie et une franchise qui rappellent les premiers sermons de Bossuet. Parfois sa phrase s'abandonne avec une langueur nonchalante; ailleurs elle s'emporte d'un pas court et pressé, par de brusques sursauts. En général, il n'a pas l'expansion oratoire. Il serait plutôt enclin à la forme coupée. Il dit, à propos des vers, que « la voix contraincte dans l'estroit canal d'une trompette sort plus aiguë, et plus forte, et qu'ainsi l'idée pressée aux pieds nombreux de la poésie s'eslance plus brusquement, et nous fiert (*frappe*) d'une plus vifve secousse ». Il estime que « la bonne expression c'est celle qui frappe ». Il égale, il surpasse ses modèles les plus divers. Il n'est pas une matière que n'égayent ou ne fécondent les nouveautés d'une diction véhémente et abondante, brève et dense, toujours habile à enfoncer le trait et à mêler l'ingénieux au judicieux. Cette faculté d'exprimer est son vrai signe d'élection, le sceptre d'or comme disait Sainte-Beuve, qui lui assure l'empire, l'enchantement qui conserve son éternelle jeunesse. Plus que tout autre, Montaigne nous rend les idées visibles et palpables. Par le sentiment et la couleur, sa prose a le charme de la poésie. Quelle invention dans le détail! Quel génie créateur! Sous sa

plume, tout s'anime et parle aux yeux. Pour lui, concevoir c'est voir, et voir c'est peindre. Sa pensée ne lui apparaît que sous forme d'images, et toutes faciles, transparentes, inattendues. Entre elles, à peine l'aridité d'un passage rapide, « la simple largeur d'un fossé, dit Sainte-Beuve, et le temps de sauter en une fertile prairie où pullulent herbes vivaces, parfums sous l'épine, fleurs qui émaillent, insectes qui chantent, et ruisseaux là-dessous, le tout fourmillant et bruissant ». Ses métaphores se continuent, s'enchaînent, se croisent, s'enchevêtrent avec un luxe qui nargue la pusillanime frugalité des rhéteurs. Il enjambe d'une comparaison à l'autre, comme un Basque agile, d'un jarret souple et d'un pied leste. C'est à partir du troisième livre surtout que, « la faveur publique lui ayant donné un peu plus de hardiesse » (l. III, c. IX), il donne carrière à son imagination. Mais déjà comme elle était fertile et vivace dès le premier livre! Voici, pris au hasard, un exemple, entre mille, de cette inépuisable efflorescence d'images. Il s'agit de ces auteurs contemporains qui ne craignent pas d'insérer en leurs écrits des fragments antiques, même au risque d'un périlleux parallèle : « Hier, il m'advint de tomber sur une telle page; j'avois traisné languissant après des paroles françoises, si exsangues, si descharnées, si vuides de nature et de sens que ce n'estoit voirement que paroles françoises : au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une pièce haulte, riche et eslevée jusqu'aux nues. Si j'eusse treuvé la pente doulce et la montée un peu allongée, cela eust été excusable : c'estoit un précipice si droict et si coupé que, dès les six premières paroles, je cogneus que je m'envolais par l'aultre monde; de là je découvris la fondrière d'où je venois, si basse et si profonde que je n'eus onques puis le cœur de m'y ravaler. » (L. I, c. XXIV.) A voir cette série de comparaisons furtives qui se chassent et se remplacent, on dirait un jet qui s'élance d'une source débordante; il y a même du trop-plein, et le flot fait cascade. Grâce à ces innombrables similitudes qu'évoque une sorte d'inspiration lyrique, les idées les plus abstraites prennent un corps, une âme, vivent et se meuvent sous nos regards. On sent que des visions lumineuses obsèdent l'écrivain; il ne pourrait procéder autrement, voilà sa façon instinctive de penser :

il est sous le coup d'une constante hallucination qui le domine et l'entraîne.

Le judicieux dans l'ingénieux. — Aussi plaindrions-nous ceux qui, blâmant cette exubérance, voudraient « escourter et esclaircir le branchaige de ce tige foisonnant en trop de gaillardise ». Au lieu de lui reprocher, comme fit Pasquier, « d'estre trop espais en figures », admirons plutôt ce qu'il y a de naturel dans ces agréments involontaires : ils sont tels « sur le papier » qu'ils seraient « en sa bouche », dans la verve spontanée d'une causerie. C'est même par là qu'il diffère de Sénèque auquel il doit tant. Ses traits lui viennent presque à son insu : il les rencontre sans les chercher, en s'ingéniant; il a l'air de se jouer, de s'ébattre. Il lui arrive en effet de s'amuser à la bagatelle, aux jeux de mots, et en voici quelques exemples : « Tout ce qu *paist* ne *plaist* pas. — La maladie se sent; la santé peu ou point, ni les choses qui nous *oignent*, au prix de celles qui nous *poignent*. — Les *haires* ne rendent pas toujours *hères* ceux qui les portent. » Mais comme ce serait se méprendre que d'y soupçonner les coquetteries préméditées d'un bel esprit. Par exemple, quand il compare un métaphysicien à l'insensé qui « voudroit empoigner l'eau, et perdroit d'autant plus qu'il la serreroit et presseroit davantage », il ne vise qu'à rendre son opinion sensible au lecteur le plus simple. Il en est de même lorsque les amitiés molles et indiscrètes lui paraissent semblables « au lierre qui corrompt et ruyne la paroi qu'il accole », ou bien quand il dit que la vraie science devrait être modeste « comme on veoit les espis les plus chargés de blé s'incliner le plus bas vers le sillon ». Ce ne sont pas là des ornements, mais des arguments; car il ne songe point aux mots, mais aux choses. En cela il est comme son ami Horace, dont il disait : « Il ne se contente poinct d'une superficielle expression : elle le trahiroit; il veoit plus clair et plus oultre dans les choses. Son esprit crochette et furette tout le magasin des mots et des figures pour se représenter, et les luy fault oultre l'ordinaire, comme sa conception est oultre l'ordinaire. » (L. III, c. v.)

Ses doctrines littéraires sur l'éloquence et le style. — Comment en serait-il autrement? Il n'est pas homme à démentir son propre goût. Or écoutez sa profession de foi littéraire :

« Il en est de si sots, qu'ils se destournent de leur voye un quart de lieue, pour courir après un bon mot. Je tors bien plus volontiers une bonne sentence, pour la couldre sur moy que je ne destourne mon fil pour l'aller querir. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suyvre; et que le gascon y arrive, si le françois n'y peult aller. Je veulx que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celuy qui escoute qu'il n'aye aulcune souvenance des mots. » (L. I, c. XXIV.) Aussi mérite-t-il une bonne part de cet éloge qu'il fit des anciens : « Leur langaige est tout plein et gros d'une vigueur naturelle et constante. Quand je veois ces braves formes de s'expliquer, si vifves, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise de l'imagination qui eslève et qui enfle les paroles. » A cette école, devenu maître à son tour, comment donc Montaigne ne nous apprendrait-il point « à faire fy de l'éloquence qui fait envie de soy », et non de la vérité? Il a le droit de dire : « Que nostre disciple soit bien pourveu de choses; les paroles ne suyvront que trop; il les traisnera, si elles ne veulent suyvre. Qui a dans l'esprit une vifve imagination et claire, il la produira soit en bergamesque, soit par mines, s'il est muet. » (L. I, c. XXV.)

Il est créateur de sa langue. — Ce style si personnel ne pouvait naître que dans la pleine liberté du XVIe siècle, d'un temps où il n'y avait pas assez de règles pour garrotter un génie indépendant, pas d'assez hauts exemples pour le contraindre, pas de critiques assez autorisés et inquisiteurs pour l'effrayer ou le décourager. Il put ainsi s'appartenir, et prendre ses coudées franches. Les obstacles lui devinrent des moyens; et, tout en estimant à son prix une sorte de langue centrale qui tendait à s'établir, celle de du Bellay ou de Ronsard en vers, celle de Pasquier en prose, il créa son idiome à son image. S'aidant de tous les secours offerts soit par le fond national, soit par le vocabulaire antique, les dialectes provinciaux ou les glossaires techniques, il parla comme il sentait, et mit toujours du sien en tous ses emprunts. A son premier appel répondent des mouvements soudains, des tours vifs et hardis, de saisissantes hyperboles, des alliances de mots toutes neuves, et des locutions populaires, qui, par ruse ou violence, triomphent de toutes

les difficultés inhérentes encore à la rudesse d'un instrument rebelle. « En nostre langaige, je treuve assez d'estoff, mais un peu faulte de façon. » (L. III, c. v.) — Ailleurs il dit : « Je le treuve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoreux suffisamment; il succombe ordinairement à une puissante conception; si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit soubs vous. » Les termes qui existent déjà, il « appesantit et enfonce leur signification, mais prudemment et ingénieusement ». Ceux qui manquent, il les invente, ou, pour y suppléer, s'adresse « au jargon de nos chasses et de nostre guerre, qui est un généreux terrein à emprunter »; car « les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et se fortifient » en se transplantant. Là où l'usage n'a plus tout son « lustre », le latin se présente à son aide. Au besoin, il recourt à ce ramage gascon, qu'il estime « singulièrement beau, sec, bref, signifiant, masle et militaire ». Ce fut même l'occasion d'un grief que lui intentèrent les lettrés d'alors, entre autres son ami Estienne Pasquier, un jour qu'il se promenait avec lui, en 1583, à Blois, pendant la tenue des États. « Comme il ne m'en voulut croire, dit Pasquier (lett. XVIII, 1), je le menai en ma chambre où j'avois son livre, et là, je lui montrai plusieurs manières de parler familières non aux François, ains seulement aux Gascons : *un patenostre*, *un debte*, *un rencontre*, *ces ouvrages sentent à l'huile et la lampe*; *la santé que je jouis* à présent. J'estimois qu'à la prochaine impression il donneroit ordre de corriger ces locutions. Toutefois il ne le fit », et fit bien. N'écrivait-il pas : « La fin principale de mon ouvrage, c'est d'estre exactement mien.... Les imperfections qui sont en moy ordinaires et constantes, ce seroit trahison de les oster. Quand on m'a dict : Voylà un mot du creu de Gascoigne : Voylà une phrase dangereuse (je n'en refuis aulcune de celles qui s'usent emmy les rues françoises; ceulx qui veulent combattre l'usaige par la grammaire se mocquent). Ouy, fais-je; mais je corrige les faultes d'inadvertence, non celles de coustume. Est-ce pas ainsi que je parle par tout? me représentai-je pas au vif? Suffit. J'ay faict ce que j'ai voulu. Tout le monde me recognoist en mon livre, et mon livre en moy. » (L. III, c. v.)

Sa clientèle. L'Horace français. — Confiant dans l'instinct

du premier mouvement, il ne se soucia donc point de se dégasconner, et bien lui en prit, n'en déplaise à Balzac [1] : car ce caractère individuel est aujourd'hui la gloire d'un écrivain qui, après deux siècles, est aussi vivant qu'au premier jour. Disons mieux : les éléments que les puristes d'autrefois voulurent oublier ou rejeter sont encore maintenant de bonne prise ; et ce livre unique sera perpétuellement une source de rajeunissement pour notre langue, après chaque crise littéraire. Dans les âges les plus riches en modèles, « ce bréviaire des honnêtes paresseux et des ignorants studieux », comme l'appelait Huet, le savant évêque d'Avranches, porta bonheur à tous ceux qui l'aimèrent, particulièrement à La Bruyère, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau. Mlle de Gournay prophétisa donc quand elle dit : « Son crédit s'eslevera chaque jour, empeschant que de temps en temps on ne treuve suranné ce que nous disons aujourd'huy, parce qu'il persévérera de le dire, et le faisant juger bon d'autant qu'il sera sien. » Si, aux époques de littérature régulière, il conserva des fidèles, il y eut autour de lui recrudescence de clientèle, lorsque toutes les libertés reprirent enfin faveur. Au plaisir qu'il nous donne peut se mesurer le progrès que chacun a fait dans l'intelligence de la langue française et de ses délicatesses. Il en est pour lui du fond comme de la forme. Tout mot contresigné par Montaigne est d'emblée hors de page; « il a, selon l'expression de Sainte-Beuve, gagné ses éperons ». De même, un bon passeport pour une pensée sera toujours : *Montaigne l'a dit*, et l'esprit moderne sait d'avance que cette autorité lui promet tout le contraire de l'adage scolastique : *Le maître l'a dit.*

Voilà pourquoi il est impossible de lire Montaigne sans devenir son ami. Dans la région moyenne où il séjourne, à notre portée, il apaise et rassérène l'esprit. Plus on a vécu, plus on découvre en lui et en soi des raisons décisives de goûter les fruits de son expérience. A force de le pratiquer, chacun finit par croire que

1. D'ailleurs il faut se garder d'exagérer cette influence du gascon sur Montaigne, comme sur les autres écrivains « du cru de Gascoingne ». Voir les études de M. Eugène Voizard : *Étude sur la langue de Montaigne*, Paris, Cerf, 1885 ; et de M. Maxime Lanusse : *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XVIIe*, Paris, Maisonneuve, 1893.

les *Essais*, comme les *Épîtres* d'Horace, ont été composés à son intention, pour lui seul. A cet Horace français, qui fut le premier de nos écrivains populaires, nous pourrions donc appliquer l'éloge si tendre qu'il fit de La Boétie : « A nostre première rencontre, qui fust par hasard, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez, entre nous, que rien dès lors ne nous fust si proche que l'un à l'aultre. »

PASCAL

(1623-1662)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

L'Auvergnat. — Né le 19 juin 1623, à Clermont-Ferrand, dans une famille pleine d'intelligence et de vertu, Blaise Pascal avait trois ans quand il perdit sa mère. Ce fut alors que son père, Étienne Pascal, président à la cour des aides, craignant pour la santé fragile de son fils le rude climat de l'Auvergne, vendit sa charge, et vint s'établir à Paris, avec ses deux filles, Gilberte, qui fut depuis Mme Périer, et Jacqueline, qui mourut religieuse à Port-Royal, en 1661.

Précocité de son génie. — On sait les prodiges de son enfance, si tant est qu'il fut jamais enfant. Élevé librement par un esprit supérieur, il étonna les siens par ses questions ingénieuses et profondes; il les effraya par une curiosité qui déjà voulait savoir et trouvait d'intuition la raison de toutes choses : car à l'âge où l'on balbutie encore les éléments, il lui était presque plus facile de découvrir par lui-même les vérités les plus abstraites que de les étudier, ou de les apprendre dans les livres.

A douze ans, écarté des mathématiques par la sollicitude paternelle qui redoutait des secousses trop vives pour des organes trop frêles, seul, sans guide, avec « des barres et des ronds », il aurait — si nous voulons en croire sa sœur — deviné la géométrie, jusqu'à la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Surpris par son père, qui en versa des larmes de joie, et ne résista plus à une vocation irrésistible,

il put enfin, sans obstacle, se plonger dans ces sciences qu'il devinait de génie.

A seize ans, déjà célèbre, il publiait un *Traité des sections coniques*, et Descartes refusa de croire qu'une sagacité si précoce fût vraiment d'un adolescent. Logique, physique, mécanique, miracles de calcul, tout lui était donc un jeu.

Mais tandis que le feu de sa jeunesse se dépensait dans cette poursuite passionnnée de la certitude, un événement vint troubler la paix d'un austère foyer. En mai 1638, M. Étienne Pascal fut accusé de s'être plaint trop vivement d'une réduction des rentes sur l'Hôtel de ville; et, menacé de la Bastille par Richelieu, il dut se dérober au péril par une fuite précipitée. L'affaire risquait d'avoir des suites fâcheuses, si, en février 1639, ses deux jeunes filles laissées à Paris n'avaient eu la faveur d'être invitées par la duchesse d'Aiguillon, nièce du ministre, à figurer dans une tragi-comédie, l'*Amour tyrannique* de Scudéry, que des enfants devaient représenter devant le cardinal. Elles jouèrent leur rôle à ravir; et, profitant de l'occasion, la petite Jacqueline, tout en pleurs, sollicita la grâce de son père dans un compliment en vers animés de son esprit et son cœur. Son Éminence en fut si touchée qu'elle ne se contenta pas de pardonner : M. Étienne Pascal ne tarda point à être nommé intendant des tailles, en Normandie, poste difficile, car il y avait eu là des troubles récents, et les mutins venaient même d'y piller le bureau des recettes.

Il fallut donc partir pour Rouen, et ce fut dans l'intention d'aider son père à régler plus rapidement les comptes de sa province, que Blaise Pascal imagina bientôt sa *machine arithmétique*, mais au prix d'un effort si laborieux que sa santé s'en altéra profondément. Pour se reposer d'un tel labeur, il commença ses expériences sur le *vide*, confirma sa théorie de la pesanteur de l'air, posa les bases du calcul des probabilités, entrevit le calcul différentiel et intégral, enfin, dans ses moments perdus, inventa, sinon la brouette, — qui était depuis longtemps en usage et se voit dans des gravures de Callot —, du moins l'omnibus.

La crise morale. Retraite à Port-Royal (1655). — Jusqu'où ne se serait point élancé ce génie qui inquiète l'admira-

tion, si, dès le premier pas, il ne s'était arrêté, comme éperdu, dans la contemplation de l'infini? C'est que les vérités abstraites ne pouvaient suffire à son cœur aussi ambitieux de sainteté que sa raison l'était de certitude, et le jour approchait où il allait se consacrer à un autre idéal. Déjà l'y invitait un appel qu'il put croire providentiel; car, durant son séjour à Rouen, un disciple de l'abbé de Saint-Cyran, le curé de Rouville, venait d'initier aux doctrines de Port-Royal celui qui devait être leur plus ardent défenseur. Il y eut donc là de premiers germes qui grandirent vite dans une âme si naturellement chrétienne.

Mais, avant l'heure décisive, Pascal va traverser encore six ou sept années indécises, pendant lesquelles il trouva quelque douceur aux agréments de la société. L'ordre des médecins, qui intéressèrent sa conscience à la conservation de sa vie déjà compromise, ayant imposé des loisirs et des distractions à son esprit trop tendu, il se laissa glisser dans le monde; et, s'il n'en connut jamais les orages [1], un fragment éloquent, *le Discours sur les passions de l'amour*, où semble bien vibrer l'accent d'une confidence intime, — celle-ci par exemple : « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et finit par l'ambition! Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là », — autorise du moins à supposer qu'il sentit, outre l'aiguillon de l'ambition, la joie et la douleur d'aimer, mais à distance, et dans le secret, une âme digne de la sienne. Ce ne fut du reste qu'un rapide éclair; car nous approchons de la crise qui fixa ses destinées.

Quelle en fut la cause? Est-ce l'accident auquel il n'échappa que par miracle, lorsque, ses chevaux s'étant tout à coup emportés au pont de Neuilly, et les traits s'étant heureusement rompus, sa voiture demeura suspendue sur l'abîme? Est-ce cette nuit d'extase dont il conservait le souvenir écrit sur un parchemin cousu dans son habit [2]? Est-ce l'influence de sa sœur Jacqueline qu'il avait lui-même conduite au seuil du

1. Voir *le Roman de Pascal : Pascal et mademoiselle de Roannez, d'après des documents nouveaux et des lettres inédites*, par M. A. Gazier, *Revue politique et littéraire*, 24 novembre 1877.

2. Ce parchemin, l'*amulette* de Pascal, comme l'appelle le Dr Lélut qui veut faire passer Pascal pour fou, forme la première page du manuscrit autographe des *Pensées*, à la Bibliothèque nationale, n° 9202.

cloître, quelque temps après la mort édifiante de son père? Toujours est-il que vers 1655, pris d'un irrémédiable dégoût pour tout ce qui n'est pas Dieu, il se retira de plus en plus à Port-Royal, juste au moment où les doctrines jansénistes venaient d'être condamnées par la cour de Rome. C'était l'heure des menaces, des disgrâces, de la ruine peut-être : car les adversaires de cette sainte maison armaient contre elle non seulement la Sorbonne et le clergé de France, mais le bras du pouvoir. Arnauld et ses amis avaient beau méditer, délibérer, compiler, argumenter, toute leur théologie, et leurs dissertations *tripartites* et *quadripartites*, n'auraient pu conjurer ce péril pressant, s'il n'avait été prévenu par un de ces retours offensifs qui assurent la victoire, ou retardent la défaite.

Les Provinciales (1656-57). — Or ce coup d'éclat fut le triomphe des *Lettres provinciales* publiées sous le nom de Louis de Montalte, dans l'intervalle qui s'écoula du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657 [1]. Elles réussirent du moins à tuer la scolastique en morale, comme Descartes y avait à jamais coupé court en métaphysique. Si la querelle que suscita ce pamphlet n'a plus aujourd'hui tout son à-propos, la verve d'une ironie magistrale, les principes qui sont le fond même de la conscience, la dialectique d'un bon sens convaincu, et les beautés d'un art supérieur, lui assurent un intérêt durable. En même temps que Pascal déconcertait l'ennemi par l'audace et l'adresse d'une manœuvre qu'applaudit l'opinion, il donnait à la prose française un chef-d'œuvre qui marque dans son histoire une date beaucoup plus mémorable que celle du *Discours de la méthode*.

Lui qui visait toujours à la perfection, il dut être heureux d'un succès qui prouvait l'excellence de sa plume; mais il s'en réjouit surtout en vue de la cause à laquelle il s'était dévoué, parce qu'il y voyait le salut des âmes; car, méprisant la renommée, il ne voulait plus vivre que pour ce qu'il crut la vérité. Aussi le problème de la vie humaine devint-il l'unique objet des méditations qu'il disputait à ses continuelles souffrances. C'est l'héroïque spectacle que nous offrent les dernières années de sa courte existence, cette longue agonie. « Qu'il parle, a dit

1. Voir l'*Introduction* des Provinciales par M. P. Faugère, édition des *Grands Écrivains*, Paris, Hachette.

éloquemment Prevost-Paradol, qu'il prie, qu'il écrive, qu'il s'entretienne avec quelques amis touchés de la même passion des choses divines, il n'a plus qu'un sentiment, qu'une pensée : l'avenir de l'homme au delà de ce monde, la façon de s'y préparer, et le néant de tout le reste. S'il s'oublie un instant hors de cette idée, ou s'il sent s'élever en lui quelque fierté de l'avoir et de la communiquer aux autres, s'il prend plaisir à la louange, s'il s'enivre parfois de sa propre parole, une ceinture de fer lui rappelle, par ses morsures cachées, le peu qu'il est, et ce qu'il a résolu. Son désir ardent de la béatitude et ses angoisses pour le salut n'ont cependant rien d'égoïste. Car il plaint les autres à l'égal de lui-même; et, comme on s'accorde à louer la force merveilleuse qu'il a reçue du ciel pour pénétrer les esprits et pour remuer les cœurs, il entreprend son grand ouvrage, les *Pensées*, afin de conduire au repos de la foi ceux qui languissent dans le monde, ou, ce qui est pire, qui s'y trouvent heureux. »

Les Pensées. L'apostolat. — Il écrit donc, mais par charité pure, pour tirer ses semblables du mal dont il a souffert lui-même, et les rendre invulnérables aux assauts de l'incrédulité dont il semble pressentir la lointaine invasion, à un siècle de distance. Donner aux vérités de la religion la rigueur d'une certitude scientifique, appliquer à l'apologie des dogmes révélés une méthode et des raisons capables de forcer les plus rebelles dans leurs derniers retranchements, telle est l'ambition de cette âme, qui, s'attachant à la Croix, comme un naufragé à la planche de salut, portera dans la défense de la foi cette mélancolie dont la tristesse ne fut inspirée à d'autres que par les angoisses du doute.

Mais, frappé à mort, il ne put qu'ébaucher un monument dont les matériaux épars ont pour nous la touchante et majestueuse beauté des ruines. Ses *Pensées*, bien que le meilleur n'en soit pas venu jusqu'à nous, et n'ait eu d'autre confident que Dieu, nous le montrent cependant, s'il est possible, plus grand encore par le cœur que par l'intelligence. C'est ce qu'atteste aussi le courage avec lequel il supporta les épreuves qui précédèrent sa délivrance. Avec les maux qu'il recevait comme un bienfait et une expiation, redoublèrent son humilité, son déta-

chement de tout lien terrestre, son amour inquiet et ingénu pour les pauvres. Durant sa dernière maladie, il voulait qu'un indigent fût placé près de lui et qu'il eût toutes les préférences de leur gardien commun. « Ne me plaignez point, disait-il; la maladie est l'état naturel du chrétien, parce qu'on est par là comme on devrait toujours être, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs, exempt de toutes les passions qui nous troublent pendant le cours de la vie, et dans l'attente continuelle de la mort. » Ce fut parmi ces sentiments que s'éteignit, en sa trente-neuvième année, le 19 août 1662, cet homme extraordinaire qui embrassa la foi avec une sorte de désespoir, étouffa en lui toute autre passion que celle du vrai, dédaigna la gloire à l'âge où l'on voudrait mourir pour elle, enferma son génie dans un seul objet, le salut de ses semblables, et représentera toujours l'élite des âmes assez généreusement tourmentées par le problème de la destinée humaine pour s'y dévouer, pour s'y sacrifier jusqu'au martyre.

LETTRES PROVINCIALES

(1656-1657)

I. — Faits historiques.

Préface théologique des Provinciales. — Les Molinistes et les Jansénistes. — L'Augustinus défendu par Arnauld, condamné par le Saint-Siège. — Quelles sont les cinq propositions de Jansénius (1585-1635)? Les a-t-il formulées textuellement? La cour de Rome a-t-elle eu raison de les condamner? Où finit l'orthodoxie? Où commence l'hérésie? Que faut-il entendre par les termes de *grâce suffisante*, *grâce efficace*, *pouvoir prochain*? Voilà des questions qui sont la préface des *Provinciales*, et sur lesquelles il conviendrait peut-être de dire un mot, avant d'aborder l'œuvre de Pascal. Mais, si les théologiens les plus compétents ont eu peine à les comprendre, et ne réus-

sirent pas à les résoudre, nous n'avons point de lumières pour éclairer ces ténèbres. Bornons-nous donc à rappeler que le problème du libre arbitre fut le champ de bataille où s'engagèrent les hostilités entre les Molinistes et leurs adversaires. Les uns, associant l'âme humaine aux opérations du salut, essayaient de concilier la Liberté avec la toute-puissance de la *Grâce*. Les autres, inclinant vers la prédestination, croyaient que, depuis la chute originelle, la misère de l'Homme est incurable, sans le miracle de la *grâce efficace*, qui frappe ses coups où il lui plaît, et peut seule racheter gratuitement ses élus : car, à leurs yeux, la *grâce suffisante* est celle qui ne suffit pas. Aussi le Christ des Jansénistes a-t il, sur leur crucifix, les bras élevés vers le ciel et non ouverts aux hommes. Au risque de décourager les faibles par un idéal inaccessible, ils dédaignent les vertus communes et moyennes; ils exigent de la nature un suprême effort, et ne visent à rien moins qu'à la Sainteté.

Ces tendances n'attendaient qu'une occasion pour entrer en conflit avec l'orthodoxie. Or elle leur fut offerte par l'*Augustinus*, ouvrage posthume publié en 1640, où Jansénius opposait à l'optimisme accommodant de Louis Molina, auteur de *l'Accord du libre arbitre et de la grâce*, paru en 1588, les rigueurs de son pessimisme fataliste, et le mettait sous le patronage de saint Augustin. Nous retrouvons en effet dans ces débats le contraste de Philinte et d'Alceste, d'Epicure et de Zénon. Il y avait antipathie entre des docteurs d'un côté trop faciles, et prompts à tous les compromis, de l'autre trop sourcilleux, trop durs, et plus chrétiens que l'Évangile même. A Port-Royal, les cœurs et les consciences se reconnurent dès l'abord dans le stoïcisme d'un maître dont l'abbé de Saint-Cyran (1581-1643), le maître d'Arnauld, de Sacy et de toute la fleur de Port-Royal, avait été le plus cher disciple. Aussi Arnauld et ses fidèles déployèrent-ils tout leur zèle en faveur des cinq propositions suspectes que Nicolas Cornet, syndic de la Faculté de théologie, venait de déférer à la juridiction du Saint-Siège. Ils les défendirent d'abord ouvertement et sans réserves, puis, après une triple censure, avec des restrictions sous lesquelles grondaient les murmures d'une sourde révolte.

Rivalités de sectes. — Concurrence jalouse. — Port-Royal

suspect à la Cour. — Tels furent les préludes d'une querelle en apparence dogmatique, mais qui recouvrait des intérêts, des passions et des rivalités de secte; car il est manifeste que les Jésuites, jusqu'alors maîtres de l'éducation, ne virent pas sans jalousie la renommée croissante d'une école qui attirait les enfants des plus illustres familles. Cette concurrence alarma l'esprit conquérant d'une Compagnie ambitieuse, et elle n'épargna ni la ruse, ni la violence pour discréditer ou détruire l'institution qui lui faisait ombrage. Les circonstances se prêtaient à ces colères; car, durant la Fronde, les Jansénistes avaient plus d'une fois secondé les cabales du cardinal de Retz, et, depuis ses disgrâces, leur plume, comme leur bourse, était au service de ses intrigues. Aux défiances des autorités ecclésiastiques s'associaient donc les rancunes de la Cour, comme le prouva l'empressement avec lequel les lettres patentes du Roi confirmèrent l'arrêt prononcé par Innocent X, le 9 juin 1653, et par Alexandre VII, le 16 octobre 1656, après celui d'Urbain VIII, en 1643. Quand l'orage eut ainsi passé les monts, le péril devint si menaçant qu'Arnauld lui-même jugea prudent de faire le mort; mais cet armistice dérangeait les calculs de ceux qui voulaient le perdre définitivement, lui et ses amis. Aussi le provoquèrent-ils à de nouveaux éclats par des pamphlets injurieux, qui appelaient une riposte : ainsi, dans une pièce de vers latins qui se débitait au collège des Jésuites, les Jansénistes étaient traités de *Grenouilles du lac de Genève* (*Rana Gebenneis prognata paludibus*). Déjà, en 1651, le P. Brisacier appelait les religieuses de Port-Royal des « vierges folles, impénitentes, asacramentaires, incommuniantes et phantastiques ». La riposte suivit de près, et ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres.

Complots de sacristie. — L'affaire du duc de Liancourt. — Les deux lettres d'Arnauld censurées en Sorbonne. — Question de fait. — Nous ne raconterons pas en détail ces complots de sacristie, et ces escarmouches de collège. Signalons seulement l'incident qui donna naissance aux Provinciales. Nous voulons parler du démêlé que le duc de Liancourt eut avec un prêtre de sa paroisse. S'étant présenté, le 31 janvier 1655, à son confesseur ordinaire M. Picoté, vicaire de Saint-Sulpice, ce grand seigneur se vit refuser l'absolution, sous

prétexte qu'il logeait chez lui un janséniste, l'abbé de Bourzeis, et qu'il faisait élever à Port-Royal sa petite-fille, Mlle de la Roche-Guyon. On s'imagine le scandale d'une pareille affaire, en un temps de pratique fervente. Malgré sa promesse de garder le silence, Arnauld ne put se contenir; et, coup sur coup, il lança une *Première Lettre à une personne de condition*, puis une *Seconde à un Duc et Pair* (le duc de Luynes, 10 juillet 1655), c'est-à-dire deux volumes qui furent une bonne fortune pour le Père Annat et consorts; car ils ne manquèrent pas d'y découvrir l'apologie de Jansénius; et le factum fut aussitôt dénoncé à M. Claude Guyart, nouveau syndic de la Faculté de théologie, tout dévoué au parti moliniste. Sans désemparer, celui-ci fit nommer, pour l'examen du procès, des commissaires dont il était sûr. Par surcroît de précautions, n'avait-il pas eu soin de recruter un renfort de moines surnuméraires dont les suffrages étaient gagnés d'avance, ce qui fera dire à Pascal qu'on avait assemblé *plus de moines que de raisons*? Il est vrai que soixante opposants protestèrent devant le Parlement contre cette manœuvre; mais, l'appel ayant été mis à néant, la cause revint en Sorbonne pour y être tranchée par les intéressés. Cependant, Arnauld luttait en désespéré. Tantôt il dépêchait mémoires sur mémoires; tantôt sa fierté baissait pavillon, et se faisait aussi humble que possible, mais en pure perte; car, le 14 janvier 1656, il finit par succomber sur la question de fait. A la pluralité de cent quatre-vingt-quatre voix contre soixante et onze, quinze votants étant restés neutres, Arnauld qui prétendait que les propositions incriminées n'étaient pas dans Jansénius, et que le pape s'était trompé sur la question de fait, fut mis dans son tort. C'était une flétrissure, et très retentissante; car ces débats suscitaient alors une ardente curiosité. Pour s'en faire une idée, il faut se figurer les plus chaudes séances de la Chambre, dans les journées militantes de la Restauration. Ce fut donc l'événement de la cour et de la ville. « Vos docteurs parlent trop », avait dit la Reine à la princesse de Guémenée. Le cardinal de Mazarin s'en émut lui-même; car il pria l'évêque d'Orléans « d'accommoder une affaire dont les femmes ne faisaient que jaser, quoiqu'elles n'y entendissent rien, non plus que lui ».

Question de droit. — Nécessité d'une revanche devant l'opinion. — Appel fait à Pascal. — Griefs personnels de ce dernier contre les Jésuites. — Vaincu dans un premier engagement, Arnauld n'avait plus de revanche à espérer, du moins en Sorbonne; car, dès le 18 janvier, encore tout meurtri de sa défaite, il se vit attaqué de nouveau sur la question de droit par des ennemis résolus à le bâillonner et à lui arracher son bonnet de docteur. S'il ne voulait pas « se laisser condamner comme un enfant », il ne lui restait donc plus que la ressource d'en appeler au tribunal de l'opinion et de plaider sa cause par la voie des *factums dans le public*, selon les propres et caractéristiques expressions de Nicole, l'historien des *Provinciales*. C'était le conseil donné par tous les amis du dehors; et, cédant à ces instances, il reprit ses armes, mais d'une main que la fatigue du combat rendait encore plus pesante. On s'en aperçut trop lorsqu'il lut « à ces Messieurs » un premier essai d'apologie. Malgré leurs préventions sympathiques, nul applaudissement ne se fit entendre; et, comprenant ce silence, Arnauld, « qui n'était pas jaloux de louanges », leur dit : « Je vois bien que ceci vous paraît mauvais, et je crois que vous avez raison ». Puis, se retournant vers Pascal, qui, par un heureux hasard, se trouvait là, il ajouta : « Mais vous qui êtes jeune, qui êtes curieux, vous devriez nous faire quelque chose ». N'ayant écrit jusque-là que sur les sciences, et ne sachant pas s'il suffirait à une si grave responsabilité, il promit simplement — nous dit sa sœur Mme Perier, qui nous apprend ces curieux détails, — d'esquisser un projet, laissant à d'autres le soin de le polir et de l'achever. C'était là beaucoup de modestie, car « il avait, comme dit encore sa sœur, une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait; il y ajoutait des règles dont on ne s'était pas encore avisé et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style, en sorte que son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé ». Toujours est-il que, dès le lendemain, sa plume se mit en campagne, et avec d'autant plus d'entrain qu'il avait lui-même des griefs personnels contre les Jésuites. Ceux de Montferrand ne l'avaient-ils point accusé de s'être attribué, dans ses travaux sur le *Vide*, des découvertes faites par des Italiens? Piqué au vif par cette

calomnie, il eût dès lors vertement riposté, si le Père Noël n'était intervenu par de mielleuses prières qui n'en furent pas moins suivies de nouvelles attaques poussées jusqu'à l'injure. Le père de Pascal s'en plaignit amèrement, et même écrivit alors au diffamateur : « Vous vous êtes exposé à ce qu'un jeune homme provoqué sans sujet se porte à réfuter vos invectives en termes capables de vous causer un *éternel repentir* ».

Louis de Montalte. — Tour mondain et cavalier des Petites Lettres. — Il y eut dans ce mot quelque chose de prophétique, si l'on en juge par la popularité triomphale de l'immortel pamphlet qui, publié du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657, parut sous la forme de dix-huit lettres isolées, dites *les Petites Lettres*, d'abord sans signature, ensuite avec ce titre : « *Les Provinciales ou les Lettres écrites par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis, et aux R. R. P. J., sur le sujet de la Morale et de la Politique de ces Pères* ». C'est le titre que porte le recueil de 1657 (in-4°) publié à Amsterdam sous la rubrique de Cologne, chez les Elzéviers, sous le pseudonyme de *Pierre la Vallée*, et par les soins de Nicole. Par une sorte de défi, Pascal mit à sa seconde lettre cette énigmatique signature : *Votre très humble et très obéissant serviteur* : A. A. B. P. A. F. D. E. P (ancien ami Blaise Pascal, Auvergnat, fils d'Etienne Pascal) [1].

La première lettre exalte ironiquement l'autorité de la Sorbonne. La montagne en travail enfante une ridicule souris, ce mot de *pouvoir prochain*, sur le sens duquel les disputants ne pouvaient s'entendre.

La deuxième, qui traite de la grâce suffisante, est datée du 29 janvier, mais ne parut que le 5 février. Elle n'attaquait encore que les Jacobins, et Thomistes, parti de la défection, dont Arnauld avait à se venger.

La troisième roule sur la condamnation définitive d'Arnauld, lequel avait été exclu solennellement de la Sorbonne, le 1er février,

1. Déchiffrons à ce propos une autre anagramme de Pascal qui a mis à la torture le consciencieux éditeur de ses *Pensées*. Le *Salomon de Tultie* qui y est invoqué et qu'a tant cherché M. Havet (p. 126 de son édition classique en un volume), n'est autre que Pascal lui-même, étant l'anagramme de *Louis de Montalte*.

et déclaré déchu de ses privilèges de docteur, tandis que la seconde de ses propositions était condamnée comme hérétique. C'est dans cette troisième Provinciale qu'est prononcée cette parole : « Les plus habiles sont ceux qui intriguent beaucoup, qui parlent peu, et qui n'écrivent point ». On sent que le tour des Jésuites approche.

Les lettres qui suivent, de la quatrième à la seizième, sont l'arsenal des armes qu'il tourne contre les casuistes. Pascal leur reproche la restriction mentale (l. V), la direction d'intention (l. VII), le probabilisme (l. V, XIII). Il les accuse d'enseigner qu'on peut faire son salut en vivant dans les péchés les plus honteux (l. VI, VII, VIII, IX), de nous dispenser d'aimer Dieu, de remplacer la foi par des pratiques extérieures, d'aplanir la route aux vices, pour dominer les consciences et asservir l'Église.

La seizième lettre défend les religieux de Port-Royal contre des calomnies outrageantes.

La dix-septième et la dix-huitième reprennent la question de la Grâce qui avait été le point de départ de la querelle.

Dès son début, l'avocat fit merveille; et, le jour où il soumit à la docte compagnie ce qu'il croyait une ébauche, il n'y eut qu'une voix pour s'écrier : « Cela est excellent; il faut l'imprimer ». Jamais Port-Royal ne s'était vu à pareille fête. Ce ton de polémique alerte et cavalière tranchait d'emblée sur le style habituel de la maison, les interminables périodes, l'ampleur, la redondance, la rotondité, la monotonie, le sempiternel retour des mêmes arguments, l'appareil logique du sermon ou de la plaidoirie, la gravité solennelle d'une langue juste et saine, mais terne, opaque et impersonnelle. Bien que cette marque de fabrique eût disparu, les plus austères eurent l'esprit de ne point se scandaliser du tour profane qui signalait ce nouveau venu; car on sentait d'instinct que cette ironie légère était le salut, et qu'une charge brillante pouvait seule tourner un désastre en victoire, comme Pascal eut bientôt la joie de le constater, lorsqu'il se fit écrire par le *Provincial* : « Vos deux lettres n'ont pas été pour moi seul. Tout le monde les voit, tout le monde les entend, tout le monde les croit. Elles ne sont pas seulement estimées par les théologiens; elles sont encore

agréables aux gens du monde, et *intelligibles aux femmes mêmes.* »

L'incognito. La police et les conspirateurs. — Au moment où il entrait en scène, il n'appartenait pas encore complètement à Port-Royal. Solitaire amateur, il n'y faisait que des retraites passagères, et logeait près du Luxembourg, chez le poète Patrix, officier du duc d'Orléans, dans une maison qui faisait face àla Porte Saint-Michel. Bientôt même, pour plus de sûreté, il alla se cacher, sous le nom de M. de Mons — nom de sa grand' mère, — dans une petite auberge de la rue des Poirées, à l'enseigne du roi David, derrière la Sorbonne, en face de l'ennemi, vis-à-vis du collège des Jésuites. C'est de là qu'il entretenait une correspondance quotidienne avec « ces Messieurs », et en recevait toutes sortes de munitions dont il faisait bon emploi. M. Périer, son beau-frère, venu à Paris sur ces entrefaites, descendit dans le même hôtel. On raconte même qu'un jour un Jésuite, le Père de Fretat, son cousin, vint le voir, pour l'avertir en bon parent que la Société se défiait de M. Pascal, et ne le croyait pas étranger aux *Petites Lettres*. L'angoisse de M. Périer fut grande; car, en ce moment, sur son lit, derrière un rideau entr'ouvert, une vingtaine d'exemplaires de la septième lettre étaient en train de sécher. Pourtant l'expédient de la restriction mentale le tira d'embarras, et, le bon Père une fois parti, il courut conter l'aventure à Pascal, qui demeurait à l'étage supérieur. Un laquais de Pascal, nommé Picard, était dans la confidence. C'est lui qui portait les manuscrits à M. Fortin, proviseur du collège d'Harcourt, où était une presse clandestine. Ce mystère avivait d'autant plus la curiosité publique. Mais, embusqué dans l'ombre, l'invisible ennemi décochait impunément ses flèches et jouissait de son incognito. « C'est Nisus, dit Sainte-Beuve, dardant ses javelots qui tuent les Rutules près d'Euryale. Seulement ici Euryale, c'est-à-dire Arnauld, est sauf, et Nisus échappe. On est en plein succès de stratagème. » Cependant, les suppositions se croisaient en tous sens. N'alla-t-on pas jusqu'à nommer le vieux Gomberville (1600-1674), un revenant qui remontait à la fondation de l'Académie? On soupçonnait encore M. Le Roi, abbé de Haute-Fontaine, qui, dans une lettre au Père Esprit, de l'Oratoire (9 février), s'en excusa

en assurant « qu'on lui faisoit trop d'honneur ». Les limiers de la police cherchaient aussi la piste, mais on éventait leurs battues; et, tandis qu'ils revenaient bredouille, les conspirateurs, réunis à la sourdine au lieu de leur rendez-vous ordinaire, chez l'abbé de Pontchâteau, riaient, portes closes, des fausses conjectures de l'adversaire et de sa rage impuissante.

Le factotum de Port-Royal. Ses imprimeurs. — Il y eut là des prodiges de discrétion, d'adresse et de ruse. Si on réussit à tromper la vigilance des plus habiles, on le dut principalement à M. Baudry d'Asson de Saint-Gilles, l'infatigable *factotum* de Port-Royal. Ses auxiliaires dévoués furent, entre autres, les libraires Petit, Desprez et Savreux. Mais ce dernier seul courut quelque péril. Le 2 février, jour de la Purification, on vint l'arrêter, et le lieutenant criminel l'interrogea, lui, sa femme et ses garçons de boutique. Des scellés furent mis sur les presses de son imprimerie; mais, avisée à temps, Mme Savreux avait recueilli les *formes* dans son tablier; et, passant à travers les gardes comme une autre Judith, elle alla les porter chez un voisin, où, dès la nuit, on tira trois cents exemplaires de la seconde lettre, et le lendemain douze cents. Les magistrats chargés des poursuites étaient les premiers à trouver dans leur carrosse ou sous leur serviette les pièces qui échappaient à toutes leurs enquêtes. M. le chancelier faillit en suffoquer de colère : « Il fallut le saigner jusqu'à huit fois ». Quelques-uns eurent l'esprit de prendre plaisir à ces défis, et le président de Bellièvre attendait impatiemment chaque Provinciale, comme un abonné, pour s'en régaler. Plus d'un lisait par goût les pages qu'il proscrivait par convenance. Tel qui requérait leur lacération eût regretté fort de ne pas les avoir dans sa bibliothèque. Lorsque le Parlement d'Aix ordonna que l'ouvrage fût brûlé sur le pilori par l'exécuteur de haute justice, les conseillers qui les condamnaient ainsi publiquement ne livrèrent au feu qu'un Almanach — tant il leur en coûtait d'anéantir un seul exemplaire du chef-d'œuvre, — c'est-à-dire une biche à la place d'Iphigénie. Quant au cardinal Mazarin, que les victimes de Pascal cherchaient à circonvenir, il reçut la septième lettre; mais il en rit de si bon cœur qu'il fut désarmé, du moins provisoirement.

Les salons. Propagande; les miracles de la Sainte-Épine. — A plus forte raison les salons furent-ils conquis dès le premier jour. Les *Provinciales* créèrent tout un parti d'indifférents qui servit Port-Royal de son influence mondaine. La maison de Mme de Sablé, l'hôtel de Nevers où brillait Mme du Plessis-Guénégaud, et bien d'autres cercles à la mode devinrent des foyers de lecture et de propagande, des bureaux d'annonce et de distribution. « Jamais la Poste, dit un contemporain, ne fit de pareilles recettes. » Des ballots d'exemplaires étaient expédiés dans toutes les villes du royaume, le plus souvent port payé; car la petite Église n'y regardait pas, ou plutôt elle s'arrangeait de manière à n'y rien perdre, comme l'avoue M. de Saint-Gilles, quand il écrit : « M. Arnauld s'est avisé d'une chose que j'ai utilement pratiquée. Au lieu de donner ces lettres à nos libraires, nous en faisons tirer de chacune 12 rames qui font 6 000, dont la moitié se donne, et dont l'autre, vendue aux libraires, paye les frais d'impression, et *plus*. Ainsi, nos 3 000 ne nous coûtent rien, et *chacun se sauve*. »

Faut-il ajouter que les intérêts du ciel furent aussi engagés dans l'entreprise? car on publia bientôt des miracles accomplis à Port-Royal, entre autres des guérisons opérées par la Sainte-Épine dont cette maison possédait une parcelle. On suscita même des pèlerinages à « ce sanctuaire de la Grâce ». Dans sa seizième lettre, Pascal ne fait-il pas allusion à ces rumeurs mystiques, lorsqu'il parle d'une « voix sainte et terrible qui étonne la nature et console l'Église »? Le premier miracle aurait eu lieu, en effet, le vendredi de la mi-carême 1656.

Bref, l'effet produit fut étourdissant : il déconcerta les Jésuites eux-mêmes éblouis par l'éclat des coups portés au cœur de leur Institut. « Il faut avouer, disait l'un d'eux, qu'il sait mieux qu'homme du monde l'art du ridicule, et qu'il s'en sert avec toute la perfection qu'on peut souhaiter. » C'est ce qu'un autre appelait « du poison versé dans la coupe d'or de Babylone ». Aussi furent-ils déconcertés jusqu'à se taire. Plus tard ils reprirent leur sang-froid; mais le talent fit trop souvent défaut à ces ripostes.

Bourdaloue n'avait pas encore appris sa puissante dialectique à l'école de Pascal.

Les Provinciales et l'Église gallicane. Les Jésuites condamnés à Paris et à Rome. Censure de Bossuet. — Tandis que les rieurs accueillaient gaiement les *Provinciales* — comme les appela le public, par une abréviation qui est devenue leur titre immortel, — les Théologiens prenaient la chose très gravement. Dès le 12 mai 1656, alors que les sept premières avaient seules paru, le curé de Saint-Roch, M. Rousse, syndic des curés de Paris, invita ses confrères à poursuivre la condamnation soit des Casuistes, s'ils étaient reconnus coupables, soit des Lettres si elles les calomniaient. Mais, comme le diocèse était troublé par des dissentiments sur la juridiction de l'archevêque, ce dessein ne put avoir son effet. Quelques semaines après, vers le 30 mai, un prêtre de Rouen, l'abbé d'Aulnay, curé de Saint-Maclou, fulmina dans ses sermons contre des doctrines qui scandalisaient l'Église. Avertis par ce signal, ses collègues résolurent de nommer des arbitres pour vérifier les textes cités; et, stupéfaits de leur exactitude, ils adressèrent à leur archevêque, M. de Harlay, depuis archevêque de Paris, une requête, que celui-ci crut devoir renvoyer à l'assemblée générale du clergé. En même temps, les curés de Paris furent invités à suivre cet exemple. L'appel fut entendu : il se propagea même dans les principales villes de France, où il recueillit de nombreuses adhésions, lesquelles furent transmises à une commission qui eut pouvoir de parler et d'agir au nom des absents. Après examen du dossier, trente-huit propositions finirent par être déférées, le 26 novembre, au synode, où les évêques seuls avaient voix délibérative sur les articles de foi ou de doctrine. Mais la session touchait à sa fin; et, pour cette raison, ou par des motifs de prudence, on ajourna la cause, non toutefois sans prononcer un arrêt indirect; car, le 1er février 1657, il fut décidé qu'il convenait d'imprimer les *Instructions de saint Charles Borromée pour les confesseurs*. Selon les termes du procès-verbal, ce livre serait très utile « principalement en ce temps où l'on voit avancer des *maximes si pernicieuses*, si contraires à celles de l'Évangile, et où il se commet tant d'abus en l'administration du sacrement de pénitence, *par la facilité* et l'ignorance *des directeurs* ».

C'était éluder un devoir; mais ce faux-fuyant n'étouffa pas

le procès; il fut même envenimé bientôt par la témérité d'un Jésuite, le Père Pirot, qui, vers la fin de 1657, payant d'audace en son *Apologie des casuistes*, ne parlait de rien moins que de précipiter les Jansénistes dans le Rhône. Cette maladresse renouvela l'émoi du monde ecclésiastique; et, le 7 janvier 1658, l'assemblée des curés de Paris dénonça ce libelle aux vicaires généraux qui administraient le diocèse pendant l'exil du cardinal de Retz. Un blâme finit par être prononcé en octobre 1658, et le soulèvement de la conscience publique fut tel que, sous cette pression, le saint-siège dut, en 1659, condamner les violences du Père Pirot. C'étaient les Provinciales qui, prises même à dose légère, opéraient jusque sur les tempéraments les plus réfractaires. Parmi les témoignages qui l'attestent, signalons le sixième des dix *Factums ou Ecrits pour les curés de Paris*, un de ceux (*premier*, *deuxième*, *cinquième et sixième*) auxquels une tradition, que ne dément pas l'examen du texte, veut que Pascal ait collaboré. Raillant le ton plaintif et les doléances patelines des Jésuites, les auteurs de ce sixième des *Ecrits des curés de Paris* disaient : « Voylà comme cette superbe Compagnie tire vanité de sa confusion et de sa honte; mais il faut réprimer cette audace impie d'oser mettre en parallèle son obstination criminelle à défendre ses erreurs avec la sainte et divine constance de Jésus-Christ et des martyrs à souffrir pour la vérité. Car, quelle proportion y a-t-il entre deux choses si éloignées? Le fils de Dieu et les martyrs n'ont fait autre chose qu'établir les vérités évangéliques, et ont enduré les plus cruels supplices, la mort même, par la violence de ceux qui ont mieux aimé le mensonge. Or les Jésuites ne travaillent qu'à détruire ces mêmes vérités, et ne souffrent pas la moindre peine pour une opiniâtreté si punissable. »

Tandis que ces protestations retentissaient autour des chaires, les *Petites Lettres*, traduites en latin par Nicole sous le nom de « Wendrock, théologien de Salisbury », avec plus d'élégance que de fidélité, mais avec des amplifications qui n'étaient nullement destinées à les rendre moins fortes, ne tardent pas à faire le tour de l'Europe. Dès 1657, en même temps que l'édition in-4°, dite de Cologne, signalée ci-dessus, il en avait paru à Londres une traduction anglaise, intitulée *les Provinciales*, *or*

the Mysteries of Jesuitism, attribuée, non sans de grandes probabilités, à John Evelyn, homme de bien et de science. Les Provinciales eurent beau être mises à l'index par la cour de Rome, et condamnées au feu à Paris, le 14 octobre 1660, sur le commandement exprès du Roi et de la Reine, la plainte universelle força deux papes, Alexandre VII en 1665, et Innocent XI en 1679, sinon à lancer une bulle en forme contre la morale relâchée, du moins à réprouver certaines de ses maximes. Mais c'est surtout à l'Église de France que revient l'honneur d'une sentence décisive. Déjà l'assemblée de 1682 prit l'initiative d'une enquête qui aboutit à un projet de censure rédigé par Bossuet. Si le crédit des prévenus réussit à suspendre l'arrêt pendant dix-huit années encore, l'assemblée de 1700 eut le courage de frapper le coup longtemps ajourné. Ce fut encore le vigilant gardien de la tradition gallicane qui dressa le réquisitoire. Ne s'écriait-il pas : « Si, contre toute vraisemblance, et par des considérations que je ne veux ni supposer, ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'Église, seul, j'élèverais la voix dans un si pressant danger; seul, je révélerais à toute la terre une si honteuse prévarication; seul, je publierais la censure de tant d'erreurs monstrueuses » ?

Victoire de Pascal. — Il fit plus qu'il ne voulut. — Il est donc vrai de dire que ce grand procès de la morale chrétienne fut gagné par Pascal, au sein même de l'Église, à plus forte raison devant la société laïque pour laquelle l'auteur des *Provinciales* n'a pas cessé d'être un témoin et un juge. Elles purgèrent ainsi la France d'un casuisme qui, venu de l'Espagne, menaçait d'infester le sanctuaire. Bien que préoccupé d'une pensée tout évangélique, Pascal a même contribué à un résultat qu'il ne visait point, et qui l'eût effrayé, s'il l'avait prévu. Nous entendons par là qu'en soumettant au tribunal de l'opinion des questions réservées jusqu'alors à l'autorité ecclésiastique, il a hâté l'établissement d'une morale séculière. Dès lors, le temps n'est pas loin où l'on passera de la critique des théologiens à celle de la théologie.

Il pourrait donc bien avoir fait plus qu'il ne voulait; et il est permis de se demander s'il se reconnaîtrait dans plusieurs de ceux qui, depuis, se sont autorisés de son livre, les uns sans

l'avoir jamais lu, les autres avec un esprit fort peu sympathique au sien, et qui l'eût certainement affligé. Pascal était pourtant bien hardi lorsqu'il disait : « *Le monde devient méfiant et ne croit les choses que quand il les voit....* Ils ont jugé plus à propos et plus facile de censurer que de repartir, parce qu'*il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons....* Laissons là leur différend : ce sont des disputes de théologiens et non de théologie. Nous qui ne sommes pas docteurs, nous n'avons que faire à leurs démêlés. » Il ouvrait ainsi la porte au libre examen, et préparait les voies à de plus audacieux que lui. « En discréditant le poison, dit Sainte-Beuve, il risqua de mettre en défiance même contre le remède. »

Ajoutons que Pascal et Molière se vinrent en aide, à leur insu. Jouées en 1659, les *Précieuses ridicules* dégagèrent la gloire des *Provinciales* du faux goût qui régnait à l'entour. En revanche, les *Provinciales* devançaient et annonçaient *Tartuffe* [1].

Les éditions des Provinciales. — Pour épuiser ce préambule historique, rappelons certains détails de bibliographie qui ne sauraient être dédaignés, lorsqu'il s'agit d'un si grand nom. Chaque lettre parut isolément, dans le format in-quarto, avec une pagination distincte. Quelques exemplaires d'une même lettre offrent de notables différences, ce qui ne doit pas nous étonner; car le même texte s'imprimait clandestinement en plusieurs endroits, chez Petit, un des libraires de Port-Royal, dans les caves du collège d'Harcourt, et dans certain moulin situé entre le Pont-Neuf et le Pont au Change. Le premier recueil des *Provinciales* fut publié par Nicole, en 1657, comme nous l'avons expliqué ci-dessus; elles sont accompagnées, dès cette première édition, d'un avertissement dont la rédaction était évidemment antérieure à la publication de la XVIIIe Provinciale, laquelle fut encartée dans le recueil, à la dernière heure, en *belle page*. La pagination ne se suit pas, les caractères changent d'une lettre

1. Quant au fond du débat et aux réserves à faire tant sur la manière de citer de Pascal que sur la légitimité d'une certaine casuistique, voir d'une part M. Joseph Bertrand : *les Provinciales* (Revue des Deux Mondes, 1er septembre 1890); M. F. Brunetière, *Une apologie de la casuistique* (Histoire et littérature, t. II, Paris, Calmann Lévy); et tout le commentaire historique et littéraire, enfin si clair, des *Provinciales* et des documents y relatifs, par M. P. Faugère. dans l'édition des *Grands Écrivains* (Hachette, 1886-94).

à l'autre, et on rencontre même des leçons qui varient selon les exemplaires : cette anomalie s'explique par les difficultés qu'offrit l'impression, même à l'étranger; au soir de la bataille, il fallait encore user d'expédients et de précautions.

La même année vit deux autres éditions (in-12), toujours sous la rubrique de *Cologne, chez Pierre de la Vallée*, que signalent plusieurs corrections typographiques, un grand nombre de petites retouches de style — dont une même est assez étendue (IIe lettre), — qui attestent une revision assez soigneuse, mais d'ailleurs hâtive, puisque l'Avertissement y resta encore muet sur la XVIIIe Provinciale, dernière du recueil. C'est après ces deux éditions in-12 que Nicole fait, en 1658, la traduction latine des *Provinciales*, dont nous avons parlé plus haut et qui contenait des notes et dissertations théologiques copieuses. La sixième édition de la traduction de Nicole, posthume, contenait en outre une *Histoire des Provinciales*. La version de Nicole fut elle-même traduite en français, avec l'*Histoire des Provinciales*, et les *Notes théologiques*, par une Janséniste fervente, Mlle de Joncoux (1699). Enfin, en 1659, parut la quatrième édition française; elle était intitulée *les Provinciales ou les Lettres écrites par Louis de Montalte à un de ses amis et aux RR. PP. Jésuites avec la* THÉOLOGIE MORALE *desdits Pères et nouveaux casuistes, représentée par leur pratique et par leurs livres; divisée en cinq parties. — A Cologne, chez Nicolas Schoute, 1659, in-8* (lire : Amsterdam, chez Louis et Daniel Elzévier). Elle reproduisait l'Avertissement de 1657, avec les additions nécessaires, et de nombreux documents sur la *Théologie morale des Jésuites*, y compris, bien entendu, les rumeurs et condamnations dont celle-ci avait été l'objet avant et surtout après les *Provinciales*. Pascal n'y eut vraisemblablement aucune part, et c'est Nicole qui en fut encore le principal auteur avec un collaborateur resté inconnu.

Tels sont les textes livrés au public, du vivant de Pascal. Le plus authentique est sans contredit celui dont le cahier autographe est à la Bibliothèque nationale, et qu'ont reproduit les lettres primitives; car les changements qui suivirent furent inspirés par des scrupules politiques ou littéraires. Les uns, ceux de 1657, adoucissent ou suppriment les violences d'expression.

Les autres, ceux de 1659, réparent quelques négligences de style, rajeunissent le tour, et suppriment des mots inutiles. On voit que les amis de Pascal ont passé par là. Donc, si l'on veut le jet le plus sincère de sa plume, il faut recourir à la source originale, fût-ce au prix de quelques aventures grammaticales. Enfin un texte sensiblement différent des précédents vient d'être publié dans l'édition des *Grands Écrivains de la France* (Hachette, 1886-94), grâce à la découverte d'un précieux manuscrit dont l'intérêt est réel, et serait bien grand si, comme le conjecture M. Prosper Faugère, on pouvait prouver qu'il a été retouché ultérieurement à l'édition de 1659, par Pascal lui-même.

Mais bornons là ces préliminaires pour aborder l'étude morale et littéraire d'un livre qu'on ne lirait plus aujourd'hui, s'il n'était qu'une controverse théologique.

II. — Étude littéraire.

Intérêts engagés dans ce débat théologique. — Un des travers habituels à chaque génération sera toujours de ne pas comprendre les soucis familiers à leurs aînées. Pour apprécier l'importance d'un débat où ne semblait engagées que des questions de croyance, il faudrait cependant nous faire un instant contemporains d'une société qui s'intéressait à des disputes de docteurs comme aux pièces de Corneille et aux victoires de Condé. L'opinion agrandissait alors des questions étroites. Faute de mieux, il y avait là un aliment pour l'activité des esprits. Les Jansénistes représentaient, en face du Pouvoir, dès lors — et en attendant qu'ils fissent avec le Parlement la formidable alliance qui tiendra tête au despotisme de Louis XVI, — une opposition soutenue par des noms illustres, d'excellents écrits, de hautes amitiés, et la faveur des salons. Leur éloquence tenait moins à la grandeur des sujets qu'à celle des caractères et à la profondeur des convictions. Or, de nos jours, ces sujets sont tellement indifférents qu'ils nous gâtent même les *Provinciales*; car plus d'un lecteur, s'il est sincère, avouera qu'elles contiennent des parties ingrates que ne sauve pas tout le génie d'un Pascal. Sans y contredire, reconnaissons du moins qu'il

serait peu philosophique de se laisser tromper à ces apparences, et que cette querelle, sous des arguties de secte, agitait des problèmes dignes de passionner non seulement les honnêtes gens du XVIIe siècle, mais ceux de tous les temps. Il s'agissait de savoir si la liberté d'examen serait étouffée par l'intolérance d'une Compagnie toute-puissante qui, distribuant jusqu'alors la faveur ou la disgrâce, s'acharnait à menacer de la prison ou de l'exil quelques hommes savants et irréprochables dont le seul tort était de rester fidèles à ce qu'ils croyaient la vérité. Les droits et les devoirs de la conscience furent donc l'enjeu de ce duel inégal où des âmes d'élite, n'ayant d'autres armes que le talent et la vertu, luttaient pour la justice et pour l'honneur contre des ennemis ambitieux de dominer à tout prix l'Église et l'État. Leur casuistique n'avait pas d'autre fin; et, en s'attaquant à ses principes, Pascal vit plus clair que tous ces ergoteurs solennels dont le pédantisme s'obstinait à réfuter des chicanes de Sorbonne.

Stratégie de Pascal. L'honnête homme parlant au grand public. — Son habileté fut d'abord de ne plus s'enfermer dans le cloître, d'élargir le terrain où il voulait livrer bataille, d'y convoquer le grand public, et d'en appeler au bon sens de tous les esprits non prévenus. Pour y réussir, il lui suffisait de rester fidèle à la pensée qu'il exprimait ainsi : « Il faut qu'on ne puisse dire d'un écrivain ni *il est mathématicien*, ni *prédicateur*, ni *éloquent*, *mais il est honnête homme* ». Beaucoup alors se piquaient de l'être, mais, selon la formule de La Rochefoucauld, « le véritable Honnête homme est celui qui ne se pique de rien ». Eh bien, tel fut le premier mérite de Pascal. Il parla comme tout le monde, et pour tout le monde, sans appareil technique, de manière à être entendu des plus frivoles et des plus simples, fût-ce des femmes et des enfants.

Dès sa première lettre, il renonce au ton sérieux qui était de convenance ou de rigueur en ces matières. Un certain tour fringant, cavalier, décèle l'ami du chevalier de Méré, le bel esprit et le mondain qui, deux ans auparavant, faisait rouler sur le pavé de Paris son carrosse à six chevaux. Il se souvient de ces années 1651 et 1652 où il fréquentait ce qu'il y eut de plus jeune en façon et en usage. Ce faisant, il ressemblait si

peu à ses maîtres spirituels que l'un d'eux, M. Singlin, en fut d'abord effarouché. Le bonhomme n'en revenait pas; il faillit mettre le holà! Mais on le laissa lever les bras au ciel, et toutes les malices passèrent, jusqu'aux pointes et aux jeux de mots sur le *pouvoir prochain*, par exemple : « Je vous laisse dans la liberté de tenir pour le mot de *prochain* ou non; car j'aime trop mon *prochain* pour le persécuter ». A ces légèretés on reconnait une plume allègre qui s'en donne à cœur joie; c'est pour elle une fête. Et pourtant Pascal n'avait pas encore ses coudées franches; car en ce prélude, comme dans les deux lettres suivantes, il n'est que l'avocat d'Arnauld; il s'attarde à l'affaire de Sorbonne; il dogmatise sur un cas épineux. Or, en se prolongeant, tout agréable qu'il était par la mise en scène, et les vivacités d'une satire enjouée, ce badinage sur la Grâce et ses effets eût risqué de trahir un peu trop le voisinage de l'école. L'avenir n'aurait pas goûté ces énigmes, et il était à propos de couper court, le plus tôt possible, à ces jeux d'une escrime scolastique.

De théologique, la question devient morale. — Voilà ce que Pascal sentit en stratégiste qui savait l'art de manœuvrer selon les circonstances. Il changea donc brusquement de tactique; et, au lieu de défendre ses clients jansénistes, prenant l'offensive, il tourna droit sur les Jésuites qu'il avait à peine effleurés jusque-là de quelques traits furtifs. Cette manœuvre se déclare dans la quatrième lettre : les treize suivantes la continuèrent de plus belle. Cette diversion qui semblait l'accessoire devint dès lors le principal, et détermina le caractère définitif de l'ensemble. L'adversaire faisait d'ailleurs au pamphlétaire de Port-Royal la partie belle; car, de tous les égarements de l'esprit, le plus odieux est la prétention de justifier les mauvaises actions par de bonnes raisons, de fausser la loi en ayant l'air de la respecter, et d'outrager Dieu en dépravant les hommes sous couleur de diriger les consciences. Or, même en faisant la part des entraînements que comporte la polémique, et en reconnaissant que tous les Jésuites ne furent point des sophistes ou des corrupteurs, il n'en reste pas moins certain que nulle Compagnie ne s'était servie plus adroitement de la casuistique pour mener le train du monde. Il y avait là des complaisances qui devenaient un scandale religieux et un péril social. En flattant

les vices ou même les crimes par intérêt politique, les prédicateurs de la morale facile altéraient le plus beau caractère de la loi chrétienne, qui est son universalité. En diffamant l'Évangile par leur jurisprudence équivoque, et en ravalant ses pures maximes aux roueries d'une procédure astucieuse, non seulement ils dégradaient le ministère des âmes, mais ils semaient parmi les peuples des germes dissolvants et malsains. N'oublions pas pourtant que dans tout pamphlet il y a un avocat plus qu'un juge. On peut du moins remarquer avec M. Villemain qu'une Société qui portait son empire en des pays si différents de mœurs, de coutumes, de préjugés nationaux et domestiques, se trouva par là même trop facilement tentée d'assouplir la règle aux milieux les plus opposés. Les casuistes qui légitimaient le duel, et parfois l'homicide, étaient espagnols et siciliens, c'est-à-dire appartenaient à des pays où la vengeance est héréditairement consacrée. Nonobstant ces réserves, c'était faire œuvre salutaire que de combattre ces lâches compromissions. Voilà ce que Pascal accomplit merveilleusement; et, s'il y mit l'accent d'une vengeance personnelle, nul n'a le droit de le lui reprocher. On comprend qu'en face d'Escobar et de ses complices Italiens ou Espagnols, tout un plan de guerre se soit à l'instant déroulé devant ses yeux; car la Conscience était pour lui le sanctuaire même du christianisme. Empoisonner le cœur, c'est-à-dire la source de la Grâce, devait donc lui paraître un crime inexpiable; et ses fibres les plus intimes en tressaillirent d'une sainte colère. De là, ce duel à outrance, où ce qui fut tué est bien mort.

Adresse de la mise en œuvre. Les Jésuites confessés par Pascal. L'esprit géométrique dans la polémique. Procédé dramatique. Le cadre. — Mais, pour rendre son réquisitoire populaire, il ne lui suffisait pas de choisir comme champ clos une cause telle que tout spectateur fît des vœux en sa faveur. Il fallait aussi conquérir l'applaudissement par la supériorité de la verve, en sorte que chacun fût invité par son plaisir ou obligé par sa reconnaissance à juger comme lui. Or l'auteur des *Petites Lettres* excella à déguiser la science sous l'esprit, à mettre de l'enjouement dans la raison, et à parer jusqu'aux sécheresses d'une discussion parfois aride.

L'intention de ces lettres était de démasquer la politique d'une Compagnie qui, « croyant son crédit nécessaire au bien de la religion », voulait gouverner toutes les consciences en accommodant l'Évangile à toutes les faiblesses, sinon « corrompre les mœurs », comme a bien soin de le remarquer Pascal qui ne déclame jamais : « Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout, et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et, parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pour gouverner quelques personnes, ils s'en servent dans les occasions où elles leur sont favorables. Mais, comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde. » Les moyens employés pour complaire à la majorité de leur clientèle sont : 1° le *Probabilisme*; 2° la *Direction d'intention*; 3° les *Restrictions mentales*; 4° la *Dévotion aisée*.

Bien que les *Provinciales* aient été publiées au jour le jour, on y admire pourtant la discipline d'une composition ingénieusement graduée; car Pascal est géomètre, et son plaidoyer procède comme une démonstration dont la marche est mesurée, progressive, imperturbable. Il n'est pas comme Bossuet qui, dans les vifs essors de son lyrisme, omet volontiers les idées intermédiaires, et les franchit d'un coup d'aile. Les arguments s'avancent chez Pascal ainsi que les flots d'une marée montante. L'impitoyable dialecticien multiplie les aspects d'une même idée par une déduction rigoureuse de toutes ses conséquences. Il met l'erreur à la question, et la force à confesser tous ses méfaits, à s'accuser par ses propres témoignages. C'est pas à pas qu'il la réduit d'abord à l'absurde, puis à l'odieux. C'est en refoulant l'ennemi de tranchée en tranchée qu'il entre avec lui au cœur de la place.

Mais, si la logique est ici d'un mathématicien, la mise en œuvre associe aux vifs élans de l'orateur les artifices de l'invention dramatique; car Pascal a préféré la comédie à la satire. Nous entendons par là qu'au lieu de parler toujours en son nom, il laisse le plus souvent les caractères se révéler eux-

mêmes avec une candeur qui les rend ridicules à leur insu, à la manière d'Alceste s'écriant :

> Par la sambleu, Messieurs, je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis.

On se lasse, en effet, de la moquerie prolongée aussi vite que de la louange : mais on ne se fatigue pas du comique, c'est-à-dire de la révélation naïve d'un caractère qui se découvre sans le vouloir. Pascal suppose donc que Louis de Montalte rend visite à un honnête religieux de la Société, aussi naïf que convaincu, mais ayant la vocation, la manie de la casuistique. Plongé qu'il est dans ses in-folio, il ne voit rien de supérieur à ses docteurs et à leur doctrine. Aussi la conversation s'engage-t-elle sur cet objet, le seul qui l'intéresse. Alors surgissent d'eux-mêmes les motifs ingénieux. Rien de plus amusant que d'entendre le bonhomme exposer avec enthousiasme les maximes les plus puériles ou les plus révoltantes, et prodiguer avec jubilation tous les trésors de sa science pour instruire le prétendu disciple qu'il croit éblouir, et qui se moque de lui. On le voit : ces dialogues (lettres V-X) font penser à Platon, moins la grâce ailée toutefois. Lorsque le Bon Père explique la dévotion aisée, il rappelle Euthydème qui se flatte d'enseigner la vertu par une méthode abrégée. Comme Socrate, Montalte, lui aussi, fait l'ignorant, joue la simplicité, provoque les aveux, simule ironiquement l'admiration, et finit par surprendre tous les secrets du sophiste qu'il enveloppe, sans qu'il s'en doute, en ses propres filets.

Les caractères secondaires et principaux. Le Bon Père. Le casuiste. — Au second plan figurent encore d'autres acteurs qui ont leur physionomie distincte. Ici c'est un indifférent qui reçoit les confidences de la passion; là ce sont des hommes de parti, les uns sincères, les autres hypocrites, et d'autant plus violents que leur zèle est de parade. Ailleurs interviennent soit des conciliateurs de bonne foi toujours repoussés, soit des imposteurs toujours accueillis. Mais les scènes vraiment incomparables sont surtout celles qui se réduisent aux deux personnages dont l'entretien met à nu l'art de tromper les

hommes et Dieu. Ils parlent d'abord de simples questions de discipline; puis, par degrés, on en arrive à discuter sur les plus grands crimes, la simonie et l'homicide.

Ici, pour la première et la dernière fois, se déclare chez Pascal un esprit qui jouit encore de lui-même, qui s'anime au feu de la polémique par la joie de mettre les rieurs du côté de la raison, oui de cette raison qu'il va bientôt renier, l'ingrat, et qui pourtant lui vaut tant d'applaudissements, en un mot l'écrivain qui, n'ayant pas encore tout à fait rompu avec le monde, se laisse prendre aux caresses de l'opinion. Avant de s'ensevelir dans la mortelle tristesse de ses *Pensées*, il goûte les douceurs de son triomphe, et, sans qu'il le sache, son amour-propre est de la partie, dans ce mémorable assaut où sa force et sa souplesse se déploient sous les regards du public.

Le devancier de Molière. — Le génie comique. — Nous aussi, arrêtons-nous donc un instant pour applaudir à un devancier de Molière. Si le pur génie comique est la peinture d'un travers qui s'ignore, ce signe éclate sur les traits de ce Bon Père contre lequel on n'a pas le courage de se fâcher, tant il met d'innocence à professer les plus fâcheuses maximes, à renchérir sur les décisions de ses auteurs, à louer leur sottise, à rendre vraisemblables, à force d'admiration, des textes qui, sans ce commentaire, paraîtraient inventés à plaisir par un ennemi. Il n'y a plus là complicité, mais dévouement aveugle à un Ordre et à des maîtres. Cette servilité d'obéissance, qui éteint toute lumière de raison, n'est-elle pas comme un air de famille et un signe originel? C'est d'abord sur la question du jeûne que s'entame la consultation. « Faites-vous violence », dit le révérend! Mais, le pénitent continuant à se plaindre, le Bon Père demande s'il lui est malaisé de s'endormir sans souper. « Oui », répond l'autre. — « Ah! j'en suis bien aise, s'écrie le Directeur; car vous n'êtes plus obligé de jeûner »; et, justifiant la dispense, le voilà qui produit un texte formel d'Escobar. — Les cas de conscience ne sont-ils pas pour lui ce que seront les oiseaux pour le Diphile de La Bruyère? De quel air radieux il va chercher dans sa bibliothèque le livre du Père Annat contre M. Arnauld, et l'ouvre juste à cette page 34 *où il y a une oreille!* Avec quel à-propos il exhibe le Père Bauny « *que voici, et de la*

cinquième édition encore! » Voyez-le qui, tout fier d'y trouver à point le Philosophe cité en latin tant bien que mal, vous *serre* malicieusement les doigts, et vous dit, l'œil souriant de vanité : « *Vous savez bien que c'est Aristote* ». Quelle bénignité pateline lorsque, sur chaque point, il nous expose *la grande méthode dans tout son lustre*, et nous donne la recette commode selon laquelle il faut, pour chaque opinion, que *le temps la mûrisse peu à peu*. Essayez de le piquer au jeu; et, pour peu que vous fassiez mine de contester l'industrie de ses Docteurs, il vous prouvera, sans malice, que nul tour de passe-passe ne leur est impossible. Les cas les plus compliqués, il les débrouille comme des rébus : toutes les difficultés, il les escamote, en prestidigitateur qui fait sauter la muscade.

A chaque instant, on est tenté de dire : quelle vérité! quelle ressemblance! et cela dans les moindres vétilles, fût-ce en un simple *post-scriptum*, celui-ci par exemple qui est de la huitième lettre : « J'ai toujours oublié à vous dire qu'il y a des Escobars de différentes impressions. Si vous en achetez, prenez ceux de Lyon, où, à l'entrée, il y a une *Image d'un Agneau* qui est sur un livre scellé de sept sceaux. » N'est-ce pas là ce petit coup de pinceau qui serre de près la réalité prise sur le fait? Avec quel entrain s'ouvre aussi la neuvième lettre, où se lit ce début : « Aussitôt que le Bon Père m'aperçut, il vint à moi, et me dit en regardant dans un livre qu'il tenait à la main : « *Qui « vous ouvrirait le Paradis ne vous obligerait-il pas parfaitement? « Ne donneriez-vous pas des millions d'or pour en avoir la clef, « et entrer dedans quand bon vous semblerait? Il ne faut point « entrer en de si grands frais : en voici une, voire cent, à meilleur « compte.* » Je ne savais si le Bon Père lisait ou s'il parlait de lui-même; mais il m'ôta de peine en disant : « Ce sont les premières paroles d'un beau livre du Père Barry. » — Il ne faut pas oublier non plus la dernière page de la lettre septième, où, à propos des subterfuges par lesquels on dirige l'intention, il s'agit de savoir « *s'il est permis aux Jésuites de tuer les Jansénistes* ». Il y a là telle maxime qui est du Père Lamy, que le Bon Père montre, fait admirer, tourne et retourne comme un pistolet chargé à l'adresse de Montalte. Oui, on dirait une arme qui menace, à chaque instant, de lui éclater dans les mains.

Ici l'attente et l'inquiétude à demi égayée de Pascal sont aussi plaisantes que les façons paternes du casuiste rassurant son interlocuteur par un air de protection et des plaisanteries béates.

Peut-être quelques-uns jugeront-ils parfois invraisemblable la crédulité de cet original dont les indiscrétions vont toujours leur train et s'animent de plus belle, sans qu'il aperçoive des pièges tendus à sa benoîte confiance. Il est certain qu'il y a telle rencontre où sa simplicité va jusqu'à la niaiserie. Mais, en général, le dialogue est si bien ménagé que l'on se prête même à ces hyperboles, et que l'illusion n'en souffre pas; il fallait d'ailleurs forcer progressivement le ridicule jusqu'à ce coup de théâtre où l'odieux commence et met fin à la fiction. Dès lors, tous les masques tombent; les acteurs supposés disparaissent. C'est Pascal qui se lève enfin, et, à visage découvert, l'épée nue, fond sur l'ennemi.

L'agent provocateur. — Le juge d'instruction. — Mais, avant d'en venir là, esquissons la physionomie du personnage qu'on pourrait appeler un agent provocateur. A combien de ruses s'ingénie sa déférence narquoise, pour surprendre tous les mystères du casuisme dénoncé par un de ses plus fanatiques partisans! Tantôt il simule l'étonnement, et d'un ton si naturel, si désintéressé que ses exclamations de surprise semblent une involontaire adhésion, ou du moins un désir d'être éclairé. Aussi la franchise du révérend s'empresse-t-elle de s'épancher en de nouvelles confidences. Tantôt le bon apôtre fait l'indigné, mais pour que l'adversaire s'entête, riposte, et s'enferre de plus en plus. Ailleurs ses louanges goguenardes chatouillent un amour-propre qui s'épanouit d'aise, et fait montre de ses plus rares finesses.

Plus loin, il feint de n'avoir pas compris, ce qui oblige le Maître à redoubler de zèle pour édifier un néophyte. Parfois, plus casuiste que les casuistes mêmes, il leur reproche de n'avoir pas su penser à tout, et leur suggère telle ou telle conséquence imprévue de leurs merveilleux principes. Par exemple, dans la sixième lettre, où le vol a ses excuses devant le confesseur, il conseille d'obliger les magistrats à absoudre les criminels qui ont une opinion probable : « Il y faudra songer, répond le Père; cela n'est pas à négliger; je le proposerai à

notre Père provincial ». Si, dans une autre occasion, l'initiateur se fait prier et marchande ses mystères, le disciple devient si pressant, si impatient que toute résistance est vaincue. « Puisque vous le prenez ainsi, dit le Révérend, je ne puis vous le refuser » ; et son cœur s'ouvre à deux battants.

Il arrive pourtant aussi que l'auditeur, jusque-là docile, affecte par instants de soudains scrupules : « Tout sera donc permis », se récrie-t-il avec un trouble apparent! Et l'autre de calmer ces effarouchements par des gronderies câlines : « Vous allez toujours d'une extrémité à une autre. Corrigez-vous de cela! » Puis viennent des doutes sur les autorités mises en avant. Ces objections sont une façon de refouler l'ennemi jusqu'en ses derniers retranchements, et de l'acculer à l'absurde. C'est ainsi que l'enquête se poursuit. Or, pour que le flagrant délit du coupable soit constaté, il a suffi d'intéresser tour à tour ses qualités ou ses défauts, sa sincérité, sa bonhomie, ses convictions, son zèle apostolique, sa sottise, son orgueil, et surtout cet esprit de corps qui est aussi aveugle que l'esprit de secte ou de parti. Il y a pourtant des moments où, si bon qu'il soit, le Révérend Père se fâche tout rouge. Quand il est dans son tort, la colère le tire d'embarras. Il riposte presque par des menaces, et l'on voit bien qu'il n'est pas prudent d'offenser dans un de ses membres une Compagnie qui légitime non seulement le mensonge et la calomnie, mais jusqu'à l'homicide. Au reste l'instruction a été si bien menée qu'on arrive sans secousse à l'heure décisive où l'ironie n'est plus de saison; car la mesure est comble, et le juge va prononcer la sentence.

L'odieux succède au ridicule. — Véracité de Pascal. — Ses garanties. — Le fond du procès. — C'est dans la dixième lettre que se produit cette explosion. Outre qu'il serait malaisé de soutenir plus longtemps la duperie complaisante du casuiste, Pascal ne peut plus maîtriser ses révoltes, lorsqu'à propos de l'attrition et de l'absolution, son docteur lui apprend avec sérénité que la science des accommodements nous dispense au besoin d'aimer Dieu, et supprime le commandement par excellence. Indigné dans le plus profond de son âme contre « un mystère d'iniquité », où il voit « la ruine même de toute religion », il s'écrie donc avec colère : « O mon père, il n'y a point

de patience que vous ne mettiez à bout, et on ne peut ouïr sans horreur les choses que je viens d'entendre ». Dès lors, faisant l'office d'un Socrate chrétien, il va rétablir l'exacte morale et la venger des attentats qui l'outragent.

C'est maintenant le lieu de nous demander ce que vaut le fond même de cette polémique, et s'il convient de dire avec Voltaire : « Il ne s'agissait pas d'*avoir raison*, mais de divertir le public ». Voltaire ajoutait même que « tout le livre porte à faux », et se rencontrait ainsi avec de Maistre qui appelle les *Provinciales* les *Menteuses*.

Sans chercher à réhabiliter Escobar ou Caramouel, ce qui serait impossible, il faut reconnaître, avec Sainte-Beuve et d'autres critiques peu suspects de partialité pour les Jésuites, que cette Société n'a pas inventé la casuistique. Non seulement elle exista dans les écoles philosophiques de l'antiquité, depuis Gorgias jusqu'à Cicéron; mais, comme la médecine légale devant la cour d'assises, elle devint un auxiliaire indispensable de la confession. Aussi beaucoup d'autres théologiens d'alentour, dominicains ou franciscains, pouvaient-ils donner prise aux mêmes griefs que les enfants d'Ignace. Il est également vrai d'ajouter qu'en dehors du sanctuaire la morale facile a toujours eu et aura toujours ses adhérents : car ses compromis ont leurs germes dans l'intérêt, la passion, l'égoïsme, l'amour-propre et l'aveuglement ordinaire à la lâcheté des consciences. Oui, le cœur humain est bien souvent casuiste, et les accommodements avec le ciel ou la terre ne datent ni de Molina ni du Père Bauny. L'esprit de parti est toujours casuiste, dans n'importe quel camp. Le Jansénisme le fut plus d'une fois à son insu.

On peut admettre aussi que toute guerre a ses injustices, et que Pascal n'est pas infaillible. Comme la plupart des avocats, il tire légèrement à lui, selon la remarque de Sainte-Beuve, les textes qu'il invoque. Il aide volontiers la lettre pour en mieux dégager l'esprit. Il y a des mots gênants qu'il oublie, ou supprime. Il lui arrive de risquer des interprétations arbitraires. Dans l'ambiguïté des décisions, il n'est pas à l'abri de toute méprise. Telle ou telle traduction semble parfois un peu plus arrangée ou aiguisée qu'il ne faudrait. Ces infidélités involon-

taires, qui s'expliquent par les exigences de la lutte et la rapidité de la plume, peuvent donc altérer le ton des pièces incriminées, et rendre leste ou plaisant ce qui était pédantesque et dogmatique. Concédons enfin qu'il est permis même à un jésuite de se tromper de bonne foi, et que cette Compagnie célèbre a toujours compté des personnes recommandables par leur savoir et leurs vertus. « Qui n'aurait aimé, répéterons-nous avec Sainte-Beuve, à connaître et à pratiquer Bouhours, Rapin, Commire, Jouvency, de la Rue, Sanadon, Buffier, Tournemine, du Cerceau, Le Jay, Porée? » Mais toutes ces réserves qu'impose l'équité n'empêchent point Pascal d'avoir *eu raison* (n'en déplaise à Voltaire) contre l'esprit général du corps, ou les tendances d'une politique trop habile à introduire le machiavélisme dans l'Évangile, sous l'ombre de la Croix, et à capter l'oreille ou le cœur des rois.

Or, ici, la théologie d'Escobar joua le rôle d'un verre grossissant qui permit de surprendre les éléments disséminés dans la morale courante des directeurs, et de manifester au grand jour les ruses qui se dérobaient dans les ténèbres de l'École. Institué au XVIe siècle, à la suite de la Réforme, pour rétablir la souveraineté de l'Église, mais non sans espoir de régner par elle et sur elle, l'ordre de Loyola fut donc trop indulgent à justifier les moyens par la fin, et trop soucieux de subordonner la règle à des ambitions spirituelles ou temporelles. De là ce relâchement d'une doctrine souple, caressante, prompte à tenter, à flatter, à séduire une clientèle nombreuse ou puissante, et par suite à fausser la franche vertu de la morale chrétienne. Pascal vit ce péril, et sentit circuler cette contagion. Par conséquent, ne mettons pas en doute sa véracité; car elle fut aussi absolue que sa croyance religieuse. Au lit de mort, adjuré de se faire justice au sujet des *Provinciales*, ne disait-il pas, au témoignage de Mme Périer : « Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné par Dieu. Loin de m'en repentir, si j'avais à les faire, je les ferais encore plus fortes »?

La grande éloquence. Pascal et Démosthènes. — C'est ce que confirme une éloquence aussi véhémente que celle de Démosthènes. Non, les *Philippiques* ne sont pas supérieures

dans l'art de retourner contre l'ennemi ses propres armes, et de le réduire à capituler.

Si le théâtre paraît plus étroit, l'orateur n'en est que plus admirable d'avoir su agrandir sa cause à ce point que ses mouvements pathétiques soient naturels et comme attendus. L'honneur de l'âme humaine ne vaut-il pas d'ailleurs l'indépendance d'une cité?

Aussi les premières blessures n'étaient-elles qu'un badinage, comparées à celles qui maintenant portent des coups mortels; car ce n'est plus l'orgueil qu'il veut humilier, et le mépris même ne suffit pas aux scandales qu'il accuse. Combattant pour ce qu'il a de plus cher, c'est avec toutes les ressources de la dialectique la plus ardente qu'il attaque non des délits qui font sourire, mais des crimes qui, allant à la ruine de l'État comme de l'Église, offensent tout ensemble la raison et la foi. C'est vraiment du haut d'une tribune que sa parole retentit, lorsque, décrivant avec tant d'énergie la longue et si étrange guerre de la violence et de la vérité, deux puissances qui ne peuvent rien l'une sur l'autre, il prédit, dans la douzième lettre, le triomphe de la vérité, parce qu'elle est éternelle comme Dieu même. C'est sa péroraison. Il y a là un cri de la conscience. De pareils accents ne sont pas rares à partir de cette onzième lettre qui mériterait d'être la préface du Tartuffe. Reprenant alors des motifs que semblait avoir épuisés l'ironie de son persiflage, il les renouvelle par l'amertume de sa colère.

Telle est l'immortelle protestation de la quatorzième lettre, contre la complicité des doctrines qui protègent l'homicide. Telle est la flétrissure qu'il inflige à la calomnie, cet assassinat moral dont ses adversaires osaient faire l'apologie. Si ces représailles ne sont point inspirées par la charité chrétienne, à qui la faute? N'était-il pas, avec ses amis, en droit de légitime défense? Aussi partageons-nous ses ressentiments, lorsque, fort du mystère qui couvre son nom, il s'écrie : « Vous vous sentez frappés par une main invisible; vous essayez en vain de m'attaquer en la personne de ceux auxquels vous me croyez uni. Je ne vous crains ni pour moi, ni pour aucun autre. Tout le crédit que vous pouvez avoir est inutile à mon égard. Je n'espère rien du monde, je n'en appréhende rien, je n'en veux

rien. Je n'ai besoin, par la grâce de Dieu, ni du bien ni de l'autorité de personne. Ainsi, mes pères, j'échappe à toutes vos prises. » Il faut rappeler aussi ce coup de tonnerre : « Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies? Vous retranchez publiquement de l'Église ces vierges saintes, pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre... », s'écrie-t-il dans la seizième lettre, celle *qu'il n'a pas eu le temps de faire plus courte.* Citons encore ce trait soudain de la treizième lettre : « Au jugement dernier, Vasquez condamnera Lessius sur un point, comme Lessius condamnera Vasquez sur un autre, et tous vos auteurs s'élèveront les uns contre les autres, pour se condamner réciproquement dans leurs effroyables excès contre la loi de Jésus-Christ ».

La bonne foi. La logique et la passion. Le style des Provinciales. Influence morale et littéraire. Les Mémoires contre Goezman et les Provinciales. — Mais c'est faire tort à l'auteur des *Provinciales* que de le goûter ainsi par fragments détachés : car il vaut surtout par la suite des preuves et la teneur logique des idées. Quand le char vole, c'est un logicien qui tient encore les rênes. Ses mouvements, ses images ne sont que des arguments plus saisissants. Au lieu d'être un jouet aux mains d'un rhéteur, les figures de son discours deviennent des armes qui tuent. Ici, ce sont les choses qui parlent toutes seules, et le cri de la passion n'est que la voix de la conscience impérieuse comme la raison. Telles sont les antithèses qui se pressent en cette période : « O grands vénérateurs de ce saint mystère, dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions saintes, et à flatter ceux qui le déshonorent par tant de communions sacrilèges! qu'il est digne de ces défenseurs d'un si pur et si admirable sacrifice de faire environner la table de J.-C. de pécheurs envieillis, tout sortants de leur infamie!... » Et ailleurs, que de dilemmes foudroyants éclatent à l'improviste! Voilà pourquoi il y a on ne sait quoi de despotique dans ce style tout voisin d'une âme trop sincère avec elle-même pour tromper les autres. De là, ce

mouvement, cette flamme, cette irrésistible fureur d'une vengeance qui semble personnelle, bien qu'elle soit désintéressée comme la vérité. C'est la nouveauté de ce réquisitoire.

Avant Pascal, Balzac pratiqua mieux que pas un l'art de simuler la grandeur, de choisir les termes, de les associer harmonieusement, et de combiner des moules oratoires; mais il n'écrivait que pour écrire. Descartes avait doté la prose française de cette beauté qui vient de la pensée pure; mais il restait froid comme l'abstraction et il n'avait pas secoué le joug du latinisme qui pèse sur ses longues périodes. Ce qui manquait jusqu'alors, ce n'était donc ni la cadence, ni la clarté, ni la noblesse ou la précision du vocabulaire, mais la force de l'accent, la variété, la souplesse, l'allure libre et naïve, la chaleur, en un mot toutes les qualités que communiquent à l'expression du sentiment ou de l'idée l'ardeur du combat, la nécessité pressante de ne parler que pour agir, et de n'agir que pour le triomphe d'une conviction. C'est à ce titre qu'on peut attribuer à Pascal la gloire d'avoir fixé notre langue, ou plutôt d'avoir inventé la sienne, à peu près comme il trouvait sans maître les principes des sciences. Ce privilège, il le dut à son caractère plus encore qu'à son imagination et à sa vive sensibilité; car son génie est fait de courage et de candeur. A cette droiture morale s'ajoutèrent le stimulant de l'opinion, la responsabilité d'une belle cause à défendre, l'aiguillon de ces amitiés ou de ces haines généreuses qu'animent des intérêts sérieux et des questions vivantes. Joignons-y cette *longue aptitude à la patience* qui est le génie, selon Buffon. En effet, s'il faut en croire Nicole, Pascal devint de plus en plus exigeant pour lui-même, à mesure qu'il avança dans son travail : « Il était souvent vingt jours entiers sur une seule lettre. Il en recommençait même quelques-unes jusqu'à sept ou huit fois, afin de les mettre au degré de perfection où nous les voyons. » La dix-huitième lui donna plus de peine que toutes les autres. Il la refit jusqu'à treize fois. Toutes ces conditions dont le concours suscita l'éloquence des *Provinciales*, Pascal fut digne de les trouver en lui et autour de lui.

Or ce qui était un péril pour les mœurs, pouvait aussi devenir un dommage pour notre langue; car le faux est contagieux,

et se propage du fond à la forme. Pour s'en assurer, il suffirait au besoin de lire ces pages où Pascal raille si finement ce qu'on pourrait appeler le style jésuite, et cite des phrases dont la subtilité louche et fuyante nous offre un contraste si frappant avec la franchise de sa diction virile. Cette victoire remportée seulement par les armes de la parole a donc été bienfaisante pour l'esprit français, en même temps qu'elle sauvait l'honneur de l'Église gallicane.

Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour expliquer la durable popularité de ces *Petites Lettres* dont l'à-propos fut trop souvent prêt à renaître, dans les occasions où un nouveau Pascal fit seul défaut. Quand bien même les *Provinciales* ne seraient plus un ouvrage de circonstance — ce qui est désirable, — elles demeureront à jamais comme un modèle de pamphlet supérieur à l'ironie socratique, à la moquerie de Lucain, au persiflage de Voltaire, aux sarcasmes de Junius, à l'amertume de Rousseau, à la causticité de Paul-Louis Courier; tel enfin qu'on ne saurait leur comparer, et de loin, que le quatrième des *Mémoires contre Goezman*.

Ajoutons que toutes leurs qualités littéraires, notamment ce mélange si habile d'ironie cavalière et de tonnante éloquence, ont leur meilleur commentaire dans cet autre chef-d'œuvre de notre littérature polémique, dont elles ont directement inspiré la tactique et le ton à son auteur, lequel n'est rien moins qu'un des rois de l'esprit. Beaumarchais, en effet, y invoque à son aide, sans modèle, l'auteur des *Lettres provinciales*, lequel « après avoir plané légèrement sur les personnes, élevait son vol sur les choses et tonnait enfin à coups redoublés, quand sa pieuse indignation avait surmonté la gaieté de son caractère [1] ».

1. On trouvera dans le *Beaumarchais et ses Œuvres* de M. Eugène Lintilhac, (Hachette, p. 151 et suiv.) un parallèle suivi entre les *Provinciales* et les *Mémoires contre Goezman*, plus fameux que lus, et dont quelques pages mériteraient bien de devenir classiques.

PENSÉES

(1669)

I. — Faits historiques.

Les éditions des Pensées. — Il a fallu près de deux siècles pour que les *Pensées* de Pascal nous fussent données telles que les produisit sa plume. La première édition, celle que Port-Royal fit paraître à la fin de 1669, ne fut qu'une copie très incomplète et très vicieuse d'un texte écrit sur de « petits morceaux de papier, enfilés en diverses liasses, nous dit Mme Périer, sans ordre et sans suite », puis reportés et collés sur les feuillets d'un cahier qui forme aujourd'hui le manuscrit autographe de la Bibliothèque nationale (n° 9202) Malgré les assurances d'une préface qui s'engageait à ne « rien ajouter ni changer », Port-Royal se contenta de faire un choix parmi les notes les plus claires ou les plus achevées; et le zèle janséniste ne se fit pas scrupule de modifier les mots, les tours, les phrases, de supprimer, de substituer, d'intercaler, de décomposer, de rapprocher arbitrairement les passages les plus étrangers les uns aux autres, d'adopter pour l'ensemble un ordre de pure fantaisie, enfin d'altérer le fond comme la forme.

L'édition de Condorcet (1776), tout aussi partiale dans un autre sens, ne fut pour l'école philosophique qu'une façon de planter son drapeau sur les *Pensées* comme sur une place conquise. Les notes qu'y ajouta Voltaire, deux ans après, ne firent qu'aggraver le mal; car nul commentateur ne pouvait moins convenir à un tel sujet. Aussi l'édition de Bossut parut-elle à propos, lorsqu'en 1779, sans être plus fidèle à la lettre de l'original, elle sut du moins respecter l'esprit, et remit Pascal à son vrai point.

Les choses en restèrent là jusqu'au jour où M. Cousin commença l'enquête qui devait révéler le vrai Pascal. Ce signal fut compris; et, en 1844, M. Prosper Faugère, dépouillant tout le manuscrit primitif, s'assurait l'honneur d'être le premier à

présenter un texte sincère. Mais l'érudition exigeante de M. Ernest Havet mit la dernière main à cette restauration, en réparant plus d'une erreur et d'un oubli, notamment dans la célèbre conversation sur Epictète et Montaigne. Aussi peut-on dire que son nom est désormais inséparable de celui de Pascal, dont il est, avec Sainte-Beuve, l'interprète définitif, ou du moins le plus compétent [1]. Après ce préambule historique, nous essayerons d'exposer la thèse de Pascal, et d'indiquer le plan qu'il a suivi.

II. — Étude littéraire.

Plan du monument. Esprit scientifique. — Pour un géomètre, chez lequel l'extrême sensibilité devenait elle-même une extrême logique, la méthode étant de première importance, dégageons d'abord celle que s'est proposée cet impérieux esprit formé par la discipline des sciences exactes et naturelles. L'*Entretien de Pascal avec M. de Sacy sur Épictète et Montaigne* sera notre guide, comme pour Sainte-Beuve et Prevost-Paradol, et tous ses commentateurs de bonne foi ; car c'est la clef du livre.

Pascal prétend appliquer à l'apologie du dogme la méthode de l'expérience et de l'induction ; ou plutôt, il veut donner au christianisme, dans la science de l'homme, le rôle que joue l'hypothèse dans celle de la nature. Rassemblant un nombre imposant de faits psychologiques, dont nous ne pouvons nier l'existence, il tend à prouver que toute philosophie est impuissante à les expliquer, qu'une seule religion y réussit, qu'en dehors d'elle l'homme serait une énigme pour lui-même, par conséquent qu'elle est la vérité absolue ; car ses mystères sont l'unique solution de ces problèmes qui, sans elle, nous seraient inaccessibles. Il en est donc de la foi comme de la croyance à l'une des lois qui régissent le monde, l'attraction par exemple, que personne n'a pu voir ni toucher, mais dont la vertu n'en

1. Pour les autres éditeurs et commentateurs des *Pensées*. — M. Molinier notamment, dont le texte est le plus scrupuleusement fidèle et a été reproduit dans la quatrième édition de M. Havet, — et leurs mérites respectifs, voir *Précis historique et critique de la littérature française*, par Eugène Lintilhac, t. II, ch. v (Paris, André-Guédon), et la bibliographie ci-après.

est pas moins évidente, puisqu'elle seule nous fait comprendre le suprême ressort de l'univers, celui qui agit sur tous les corps, depuis le grain de sable jusqu'aux astres.

On voit par là comment Pascal est devenu moraliste. Faisant pour la théologie ce que Socrate fit pour la philosophie, c'est-à-dire la fondant sur l'observation de l'âme humaine, il interrogea notre raison et notre volonté pour les convaincre toutes deux d'une infirmité native, qui les condamne l'une à ne rien savoir, et l'autre à ne rien pouvoir, malgré des ambitions qui attestent une origine toute divine. Plus sont étranges les contradictions qui éclatent chez l'être moral dont il sonde l'abîme, et plus sera vive la lumière qui sortira de ces obscurités. Car, après nous avoir confondus par le spectacle des contrariétés que ne sauraient concilier ni les stoïciens qui enivrent notre orgueil, ni les épicuriens qui nous dégradent, il nous montre dans le christianisme la seule issue qui reste à notre désespoir, en attendant que nous l'acceptions avec joie, comme une bienfaisante certitude.

En somme, l'auteur des *Pensées* se propose d'amener un homme à adhérer d'esprit et de cœur à la vérité de la religion chrétienne. De là deux ordres de preuves : les raisons proprement dites qui s'adressent à l'esprit seul, et celles où le cœur parle aussi. Les raisons du premier ordre se réduisent à deux chefs principaux : d'abord les contradictions de notre nature morale que le dogme de la chute et de la rédemption explique seul ; ensuite le fameux pari. Les raisons du second ordre sont les preuves directes et indirectes de la vérité de la religion chrétienne, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, des prophéties et des miracles, de l'histoire et surtout de la foi. Nous insisterons sur celles du premier ordre.

Sans analyser ce monologue sublime dont les accents sont brisés comme par les secousses d'une fièvre intermittente, résumons rapidement les principaux traits du tableau qui nous y représente l'âme humaine effrayée d'elle-même.

Premier ordre de preuves : De l'indifférence des hommes sur le problème de leur destinée. — Le premier signe de notre misère est pour Pascal l'*indifférence* du plus grand nombre sur les questions redoutables que suscite la perspective d'une

autre vie, d'où nous sépare une barrière si fragile. Avoir tant d'imprévoyance à deux pas de la mort, n'est-ce pas une marque d'aveuglement? A plus forte raison y a-t-il folie à triompher de notre ignorance. Que faut-il donc penser de ceux qui « font les braves contre Dieu », ou sont fiers de leur doute? Et cependant « l'homme est si dénaturé qu'il y a dans son cœur une semence de joie en cela! »

Loin de songer au grand problème, la plupart n'ont en effet d'autre souci que de s'en détourner à l'aide de *divertissements* tels que le *jeu*, la *chasse*, l'*ambition* et la *politique*; mais, loin de guérir le mal, tous ces prétendus remèdes ne font que le rendre plus incurable.

L'insouciance qui nous possède sur le plus pressant de nos intérêts n'est du reste qu'une des *illusions* innombrables qui nous assiégent, car, autour de nous et en nous, tout est mensonge, convention ou, comme il dit, *puissance trompeuse*. N'est-ce pas faute de vraie science et de vraie justice que la justice et la science affectent un si vain appareil, pour duper l'*imagination*, « cette maîtresse d'erreur et de fausseté... qui a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres et ses fous »? Dans cette revue des « piperies » dont s'avisent les habiles, les sarcasmes de Pascal n'épargent aucun charlatanisme. Il se raille de « l'avocat bien payé qui trouve plus juste la cause qu'il plaide », du bonnet carré des docteurs et de « leur grimace », du « déguisement des gens de guerre », des « robes rouges et des hermines », dont les magistrats « s'emmaillotent en chats fourrés ». Les rois eux-mêmes, « s'ils ne sont pas masqués d'habits extraordinaires, pour paraître tels, ne se sont-ils point accompagnés de gardes, de hallebardes et de trognes armées qui n'ont de mains et de force que pour eux? » Bref, « l'homme n'est qu'hypocrisie, en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut pas qu'on lui dise la vérité; il évite de la dire aux autres, et toutes ces dispositions ont une racine naturelle dans son cœur. »

Impuissance de la raison, de la volonté. — Le vrai, comment d'ailleurs pourrions-nous l'atteindre, perdus que nous sommes dans un petit canton de cette terre, lorsque « tout le monde visible n'est qu'un trait dans l'ample sein de la nature »?

Suspendus entre les deux abîmes de l'infini et du néant, de l'extrême grandeur et de l'extrême petitesse, ne sommes-nous pas tenus, par cette « disproportion même », à distance de toute réalité, de tout principe et de toute fin? Puisant alors à pleines mains dans l'arsenal pyrrhonien qui lui offre Montaigne, et en particulier dans ce formidable chapitre consacré à l'apologie de Raymond de Sébonde que nous avons eu à analyser plus haut, Pascal s'arme contre la raison de tous les arguments que lui oppose le doute le plus résolu. Il concentre en formules énergiques et passionnées tout le scepticisme où s'égaye l'auteur des *Essais*. « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence; un méridien décide de la vérité : en peu d'années de possession, les lois fondamentales changent : le droit a ses époques. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà »; telle est la conclusion où se condensent des railleries impitoyables contre nos prétentions et notre faiblesse.

Misère et grandeur de l'homme. — Cet état qui nous est inhérent est cependant contraire à notre inclination; car nous sommes avides de certitude : « Nous brûlons du désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini; mais tout notre fondement craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes. » De là, un conflit sans trêve qui témoigne tout ensemble de notre *misère* et de notre *grandeur*. N'est-ce pas grandeur en effet que de se sentir misérable? Oui, nos misères sont « misères de grand seigneur et de roi dépossédé ». Elles ont beau nous « tenir à la gorge », elles ne répriment point l'instinct généreux qui nous relève. « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant; il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser; une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais, quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que celui qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt et l'avantage que l'univers a sur lui. L'univers n'en sait rien. » Telle est la contre-partie du pessimisme désolant qui nous foulait aux pieds. Voilà comment Pascal nous met sans cesse en contradiction avec nous-mêmes, par un parti-pris qu'affime ce cri de douleur : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme, quel

monstre, quelle nouveauté, quel chaos, quel sujet de contradictions, quel prodige! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers!... S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante et le contredis toujours, jusques à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. »

La philosophie ne saurait expliquer cette énigme. — Le problème ainsi posé, il se tourne vers les philosophes, et leur demande ce qu'ils en pensent. Or chez eux il ne constate qu'embarras ou méprises. « Les uns ont voulu renoncer aux passions, et devenir Dieu; les autres renoncer à la raison, et devenir brute. » Égale vanité des deux côtés! Car si la vertu des *stoïciens* n'est qu'un « mouvement fiévreux que la santé ne peut imiter », le bonheur que les *épicuriens* cherchent dans le plaisir n'est « qu'un mensonge qui trompe ». Entre les *sceptiques* et les *dogmatiques*, le choix ne vaut guère mieux; car « nous avons une impuissance à prouver invincible à tout le dogmatisme; et nous avons une idée de la vérité invincible à tout le pyrrhonisme. Qui démêlera cet embrouillement? La nature confond les pyrrhoniens et la raison confond les dogmatiques. Que deviendrez-vous donc, ô homme? » C'est Dieu qui répondra : « Écoutez Dieu! »

Le christianisme seul reconnaît en nous le conflit du bien et du mal, l'explique et le pacifie. — La réponse, on le pressent, elle est dans la seule religion qui puisse satisfaire aux conditions suivantes : 1° reconnaître en nous la lutte de deux natures, 2° l'expliquer, 3° la pacifier. Le christianisme, en effet, ne cesse de nous montrer la révolte du mal contre le bien, de la chair contre l'esprit, de l'erreur contre la vérité. Or la raison de ce désaccord, il la trouve dans le dogme de la déchéance. Enfin, il nous offre le salut dans le mystère de la Rédemption.

C'est là que voulait en venir cette psychologie désespérante qui fait sortir la foi d'un examen de conscience, comme une conclusion de ses prémisses. Si l'hérédité de la faute « heurte rudement l'infirmité de notre intelligence », ce n'en est pas moins « l'abîme où le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours », de sorte que « l'homme est plus inconce-

vable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme ».

Préparations au pari. Attaques contre la raison. — Tel est ce premier calcul de probabilités. A celui-là s'en rattache étroitement un second qui n'est autre que le pari — dont on a trop négligé de chercher la place dans le système apologétique de Pascal, — et voici comment ce nous semble.

Avant de nous troubler par la menace de l'enfer, avant de nous amener par la peur à parier que Dieu est, pour nous jeter tremblants et soumis au pied de la croix, Pascal a voulu conquérir le droit de s'écrier : « Humiliez-vous, raison impuissante! taisez-vous, nature imbécile! » Il s'attaque donc à l'orgueil des dogmatiques et des athées. La force de l'athéisme étant toute dans la négation, il s'attache à établir notre impuissance à nier aussi bien qu'à affirmer. Il s'arme de tous les arguments du pyrrhonisme; il les renouvelle avec une force singulière, changeant en un rire amer la gaie raillerie de Montaigne, et il étale impitoyablement sous nos yeux le spectacle de nos contradictions et de nos erreurs. Ne soyons pas si fiers de nos préceptes d'équité : « Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». Quelle sanglante négation de la civilisation et du progrès que le prétendu droit de guerre! « Pourquoi me tuez-vous? — Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? » C'est ainsi qu'il aiguise les traits de Montaigne et les dirige, avec une vigueur inconnue à l'auteur des *Essais*, contre nos institutions, nos mœurs et nos spéculations. Ne nous étonnons pas s'il s'acharne à ruiner tout l'échafaudage des raisonnements humains, puisque ce dernier ne paraît lui servir qu'à masquer l'abîme où la mort va nous jeter, en détournant notre attention de la méditation redoutable de notre destinée, en servant d'excuse aux « divertissements » qui font oublier la crainte de la justice de Dieu. Cette insouciance « en une affaire où il s'agit de notre salut », l'étonne, l'irrite; de là l'âpreté de son accent, de là la violence de ses efforts pour nous arracher « ce mol oreiller » du doute où tant d'entre nous voudraient goûter le repos. Il multiplie ici ses assauts, car il sait qu'il sera plus qu'à moitié vainqueur, quand il nous aura réduits à parier au lieu de nier.

Insuffisance du déisme. — Quand il estime que l'athée est ainsi rendu muet, il replace devant nous l'effrayant problème de notre destinée et feint de prêter l'oreille à la solution déiste. Puis il la rejette. Il ne le fait pas sans ménagements, sans admettre que les preuves métaphysiques peuvent « servir à quelques-uns », mais elles sont « si éloignées du raisonnement des hommes et si impliquées » qu' « une heure après ils craignent de s'être trompés ». Or Pascal est trop ému lui-même des dangers de l'incertitude, il aime trop ses semblables, pour se contenter d'une réponse qui ne laisse pas l'esprit et le cœur dans un repos durable et dont tous les hommes ne peuvent pas profiter. Il veut acquérir la sérénité parfaite pour lui et pour les autres; il y aspire comme Lucrèce; mais il ne croit pas à la sérénité des temples philosophiques; et il déclare que toutes ces spéculations sont stériles, qu'elles ne chassent pas à jamais l'horreur du doute et que « se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher ». Son même cri lui échappe alors : « La paix! la paix! »

L'hypothèse inévitable de l'enfer. — Il nous avertit que le déisme est un piège, parce qu'il a négligé un cas du problème, le plus redoutable, l'hypothèse qu'il y a un enfer. Gardons-nous bien d'écouter les déistes quand ils nous ouvrent l'asile du quiétisme épicurien : Pascal nous en arrache. Ne l'oublions pas, en effet, ce n'est pas Dieu seulement qu'il veut prouver, c'est Jésus-Christ, « l'objet de tout, le centre où tout tend »; ce n'est pas une adhésion tiède à une confession quelconque qu'il nous demande, c'est un ardent acte de foi dans ce christianisme austère qui déclare que « la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse; qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus »; et il nous montre l'enfer béant. Ne le nions pas : Pascal nous a convaincus de notre impuissance à nier quelque chose. Ne nous révoltons pas, parce que la damnation éternelle est contraire à l'idée que nous avons de la justice divine; cette idée ne saurait être juste, la justice de Dieu étant aussi en dehors de la justice humaine que l'infini l'est du fini. Et c'est ainsi que cette menace de la damnation va nous livrer à Pascal; car nous sommes obligés de l'envisager et de nous placer dans l'hypothèse que Dieu est ou n'est pas.

Le pari. — Pascal nous amène à parier qu'il est, car nous avons ainsi l'infini à gagner en ne risquant que le fini, avec « pareils hasards de gain que de perte ». Où fuir en effet? Nous sommes « embarqués ». Il nous faut chercher Dieu, le *deus absconditus*, car nous ne pouvons nier son existence, ni écarter l'idée terrible de sa justice, malgré notre impuissance à en comprendre les décrets. Pascal alors touche au triomphe : ne nous a-t-il pas forcés à examiner la solution chrétienne du problème de la destinée? L'examen en sera court; Pascal ose avouer avec Saint-Paul qu'elle est une sottise, *stultitiam*, et aussitôt il entreprend d'excuser, non pas ceux qui l'enseignent, car leur aveu les met hors de cause, mais ceux qui la reçoivent. On sait avec quelle hardiesse calme il sonde alors le problème ainsi posé; avec quelle ingénieuse subtilité il démontre qu'il faut parier pour cette sottise, qui apparaît comme le plus grand acte de sagesse dont nous soyons capables. C'est ainsi que le pari est devenu dans l'argumentation de l'auteur des *Pensées* une preuve décisive. L'athéisme réduit au silence le déisme reconnu insuffisant, Pascal nous amène à la religion chrétienne par la voie modeste — mais ouverte à tous — du probabilisme, et nous y pousse par le plus clair et le plus élo quent des arguments, l'intérêt.

Logique du pari dans le système de Pascal. — Faut-il s'en étonner et objecter qu'il y a dans ce raisonnement une contradiction entre l'appel direct qu'il fait à la raison, et le dédain professé, en maint endroit des *Pensées*, envers les décisions de cette maîtresse de l'homme aussi orgueilleuse que faible? Pascal qui donne l'assaut à notre indifférence par toutes les avenues, a écrit : « Deux excès, exclure la raison, n'admettre que la raison ». Ne l'accusons donc pas d'inconséquence pour avoir redouté ailleurs les appels orgueilleux que la métaphysique adresse à l'autorité des principes abstraits. Il laissait la satisfaction aux esprits d'élite, après l'avoir goûtée lui-même, mais, la jugeant inaccessible à cette foule des simples à laquelle il s'adressait par charité chrétienne, il put, sans contradiction, relever l'impuissance de la raison à se satisfaire par l'éclair fugitif d'une démonstration métaphysique, et lui proposer la certitude durable d'un pari où le gain était évident. Aussi quel cri de triomphe et

d'adoration il pousse en voyant son génie mathématique seconder ainsi l'ardeur de son prosélytisme! Si le froid Descartes, ayant poursuivi vingt ans la vérité, a salué du nom de « victoire » les « trois ou quatre apparitions » dont elle le récompensa, avec quel accent l'ardent Pascal dut s'écrier dans la nuit d'extase : « Joie, joie, joie et pleurs de joie!... *Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre!* » N'était-ce pas la conclusion même de cette démonstration décisive qui mettait fin à la torture de ses doutes et faisait enfin briller pour tous une ferme espérance, au delà de ce « dernier acte qui est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste »!

Dignité suffisante du pari. — S'offensera-t-on enfin du pari, en l'accusant d'être indigne de la majesté de son objet, parce qu'il nous force à jouer l'éternité comme sur une carte? Pascal a comparé l'homme devant sa destinée à un condamné à mort qui n'aurait plus qu'une heure à vivre, et qui pourrait révoquer son arrêt en y employant bien cette heure : « Il est contre la nature, s'écrie-t-il, qu'il emploie cette heure-là, non à s'informer, mais à jouer au piquet ». Or il avait connu des hommes fort capables de jouer au piquet à cette heure-là : Le Vayer, Saint-Évremond ou même Méré, par exemple, et c'est pour eux qu'il a écrit.

Deuxième ordre de preuves : les Écritures, les miracles, la charité. — Il ajoute : « On peut voir le dessous du jeu, l'Écriture et le reste ». C'est le deuxième ordre d'arguments. Mais ici il faut les yeux de la foi et être, selon son expression, à « l'image d'un homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement, et qui commence à lire l'Écriture ». Désormais Pascal ne fait plus appel à la raison que pour constater « les clartés qui méritent, quand elles sont divines, qu'on révère les obscurités ». Il s'élève de l'onction des Évangiles à l'illuminisme des prophètes, et voit directement la loi de Dieu, à l'éclair des miracles : « *Ubi est Deus tuus?* Les miracles le montrent et sont un éclair. » Il se repose enfin dans cette charité dont il a dit : « Toute l'honnêteté humaine, à le bien prendre, n'est qu'une fausse imitation de la charité », et qui est l'âme des *Pensées*, en dépit du *ton despotique* que leur reprochait Voltaire.

Conclusion sur le système apologétique des Pensées et sur leur auteur. Sa mélancolie. Le Docteur de la Grâce. — Tel est probablement le système apologétique dont voulait user Pascal. En tout cas, ce qui ne saurait manquer, sinon de réduire, du moins d'émouvoir les plus rebelles, c'est tant de coups perçants qui vont droit au cœur. Ce qui saisira surtout les moins attentifs, c'est la mélancolie hautaine et attendrie d'un logicien dont la vaillance égale la candeur et la bonne foi. Au lieu de diminuer les difficultés, il les grossirait plutôt à plaisir. Tandis que d'autres apologistes font d'abord appel aux lumières naturelles, il s'attaque à la raison même, comme à une ennemie; et ses preuves sont précisément ces ténèbres où il voit la trace ineffaçable de la faute héréditaire qui a non seulement perverti le cœur de l'homme, mais aveuglé son esprit. Tous les appuis que réclame notre faiblesse, il les supprime donc, ou les renverse; tous les ménagements qu'impose le monde, il les dédaigne; tous les liens qui nous rattachent à nous-mêmes, il les arrache. Car il lui faut un sacrifice entier, une abdication absolue devant la foi, c'est-à-dire devant cette soudaine clarté dont il se sentit lui-même inondé, le jour où il fut, lui aussi, terrassé sur le chemin de Damas, et eut son éblouissante vision. Comme il dut tout à la *Grâce*, c'est à la *Grâce* qu'il rapporte tout, dans ce que nous avons appelé le second ordre de preuves, et dans sa conclusion. En cela, il est ce qu'il fut toujours, janséniste ardent et conséquent. Par l'austérité de ces tristesses il n'a pas prise sur tous les esprits; mais il rappellera du moins à chacun de nous que, suivant le mot de M. Sacy qui l'a jugé en maître, « si l'on ne peut être un saint, encore a-t-on une âme qu'il ne faut sacrifier à rien et à personne ».

Pascal et Montaigne. — On apprécie par ce qui précède la distance qui sépare Pascal et Montaigne, son maître favori. On ne pourrait rencontrer deux génies plus différents, l'un raide et inflexible, nous entraînant de vive force à la foi la plus rigoureuse par la pratique la plus obéissante, et l'autre, voluptueux, souriant, s'assoupissant avec délices dans l'indifférence ou le doute, ce « mot oreiller » si commode pour « une tête bien faite ».

Aussi Pascal communique-t-il son accent propre et sa couleur distincte aux pensées ou aux expressions qu'il emprunte à l'auteur des *Essais*. Là où un épicurien aimable ne vise qu'à son plaisir, s'abandonne et suit sa fantaisie, le logicien ardent transforme le caprice en énergie, et le sourire en amère ironie. Car son langage ressemble à sa vertu : il sent l'effort, il a l'autorité qui s'impose ; il est superbe et despotique ; il se soucie moins de persuader la raison que de l'étourdir, de l'accabler, et de la réduire à merci.

Le style de Pascal. Sa rhétorique. Sources de son éloquence. — « Géométrie et passion, dit M. Havet, voilà donc tout l'esprit de Pascal, voilà aussi toute son éloquence. Il veut qu'on exprime rigoureusement la vérité telle qu'elle est, de manière qu'*il n'y ait rien de trop, ni rien de manque* (XXIV, 87), point de fausses beautés (VII, 24, 35), rien pour la convention et pour l'art (*ibid.*, 22), rien qui masque (20), qu'on voie l'homme et non l'auteur (28). Il ne craint pas de répéter le mot qui convient, plutôt que d'en employer un moins juste (21) ; tout ce qui serait luxe est retranché (XXV, 25 *bis* et 25 *ter*). S'il y a une élégance pour Pascal, ce n'est guère que dans le sens où les mathématiciens emploient ce mot. Or cette élégance exacte est laborieuse en morale ; car la vérité est *une pointe subtile* (III, 3, à la fin), où on a grand'peine à bien toucher. Aussi les procédés qu'il affectionne sont-ils les distinctions et les oppositions, qui sont comme les instruments de précision de l'esprit ; il retourne et tourmente son idée jusqu'à ce qu'il la rende de la façon qui la dégage le mieux, et cela se fait non seulement par le choix des termes, mais par l'ordre ; c'est pourquoi il n'y a rien de plus important que l'ordre, à ses yeux, ni rien de plus difficile. « Je sais un peu ce que c'est, dit-il, et combien peu de gens l'entendent » (XXV, 108, et VII, 9 [1]).

« Il l'achetait par un travail opiniâtre, remarque M. Havet, au point de *refaire souvent jusqu'à huit ou dix fois des pièces que tout autre que lui trouvait admirables dès la première* (Préface de *Port-Royal*). Tous les fragments un peu considérables

1. Les principales pensées de Pascal relatives à la littérature ont été groupées par M. A. Molinier, dans un même chapitre, sous ce titre : *Pensées sur le style* (t. II, p. 131 sqq., Paris, Lemarre).

des *Pensées* sont surchargés de ratures et de corrections dans le cahier autographe. Si Pascal a peu écrit, et jamais rien d'étendu, ce n'est donc pas seulement parce que la santé lui a manqué, mais aussi parce qu'il exerçait sur sa pensée une rigueur de critique qui le rendait trop malaisé à contenter, et pour laquelle l'exécution d'un grand ouvrage devenait un travail au-dessus des forces humaines. »

Or cet amour de la perfection visait au vrai, non pour le vrai seul, mais en vue du bon, comme il le dit expressément : « On a mauvais goût et mauvais sens, parce qu'on manque de cœur; la règle est l'honnêteté » (XXIV, 94). Voilà pourquoi, selon la même critique, « Pascal est le plus excellent des modèles, pourvu qu'on se propose en l'étudiant de rester soi-même; car son éloquence n'est qu'à lui. Mais tout le monde peut prendre sa part de sa rhétorique. Appliquer son esprit à discerner le vrai et à l'aimer, ne rien dire qu'on ne le conçoive bien et qu'on ne s'y intéresse, ne priser une expression qu'autant qu'elle est lumineuse et sentie, travailler à éclaircir ses idées, et s'y échauffer jusqu'à ce qu'on assure qu'elles paraîtront suffisamment claires à tous, et qu'ils seront touchés de ce dont on est touché soi-même; se soutenir, dans ce travail pénible, par le zèle, par l'amour du bien qu'on peut faire et de la cause qu'on peut servir; voilà ce que nous pouvons tous apprendre dans Pascal, pour y réussir dans notre mesure et suivant nos forces. »

Puisque dans ses écrits son âme est tout entière, et comme toute nue, c'est avec le cœur qu'il faut juger « un homme qui, dit éloquemment M. D. Nisard, a volontairement habité avec la souffrance, et, à l'exemple du Christ, a voulu, par sa mort au monde, racheter quelques-uns d'entre nous ». Aussi hésite-t-on à louer l'esprit chez un penseur auquel la gloire est venue malgré lui, précisément parce qu'il la fuyait et la méprisait. On paraît ne pas l'avoir compris, quand on cherche la beauté littéraire dans celui qui ne prisa que la beauté morale, se sacrifia toujours au devoir, et, comme les héros de Corneille, nous fait admirer en lui l'idéal de notre nature, l'homme tel qu'il devrait être. Disons pourtant qu'après Pascal, l'œuvre de la langue française dans la prose est consommée. Écoutons ici l'un de ses critiques, qui n'a jamais rien écrit de plus magistral

que la page suivante : « Il y a de tous les styles dans le style de Pascal, dit M. D. Nisard, parce qu'il y a de tous les hommes dans l'écrivain. Je ferais toucher du doigt, dans les *Provinciales* et les *Pensées*, des passages qu'on dirait de Bossuet [1] pour la magnificence solide et l'audace toujours sensée, ou de Bourdaloue pour la suite d'un discours sévère à la fois et passionné, ou de La Bruyère pour l'éclat des couleurs et la vivacité des contrastes, ou de Voltaire pour la facilité et l'enjouement. Tous les genres d'écrire ont un premier modèle dans cet homme qui ne s'est jamais piqué de la gloire d'écrire. C'est que Pascal a eu tous les dons de l'esprit en perfection ; la rigueur scientifique d'un grand géomètre, et l'imagination d'un grand poëte; une raison que ne contente pas ce qui paraît évident à celle de Descartes, et que ne rebute ni ne lasse jamais la difficulté de se contenter; plus de sensibilité que n'en ont eu Descartes, Bossuet, La Bruyère; de l'esprit comme Fénelon; de la gaieté railleuse comme Voltaire. Chacun des grands écrivains qui ont suivi Pascal ont eu, non plus pleinement, mais plus exclusivement une de ses qualités; ils en ont donné plus d'exemples;

1. Empruntons aussi à M. Havet cet éloquent parallèle de Pascal et de Bossuet : « Pascal n'a pas la plénitude du plus grand des orateurs; son élan ne se soutient pas si longtemps, et ne soulèverait pas le poids d'une œuvre comme le *Discours sur l'histoire universelle*, ou l'*Histoire des variations*. Il n'éprouve guère certains sentiments tels que l'admiration, qui épanouissent l'âme, et donnent des ailes à la parole; il n'écrirait pas l'oraison funèbre de Condé, il ne donne pas de pareilles fêtes à l'oreille, à l'imagination et au cœur. Là, c'est une véhémence qui commande tout d'abord l'émotion, et qui, à chaque parole, la nourrit et l'augmente; ici, c'est un raisonnement froid et sec en apparence, mais d'où il part tout à coup des mots qui font tressaillir. Bossuet est comme un général qui déploie son armée dans la plaine pour une grande bataille; tout est mouvement, tout est bruit; Pascal livre un combat singulier, rapide et silencieux, mais furieux et terrible. Tous deux ont des attendrissements et des larmes, mais il semble que celles de Bossuet rafraîchissent le cœur, et que celles de Pascal le brûlent. La foule est plus aisément touchée par Bossuet, comme plus aisément convaincue ; mais certaines âmes d'une trempe plus dure sont moins pénétrées par ses discours; ceux de Pascal mordent sur les plus âpres. Bossuet enfin est toujours le maître de son pathétique comme de son argumentation : ce sont des forces dont son éloquence s'aide librement; celle de Pascal semble quelquefois emportée invinciblement comme par un poids, et n'en est que plus irrésistible. Dans ses pensées qu'il jette sur le papier pour lui seul, et où la passion qui le possède s'épanche sans obstacle, elle lui fait rencontrer de temps en temps un sublime où Bossuet lui-même n'atteint pas. Ces fragments épars, espèces d'oracles de l'esprit qui s'agite en lui, sont d'une originalité incomparable, et il faut dire avec Sainte-Beuve : « Pascal, admirable quand il achève, est peut-être encore supérieur là où il fut interrompu ».

mais rapprochez-les du modèle, ce sont des monnaies du même or, dont Pascal a marqué pour la première fois le titre. »

Ajoutons, pour terminer, que de tous les apologistes chrétiens il est le plus voisin de nous. Outre que sa polémique n'est plus dirigée seulement contre les hérétiques, comme celle de Bossuet, mais contre les incrédules, dont il prévoit les assauts, un siècle avant Voltaire, sa mélancolie est déjà celle de ces âmes en peine qui ont la blessure du doute, ou la tristesse des chutes et des ruines dont elles ont été les témoins ou les victimes.

Enfin le livre des *Pensées*, dans son éloquent chaos, dans le drame visible de ses raisonnements géométriques et de ses extases mystiques, est une sublime image de la tête et du cœur de son auteur. Blaise Pascal paraît bien avoir été tel que le définit le dernier en date de ses critiques, M. Sully Prudhomme : « un génie scientifique de la plus haute volée, engagé dans une âme religieuse au suprême degré, tant par nature que par éducation, dont le mysticisme fut exaspéré, dans le milieu le plus propre à le nourrir, par les suites cérébrales d'une longue et cruelle maladie ».

LA FONTAINE

(1621-1695)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Sa jeunesse. — Jean de la Fontaine naquit, le 8 juillet 1621, à Château-Thierry. Son père était maître des eaux et forêts, et sa mère, Françoise Pidoux, fille d'un bailli de Coulommiers. Son éducation paraît avoir été fort négligée; on lui laissait lire, à l'aventure, tout ce qui lui tombait sous la main; et, de bonne heure, il prit l'habitude d'obéir à son caprice ou aux impressions du moment. Quelques livres de piété prêtés par un chanoine de Soissons ayant ému son imagination, il crut d'abord qu'il avait du goût pour l'état ecclésiastique; et, vers sa vingtième année, il entrait à l'institut de l'Oratoire, puis au séminaire de Saint-Magloire, à Paris, où il entraîna même son frère Claude, qui persévéra. Pour lui, il s'aperçut vite de sa méprise, et en 1641 revint chez son père, qui, dans l'espoir de ranger à la règle un fils trop désœuvré, s'empressa de le marier, en 1647, à Marie Héricart — qui avait de la beauté, de l'esprit, mais la tête aux romans et à l'évent, un peu comme lui, — et de lui assurer la survivance de sa charge. Ce fut encore une erreur : car sa vocation conjugale n'était pas plus sérieuse que l'autre, et le seul signe qu'il en ait donné est cette exclamation qui lui échappe dans *Philémon et Baucis* :

Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si.... Mais autre part j'ai porté mes présents.

Ses inadvertances ne tardèrent point à le rendre aussi oublieux de son foyer que de son office. Des deux côtés, il ne vit qu'une sinécure, et des prétextes aux distractions insouciantes.

Tandis que, sous apparence d'inspecter les forêts, après s'être barbouillé de quelques termes de l'art forestier, pris dans les dictionnaires, il promenait sa rêverie à l'ombre des bois soumis à sa juridiction, une ode de Malherbe, celle qui commence ainsi :

Que direz-vous, races futures ? etc.

qu'il entendit réciter par un officier, éveilla par hasard ses instincts poétiques. Il se mit donc à rimer au hasard, et à lire nos vieux auteurs, surtout Rabelais, Marot et ces fabliaux qui meublaient encore les bibliothèques de province. Épris d'une vive passion pour les pastorales de Racan, il s'essaya même à traduire librement l'*Eunuque* de Térence (1654).

La Fontaine et Fouquet. — Ce fut alors qu'un parent de sa femme, J. Jannart, substitut de Fouquet dans son office de procureur général au Parlement de Paris, profita de l'occasion pour présenter La Fontaine au surintendant, qui aimait et protégeait les lettres. Un si charmant esprit ne pouvait manquer de plaire à un connaisseur, et il devint rapidement le poète ordinaire d'une sorte de cour, célèbre par ses magnificences. Ce cercle brillant lui inspira *le Songe de Vaux*, des épîtres, des ballades, des sizains et dizains, par lesquels sa reconnaissance acquittait les quartiers de la pension de mille livres que lui servait son Mécène. En ces pièces légères il ne s'élevait guère au-dessus de Voiture, de Sarrasin ou de Benserade; et s'il fut bon que la faveur de Fouquet, en l'initiant à la vie mondaine, lui donnât toute sa politesse, il risqua pourtant de s'assoupir ou de s'affadir parmi ces délices. Si ces douceurs s'étaient trop prolongées, un épicurien si naturellement ami du sommeil et du rien-faire courait le péril de se relâcher en tous sens. Dans un pareil milieu, les bagatelles frivoles lui seraient venues plus volontiers que les fables, avec leur morale agréable et forte.

La disgrâce du protecteur, dont le contre-coup lui fut si cruel, le sauva donc des pentes faciles, le rendit à lui-même, et nous

valut la touchante élégie où son génie éclata, non moins que son cœur, en des vers éloquents et courageux (1662) :

> Remplissez l'air de cris en vos grottes profondes,
> Pleurez, nymphes de Vaux, faites croître vos ondes,
> . . . . . .
> Les destins sont contents; Oronte est malheureux.

Tout en prouvant qu'il aimait un bienfaiteur plus que ses bienfaits, il exerça sur l'opinion une inflence clémente, et, mieux que tout avocat, réussit à changer en pitié la malignité publique. Aussi pouvait-il dire à bon droit :

> J'accoutume chacun à plaindre son malheur.

Remarquons aussi, avec Sainte-Beuve, que « dans cette pièce, comme dans son discours en vers à Mme de la Sablière, sur l'idée de se convertir, comme dans *Philémon et Baucis*, ou *le Songe d'un habitant du Mogol*, il rencontrait, pour l'expression de ses vœux, de ses regrets et de ses goûts, un alexandrin plein et facile qui se loge de lui-même dans la mémoire, et qui est à lui autant que ceux de Corneille et de Racine leur appartiennent ».

L'épicurien. — Le songe de Vaux une fois évanoui par la captivité de l'enchanteur — un prévaricateur d'ailleurs, tout compte fait, — il retomba dans ses péchés mignons, et dépensa son temps, sa fortune ou son esprit, sans savoir comment, au jour le jour, au service de tous. Nul n'ignore de quelle façon expéditive il mangea son fonds avec son revenu :

> Jean s'en alla comme il était venu,
> Mangeant son bien avec son revenu,
> Tint les trésors chose peu nécessaire.
> Quant à son temps, bien le sut dispenser :
> Deux parts en fit, dont il soulait passer
> L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Ses confessions plus enjouées qu'édifiantes nous dispensent d'entrer en des détails qui n'intéressent que sa vie privée ; nous ne suivrons donc pas les allées et venues de ce pigeon voyageur que « le plaisir de voir et l'humeur inquiète » égaraient

loin de son nid. S'il visitait parfois Château-Thierry, c'était seulement pour y vendre quelque bout de terre, lorsqu'il fallait apaiser des créanciers trop pressants. Toutefois son bien seul y passa; car il n'y avait pas communauté entre sa femme et lui, de sorte qu'elle put vivre à l'abri du besoin. Il y a toute une légende sur les dissipations de ce volage qui serait sans excuse, s'il ne nous désarmait par un air d'inconscience tellement ingénue qu'on est tenté de lui pardonner ses étourderies comme à un enfant auquel la raison n'est pas encore venue. Mais laissons dans l'ombre des faiblesses dont il fit pénitence, aux heures tardives du repentir.

Nous n'insisterons pas non plus sur les débuts qui révélèrent au public un talent de conteur qu'on ne peut louer sans en condamner l'emploi. Disons pourtant que la duchesse de Bouillon, nièce de Mazarin, partage la responsabilité morale du poète : car ce fut elle qui l'engagea dans un genre où il avait pour précurseurs, outre les trouvères de race gauloise, Rabelais, Bonaventure Despériers et la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, sans parler de Boccace, de l'Arioste et du Pogge. Il figure donc ici en glorieuse compagnie; mais n'y cherchons pas les circonstances atténuantes d'une licence qu'aggrave la perfection littéraire à laquelle il dut l'équivoque popularité d'un succès assez compromettant, pour que Louis XIV lui en ait gardé longue rancune.

Le fabuliste (1668). — Ce méfait d'une jeunesse trop persistante, il eut du reste à cœur de le faire oublier, au moins si l'on en juge par la préface de son premier recueil, composé de six livres, qui parurent en 1668, sous ce titre modeste : *Fables d'Ésope mises en vers par M. de la Fontaine.* En les dédiant au dauphin, à l'élève de Montausier et de Bossuet, il annonçait la bonne volonté de s'amender et de se réhabiliter. Il était temps! ne touchait-il pas à la cinquantaine?

L'illustre imprévoyant vivait alors au Luxembourg, sous le patronage d'Henriette d'Angleterre, dont il était gentilhomme ordinaire : fonction qui ne déroba rien à ses loisirs; car il semble que tous ses protecteurs se soient entendus pour respecter cette bienheureuse et féconde paresse qui était comme la muse du voluptueux rêveur. Mais la mort précipitée de la

duchesse d'Orléans lui ravit tout à coup la sécurité du lendemain. Il allait donc, comme la cigale, se trouver fort dépourvu, si un dévouement généreux n'eût été sa providence. Grâce à l'hospitalité de Mme de la Sablière dont les prévenances délicates corrigèrent envers lui les torts de la fortune ou plutôt de son caractère, il put, durant vingt ans et plus, goûter, parmi les charmes d'une société spirituelle autant que distinguée, les bienfaits d'une libéralité discrète; et la douceur d'une amitié familière, mais respectueuse. Près de cette femme aimable, qui, savante sans afficher la science, et bonne sans ostentation, répara des légèretés mondaines par la pratique de la charité chrétienne, puis par une conversion aussi sincère qu'éclatante (1683), on comprend que La Fontaine ait dit, avec l'accent d'une tendre gratitude :

Qu'un ami véritable est une douce chose!

Ayant dès lors « bon souper, bon gîte et le reste », c'est-à-dire l'indépendance, les libres entretiens, l'intimité des affections choisies et toutes les joies de l'esprit, il ne cessa plus de s'appartenir sans réserve, et de s'abandonner aux enchantements de son imagination. C'est ce qu'atteste son second recueil de fables, qui comprenait cinq livres, et parut en deux parties (1678 et 1679). Il s'y déploie dans la plénitude et la variété de son génie, sous les formes à la fois les plus vives et les plus sévères. Voilà son chef-d'œuvre. Car il y aura des inégalités de verve dans le douzième et dernier livre, qu'on appela le chant du cygne, et qui, destiné au jeune duc de Bourgogne, ne vit le jour qu'en 1694.

L'académicien (1684). — Louis XIV, qui voulut bien accepter l'hommage de ce volume, n'y répondit cependant par aucune faveur. Car le maître tenait rigueur à l'incorrigible qui rimait encore, sous le manteau, plus d'une nouvelle grivoise, et, loin d'avoir la souplesse d'un courtisan circonspect, s'échappait en témérités à peine déguisées par le sourire d'une bonhomie malicieuse. S'il n'entra qu'à soixante-trois ans à l'Académie française, la faute n'en fut donc pas à une Compagnie dont les avances, découragées par une fantaisie peu soucieuse de sa

dignité, ne devaient être agréées par le consentement royal qu'en 1684. Colbert étant mort, La Fontaine se vit pourtant admis à succéder au grand ministre qui ne lui avait pas pardonné la constance d'un attachement fidèle au souvenir de Fouquet. Élu en 1683, il n'eut le droit de s'asseoir dans son fauteuil qu'après une année d'attente, nous allions dire de purgatoire. Il avait été préféré à Boileau qu'appuyait la faveur royale. Ce choix ne fut confirmé qu'après une vacance nouvelle qui permit aux deux amis d'entrer ensemble à l'Académie. On avait fini par croire à sa promesse d'être sage, en dépit de la ballade où il disait par expérience :

Promettre est un, et tenir est un autre.

L'Académie, qui avait été sa seule ambition, devint une de ses dernières passions. Nul ne fut plus exact à toucher ses jetons de présence, dont il avait bon besoin, hélas! Il se plaisait à ces séances, où il lui était permis de rêver tout éveillé, et même de sommeiller à son aise. Attribuons à un de ces oublis la distraction qui lui fit déposer une boule noire dans l'urne du scrutin le jour où Furetière, un de ses vieux amis, fut exclu — comme plagiaire du travail de ses confrères, dans son dictionnaire — par un vote auquel il n'aurait pas dû s'associer. Ce fut une faute qu'il expia. Car le grammairien bilieux qui le cribla de ses piquantes épigrammes prouva une fois de plus que les ressentiments d'une amitié morte sont impitoyables.

Il prit aussi part à un autre débat, mais courtois celui-là, que venait de réveiller la polémique de Charles Perrault (1687). Entre les anciens et les modernes, il n'hésita pas, et défendit avec effusion la cause de l'antiquité, sans se douter que ses œuvres pouvaient être le meilleur argument de ses adversaires. Une des pièces les plus précieuses qui figurent au dossier de ce procès n'est-elle pas l'admirable Épître à Huet, dans laquelle, prêchant d'exemple, il enseigne les principes de cette imitation originale qui n'est que de l'émulation?

Ses œuvres diverses. — Pour compléter cette esquisse de l'histoire de son esprit, il conviendrait de dire quelques mots

des excursions que fit La Fontaine en dehors du genre auquel il doit son immortalité. Signalons surtout les *Aventures de Psyché*, roman d'Apulée, qu'il embellit de sa prose et de ses vers. Il y fut plus heureux que dans ses tentatives dramatiques. Car, sauf le *Florentin*, petite comédie très amusante, — et aussi cette *Coupe enchantée* qui vient d'être reprise avec succès, — deux pièces où Champmeslé collabora d'ailleurs, sa gloire ne souffre guère de l'oubli qui s'est fait sur le reste de ses divers essais, entre autres sur la *Mort d'Achille*, tragédie qu'il ne poussa pas au delà du second acte, et sur le poème du *Quinquina*, œuvre de commande tout à fait indigne de lui, etc. Mentionnons seulement un opéra que Lulli devait mettre en musique, engagement auquel il manqua : ce qui lui valut une violente satire, intitulée *le Florentin*, où le *bonhomme*, qui n'aimait pas à être dupe, se vengea avec verve de ce qu'il appelait une trahison.

L'homme. Rechutes et conversion. — Ses jeux poétiques furent attristés bientôt par la mort de Mme de la Sablière qui le laissait orphelin, en 1693. Cette chère tutelle lui faisant défaut, sa vieillesse trop anacréontique eût été sans doute exposée à des rechutes périlleuses si, dans ce malheur qui le menaçait d'une affligeante détresse, un ami ne s'était encore trouvé là pour consoler son deuil. « Venez donc loger chez moi », lui dit M. d'Hervart. « J'y allais », répondit le poète avec une charmante candeur. Bien lui en prit : Mme d'Hervart fut pour lui plus qu'une mère, une *maman*. Ce fut dans ce dernier asile que, l'âge et les infirmités aidant, La Fontaine se sentit enfin repris, mais définitivement, par les pensées sérieuses qu'il avait exprimées avec tant d'éloquence, dans ce discours en vers à Mme de la Sablière, qu'il lut à l'Académie, le jour même de sa réception (2 mai 1684), et qui est la confession naïve de ses erreurs et de ses fautes :

Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre :
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens;
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques;
Les romans et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moque des lois;

Cent autres passions, des sages condamnées
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.
. . . . . .
J'entends que l'on me dit : quand donc veux-tu cesser?
Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie :
De soixante soleils la course entresuivie
Ne t'a pas vu goûter un moment de repos.
Quelque part que tu sois, on voit à tout propos
L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légère,
Inquiète, et partout hôtesse passagère.
. . . . . .
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles :
Je suis chose légère, et vole à tout sujet;
Je vais de fleurs en fleurs, et d'objet en objet;
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours;
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amours,
En faisant mon portrait, moi-même je m'accuse,
Et ne veux point donner mes défauts pour excuse;
Je ne prétends ici que dire ingénûment
L'effet bon ou mauvais de mon tempérament....
Tel que fut mon printemps, je crains que l'on ne voie
Les plus chers de mes jours aux vains désirs en proie.

Non, cette fois, sa conversion ne fut point le caprice d'un inconstant, mais un des beaux exemples de ce siècle qui propose à notre orgueil tant d'admirables retours de consciences égarées. Car il mit dans son repentir toute la candeur de son âme, et ne se montra pas moins sincère avec Dieu qu'avec les hommes.

Revenant donc à des sentiments religieux jusqu'alors négligés, plutôt que méconnus, il fut aussi rigoureux dans la pénitence qu'il avait été relâché dans les plaisirs. N'alla-t-il pas jusqu'à se couvrir d'un cilice, qu'on trouva sur lui quand on le déshabilla pour l'ensevelir? Il fit même publiquement amende honorable en lisant à l'Académie une traduction du *Dies iræ*. Tout en paraphrasant les psaumes, il désavoua les écarts de sa plume. Simple dans le bien comme il l'avait été dans le mal, avec quel élan de cœur ne s'écriait-il pas, dans une prière au Rédempteur :

Je te laisse le soin de mon heure dernière!

Lui qui jadis avait dit, d'un ton alors un peu païen :

La mort ne surprend point le sage,

il écrivit, le 10 février 1695, à Maucroix cette lettre dont l'émotion est toute chrétienne : « Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande faiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher! *mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu?* Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

Malgré ce tremblement d'une âme contristée, il dut à la foi de pures consolations, et vit approcher l'heure suprême avec une sérénité qui permet de dire :

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Ce fut ainsi qu'il s'éteignit doucement, dans les bras de la religion et de l'amitié — « avec une constance admirable et toute chrétienne », dit Charles Perrault, — à l'hôtel d'Hervart, rue Plâtrière, le mercredi 13 avril 1695, âgé de soixante-treize ans et dix mois. « Dieu, par sa miséricorde, le veuille mettre dans son saint repos », écrivit Maucroix, dans ses *Mémoires*, apprenant cette perte, « c'était l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aie jamais connue. » Le lendemain de sa mort, Fénelon, qui l'avait associé à l'éducation du duc de Bourgogne, honorait le fabuliste de cette oraison funèbre : « Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce, si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements plus variés, si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité, si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux ».

LES FABLES DE LA FONTAINE

I. — Faits historiques.

Le genre. Origines de l'apologue. Pilpay. Ésope et la fable gnomique. — Dans La Fontaine, au jugement de Saint-Marc Girardin, « le poète est tout, et le genre n'est presque rien ». Nous en dirons cependant un mot, ne fût-ce que pour apprécier plus sûrement un génie qui créa la fable à son image. Récit moral dont les enseignements se dérobent sous le voile de l'allégorie, l'apologue ne fut point inventé seulement, comme on l'a souvent répété, pour faire entendre à un despote [1] des vérités dont l'audace s'enveloppait de précautions prudentes et de ruses ingénieuses. Il procéda plutôt de la même source que la métaphore, c'est-à-dire du besoin qu'a l'intelligence humaine d'exprimer ses sentiments et ses pensées par des emblèmes qui les rendent visibles à l'imagination. Voilà pourquoi nous retrouvons ce genre chez tous les peuples, dans tous les âges, et dès la plus haute antiquité. Pourtant il paraît que l'Inde fut son berceau. Aux yeux de cette race panthéiste, qui croyait au dogme de la métempsycose et à l'égalité de tous les êtres contenus dans le sein de Brahma, la fable devait être plus qu'un jeu d'esprit, plus que l'arme du faible contre le fort. Elle se mêlait aux croyances religieuses, comme l'attestent les livres bouddhiques, le *Mahâbhârata*, le *Djataka*, le *Pantcha-Tantra* (*les Cinq Spécifiques*) et les *Avadanas*. Un recueil arabe de ces apologues, intitulé *Calila et Dimna*, et attribué à Bidpaï ou Pilpay, lequel n'est qu'un des interlocuteurs du dit recueil, leur servit de véhicule dans le monde occidental. C'est dans une traduction de ces fables dites de Pilpay, due à Gilbert Gaulmin (1644), que La Fontaine puisera si souvent ses sujets. L'Ancien et le Nouveau Testament proposent aussi à notre admiration

1. Menenius Agrippa n'usa-t-il pas de l'apologue pour soutenir les droits d'une aristocratie puissante? (fable des *Membres et de l'estomac*). Après la prise de Sardes, Cyrus répond par la fable du *Joueur de flûte et des poissons* aux Grecs d'Ionie, qui avaient repoussé ses avances, et venaient le solliciter trop tardivement.

d'incomparables paraboles qui traduisent les leçons d'une morale divine par des exemples et des tableaux dont la simplicité possède une vertu que l'art ne saurait égaler. La brebis du pauvre, le riche, le mauvais riche et Lazare, l'enfant prodigue, le pharisien et le publicain, le grain de moutarde, les arbres voulant élire un roi, la fourmi, tels sont ces apologues populaires. Mais ne donnons point un air de littérature à des beautés faites pour le salut des âmes; et, sans nous attarder non plus aux curiosités de l'érudition, passons en Grèce, où un esclave phrygien fut l'Homère de la fable.

Quoi qu'il en soit des aventures prêtées à ce philosophe pratique, qui a nom Ésope [1], dont la sagesse avisée nous signale un compatriote d'Ulysse, il est certain du moins que, nés de l'occasion et transmis par la tradition orale, ses petits contes sont dignes d'avoir été voisins de l'époque primitive (VIe siècle) où Bias conseillait aux hommes d'être vertueux avec prudence, et d'éviter les maladresses encore plus que les fautes. (*Aimez vos amis avec discrétion, comme s'ils pouvaient devenir vos ennemis. Haïssez vos ennemis avec modération, car il se peut faire qu'ils soient un jour vos amis.*) Contemporain de la poésie gnomique ou *sentencieuse* des Phocylide et des Théognis, son apologue s'adapte étroitement à la moralité qu'il veut vulgariser. Il est comme un syllogisme auquel le récit sert de prémisses, et le précepte de conclusion. Aussi ne faut-il point y chercher la description des objets, la peinture des caractères, les mots passionnés qui saisissent, l'action, le mouvement, l'éloquence et le style. Sous leurs noms d'animaux, les personnages ne sont que des vices ou des vertus, et nullement des acteurs doués d'une vie individuelle. S'ils avaient une physionomie propre, ils risqueraient même de distraire notre attention aux

1. Né en Phrygie, vers le VIe siècle avant Jésus-Christ, il aurait été esclave d'un certain Jadmon de Samos qui l'affranchit. Crésus l'appela à sa cour. Envoyé par ce prince à Delphes pour consulter l'oracle, il irrita les habitants par la liberté de son langage, et fut précipité d'un rocher en 550. Ses fables auraient été recueillies pour la première fois par Démétrius de Phalère, 230 ans après sa mort, puis par Planude, moine grec du XIVe siècle, que La Fontaine prit pour un ancien. — Avant Ésope, on retrouve dans Hésiode (IXe siècle av. J.-C.) *l'Épervier et le Rossignol.* — La fable existe aussi dans Archiloque (*l'Aigle et le Renard*), Stésichore (*le Cheval et le Cerf*), Hérodote (*le Pêcheur qui joue de la flûte*).

dépens de l'essentiel, c'est-à-dire de la démonstration à laquelle ils doivent servir d'arguments. En un mot, la fable ésopique a la sécheresse d'un théorème de géométrie que termine cette formule : Voilà ce qu'il fallait prouver. En voici un exemple : « Le renard et la panthère se disputent le prix de la beauté : la panthère vantait surtout la beauté de son corps. Le renard lui dit : « Combien je suis plus beau, moi qui ai cette bigar- « rure non sur le corps, mais dans l'esprit ! » Cette fable montre que la perfection de l'âme est préférable à la beauté du corps. »

Phèdre; la fable littéraire. — Cette nudité va se parer d'ornements littéraires chez un écrivain secondaire, mais estimable, qui, probablement contemporain d'Auguste et nourri dans le culte du génie grec, recueillit les miettes de la table où s'étaient assis les dieux, et s'empara de l'apologue, parce que tous les autres genres avaient à Rome leur représentant officiel. Chez Phèdre (car c'est de lui qu'il s'agit), la vocation ne fut donc pas un entraînement instinctif, mais le calcul réfléchi d'un talent disponible qui, voyant l'élégie prise par Tibulle et Properce, l'héroïde et la métamorphose par Ovide, l'ode par Horace, l'épopée, d'ailleurs trop inaccessible, par Virgile, la tragédie par Varius, la comédie par Plaute, Térence et leurs nombreux émules, se résigna, faute de mieux, à tenter fortune sur un terrain tout neuf où son amour-propre n'avait point à craindre de concurrents.

Il ne paraît pas, d'ailleurs, que les Latins aient été curieux de faire fête aux jeux modestes qu'inaugura son studieux labeur : car, en rivalisant avec Ésope, il ne réussit point à obtenir droit de cité pour d'humbles poésies que railla le goût dédaigneux de ses contemporains, s'il faut en croire les doléances d'une vanité susceptible et inquiète qui, fort ambitieuse de la gloire, la jugea lente à venir, et se plaignit sans cesse de la malignité des uns, ou de l'indifférence des autres. Parmi ses déplaisirs réels ou imaginaires, il en appelle à la postérité qui fera repentir la fortune de son injustice : *Donec fortunam criminis pudeat sui* (Epil., lib. II). Cette réparation n'eut lieu qu'après quinze siècles. Des protestants ayant pillé la bibliothèque d'une abbaye catholique, en 1562, le bailli de cette abbaye sauva quelques manuscrits précieux, parmi lesquels

celui de Phèdre, acheté bientôt par François Pithou, qui se fit son éditeur. D'ailleurs la froideur des contemporains de Phèdre pourrait s'expliquer aussi par ce fait que les Latins n'usèrent de l'apologue que par accident. C'est ainsi qu'on cite celui de Menenius Agrippa (493 avant J.-C.); dans Cicéron, on rencontre le *Vieillard et les Jeunes Hommes*; dans Pline l'ancien, les *Deux Rats*, *le Renard et l'Œuf*; dans Horace, *le Rat de ville et le Rat des champs* (sixième satire du premier livre), qui est le chef-d'œuvre de la fable dans l'antiquité. Tout n'était pourtant pas injustice dans l'accueil fait à ce traducteur qui prétendait au titre d'inventeur. Fabuliste par occasion, n'osant avouer ou nier ses emprunts, il est parfois aussi embarrassé, dans ces imitations, que le geai paré des plumes du paon, ou le renard qui a perdu sa queue dans un piège. Ce qui lui manqua le plus, ce fut l'imagination. Il a beau s'ingénier, son savoir-faire et sa bonne volonté déguisent mal l'indigence de sa veine. Il ne se soutient qu'en s'appuyant sur le bras d'autrui; chez lui, point de motifs qui coulent de source : il ne s'alimente guère que de souvenirs. Au lieu d'observer la nature et de fixer des impressions vives, il paraphrase le texte grec, qu'il développe artificiellement, comme un bon écolier qui sait étendre sa matière par des procédés appris sous la discipline d'un maître. Sa tête n'est peuplée que de métaphores, d'expressions choisies, de formes grammaticales, d'épithètes et de synonymes, mais non pas, comme il faudrait, de sensations, de sentiments, d'idées, ou plutôt d'animaux ruminants, bêlants, mugissants, hennissants, coassants et rugissants. A peine indique-t-il les traits généraux dans ses ébauches douteuses où se trahit l'effort d'une conception vague qui tâtonne. Tantôt fin sans être naïf, tantôt naïf sans être fin, il a pourtant du goût, de la mesure, de l'harmonie, la science de l'à-propos, la vivacité du dialogue, le don de repartie, et surtout une concision précieuse, parce qu'elle est exempte de recherche et ne dégénère point en obscurité. M. D. Nisard fait à ce propos cette remarque ingénieuse : « Il en est de certaines poésies trop concises comme de verres d'optique d'un degré trop fort : les unes, en demandant trop d'efforts à l'intelligence, la fatiguent ou la trompent; les autres, par une trop grande concentration des rayons lumi-

neux, tirent la vue et la troublent ». Simple sans platitude, industrieux sans raffinement, plus sobre que brillant, son style est substantiel, plein, sévère, agréable et varié. Il faut louer aussi sa diction saine et circonspecte qui reste pure sans purisme. Mais, à tout prendre, sa poésie n'est que de la prose, et ce classique ne sera jamais de ceux qu'on lit au lendemain de la quatrième.

Babrius. La fable populaire, au moyen âge. Marie de France; le Roman de Renart. — Sans nous arrêter à ce Babrius ou Gabryas — dont les fables furent découvertes en 1845 dans un couvent du mont Athos, — qui appartient à la même école, et mit, aux environs du Ier siècle, les fables d'Ésope en vers choliambiques, hâtons-nous de prendre pied en terre gauloise, où la fable, à peine implantée, s'acclimata si facilement qu'elle finit par oublier ses origines étrangères. Tandis que les branches hautaines de l'épopée devaient s'y dessécher avec le temps, l'humble pousse ne cessa pas de verdoyer, de bourgeonner et de fleurir sur un sol dont elle semble la flore indigène, tant il est vrai de dire que, dans le cadre d'une action familière à laquelle suffisait l'ironie native de notre bon sens, la verve de nos aïeux se trouva plus à l'aise que dans les détours compliqués des monuments épiques et chevaleresques. Et puis notre langue alerte et souple se prêtait d'elle-même aux devis plaisants et aux narrations enjouées qui, s'adressant aux grands et aux petits, figurent, à côté des chansons de gestes, comme le vaudeville aux environs de la tragédie.

Parmi les ancêtres de La Fontaine, nous compterons tout d'abord une poétesse du XIIe siècle, Marie de France, dont on sait seulement que, Française d'origine, elle vécut à Londres, à la cour de Henri II Plantagenêt, anima de son esprit, de sa grâce ou de son cœur, des apologues d'un tour concis mais élégant, dans lesquels une mélancolie sympathique aux opprimés censure les abus du régime féodal, rendus plus cruels encore par le droit de conquête. Les bêtes de rapine et de carnage, le lion, le loup, l'aigle et le milan, y représentent ceux qu'elle appelle les *riches voleurs*, les lieutenants de comté, les baillis, les juges et seigneurs. Toujours tondue, suppliante et résignée, la brebis y est l'image du pauvre peuple, sur le sort

duquel elle s'apitoie. Sans pousser les faibles à la révolte, elle sut parler avec émotion de justice et d'humanité, parmi les aventuriers avides qui criaient : *Malheur aux vaincus!* Ce titre doit suffire, aujourd'hui surtout, à la sauver de l'oubli. Son recueil qu'elle intitula *Isopet*, en l'honneur d'Ésope, contenait cent trente-quatre fables, imitées d'une traduction anglo-saxonne aujourd'hui perdue du recueil de fables ésopiques et phédriennes, en prose latine, qui était attribuée à un certain *Romulus* et mis entre les mains des écoliers.

Il convient de rappeler aussi les fabulistes épiques ou satiriques du moyen âge, entre autres certains trouvères qui collaborèrent aux diverses branches du *Roman de Renart* (XIIe siècle) : Pierre de Saint-Cloud (XVIe branche); Richart de Lison (XIIe branche); « uns prestres de la Croix-en-Rrie » (IXe branche); Jacquemard Gelée, auteur de *Renart le Nouvel* (XIIIe siècle). Dans ces divers *Renarts* dont le mérite littéraire va en décroissant, tandis que croît l'audace de la raison, nous apparaît la hiérarchie du monde féodal, avec ses castes, ses préjugés, ses mœurs, ses abus et ses vices. Autour de *Goupil* le renard et d'*Ysangrin* le loup qui personnifient la ruse et la violence, nous voyons se mouvoir ici toute une ménagerie qui figure l'aristocratie et la plèbe des animaux et des hommes : *Noble* le lion, *dame Fière* la lionne, *Hermeline* la renarde, *Hersent* la louve, *Tybert* le chat, parfois l'ami et le complice de Renart, *Bernard*, l'âne, son apologiste; puis vient la série de ses innombrables victimes, dont le trouvère dit que faire cesser leurs plaintes serait *li feu gries* (le feu grégeois) *à estaindre* : *Chantecler* le coq, *Tiercelin* le corbeau, l'*Escoufle* le milan, et jusqu'au limaçon, *Tardif*. Sophiste, diplomate, casuiste, courtisan, flatteur, enjôleur, prêt à porter tous les masques et à user des expédients les plus équivoques pour triomper partout et toujours, contre tout droit et toute vraisemblance, compère Renard tient à la fois de Pathelin, de Panurge, de Tartuffe, de Gil Blas, de Figaro et de Robert Macaire. Il déploie mille prodiges d'adresse pour conquérir andouilles, jambons et poulets. Les scènes amusantes où il joue ce rôle de chevalier d'industrie sont la parodie de tout ce qu'avaient révéré les siècles précédents. Ce ne fut d'abord qu'une ironie sournoise et tempérée par un fond de bonhomie joviale; mais avec

Philippe le Bel et ses luttes contre le saint-siège, cette innocence primitive ne tarda pas à s'évanouir ; et, sous les grondements d'une voix qui s'exaspérait, retentirent bientôt les murmures de Jacques Bonhomme. Est-il besoin d'ajouter que dans ce monument composite s'essaie maladroitement l'art d'un peuple enfant? Fabliaux, moralités, chansons, sermons, légendes, histoire, mascarade, caricature, sagesse et folie, tous les genres s'y confondent. C'est une matière diffuse qui déborde en toute licence, et dont les épisodes se présentent à nous sans lien ni suite. Il y a pourtant une concision élégante dans les épisodes (*branches*) les plus anciens, dont quelques-uns (*Si come Renart manja le poisson aux charretiers*, IIIe branche, v. 1-149 ; *Si come Renart fit avaler Ysengrin dedenz le puits*, branche IV, v. 350 sqq.) sont des modèles de vivacité, de naturel et même de style, tels que Marot ne fera pas mieux et que La Fontaine ne doit pas les faire oublier. Le reste va du médiocre au pire, et le récit se déroule languissamment en longues digressions. On dirait l'interminable complainte d'un conteur qui bégaye ou balbutie et ne parle net que pour médire et satiriser à toute outrance.

La fable savante, au XVIe siècle : Haudent, Guéroult, Habert. — Bien que la Renaissance ait souvent rompu avec les traditions du moyen âge, la fable fut pourtant alors protégée par son origine antique contre le dédain des érudits; mais, prenant le style du temps, elle se fit élégante, devint un objet de savante étude, ou parla même en vers latins pour se mettre à la mode du jour. Tel fut le recueil de *Faerne*, mort en 1561, et dont les fables latines furent publiées par le pape Pie IV. Sans insister sur les fabulistes du XVIe siècle — tels que Guillaume Haudent qui, avant La Fontaine, a traité des animaux malades de la peste, dans sa *Confession de l'Ane, du Renard et du Loup*; ou Guillaume Guéroult et sa fable du *Lion, du Loup et de l'Ane* qui le rapproche de La Fontaine, — qui eurent l'instinct comique ; ni sur Gilles Corrozet et François Habert, qui ne manquent ni de grâce, ni de naïveté, nous citerons Marot qui en 1525, dans son épître adressée à Lyon Jamet, usa si ingénieusement de l'apologue du *Lion et du Rat* pour solliciter l'assistance d'un ami dont les bons offices pouvaient l'aider à sortir du Châtelet : c'est pétillant d'esprit et de malice, mai un peu

aux dépens du naturel, et de la brièveté qui est l'*âme du conte*, selon le mot de La Fontaine. Lui aussi, Mathurin Régnier se soutient avec honneur dans sa fable intitulée *le Loup, la Lionne et le Mulet* (IIIe satire). Ces heureuses rencontres, en y joignant les récits de Bonaventure des Périers et de Rabelais qui engendreront *Perrette et le Pot au lait*, et *le Paysan du Danube*, attestent du moins que le genre vivait encore au XVIe siècle, et n'avait pas cessé de plaire, lorsque La Fontaine, fécondant l'héritage de ses devanciers, les éclipsa tous par l'éclat de sa gloire.

II. — L'HOMME ET LE POÈTE.

La Fontaine et sa légende. Le mondain, le causeur. — Avant de nous demander quelle fut son originalité, commençons par esquisser les principaux traits de sa physionomie; car ils risquent de s'effacer un peu sous la légende qui représente ce poète comme un enfant distrait, insouciant et paresseux, auquel une muse complaisante dicta de beaux vers dont il ne se doutait pas.

Et d'abord il ne faudrait point croire, avec Saint-Marc Girardin et sur la foi de certaines anecdotes, qu'un si charmant esprit fut en quelque sorte « un ours de génie » — c'est un mot qu'il faut garder pour Jean-Jacques Rousseau, — qui ne s'entretenait volontiers qu'avec ses bêtes. Il serait plutôt, parmi nos écrivains de marque, un des premiers qui surent se mettre à l'aise avec les grands seigneurs, et rapprocher ainsi les deux supériorités du rang et du talent.

Aimant le monde autant qu'il en était aimé, il ne cessa pas en effet d'y porter les grâces d'un intime abandon, comme on peut en juger par ses lettres et ses épîtres, par les dédicaces flatteuses ou les billets respectueusement familiers qu'il adresse à la duchesse de Bouillon, à Mme de Thiange, la sœur de Mme de Montespan, à Turenne, à Vendôme ou au prince de Conti. Non, Voltaire n'a pas le tour plus alerte et plus spirituel. Voilà bien le causeur qui, parlant un jour de la conversation

et de ces délicieux commerces *où le Hasard fournit cent matières diverses*, disait en se souvenant de lui-même :

La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon; je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens :
C'est un parterre où Flore épand ses biens;
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toute chose.

Mais son agrément ne s'y épanouissait que sous la douce influence d'une liberté sans contrainte; car il fut avant tout un indépendant qui n'eut guère d'autre guide que ses instincts, et un épicurien qui tournait en volupté

Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.

Le caractère, le cœur de La Fontaine. — De là cet enjouement d'une humeur toujours heureuse, même en ces innocentes satires, dont la malice n'exclut pas la bonhomie souriante, puisqu'il s'amuse de nos misères comme des siennes. S'il connut plus sûrement que personne nos ridicules ou nos travers, il aima donc mieux s'en égayer que s'en irriter ou s'en attrister.

Or cette habitude de clairvoyance inoffensive n'était pas seulement chez lui le symptôme d'un scepticisme trop indifférent aux principes; mais elle recouvrait une bonté sincère. Ne fut-il pas, comme Horace, comme Montaigne, le plus tendre des amis? Pour les épicuriens, de toute antiquité, l'amitié fut la première des vertus parce qu'elle est un plaisir supérieur à tous les autres, qui les multiplie et les avive, sans jamais déranger l'équilibre des âmes qui veulent se posséder. A Pintrel, à Maucroix — cinquante ans durant, atteste ce dernier dans ses *Mémoires*, — il donna le seul trésor qui lui restât, son temps et sa gloire. Pour sa bienfaitrice, Mme de la Sablière, il eut presque une affection filiale. « Ne confiez ces vers à personne, écrivait-il à Racine, car elle ne les a pas encore vus. » C'est ainsi que sa gratitude, s'acquittant par l'exquise délicatesse du sentiment, réservait, faute de mieux, l'unique bien qu'il pût offrir, les prémices de ses œuvres. Même quand le mal d'autrui ne l'at-

teignait pas, il lui devenait une blessure. Il y eut en effet dans son cœur une source d'inépuisable sympathie. Ayant écrit un jour au prince de Conti le récit des mésaventures de Mlle de la Force, il le suppliait de ne point montrer sa lettre, « parce qu'il y aurait, dit-il, de l'inhumanité à rire d'une affaire qui la fait pleurer si amèrement ». Lui qui fut toujours si peu soucieux de ses intérêts, il écoutait avec attention les gens affligés qui venaient le consulter : « il s'attendrissait, nous conte d'Olivet, il cherchait des expédients, il en trouvait, il donnait les meilleurs conseils du monde ». Quand il se convertit, il n'entra pas facilement dans l'idée des peines éternelles, et justifia de la sorte ce mot de la garde-malade qui disait de lui : « Le bon Dieu n'aura jamais le courage de le damner ».

Sa faculté d'enthousiasme : Polyphile. Le don des métamorphoses. Le gaulois, l'observateur, le rêveur. — Mais ce qui le caractérisait éminemment, c'était la faculté d'oublier le monde réel, et de vivre au pays de l'idéal. Enchanté par ses beaux songes, et prompt à l'enthousiasme, il trahissait sa vocation de poète par cet aveu : « Savez-vous bien que, pour peu que j'aime, je ne vois les défauts des personnes non plus qu'une taupe qui aurait cent pieds de terre sur elle? Dès que j'ai un grain d'amour, je ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a d'encens dans mon magasin. » Aussi nul ne fut plus facile à s'éprendre tout à coup, et à se livrer sans réserve aux objets qu'avait transfigurés sa passion. A vingt ans, ne se crut-il pas appelé vers la vie religieuse pour s'être laissé ravir par la lecture d'un livre pieux? Plus tard, une ode de Malherbe le transporta d'une admiration si profonde, qu'il passait des jours et des nuits à le lire, à l'apprendre par cœur. Quand Platon l'eut conquis, il ne cessa plus, pendant quelque temps, de platoniser à outrance. Puis, le hasard lui ayant mis sous la main le livre de Baruch, un des douze petits prophètes, le charme fut tel, qu'au dire de Louis Racine il abordait chacun avec ce nom sur les lèvres : « *Avez-vous lu Baruch?* c'était un beau génie ». Aussi ses amis l'avaient-ils surnommé *Polyphile*, l'amateur de toutes choses. Il en convenait lui-même en ces vers :

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse,
Plein de Machiavel, entêté de Boccace

J'en parle si souvent qu'on en est étourdi :
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.
(*Epître à Huet.*)

Toute beauté le mettait en fête, et, dans son enchantement, il allait vite jusqu'à l'adoration. Un soir, il venait d'entrevoir la princesse de Conti toute parée, prête à partir pour le bal ; et aussitôt il la divinisa dans ces vers :

L'herbe l'aurait portée, une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas....
Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs;
Allez en des climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses.
(*Le Songe.*)

Si sa louange éleva jusqu'aux nues tout ce qui séduisit ses yeux, l'illusion intérieure le possédait plus souverainement encore. Une fois captivé par ses visions, il n'en détachait plus ses regards. C'est alors que se manifeste en lui le *don des métamorphoses*, ce rare privilège qui permet au génie de croire à la réalité de tous les êtres évoqués par sa fantaisie, et de se confondre avec eux par une sympathie naïve qui partage leurs sentiments, entre dans leur personnage, s'intéresse aux moindres incidents de leur rôle, et, grâce à une féconde hallucination, se transforme tour à tour en chacune de ces existences imaginaires. Voilà chez La Fontaine le signe d'élection. C'est par là qu'il égale presque Homère et Shakespeare. Comme l'un et l'autre, mais avec un tour bien gaulois, et ce goût supérieur qui distingue sa muse fine, moqueuse et légère, il est aussi vrai qu'idéal; car la nature et la société de son temps nous apparaissent, par échappées, dans ses peintures à la fois universelles et particulières. Elles reproduisent, avec leurs détails expressifs, les innombrables aspects de la vie physique ou morale, et donnent une âme aux tableaux qu'il revêt d'une immortelle lumière.

C'est ainsi qu'observateur ému par la nouveauté des choses, il tourna tout spectacle en étude, ou plutôt en une contemplation émerveillée, dont il gardait le souvenir ineffaçable jusqu'à l'heure inspiratrice qui fixait définitivement ses impressions. Où le vulgaire reste inattentif, il avait, lui, des surprises d'en-

fant qui s'étonne ou s'amuse de ses découvertes, et cela, sans préjugés de fausse noblesse, sans préférences aristocratiques : car il ne dédaignait rien de ce qu'a produit la mère de toute créature. Tous les motifs, les plus humbles en apparence, comme les plus relevés, lui deviennent matière de poésie. Chêne ou brin d'herbe, lion ou grenouille, rois ou manants, palais ou taudis, tout ce qui voit la clarté des cieux, tout ce qui respire, fut au même titre digne de servir de modèle au peintre qui sut allier à la grâce du Corrège le réalisme de Teniers. Rappelons, par exemple, cette peinture de la Nuit :

> Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
> La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
> Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

La même main, dans *la Vieille et les Deux Servantes*, écrivit :

> Aussitôt notre vieille, encor plus misérable,
> S'affublait d'un jupon crasseux et détestable.

Mais cette exactitude ne fut jamais triviale; car elle n'était que simplicité, candeur et bonne foi chez un rêveur auquel pourrait s'appliquer le sens de ce mythe du *Phèdre* de Platon : « On dit que les cigales étaient des hommes avant que les Muses fussent nées. Lorsqu'elles naquirent, et que le chant parut, il y eut des hommes si transportés de plaisir qu'en chantant ils oublièrent de manger et de boire, et moururent sans s'en apercevoir. C'est d'eux que naquit la race des cigales, et elles ont reçu ce don des Muses, de n'avoir plus besoin de nourriture, sitôt qu'elles sont nées, mais de chanter dès ce moment, sans manger ni boire, jusqu'à ce qu'elles meurent. Ensuite elles vont annoncer aux Muses quels hommes ici les honorent. Voilà pourquoi La Fontaine oublia pour la poésie presque tout ce qui fait le devoir ou l'intérêt des autres hommes.

III. — Le fabuliste.

La nouveauté de sa fable; le drame aux cent actes divers. — Telle fut la personne, tel fut le poète. Car chez lui la poésie était moins un talent que sa vie même. Tandis que Cor-

neille, Racine et Boileau n'éprouvaient qu'à certaines heures choisies l'action du dieu qui ne les prit pas tout entiers, La Fontaine subit constamment, en toute rencontre, l'intime et irrésistible influence. De là ses faiblesses et sa force : ses faiblesses, car il ne s'appartenait plus, et vivait à la merci de tous les entraînements; sa force, car il s'élevait au-dessus de lui-même par la vertu secrète qui lui fit sentir, dans l'éclair d'une rapide intuition, toute vérité comme toute beauté. Combien de pensées morales, par exemple, qui, chez lui, ne viennent pas de la réflexion, et qui sont supérieures au ton habituel de sa vie! Il les doit grâce à l'inspiration. Aussi ses vers furent-ils une sorte d'expansion involontaire et incomparable par son ingénuité. Encore aimait-il mieux jouir solitairement de ses rêves que les saisir au passage : c'est ce que prouve le tardif éveil de sa verve; car il avait trente-huit ans lorsqu'il se mit en train d'écrire. Mais s'il se plut, ici comme ailleurs, à prendre ses aises, il est certain du moins que ce nonchalant, une fois tenté par la gloire de bien dire, fut aussi soucieux de la perfection qu'il l'était peu de sa fortune et de ses devoirs.

Pour résumer les mérites si divers du genre qu'il renouvela, et qui — à quelques heureuses trouvailles près qu'on glane chez les premiers trouvères du *Roman de Renart*, chez Marie de France et chez Marot, — sec et ingrat chez les uns, scolastique et diffus chez les autres, avait été jusqu'alors indiqué plutôt qu'exploité par les aphorismes d'Ésope, les paraphrases de Phèdre, l'exubérante improvisation du moyen âge, il nous suffira de rappeler ces vers par lesquels il définit son œuvre :

J'oppose quelquefois, par une double image,
Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
Les agneaux aux loups ravissants,
La mouche à la fourmi, faisant de cet ouvrage
Une ample comédie à cent actes divers
Et dont la scène est l'univers.

(Livre V.)

Faire de l'apologue un théâtre où tous les types de la physionomie humaine sont mis en scène dans de petits *drames* qui amusent la raison, et nous ménagent mille émotions indécises entre le rire et les larmes, voilà donc, chez La Fontaine, la

merveille d'une invention qui tient infiniment moins à la matière de ses fables, laquelle est puisée à toutes les sources, qu'à la manière dont il les a conçues. Tandis que la plupart de ses devanciers, visant uniquement à la leçon morale, sacrifient le récit, et ne savent ni animer, ni peindre, lui, il ne s'intéresse qu'à la vraisemblace et à la vérité des caractères ou des mœurs. Or nul ne réussit mieux à grouper les circonstances dans l'ordre naturel qui produit l'illusion, ou à combiner d'emblée, sans calcul apparent, le choix des accessoires indispensables et définitifs. Pour mesurer vite ici sa maîtrise, que l'on compare Boileau et J.-B. Rousseau s'essayant après lui sur la fable *la Mort et le Bûcheron.*

Le peintre, le naturaliste ; la sensation définitive, le sentiment ingénu. — Quant à ses héros, bêtes ou gens, ils ont tous cette vie individuelle qui, par des nuances aussi variées que précises, trahit d'un côté l'espèce et les instincts, de l'autre le rang, l'âge, la condition, le tempérament, les travers, les habitudes, tous les accidents que comportent les temps, les lieux et les personnes. Ainsi la violence du loup, qui n'est qu'un brigand, ne ressemble pas chez lui à celle du lion, qui est roi. Il y a chez l'un inquiétude, sottise, poltronnerie, chez l'autre une majesté qui rappelle Louis XIV et Versailles. « Si ses fables n'étaient pas l'histoire des hommes, a dit Bernardin de Saint-Pierre, elles seraient pour moi un supplément à celle des animaux. » Et lui-même n'a-t-il pas fait remarquer, dans sa préface, sa fidélité « aux propriétés des animaux et à leurs divers caractères » ? Aussi pourrait-on dire qu'il est, à la lettre, naturaliste ou historien, mais par une divination *soudaine* qui n'eut pas besoin d'apprendre pour savoir. Oui, ses animaux nous laissent un souvenir plus distinct que ceux de Buffon. C'est que le savant nous montre les siens emprisonnés dans une ménagerie, ou embaumés dans les salles d'un muséum, tandis que le poète est leur compère, leur ami, et semble avoir partagé leurs jeux, leurs joies, leurs souffrances ou leurs passions. Dans ses esquisses, tous les traits ont donc une justesse qui nous donne la sensation même de l'objet.

D'un mot il en dit plus que n'en ferait une analyse. On en sait assez sur la tortue quand on l'a vue *aller son train de séna-*

teur. La belette est *Demoiselle*; son *nez pointu*, son *long corsage* et son *esprit scelérat* lui méritent bien ce titre. Qui a mieux peint le vol de l'hirondelle *caracolant, frisant l'air et les eaux*, ou bien encore la *bégayante couvée* des oisillons gloutons?

La sotte grenouille, avec ses gros yeux ronds, et ses plongeons effarés ; le canard, au regard narquois, à la démarche goguenarde et aux refrains nasillards; le chat hypocrite en son *humble contenance*; le renard fripon et courtisan; l'ours misanthrope et brutal, le singe hâbleur et charlatan; le hibou grognon, frondeur et philosophe ; le coq turbulent et orgueilleux; Jeannot Lapin, étourdi, sensuel et gourmand; la chèvre vive et capricieuse, gentille et proprette; le pauvre baudet, *bonne créature* succombant sous la charge, mais balourd et vaniteux; le loup maraudeur, inquiet et efflanqué; l'agneau doux et dolent; le mouton benêt et peureux; le bœuf pacifique et patient, en un mot tous les hôtes du paradis terrestre, depuis la fourmi jusqu'au lion, ne figurent-ils pas en ses poèmes aussi naïvement que s'ils sortaient des mains du Créateur? Lorsque Granville voulut illustrer ses fables, il eut à faire peu de frais d'invention. Et ne lui suffit-il pas de transposer l'air dans un autre ton pour nous mettre sous les yeux ces si malignes et exquises *Scènes de la vie privée et publique des Animaux?*

Le sens comique du moraliste. — La Fontaine n'est pas moins surprenant, si l'on considère en lui le moraliste qui pénétra profondément tous les replis du cœur humain. Sans aller jusqu'à chercher dans son œuvre des allusions faites, de parti pris, à la société qu'il avait sous les yeux et, avec M. Taine, une *satire universelle* des hommes et des choses du temps, à commencer par le roi — ce qui tournerait au paradoxe —, on ne contestera pas du moins que des réminiscences et de furtifs reflets, venus d'alentour, nous permettent de reconnaître sous ses fictions non seulement l'homme de tous les temps, mais le siècle même de Louis XIV : car la cour, la ville, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, tous les originaux de l'époque passent et repassent devant le miroir où leur image se réfléchit en de fines miniatures qui valent les fresques de Molière. C'est la même puissance, mais réduite aux proportions d'un conte qui doit tout exprimer à demi-mot, et en glissant. Cette faculté

dramatique est surtout sensible dans la vive aisance des dialogues où il met directement en jeu ses acteurs, au lieu de se substituer à leur initiative, et de parler en son nom. De là vient un comique imprévu qui s'ignore, parce qu'il jaillit de ces mots spontanés qui sont une explosion de nature. Si d'aventure le poète intervient dans sa pièce, c'est encore un attrait de plus. Ne le fait-il pas à la façon du chœur antique, pour prendre part à l'action, approuver les uns, railler les autres, admirer, gourmander, rire et pleurer avec ses personnages, ou parfois confesser ses faiblesses, regretter les années envolées, et s'échapper en aveux que l'on aime? Car chez lui, le *moi* nous enchante toujours, et ces caprices de son humeur ont tant de grâce, qu'on les prendrait volontiers pour une loi de ce genre dont il dit avec un si tendre accent :

L'apologue est un don qui vient des immortels;
Ou, si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des autels :
Nous devons, tous tant que nous sommes,
Eriger en divinité
Le sage par qui fut ce bel art inventé.
C'est proprement un charme : il rend l'âme attentive,
Ou plutôt il la tient captive,
Nous attachant à des récits
Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.
(Dédicace du livre VII.)

Sa première et sa seconde manière. — Ce n'est pas qu'il ait, de prime-saut, rempli toute l'étendue de son génie. Ses préludes, sauf le fini des détails, ne franchissent guère les limites de la tradition. *La Cigale et la Fourmi, le Corbeau et le Renard,* voilà bien la fable élémentaire, dans son humble simplicité, avec son court récit, servant d'exemple pour appuyer un distique ou un quatrain moral; on dirait qu'il veut essayer ses ailes. Mais il ne tarde pas à s'enhardir, et, dès la fin du premier livre, *le Chêne et le Roseau* témoigne déjà qu'il a pris son essor : car, en un cadre modeste, il a trouvé le moyen d'introduire la plus sublime poésie. Dès lors, il est maître, il excelle; et bientôt — par exemple dans *le Meunier, son Fils et l'Ane* — il se joue avec tant de liberté que l'apologue semble disparaître.

C'est sa seconde manière qui s'annonce. Elle consiste à s'affranchir de toute entrave, à mêler toutes les couleurs, tous les tons et tous les genres. Le motif qu'il développe va lui devenir un prétexte à l'élégie, à l'idylle, à l'épître, au conte, à l'anecdote, à la rêverie, aux mille confidences d'une fantaisie qui nous fait penser tour à tour à la grâce d'Anacréon, à l'atticisme de Térence, à la mélancolie de Virgile, à la finesse d'Horace, à la sincérité de Montaigne et à l'esprit de Voltaire, ou plutôt de Villon et de Marot : car l'ironie de La Fontaine effleure sans blesser jamais.

D'ailleurs il s'en explique à merveille — en écrivain qui a la pleine conscience de son art et de ses moyens — en tête de son second recueil de fables (3e et 4e parties, livres VII-XI) : « J'ai jugé à propos, y déclare-t-il, de donner à la plupart de celles-ci un air et un tour un peu différent de celui que j'ai donné aux premières, tant à cause de la différence des sujets que pour remplir de plus de variété mon ouvrage. Les traits familiers que j'ai semés avec assez d'abondance dans les deux autres parties, convenaient bien mieux aux inventions d'Ésope qu'à ces dernières, où j'en use plus sobrement pour ne pas tomber en des répétitions; car le nombre de ces traits n'est pas infini. Il a donc fallu que j'aie cherché d'autres enrichissements et étendu davantage les circonstances de ces récits, qui d'ailleurs me semblaient le demander de la sorte. Enfin j'ai tâché de mettre, en ces deux dernières parties, toute la diversité dont j'étais capable. »

C'est surtout dans son second recueil, au septième livre, que se déclare cette pleine indépendance. Aussi l'ensemble est-il « proprement un charme », depuis *les Animaux malades de la peste*, qui ouvrent la série des chefs-d'œuvre, jusqu'à cette dernière fable où, sous ce titre : *un Animal dans la lune*, il traite des mondes astronomiques avec une majesté que ne désavoueraient ni un Lucrèce, ni un Copernic ou un Galilée :

J'aperçois le soleil : quelle en est la figure?
Ici-bas ce grand corps n'a que trois pieds de tour :
Mais, si je le voyais là-haut dans son séjour,
Que serait-ce à mes yeux que l'œil de la nature?

Sa distance me fait juger de sa grandeur :
Sur l'angle et les côtés ma main la détermine.
L'ignorant le croit plat ; j'épaissis sa rondeur,
Je le rends immobile, et la terre chemine.

Le paysagiste. — S'il se soutient sans effort dans les plus hautes régions, il n'a pas besoin, pour se déployer à l'aise, que la nature lui propose ses magnificences ; son train familier et quotidien suffit à lui inspirer la tendresse ou l'admiration ; croyons-en ce cri parti du cœur :

Solitude, où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais?
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!
Quand pourront les neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux,
Les noms et les vertus de ces clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes!
Que si je ne suis né pour de si grands projets,
Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets,
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie!
(Livre XI, fable IV.)

Il imite ici Virgile. Il dit ailleurs, en l'égalant d'original :

Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois,
Flore, Écho, les zéphirs, et leurs molles haleines,
Le vert tapis des prés, et l'argent des fontaines.

Ce ton virgilien n'est-il pas préférable aux effusions des contemplateurs pris par le vertige du panthéisme? La Fontaine n'est pas, en effet, de ceux qui se noient ainsi dans les abîmes infinis ; car son bon sens ne perd jamais l'équilibre, et cependant quelle vivacité de sentiment! En un temps où la littérature, tout abstraite et psychologique, n'offrait pas à l'œil un brin d'herbe ni une feuille d'arbre, il fut, avec Mme de Sévigné et Balzac, çà et là dans sa correspondance, le seul qui sût goûter la douceur d'un paysage rustique. Avant Rousseau, pour lui appliquer un mot de Sainte-Beuve, *il a mis du vert* dans notre littérature. Que de tableaux dont la couleur est toute locale! Comme le trait en est toujours net et franc! Ces im-

menses plaines de blé où le possesseur des champs se promène de grand matin, et où l'alouette cache son nid, ces bruyères et ces buissons où fourmille tout un petit monde, ces jolies garennes dont les hôtes *font la cour à l'aurore, parmi le thym et la rosée*, n'est-ce pas la Beauce, la Sologne, la Champagne ou la Picardie? On en reconnaît les fermes avec leur mare, leur basse-cour, leur colombier, et leur courtil, où les plantes utiles s'égayent de fleurs bourgeoises qui feront un bouquet à la ménagère. Voilà bien le clos attenant, derrière sa haie vive, toute parfumée de troène ou d'aubépine. Ici rien de factice ni de convenu, ce ne sont plus des réminiscences de la Grèce et de Rome; mais le procédé n'en est pas moins antique par l'expressive sobriété d'un pinceau qui, n'appuyant jamais, éveille l'imagination du lecteur, et lui laisse achever la peinture. Son grand secret fut de peindre de sentiment, à grands traits, comme Virgile, et non à la façon de Delille, dont les descriptions sont des inventaires.

Sa poétique. — Le culte des anciens. L'imitation originale et inspirée. — Sa poétique, il l'explique volontiers lui-même en ces pièces diverses où il se plaît à converser comme à cœur ouvert. Et d'abord, écoutez-le raillant la manie du bel esprit, quand il fait dire à Uranie, dans sa comédie de *Clyméne* (1671) :

Chacun forge des vers; mais, pour la poésie,
Cette princesse est morte, aucun ne s'en soucie.
Avec un peu de rime on va vous fabriquer
Cent versificateurs, en un jour, sans manquer.

S'il fustige Oronte, il ne ménage pas non plus Vadius et Trissotin; car il écrit :

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme :
Je le fuirais jusqu'à Rome,
Et j'aimerais mille fois mieux
Un glaive aux mains d'un furieux
Que l'étude en certains génies.
Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son français
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissaient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvaient lasser.

Molière ne disait pas mieux. Mais tout en se moquant du pédantisme qui ferait honnir la science, La Fontaine se montre encore plus hostile à ceux qui glorifiaient alors l'ignorance comme étant du bel air. Ce qui le prouve parmi tant d'autres témoignages, c'est le ton de l'épître à Huet dans laquelle, répondant aux attaques de Perrault contre les anciens, il s'écria, comme s'il se sentait blessé personnellement :

Je vois *avec douleur* ces routes méprisées;
Art et guides, tout est dans les Champs Élysées.

Tandis que Boileau s'intéresse à cette querelle, par raison et par force, et, selon la remarque de M. D. Nisard, « tourne tout son chagrin en plaisanteries piquantes contre l'adversaire » (dans ses *Réflexions sur Longin*), La Fontaine, qui n'aimait pas à combattre, est bien plus touché du mal qu'on fait à ses *amis*, que jaloux de le rendre à leur détracteur. Il *gémit* et, avec une naïveté charmante, se croit seul à gémir.

J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse *tout seul* admirer leurs attraits.

Ce n'est pas qu'il méconnaisse son siècle; il sait *qu'il n'est pas sans mérite;*

Mais près de ces grands noms (*les Anciens*) notre gloire est [petite :
Tel de nous, dépourvu de leur solidité,
N'a qu'un peu d'agrément, sans nul fonds de beauté.
Je ne nomme personne : on peut tous nous connaître.
Je pris certain auteur (*Voiture*) autrefois pour mon maître;
Il pensa me gâter. A la fin, grâce aux dieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.
L'auteur avait du bon, du meilleur; et la France
Estimait dans ses vers le tour et la cadence.
Qui ne les eût prisés? J'en demeurai ravi;
Mais ses traits ont perdu quiconque l'a suivi.
(*Épître à Huet*, 1687.)

Aussi quelle gratitude pour les maîtres qu'il honore, qu'il chérit comme des sauveurs!

C'est faute d'admirer les Grecs et les Romains
Qu'on s'égare en voulant tenir d'autres chemins.
Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
(*Ibid.*)

Gardons-nous pourtant de conclure qu'il recommande l'imitation servile : non! sa doctrine est aussi libérale que judicieuse. Jugez-en par cette profession de foi :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue :
J'en use d'autre sorte; et me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage;
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

(*Ibid.*)

Et il a dit ailleurs, avec une malice plus aiguë et à la même adresse :

N'attendez rien de bon du peuple imitateur :
Qu'il soit singe, ou qu'il fasse un livre,
La pire espèce, c'est l'auteur.

Telle est sa théorie. Prenant son bien où il le trouve, il s'est assimilé la pure substance des maîtres. Car l'idée qu'il semble emprunter, il la pense et la sent pour son propre compte, de façon à lui rendre l'âme. Il y a là non pas seulement industrie adroite, mais conquête et possession. C'est aussi la pratique conseillée par Chénier dans son poème *de l'Invention* :

Je m'abreuve surtout des flots que le Permesse
Plus fécond et plus pur fit couler dans la Grèce;
Là, Prométhée ardent, je dérobe les feux
Dont j'anime l'argile, et dont je fais des dieux.
Tantôt, chez un auteur, j'adopte une pensée,
Mais qui revêt, chez moi, souvent entrelacée,
Mes images, mes tours, jeune et frais ornement;
Tantôt je ne retiens que les mots seulement :
J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
La prose plus souvent vient subir d'autres lois,
Et se transforme, et fuit mes poétiques doigts :

De rimes couronnée, et légère, et dansante,
En nombres mesurés elle s'agite et chante....
De ce mélange heureux l'insensible douceur
Donne à mes fruits nouveaux une antique saveur.
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Maint exemple nous apprend comment cette transfusion devint chez La Fontaine un principe d'originalité, et cela d'autant plus que cet adorateur des anciens n'a jamais vu dans les livres des instruments de travail, mais la volupté d'un goût étranger à toute préférence exclusive.

Ces vers du *Chêne et du Roseau* :

Le vent redouble ses efforts
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts,

ne sont-ils pas une traduction de Virgile disant :

Quæ quantum vertice ad auras
Ætherias, tantum radice in Tartara tendit.
(*Géorg.*, l. II, 291.)

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit.
(*Enéide*, l. IV, 177.)

Dans ce passage :

Dieu permet aux moutons
De retrancher l'excès des prodigues moissons,

nous reconnaissons encore cette expression des *Géorgiques* :

Luxuriem segetum tenerâ depascit in herbâ.
(L. I, 112.)

Ailleurs il reflète Horace, et ce trait : *Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam*, est devenu :

Quittez le long espoir et les vastes pensées.

Il retrouve aussi le sentiment de Lucrèce, pour décrire « le temps que tout aime et que tout pullule dans le monde ». Il

puise même dans des fragments oubliés. Ce mot des *Satires Ménippées* de Varron : *Venti phrenetici septentrionum filii*, ne lui suggère-t-il pas :

> Le plus terrible des enfants
> Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs?

Horace vrai maître de La Fontaine. — Mais quel sera le vrai maître parmi tant de modèles? Il a failli s'y perdre :

> A la fin, grâce aux dieux,
> Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Pour sentir toute l'importance de cette confidence, il faut se reporter à la fable des *Deux Rats* qu'Horace a insérée dans la sixième satire du livre II, et dont La Fontaine semble avoir respecté la perfection, en renonçant à l'éclipser, dans sa fable *le Rat de ville et le Rat des champs*. Des bêtes qui sont aussi des hommes, sans cesser d'être des bêtes de leur espèce, c'est-à-dire dont on transpose malignement en traits de nature humaine les traits de leur animalité, ces derniers restant d'ailleurs rigoureusement conformes à l'histoire naturelle, comme La Fontaine s'en vante dans sa préface; une flexibilité enjouée qui parcourt toute la gamme des tons, depuis la familiarité, la rusticité même, jusqu'à des pastiches délicats du ton épique ou lyrique; enfin une nonchalance de conteur qui est un grand artifice; tout cela, qui sera le charme essentiel de notre fabuliste, est déjà en germe dans la fable d'Horace. Pour l'en tirer et l'habiller à la française, et le varier à l'infini, certes il y fallait du génie. Il n'en reste pas moins vrai, et c'est là le sens exact de son aveu, que La Fontaine fabuliste doit à Horace plus qu'à personne, si, comme le remarque Sainte-Beuve, « son originalité est toute dans la manière et non dans la matière ».

Disciple de « la simple nature »,

> Ils se moquent de moi, qui, plein de ma lecture,
> Vais partout prêchant l'art de la simple nature; —

il est d'ailleurs, parmi les poètes du dix-septième siècle, le seul chez lequel la greffe latine ait amélioré la sève gauloise. Trou-

vère malin, tout imbu de l'esprit d'où naquirent les fabliaux, il en a reçu l'héritage plus directement que Marot lui-même. Le signe en est un tour d'imagination preste et leste, un vers alerte et souple, l'art d'effleurer les ridicules innocemment et sans éclat, cette délicatesse qui atténue toutes les sensations, ce coloris discret qui se joue parmi les nuances, ce sourire qui lutine autour des objets et laisse deviner au lecteur la finesse d'une arrière-pensée comique, enfin ce don merveilleux de philosopher à la dérobée, sous forme de badinage, du coin de l'œil, avec bonne humeur et sans intention méchante.

Sa langue : saveur gauloise, franchise populaire, expressive familiarité. — Cette parenté se trahit dans la langue même qu'il emploie. Car sa verte saveur rappelle Villon, Rabelais et Régnier, non sans tempérer pourtant, la crudité de leur franchise. Mais, en s'accommodant à la politesse contemporaine, les termes dont il se sert gardent l'accent de leur origine : tout voisins de la source d'où ils jaillirent, ils ont une physionomie indigène où se manifestent les instincts qui les avaient jadis suscités spontanément. Ils sont si vivants, qu'ils semblent éclos, à l'heure même, sur les lèvres du poète, et produits pour la première fois par l'impression ou le contact de la réalité présente. De là vient qu'au lieu d'avoir la sécheresse des chiffres, ou d'être une monnaie usée par la circulation, ils parlent aux yeux par les images les plus saillantes. C'est que La Fontaine ne recule jamais devant ce mot propre qui donne aux choses tout leur relief. Est-il question d'un marchand, il n'hésite point à nommer « les facteurs, les associés, les ballots et le fret » ; il ne déguise pas sous des périphrases la vente « du tabac, du sucre, de la porcelaine et de la cannelle ». Met-il en scène un singe qui s'amuse à faire des ricochets avec les *louis* de son maître, il entre dans le détail du trésor, appelle chaque pièce par son titre, énumère les « pistoles, les doublons, les jacobus, les ducatons et les nobles à la rose ». Au lieu de voiler par des circonlocutions les objets que dédaignaient alors les gens de cour, il dit bravement : « une *bique*, un *loquet*, un *cotillon*, un *jupon* » ; il peint « le *tripotage* des mères et des nourrissons » ; il nous fait entendre les « *pétarades* » du cheval ; il ne craint pas même l'odeur du fumier :

Leur ennemi changea de note;
Sur la robe du dieu fit tomber une *crotte*,

et risque le vocabulaire villageois sans le moindre scrupule de fausse noblesse. C'est ainsi qu'il écrit encore :

Et chacun de tirer, le *matin*, la *canaille*,
A qui mieux mieux : ils firent tous *ripaille*.

Ailleurs nous rencontrons *hère*, *goujat*, *racaille*, etc. Mais le français de Paris, celui de la cour, et le plus fin, associe chez lui ses délicatesses aux naïvetés locales et à la rusticité expressive des dialectes provinciaux. Le ton familier de cet idiome populaire que Malherbe, aussi lui, prisait fort, agrée tellement à son humeur, que cette habitude le suit parfois jusque dans les rencontres où le sujet comporte un tour plus relevé. Voyez comme il fait la leçon à ses princes, « qui vont *s'échauder* en des provinces, pour le profit de quelque roi ». Eût-il affaire à un de ces dieux dont il rajeunit l'antiquité, à Borée, par exemple, il dira sans façon :

Notre souffleur à gage
S'enfle comme un ballon,
Fait un *vacarme de démon*.

Du reste les dieux mythologiques de ce poète si naïvement païen sont tous très vivants. Il prend avec eux d'amusantes libertés. Il les a réduits aux proportions de sa fable, et s'est fait « un petit Olympe qui ressemble plus à une taupinée qu'à une montagne ». Ils sont devenus gaulois, débonnaires, bons vivants. Jupiter s'y transforme en *Jupin*, mais sans malséante intention de parodie. L'*Aurore* « au voile de safran, aux doigts de rose », apparaît encore sur « le thym et la rosée; mais c'est Jannot Lapin qui lui fait la cour ». *Atropos* et *Neptune* recueillent des droits de *péage* sur les vaisseaux marchands. Les *Amours* « volent en bande, délogent ou reviennent au colombier ». Les grenouilles vont coasser dans le *Styx* après leur mort.

De là procèdent encore les proverbes et les métaphores plébéiennes dont il foisonne. Ses rats ne trouvent à manger « que le *quart de leur soûl* ». Son cormoran « *fonde sa cuisine* sur

l'étang voisin ». Son financier est « *tout cousu d'or* ». Ailleurs Junon compare la queue du paon à la « *boutique* d'un lapidaire ». Lorsqu'il représente son amoureux entre deux veuves, « l'une encore *verte*, et l'autre un *peu bien mûre* », il dit tout bourgeoisement qu'il « *tire sur le grison* », mais qu'il « *a du comptant*, et partant de quoi choisir ». Dans tel autre passage, il montre la goutte « *plantant le piquet* » sur l'orteil d'un pauvre diable, tandis que l'araignée « *se campe* sur un lambris, comme si de ces lieux elle *eût fait bail à vie* ». Bref, son vers abonde en expressions narquoises qui lui échappent, même quand l'occasion semble l'inviter à la gravité, par exemple lorsqu'il traduit ainsi le beau vers de Lucrèce : *Cur non ut plenus vitæ, conviva recedis?*

> . . . . . Je voudrais qu'à cet âge
> On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
> Remerciant son hôte, et *qu'on fît son paquet.*

A plus forte raison a-t-il tout un glossaire de formes archaïques où se conserve le goût du terroir et la marque du bon vieux temps, entre autres *chartres*, *déduit*, *boquillon*, *drille*, *liesse*, *chevance*, *lippée*. Plus d'un oublié, plus d'un trépassé trouve ainsi dans ses fables un accueil hospitalier ; en dépit des puristes et des précieux, il ressuscite, en y introduisant, comme à l'Académie, *des mots de sa connaissance*, cette langue pittoresque, incisive, véhémente, fine ou gracieuse que Fénelon voulait restaurer, et que La Bruyère jugea digne d'une oraison funèbre. Il invente au besoin des épithètes homériques : « Le chat Grippe-Fromage, Ronge-Maille le rat, le milan Porte-Sonnette ». Il agrandit les choses par d'éloquentes hyperboles ; d'un richard il dit qu'il « pleut dans son escarcelle » ; des pèlerins alléchés par la vue d'une huître, « qu'ils l'avalent des yeux ». Ailleurs c'est « *le souper* du croquant *qui s'envole* ». Il montre Perrette « quittant d'un œil marri sa *fortune ainsi répandue* ». En un mot, partout le trait qui porte, l'image qui saute aux yeux. Mais comment résumer en quelques pages les mérites de ce style inventif, dont le caractère dominant est avant tout l'inspiration rencontrant le trait définitif, le plus vrai, le plus simple, celui qui égale toujours le mot à l'idée, à la sensation et au

sentiment? Pour abréger, bornons-nous à dire qu'en lisant La Fontaine, on croit l'entendre causer.

Son rythme, sa prosodie. — Oui, l'homme fait oublier l'écrivain, tant sont libres et naïves les évolutions d'un esprit assez mobile, assez délié pour associer, presque au même instant, la noblesse et la familiarité, la malice et l'attendrissement, l'ironie et l'enthousiasme. En voici un exemple :

C'est du séjour des dieux que les abeilles viennent.
Les premières, dit-on, s'en allèrent loger
Au mont Hymette, et se gorger
Des trésors qu'en ces lieux les zéphyrs entretiennent.
Quand on eut du palais de ces filles du ciel
Enlevé l'ambroisie en leurs chambres encloses,
Ou, pour dire en français la chose,
Après que les ruches sans miel
N'eurent plus que la cire, on fit mainte bougie.
(Livre IX, fable XII.)

Aux contrastes de cette voix qui monte, baisse, s'infléchit, se brise, éclate ou s'atténue selon l'à-propos qui en varie les accents, il fallait une prosodie nouvelle, affranchie, non de ces lois intimes qui sont la véritable beauté du vers, mais de ces règles facultatives qui ne sauraient indistinctement s'imposer à tous les genres. La Fontaine le sentit; et voilà pourquoi, par une audace à la fois savante et instinctive, il improvisa son rythme comme son dictionnaire, mais sans fracas ni bruyante préface [1]. Car il ne prétendait point au périlleux honneur d'être un chef d'école; il ne songeait qu'à se mettre à l'aise dans le modeste domaine que n'avaient point encore régenté les aristarques. Profitant donc des franchises que lui valait l'obscurité provisoire de la fable, il put, sans craindre la férule, se donner toutes les heureuses licences dont il avait besoin. Pour plier sa facture aux exigences des motifs les plus divers, que de combinaisons ingénieuses et imprévues! Au lieu de s'assujettir à la rigide monotonie de l'alexandrin qui eût compromis l'agilité de sa démarche, il entremêle les mesures et les rimes, de manière à reproduire tous les mouvements intérieurs, par cette har-

1. Voir là-dessus M. Maurice Souriau, *l'Évolution du vers français au XVIIe siècle*, ch. III (Paris, Hachette, 1893).

monie naturelle qui établit un accord parfait entre les idées et les mots, les émotions et l'allure de la phrase, entre le fond et la forme. De là, l'élasticité de ces vers qui s'allongent ou se raccourcissent, courent ou s'attardent, se groupent ou se divisent, se coupent ou s'enchaînent, suivant les nécessités d'une logique délicate qui détermine les ondulations de la période ou plutôt de la strophe, comme les accidents d'un terrain décident de la pente et du cours sinueux d'un fleuve. De l'ensemble et des détails résulte toujours une convenance suprême qui captive l'oreille, en même temps qu'elle maîtrise l'intelligence. Il faudrait commenter ceci par des citations [1]; mais, faute d'espace, répétons du moins que ces miracles de dextérité ne sont point des recettes enseignées par un docteur. Car chez La Fontaine, l'exécution ne se distingue jamais de la conception : on dirait l'union de l'âme et du corps. S'il a, chemin faisant, des *distractions* qui font fuir et dévier sa pensée, si son vers, qui coule comme un ruisseau, s'égare quelquefois et semble sommeiller, cela même devient chez lui trait de caractère et grâce piquante.

L'artiste patient. Les lenteurs de la lime. — Aussi serait-on tenté de croire, à première vue, que cette perfection est chez

1. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche....
L'attelage suait, soufflait, était rendu....
Après bien du travail, le coche arrive au haut....
(VII, 9.)

Le quadrupède écume, et son œil étincelle;
Il rugit. On se cache, on tremble à l'environ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron....
(II, 9.)

Un mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte;
Un curé s'en allait gaiement
Enterrer ce mort au plus vite.
(VII, 2.)

Craignez, Romains, craignez que le ciel, quelque jour,
Ne transporte chez vous les pleurs et la misère;
Et mettant en nos mains, par un juste retour,
Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
Il ne vous fasse en sa colère
Nos esclaves à votre tour.
(XI, 7.)

lui vertu native. Sans doute il posséda, par privilège, ce je ne sais quoi qui est le principal en poésie; mais on se tromperait fort en supposant qu'il ne connut point le travail. Ne confesse-t-il pas, en tête de *Pysché*, que *la prose lui coûte autant que les vers*? Dans une de ses dernières pièces, adressées au duc de Bourgogne, il se plaint de *fabriquer à force de temps* ces œuvres qui ne dénoncent aucun effort. On a retrouvé sa première ébauche de la fable intitulée *le Renard, les Mouches et le Hérisson*; or les deux textes n'ont de commun que deux vers. Si on lui compare Ésope, Phèdre ou Pilpay traitant les mêmes sujets, on voit que ses moindres changements recouvrent un calcul, et obéissent à des principes. Très défiant de lui-même et des inégalités de la verve, il chargeait ses manuscrits de ratures, et ne se lassait pas de les recopier, toujours avec de nouvelles corrections. Il est donc certain qu'il appartient à l'école de la *longue patience*, comme Racine et Boileau, et qu'on se tromperait du tout au tout en répétant avec Lebrun-Pindare :

> Il ignore la froide lime
> D'un travail long et médité.

Mais ces lenteurs de la lime ne se devinent point, car elles se dérobent sous un air d'abandon qui est cette grâce dont il a dit :

> Et la grâce plus belle encor que la beauté.

Il semble même qu'il n'y ait pas pour lui de distance ou d'intervalle entre le rêve et l'image qui le fixe. A lui aussi s'applique le vers de Régnier sur lui-même :

> Les nonchalances sont ses plus grands artifices.

C'est comme l'involontaire épanchement d'un génie qui s'ignore. Nous en conclurons que le goût le plus exquis ramène les meilleurs à l'infaillible sûreté de l'instinct. Chez La Fontaine, l'art n'est que la nature prise sur le fait. Voilà ce qui lui assure la gloire d'être à jamais, avec Molière, le plus populaire de nos grands poètes, et le plus grand de nos poètes populaires.

La morale de l'expérience. Sagesse impartiale et tolérante. — S'il a mérité ce rang que nul ne lui conteste ou ne

lui dispute, c'est que sa fable n'a pas seulement l'attrait du récit, mais l'intérêt d'une *ample comédie* qui nous apprend à nous mieux connaître, nous et nos semblables. Dans le conteur il y a donc un observateur qui nous instruit en nous charmant.

Moraliste dramatique et non dogmatique, moins soucieux de guérir les ridicules et de les *attaquer avec des bras d'Hercule*, que de les peindre pour son plaisir et pour le nôtre, La Fontaine n'est ni un médecin qui propose des remèdes, ni un mentor qui prétend nous servir de guide. Aussi ne réserve-t-il point un poste d'honneur au précepte et à la maxime. L'un et l'autre ont l'air de n'intervenir qu'accidentellement, si l'occasion s'en présente. En mainte rencontre, la leçon reste à l'état latent, et circule sourdement dans l'action d'où la dégage un lecteur avisé : ou bien, lorsqu'elle est exprimée, ce n'est plus d'une façon impersonnelle; mais elle se transforme en un tour éloquent, et devient une émotion soudaine. C'est alors tantôt un regret, tantôt un souhait, ailleurs un cri de l'âme ou un simple sourire, presque toujours un de ces mouvements spontanés qui partent de nous à notre insu. Il advient même qu'avouant son embarras, le narrateur dit ingénument :

> Quelle morale puis-je inférer de ce fait?
> Sans cela, toute fable est un œuvre imparfait.
> J'en crois voir quelques traits, mais *leur ombre m'abuse*.
> (Livre XII, fable II.)

Et pourtant, bien que La Fontaine n'ait point l'intention de nous édifier ou de nous instruire, ses apologues offrent réponse à toute question, petite ou grande et, comme le remarque Saint-Marc Girardin, on peut en tirer à volonté une moralité familière et médiocre, ou élevée et généreuse : tout dépend du questionneur. Seulement ne lui demandons que la science de la vie, c'est-à-dire la bonne foi d'une expérience impartiale qui, sans condamner et sans absoudre nos travers, les représente fidèlement, ne conseille guère que la prudence, et réduit pour nous la sagesse à n'être ni dupeurs ni dupés. Ce n'est pas que La Fontaine ait le parti pris de La Rochefoucauld, et se plaise à découvrir, jusque dans nos vertus, des instincts égoïstes pullulant comme des animalcules dans une goutte d'eau vue au

microscope. Ce pessimisme serait tout à fait contraire à son tempérament. Mais il n'a pas non plus l'optimisme qui s'aveugle; car sa clairvoyance égale sa sincérité. Aussi ne nous cache-t-il pas qu'il arrive souvent aux faibles d'être opprimés sans espoir de revanche, aux moutons d'être croqués par les loups, et aux battus de payer l'amende. C'est, en général, aux renards qu'il donne les rôles avantageux; si le tour est bien joué, il semble même oublier le guet-apens, et ne plaint pas trop les victimes. Que de vérités amères ne pourrait-on pas recueillir ici, chemin faisant!

La raison du plus fort est toujours la meilleure.
(Livre I, fable x.)

Voilà le train du monde et de ses sectateurs,
On s'y sert du bienfait contre les bienfaiteurs....
(Livre I, fable III.)

Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui :
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui....
(Livre I, fable VII.)

— Chacun tourne en réalité,
Autant qu'il peut, ses propres songes;
L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour les mensonges.
(Livre IX, fable VI.)

Ailleurs, après avoir mis en scène une chauve-souris qui dit tantôt :

Je suis oiseau, voyez mes ailes!
Vive la gent qui fend les airs!

et tantôt :

Je suis souris, vivent les rats!
Jupiter confonde les chats!

n'ajoute-t-il point :

Le sage dit, selon les gens,
Vive le roi! vive la Ligue!

Que serait-ce donc si nous examinions de près tous ces animaux avides, gloutons, rapaces, impudents, orgueilleux, serviles, envieux, irascibles, perfides, cruels, menteurs et hypocrites, qui cherchent *leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui*? Orgueil et dureté, voilà le lion, ce roi des animaux. Il voit tous ses pauvres sujets comme des vermisseaux, de « chétifs insectes, excréments de la terre ». Le fond du personnage est un amour parfait de soi-même. Dans la mauvaise fortune, il débite un beau discours sur le bien public, et ne songe qu'au sien. Mais il est toujours digne; « chargé d'ans » et pleurant « son antique prouesse », il meurt avec majesté.

Tel maître, tels valets. Le cerf met au rang des dieux la reine qui jadis avait « étranglé sa femme et son fils ». Le singe dépense autant d'esprit à ramper qu'à régner. Le renard a le génie de l'adulation; quel sang-froid! quelle atrocité de sarcasme dans ses vengeances!

D'un loup écorché *vif* appliquez-vous la peau
Toute chaude et toute fumante.
Messire loup vous servira,
S'il vous plaît, de robe de chambre!

Il fait arme de tout, est toujours prêt sur le pour et le contre, prend tous les masques, imagine plus d'expédients que le hasard d'obstacles, espère encore quand il n'y a plus d'espérance, ne cesse jamais, jusqu'en ses mésaventures, d'être spirituel, inventif, maître de soi, prompt à l'à-propos, éloquent pour vivre aux dépens des autres.

Et Grippeminaud, le bon apôtre, le chat « faisant la chattemite, le saint homme de chat, bien fourré, gros et gras », cet archipatelin tout confit de mielleuses paroles! Toutes les passions, tous les vices, défileraient ainsi sous nos yeux, en des satires, qui, sans en avoir l'air, sont plus hardies que celles de Molière et de La Bruyère. Car il n'est guère de condition, ni de classe qu'elles aient ménagées. Nul n'a parlé moins respectueusement des « puissances », des « mangeurs de gens », des « volereaux », de tous ceux qui ont « belle tête, mais de cervelle point ». Toutes les fois qu'il touche aux maîtres de la terre, il ne se montre ni séduit, ni ébloui. Toutefois il n'a

jamais de parti-pris hostile, il ne songe point à flatter ce peuple d'Athènes, qu'il appelle *l'animal aux têtes frivoles*.

Chicanes de J.-J. Rousseau et de Lamartine. Est-il vrai que la morale de La Fontaine soit pessimiste ou sceptique? — Mais gardons-nous d'en conclure que La Fontaine en veut à la nature humaine. Si son miroir ne nous embellit pas, c'est notre faute, et non la sienne. Gardons-nous donc de déclamer contre lui avec Rousseau qui s'écrie : « On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants; et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis; car la morale en est tellement mêlée, et disproportionnée à leur âge, qu'elle *les porterait plus au vice qu'à la vertu*. » Analysant, pour le prouver, la fable *le Renard et le Corbeau*, il ajoute, à propos de la moralité (*Cette leçon vaut bien un fromage sans doute*) : « La pensée est très bonne; cependant il y aura bien peu d'enfants qui sachent comparer une leçon à un fromage, et qui ne préférassent le fromage à la leçon. Est-ce à des enfants de six ans qu'il faut apprendre qu'il y a des hommes qui flattent et mentent à leur profit? Au lieu de s'observer sur le défaut dont on veut les guérir ou les préserver, ils penchent à aimer le vice avec lequel on tire parti des défauts des autres. » Le paradoxe de Rousseau vient de ce qu'il confond deux procédés d'enseignement moral, l'un, direct, celui du précepte; l'autre, indirect, celui de l'expérience. Or ils vont au même but, par des voies différentes. Car si le premier nous instruit sur ce qu'il convient de faire, le second nous apprend ce qu'il faut éviter. Tous les deux parlent à la conscience et à la raison. Non, La Fontaine ne flatte point nos défauts, mais il nous rappelle à une estime modeste de nous-même. Mieux vaut donc rendre justice à la sûreté d'un bon sens fin, profond et pratique, plus fait, nous en convenons, pour les hommes que pour les enfants, s'inspirant souvent de l'intérêt bien entendu, comme fera Franklin : —

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
(Livre V, fable XIII.)

Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien; —
(Livre IV, fable XIII.)

mais conseillant toujours, sinon le sacrifice et l'héroïsme, du moins les vertus moyennes et accessibles qui sont la meilleure garantie de toutes les relations sociales. La Fontaine n'a pas en effet l'étoffe d'un Alceste. Loin de jeter feu et flammes, il serait plutôt résigné d'avance au train ordinaire des choses. Voilà pourquoi Lamartine, après Jean-Jacques Rousseau, s'est montré fort dur pour lui. Il en veut à ces animaux « qui se moquent les uns des autres, sont égoïstes, railleurs, avares, sans pitié, sans amitié, plus méchants que nous ». Dans ce réquisitoire injuste et paradoxal, on sent l'antipathie de deux natures, le conflit de deux poésies.

En même temps qu'il nous apprend à fuir l'excès, à concilier l'habileté avec l'honnêteté, à nous tenir dans ce juste milieu qui est la raison même, La Fontaine fait aimer tous les sentiments bienveillants qui naissent sans effort d'un esprit droit et d'un cœur généreux. Parmi ces acteurs, il n'y a pas seulement des lions et des loups, des renards et des singes, des chauves-souris qui changent de cocarde, et des lices qui gardent volontiers le bien d'autrui. On y rencontre aussi de bonnes et douces bêtes dont l'exemple nous invite à la compassion, à la charité, à la reconnaissance : tels sont le rat délivrant le lion, et la colombe sauvant la fourmi par le brin d'herbe qu'elle lui jette, au moment du péril. Telle est encore la fourmi qui, par gratitude, mord au talon le villageois dont l'arbalète visait sa bienfaitrice :

> Le vilain retourne la tête.
> La colombe l'entend, part, et tire de long.

Ce devoir de mutuelle assistance est un de ceux que recommandent le plus souvent ces apologues où le bien se trouve à côté du mal, comme dans la vie quotidienne dont ils sont l'image. Ne lisons-nous pas ailleurs cette salutaire maxime :

> En ce monde il se faut l'un l'autre secourir :
> Si ton voisin vient à mourir,
> C'est sur toi que le fardeau tombe.
> (Livre VI, fable XVI.)

Les hommes n'étant ni des héros ni des saints, il n'est pas mauvais de les intéresser à l'honnête par l'utile.

Quant à ceux qui s'affligent d'assister ici trop souvent aux succès de la violence, de l'audace et de la ruse, ils ne doivent point oublier mainte réflexion dont le dessein manifeste est de consoler les humbles par la conscience des compensations qui les dédommagent.

Une tête empanachée
N'est pas petit embarras.
Le trop superbe équipage
Peut souvent en un passage
Causer du retardement.
Les petits, en toute affaire,
Esquivent fort aisément :
Les grands ne le peuvent faire.

Sans parler du moucheron qui déclare la guerre au roi des animaux, et se retire avec gloire du combat où il demeure victorieux, l'orgueil des puissants est aussi rabattu par ces vers d'une simplicité sublime :

Qu'importe à ceux du firmament
Qu'on soit mouche ou bien éléphant?...
Les petits et les grands sont égaux à leurs yeux.
(Livre XII, fable XXI.)

C'est le mot de Lamartine disant :

L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

Ailleurs le rat dit de l'éléphant :

Mais qu'admirez-vous tant en lui, vous autres hommes?
Serait-ce ce grand corps qui fait peur aux enfants?
Nous ne nous prisons pas, tout petits que nous sommes,
D'un grain moins que les éléphants.

L'indifférence pour les faux biens nous semble donc une des leçons les plus familières à la raillerie du poète qui a dit :

Se croire un personnage est fort commun en France;
On y fait l'homme d'importance,
Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois.
C'est proprement le mal François,
La sotte vanité nous est particulière.

L'Ane vêtu de la peau du lion, *La Mouche du coche*, *Le Corbeau qui veut imiter l'aigle*, *Le Geai paré des plumes du paon*, *Le Mulet se vantant de sa généalogie*, *Le Chameau*, *Les Bâtons flottants*, *Les Deux Chèvres*, *Les Deux Anes*, *Le Pot de terre et le Pot de fer*, toutes ces fables égayées d'ironie ne sont-elles pas autant de traits lancés contre ces gens qui

De loin sont quelque chose, et de près ne sont rien?

La philosophie pratique de La Fontaine. Il rajeunit les lieux communs. — D'autre part, quelle conviction pénétrante, lorsqu'il prise les biens véritables, en particulier l'amitié, qui n'eut jamais plus touchant interprète! De quel accent ne s'écrie-t-il pas :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même :
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime!
(Livre VIII, fable XI.)

Il disait, dans *le Corbeau*, *la Gazelle*, *la Tortue et le Rat* :

A qui donner le prix? Au cœur si l'on m'en croit.
Que n'ose, et que ne peut l'amitié violente?
Cet autre sentiment que l'on appelle amour
Mérite moins d'honneur.
(Livre XII, fable XV.)

Ce cri part d'un cœur qui fit ses preuves, et témoigna de sa constance, *malgré Jupiter même et les vents orageux*, comme il dit à Mme Harvey. Son tour n'est pas moins personnel, lorsque, s'appropriant ce fonds d'idées générales qu'on nomme lieux communs, il les rajeunit par une émotion si naïve qu'il paraît avoir découvert le premier ces vérités qui sont du domaine public. C'est ainsi que, sans ressembler ni à Lucrèce ni à Bossuet, il les égale dans certaines fables où il prêche à sa façon sur le néant de l'homme, l'instabilité de la fortune, et l'inévitable loi de la mort. Dans le concert des voix éloquentes, la sienne n'a-t-elle pas son timbre distinct, quand, par exemple, à

propos du centenaire qui demande grâce, il réconforte les pus il lanimes par la bonhomie attendrie et souriante de ces vœux?

. . . . . Je voudrais qu'à cet âge,
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet :
Car de combien peut-on retarder le voyage?
Tu murmures, vieillard! Vois ces jeunes mourir;
Vois-les marcher, vois-les courir
A des morts, il est vrai, glorieuses et belles,
Mais sûres cependant, et quelquefois cruelles.
J'ai beau te le crier, mon zèle est indiscret :
Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.
(Livre VIII, fable I.)

Quel pur et mâle accent gaulois dans toute cette harangue de la mort! (*La Mort et le Mourant*).

Dans *le Vieillard et les Trois Jeunes Hommes*, sa philosophie est plus haute encore. A l'orgueil et à l'insolence des jouvenceaux qu'enivrent « le long espoir et les vastes pensées », voyez comme il oppose la sérénité mélancolique du sage, qui, prêt à perdre « les clartés de la voûte azurée », prend plaisir à planter cet arbre dont l'ombrage réjouira ses arrière-neveux.

Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui;
J'en puis jouir demain, et quelques jours encore;
Je puis enfin compter l'aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux.

Malgré les dures paroles qui l'ont offensé, la bonté clémente de ce patriarche n'en pleurera pas moins le trépas prématuré des présomptueux qu'a châtiés la divine justice. Cette indulgente pitié qui pardonne aux misères humaines, La Fontaine semble l'éprouver jusque dans ses plus rigoureuses censures; et c'est une des grâces de sa raison aimable qui donne à la vertu l'air avenant d'une volupté supérieure à toutes les autres. Si ce mérite n'est pas de ceux que sent tout d'abord la jeunesse, il se goûte de plus en plus à la longue, à mesure que les années nous instruisent à nos dépens; il en est de ses fables comme de ces vins excellents auxquels Voltaire comparait les poésies d'Horace et qui ne peuvent que gagner à vieillir, et M. D. Nisard

a dit excellemment : « La Fontaine est le lait de nos premières années, le pain de l'homme mûr, le dernier mets substantiel du vieillard.... C'est le génie familier de chaque foyer.... Il nous fait aimer cette vie, sans nous cacher une seule de ses misères.... Il n'y a de plus populaire que le livre de la religion. Celui qui n'a que deux ouvrages dans sa maison a les fables de La Fontaine. »

L'âme des bêtes. La Providence. — Nous aimerions à extraire ainsi le suc de tant de pages exquises, où tout est substance et saveur. Mais quel serait le moyen de classer ces fables, sans en méconnaître l'esprit, et attenter à leur diversité? Signalons pourtant au premier rang, en passant, ces grandes fables morales, *le Berger et le Roi*, *le Paysan du Danube*, où il entre un sentiment élevé de l'histoire et presque de la politique. *Le Savetier et le Financier* est une comédie de Molière en miniature. *Les Deux Pigeons* sont une élégie, nous allions dire une odyssée.

Ce serait d'ailleurs mal comprendre La Fontaine que de prétendre soumettre son génie à l'unité d'une doctrine littéraire ou morale; car il n'a pas précisément de principes; il a plutôt des sentiments, des idées provisoires. Il arrive souvent que son humeur dit *oui* là où sa raison dit *non*. Il nous suffira donc de dire que ce distrait sut tout voir, tout peindre et qu'on doit lui appliquer son vers :

> Il ne faut pas juger des gens sur l'apparence.

Toutes les idées qui s'agitèrent autour de lui intéressaient sa curiosité voyageuse. C'est ainsi que nul n'a plus spirituellement réfuté l'altière doctrine de Descartes sur l'automatisme des bêtes. Tandis que les superbes et les dédaigneux les réduisaient à n'être que d'insensibles machines, lui, le rêveur qui s'était un jour attardé jusqu'au soir à suivre l'enterrement d'une fourmi, il se fit l'avocat des humbles héros qu'illustraient ses fables, et réhabilita la merveilleuse intelligence de ces instincts que Gassendi appelait *la fleur la plus vive et la plus pure du sang*. Il propose donc ses explications sur ces subtiles matières, et revendique pour ses clients, pour ses amis, le privilège d'une

parcelle de souffle divin, *divinæ particulam auræ*, comme disait son ami Horace :

> Quintessence d'atome, extrait de la lumière,
> Je ne sais quoi plus vif, et plus mobile encor
> Que le feu....

Cette sorte d'âme obscure, il la met dans l'enfant, ainsi qu'en l'animal auquel il appliquerait volontiers ce vers de Lamartine :

> Frère à quelque degré qu'ait voulu la nature.

Pour démontrer ses fantaisies platoniciennes, que d'ingénieux exemples n'allègue-t-il pas, et le cerf poursuivi qui en *suppose* un plus jeune, et la perdrix qui contrefait la boiteuse, et les castors architectes, et la stratégie des renards polonais, et les expédients des deux rats qui veulent sauver leur œuf!

Mais ici La Fontaine ne perd point l'équilibre; pas d'ambitieuse théorie : sa croyance n'est que sentiment; car il ne s'aventure jamais au delà du raisonnable. Cette mesure, nous la retrouvons encore en d'autres excursions de ce genre, notamment dans la fable où son *philosophe scythe* représente « ces indiscrets stoïciens » qui retranchent de l'âme

> Désirs et passions, le bon et le mauvais,
> Jusqu'aux plus innocents souhaits.
> Contre de telles gens, quant à moi, je réclame.
> Ils ôtent de nos cœurs le principal ressort;
> Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.
> (Livre XII, fable xx.)

Terminons en disant que, chez lui, ce goût de spéculation recouvre toujours le respect des vérités universelles, et s'associe souvent à des éclairs de foi religieuse :

> Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre;
> Le dédale des cœurs en ses détours n'enserre
> Rien qui ne soit d'abord éclairé par les dieux :
> Tout ce que l'homme fait, il le fait à leurs yeux,
> Même les actions que dans l'ombre il croit faire.
> (Livre VI, fable xxvi.)

Aimer les hommes, leur être bienfaisant, supporter leurs défauts pour que les nôtres nous soient pardonnés, suivre la loi de nature, se confier à Dieu, ne chercher ni à juger la création, sinon avec le bon sens expérimental de Garo, ni à prévoir l'avenir, voilà donc les conseils qu'insinue sa morale tolérante dont le ton s'éleva sensiblement, dans les années voisines d'une conversion aussi ingénue que l'avaient été ses faiblesses, témoin ces derniers vers qui furent comme son testament :

Apprendre à se connaître est le premier des soins
Qu'impose à tous mortels la Majesté suprême.
Vous êtes-vous connus dans le monde habité?
L'on ne le peut qu'aux lieux pleins de tranquillité :
Chercher ailleurs ce bien est une erreur extrême.
Troublez l'eau : vous y voyez-vous?...
Cette leçon sera la fin de mes ouvrages :
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages :
Par où saurais-je mieux finir?
(Livre XII, fable xxv.)

BOILEAU

(1636-1711)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Son enfance. — Fils de Gilles Boileau, greffier à la grand' chambre du Palais, et d'Anne de Niélé, Nicolas Boileau — dit Despréaux d'un pré qui était au bout du jardin de la maison de campagne de son père, à Crosne — naquit à Paris, le 1er novembre 1636, dans une maison de la cour du Palais, non loin de la Sainte-Chapelle, et, suivant une tradition, qui, à défaut d'une authenticité prouvée, a le mérite d'être inoubliable, dans la chambre même où le chanoine Gillot et ses compères avaient collaboré à la *Satire Menippée*. Agé de deux ans lorsqu'il perdit sa mère, il ne connut point ces douces affections qui développent la sensibilité. Cadet d'une nombreuse famille, qui ne compta pas moins de onze enfants, abandonné aux soins d'une vieille gouvernante acariâtre qui le relégua plus d'une fois au grenier, dans une sorte de guérite, il eut une enfance triste, pesante, malingre et taciturne. Aussi son père disait-il volontiers de ce dernier venu : « Pour celui-là, c'est un bon garçon qui ne dira jamais de mal de personne ». On le mit le plus tôt possible, vers sept ou huit ans, au collège d'Harcourt, puis à celui de Beauvais où se terminèrent ses études. L'opération de la taille qu'il subit, en quatrième, et les infirmités qui en résultèrent, ne durent pas être non plus sans influence sur son humeur un peu morose. Il eut pourtant de bonne heure l'instinct poétique; mais un seul de ses maîtres, M. Sévin, régent de troisième au collège de Beauvais, s'en

aperçut et l'encouragea. On raconte aussi que l'écolier passait des nuits entières à lire des romans, et s'oubliait dans sa passion studieuse jusqu'à ne pas entendre la cloche à l'heure des repas.

A dix-sept ans, son portefeuille contenait déjà l'ébauche d'une tragédie et bien des vers de rhétoricien préludant à une vocation qu'allait contrarier la volonté paternelle. Après avoir été tonsuré à onze ans et mis à la théologie à seize, sans enthousiasme, il se laissa frotter de procédure et recevoir avocat en 1656. Du droit et de son passage par l'étude d'un procureur qui le déclara tout à fait incapable, il rapporta juste assez de termes de chicane pour les souffler à l'auteur des *Plaideurs*; et de la théologie il retira le prieuré de Saint-Paterne, bénéfice de huit cents livres dont il restitua loyalement tous les revenus [1] lorsque, huit ans après, la mort de son père lui permit d'écouter enfin ses goûts, et de se consacrer tout entier aux lettres, sans souci du lendemain.

L'hérédité. L'air de famille. — L'exemple de ses aînés semblait lui tracer sa voie. Car la verve caustique était comme un signe de race dans la lignée toute gauloise à laquelle il appartenait. Deux de ses frères avaient déjà pris les devants. L'un d'eux, Gilles Boileau, grand lecteur de Régnier, et qu'on surnommait le *critique*, le *grammairien*, était un de ces beaux esprits bourgeois et frondeurs qui donnaient le ton aux clercs de la Basoche, et s'égayèrent librement aux dépens du Mazarin. Il devait entrer à l'Académie, vingt-cinq ans avant celui qu'il traita d'impertinent, en le voyant marcher sur ses brisées.

Un autre, l'abbé Jacques Boileau, docteur en Sorbonne, doyen de l'église de Sens, puis chanoine de la Sainte-Chapelle, possédait plus décidément encore le don de facétie et de gaillardise, non sans une pointe de jovialité bouffonne qui tournait volontiers les choses en caricature. Deux échantillons de sa manière suffiront à la caractériser. Un moliniste disant un jour devant lui que Pascal, retiré à Port-Royal, y faisait des souliers par pénitence, l'abbé répliqua : « Je ne sais s'il faisait des souliers; mais convenez, mon révérend, qu'il vous a porté une

1. Cette somme servit, dit-on, de dot à Mlle Marie de Bretonville qu'il avait aimée, et qui entrait en religion.

fameuse botte ». Une autre fois, le grand Condé, passant par la ville de Sens, fut complimenté par les corps et compagnie de la municipalité; il se plaisait à se moquer des orateurs; et, quand vint le tour de l'abbé Boileau, pour le déconcerter, il avança sa tête et son grand nez du côté du doyen, comme s'il faisait semblant de le mieux écouter. L'abbé s'aperçut de la malice, et, feignant d'être interdit, il commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : « Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler en paraissant devant Elle, à la tête du compagnie d'ecclésiastiques : car, si j'étais à la tête de trente mille hommes, je tremblerais bien davantage. » Charmé de ce début, le prince embrassa l'orateur, sans le laisser achever. Ainsi s'accusait chez Jacques Boileau l'air de famille, mais avec excès. A ses coups de boutoir, à la verdure de ses brusques gaietés manquait trop la solidité d'un emploi judicieux; il annonçait pourtant son frère Nicolas, dont le mérite original sera d'associer la malice héréditaire à ce bon sens magistral qui fera dire à un de ses amis : « Il y a plaisir à entendre cet homme-là : c'est la *raison incarnée.* » Aussi Sainte-Beuve écrit-il spirituellement : « Quand la nature créa Gilles, elle essaya un premier crayon de Nicolas; elle resta en deçà et se repentit, elle prit le crayon et appuya quand elle fit Jacques; mais cette fois elle avait trop marqué. Elle se remit à l'œuvre une troisième fois, et ce fut la bonne. Gilles était l'ébauche, Jacques la charge, Nicolas est le portrait. »

Ses débuts, 1660. Opportunité de la satire littéraire. — Voilà ce que justifièrent dès l'abord ses premières satires. *Le Départ du poète*, 1660; — *le Genre satirique*, 1663; — *la Rime et la Raison*, à Molière, 1664. A vingt-quatre ans, en 1660, lorsqu'il débute, il apparaît armé de toutes pièces. Il a déjà le ton, sinon l'autorité de l'aristarque, dont l'inspiration constante sera la haine d'un sot livre. Dans sa voix ne vibre pas le timbre ému de la jeunesse. De cet âge il n'eut jamais le rayon et la flamme, mais seulement un entrain de vaillance prêt à tout oser pour la cause de l'esprit français. Or c'était une vertu nécessaire à son dessein; car il ne visait à rien moins qu'à faire rentrer dans le néant cette foule de rimeurs en vogue, dont le crédit ne prospérait que par l'aveuglement du goût public.

Il semble pourtant qu'après Malherbe et Corneille il ait suffi de se régler sur d'excellents modèles. Mais il n'en fut rien. Et d'abord Corneille lui-même avait eu ses écarts. En lui se confondaient le puéril et le grandiose, la déclamation et la simplicité sublime, l'emphase espagnole et le pur génie français. En fait, de 1627 à 1660, toute tradition périclitait, faute d'une doctrine qui fît loi. Dociles aux influences de la mode, les intelligences flottaient à l'aventure dans une anarchie qui ressemblait au pêle-mêle politique de la fronde. Autant la prose était déjà sûre d'elle-même, autant la langue du vers fut alors indécise et factice. Les beautés du *Cid* n'avaient point fait prendre en dégoût les platitudes de Scudéry. On mettait le père Lemoine au même rang que Virgile. L'invasion espagnole, repoussée de nos provinces, se continuait toujours dans notre littérature. La contagion de ses défauts, subtilité précieuse, afféterie, abus des métaphores, clinquant, mis à la mode par l'école de *Gongora*, d'où leur nom de *Gongorisme*, avait atteint les deux genres qui se partageaient les suffrages mondains, l'un *soutenu*, qui comprenait les pièces de théâtre, les poèmes descriptifs et l'épopée; l'autre, *galant*, où foisonnaient les vers à Iris, les badinages renouvelés de Marot, les requêtes et les remerciements, en un mot, ces mille riens qu'on appelait *conceptos* au delà des Pyrénées, et *concetti* au delà des Alpes. On cherchait *le grand fin*, *le fin des choses*, *le fin du fin* [1].

Les victimes de Boileau. — Deux sortes de poètes usurpèrent la faveur des salons. C'étaient d'abord les continuateurs de Ronsard, restés fidèles à ce système de facilité prolixe qui permit à leur maître d'expédier quatre cents vers dans sa journée. Ainsi Godeau, évêque de Grasse, improvisait en un jour trois cents vers en stances de dix. Dans l'*Alaric* de Scudéry il n'y a pas moins de cent cinquante descriptions. L'une, celle de la bibliothèque d'un ermite, tient presque la moitié du cinquième livre. Puis venaient les prétendus disciples de Malherbe, ceux qu'il eût désavoués, ces puristes qui, outrant ses prescriptions jusqu'à l'absurde, ne se proposaient que des tours de force, transportaient la difficulté des choses aux mots, et s'in-

1. Voir, pour l'histoire de ces influences, *Précis historique et critique de la littérature française*, par Eugène Lintilhac, ch. I (Paris, André fils).

géniaient à rimer richement des pauvretés. L'un d'eux, Gomberville, s'était rendu célèbre par sa haine pour le mot *car* : il en demandait l'abolition à l'Académie, et se vantait de ne l'avoir pas employé une fois dans les cinq volumes de son *Polexandre*.

Or ne disons pas que Boileau allait fondre sur des gens à terre; car ces oubliés d'aujourd'hui tenaient alors le haut du pavé, grâce aux grands seigneurs dont ils furent les clients, ou aux coteries qui les prônèrent comme leurs patrons. S'en prendre à Chapelain, par exemple, n'était-ce pas s'exposer aux vengeances de ses Mécènes, du duc de Longueville qui doubla sa pension pour le consoler d'une épigramme, ou du duc de Montausier qui voulut bâtonner La Ménardière et jeter Linière à la Seine, pour leur apprendre à respecter son favori?

> Car tout n'irait que mieux
> Quand de ces médisans, l'engeance tout entière
> Irait, la tête en bas, rimer dans la rivière.
>
> (Sat. IX.)

Tous ces improvisateurs médiocres se tenaient d'ailleurs par la main. Le quartier général de leurs cabales fut, entre autres, le salon de Mlle de Scudéry, où, se réunissant tous les samedis autour du poète de la *Pucelle*, ils se concertaient pour affermir leur crédit, et ruiner celui de leurs adversaires. En 1696, ils tenaient encore La Bruyère en échec, après son discours académique. Qui pourrait contester la puissance occulte ou déclarée de Chapelain, ce grand distributeur des grâces que Colbert, dans le voisinage des maîtres, choisissait pour régler la répartition des libéralités royales? Séguier se vit forcé de supprimer un privilège donné à La Ménardière, pour le punir d'une critique contre Chapelain. Des comédiens de Clermont furent censurés pour l'avoir joué sur leur théâtre. Oui, lancer un trait contre le *mieux renté de tous les beaux esprits*, c'était presque un attentat de lèse-majesté, vers le temps où six éditions de la *Pucelle* inachevée s'épuisaient en dix-huit mois, et quand Louis XIV faillit donner pour précepteur au Dauphin celui devant lequel Racine lui-même s'inclina si bas, en disant : « Je rapporterai le jugement de M. Chapelain comme le texte de l'Évangile, sans y rien changer ».

Boileau fut donc seul contre tous, lorsque, dans le silence universel, il résolut de s'insurger contre le personnage qu'il rendit ridicule, au moment où les plus grands tremblaient devant ses oracles. Cette témérité qui parut d'abord un scandale, et eut bientôt pour elle tous les rieurs, il en prit l'initiative, à ses risques et périls, et se proposa d'opérer dans la poésie française une réforme analogue à celle que Pascal avait accomplie dans la prose. Or il y réussit à ce point que l'on peut dire, en un certain sens, avec M. D. Nisard : « La matière d'un grand siècle existait en France, avant Boileau, de même qu'avant Louis XIV, dans la France victorieuse de l'Espagne et de la féodalité, il y avait la matière d'une grande nation. Mais comme il fallait un Louis XIV pour organiser cette nation, et lui apprendre ce dont elle était capable, il fallait aussi un Boileau pour diriger toutes les facultés, discipliner toutes les forces, et faire voir à la France une image éclatante de son génie dans les lettres. » Disons du moins que Boileau contribua plus que tout autre à enhardir Molière, Racine et La Fontaine, à les éclairer sur eux-mêmes, et hâter l'heure où ils se fixèrent dans la perfection.

L'originalité de Boileau. — Voilà son originalité vraie. Elle consiste dans la satire littéraire. Vengeur et conservateur du goût, il parle sur ses contemporains comme la postérité même. Il ne fut en défaut que bien rarement, lorsqu'il mit Voiture à côté d'Horace, quand il méconnut quelque temps Quinault, quand il oublia de nommer La Fontaine. Sans se laisser troubler par l'influence des personnes, les caprices de la mode ou les intérêts d'amour-propre, il sut mettre chacun à son rang, discréditer les uns par ses censures, consacrer les autres par son estime, enseigner toutes les bienséances du langage, et graver dans tous les esprits, en traits ineffaçables, les vérités qui doivent être la conscience de tout écrivain. En dehors de cette magistrature exercée par un juge presque infaillible, nous accorderons volontiers que ses devanciers lui ont été supérieurs. Horace et Régnier sont des moralistes ou des peintres près desquels pâlit un talent de conception qui dévie aisément vers le lieu commun, et ne se relève que par le détail de la facture ou l'agrément du portrait. Ajoutons pourtant une restriction. Où suffisent l'ima-

gination et l'esprit, Régnier excelle ; mais pour fustiger les vices, il manque d'autorité ; et Horace n'en a pas de reste avec tout son bon sens. Mais, dès qu'il s'agit des ouvrages de l'esprit, il reprend tous ses avantages ; car c'est là que triomphe sa faculté souveraine, cette pure raison dont il a pu dire, sans craindre un démenti :

Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux :
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure ;
Et qu'un mot quelques fois n'y brave la césure,
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur :
Que le bien et le mal y sont prisés au juste,
Que jamais un faquin n'y tient un rang auguste,
Et que mon cœur toujours, conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.
(Épître IX, à *Seignelay.*)

En ce domaine qui lui est propre, quelle nouveauté dans ce style vif, net et tout personnel ! Comme il sait donner à chaque idée son relief et sa lumière ! Quelle plénitude d'expression ! que de justesse dans sa verve ! que de sincérité dans ses éclats ! Quel accent de poète anime les arrêts d'un législateur toujours fidèle à sa maxime :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable !

Un de ses chefs-d'œuvre en ce genre est cette satire IX qu'il adressait à *Son esprit.* Dans ce sujet familier, il revit tout entier ; nous l'y retrouvons tel que nous le montre ce beau buste de Girardon, que l'on peut admirer au Musée de sculpture. C'est la même attitude un peu fière, avec ce port de tête assuré que ne dépare point la noblesse d'une ample perruque ; voilà bien son regard fin et viril, son sourire moqueur, sa bouche railleuse et mordante, dont la lèvre entr'ouverte ne sait pas retenir le trait, cette cordialité qui tempère ses brusqueries, ce mélange d'humeur sourcilleuse et de franchise enjouée, où l'ingénieux

s'associe au judicieux, ce qui communique à l'ensemble de sa physionomie un air d'autorité dont le caractère imposant n'exclut point l'attrait d'une bonhomie sympathique.

L'homme et le poète. — Il y eut en effet peu d'hommes d'un commerce plus sûr. Si la sévérité de ses jugements condamna des vers misérables à un juste mépris, la dignité de sa vie fut aussi la censure des mœurs littéraires qu'il réforma par ses exemples. En recevant les dons du souverain qui représentait l'État, il n'aliéna jamais son indépendance. Louis XIV faisant un jour rechercher le grand Arnauld, pour l'envoyer à la Bastille, « Le roi est trop heureux pour le trouver », dit Boileau. N'osa-t-il pas qualifier Scarron de « méchant poète » devant sa veuve, alors toute-puissante, et épouse secrète de Louis XIV? Tandis que tant de muses mercenaires se mettaient aux gages des sots de qualité, il conserva, par sa tenue, le droit de dire bien haut :

> Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
> Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain!

Il ajoutait, il est vrai, à l'adresse de Racine, forcé par des nécessités domestiques de vendre ses ouvrages :

> Je sais qu'un noble auteur peut sans honte et sans crime
> Tirer de son travail un tribut légitime.

Car ses ouvrages, il les donna, sans compter, et son désintéressement égala sa générosité. Le célèbre avocat Patru ayant été réduit à vendre ses livres, Despréaux lui acheta sa bibliothèque un tiers de plus qu'elle ne valait, et à la condition qu'elle ne lui reviendrait qu'après le décès de son premier possesseur. Nous avons déjà vu, et d'après le témoignage d'un de ses ennemis, Boursault, qu'en 1683, la pension de Corneille ayant été supprimée, il courut chez le roi, prêt à offrir la sienne à l'auteur de *Cinna* s'il n'avait pas obtenu réparation d'un oubli qui l'indignait. Aussi, de quel prix n'était pas son amitié! Il protégea Molière vivant contre les menées d'une cabale hypocrite, et il versa sur sa tombe et sur le « peu de terre obtenu par prière » une larme vengeresse : il mérita que

Racine, à son lit de mort, lui fit cet adieu : « Je regarde comme un bonheur de mourir avant vous ».

L'accuser de sécheresse serait donc calomnier un honnête homme, dont la sensibilité ne fut pas moins ardente à l'éloge des bons ouvrages qu'au blâme des mauvais. Car, lorsqu'il loue, c'est à plein cœur, et d'un vers passionné, sous lequel tressaille l'émotion d'une âme que réjouit le bonheur d'admirer. Voyez alors comme il se déride, et s'épanouit. Quelle chaleur pénétrante ! Quel feu de conviction ! Y a-t-il un applaudissement plus attendri, plus fraternel que cette épître à Racine (1677), où chaque mot porte, où, par une éloquence dont les beautés ne sont que l'instinct de la justice, il se montre tout à fait digne du haut rang qu'il occupe parmi les maîtres de son siècle, c'est-à-dire arbitre puissamment établi dans un genre où il excelle, n'enviant rien à personne, distribuant la sentence avec une impartiale équité, respecté des uns, craint des autres, et classant ceux mêmes qui sont au-dessus de lui, comme le Caton de l'Élysée Virgilien : *His dantem jura Catonem* ?

Chronologie de ses satires et de ses épîtres. — Ne pouvant ici le suivre dans toutes les occasions où se déployèrent les mérites que nous venons de signaler, distinguons du moins les principales périodes de sa vie littéraire, et pour les rendre plus nettes, dressons le tableau chronologique de ses satires et de ses épîtres. Leurs dates en effet ne concordent pas avec leurs numéros d'ordre dans les éditions, et cette discordance peut amener des erreurs sur l'histoire de l'esprit et du rôle de leur auteur. Il les faut dater ainsi : de 1660 les deux satires I et VI (*le Départ du Poète* et *les Embarras de Paris*), qui d'abord n'en faisaient qu'une ; de 1663, la satire VII (*Sur la satire*) ; de 1664, les satires II et IV (*A Molière, la Rime et la Raison* ; *les Folies humaines*) ; de 1665, les satires III et V (*le Repas ridicule* ; *la Noblesse*) ; de 1667, les satires VIII et IX (*l'Homme* ; *A son esprit*) ; de 1692, la satire X (*les Femmes*) ; de 1698, la satire XI (*l'Honneur*) ; de 1705, la satire XII (*l'Équivoque*) ; — de 1669, les épîtres I et II, qui d'abord n'en faisaient qu'une (*Au Roi, les Avantages de la Paix* ; *A l'abbé des Roches, les Plaideurs*) ; de 1672, l'épître IV (*Au Roi, le Passage du Rhin*) ; de 1673, l'épître III (*A M. Arnaud, la Fausse Honte*) ; de 1674, l'épître V (*A M. de Guilleragues, la*

Connaissance de soi-même); de 1675, les épîtres VIII et IX (*Au Roi, les Délassements pendant la paix*; *Au marquis de Seignelay, Rien n'est beau que le vrai*); de 1677, les épîtres VI et VII (*A M. de Lamoignon, les Plaisirs des champs*; *A Racine, l'Utilité des ennemis*); de 1695, les épîtres X, XI et XII (*A mes vers*; *A mon jardinier*; *A l'abbé Renaudot, l'Amour de Dieu*).

Les trois principales époques de sa vie littéraire. — 1° La première, qui va de 1660 à 1668, est toute militante. Ces huit années correspondent à la jeunesse d'un poète dont la tête grisonna de bonne heure : elles comprennent neuf satires. Les unes (III, IV, V, VI, VIII) se distinguent par la vivacité du badinage, ou l'art de tourner élégamment les plus menus détails en descriptions plaisantes. Boileau s'y montre versificateur habile, exact, scrupuleux et piquant, mais moraliste de second ordre. Les sujets sont petits. C'est du simple bon sens relevé par des portraits. Les quatre autres (I, II, VII, IX), purement critiques, nous font assister à ses combats contre les sots rimeurs. Ce sont les plus intéressantes; car il est là comme à la fête, il s'en donne à cœur joie. C'est en vain que Cotin lui prodigue l'injure et la calomnie, l'appelle le sieur *Des Vipéreaux*, l'accuse « d'ériger partout des autels à la débauche, par le décri de la raison et de la justice, par la profanation du trône », ces libelles diffamatoires ne désarment pas l'ironie d'un bon sens qui

Appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

Chapelain a beau travailler sournoisement pour faire briser le sceau du privilège accordé au « satirique effréné », Boileau, qui ne prétend à aucune pension, n'en est pas moins impitoyable à chasser les intrus du Parnasse, et à donner, dans la neuvième satire, le coup de grâce à ses ennemis impuissants. Ce fut aussi vers le même temps qu'il se moqua des héros de roman, dans un dialogue où il fustigeait le *Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudéry; mais, pour ne point chagriner « cette brave fille » qui, « après tout, avait encore plus d'honneur que d'esprit », il attendit sa mort avant de livrer à l'impression une parodie dont l'à-propos divertissait les compagnies.

2° La seconde époque, qui s'étend de 1669 à 1677, est celle de

sa maturité. Maître du champ de bataille, fort de son crédit à la cour et des suffrages publics, il s'apaise de plus en plus. Sa réputation même l'oblige à des ménagements. Apprécié du roi, qui le nomme son historiographe, il épargne des vaincus, et songe à profiter de sa victoire pour donner des lois à la poésie rentrée enfin dans le devoir. C'est alors que, sous la dictée d'Horace, dont il n'a pas la grâce et l'abandon, il promulgue son *Art poétique* (1674), non sans récréer ses loisirs par les quatre premiers chants du *Lutrin* (1672-1674). Ce changement de ton est sensible dans ses épîtres, où il dit en propres termes :

> Aujourd'hui, vieux lion, je suis doux et traitable;
> Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première
> Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.
>
> (Épître V.)

Si le démon le tente encore, ce n'est que par furtive reprise et comme à son insu. Ses hyperboles contre les femmes (Satire X) ne prouvent-elles pas, avec une certaine incompétence, qu'il a perdu l'habitude de la satire, et n'y est plus à son aise? A cette diatribe on préférera donc l'*Épître à Lamoignon*, qui témoigne d'une imagination presque souriante, d'une sérénité philosophique et capable de délicieux passe-temps. Cette veine de gaîté rassise se joue aussi en toute liberté dans l'épopée comique où l'esprit des fabliaux et du *Roman de la Rose* taquine sans méchanceté les gens d'église, et tourne encore l'amusement en leçon littéraire. Il est en effet visible qu'il veut ici protester contre la manie du burlesque; car, au lieu de dégrader les grands sujets, il rehausse une humble matière, et transforme en héros de minces personnages. Tout en rendant justice à l'adresse du poète, M. D. Nisard regrette qu'il y ait disproportion entre la richesse de son art et la pauvreté de sa matière, « qu'un esprit si viril s'épuise à peindre un lutrin, à allumer poétiquement une chandelle, à parodier les plaintes de Didon dans le discours d'une perruquière délaissée, et les paroles d'or de Nestor dans la harangue de la Discorde aux amis du trésorier; à décrire un combat à coups d'in-folio arrachés à la boutique de Barbin ». Vraiment ces scrupules ne font-ils pas voir un peu trop de délicatesse? Ne chicanons pas notre plaisir quand il est de cette qualité.

3° La troisième phase, celle du déclin, va de 1677 à 1711. Elle a ses lueurs encore, puisqu'elle nous vaut deux chants du *Lutrin*. Mais il est manifeste que l'haleine commence à devenir courte. Ne parlons donc pas de l'*Ode à Namur*, ni des ingrates satires sur l'*Équivoque* et l'*Amour de Dieu* : car ce sont les derniers soupirs d'une muse désormais trop janséniste, que gagne aussi cette extinction de voix pour laquelle Boileau, valétudinaire et quinteux, allait prendre les eaux de Bourbon, pendant l'été de 1687. Les sources commençant à se tarir pour sa verve désenchantée, l'aigreur et les jeux de mots remplacent ces irrésistibles saillies qui emportaient la pièce. Bref, il ne sut pas prendre à temps sa retraite. Reçu tardivement à l'Académie française — où nous avons vu que La Fontaine avait été son concurrent préféré, et où le retard du consentement du roi pour ce dernier permit aux deux amis d'entrer ensemble, — en 1683, à quarante-sept ans (car son âpreté lui avait fait bien des ennemis); attristé par la perte de Racine, il fut encore assombri par des infirmités douloureuses, une sorte de disgrâce de cour, le deuil des désastres publics, et le sentiment exagéré d'une décadence prochaine. Il désespérait de l'avenir, et sa vieillesse chagrine croyait trop à la fin du monde. Puis de nouveaux écrivains, les Boyer et les Pradon, par un effet de mirage, étaient en train, dit-il lui-même, de lui paraître des soleils. A ceux qui s'informaient de sa santé, il répondait par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Ce fut donc sous l'impression des plus amers pressentiments qu'il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711, entre les bras du chanoine Lenoir, son confesseur, chez lequel il demeurait, au cloître Notre-Dame, depuis qu'atteint de surdité, il avait vendu la chère maison d'Auteuil, où quatorze ans durant s'étaient gaîment rencontrés ses illustres amis : il avait soixante-quinze ans. On l'enterra sans pompe, suivant son désir, dans la Sainte-Chapelle, au-dessous de la place occupée par le *Lutrin* qu'il avait rendu si fameux. Exhumés en 1800, ses restes furent transportés, le 14 juillet 1819, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, où ils reposent encore.

L'ART POÉTIQUE

(1669-1674)

I. — Les devanciers de Boileau.

Les devanciers de Boileau. — Toutes les grandes époques littéraires ont eu leur *Poétique*, c'est-à-dire ont formulé ces principes de goût qui sont l'instinct ou la conscience de l'inspiration naturelle. C'est ainsi que, dans les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV, les principaux genres entre lesquels se partage la poésie eurent pour législateurs Aristote; Horace; Vida et Scaliger; Boileau. Sans examiner de près ces œuvres didactiques, indiquons cependant les traits qui les distinguent : car ce rapide aperçu permettra d'apprécier à sa valeur le maître qui, venu le dernier, sut rester original, tout en rivalisant avec les devanciers dont il recueillit l'héritage.

Aristote et sa poétique. — Pour l'exact et profond génie d'Aristote, la poésie ne fut pas seulement, comme pour Platon, l'essor d'une âme possédée par un enthousiasme divin, bien que « le talent poétique exige un heureux naturel », ou « un esprit en délire » (ch. XVII), mais un objet de science dont il définit les caractères, et décomposa les éléments avec la précision d'un naturaliste et d'un logicien qui, les yeux fixés sur les modèles grecs, les seuls offerts à son observation, voulut classer les faits, en dégager les lois, et démêler, sous la variété des circonstances accidentelles, l'essence des choses ou la constitution même de l'esprit humain. Philosophe avant tout, il réduisit donc en une métaphysique la connaissance expérimentale d'une littérature privilégiée qui se prêtait merveilleusement à son dessein; car tous les genres que vit fleurir la Grèce, et dont elle nous a transmis les exemplaires, s'épanouirent, par une sorte de génération spontanée, comme des plantes nées du sol même, sous un ciel clément, et en leur saison propice. Dans la réalité vivante à laquelle Aristote appliqua si sûrement sa puissante analyse, il y avait donc une telle perfection qu'il put presque se passer de tout autre idéal, et ramener la poésie à n'être que

l'*imitation* des types proposés par la nature, ou les œuvres d'art dont il contemplait le spectacle. Ajoutons pourtant qu'il fait sa part à l'imagination. Il dit expressément qu'il préfère « le faux vraisemblable au vrai qui ne l'est pas ». Il recommande de peindre plus beau que nature; et il dit formellement : « La tragédie imite des personnages meilleurs que la réalité, la comédie des personnages pires que la réalité ».

Malgré la sagacité de sa critique, il incline trop pourtant à regarder comme définitives, universelles et nécessaires les pratiques locales instituées par des traditions particulières à une race et à un temps. C'est ainsi que l'usage du *chœur* lui paraît une des conditions essentielles de la tragédie. Il estime aussi que les *reconnaissances* sont indispensables à l'intérêt dramatique. Ce théoricien absolu a trop de tendance à ériger en axiomes des opinions trop exclusives, notamment lorsqu'il décide que la *terreur* et la *pitié* sont les seuls ressorts de la tragédie. C'est en effet méconnaître les sources variées du pathétique, entre autres l'admiration, dont Corneille fit le principal moteur de son drame. Chez les Grecs eux-mêmes, la tragédie des *Perses* et celle d'*Antigone*, au moins, échappent à la loi d'Aristote; car elles excitent surtout, l'une les émotions patriotiques, l'autre l'admiration. On peut aussi lui reprocher d'avoir trop circonscrit le champ de l'invention, quand il déclare qu'elle doit se renfermer dans un petit nombre de légendes et de familles héroïques. L'autorité de cette interdiction n'a-t-elle pas tenu trop longtemps nos poètes à l'écart des sujets modernes, ou du moins empruntés à nos propres origines? Oui, les stériles imitateurs nous ont assez ennuyés par de monotones redites, pour que nous gardions quelque rancune aux aventures des Atrides et des Labdacides, témoin le cri poussé par Berchoux à la fin du dernier siècle :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains?

Cependant il serait injuste de rendre Aristote responsable de ses disciples. Disons plutôt que, faute de le bien entendre, des interprètes serviles ou aveugles ont exagéré ses rigueurs, ou calomnié ses doctrines. C'est ainsi qu'Aristote n'a jamais parlé de l'*Unité de lieu*. Quant à l'*Unité de temps*, il n'en dit qu'un mot,

en passant. Il n'impose que l'*Unité d'action*, qui est une loi de raison (ch. VIII, XXIV, V) [1]. N'oublions pas non plus qu'il ne se montre point tout entier dans un ouvrage auquel manqua la dernière main. Ce recueil de notes ne traite d'ailleurs avec détail que de la tragédie, dans laquelle Aristote voyait, il est vrai, l'essence de tous les genres, et de l'épopée. Ne soyons donc pas plus aristotéliques qu'Aristote, et n'acceptons point comme infaillible une esquisse précieuse, mais incomplète.

Horace et l'épître aux Pisons. — Après Aristote, les écoles de la Grèce, d'Alexandrie et de Pergame produisirent encore d'autres poétiques, notamment celle de Néoptolème de Parium, qu'Horace, disent les commentateurs, ne jugea pas indigne de son estime. Mais laissons les inconnus pour nous occuper du monument qui mérite le plus les regards de la postérité, bien qu'il soit en apparence le plus modeste de tous; car son auteur voulait simplement donner, sous la forme d'une épître familière, des conseils de goût aux deux fils de Lucius Calpurnius Pison, personnage considérable qui, tour à tour gouverneur de Pamphylie, consul et préfet de Rome, cultivait et protégeait les lettres. Wieland a même pu supposer, sans trop d'invraisemblance, que cette pièce fut inspirée par les inquiétudes d'un père qui, voyant un de ses fils s'égarer dans une vocation malheureuse, pria le poète d'éclairer un imprudent sur les difficultés d'un art compromettant pour la fortune d'un politique. Cette conjecture est encore précisée par les inductions d'Orelli, qui, frappé de l'insistance avec laquelle Horace définit les règles du drame satirique, incline à croire que le jeune patricien songeait à naturaliser ce genre sur la scène romaine. Sans aller aussi loin, M. Patin affirme du moins avec finesse qu'Horace, tout en ayant l'air de guider un disciple dans la carrière poétique, s'ingénie à l'en éconduire poliment. Sous prétexte de lui enseigner les secrets d'un art qui ne souffre pas la médiocrité, il découragerait donc les ambitions d'un amour-propre auquel il fait comprendre à demi-mot qu'il pourrait bien se tromper sur la portée de ses forces. Il lui montre en effet les dangers

1. Sur le véritable législateur des trois unités, voir *Jules-César Scaliger fondateur du classicisme, cent ans avant Boileau*, par Eugène Lintilhac, *Nouvelle Revue*, 1er juin 1890.

d'une méprise, et l'effraye par la crainte d'un ridicule qui ne serait pas de légère conséquence. Comme il s'agit d'un fils de famille appelé par sa naissance à jouer un rôle dans l'État, l'accident deviendrait plus grave que pour tout autre. Cette leçon nous rappelle Alceste disant à Oronte, non sans détours :

> Croyez-moi, résistez à vos tentations;
> Dérobez au public ces occupations,
> Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
> Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme,
> Pour prendre dans la main d'un avide imprimeur
> Celui de ridicule et misérable auteur.

Quoi qu'il en soit de ces ingénieuses hypothèses, il est certain qu'Horace ne se donna point pour un régent du Parnasse. Ce fut même après sa mort, et tardivement, que son opuscule reçut de l'indiscrète admiration des grammairiens le titre d'*Art poétique* qui lui a valu tant de critiques sur ses lacunes et les irrégularités de sa composition, et qu'il se vit isolé des autres épîtres.

Aussi n'y cherchons pas, comme l'ont fait quelques-uns, l'unité d'un enseignement suivi. A plus forte raison serait-il téméraire d'admettre, avec certains savants, que le décousu de la lettre aux Pisons est la faute de ses éditeurs, et qu'on peut, en imaginant un plan nouveau, rétablir en un corps harmonieux les membres épars d'un poète que Daniel Heinsius compare à Penthée déchiré par les Bacchantes. Accommodons-nous plutôt de l'allure capricieuse d'un vif et libre esprit qu'eût attristé la rigueur d'un procédé trop méthodique, et dont les causeries déconcertent volontiers l'attente du lecteur par l'imprévu des soudaines rencontres auxquelles s'amuse sa fantaisie.

N'en déplaise à certains hypercritiques d'outre-Rhin, qui ne voudraient voir en lui qu'un traducteur d'Aristote ou de Platon, nous aimons donc mieux Horace tel qu'il est, ne jurant sur la parole d'aucun maître, se souvenant sans doute des meilleurs, mais n'exprimant jamais leurs idées qu'en son nom, c'est-à-dire contrôlées par son expérience, et confirmées par son goût personnel; en un mot, soucieux avant tout d'une indé-

pendance qui, étant la source même de sa verve, devient aussi la condition du plaisir qu'on éprouve à goûter la fine fleur de son bon sens discret, exquis et libéral.

Éminemment pratiques, les lois qu'il nous dicte en se jouant èt sans avoir l'air de nous faire la leçon, peuvent s'appliquer à tous les emplois de l'imagination. Il fait une part égale à l'art et à la nature. Il raille les originaux qui se croyaient de grands génies, parce qu'ils se rendaient ridicules par les excentricités de leur cerveau malade. Il se moque de l'inspiration artificielle et des bohèmes de son temps. Il exige du poète la conscience de ses forces, la raison, un fonds solide de pensées puisées dans la philosophie morale, l'alliance de l'agréable et de l'utile, l'étude constante de la nature, l'unité de conception, la liaison des parties, le respect des lois qui conviennent à chaque genre, les lenteurs laborieuses de la lime, la docilité modeste aux leçons de la critique, et, par-dessus tout, les qualités de l'honnête homme. Cependant il a principalement en vue la tragédie et l'épopée. Or c'est à l'antiquité grecque, à elle seule, qu'il emprunte ses modèles, et il n'admet rien en dehors des traditions que lui doit le génie latin. Il oublie trop les origines littéraires de Rome. Il veut qu'elle emprunte à la Grèce ses différentes espèces de vers, qu'elle puise même dans son vocabulaire, pour enrichir le sien. Voilà pourquoi le rôle du chœur lui paraît un élément indispensable de toute œuvre dramatique. Il ne suppose même pas qu'on puisse jamais s'en passer. Il ne voit pas que, chez les Grecs, l'importance du chœur alla diminuant à mesure qu'on s'éloignait des premiers âges. Lorsqu'il parle du poème épique, l'Iliade et l'Odyssée sont aussi les seuls exemplaires qu'il ait sous les yeux. La Grèce est donc vraiment l'unique patrie de son imagination; et si le Romain se retrouve ici, nous ne le reconnaissons guère que dans les censures du satirique, dont l'ironie dédaigneuse raille, chez ses compatriotes, la médiocrité négligente, l'indulgence d'un public ignorant et brutal, les grossières plaisanteries de Plaute, qu'il traite avec trop d'injustice, enfin la sottise de ces métromanes que leurs parasites décoraient du titre de poètes. En résumé, l'*Épître aux Pisons* n'a jamais eu la prétention d'être un code promulgué par un de ces Aristarques

qui tiennent école. Elle fut surtout un adieu aux Muses, le testament d'un poète qui, prenant sa retraite, se fit critique, *pierre à aiguiser*, comme il dit (*fungar vice cotis*), ou qui plutôt se délassait en des entretiens charmants par l'aisance du tour, la variété du ton, la souplesse d'une parole agile, et le bonheur d'une expression toujours forte, concise, mordante et spirituelle.

Vida. Jules-César Scaliger. — Parmi les imitateurs d'Horace, une mention est due à Vida de Crémone (1490-1566), ce prélat tout païen, ce latiniste élégant, qui, pénétré de l'esprit antique, prit la cour de Léon X pour celle d'Auguste, et sut accommoder au goût de la Renaissance un pastiche habile, où les rhétoriciens peuvent apprendre à dérober adroitement aux classiques les idées et les mots, le fond et la forme.

Sa Poétique fut longtemps classique, mais elle fut détrônée, dans l'école, en 1561, par la *Poétique* en prose latine du savant, pédant et hypercritique Jules-César Scaliger (1484-1558). Celui-ci, ayant tiré à lui l'autorité d'Aristote, la rendit tyrannique, fut le véritable législateur des trois unités et le fondateur en titre de l'esprit néo-classique, avec tout son réseau de règles méticuleuses qui menèrent d'abord les apprentis humanistes à la lisière, mais auraient fini par entraver l'essor des plus beaux génies, si l'on ne s'en était peu à peu affranchi [1].

Les prédécesseurs français de Boileau : Vauquelin de la Fresnaie (1574), etc. — Chez nous aussi, Boileau compta plus d'un prédécesseur depuis Fabri. Thomas Sebilet, Claude Boissière, Jacques Pelletier, Pierre de Loudun au XVIe siècle, jusqu'à La Mesnardière (1648) et Colletet (1658). Parmi ceux qui lui frayèrent la voie, un seul mérite ici quelque attention : c'est un compatriote de Malherbe, Vauquelin de la Fresnaie. Il entreprit un *Art poétique*, vers 1574, sur l'invitation de Henri III, qui venait de passer du trône de Pologne à celui de France. Tout en paraphrasant Horace avec complaisance, ce disciple de Ronsard caractérise, non sans originalité, les divers genres où s'était essayée jusqu'alors notre littérature nationale. Il anime aussi la jeunesse en célébrant les exploits de la Pléiade. Si l'art de la composition lui fait trop défaut, il ouvre des jours

1. Voir *De J.-C. Scaligeri Poetice*, par E. Lintilhac. Paris, Hachette, 1887.

sur le moyen âge et même sur la littérature provençale, et se recommande par d'heureuses rencontres de pensée, par l'abondance d'un style assez franc, surtout par le souci constant d'approprier à des temps nouveaux des préceptes antiques.

Mais seuls les historiens de la critique gardent la mémoire de ces travaux auxquels manque le crédit d'une grande renommée. Hâtons-nous donc d'arriver à l'œuvre décisive que Boileau composa, de 1669 à 1674, dans la force de l'âge et la verdeur de son talent. Après avoir ruiné la vogue des méchants auteurs, il voulut en effet consolider sa victoire; et les doctrines que confirmaient ses propres exemples conquirent dès l'abord une autorité si souveraine qu'on peut les regarder comme la profession de foi littéraire du XVIIe siècle. L'analyse qui va suivre prouvera du moins que son *Art poétique* est encore le plus précis, le plus complet et le plus régulier.

II. — Étude littéraire.

I. Premier chant. — La vocation. — Le premier chant, qui sert comme de préface à l'ensemble, nous offre des préceptes généraux qui conviennent à tous les genres et à tous les écrivains. Boileau commence par interdire l'entrée du Parnasse au téméraire

> Qui ne sent pas du ciel l'influence secrète.

A propos de ce début qui est le libre commentaire d'Horace :

> Tu nihil invita facies dicesve Minerva....
> Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
> Viribus, et versate diu quid ferre recusent
> Quid valeant humeri.....
>
> (Épître aux Pisons.)

la verve de sa plume satirique s'égaye aux dépens des illusions ordinaires à la vanité « qui se flatte et qui s'aime ». Tel fut, par exemple, Saint-Amand, qui sait

> Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,

mais échoue misérablement dans le poème épique, et,

> Poursuivant Moïse au travers des déserts,
> Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

Or, ces méprises, le bon sens pourra seul nous les épargner dans la poésie qui n'est plus à ses yeux un art frivole, mais une des formes de l'*art de penser* :

> Aimez donc la *raison*, que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Que la rime lui obéisse « en esclave » : elle le doit, elle le peut, comme le prouvent ici même, par leur perfection, des vers aussi fortement pensés que richement rimés.

La rime et la raison. L'art d'écrire, écueils à éviter. Principales règles de la prosodie. — C'est encore la raison qui préservera la plume soit de ces « *faux brillants* » dont il faut laisser à l'Italie « l'éclatante folie », soit de cette prolixité dont Boileau raille « l'abondance stérile », en faisant une allusion indirecte à ce troisième chant d'*Alaric*, où Scudéry décrit avec un luxe fastidieux l'architecture d'un palais magique. De là cet axiome :

> Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

N'allez pas toutefois vous jeter d'un excès dans un autre; car, il faut bien le reconnaître, avec Horace (*In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte*) :

> Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire :
> Un vers était trop faible, et vous le rendez dur;
> J'évite d'être long, et je deviens obscur.

Voulez-vous être assurés de plaire au lecteur qu'impatientent ces défauts, visez surtout à « *varier vos discours* », à mêler, selon un autre précepte d'Horace, l'utile à l'agréable (*utile dulci*) :

> Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !

Seulement, que la plaisanterie ne dégénère point en bassesse :

> Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Aussi l'auteur du *Lutrin* profite-t-il de l'occasion pour condamner le *burlesque* comme un attentat, nous dirions presque comme une impiété qui révolte à la fois son goût et sa conscience :

> Que ce style jamais ne *souille* votre ouvrage,

s'écrie-t-il avec une sorte de colère.

Mais, en revanche, gardons-nous de l'*emphase*; et n'imitons pas Brébeuf qui, dans sa *Pharsale*, entassait « *de morts et de mourants cent montagnes plaintives* ».

Tout en mêlant de vifs croquis aux conseils judicieux qui nous signalent des écueils féconds en naufrages, Boileau touche aux règles de la *prosodie*, en des vers dignes d'être cités comme des modèles de précision didactique et d'harmonie imitative :

> Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots
> Suspende l'hémistiche, en marque le repos.
> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée!

En résumé, l'art du poète et du versificateur consiste à satisfaire « l'esprit et l'oreille » des honnêtes gens.

Origines de notre poésie. Villon, Marot, Ronsard. — Ce talent, le moyen âge en ignora le secret. S'engageant alors témérairement, par une transition assez inattendue, sur un terrain où il tâtonne, l'Aristarque d'un siècle dédaigneux de nos anciens esquisse les *origines de notre poésie* nationale. Pourtant, au lieu de le taxer ici trop rudement d'ignorance et d'indiscrétion, il est plus équitable d'observer que Boileau n'a pas visé à esquisser un historique de la poésie française, mais seulement de notre versification : cela atténue singulièrement la portée des censures qu'on s'est plu à lui infliger à cette occasion, trop heureux que l'on est de prendre en faute le législateur du Parnasse. Cette réserve faite, constatons qu'attribuer à *Villon* le mérite d'avoir su le premier,

> . . . . . Dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers,

c'était avouer une ignorance que n'avait pas eue Vauquelin, mais que Boileau partageait avec une société trop amoureuse

d'elle-même. Comme elle, il semble donc n'apprécier que par ouï-dire cette muse plébéienne, dont les accents si gaulois ont une mélancolie qui va droit au cœur.

Marot n'est guère mieux traité, puisqu'en disant de lui qu'il

> . . . . . Fit fleurir les ballades,
> Tourna les triolets, rima des mascarades,
> A des refrains réglés asservit les rondeaux,
> Et trouva, pour rimer, des chemins tout nouveaux,

il met une erreur sous chaque mot : car la ballade florissait bien avant la venue de ce gentil esprit qui ne fit ni triolets, ni mascarades, mais excella surtout dans l'épître badine, le madrigal, l'épigramme, et le coq-à-l'âne, dont Boileau ne dit rien, faute d'avoir assez approché ce poète sur lequel il aurait dû, tout au moins, consulter son ami La Fontaine.

Quant à *Ronsard*, il essuie de bonnes vérités, cet ambitieux

> Dont la muse en français parlant grec et latin,
> Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode.

L'ironie de Boileau a beau jeu contre des prétentions pédantesques; et pourtant, trop loué par les uns, le chef de la Pléiade n'a-t-il pas été trop dénigré par les autres? S'il fit plus de bruit que de besogne, s'il n'a pas tenu ses promesses outrecuidantes; s'il prit l'emphase pour la noblesse, son zèle d'érudit pour du feu sacré, l'imitation pour l'inspiration, il réussit du moins à dérouiller le vers héroïque, il rencontra l'ode par hasard, il eut le sentiment du rythme, il sut enchaîner des strophes, il assouplit l'alexandrin, il inaugura des genres inconnus de nos pères, il excella même dans l'élégie et la chanson, et suscita toutes les ambitions littéraires, que les siècles suivants allaient réaliser : nous conclurons donc en disant que Boileau ne le juge pas, mais l'exécute.

Malherbe. Ses traditions; conseils généraux. — C'était de sa part une antipathie de nature. Aussi quel soupir d'aise lorsqu'il peut s'écrier :

> *Enfin* Malherbe vint, et le premier en France
> Fit sentir dans les vers une juste cadence,

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée :
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

. . . .

Dans cette effusion, n'y a-t-il pas un accent de piété filiale? Oui, on y reconnaît l'héritier d'une doctrine et le continuateur d'une tradition qui fera foi.

De Malherbe à l'obligation de la clarté, de la correction, du travail patient, de l'unité, de l'ordre, le passage est facile, et Boileau prêche ici d'abondance. Aussi les sentences, les arrêts, les formules et les oracles coulent-ils de source :

Avant donc que d'écrire apprenez à penser....
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément....
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse....
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage....
Polissez-le sans cesse, et le repolissez....
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
Que le début, la fin répondent au milieu.

Ce sont là paroles d'or, et qui justifient ce mot de Voltaire : « Ne médisons pas de Nicolas, cela porte malheur ».

Il n'est pas moins infaillible quand il recommande à l'écrivain d'être pour lui-même « un sévère critique », et ajoute :

Faites-vous un ami prompt à vous censurer.

Or le conseil avait tout son à-propos, dans un temps où l'on pratiqua si naïvement l'art de placer l'adulation à gros intérêts, où Chapelain, par exemple, fut si complaisant, que Voiture l'appelait « *l'excuseur de toutes les fautes* ». Au portrait du flatteur toujours prêt à « trépigner de joie et à pleurer de tendresse », Boileau oppose l'ami rigoureux et inflexible dont il peut, comme Horace, tracer l'esquisse d'après nature. Car il n'a qu'à se souvenir de son rôle vis-à-vis de Racine, de Molière et de La Fontaine. Mais s'il y a quelque chose de plus rare que la franchise d'un juge désintéressé, c'est la docilité d'un amour-

propre qui se corrige. Aussi est-ce encore à l'expérience qu'est emprunté le motif de la scène comique par laquelle il termine ses préambules, et dont le dénoûment est ce vers si connu :

> Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

II. Second chant. Les genres secondaires. — Le second chant est consacré aux genres secondaires, tels que l'idylle, l'élégie, l'ode, le sonnet, l'épigramme, le rondeau, la ballade, la satire, le vaudeville et la chanson. Ces formes diverses, Boileau les définit par de vives images tirées de l'art même dont il fixe les règles, c'est-à-dire en poète qui sait accommoder les nuances de son style à chacun des objets qu'il représente.

L'idylle. — C'est ainsi qu'imitant ces vers de Segrais :

> Telle que se fait voir de fleurs couvrant sa tête
> Une blonde bergère, un beau jour d'une fête,

il caractérise l'*idylle* par des traits élégants, qui deviennent spirituels, lorsqu'il se moque soit des bucoliques pompeuses qui mettent les nymphes en fuite, — celles de Ménage par exemple, en l'honneur de la reine Christine :

> . . . . . Pan fuit dans les roseaux,
> Et les nymphes d'effroi se cachent sous les eaux; —

soit des pastorales grossières qui changent

> Lycidas en Pierrot, Philis en Toinon.

Ce double excès, il le condamne par l'exemple de Théocrite et de Virgile, dont

> Les tendres écrits par les grâces dictés

nous apprendront comment la simplicité d'un art supérieur

> Rend dignes d'un consul la campagne et les bois,

selon la recette de Virgile :

> *Si canimus silvas, silvæ sint consule dignæ.*

L'élégie. — Puis, avec la même convenance de ton, il approprie ses couleurs à son sujet, pour personnifier l'*élégie* qui, tantôt plaintive,

Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil,

tantôt passionnée,

Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse.

Il est vrai que, pour y réussir, *c'est peu d'être poëte, il faut être amoureux*; et l'auteur du *Dialogue sur les héros de romans* raille avec agrément ces amants transis, dont la muse glaciale nous entretient piteusement « de ses feux ». Ce n'était pas ainsi que jadis

Amour dictait les vers que soupirait Tibulle.

L'ode. — De là, par un saut un peu brusque :

L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie,

le chantre de la *Prise de Namur* passe à la poésie lyrique, dont il parle en versificateur toujours habile, mais trop étranger au sens intime d'une inspiration que ne sauraient simuler des procédés artificiels, en dépit de ce vers qui, resté proverbe, croit, bien à tort, représenter Pindare :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Les contemporains de Béranger, de Lamartine et de Victor Hugo ont donc le droit de lui reprocher ici beaucoup d'incompétence, non sans goûter à leur prix certains vers grandioses ou ingénieux sur l'ode héroïque ou badine.

Le sonnet. — L'adresse d'une plume qui se joue des difficultés réussit mieux à définir les lois rigoureuses d'un autre genre qui avait illustré Pétrarque, et mérité récemment à Du Bellay une légitime renommée. S'il entre de l'excès dans cet éloge :

Un *sonnet* sans défaut vaut seul un long poème,

on ne contestera pas du moins que, justement par sa forme hyperbolique, il ait contribué à susciter, surtout chez les *sonnettistes* de ce siècle, plusieurs douzaines de petits et peut-être immortels chefs-d'œuvre.

L'épigramme. — Plus concise encore, *l'épigramme*, cette satire en raccourci, *n'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné* ; et, en la réduisant à ces bornes trop étroites, car elle prend souvent les proportions d'un huitain ou d'un dizain, Boileau se souvient sans doute du trait qu'il lança contre Corneille :

J'ai vu l'Agésilas, hélas !

Plus elle sera courte, et mieux elle vaudra, pourvu toutefois qu'on sache l'aiguiser finement, et fuir cette insipide bouffonnerie, dont l'abus introduisit la *pointe* jusqu'en des discours sérieux, car il faut bien en croire ces vers :

L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

La ballade. Le rondeau. — Malséante au barreau et dans le sanctuaire, cette manie de jouer sur les mots ne devra se glisser ni dans le *caprice* de la ballade — de *baller* (*ballare*, danser), primitivement une chanson composée pour l'accompagnement de la danse —, ni dans la *naïveté* du rondeau — de *ronde*, ou retour d'un même mot et d'une même pensée.

La satire. Le vaudeville. — La *satire* — de *satura*, mélange, plat de toutes sortes de fruits, qu'on offrait aux dieux dans certaines fêtes, d'où *pot-pourri*, mélange de prose et de vers de toute longueur — elle-même n'admettra non plus ni puériles fantaisies, ni gratuites médisances ; car elle est le « miroir » de la vérité. Ce genre avait trop de droits à la gratitude de Boileau, pour qu'il ne lui fît pas la faveur d'une attention complaisante. Évoquant donc ses plus illustres devanciers, Lucile et son « aigre censure », Horace et son « enjoûment », Perse et ses « vers obscurs, mais serrés et pressants », Juvénal et sa « mordante hyperbole », il n'oublie pas Régnier et les « grâces de son vieux style ». Cet éloge, qui nous semblera trop mince, ne suffit pas à tempérer ici la brutalité d'un blâme presque diffama-

toire. Oui, l'on voudrait plus de clémence pour un moraliste trop peu moral sans doute, mais supérieur à Boileau par la puissance de l'imagination et la fougue d'un style aussi franc, aussi inventif que celui de Molière. Il est vrai que cette sévérité s'excuse par l'intention excellente d'imposer à tout écrivain le « respect du lecteur »; et cela jusque dans le *vaudeville*, cet « agréable indiscret », qui ne saurait impunément compromettre son badinage par une licence grossière ou impie.

Omission de l'apologue. — Ainsi se termine ce dénombrement auquel manque l'*apologue*, omission regrettable qui doit être non justifiée, mais expliquée.

Nous ne chercherons pas la raison de ce silence dans la crainte de déplaire à Colbert et à Louis XIV, non plus que dans l'indifférence d'un goût trop peu sensible à des beautés de premier ordre, car les six premiers livres de La Fontaine avaient déjà paru en 1668 : et encore moins dans sa rancune contre un genre où il avait à peu près échoué, ce serait accuser ou l'homme ou le critique, ou son cœur ou son esprit. Disons plutôt que ce genre de l'apologue, comme le didactique, pouvant se concevoir séparément de la forme poétique, dut lui paraître ne pas entrer rigoureusement dans ses cadres, et que jusqu'alors les fabulistes, étant réputés moralistes, ne comptaient pas parmi les poètes. C'est ce que donne à entendre ce témoignage de La Fontaine, écrivant en sa préface : « Un des maîtres de notre éloquence, M. Patru, désapprouvait mon dessein de mettre les fables en vers; il croyait que leur principal ornement était de n'en avoir aucun; que d'ailleurs la contrainte de la poésie m'embarrasserait en beaucoup d'endroits, et bannirait de ces récits la *brièveté qu'on peut fort bien appeler l'âme du conte.* » Telle fut l'opinion d'un temps qui n'avait pas officiellement reconnu la fable. Elle pouvait figurer à côté des quatrains de Pibrac, et Benserade avait publié en quatrains les fables d'Ésope; mais nul ne songeait à lui donner tabouret à la cour, c'est-à-dire un rang près de la comédie, de l'ode et de l'élégie.

Donc, loin d'avoir oublié la fable à cause de La Fontaine, et par mesquine jalousie, c'est à cause de la fable que Boileau oublia La Fontaine; ce qui n'étonna personne. Car il fallut du temps pour que le goût public s'habituât à l'idée qu'il pouvait y

avoir un grand poète dans un petit genre. Or l'*Art poétique*, qui parut en 1674, est de beaucoup antérieur au second recueil de fables, qui date de 1678 et 79. Mais nous n'en dirons pas moins que Boileau fut coupable de distraction, et qu'il eût été digne de lui de tenir, ici encore, à ses contemporains le langage de la postérité. Du reste, s'il a commis une faute, il en fut puni, puisqu'il a composé deux fables dont l'une, *l'Huître et les Plaideurs* (Épître II, 1668) serait bonne, si La Fontaine ne l'avait refaite, et peut-être par malice (1678) ; et dont l'autre, *la Mort et le Bûcheron*, est franchement médiocre.

III. Troisième chant : Les genres principaux. — La tragédie; l'imitation; l'art de plaire et de toucher. Les trois unités. Histoire du genre. Les mystères. — Plus important que les autres, le troisième chant a pour objet la *tragédie*, l'*épopée* et la *comédie*. Cet ordre n'est pas celui que conseillait l'histoire littéraire; mais Boileau crut devoir le suivre, ne fût-ce que pour se conformer au goût d'un siècle où la tragédie avait droit de préséance. Lui donnant donc le pas sur un genre qui naquit avant elle, il commence par déclarer avec Aristote que l'*imitation* est la source de l'intérêt dramatique, pourvu toutefois que l'artifice d'un pinceau délicat la rende agréable à nos yeux. A la vérité des caractères et des mœurs doit s'allier aussi l'émotion « d'une douce terreur » et « d'une pitié charmante »

Qui va chercher le cœur, l'échauffe et le remue.

Pour *plaire* et pour *toucher*, il ne restera plus qu'à engager les personnages dans une action vive, d'où sera bannie toute « vaine rhétorique » :

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

A ces conditions générales s'ajoutent ici des règles précises que recommande ou l'autorité du bon sens, ou l'exemple des anciens. Ainsi, Boileau veut que l'*exposition* soit brève et claire, sous peine de tourner un divertissement en fatigue. Car *le sujet n'est jamais assez tôt expliqué* :

Je me ris d'un auteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer;

et on sait assez par les *Bolæana* qu'ici Boileau vise Corneille et notamment *Héraclius* qu'il appelait *un logogriphe*. Il exige aussi que le principe des *trois unités* soit strictement observé,

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Ce dogme, il le formule d'un ton qui n'admet pas de réplique. Il y a pourtant de la superstition dans ce culte d'une loi qu'Aristote lui-même eût jugée trop exclusive. Mais, si ces rigueurs paraissent tyranniques, nulle objection ne s'élèvera contre les conseils qui invitent le poète à respecter la *vraisemblance* :

> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable;

à substituer parfois le récit à l'action :

> .... Il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille, et reculer des yeux;...

à ménager des péripéties graduées par une progression habile

> Que le trouble toujours croissant de scène en scène
> A son comble arrivé se débrouille sans peine;

enfin, à préparer par des moyens logiques un dénoûment naturel et saisissant.

Sur la foi d'Horace, qui lui sert ici de guide préféré, Boileau se risque ensuite à tenter l'histoire de la tragédie et de ses origines. Or, si l'Épître aux Pisons a pu se tromper sur une question que tant de savantes études viennent à peine de débrouiller, nous pardonnerons facilement à un poète moins bien informé, des erreurs répétées de confiance par les lettrés les plus consciencieux d'un âge où l'antiquité grecque ne fut guère connue que de Racine et de Fénelon. Il loue sans doute avec justesse l'harmonieux génie de Sophocle; mais il confond les légendes de Thespis et de Susarion, il prête à Eschyle un brodequin au lieu d'un cothurne, il lui reproche à tort des vers raboteux, et ne dit pas un mot d'Euripide.

Le moyen âge lui était encore moins familier. Aussi censure-

t-il vertement les plaisirs de nos aïeux, qu'il accuse d'avoir « abhorré le théâtre », tandis qu'il fallait dire qu'ils l'ont adoré. Que n'avait-il simplement là-dessus consulté son prédécesseur Vauquelin de la Fresnaie! En effet, cette boutade est presque une calomnie; c'est du moins oublier trop la vogue de ces mystères qui, écoutés par les foules, pendant plusieurs siècles, avec édification et plaisir, furent supprimés officiellement dans le ressort du parlement de Paris, par l'ordonnance de 1548, pour avoir dégénéré en une récréation légitimement suspecte aux délicats, dont elle offensait le goût, et à l'Église, qu'alarmaient les audaces de l'esprit gaulois. Du reste, ces ébauches naïves, même s'il en eût eu le texte sous les yeux, et s'il l'eût déchiffré aux meilleurs endroits dans *le Mystère d'Adam* (XIIe siècle) ou dans la *Passion* d'Arnould Gréban (XVe siècle), par exemple, l'eussent singulièrement choqué. Il eût été d'ailleurs digne de Boileau d'ajouter que ce genre avait été transformé et renouvelé par un coup de génie, grâce à deux nobles rejetons, parmi beaucoup d'indignes, le *Polyeucte* de Corneille et le *Saint-Genest* de Rotrou.

Boileau préfère Racine à Corneille. — De Corneille et de Racine, ces deux poètes toujours présents à sa pensée, Boileau ne préfère-t-il pas évidemment celui qu'il consola par de généreux accents, après la disgrâce de *Phèdre*? C'est ce que témoigne ici plus d'une allusion, entre autres ce passage où, parlant de l'amour, dont

> . . . . . la sensible peinture
> Est, pour aller au cœur, la route la plus sûre,

il veut que cette passion *paraisse une faiblesse et non une vertu*, mais à condition que le poète n'aille pas (comme dans la *Clélie*), reniant la vérité de l'histoire ou des mœurs,

> Peindre Caton galant, ou Brutus dameret :

car il faut conserver à chacun son « caractère propre ». Jusque dans les occasions où il s'agit d'un personnage imaginaire, il convient donc

> Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
> Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord,

selon la règle dite *des mœurs* et qu'Horace avait déjà formulée en ces termes :

> . . . . . *Servetur ad imum*
> *Qualis ad incepto processerit, et sibi constet.*

L'épopée; le merveilleux païen et chrétien. — Ces lois qui régissent le théâtre gouvernent aussi l'*épopée* dont « le vaste récit »

> Se soutient par la fable, et vit de fiction.

C'est dire qu'ici le *merveilleux* est un de ces éléments sans lesquels *la poésie est morte ou rampe sans vigueur*. Mais Boileau ne permet pas d'autres sources que la mythologie, qu'il célèbre sans la bien comprendre; car il ne voit guère en elle qu'un système d'allégories abstraites. Il ne conçoit pas une tempête sans l'intervention d'Éole. Pour lui, la mer, *c'est Neptume en courroux qui gourmande les flots*; la foudre, *c'est Jupiter armé pour effrayer la Terre*. Il ne souffre point qu'*on ôte à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux*, à Thémis sa balance, au Temps son horloge, à Caron sa barque, où il passe *le monarque ainsi que le berger*. En un mot, il reste fidèle aux dieux de l'Olympe, et ne voit pas de salut pour le poète en dehors du paganisme.

Aussi proscrit-il *Astaroth*, *Belzébuth*, *Lucifer*, « le diable hurlant contre les cieux », les saints et les prophètes. Il déclare très haut que les « terribles mystères » de notre foi, *d'ornements égayés ne sont point susceptibles*, n'en déplaise au Tasse dont le succès ne le désarme pas. Avouons ici encore que ses arrêts sont sujets à revision. Sans rappeler le *Génie du Christianisme*, où Chateaubriand venge victorieusement une poétique méconnue, il suffira de nommer Dante, Milton et Klopstock pour démentir une thèse ingrate et rétrograde. Mais, au lieu de traiter avec irrévérence une opinion que partageaient la plupart des honnêtes gens du XVIIe siècle, et qui était vraiment trop mal représentée par un Desmarets de Saint-Sorlin, mieux vaut en voir la cause dans le dégoût d'un bon esprit qui venait de lire non le *Paradis perdu*, dont il ignora les beautés, mais le *Clovis* (1657) et le poème de *Marie-Madeleine* (1669) de cet illuminé de Saint-

Sorlin [1]. Ajoutons qu'à la prévention littéraire s'associèrent les scrupules du croyant, aux yeux duquel est coupable l'indiscrète confusion de la fable et de la vérité.

Boileau a donc du bon sens jusque dans ses préjugés. A plus forte raison l'écouterons-nous docilement quand il s'accorde avec Horace pour conseiller le choix d'un héros intéressant, la simplicité du début, la sobriété des descriptions et la nouveauté des images. L'éloge d'Homère, *qui partout divertit et jamais ne nous lasse*, couronne judicieusement, malgré son insuffisance, ces leçons parfois incomplètes ou entêtées de parti pris, mais souvent substantielles, et toujours variées par d'ingénieuses saillies d'humeur satirique.

La comédie; ses origines; vérité des mœurs, les trois âges. — Abordant ensuite la *comédie* par une transition qui n'est pas légère, il retrace son histoire avec vivacité, mais non sans erreurs ou lacunes; car il se trompe lorsqu'il lui donne la ville d'Athènes pour berceau en ignorant ses origines dorienne et sicilienne, et, s'il indique ses deux âges, l'ancien et le nouveau, il ne dit rien de cette comédie moyenne d'Alexis et d'Antiphane, dont le *Plutus* d'Aristophane, du moins, tel qu'il nous est parvenu, peut nous donner l'idée, et qui fut intermédiaire entre « la licence », dont il fallut « arrêter le cours », et la décente liberté de Ménandre.

Étudier la nature *qu'un geste nous découvre, et qu'un rien fait paraître*, voilà le premier devoir du poète qui « prétend aux honneurs du comique »; et, confirmant le précepte par l'exemple, Boileau, qui se souvient ici encore heureusement de la *Lettre aux Pisons*, signale par leurs traits généraux les différents âges de la vie. Moins naturelle et moins expressive que la nerveuse paraphrase de Régnier, cette imitation porte cependant la marque du maître dont la défaite même n'est pas sans honneur.

Boileau et Molière. — Mais notre respect pour l'autorité de

1. Voir sur cette grosse question : Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, Ire partie, ch. VII, Paris, Hachette; J. Duchesne, *Histoire des poèmes épiques français au XVIIIe siècle*, Paris, Thorin; l'abbé Delaporte, *Du merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, Paris, Retaux-Bray.

la parole n'ira pas jusqu'à lui pardonner les restrictions trop sévères qu'il met à l'éloge de Molière, quand il dit :

> Étudiez la cour, et connaissez la ville;
> L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
> C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
> *Peut-être* de son art eût remporté le prix,
> Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
> Il n'eût point fait *souvent grimacer* ses figures,
> Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
> Et sans honte à Térence allié Tabarin.
> Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
> Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Il y a là un *peut-être* que la postérité ne doit pas absoudre. Elle eût passé plus volontiers à Boileau l'exagération de la louange, surtout au lendemain du jour où il venait de perdre son ami. Si le mot de *grimace* paraît dur même pour des farces que relève tant de verve comique, il devient souverainement injuste pour des chefs-d'œuvre purs de tout mélange équivoque. On se demande en effet comment la haute bouffonnerie de la *Comtesse d'Escarbagnas* peut corrompre la beauté de ces pièces qui défient la critique, et comment le sac de Scapin compromet la perfection du *Misanthrope*. Le tort de Boileau est d'avoir trop généralisé un jugement qui, appliqué à Scapin, pourrait avoir sa justesse. On s'explique du reste l'impression pénible que causait à un poète si soucieux de dignité la vue de l'auteur du *Misanthrope*, malade et âgé de près de cinquante ans, bâtonné sur le théâtre. Mais n'est-ce pas plutôt la gloire de Molière d'avoir eu le privilège de suffire aux plaisirs des simples comme des raffinés, et de provoquer l'hilarité bruyante dont les éclats réjouissent le cœur, comme cette gaîté réfléchie qui est le sourire de la raison? Excusons pourtant ces réserves ombrageuses par les prédilections d'un siècle trop poli qui préférait Térence et Ménandre à Plaute et à Aristophane. Voilà pourquoi La Bruyère et Fénelon reprochèrent aussi à Molière, l'un de n'avoir pas évité « le jargon et le barbarisme », l'autre « d'avoir outré les caractères, et d'être tombé trop bas, quand il imite le badinage de la comédie italienne ». Mais n'insistons pas : car, dans toutes les rencontres décisives, Boileau fut cordialement

équitable pour l'ami qu'il appelait le *Contemplateur*. Il l'admire dans ses parties les plus étrangères à son propre talent, notamment dans la facilité opulente de ses rimes. Il a même été son complice dans le latin macaronique de ses plus folles inventions. Il lui fournit les malignes étymologies de l'*Amour médecin*; et, le jour où Louis XIV lui demanda quel était le plus rare des écrivains qui honoraient son règne, le juge sourcilleux aurait répondu, sans hésiter : « Sire, c'est Molière ». « Je ne le croyais pas, répliqua Louis XIV; mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

IV. Quatrième chant; conseils pratiques sur les mœurs littéraires; leur à-propos. — Le quatrième chant, qui fait honneur à la personne même de Boileau, s'ouvre par un épisode satirique où nous est racontée avec enjoûment la métamorphose d'un méchant médecin qui devint excellent architecte. Cette plaisante allusion à Claude Perrault, célèbre par la colonnade du Louvre, est à l'adresse des métromanes qui s'obstinent, en dépit de Minerve, à persécuter le public de leurs vers médiocres, c'est-à-dire détestables : car dans cet « art dangereux » *il n'est point de degrés du médiocre au pire*.

C'est pour corriger ces incorrigibles, c'est aussi pour rappeler les écrivains au respect d'eux-mêmes que Boileau, au risque de répéter un peu le premier chant, termine par des conseils pratiques qui intéressent le caractère, la conduite et les mœurs du poète.

Pour apprécier l'à-propos de cette conclusion, il ne faut pas oublier qu'au commencement du XVIIe siècle, beaucoup d'auteurs, et des plus huppés, n'avaient ni tenue, ni sentiment de leur dignité. On en peut citer plus d'un trait curieux. Voiture, par exemple, « assez homme d'esprit pour se faire respecter », ne souffrait-il pas qu'on le *bernât*? Bien mieux, remarque M. D. Nisard, il s'en vantait « d'un ton à mériter qu'on recommençât ».

Tenez bon, roidissez les coings;
Y estes-vous? serrez les poings,
Et faisons sauter jusqu'aux nues
Par des secousses continues
Sans crier jamais : c'est assez.

Tallemant des Réaux nous apprend ailleurs que le même poète « était forcé de changer de chemise, toutes les fois qu'il sortait du jeu, tant il y mettait d'ardeur ». La Calprenède, qui traitait avec son libraire pour un ouvrage de deux ou trois volumes, menaçait « de l'allonger jusqu'à *trente*, pour gagner plus d'argent ». Scarron demandait à ses convives d'apporter chez lui de quoi faire bonne chère. Ménage, que nourrissait le cardinal de Retz, installait indiscrètement ses valets à la table de l'office. Sorti de chez Son Éminence, « il y envoyait querir tous les soirs sa chandelle, et se faisait saigner par le chirurgien de ses domestiques ». Faret, chez Boileau, rime avec *cabaret*, et le mérite. Que serait-ce donc si nous passions en revue tous les rimeurs auxquels les satires de Boileau valurent une notoriété de mauvais aloi? L'un, Théophile de Viau, en dépit de quelques petits chefs-d'œuvre de verve ou même de sentiment, n'est, à d'autres égards, qu'un esprit-fort de bas étage, un Arétin de carrefour. L'autre, Saint-Amand, est toujours chancelant comme Silène. Comparées à ses tableaux — dont l'un pourtant au moins, la *Solitude*, a des accents dignes de Villon —, les peintures de Téniers sont des pastels. Anacréon de mauvaise compagnie, il n'a guère racheté les méfaits de son lyrisme aviné que par la plus ennuyeuse des idylles, le *Moïse sauvé*. A la suite viendraient les faméliques dont le type, un peu cruellement croqué par Boileau — qui aurait plus profité à interroger sa victime sur la précieuse histoire de nos vieux poètes qu'avait rédigée son père et que n'ignorait pas le fils —, est ce « poète crotté », ce pauvre hère de Colletet, *passant l'été sans linge, et l'hiver sans manteau*, battant, du matin au soir, le pavé de Paris, pour colporter des dédicaces, toucher les quartiers de quelque chétive pension dont il donne quittance en sonnets, ou attraper ailleurs un dîner, à l'office. Dans cette foule de quémandeurs se disputant la faveur des ducs et des traitants, faisant trafic de la louange et tenant boutique d'encens, on n'aurait que l'embarras du choix, depuis le fou de Neuf-Germain qui se qualifie de *poète hétéroclite* de Monsieur, jusqu'à l'illustre Chapelain, qui était aux gages du duc de Longueville.

Entre ces mercenaires, point d'amitié sérieuse : ils n'avaient d'autre lien qu'un commerce de louanges réciproques, prodi-

guées à charge de revanche par une complaisance égale à leur vanité. Ce n'était qu'échange de certificats signés des noms à la mode, et imprimés à profusion en tête des œuvres nouvelles. « Cette adulation, disait la *Logique* de Port-Royal, détruit toute la force du langage, les mots n'étant plus les signes de nos jugements, mais d'une civilité toute extérieure qu'on rend à ceux qu'on veut louer, comme pourrait être une révérence. » C'est ainsi qu'on fermait la bouche à la critique par les compliments et les caresses. Aussi personne ne trouva ridicule le neveu de Voiture, Pinchène, recommandant les œuvres de son oncle à la bienveillance du lecteur « par la raison qu'on avait rien lu de lui qui ne fût à l'avantage de ceux dont il avait parlé ».

Mais ne poussons pas plus avant ce croquis d'histoire littéraire : nous en avons dit assez pour faire valoir l'importance de ce dernier chant, où Boileau nous démontre que le beau n'est pas distinct du bien, et que le poète doit être avant tout honnête homme. — Et d'abord, point de sot orgueil, point d'envieuses cabales, point de coteries intéressées :

> Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
> Que la raison conduise, et le savoir éclaire;

qui, sans chicane pointilleuse, vous apprenne au besoin « à franchir les limites de l'art », et vous corrige, sans vous décourager par d'injustes dégoûts :

> Fuyez surtout, fuyez ces basses jalousies,
> Des vulgaires esprits malignes frénésies.

Laissez l'intrigue aux impuissants, mais ne négligez pas les offices de la société civile :

> Que les vers ne soient pas votre éternel emploi;
> Cultivez vos amis, soyez homme de foi.

Chassez de votre cœur les soucis vulgaires. S'il est juste de tirer de son travail un profit légitime, travaillez surtout pour la gloire, et non pour le gain. D'un « art divin », ne faites jamais « un métier mercenaire ».

Enfin, que vos œuvres attestent la pureté de votre vie :

> Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages
> N'offrent jamais de vous que de nobles images!

Ce n'est pas qu'il faille interdire à la scène l'analyse des passions, ou, comme certains docteurs trop austères, tels que Nicole dans ses lettres sur *les Imaginaires et les Visionnaires* (1667), *traiter d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène*. Ce fanatisme janséniste, Boileau le condamne; mais il s'indigne contre les « infâmes » dont les écrits *aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable*. Or ces accents ont ici l'autorité de l'exemple sans que, chez Boileau, le souci de la dignité morale se tourne jamais en rêves d'orgueil et qu'il ait jamais été tenté d'ériger le poète, comme on l'a fait depuis, en *conducteur de peuples, prophète, homme d'État, révélateur*; et, après avoir débuté dans son poème par ces mots : *Aimez donc la raison*, il avait le droit de conclure par ceux-ci :

> Aimez donc la *vertu*, nourrissez-en votre âme :
> En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur,
> Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

L'éloge de la poésie et celui de Louis XIV servent d'épilogue au poème : et quand il y célébra l'influence de la poésie, sa foi modeste ne fut point, comme elle le sera pour d'autres, une apothéose de son propre génie.

C'est ainsi qu'en réveillant des vérités essentielles, Boileau, plus que tout autre, a su parler, en quelque sorte, à la conscience littéraire, et prononcer, sous une forme définitive, des arrêts souverains, ou des axiomes de goût, qui méritent de servir de ralliement à tous les bons esprits. Tous ceux qui ont étudié l'art d'écrire reconnaissent en effet leur propre expérience dans ces vers où sont à jamais fixés certains principes, dont l'excellence est démontrée par toutes les œuvres dignes de vivre. Ces sentences ne sauraient perdre de leur prix, parce que leur popularité nous les a rendues familières comme des lieux communs. Ce serait même en méconnaître la portée que d'en réduire l'application aux ouvrages de poésie. Aussi, malgré

les réserves qui précèdent, dirons-nous avec M. D. Nisard : « Ses prescriptions s'étendent à toutes les pensées, à toutes les manières de les exprimer, et, par analogie, à tous les arts dont l'idéal est le vrai. Ils y trouvent non seulement leurs règles, mais leur morale. Il y a là des décisions qui ne sont pas plus contestables que les lois de l'intelligence humaine. Elles gouvernent la prose comme les vers, et leur vertu est prouvée par ceux qui leur résistent, aussi bien que par ceux qui leur obéissent. » Ajoutons avec d'Alembert : « Boileau eut, le premier en France, le mérite rare de former une *école de poésie*. Il eut dans Racine un disciple qui aurait suffi pour lui assurer l'immortalité. »

LES SATIRES ET LES ÉPITRES

LES SATIRES

Le genre satirique chez les Grecs, chez les Latins. — Dépendance de la poésie didactique, la satire a pour objet de censurer, en prose ou en vers, les ridicules, les passions ou les vices, en un mot tout ce qui offense l'idéal du beau, du vrai ou du bien. Elle s'attaque soit à l'espèce humaine, soit à une classe de la société, soit aux individus. Voisine de la comédie, elle lui emprunte ses armes, l'ironie ou l'invective, et peut devenir tour à tour morale, religieuse, littéraire, politique ou personnelle. Aussi varié que ses sujets, son langage prend tous les tons, depuis la malice qui badine jusqu'aux hyperboles de l'indignation.

C'est à l'antiquité que remontent les origines de ce genre, légitime comme la voix de l'opinion et de la conscience. Inauguré chez les Grecs par les ïambes d'Archiloque, il ne fut point étranger aux *Caractères* de Théophraste et aux *Dialogues* de Lucien. Chez les Latins, il eut pour principaux représentants : Lucilius, qui flagella l'hypocrisie des patriciens; — Horace,

dont l'humeur épicurienne et sceptique se joua spirituellement de tout ce qui blessait la délicatesse de son goût; — Perse, dont les vers obscurs, mais ingénus, furent inspirés par une âme forte et un cœur généreux; — enfin Juvénal, qui excella dans l'art de dire avec une éloquente énergie même ce qu'il faut taire. On pourrait citer encore les noms de *Simonide d'Amorgos*, qui fit un poème contre les femmes, et de *Théognis*, qui, chassé de Mégare, maudit ses persécuteurs. Rattachons à ce genre les Comédies d'Aristophane et certains *Dialogues* de Platon. On doit mentionner aussi les *Satires Ménippées* de Varron, les vers fescennins, les mimes, certaines fables de *Phèdre*, les épigrammes de Martial, les satires de Sulpicia, le *Satiricon* de Pétrone, l'*Ane d'or* d'Apulée.

La satire en France au moyen âge au XVIe siècle. Agrippa d'Aubigné, Mathurin Regnier. — En France, le moyen âge applaudit d'innombrables traits de gaîté gauloise lancés contre les femmes, les maris, les clercs, les moines et les nobles. Parmi ces saillies de verte franchise, signalons les sirventès des troubadours, les chansons, fatrasies et coq-à-l'âne des trouvères, maint et maint fabliau, le *Roman de la Rose*, le *Roman de Renart*, les boutades de Villon, les sermons politiques contre les Armagnacs et les Cabochiens, les *Cent Nouvelles nouvelles*; puis, sur le théâtre naissant, les joyeusetés des *Clercs de la Basoche*, les *Farces* et les *Soties*. Illustrée par Rabelais, la satire fut une des gloires du XVIe siècle avec Agrippa d'Aubigné et Mathurin Regnier.

Le premier, dans ses *Tragiques*, se fit le Tyrtée et le Juvénal huguenot de la guerre civile. Martyrologe et diatribe, psaume et pamphlet, ces représailles d'un vaincu combinent la précision de l'histoire et les rêves d'une vision apocalyptique. Grand justicier, exécuteur des hautes œuvres, à la fois sublime et trivial, il ferait songer à Milton, si son style, moins inégal, n'était comme une lave, parfois éblouissante, souvent aussi toute ternie de cendres et de scories.

Quant au neveu de Desportes, Mathurin Regnier, doué d'une imagination opulente, capable même d'essor lyrique, il a de la rondeur, des tirades grondantes, une veine tumultueuse, de la fougue, de la véhémence, une spontanéité semblable aux gestes

involontaires d'un homme passionné qui s'échauffe en causant, et abonde alors en comparaisons expressives ou en métaphores heureuses, dont les hardiesses rendent la pensée palpable et visible. Par ce tour d'imagination, il est le Montaigne ou le Monluc de notre poésie. Par sa force comique, il laisse pressentir Molière. Mais, outre qu'il fut un moraliste sans morale, la furie endiablée de sa diction admet trop d'aventures et de hasards.

N'oublions pas dans ce dénombrement, tout rapide qu'il est, la *Satire Ménippée*, qui couvrit les ligueurs de ridicule, acheva le triomphe moral d'Henri IV, et fut, suivant le mot de C. Labitte, *une bataille d'Ivry dans l'ordre des intelligences*. Notons encore, à l'honneur du genre, à travers son histoire en France : Vauquelin de la Fresnaie, grand imitateur des maîtres italiens du genre, comme Regnier; les *Provinciales*; certaines fables de La Fontaine; La Bruyère; les *Lettres persanes*; les contes de Voltaire; les mémoires de Beaumarchais; les *Iambes* d'André Chénier; les satires de son frère Marie-Joseph; celles de Gilbert; les diatribes de Barthélemy; les *Iambes* d'Auguste Barbier; et les *Châtiments* de Victor Hugo.

Boileau et l'École de la raison. Il a subi l'influence de Descartes. L'Arrêt burlesque, 1671. L'art et la science. — Mais, entre tous, Regnier fut, dans notre littérature, le principal devancier de Boileau, qui lui dut, n'en doutons pas, de fortes impressions, comme en témoignent les éloges qu'il lui donna plusieurs fois, tout en les tempérant par trop de réserves. Pourtant, s'il admira ce précurseur, on ne saurait l'appeler son disciple : car entre eux il y a la distance de deux écoles rivales, l'une qui relève de Ronsard, l'autre qui continue Malherbe, celle qui s'essaie à faire aller de pair la sensibilité, l'imagination et la raison, et celle qui, se défiant du caprice comme d'un piège, ne prend guère conseil que de la *raison*.

Ce dernier mot nous avertit qu'après avoir été trop longtemps un jeu et un art d'agrément, la poésie allait devenir avec Boileau l'interprète de la vérité. S'il y contribua plus que tout autre, il en partage l'honneur avec Descartes et Pascal, dont l'influence est notable dans ses œuvres. Oui, en un temps où le cartésianisme était la lumière des intelligences les plus

libres, Boileau fut un de ses zélés partisans, et l'esprit du *Discours de la méthode* anime la conscience même d'un honnête homme, qui ne cessa jamais de justifier cette profession de foi :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

N'oublions pas qu'en 1671 la philosophie de Descartes était menacée d'une proscription solennelle, lorsque l'*Arrêt burlesque* de Despréaux empêcha le Parlement et l'Université, coupables déjà de tant de sottises, d'en commettre une autre encore. Plus tard il traitera l'art comme une science, car il demandera au poète des qualités qui conviennent aussi au savant, la patience, l'exactitude, la clarté, la justesse et, par-dessus tout, le bon sens, c'est-à-dire la faculté qui va droit aux idées, même en courant le risque d'être trop indifférente à l'imagination ou à la sensibilité. De là tant de vers qui en appellent à la raison, au bon sens, et leur subordonnent délibérément la sensibilité et l'imagination :

Que toujours *le bon sens* s'accorde avec la rime....
Aimez donc *la raison*, que toujours vos écrits
Empruntent d'*elle seule* et leur lustre, et leurs prix....
La *raison*, pour marcher, n'a souvent qu'une voie....
Au mépris du *bon sens*, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par la nouveauté....
La *raison* outragée enfin ouvrit les yeux....
Il faut, même en chansons, du *bon sens* et de l'art....
Mais nous, que la *raison* à ses règles engage....
Mais la scène demande une exacte *raison*....
Que l'action marchant où la *raison* la guide
Ne se perde jamais dans une scène vide....
Aux dépens du *bon sens* garder de plaisanter....
J'aime sur le théâtre un agréable auteur,
Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,
Plaît par la *raison seule*, et jamais ne la choque....
Et sa faible *raison*, de clarté dépourvue,
Pense que rien n'échappe à sa débile vue....
Et, souple à la *raison*, corrigez sans murmure....
Avant que la *raison*, s'expliquant par la voix,
Eût instruit les humains, eût enseigné les lois.

Influence de Pascal sur Boileau. — Indépendance de fortune. — Les éditions des Satires, 1666-668. — A ce rationalisme littéraire s'ajoute l'action profonde que les *Provinciales*

durent exercer sur le caractère et le talent de Boileau. Chrétien gallican, un peu janséniste, sans toutefois être sombre, ami d'Arnauld et de Lamoignon, il était en plein, par son tempérament et son éducation, dans le courant qui dérive des *Petites Lettres*. Il en goûtait au vif non seulement la foi fervente et les tendances théologiques, mais le tour plaisant, la dialectique piquante et la sobriété virile. Aussi Voltaire ne s'est-il pas trompé en disant : « Pascal fut le premier des satiriques français, car Despréaux n'est que le second ». L'enjoûment du *Lutrin* n'est souvent qu'un souvenir des Provinciales, et il faut voir dans certaine lettre de Mme de Sévigné à sa fille (15 janvier 1690) la très comique scène où Boileau jette Pascal à la tête d'un jésuite son interlocuteur.

Avec les leçons des anciens et surtout d'Horace, tels furent les exemples et les doctrines qui contribuèrent à l'avènement d'un maître, dont la vocation se décida vers 1657, et qui dut à son patrimoine bien ménagé (30 000 livres) une indépendance sans laquelle il lui eût été malaisé de se vouer à la satire; car bien des servitudes l'auraient enchaîné si des embarras d'argent l'avaient réduit à mendier une pension ou à subir un patronage onéreux.

Ses premiers essais furent composés vers 1660, à l'âge de vingt-quatre ans. Mais durant six années il se contenta de les lire à ses amis et de les faire circuler, sous le manteau, dans quelques cercles privilégiés. De nombreuses copies, plus ou moins fidèles, répandirent peu à peu son nom, jusqu'au jour où il résolut de publier, en 1666, une édition qui contenait sept satires et le *Discours au Roi*. Elle était précédée d'une préface qui rappelle par son ironie celle des *Précieuses ridicules*. Une deuxième édition suivit en 1667. Enfin, en 1668, les satires VIII et IX vinrent s'y ajouter. Il pouvait dès lors affronter à visage découvert les périls d'une célébrité qui lui avait fait beaucoup d'ennemis.

En passant une rapide revue des différentes pièces qui constituent son monument, nous les diviserons en trois groupes, qui comprennent : le premier ses préludes, le second les satires morales, le troisième les satires littéraires.

I

Ses préludes. Le poète de la Cité. — Dans ses débuts apparaît au vif l'auteur de profession, l'arbitre de la Cité, s'instituant juge des illustres qu'étalaient en vente ses voisins les Barbin de la Galerie du Palais. C'est bien le jeune homme encore voisin de la Basoche, occupé à railler les sots, à peindre les grotesques de son quartier, à nommer tout haut les masques de sa connaissance. Il n'aborde l'homme et la vie, ni par le sentiment comme Racine, ni par l'observation philosophique comme La Fontaine et Molière, mais en littérateur agréable, dont la versification habile, exacte et scrupuleuse, a souci d'exprimer avec élégance certains détails particuliers au citadin et au rimeur. Bien qu'il ait déjà le front sourcilleux, et annonce une maturité précoce, il est pourtant le moins ennuyeux des censeurs, et se montre à nous tel qu'il fut plus tard dans son *Hôtellerie* d'Auteuil, payant avec entrain de sa personne, capable même d'espiègleries, plein de bons mots et de franches reparties, parlant avec feu sur tout sujet qui lui tient au cœur. « On devrait, disait-il, ordonner le vin de Champagne à ceux qui n'ont pas d'esprit, comme on ordonne le lait d'ânesse à ceux qui n'ont pas de santé. Le premier de ces remèdes serait plus sûr que l'autre. » Dans le cercle de ses trois immortels amis, il fut le boute-en-train, celui qui causait le plus à cœur joie : Racine s'observait davantage; Molière contemplait; La Fontaine dormait quelquefois; et ne parlons pas de Chapelle, qui buvait toujours ou peu s'en faut.

Satire I, 1660. Juvénal et Boileau. — Quelque inexpérience est sensible dans sa première satire (*le Départ du poète*), imitation de celle où Juvénal met en scène le philosophe Umbritius tonnant contre la corruption de Rome, qu'il va quitter avec mépris.

Un contemporain de Domitien avait le droit de maudire ainsi la ville des Césars; mais, au XVIIe siècle, à l'aurore d'un grand règne, on comprend mal les anathèmes infligés à Paris. On ne voit guère qu'une réminiscence classique et un exercice d'école dans cette colère d'emprunt que Boileau prête au traducteur

de la *Rhétorique* d'Aristote, à un nommé Cassandre, qu'il déguise sous le pseudonyme de Damon. Il est vrai que dès lors sa vocation de critique se dessine, et que la satire morale tourne heureusement en une satire littéraire sur la misère où Paris laisse les gens de lettres. Quant au rôle du poète misérable et méconnu, il en affuble le gras et joyeux Saint-Amand, ce qui ne sied guère au personnage. Bien que la tirade paraisse longue et un peu confuse, elle étincelle de traits heureux qui font flèche dans la mémoire. On augure bien des promesses qu'implique ce vers :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

Satire VI, 1660. Paris coupe-gorge. — A la même pièce appartenait d'abord la VI° satire, où le poète décrit les *Embarras de Paris*. Bien que poussé au noir, le tableau n'en a pas moins l'exactitude d'un document historique; et le peintre ne calomnie point une ville où il n'y avait alors ni propreté ni sécurité. Il y eut donc lieu d'appeler la vigilance de Colbert sur des inconvénients qui compromettaient la santé ou la vie des habitants. Au reste le ministre ne fit pas la sourde oreille. Il confia à son oncle Pussort la direction d'un conseil de voirie. Cinq mille fanaux éclairèrent les rues, où l'on assassinait impunément, à la nuit close. Le lieutenant de police La Reynie organisa une garde permanente à pied et à cheval. Toutes ces réformes et beaucoup d'autres justifièrent des doléances dont l'à-propos égale le mérite pittoresque.

Satire III, 1665 : Regnier et Boileau. Le Discours au Roi, 1665. — Intitulée le *Repas ridicule*, la satire III est une scène de comédie renouvelée d'un motif qu'avaient déjà traité Horace (l. I, sat. VIII) et Regnier (sat. X), l'un qui raconte un repas donné par un certain Nasidienus, l'autre qui rajeunit ce sujet, en y ajoutant une querelle littéraire terminée par un combat. Boileau les imite l'un et l'autre, sans les surpasser. Il est même inférieur à Regnier, dont le pinceau a su rendre si vigoureusement la physionomie du pédant et le chamaillis de la bagarre qui clôt la discussion. A défaut de ces ardentes couleurs, Despréaux a le dessin plus correct; il se distingue aussi dans l'art difficile de dire les petites choses sans s'abaisser, et

de relever des minuties vulgaires par l'industrie de sa facture.

Signalons encore le *Discours au Roi*, première note, et, disons-le, un peu criarde, lancée par un courtisan novice dans le concert de louanges qui charma si longtemps les oreilles de Louis XIV. Ce panégyrique est du reste un prétexte aux épigrammes dont il crible de méchants auteurs. Il se recommande surtout par un témoignage de sympathie donné à Molière et un encouragement au jeune prince qui, malgré son penchant secret, n'osait pas autoriser la représentation de *Tartuffe*.

II

Les satires morales. Horace et Boileau. — L'ambition de Boileau fut d'être l'Horace français. Voilà pourquoi, ne se réduisant pas à la critique littéraire où il régnait souverainement, il tenta ces entretiens familiers où des sujets de morale sont traités par un observateur qui caractérise les travers passagers de ses contemporains ou les faiblesses permanentes de la nature humaine. Pour y réussir, il faut de l'enjoûment, de la bonhomie, de la grâce, une ironie légère qui sourit même en grondant. Ce fut le génie d'Horace qui, toujours moraliste, même dans ses odes, insinue, sans régenter personne, tant de vérités enseignées par l'expérience, inspire le bon sens plus que l'héroïsme, parle volontiers à l'amour-propre le langage de l'intérêt bien entendu, juge les autres à sa mesure, ne nous propose jamais un idéal inaccessible, et rend toujours attrayantes les leçons de sa philosophie pratique. Or, il faut bien l'avouer, Boileau, plutôt spirituel que fin ou délicat, n'a pas étudié la vie assez directement : il disserte au lieu de causer; sa pensée est saine, son style correct, mais le charme fait défaut. Aussi ses satires morales ne nous semblent-elles pas les meilleures. Outre que certains sujets sont assez mesquins, elles tournent facilement au lieu commun, ou du moins ne se distinguent que par l'exécution des détails et la vivacité de certains portraits.

Satire IV, 1664. — C'est ce dernier mérite qui recommande la satire IV, adressée à l'abbé Le Vayer. Elle a pour sujet l'idée

mère de l'*Eloge de la Folie*, par Érasme. En traçant les caractères du pédant, du galant, de l'hypocrite, du libertin, de l'avare, du prodigue et du joueur, Boileau côtoie un paradoxe, car il prétend démontrer que chacun de nous a tort de se croire raisonnable, et que le plus sage est celui qui, l'étant à son insu, traite son prochain avec indulgence. Parmi les insensés dont il se moque, il se garde bien d'omettre les poètes médiocres; mais il conseille de ne point dissiper leurs illusions, car elles les rendent heureux. Développé trop longuement, ce thème, qui manque de distinction ou de force, est semé d'épigrammes dont la pointe paraît quelquefois émoussée.

Satire V, 1665 : L'imitateur de Juvénal. Un bourgeois. — Nous préférons la satire V, dédiée au marquis de Dangeau. Pour y prendre à partie les héritiers dégénérés des nobles maisons, il ne fallait pas autant de courage qu'on l'a dit, car on sait que Louis XIV laissa pleine liberté — si même il ne les encouragea pas — aux railleries dont Molière poursuivit la fatuité des marquis. D'ailleurs, en fustigeant les sots qui n'avaient pas d'autre titre que la naissance, Boileau se mettait à couvert sous le patronage d'Horace (l. II, sat. VI) et de Juvénal surtout (sat. VIII) dont le crédit classique lui assurait l'impunité. En traduisant ou paraphrasant avec bonheur son modèle, il donna carrière à son franc-parler et à ses propres sentiments. Aussi aimons-nous dans cette mercuriale la protestation du mérite personnel et de la bourgeoisie intelligente, contre l'impertinente vanité de ces nobles indignes qui déshonoraient le nom de leurs aïeux par la bassesse de leurs actes et de leurs mœurs dont de scandaleuses mésalliances étaient les moindres écarts.

Satire VIII, 1667. Le paradoxe d'un faux Alceste. — L'accent est bien moins élégant dans la satire VIII, dédiée à M. Morel, docteur en Sorbonne, où il se plut à opposer une fois encore les *Folies de l'homme* à l'instinct raisonnable des animaux. Le fond de sa plaidoirie est une de ces contre-vérités qui valent uniquement par la forme. Or on ne peut nier qu'ici, malgré des traits ingénieux, qui rivalisent avec Horace (l. II, sat. III) ou Juvénal, l'avocat manque trop de conviction pour être un Alceste. On sent bien que sa prétendue misanthropie n'a rien de sérieux et ne désire pas gagner son procès. Dans le

chapitre des *Jugements*, La Bruyère devait reprendre cette thèse, mais avec plus d'originalité. Du reste, ni l'un ni l'autre n'a voulu ou n'a pu démontrer la supériorité de l'âne sur l'homme.

Satire X. Couleur janséniste. — N'insistons pas non plus sur la satire X, où les *femmes* sont si maltraitées par un célibataire et un valétudinaire qui, orphelin de naissance, n'avait pas connu le sourire d'une mère. Cette pièce désagréable, mais étincelante de talent, fut pourtant une des joies suprêmes du grand Arnauld, dont le cœur tressaillit, en y lisant un anathème contre l'Opéra et les romans, ainsi qu'un hommage rendu à l'éducation de Port-Royal :

> L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
> Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
> Aux lois de son devoir règle tous ses désirs.

Mais Bossuet lui reproche « de faire de belles peintures d'actions souvent très laides » (*Traité de la concupiscence*, ch. XVIII). Quant aux lettrés, ils distinguent le tableau de la lésine, affreusement personnifiée par le lieutenant criminel Tardieu et sa femme. Il y a là cinquante vers qui font bonne figure, entre Juvénal et certaines pages de l'*Eugénie Grandet* d'Honoré de Balzac.

Une rechute. Satires XI et XII, 1698 et 1705. — Après s'être déshabitué de la satire pendant vingt-cinq ans, Boileau eut une rechute, vers la fin de sa vie. La mort de Racine, des infirmités douloureuses, une demi-disgrâce de cour et « la vieillesse chagrine » l'induisirent en tentation : il commit alors deux satires dans lesquelles l'aigreur se substitue à la colère, et les jeux de mots à la plaisanterie. Dans la première, *sur l'Honneur* (1698), il discerne le faux honneur du véritable. C'est un sermon dont les redites et le prosaïsme trahissent l'affaiblissement de l'âge.

La seconde, écrite en 1705, est tout empreinte de jansénisme. Un jour que Boileau se promenait dans son jardin, en méditant une satire contre les méchants critiques, un mot ambigu l'arrêta : il voulut le changer, et ne le put. De là cet excès de dépit qui lui suggéra un réquisitoire contre l'*Équivoque*. Il voit en elle le mal universel. Son premier effet fut la chute d'Adam.

Au déluge, elle entra dans l'Arche sous la forme du serpent. Depuis, elle a enfanté toutes les idolâtries et toutes les hérésies. A ce propos il se déchaîne contre les casuistes, et venge ses amis de Port-Royal, dont on venait de saccager l'asile. A qui serait trop dur pour un poète dont le souffle languit, rappelons qu'il était alors septuagénaire.

III

Satires littéraires. Leur à-propos. Police du Parnasse. Place aux maîtres! — Pour effacer cette dernière impression, hâtons-nous de rendre justice à ses satires littéraires, qui toutes ont leur prix; car elles accomplirent une œuvre aussi courageuse que nécessaire, même à l'époque où, sans être encore installé à la cour, Despréaux se bornait à être le plus vif esprit de la place Dauphine et à faire la police dans la Galerie ou chez les libraires. Il sut dès l'abord mettre chacun à son rang et dire tout haut sur les faux Aristarques ou les ennuyeux ce que plusieurs pensaient, mais sans oser le déclarer à personne, ni se l'avouer à eux-mêmes. Les Chapelain et consorts furent ainsi chassés de l'estime des Colbert, et n'eurent plus d'autre refuge que l'autorité morose et surannée des Montausier. Il fit de la place dans les intelligences jusqu'alors encombrées de préventions, si bien que les vrais poètes purent enfin apparaître et se loger en pleine lumière.

En discréditant des oracles dont le pédantisme avait usurpé la confiance de la ville et de la cour, il fut aussi le premier qui prêcha d'exemple, et rendit la langue des vers respectable même au goût exigeant d'un Pascal qui en avait dénoncé les « oripeaux ». Non seulement il en finit avec la foule des rimeurs à la mode, mais il remit en vigueur la loi de Malherbe :

> Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois;

et il en apprit la pratique à son jeune ami Racine, à Molière, qui rimait à bride abattue, et à La Fontaine, dont la nonchalance laissait volontiers flotter les rênes. Il fut ainsi le guide, le chef du chœur.

Satire VII, 1663. Apologie du genre. — Parmi les pièces qui expliquent cet ascendant, citons d'abord celle où il fait l'apologie de la satire. Délibérant avec sa Muse comme Horace avec Trebatius (l. II, sat. I), il se demande s'il ne doit pas fuir les dangers de la voie où il s'engage. Certes un froid panégyrique offrirait plus de sécurité, car la franchise se fait des ennemis jusque dans les milieux où on l'applaudit. Mais le moyen d'échapper à une impérieuse vocation? Stérile pour l'éloge, la veine du poète ne coule de source que sollicitée par la haine des sots et le mépris des fripons. Ainsi le veut son destin. Il ne peut résister au plaisir de risquer un bon mot, dût-il lui coûter cher. Sans doute, il ne corrige personne; du moins, il intimide et châtie. N'est-il pas utile de venger le goût et la vertu? Si le satirique ne tirait sa légitimité que du besoin de médire, il serait au-dessous de ses victimes : mais, s'il obéit à sa conscience, il exerce une sorte de magistrature. Or c'est à ce titre que Boileau mérite les suffrages de la postérité.

Satire IX, son chef-d'œuvre, 1667. Les amis et partisans de Boileau. Un favori de Louis XIV. — Qui ne respecterait l'auteur de cette satire IX, dont Fontanes a dit : « C'est peut-être le chef-d'œuvre du genre »? Elle riposta victorieusement aux nombreux ennemis que lui avaient suscités ses sept premières satires. Sous prétexte de confesser les défauts de *son esprit*, il réfute ses propres accusateurs et se justifie de tous les crimes qu'ils lui imputaient. En traitant, à ce propos, ses sujets de prédilection, ceux qui intéressent l'art d'écrire et la condition du poète, il se peint lui-même plus fidèlement que jamais, il nous fait admirer le type vivant du critique, dont la sensibilité se confond avec la raison.

S'il souleva bien des inimitiés, des sympathies amicales et d'illustres patronages le consolèrent de ces cabales injurieuses. Dès l'année 1665 il eut ses entrées dans les salons du duc de la Rochefoucauld, de Mmes de la Fayette et de Sévigné. Il fut aussitôt apprécié par Pomponne, ministre des affaires étrangères, par la princesse de Conti et la duchesse de Longueville, qui désirèrent entendre les *Héros de roman*, par le marquis de Dangeau, qui accepta une de ses dédicaces, par Montausier

lui-même, qui, d'abord hostile, ne tarda pas à désarmer. Chez Mme de la Sablière il rencontra La Fare, Chaulieu, le philosophe voyageur Bernier et le fameux Lauzun. Dans les ruelles de Ninon de Lenclos et de la Champmeslé il put frayer avec la fine fleur des libertins et un monde où les courtisans se mêlaient aux gens de théâtre. Mais ses partisans les plus cordialement dévoués furent le duc de Vivonne, Pontchartrain, Lamoignon, Colbert, « à qui sa vue inspirait l'allégresse », son fils le marquis de Seignelay, et le grand Condé, qui goûtait fort l'ardeur militante de son bon sens.

Quant au roi, Boileau ne lui fut présenté qu'en 1669, par le duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan. Il venait de lui dédier l'épître I. Louis XIV, qui avait déjà lu son *Discours* de 1665 et la satire V sur la *Noblesse*, et qui aimait son entretien, le reçut très souvent à Versailles; et, si le poète sut le flatter avec délicatesse, il ne renonça pourtant jamais à l'indépendance de ses jugements littéraires. « Sire, dit-il un jour qu'il croyait avoir raison contre lui, Votre Majesté aurait plutôt pris vingt villes que de me persuader ce qu'elle vient de dire. » On raconte encore qu'au sortir d'une discussion, il quitta Louis XIV en disant : « Sire, cela est assez beau que, de toute l'Europe, je sois le seul à vous résister » (Lettre à Brossette, 2 septembre 1706).

En résumé, Boileau fit l'éducation du public qui allait saluer l'avènement des maîtres; et, plus il voulait agir sur cette élite, plus il eut souci de l'art. Par cette religion de la forme, il témoignait son culte pour la pensée : car c'est la trahir que de ne pas la conduire au suprême degré de précision, de justesse et de force.

LES ÉPÎTRES

Le genre. Ses conditions. — Les épîtres d'Horace. Tour personnel; il cause avec des amis. Œuvre de maturité. Le satirique se tempère. — Boileau suit la tradition d'Horace. — L'épître eut toujours des affinités avec la satire; mais elle a ceci de particulier qu'au lieu d'être anonyme et de traiter une thèse générale ou arbitraire, elle s'adresse d'ordinaire à une

personne déterminée, dont le caractère est connu du poète, et, par suite, exerce une influence directe sur les idées qu'il développe, ou le ton qu'il emploie. La première règle du genre est donc d'intéresser celui à qui la lettre (car c'en est une) semble destinée. Tel fut, du moins, l'exemple inauguré par Horace dans les pièces qu'il dédiait à ses amis; elles sont une vraie correspondance tellement appropriée à chacun d'eux qu'on peut les distinguer par des traits individuels.

Bien qu'il goûtât fort la retraite, le favori de Mécène ne vécut pas en effet, comme Montaigne, en solitaire, dans la *librairie* de sa tour ronde, mais parmi des cercles auxquels il présidait, sans le vouloir, sinon sans le savoir. Aussi avait-il à qui parler, de près ou de loin; et tout un cortège escorte cet arbitre des saines élégances, du savoir-vivre, de ces délicatesses qui sont la parure de l'honnête homme. Comment n'eût-il pas cultivé l'amitié, cette vertu épicurienne qui se mêle à toutes les peines pour les adoucir, à toutes les joies pour les aviver? Aux affections de la veille qu'il ne trahit jamais, et à celles du lendemain qui n'aliénèrent pas son indépendance, s'associèrent les respects de toute une jeunesse patricienne dont il était le conseiller souriant. C'est ce dont témoignent ses *Épîtres*, sous lesquelles nous aimons à surprendre non seulement les mœurs de la société polie, la chronique des salons patriciens et les confidences d'un charmant esprit, mais aussi la physionomie des clients qui s'honoraient de son patronage. Ne croyez-vous pas entrevoir ici : dans Celsus, un important, faiseur de vers à la mode, coureur des lectures publiques, étourdissant le monde du bruit de son crédit, de sa fortune et de son talent; — dans Tibulle, un rêveur ennuyé, indolent, mélancolique, voluptueux, valétudinaire et condamné à mourir jeune; — dans Mécène, un protecteur dévoué, mais parfois un peu trop exigeant, contre lequel un poète franc du collier devait défendre sa liberté? Sans passer ici la revue des Plancus, des Dellius, des Lollius, des Pollion, des Salluste, des Grosphus, des Plotius ou des Sestius qui nous apparaissent çà et là, de profil et de face, il est certain que partout Horace cause avec un interlocuteur favori.

Ajoutons qu'en général ces entretiens sérieux furent chez lui

l'œuvre des années où sa chevelure grisonnait. Aussi le montrent-ils converti aux graves pensées par l'épreuve de l'expérience, sondant plus volontiers qu'autrefois les replis de son âme, et cherchant à réformer ses défauts pour vivre ainsi plus heureux. On suit les progrès de cette cure intérieure, qui demande à la philosophie des remèdes efficaces contre les passions et leur fièvre. Enfin il est manifeste qu'ici des idées plus justes, plus mesurées, plus pratiques, appellent une forme plus soignée, plus circonspecte que dans les *Satires*. Cette perfection de la facture se concilie bien avec la sérénité d'une raison qui se pacifie, se tempère et semble désarmer.

Expliquer ce que sont les épîtres d'Horace, c'est définir celles de Boileau; car, tout en lui demeurant inférieur, notre poète soutient dignement la tradition de son modèle, surtout quand il la continue sur son terrain propre, c'est-à-dire lorsqu'il préfère les questions littéraires à des motifs philosophiques. Mais, jusque dans les rencontres où il moralise, nous renconnaîtrons que l'homme et l'écrivain produisirent alors les fruits les plus savoureux de leur maturité. C'est ce que nous essayerons de démontrer par une rapide analyse des principaux écrits qui justifient ces beaux vers :

> J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre....
> Aujourd'hui, vieux lion, je suis doux et traitable;...
> Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
> Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière....
> Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis;
> C'est l'erreur que je fuis, c'est la vertu que j'aime;

et celui-ci qu'il prenait volontiers pour devise :

> Je songe à me connaître, et me cherche moi-même.

Épître I, 1668. Un bon conseil non suivi. — Adressée au roi, la première épître suivit le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle fut, dit un commentateur, suggérée par Colbert, qui voulait éteindre les ambitions conquérantes d'une âme trop belliqueuse. Secondant les vues du ministre, Boileau célèbre ici les *avantages de la Paix*. Pour les faire valoir, il raconte, d'après Plutarque et Rabelais, cette conversation de Pyrrhus et de Cinéas :

« Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage? »
Disait au roi Pyrrhus un sage confident,
Conseiller très sensé d'un roi très imprudent.
« Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle.
— Quoi faire? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :
Mais, Rome prise enfin, Seigneur, où courons-nous?
— Du reste des Latins la conquête est facile.
— Sans doute, on les peut vaincre : est-ce tout? — La Sicile
De là nous tend les bras, et bientôt, sans effort
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
— Bornez-vous là vos pas? — Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter?
— Je vous entends, Seigneur, nous allons tout dompter :
Nous allons traverser les sables de Libye,
Asservir, en passant, l'Égypte, l'Arabie,
Courir de là le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,
Et ranger sous nos lois tout ce vaste hémisphère.
Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire?
— Alors, cher Cinéas, victorieux, contents,
Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps.
—Eh! Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire? »

Cette scène est un des passages les plus saillants de cette pièce riche en détails ingénieux et en allusions flatteuses pour le souverain, entre autres celle qui annonce ainsi le canal du Languedoc :

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis aux pieds des Pyrénées.

Louis XIV ne prit pas en mauvaise part des conseils insinués avec adresse : « Je vous louerais davantage, dit-il à Despréaux, si vous ne m'aviez pas tant loué. » Une pension de 2000 livres récompensa le mérite d'un poète qui, du reste, prêchait dans le désert : car, tout en l'admirant, le roi s'empressa de reprendre les armes et de voler à de nouveaux hasards.

Épître II, 1669. Boileau et La Fontaine. — A la fin de cette pièce — qui suivit d'un an *les Plaideurs*, — après ce vers : *Que de savants plaideurs désormais inutiles!* Boileau avait réservé

une place à sa fable de *l'Huître et les Plaideurs*. Mais on lui fit comprendre qu'elle détonnait un peu, dans un sujet si sérieux. Il supprima donc cet épisode; et, pour lui trouver un cadre, il composa sur la *Manie des procès* une épître qui développa tout au long l'apologue suivant :

Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître;
Tous deux la contestaient, lorsque, dans leur chemin,
La Justice passa, la balance à la main.
Devant elle, à grand bruit, ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice pesant ce droit litigieux
Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux :
Et, par ce bel arrêt terminant la bataille :
« Tenez, voilà, dit-elle à chacun, une écaille.
Des sottises d'autrui nous vivons au Palais.
Messieurs, l'huître était bonne. Adieu. Vivez en paix. »

Dans la sobriété de ce récit — d'ailleurs un peu trop sec et moins vivant que le petit drame construit plus tard (1678) par La Fontaine sur le même thème, lequel est d'origine italienne — éclate l'antipathie qu'inspirait à un fils de la basoche ce monde de la chicane d'où il s'était enfui de si bon cœur.

Épître III, 1673. Un sermon janséniste. — D'agréables morceaux de facture recommandent aussi l'épître III, qui date de 1673, cinquième année de la *Paix de l'Église*, dont nous avons eu à parler à propos de *Tartuffe*, trêve imposée pendant dix ans par Clément IX à la querelle des Jansénistes et des Jésuites. Boileau en profita pour causer théologie et dire son mot sur le *Respect humain*, auquel il attribue avec la chute du premier homme tous les maux qui nous désolent, particulièrement les hérésies. On raconte que ce petit sermon fut destiné d'abord au P. Ferrier, confesseur du roi, homme d'esprit « qui joignait les mains d'aise toutes les fois qu'il voyait Boileau ». Mais, ce bon Père étant mort avec l'impression, le grand Arnauld, docteur en Sorbonne, eut la faveur de la dédicace. Pourtant, s'il en est ainsi, la pièce dut être en partie refaite; car, pour les trois quarts, elle n'est appropriée qu'à un janséniste. Sans être des meilleures, elle reste marquée de beaux vers; mais l'ensemble manque de souffle : le sujet n'est qu'une

trame sur laquelle s'appliquent des broderies artificielles. On distingue les reprises, on voit les coutures. Parmi les passages que relient des transitions parfois pénibles, en voici un qui se détache avec relief :

A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,
Faire de notre mal un secret ridicule?
Le feu sort de vos yeux pétillant et troublés,
Votre pouls inégal marche à pas doublés :
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige? [dis-je,
Qu'avez-vous? — Je n'ai rien. — Mais.... — Je n'ai rien, vous
Répondra ce malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené;
Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds va l'étendre à sa porte.

Épître IV, 1672. Une description épique. La mythologie et l'histoire contemporaine. L'art de louer. — Il y a plus de suite dans l'épître IV, où le futur historiographe du roi, célébrant le passage du Rhin, au risque de contredire ses vœux pacifiques, exalte une des guerres les plus difficiles à légitimer. La dextérité, l'esprit, l'imagination, quelque coloris épique, la souplesse d'une plume industrieuse, tout concourt à rendre classique un tableau qui rappelle les toiles de Van der Meulen. La familiarité du début et de la conclusion fait d'autant mieux ressortir le mouvement et l'accent héroïque d'une description où l'exactitude de l'histoire se mêle aux jeux de l'allégorie. En s'élevant d'un ton à l'autre, le poète ne nous blesse par aucune dissonance, tant il est habile à triompher aisément de tout obstacle, par exemple, lorsqu'il a ronte en plaisantant la barbarie des noms les plus propres à effaroucher l'oreille :

Comment en vers heureux assiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageninghen, Harderwick, Knotzembourg?
Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines;
Et partout, sur le Whal, ainsi que sur le Leck,
Le vers est en déroute, et le poète à sec.

Avouons seulement qu'en dépit de ces tours d'agilité prosodique, le merveilleux païen s'accommode mal à un fait d'armes contemporain. Oui, il y a vraiment trop de mythologie tradi-

tionnelle dans la fiction qui métamorphose le Rhin en un dieu « à la barbe limoneuse », lui donne un état-major de naïades, et le dérobe sous un nuage comme le pieux Énée protégé par sa mère. Il fallait laisser à la sculpture toute cette friperie mythologique. Mais, si l'on est tenté de sourire quand Boileau compare Louis XIV à Jupiter, ne lui envions pas les éloges dus à ces vers où il fut un des premiers à parler de l'artillerie :

. . . . . Le plomb vole à l'instant,
Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume,
Et des coups redoublés tout le rivage fume.

Il est encore juste d'admettre que Boileau sait pratiquer l'art de louer avec convenance. Si quelques-uns en jugent autrement, c'est pour n'avoir pas compris qu'alors l'idée de la Patrie se personnifiait dans le souverain. Aussi n'infligerons-nous pas à un excellent Français de l'ancien régime l'injure que lui fit Voltaire en l'appelant :

Zoïle de Quinault, et flatteur de Louis.

Épitre V, 1674. Connais-toi toi-même. — Qui donc marchanderait son estime à l'auteur de cette épitre V, sur *la connaissance de soi-même*, où le bon sens de l'homme mûri par l'âge s'exprime avec autant de noblesse que de fermeté, de précision et d'élégance? Soucieux avant tout de distinguer les vrais biens, il y professe que la *connaissance de nous-mêmes* est la plus essentielle de toutes les sciences. En ce monde, le malheur ne vient-il pas de ce que chacun trop souvent ignore sa nature et ses ressources? Ni les voyages, ni l'ambition, ni la fortune ne sauraient dissiper l'inquiétude qui nous tourmente lorsque nous poursuivons de trompeuses chimères. Le bonheur ne réside que dans la modération des désirs. Voilà pourquoi, renonçant à la richesse, Boileau s'est voué à la poésie. Les bienfaits du roi lui ayant assuré l'aisance, il ne songe plus qu'à lui témoigner dignement sa gratitude :

Qu'à son gré désormais la Fortune me joue :
On me verra dormir au branle de sa roue.

Épître VI, 1677. Boileau et la campagne. Horace et lui. La Fontaine. — Le même besoin de repos inspire l'épître VI, dédiée à M. de Lamoignon — alors avocat général au Parlement, fils du premier président, propriétaire de la maison de Baville, restée célèbre, avec sa fontaine, grâce à Boileau, et qui a inspiré à Sainte-Beuve un de ses chefs-d'œuvre de poète critique : *A la fontaine de Boileau* (*Pensées d'août*). Il y fait une agréable description du village d'Hautile, aux environs de Mantes, où il était allé passer l'été, chez son neveu, le greffier Dongois. Il y oppose les plaisirs de la villégiature aux ennuis dont le menace son retour à Paris. Il y peint divers accidents de paysage, en citadin qui sait jouir des champs et de leurs fraîches délices. C'est là qu'il est question de « saules non plantés »

Et de noyers souvent du passant insultés.

Tout en goûtant le charme de ces bagatelles pittoresques, notons qu'elles sont trop rares chez Boileau, et qu'avec l'âge elles le deviendront de plus en plus. Bien que les crises de sa santé l'aient retenu souvent loin de la ville, en plein milieu rustique, pas une ligne de sa correspondance, pas un vers de ses œuvres ne trahit un sentiment naïf de la nature. Quelle différence avec Horace, qui, pour rêver, s'arrange si bien de son petit domaine, d'une source vive et d'un bouquet de bois ! Comme il ressemble peu à La Fontaine, qui aimait tant les forêts, les eaux, les prés, les garennes, les lapins broutant le thym et la rosée, les fermes avec leur colombier et leur basse-cour ! Rien de pareil chez Boileau. Quand il se retire dans sa solitude d'Auteuil, il y traite ses amis, joue aux quilles, cause, après boire, nouvelles de cour, Académie, abbé Cotin, Charpentier ou Perrault. Les jours de verve, il se contente d'y réciter à ses espaliers sa terrible ode sur *la prise de Namur*.

Épître VII, 1677 : son chef-d'œuvre. L'ami cordial de Racine et de Molière. Le poète honnête homme. — Mais non : ne soyons pas irrévérents pour un poète qui eut, quoi qu'on en ait dit, autant de cœur que d'esprit, comme le prouve une fois de plus la générosité d'accent qui anime sa meilleure épître, celle où il cherche à réconforter Racine désespéré par l'odieuse

cabale qui opposait à *Phèdre* l'*Hippolyte* de Pradon. Voilà bien le point culminant de sa gloire et de son rôle. Quand il aime et admire, ce n'est point à demi. Il faut voir comme une larme pétille ici dans ses yeux, avec quelle chaleur rayonne la lumière de son bon sens. Jamais sa conscience ne fut plus éloquente; il a vraiment toute l'émotion que comporte la poésie d'un critique. Elle est fraternelle, la cordialité de cette louange qui, agrandissant la cause de Racine, en fait l'apologie du talent revendiquant ses droits contre la ligue de l'envie et de la médiocrité. Loin de décourager le génie, ces basses intrigues doivent être pour lui un aiguillon :

Plus on veut l'affaiblir, plus il croit et s'élance.
Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance;
Et peut-être ta plume aux censeurs de *Pyrrhus*
Doit les plus nobles traits dont tu peignis *Burrhus*.

Il faut relire aussi le memento chaleureux qu'il consacre à Molière, sans atténuer cette fois l'éloge par une de ces restrictions qui nous étonnent dans l'Art poétique. Sa *deuxième satire*, sur *la Rime et la Raison*, avait déjà été l'hommage expressif d'un laborieux praticien qui enviait l'aisance de la verve créatrice :

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers;
Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime!
On dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher;
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;
Et, sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé qu'elle-même s'y place.

En se comparant à l'auteur de l'*Étourdi* et de l'*École des femmes*, il ne craignait point de nous confier ingénument les embarras de sa propre Muse :

Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur,
Dans ce rude métier où mon esprit se tue,
En vain *pour la trouver je travaille et je sue*.
Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir,
Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit *noir*.

Mais ici, dans cette épître VII, c'est le deuil de l'ami vengeant l'affront fait au cercueil du Maître qu'il déclarait devant Louis XIV le plus grand poète du siècle.

Remarquons aussi avec quelle ampleur de ton il termine par un retour fait sur lui-même et sur ses ennemis :

> Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire,...
> Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
> Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées.

Dans les noms qui suivent, quelle gradation sentie! quel épanouissement de juste fierté! C'est par le Roi qu'il débute : il lui doit bien le vers où il figure seul. Même faveur faite à Condé, qui le mérite également, surtout par son goût de l'esprit. Enghien, son fils, a un hémistiche flatteur. Puis vient l'élite des juges les plus considérés :

> . . . . . Que Colbert et Vivonne,
> Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne,
> Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
> A leurs traits délicats se laissent pénétrer!
> Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
> Que Montausier voulût leur donner son suffrage!

Notons pourtant que Montausier, qui clôt cette liste d'honneur, n'apparaît qu'à titre d'espérance et de vœu. A la finesse du tour se mêle un grain de malice.

C'est ainsi que son âpreté caustique n'exclut pas cet art délicat dont il dit :

> La louange agréable est l'âme des beaux vers.

Voilà bien l'honnête homme « *sachant converser et vivre* », véridique, mais sociable, irascible à l'idée du faux, mais prenant feu pour le juste, et capable d'attendrissement moral, à force d'équité littéraire; car la raison, qui est son génie même, ne se distingue pas chez lui du sentiment, tant la vérité le saisit et le pénètre jusqu'au fond du cœur.

Épître VIII, 1675. Le roi et Boileau. — Dans l'épître VIII (*Au Roi*), nous retrouvons la sincérité d'une gratitude qui se plaisait à récidiver : « Il y soutient, dit M. de Saint-Surin, un

de ses plus consciencieux commentateurs, le personnage d'un satirique chagriné de se voir forcé de louer, et qui feint de ne savoir comment s'y prendre. » Il va même jusqu'à exprimer le scrupule que voici :

Il me semble, grand Roi, dans mes nouveaux écrits,
Que mon encens payé n'est plus du même prix :
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnaissance,
Et que par tes présents mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.

En dépit de ces tours adroits, cette pièce, parfois languissante, joua de malheur, à ce point qu'elle ne put paraître en 1675, à la fin d'une campagne attristée par le coup de canon qui tua Turenne, et la défaite de Consarbruck, où le maréchal de Créqui fut fait prisonnier. Il fallut attendre un retour de fortune, et le saisir assez vite au passage, pour autoriser ce vers :

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Épître IX, 1675. L'amour de la vérité. Sa gloire. — Bien supérieure est l'épître IX, dédiée au fils de Colbert, au marquis de Seignelay, secrétaire d'État à vingt-cinq ans. C'est qu'ici Boileau nous donne le secret de son art, quand il dit, sans craindre un démenti :

Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose;
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Ces vérités que Boileau conçoit si vivement, et qui sont chez lui comme un cri de sa conscience, il les exprime avec une force, une concision, un relief incomparables. Or ces qualités procèdent de sa sincérité même, c'est-à-dire de son âme autant que de son esprit. De là tous ces vers pleins de sens qui jaillissent de source, comme la sève d'une pensée tout à fait sûre d'elle-même, et qui puise son éloquence dans sa conviction; de là tant de maximes lumineuses qui saisissent le lecteur par la certitude de leur évidence, et laissent dans le souvenir une empreinte ineffaçable.

Oui, c'est à la toute-puissance du vrai que Boileau fut redevable de sa gloire; mais, en parlant ainsi de lui-même, il n'encourt pas le reproche d'infatuation; car, loin de s'abuser sur son compte, il se confond avec tous ceux qui se flattent par aveuglement d'amour-propre; et, sur ce thème, il développe ici d'amusantes variations, en regrettant l'âge d'or où toute imposture était bannie de la terre. Il admet pourtant que

La louange a son prix quand elle est légitime;

et, pour le prouver, il trace de Condé un portrait qui, sans être trop flatté, n'en est pas moins flatteur.

Tel est le fond de ce discours dont bien des vers ont force de proverbes, dans la mémoire des lettrés.

Épître X, 1695. Son testament. — Boileau se souvient encore de lui-même dans la Xe épître, *A mes vers*, qu'il appelait *ses inclinations*, et que résumait ainsi une lettre à Maucroix, le 25 août 1695 : « Quand je compose, *je songe toujours à dire ce qui ne s'est pas encore dit dans notre langue*. C'est ce que j'ai tenté dans une pièce nouvelle.... J'y conte tout ce qui m'est advenu d'important depuis ma naissance.... J'y rapporte mes défauts, mon âge, mes goûts, mes mœurs. J'y apprends de quel père, de quelle mère je suis né. J'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti. J'y parle de mes incommodités, de mes ouvrages » :

Dès le berceau perdant une fort jeune mère,
Réduit, seize ans après, à pleurer mon vieux père,
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Regnier m'asseoir sur le Parnasse.
Puis, par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la cour entraîné,
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes.

Bref, ce poème est en effet une sorte de testament. Boileau touchait alors à la soixantaine. On s'en aperçoit à certaines défaillances de style. C'est là que se rencontre cette périphrase dont il était tout fier:

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue
Sous mes faux cheveux blancs déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête avec ses doigts pesants
Onze lustres complets surchargés de trois ans....

Cela signifiait : « Je porte perruque, et j'ai cinquante-huit ans ». Ne croirait-on pas lire déjà du Delille? Mais ces jeux-là ne furent chez Boileau qu'une exception, car il ne reculait guère devant le mot propre, et son franc parler justifia souvent le vers où il disait :

Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.

Épître XI, 1695. Son originalité en regard d'Horace. — Il ne se conforma pourtant pas à ce principe lorsque dans son épître XI il appela Antoine « gouverneur de son jardin d'Auteuil. » Notons aussi, en passant, qu'il y a du Versailles dans ce petit clos, où maître Antoine « dirige l'if et le chèvrefeuille », et

. . . . . sur ses espaliers, *industrieux génie*,
Sait si bien exercer *l'art de La Quintinie*.

Du reste, ils sont charmants les détails de cette fantaisie dont l'idée principale est qu'en dépit du préjugé vulgaire les travaux manuels ne sont pas seuls pénibles, et que les efforts de l'esprit valent bien ceux du système musculaire : thèse qu'il sait rendre plaisante, et d'où il tire cette conclusion que l'oisiveté seule est mortelle à l'âme comme au corps. Horace, lui aussi, avait sermonné son fermier (l. I, ép. XIV); mais sous un titre à peu près semblable. Il ne traita pas le même sujet; car, au lieu de faire un prône sur la paresse, il se contenta d'opposer ses goûts rustiques à ceux de son esclave qui regrettait la ville et ses guinguettes. Boileau reste donc original, ici comme ailleurs, dans une imitation qui n'est point esclavage. Mais l'heure approche où il faudra qu'il se dise :

Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant,
De peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine,
Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène.

Épître XII. Un second sermon janséniste. — Voilà pourquoi il suffit de mentionner la XIIe épître, à l'abbé Renaudot, sur l'*Amour de Dieu*. Observons seulement qu'elle est une dépendance de la Xe *Provinciale*. Au VIe chant du *Lutrin*, Boileau avait déjà dit :

> Une servile peur tient lieu de charité;
> *Le besoin d'aimer Dieu* passa pour nouveauté.

Cet article de son *Credo* fut en effet un de ceux sur lesquels il ne transigeait pas. En cela il sentait comme Pascal, dont il rappelle l'éloquente péroraison de la Xe *Provinciale*, dans la prosopopée du jugement dernier, où nous lisons ce trait d'ironie :

> Entrez au ciel; venez, comblé de mes louanges,
> Du besoin d'aimer Dieu désabuser les anges.

Avant d'être imprimée, cette épître fit beaucoup de bruit. Elle ravit Bossuet; et, malgré sa couleur janséniste, elle gagna le suffrage d'un jésuite, le P. de la Chaise. Aujourd'hui que la théologie n'est plus à la mode, certains passages de l'œuvre retiennent encore des vestiges de flamme. Son à-propos renouvela pour Boileau la vogue de ses jours les plus radieux. « M. Racine, écrit-il, demandait à mon jardinier s'il venait toujours bien du monde chez moi. « Oui, monsieur, dit-il; c'est cet « *amour de Dieu* qui nous amène tout cela. »

Influence bienfaisante prolongée de Boileau. — Somme toute, il ne sied pas de railler son déclin. Ce serait oublier, non sans ingratitude, que durant un long règne il réussit, par ses leçons et par son exemple, à rendre le public sensé, les auteurs circonspects, les talents laborieux, la médiocrité honteuse, et le caractère des lettrés digne de toute estime. « Saluons donc, dit Sainte-Beuve, la forte harmonie du grand siècle. Sans Boileau reconnu par Louis XIV comme le contrôleur général du Parnasse, — (*le mot est de Bayle*) —, que serait-il arrivé? Les plus beaux génies auraient-ils rendu également tout ce qui forme aujourd'hui leur plus solide héritage? Racine, je le crains, eût fait plus souvent des *Bérénices*; La Fontaine moins de fables et

plus de contes; Molière eût donné davantage dans les Scapins, et n'aurait pas atteint les hauteurs du *Misanthrope*. En un mot, chacun eût abondé dans ses défauts. Boileau les contint, et les contraignit tous, par sa présence respectée, à leurs œuvres les meilleures et les plus graves. » Sainte-Beuve qui avait traversé et un peu conseillé les deux *cénacles* romantiques, ajoute qu'aux poètes de notre siècle a manqué un Boileau : voilà pourquoi « ils se sont parfois conduits comme des écoliers en vacances ».

Rappelons enfin qu'il a mérité ce jugement de La Bruyère : « Il passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, et se rend propre tout ce qu'il manie. Il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les grâces de la nouveauté, et tout le mérite de l'invention. Ses vers, forts et harmonieux, faits de génie quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, et en seront les derniers débris. » Sa doctrine fut tellement un progrès sur son temps, qu'elle a suffi pendant un siècle et demi. André Chénier lui-même l'accepta et ne crut point la dépasser; pour la compléter, il a fallu l'étude du moyen âge et des littératures étrangères, avec le contre-coup d'une révolution politique et sociale. Soit que Boileau blâme, soit qu'il admire, jamais critique ne jugea ses contemporains avec plus de sûreté. Tant qu'il sera permis de dire : « Ceci est bon, cela est mauvais », il est donc souhaitable que son exemple fasse tradition.

Conclusion sur la doctrine et la poésie de Boileau. — Nous conclurons donc, en essayant de résumer, après tant de dissertations pour et contre, les traits essentiels de tous ses préceptes sur l'art d'écrire et ceux de sa physionomie de poète.

Complétée par ses épîtres parallèles ou postérieures à l'*Art Poétique*, la doctrine de Boileau peut se résumer comme il suit.

Son rationalisme. — Tous ses préceptes se suspendent à celui-ci :

> Aimez donc la raison; que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

C'est son refrain, son épée de chevet, qu'il s'agisse de batailler

contre l'*éclatante folie*, venue d'Espagne ou d'Italie, d'asservir la rime ou de dresser les bornes naturelles des grands et des petits genres. Nous avons entrevu d'ailleurs ci-dessus, à propos de Scaliger, les origines lointaines de ce *rationalisme littéraire* qui offre une conformité frappante sinon une relation de cause à effet, avec le rationalisme cartésien.

Ce premier principe philosophique de la critique de Boileau se complète par cet autre :

> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

La raison étant la pierre de touche du vrai sera donc aussi celle du beau, et elle engagera à ses règles tous les poètes; mais elle n'a qu'une méthode :

> La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

L'imitation de la nature. — Quelle est-elle? La nature répond partout Boileau, d'accord en cela, on le sait déjà, avec Molière et avec tous les écrivains qui l'entourent :

> Jamais de la nature il ne faut s'écarter....
> Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent.

Copions-la donc après l'avoir sentie :

> Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux;

et cela, sans oublier la couleur locale, le *costume*, qui sera si cher à Fénelon :

> Des siècles, des pays étudier les mœurs;
> Les climats font surtout les diverses humeurs.

Mais il y faut de l'art, il faut au copiste

> D'un pinceau délicat l'agréable artifice.

Les règles et les maîtres. — Or quel est cet *artifice*? Ce n'est rien moins que l'ensemble des règles générales et particulières de chaque genre; et Boileau les promulgue, au nom

de la raison d'abord, et aussi un peu au nom de quelques modernes, tels que Racine et Molière — du moins quand ce dernier n'allie pas Tabarin à Térence, — mais surtout au nom des anciens avec lesquels la raison ne fait qu'un à ses yeux. La manière dont la nature a été imitée « par ce petit nombre d'écrivains merveilleux dont le nom seul fait l'éloge », selon ses propres expressions, doit faire loi, car le suffrage répété des siècles à leur endroit équivaut au suffrage même de la raison universelle : et c'est là le dernier de ses principes généraux.

Un correctif essentiel. — Cependant au dogmatisme impératif de ces règles de l'art d'écrire, nécessaires pour trouver et choisir dans la nature le vrai beau et en donner une expression parfaite dans chaque genre, Boileau apporte un correctif essentiel : tout ce dogmatisme devra fléchir devant un *transport heureux* par l'effet duquel un esprit vigoureux,

> Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites
> Et de l'art même apprend à *franchir leurs limites.*

Le rôle de Boileau. — Critique négative. — Considérons maintenant, dans son ensemble, le rôle de celui que Bayle appelle *le contrôleur général du Parnasse.* En résumé, il y a trois périodes distinctes dans la carrière de Boileau. D'abord il travaille par ses satires à faire place nette. Il ramène les écrivains et, Molière aidant le public, de la cour et de la ville au bon sens et à la nature.

Critique positive. — Alors commence la seconde période, celle de la critique positive, la plus féconde. Il reprend pour son compte, avec moins de science, mais avec plus de goût et d'autorité et sans complaisance, l'œuvre de critique dogmatique commencée par Chapelain; par d'Aubignac, dans sa *Pratique du théâtre*; et, si l'on veut, par La Mesnardière et Colletet dans leurs vagues et parcellaires *Poétiques.* A la critique personnelle et avisée, mais superficielle et capricieuse, d'un Saint-Évremond, — laquelle faisait d'ailleurs merveille à Londres, au café Will, en face de Dryden —, il fait succéder un goût personnel aussi, mais qui a déjà et presque partout l'infaillibilité des arrêts de la postérité. Il se trouve alors que la profession de foi littéraire de Boileau est digne de s'appeler un *Art poétique.*

Critique défensive. — Querelle des anciens et des modernes. — Boileau et l'évolution des genres. — Mais à peine a-t-il achevé de rédiger son code poétique qu'il est jeté, par la force des circonstances, dans la *querelle des anciens et des modernes*, qui met en litige un des principes essentiels de sa doctrine, à savoir la supériorité de ces anciens dont il a fait précisément des modèles rivaux de la nature : c'est la troisième période de son rôle. Il écrit alors ses *Réflexions sur Longin*, où il a plus souvent tort dans la forme que dans le fond. Il lui est même arrivé, dans la septième de ses *Réflexions*, de s'élever jusqu'à considérer comme un des facteurs essentiels des chefs-d'œuvre « le point de solidité et de perfection, le point de maturité » de la langue dans laquelle on les écrit; et jusqu'à entrevoir, comme des formes vivantes et presque transformables, ces genres qu'il avait traités jusque-là comme des êtres de raison dont l'organisme était immuable dans sa perfection.

N'était-ce pas de quoi lui faire pardonner plus tard toutes les étroitesses de son dogmatisme, pour lequel d'ailleurs plaident assez éloquemment les chefs-d'œuvre qui s'y trouvaient conformes, comme le *Misanthrope* et *Phèdre* ou *Athalie*? Il ne faut pas oublier de joindre à ces mérites ceux de poète auxquels les discussions dont le critique a été l'objet ont fait trop de tort en ce siècle.

Boileau poète : Son réalisme pittoresque; Il sacrifie aux Grâces; Éloquence de sa raison; Sa noblesse. — Il est poète par la couleur et la vie de l'expression, quand il renonce à certaines circonlocutions — dont il tirait naïvement vanité — pour peindre d'après nature, comme dans les portraits de la satire X, ou même dans les descriptions, si adéquates à leur objet, du *Repas ridicule* et des *Embarras de Paris*, où il donne la mesure de son intrépidité dans l'expression réaliste du vrai. Ce pittoresque et cette vérité dans le style, qui demandent en somme quelque imagination et une sensibilité au moins physique, émaillent les premiers chants du *Lutrin*, avec une verve moins courte et rehaussée même de quelques grâces légères dans certains épisodes tels que celui de *la Discorde* et de *la Mollesse*. Il est poète par les ardeurs et les malices bourgeoises de « ce sang critique » qu'il avait dans les veines, et qu'il infuse si

aisément dans les nôtres, dès le premier âge. Il l'est, à défaut d'une puissante imagination ou d'une profonde sensibilité, par l'éloquence de la raison, quand il a raison; par ces oracles du goût qu'il a formulés avec un bonheur qui ressemble fort à l'inspiration, en quelques douzaines de vers inoubliables, dont il faut répéter avec La Bruyère qu'ils sont « faits de génie, quoique travaillés avec art ». Il l'est enfin par la noblesse de sa conception de la vie et de l'art, dont le quatrième chant de l'*Art poétique* est le monument. Ne suffit-il pas ici d'en rappeler un vers qui vaut toutes les moralités de ses satires et épîtres, et qui les résume, en faisant de la vertu une dixième Muse :

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur?

BOSSUET

(1627-1704)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Son enfance prédestinée. Influence de l'esprit biblique. — Né le 27 septembre 1627, à Dijon, dans une ville qui donna saint Bernard à la France, et près de laquelle devait naître Lacordaire, Jacques-Bénigne Bossuet appartenait à une famille où, dès le berceau, la leçon de l'exemple devait le former sans effort à la pratique des vertus chrétiennes. « Dans cette maison respectable, dit M. Patin, c'était un usage digne de la gravité de ces temps que les principaux événements de la vie domestique fussent consignés sur un registre particulier, et sanctifiés par une citation de l'Écriture. *Dieu l'a guidé*, *Dieu l'a conduit* (Deutéronome, XXXII, 10), voilà par quelles paroles avait été consacrée, dans ces touchantes annales, la naissance de celui qui devait si sûrement accomplir ce vœu de la tendresse paternelle. » Confié aux soins d'un oncle, tandis que son père allait s'installer à Metz, en qualité de conseiller au Parlement, il fut dès l'enfance un de ces écoliers extraordinaires qui ont leur histoire. Au collège des jésuites, il se distingua par l'étonnante capacité de son entendement et de sa mémoire, ce trésor de l'orateur. Ses noms et prénoms prêtaient aux jeux scolaires. *Bos suetus aratro*, disait-on de lui : car il était des plus assidus : *Bénigne* convenait aussi à sa douceur. Il allait d'ailleurs d'instinct vers les intelligences souveraines, vers les plus divins des poètes. Homère et Virgile, qu'il sut bientôt par cœur, furent dès l'abord ses maîtres préférés, jusqu'à l'heure décisive où, pour la première fois, il ouvrit la Bible, dans

laquelle, par une illumination soudaine, lui apparut son génie. Il la lut par hasard, dans le cabinet de son père : mais ce livre lui fit une impression aussi profonde que l'œuvre d'Euclide sur Pascal, de Descartes sur Malebranche : « Le fleuve naissant, dit Sainte-Beuve, avait reconnu son réservoir natal. » Il ne cessera plus d'en découler. Désormais, « dans les écoles et dans les temples, à la ville, à la cour, en ses voyages et au sein de la retraite, l'Écriture sera sa joie, sa consolation, son espérance, son étude, la source sublime et cachée de son éloquence [1] » : car il aura de Moïse le verbe impérieux, mais attendri par la charité chrétienne; il aura de David la poétique ivresse, le pathétique ardent et sublime. De cette perpétuelle et vivifiante lecture ne disait-il pas : *Certe in his consenescere, in his immori summa votorum est?* (Y vieillir, y mourir, oui, voilà mon vœu le plus cher).

Les siens le promirent de bonne heure à l'Église. Tonsuré à huit ans, il en avait treize quand il fut nommé à un canonicat de la cathédrale de Metz. En 1642 il arrivait à Paris, le jour même, s'il faut en croire la tradition, où Richelieu mourant, mais encore tout-puissant et soucieux de ses vengeances, revint du Midi, porté dans une litière couverte de pourpre, et fit son entrée avec une pompe toute royale, bien que voisine de ses obsèques. La vision de l'oraison funèbre dut alors traverser l'imagination du jeune lévite qui allait être bientôt le prodige du collège de Navarre, où il fit sa philosophie.

Son génie précoce. — Des exploits ne tardèrent pas en effet à signaler en lui un des princes de la jeunesse et comme l'ange de l'École. « Or, selon la remarque de M. Patin, par un singulier contraste de grandeur et de frivolité, ce fut dans un salon que s'annonça cette voix qui devait plus tard troubler les joies du monde par de solennels et terribles avertissements. » Présenté par Arnauld à l'Hôtel de Rambouillet en 1643, à seize ans, il y improvisa un sermon, vers onze heures du soir, ce qui provoqua ce mot de Voiture : « Je n'ai jamais vu prêcher ni si tôt ni si tard ». Applaudi par de beaux esprits, il fut aussi

1. M. Patin : *Éloge couronné par l'Académie française.* — Voir là-dessus *Bossuet et la Bible*, par l'abbé de la Broize, Paris, Retaux-Bray, 1890.

admiré par le grand Condé, dans une soutenance dont le bruit alla jusqu'à la reine régente, Anne d'Autriche — dont il fera l'oraison funèbre, la seule que nous ayons perdue d'ailleurs. Cette thèse portait cette épigraphe : *Timete Deum, honorificate Regem* (Craignez Dieu, honorez le Roi). N'est-ce pas encore une sorte de présage? Elle était dédiée au prince, protecteur de sa famille; et l'on conte que le héros de Rocroy, voyant le répondant assailli de toutes parts, et faisant face à tous, fut tenté de courir à son aide, et d'entrer dans la mêlée.

Mais son sens chrétien ne se laissa point séduire par ces avances de la faveur mondaine. Au lieu de se produire avec impatience, et de pousser sa fortune en *prêchotant* dans les salons, il s'empressa — docile aux conseils d'un de ses auditeurs de l'Hôtel, l'évêque Cospéan — d'échapper aux périls de l'amour-propre. A un de ces postes en vue qui pouvait tenter une légitime ambition il préféra donc l'obscurité d'une retraite où il voulait s'aguerrir par la méditation, la prière, les travaux apostoliques, et se préparer ainsi aux devoirs de son ministère.

Le prêtre. Retraite à Metz (1652-1653). — Ce fut le 18 mars 1652, après s'être initié à la science de l'Évangile sous la discipline de Vincent de Paul — dont il suivit avec admiration, à Saint-Lazare, les conférences sur l'art de prêcher —, qu'il s'approcha du sanctuaire, pour y recevoir, avec l'onction du prêtre, la mission du docteur. Là, devant un autel placé sous l'invocation des martyrs, il s'engagea par ce serment : « O vérité suprême, conçue dans le sein paternel de Dieu, nous nous enchaînons à votre cause, nous lui consacrons toutes nos forces, tout notre être, le souffle qui nous anime ». Dans cette promesse est contenue sa vie tout entière; elle n'en sera désormais que le fidèle témoignage.

Fuyant donc la renommée, il imita ces saints personnages de la primitive Église, qui se dérobaient aux honneurs ecclésiastiques comme à un dangereux écueil. Songeant du moins à fortifier pour la lutte sa vocation militante, il ensevelit, à distance de la cour, en de modestes fonctions, un génie qui, durant sept années, devait oublier le siècle et se faire oublier de lui. Archidiacre de Metz (de 1652 à 1659), il porta les armes de son zèle dans une province reculée où les progrès de la réforme

ouvraient une carrière à la ferveur de son apostolat. Là, tout en se vouant dans l'ombre du sanctuaire à la constante pratique de la tradition qui sera toujours sa force, le théologien préludait aux triomphes de l'avenir par des controverses ou des sermons vraiment évangéliques. Dans le pasteur Paul Ferry, « ce ministre à la bouche d'or », et dans son jeune émule David Ancillon, il trouva des adversaires dignes de lui. L'*Exposition de la foi catholique* couronna cette campagne de laquelle date son premier essor. Elle va du *Panégyrique de saint Gorgon*, prêché à Metz le 9 septembre 1649, à celui de *sainte Thérèse*, prononcé dans la même ville, en présence de la reine mère, le 15 octobre 1657. L'éloge de *saint Bernard* (20 août 1655) est un des épisodes de cet éclatant début, ainsi que le sermon pour le neuvième dimanche après la Pentecôte (sur *la Tendresse et la sévérité de Jésus*). Dans ces prémices de sa parole, il est déjà presque tout entier. Parmi les hasards d'un goût qui deviendra plus sûr, on y sent un feu singulier, une imagination ardente, la fraîcheur d'une sève printanière, on ne sait quoi de vif et de jeune, où se mêle pourtant l'accent d'une autorité précoce et l'onction d'un cœur inspiré. Familiarité hardie, pathétique ingénu, poésie de l'expression, exubérance de verve soudaine, brusques saillies, essor impétueux, tels sont les principaux traits de ces premiers discours qui nous ravissent par la grâce de leur nouveauté. Bossuet deviendra plus égal et plus châtié; mais jamais il ne sera plus merveilleusement orateur. Aussi est-il étrange que cette vérité ait mis si longtemps à se faire jour, et que la gloire du prédicateur ait été une laborieuse découverte de la critique contemporaine.

Retour à Paris (1659). Bossuet et Louis XIV. Les sermons. — Ce fut en 1659, à l'âge de trente-deux ans, que Bossuet, après des préludes qui pouvaient suffire à l'illustration d'un autre, entra définitivement dans la sphère du règne dont il sera le docteur et l'oracle. Entre Louis XIV et lui, semblait exister une sorte d'harmonie préétablie. Tous deux ne représentent-ils pas la foi dans la tradition et l'autorité? Tous deux n'ont-ils point par excellence un bon sens auguste? Jamais le souverain n'a douté de sa puissance, jamais l'évêque n'hésitera dans sa soumission. De là chez l'un cette majesté qui tempère

le despotisme; de là chez l'autre cette dignité qui ennoblit l'obéissance.

Sans parler du sermon sur l'*Éminente dignité des Pauvres*, et du *Panégyrique de saint Paul* (29 juin 1657), ce chef-d'œuvre qui contient toute la rhétorique de Bossuet, le Carême des Minimes (1660), illustré par le sermon sur l'*Honneur du monde*; celui des Carmélites (1661) où se distinguent les sermons sur la *Parole de Dieu* et sur la *Haine de la vérité*; et enfin et surtout celui du Louvre (1662) où brillent les sermons sur l'*Impénitence finale*, sur *la Mort*, sur *la Providence*, inaugurèrent ces trente années pendant lesquelles il soutint la perfection de son éloquence par des coups d'éclat qui ne cessèrent pas d'étonner l'admiration. Si, dans la période qui précède, il y eut, non pas des tâtonnements, mais un apprentissage nécessaire à tout talent, surtout au novateur qui s'éprouve; si on peut lui reprocher, parmi d'incomparables élans, des rudesses, de l'archaïsme, une certaine crudité de diction, des sauts imprévus et comme de violentes secousses, nous le voyons désormais pleinement maître de toutes ses ressources. Il n'aura plus qu'à se continuer, à s'égaler, mais il ne pourra se surpasser. L'influence personnelle de Louis XIV n'y fut pas étrangère. Sans perdre ses audaces et ses éclairs, l'orateur de la cour dut polir son langage, surveiller ses aventures de parole, acquérir la proportion, l'entière justesse; et il le fit en sachant dire devant le roi ce qui pouvait prévenir l'idolâtrie prochaine : car tous ses discours, comme tous ses écrits, seront toujours l'accomplissement d'un devoir pastoral.

Ses oraisons funèbres. — Il ne sera pourtant pas un de ces ingénieux qui ont l'art d'exceller dans les occasions médiocres. Mais il eut besoin d'une matière digne de lui : plus il y a de grandeur dans son objet, plus il est dans son élément propre. Voilà pourquoi ses premières oraisons funèbres, celles du P. Bourgoing, général de l'Oratoire (1662), et de Nicolas Cornet, grand-maître du collège de Navarre (1663), pâlissent auprès de celles qui suivirent. Malgré de belles pages, dans l'une sur l'institution de l'Oratoire, dans l'autre sur le jansénisme et le molinisme jugés par la sûreté d'un arbitre gallican et libre de tout parti pris, il est visible que l'espace fait défaut à l'ampleur

de sa voix; elle en est comme réduite à tonner dans le vide. Le trépas de la reine Anne d'Autriche (1667) lui ouvrit bientôt le vaste champ de l'histoire, et il dut s'y sentir à l'aise; mais l'œuvre n'est pas parvenue jusqu'à nous. La rencontre grandiose qui convenait à la majesté de son génie lui fut offerte enfin en 1669 par la mort de la reine d'Angleterre, et, quelques temps après, par celle de la duchesse d'Orléans (1670). « A l'aigle, dit superbement Sainte-Beuve, il fallait en effet la vaste profondeur des cieux et en bas les abimes, les orages de l'océan », c'est-à-dire les révolutions des empires, la chute et la restauration d'un trône, toutes les fortunes diverses assemblées en une seule existence, et pesant sur une même tête; ou bien encore un de ces coups de foudre qui terrassent les vanités de la terre, et par lesquels triomphe aux yeux le néant de toute grandeur.

Le précepteur du Dauphin (1670-1681). — Quand il parut dans ces solennités glorieuses, il était déjà évêque de Condom (1669), mais sans être assujetti à la résidence; et ce titre ne lui fut qu'un acheminement aux fonctions de précepteur du Dauphin (1670). A ce propos faisons remarquer, avec M. Brunetière, que Bossuet avait passé la quarantaine quand Louis XIV le nomma au petit et lointain évêché de Condom, et qu'il fut toujours écarté du maniement des grandes affaires, soit dit pour ceux qui seraient tentés d'exagérer son rôle. Il est vrai que dans une monarchie, l'éducation du prince est une sorte de ministère; et Bossuet, qui ne se chargea de cette responsabilité qu'avec effroi, vit encore un devoir là où d'autres n'eussent vu qu'un honneur. Ajoutons que son dévoûment n'eut pas sa récompense. Car l'élève d'un tel maître, étant de ceux qui écoutent sans entendre et regardent sans voir, ne profita guère des chefs-d'œuvre qui passèrent par-dessus sa tête, peut-être aussi, après tout, parce qu'ils étaient trop au-dessus de sa portée. Le véritable Dauphin a été la France qui adopta parmi ses classiques, nous ne disons pas la *Politique tirée de l'Écriture Sainte* (car elle fut trop théocratique même pour la cour de Versailles), mais le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, où se concilient l'Évangile et Platon, saint Thomas d'Aquin et Descartes; mais le *Discours sur l'histoire*

universelle, cette nouvelle oraison funèbre, où tous les empires viennent tour à tour témoigner de leur faiblesse, et avouer que Dieu seul est grand : car cet ouvrage est encore une déduction de la doctrine qui est le centre de sa croyance, à savoir le gouvernement de la Providence. « Bossuet, dit chaleureusement Saint-Marc Girardin, y pousse les uns sur les autres tous les siècles et tous les peuples. En vain ils veulent faire halte; *marche, marche!* dit-il à l'Égypte, et le trône des pharaons, et ce sacerdoce imposant, et ce peuple grave passe, et disparaît bientôt. *Marche, marche!* dit-il à la Grèce, et ces républiques turbulentes, cette nation de poètes et d'orateurs va se perdre dans le gouffre.... Rome elle-même, cette nation invincible qui sert d'instrument aux desseins de Dieu, sera à son tour effacée de la terre, qu'elle n'aura conquise que pour Jésus-Christ; son aigle, qui croyait voler au gré de la politique du sénat, est forcée de reconnaître qu'elle a suivi le doigt de Dieu plutôt que l'ambition des Sylla et des Pompée : ainsi Dieu est partout, il renouvelle à son gré la figure du monde; et, à la voix de Bossuet, l'antiquité semble se réveiller du tombeau, pour s'entendre révéler ce Dieu inconnu qui présidait à ses destinées, et qui est le seul qu'elle n'ait point adoré. »

L'éducation du Dauphin une fois terminée (1681), Bossuet qui appartenait à l'Académie depuis 1671, fut intronisé dans le siège de Meaux, où l'apôtre prodigua le pain quotidien de sa parole, avec une libéralité touchante, qui ne crut pas déchoir en faisant même le catéchisme à des enfants. Cependant le clergé de France saluait en lui par avance un Père de l'Église; simple évêque, il exerçait par son incorruptible orthodoxie une sorte de dictature unanimement acceptée. Réprimant par sa fermeté les prétentions outrées ou les manœuvres turbulentes, conciliant par sa modération tous les droits légitimes, n'est-ce pas lui qui, dans l'assemblée de 1682, rédigea les quatre articles de la déclaration gallicane, et marqua si sûrement les rapports du sacerdoce et de l'État, deux puissances qui ne doivent ni se confondre, ni se combattre, ni s'opprimer!

Les adieux à la chaire. Le théologien. — Il remontait aussi dans la chaire pour y célébrer Marie-Thérèse (1683), la princesse Palatine (1685), Michel Le Tellier (1686) et le prince

de Condé (1687) ; ce qui n'empêcha pas sa verte vieillesse d'édifier les religieuses de son diocèse par les *Méditations sur l'Évangile* et les *Élévations sur les mystères*. Gardien de l'immuable unité, il écrivait en même temps sa très docte *Histoire des variations* (1688), où, sous le théologien dont la passion est tempérée par les ménagements de la charité, on aime l'histoire scrupuleuse, le peintre aussi impartial que possible, qui réserve ses véhémentes sévérités pour les doctrines, mais justifie ces paroles adressées à un adversaire : « Je sais honorer en vous, outre la nature qui nous est commune, le baptême de Jésus-Christ que vos erreurs n'ont point effacé ». Par la simplicité de l'exposition, l'enchaînement lumineux des faits, l'entrain et l'éclat du style, il échauffe une matière en apparence aride. Cette poussière des systèmes usés par la dispute, il l'anime si bien, que leurs abstractions deviennent pour nous comme les personnages d'un drame, où se meuvent et revivent les passions de l'homme, ses vices, ses vertus, ses talents et son génie, représentés par l'impétuosité belliqueuse et bouffonne de Luther, la douceur tendre et résignée de Mélanchthon, la tristesse flegmatique et sombre de Calvin. Dans le fond de la scène s'entrevoient aussi les peuples et les rois emportés dans la carrière sanglante des persécutions, des révoltes et des guerres civiles. Tandis que son imagination évoque ces fières peintures, les polémistes les plus savants ou les plus subtils, les Burnet, les Basnage, les Jurieu, sont pressés par sa dialectique comme dans un défilé sans issue. Un tel docteur méritait bien d'être choisi pour un essai de réconciliation, le jour où Leibniz conçut le généreux dessein d'opérer un accord désirable entre des croyances trop longtemps ennemies. Si cette tentative ne réussit pas, si dans ce débat la supériorité du savoir demeure indécise, du moins peut-on s'autoriser de la grave autorité de M. Patin, pour conclure que « l'avantage de la franchise semble appartenir à Bossuet qui se montra toujours aussi inflexible sur le dogme que facile sur la discipline ».

Mais, dans la querelle du quiétisme, il allait subir les gênes d'une situation fausse : car il avait en face de lui une doctrine neuve et mystérieuse, un antagoniste insaisissable, qui eut

l'art de mettre une apparente clarté, et le charme de ses vertus comme de ses talents, dans les plus aventureux raffinements de ses mystiques ambitions. Plaignons donc les disgrâces de Fénelon; respectons sa candeur relative, sa constance et l'humilité glorieuse de son obéissance; mais ne reprochons pas à Bossuet d'avoir fait ce qu'il crut son devoir, en combattant un péril dissimulé par tant de séductions qui protègent encore aujourd'hui le vaincu.

L'homme et l'évêque. — Jusque parmi ces orages il conserva cette sérénité que son grand esprit trouvait dans sa hauteur : car, s'il est quelque chose de supérieur encore à son génie, c'est son caractère, si éminemment sacerdotal, où la simplicité, la droiture, le bon sens et la mesure s'allièrent toujours aux ardeurs les plus vives des questions alors les plus brûlantes. Ses actes et ses discours se confondent; les uns ajoutent aux autres la force des exemples. Jamais il n'eut souci de l'éloge, ni de l'opinion. Éclairer, diriger les âmes, fut toute sa vie, et c'est de lui que l'on peut répéter ce que Fénelon disait de l'orateur idéal : « Il ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu ». Dans cette éloquence si substantielle rayonne donc la beauté morale. L'homme vaut l'écrivain, et tous deux peuvent être, comme tout ce qui est voisin de la perfection, une matière inépuisable de contemplation féconde.

Aussi une brève notice ne peut-elle qu'effleurer un sujet si riche. Terminons en rappelant qu'en 1695 Bossuet fut élu *conservateur des privilèges de l'Université* dans une assemblée générale réunie sous la présidence de Rollin, alors recteur; et qu'en 1697, Louis XIV le nommait son *conseiller d'État*, seule dignité que ce grand homme ait paru désirer, et la dernière que lui conféra le souverain. Atteint de la pierre en 1701, il rendit son âme à Dieu le 12 avril 1704. Il avait demandé, dans son testament, à être enterré aux pieds de ses prédécesseurs, dans l'église de Meaux. Ce vœu fut accompli. Le 14 novembre 1854, on a retrouvé sa tombe, et ouvert son cercueil. Après un siècle et demi, on put reconnaître ses traits. Plus inaltérable encore aux injures du temps et aux révolutions du goût, sa gloire suscitera sans cesse des panégyristes convaincus, et

sera toujours une des religions de la France. Elle ne se discute plus; on s'honore soi-même en lui apportant un nouveau tribut.

SERMONS DE BOSSUET

I. — Faits historiques.

Les auditeurs font les orateurs. Réforme de la prédication au XVIIe siècle. Influence de Bossuet. — « Ce ne sont pas les prédicateurs qui se font eux-mêmes, disait Bossuet; c'est aux auditeurs à les faire tels qu'ils doivent être. Il faut d'abord qu'ils s'adressent à des oreilles dociles. » A ce titre, le XVIIe siècle ne pouvait manquer d'être un âge d'élection pour l'éloquence sacrée. Celle-ci en effet, suscitée par cet esprit chrétien dont le réveil se manifeste souvent au lendemain des malheurs publics, fortifiée par la réforme des mœurs et des études ecclésiastiques, assurée de son empire par les sentiments du Prince et la croyance des peuples, servie par la maturité d'une langue qui pouvait enfin suffire à tous les besoins de la pensée, eut seule, sous la monarchie la plus absolue, le privilège d'une liberté que Louis XIV respecta comme le droit ou plutôt comme le devoir de l'Église. La Prédication était d'ailleurs alors la seule carrière où pût se déployer cette faculté oratoire qui est propre à notre race. Aussi est-ce de ce côté que se tournèrent des intelligences qui, dans un autre milieu, eussent illustré la tribune ou le barreau, l'Église permit l'accès des honneurs à des talents de naissance obscure. Il y avait là de quoi stimuler les ambitions et les courages, et la prédication au XVIIe siècle fut vraiment une de ces institutions souveraines qui agissent sur les consciences et gouvernent les âmes.

Même avant l'avènement des grands initiateurs, plus d'une chaire avait déjà substitué, par des exceptions heureuses, à une ingrate scolastique la science féconde des Écritures, aux licences d'une fantaisie triviale ou à la pompe d'un luxe fas-

tueux la modestie et l'efficacité du discours pastoral. Parmi ces précurseurs il faut citer : Du Perron ; — saint François de Sales, en dépit de quelques pensées alambiquées ; — le Père Bourgoing, supérieur de l'Oratoire, qui eut l'enviable fortune d'être loué par Bossuet ; — le Père Le Jeune, qui prêcha de 1625 à 1660, et transporta dans la chaire les habitudes familières du catéchisme ; — le Père Sénault, qui « fut à l'égard de Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille » (*Voltaire*) ; — Claude de Lingendes, né en 1580, homme de sens et de cœur dont la raison fut éloquente ; — saint Vincent de Paul surtout, dont nous avons vu que Bossuet fut quelque temps le disciple, à Saint-Lazare ; — Cospéan, l'évêque d'Aire, qui fut un des réformateurs de la chaire, et, comme nous l'avons vu, un des premiers conseillers de Bossuet, bien qu'il amalgamât, dans l'Oraison funèbre d'Henri IV, des citations de Salomon, Ronsard, Platon, Pythagore, Salluste et Plutarque : mais quels modèles et quels émules il avait, pour l'excuser ! (En 1602, le plus considérable représentant de la chaire sous Henri IV, Pierre de Besse, prêchant sur la *Passion*, n'appelait-il pas les sacrements *aqueducs de la grâce*, les mauvaises pensées *allumettes des vices*, Jésus-Christ le *procureur d'Abraham*, la sainte Vierge l'*Infante de la Trinité*, Lucifer le *Concierge des Démons* ? Et en 1616, le P. Vallaldier, dans son sermon sur la *Mort*, n'apostrophait-il pas ainsi les riches : « Vous êtes gras de chair, gras de lard, gras de plaisir : tant mieux pour le diable ! Bon pour la marmite du diable ! » Des compagnies célèbres furent aussi de vaillants foyers d'apostolat, et contribuèrent à la rénovation des mœurs ou des études ecclésiastiques. Signalons surtout l'*Oratoire* et *Port-Royal* (voir l'ouvrage de M. Jacquinet sur les *Prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*).

Mais cette révolution, commencée par l'instinct du bon sens, le génie seul devait l'accomplir définitivement. Lorsque l'élite de la Cour et de la Ville eut admiré un théologien profond, un moraliste clairvoyant, un dialecticien pathétique, un orateur majestueux et simple, familier sans bassesse, hardi sans témérité, riche de tous les accents qui expriment sous une forme incomparable les tendresses ou les sévérités du christianisme, une lumière soudaine éclaira tous les yeux ; on s'étonna

d'avoir si longtemps souffert la réputation usurpée de déclamateurs insipides; et l'indifférence ou le mépris de tous fit justice d'un art théâtral ou frivole qui déshonorait le ministère évangélique.

Dans cette éducation du goût public, la meilleure part d'influence revient donc à Bossuet : car il justifia vraiment le mot de Voiture disant : « Nul n'a prêché ni si tôt, ni si tard ». Nous entendons par là que sa prédication dura plus d'un demi-siècle, depuis le collège de Navarre, où il se signalait par la précocité de sa parole, jusqu'à sa verte vieillesse qui fut encore un apostolat. Si, de 1670 à 1682, il ne reparut dans la chaire qu'en de rares occasions, c'est que les devoirs de son préceptorat ne lui en laissaient plus le loisir; mais, le lendemain même du jour où il prit possession du siège épiscopal de Meaux, sa voix retentit de nouveau devant les fidèles, et ne cessa plus de répandre la doctrine non seulement dans la cathédrale de son diocèse et dans les synodes annuels du clergé, mais jusque dans les plus humbles couvents de religieuses ou dans de pauvres églises de campagne.

Inventaire des sermons. Désintéressement de Bossuet. Méprise de ses contemporains. — Ce zèle infatigable nous est attesté par des reliques dont l'ensemble comprend cent quarante-sept sermons, treize discours de vêture, vingt-trois panégyriques et dix oraisons funèbres [1]; voilà les épaves d'un naufrage où ont péri plus de cent autres pièces oratoires dont nous ne connaissons que les sujets ou les titres. Si l'œuvre n'a pas sombré tout entière, on s'en étonne, quand on sait quelles vicissitudes subirent les manuscrits du grand évêque, avant d'être enfin sauvés de l'oubli, soixante-huit ans après sa mort.

D'abord, est-il besoin de dire que Bossuet ne songea point à les faire paraître? Non, le souci de la gloire humaine n'entra jamais dans son cœur. Si tous ses écrits sont des actes, à plus forte raison les bienfaits de sa parole furent-ils le premier devoir de ce sacerdoce militant auquel il se dévoua sans penser à lui-même. De son vivant, il ne publia personnellement que

1. Voir l'introduction et les notices qui précèdent chaque discours dans les *Sermons choisis*, par M. Rébelliau, publiés avec introduction et commentaires. Paris, Hachette, 1882. in-16.

six oraisons funèbres, et cela pour satisfaire à des amitiés illustres, ou à des prières qui valaient des ordres. C'est ainsi que les vœux instants de Madame, duchesse d'Orléans, le décidèrent seuls à faire imprimer, en 1669, l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*. Quant à l'unique sermon dont il surveilla l'impression, celui qui traite de l'*Unité de l'Église* (1682), il obéit à des convenances officielles, en faisant connaître à toute la France cette déclaration religieuse et politique, où l'interprète des libertés gallicanes essayait, non sans quelque gêne, de concilier les droits de deux puissances également ombrageuses. Si l'on ajoute à ces textes le discours prononcé pour la *Profession de Mme de la Vallière*, et l'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet*, qui virent le jour l'un en 1691, l'autre en 1698, mais sans l'aveu du Maître (car il ne voulut pas s'y reconnaître, au témoignage de son secrétaire l'abbé Ledieu), l'éloquence de Bossuet n'était représentée que par neuf monuments, lorsqu'il mourut en 1704, après quatre-vingts années d'existence digne d'un Père de l'Église. Outre qu'il fut désintéressé de tout amour-propre, on s'explique pourquoi, dans une carrière si pleine, il ne voulut point recueillir les saillies éparses d'une improvisation qui se prodiguait au jour le jour, sans viser au lointain avenir. Ce fond de doctrine devint pour lui comme un réservoir où le controversiste, le théologien, le philosophe et le moraliste puisèrent incessamment pour suffire aux obligations pressantes d'une activité religieuse qui se déployait sans relâche dans les directions les plus diverses. Ce fut ainsi que bien des idées générales passèrent de la chaire, où elles s'étaient essayées, dans des ouvrages où elles revêtirent une forme définitive, par exemple dans le *Traité de la concupiscence*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, les *Élévations sur les Mystères*, et les *Méditations sur l'Évangile*. Dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* se retrouve une partie du sermon sur la *Mort*; dans celle d'Anne de Gonzague se sont glissés des fragments du sermon sur la *Vérité de la religion*. Il reprenait son bien, pour le mieux placer. Quoi qu'il en soit de ces nécessités ou de ces scrupules, l'orateur n'assura pas même la renommée de ses sermons par des dispositions posthumes.

D'ailleurs il faut bien avouer que la réputation du docteur

avait fait tort à celle du prédicateur. Ces méprises des contemporains sont fréquentes en face des intelligences qui les déconcertent par leur supériorité même. Vue de trop près, la variété des aptitudes de ces natures d'élite échappe par quelque endroit à des yeux trop débiles ou trop prévenus pour l'embrasser d'un seul regard. Il est plus commode de leur imposer une formule étroite qui accorde un talent à l'exclusion d'un autre, et fait payer l'admiration par une injustice. La Cour et la Ville eurent alors ce travers; et plusieurs qui se croyaient des arbitres ne mirent point ces merveilles de l'éloquence chrétienne à leur vraie place, c'est-à-dire au-dessus de toute comparaison. Voilà du moins ce que semble prouver maint témoignage. En 1675, Bayle, jugeant le sermon pour la *Profession de Mme de la Vallière*, n'écrit-il pas à son père : « J'ai ouï dire que M. de Condom n'a guère réussi, et qu'il ne fit que rebattre les pensées dont s'était servi M. l'évêque d'Aire, le jour de la prise d'habit »? En 1687, Mme de Sévigné ne préférait-elle pas l'oraison funèbre du prince de Condé, par Bourdaloue, à celle de Bossuet? La Bruyère lui-même, son ami et admirateur, célébrant dans Bossuet un Père de l'Église, rappelle qu' « *il a fait parler longtemps une envieuse critique, et qu'il l'a fait taire* ». En pleine Académie, l'abbé Clérembault osa même affirmer que l'évêque de Meaux « avait laissé obtenir à ses rivaux le premier rang dans l'éloquence ». Voltaire ne redressa point cette erreur de l'opinion; et l'on ne fut pas surpris de lire, dans le *Siècle de Louis XIV*, qu' « au jour où parut Bourdaloue, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur de son temps ».

Les héritiers des sermons. — Du reste, il fut le premier à négliger la fortune de ses précieux manuscrits, et l'abbé Ledieu lui-même, son secrétaire, son confident le plus intime, ignorait leur existence, lorsqu'après la mort de l'illustre prélat ils tombèrent dans les mains de son neveu, l'abbé Bossuet, devenu plus tard évêque de Troyes, en 1710. L'abbé Ledieu dit en ses mémoires : « La plupart des sermons qu'il a laissés ne sont qu'une ou deux feuilles volantes, où est un texte en tête, un raisonnement, une division : c'était confondre les derniers sermons avec les premiers. L'abbé Bossuet du moins y regarda

de plus près; il se fit même donner, en 1708, un privilège royal qui l'autorisait à imprimer les œuvres posthumes « du « feu sieur évêque de Meaux. » Mais il se contenta de publier la *Politique*, les *Élévations* et les *Méditations*. Quant aux sermons, il en transcrivit quelques-uns, mais pour s'en faire honneur en les débitant comme siens du haut de la chaire, notamment un sermon *sur la Toussaint* : ce qui dut aider à sa promotion épiscopale. Il est vrai qu'une fois intronisé, il prêta quelques originaux à des prêtres de son diocèse, qui les copièrent pour l'édification du troupeau, mais oublièrent de les rendre. Aussi beaucoup de textes autographes s'étaient égarés quand le premier légataire mourut à son tour, en 1743, et eut pour héritier un petit-neveu de Bossuet, M. de Chasot, premier président du parlement de Metz. C'était jouer de malheur, puisqu'il fut encore plus complaisant et plus imprudent. Mais l'excès même de cette incurie finit par se tourner en une chance de salut : car il y eut des indiscrétions, et l'éveil fut donné plus facilement à la piété de ceux qui conservaient le culte de Bossuet.

Son premier biographe, Burigny, put écrire, en 1762 : « Le détenteur de ses papiers a beaucoup de canevas de ses sermons, et *quelques-uns entiers*, que l'on croit être les premiers qu'il ait prêchés ». Ce fut un trait de lumière pour l'abbé Leroy, qui se mit en quête : continuateur de l'abbé Pérau dans le travail qu'exigeait une seconde édition de Bossuet (1763; la première était de 1704), il découvrit onze pièces manuscrites, qu'il vendit 2 400 livres à la Bibliothèque du Roi. C'étaient trois sermons sur la *Nativité de la Vierge*, deux pour l'*Annonciation*, un sur les paroles prononcées par le Christ au pied de la Croix, deux pour la *Visitation*, deux pour la *Purification*, et deux autres fragments. L'abbé Lequeux en retrouva d'autres, sur la *Compassion de la Vierge*, l'*Assomption*, la *Virginité*, le *Jour des Rameaux*, et deux panégyriques, ceux de saint François de Sales et de saint Benoit. L'abbé Lequeux suivit de nouvelles pistes; et, chargé en 1763 de diriger la seconde édition des œuvres de Bossuet, il résolut d'y faire entrer enfin quelques sermons. Il en avait déjà réuni dix-sept, lorsque sa mort subite laissa la responsabilité de l'entreprise à des Bénédictins dirigés par dom Déforis. Ces derniers appartenaient au monastère des

Blancs-Manteaux : c'étaient dom Coniac, dom Tassin, dom Clément et dom Clémencet.

Dom Déforis. État des manuscrits. Mérites du premier éditeur. Son erreur. Ingratitude de l'opinion. — C'était un office aussi laborieux que délicat; il fallait d'abord retrouver ces manuscrits que tant de hasards périlleux avaient dispersés à tous les vents. Or il y réussit au delà de toute espérance. On ne saurait donc louer trop cordialement le zèle de l'habile explorateur auquel nous devons cette sorte de résurrection : car ce fut lui seul qui tira de la poussière toutes les reliques perdues soit dans des archives de famille, soit dans les diocèses de Troyes, de Metz et de Meaux. Pendant vingt-quatre ans, il n'eut pas un instant de défaillance, et l'adresse de sa diplomatie triompha de tous les obstacles.

Pour apprécier le service rendu, il nous suffira de dire que les cinq volumes publiés par ses soins contiennent près de deux cents sermons, et que, depuis un siècle environ, ce recueil ne s'est pas grossi d'un seul discours complet [1].

Il n'était pas moins difficile de débrouiller le pêle-mêle de ces feuilles volantes, de reconstituer un ensemble et une suite avec ces débris confus et disparates, de lire l'indéchiffrable, de ne point s'égarer à travers les abréviations, les ratures et les surcharges, dans ces notes où se croisent souvent deux ou trois rédactions successives, improvisées par une plume qui courait à bride abattue. Durant sa première jeunesse, Bossuet écrivait sur un papier de grand format, avec une fougue juvénile, sans la moindre marge. Mais, à mesure que son goût devint plus exigeant, il se servit de petites feuilles pliées en

1. Les trois premiers volumes furent publiés en 1772, le quatrième en 1778, le cinquième en 1788, chez Antoine Boudet, imprimeur du Roi. On doit aussi quelque gratitude à l'abbé Delamotte, grand vicaire du neveu de Bossuet, à Mme de Chazot, veuve d'un petit-fils d'une sœur de Bossuet, à son gendre M. Choppin d'Arnouville, aux couvents des Ursulines et de la Visitation. — Dom Déforis, déclaré suspect après les massacres de Septembre, ne se fit point illusion sur le sort qui l'attendait. Il mourut sur l'échafaud le 25 juin 1794, avec la sérénité d'un martyr. Avant d'être incarcéré, il avait pris pour ses précieux manuscrits des précautions qu'il ne prenait pas pour sa vie. L'édition générale n'étant pas terminée, il les confia à une personne qui dut les remettre au libraire Lamy « vingt-quatre heures après sa mort ». Ce dossier fut communiqué à M. de Bausset. C'est seulement vers 1817 que ces papiers autographes rentrèrent, non sans peine, à la Bibliothèque nationale, où ils sont encore.

deux, où il se ménagea des espaces libres qu'il couvrait de corrections, d'additions et de renvois. Il lui arrive même fréquemment d'insérer ses variantes sans effacer les lignes qu'elles semblent remplacer, sans même les barrer ou les souligner, comme il en a l'habitude lorsqu'il supprime. Ainsi, dans le sermon pour la *Fête de tous les saints*, il adresse cette apostrophe à Montaigne : « Mais, dites-moi, subtil philosophe, qui vous riez si *éloquemment*, *galamment*, *finement*, de l'homme » : or le premier adverbe seul est dans le texte : les deux autres sont en marge. Or, dans ce cas, sied-il de reproduire tout ce qu'il maintient, mais en se réservant la faculté de choisir entre des expressions qu'il jugeait provisoires? Nous ne parlons pas des recherches minutieuses qu'imposait encore le contrôle des dates ou des citations faites de mémoire, sans que les sources fussent indiquées. Bref, il y avait dans tous ces écueils de quoi effrayer les plus intrépides Bénédictins.

Or on ne saurait nier du moins la probité du savant qui voua presque la moitié de sa vie à cette enquête aussi érudite que patiente. Ses méprises mêmes font honneur à son caractère; car, le plus souvent, elles sont un témoignage de ses scrupules. Pour ne rien sacrifier, il prit le parti de coudre ensemble toutes les variantes du même sermon, ou des fragments de dates différentes, lorsqu'ils traitaient le même sujet. Rencontre-t-il deux discours qui se ressemblent, il les confond en un seul. Il soude même artificiellement trois ou quatre exordes ou péroraisons mobiles que Bossuet mettait en réserve, pour les approprier à des occasions nouvelles par des reprises, des raccords ou des retouches qui nous font assister aux secrets de sa pensée. Ces rapprochements forcés de lambeaux mal assortis produisent donc un amalgame où disparait quelquefois ce qui est un des pricipaux mérites de l'éloquence, la teneur logique des idées, et la justesse des proportions. Le style de Bossuet prend ainsi un faux air de prolixité qui calomnie le penseur et l'écrivain. Mais ces graves inconvénients ne justifient point les critiques injurieuses de ceux qui, depuis, ont déprécié dom Déforis, tout en profitant de ses travaux, M. Lachat, par exemple. Sachons-lui gré plutôt d'avoir tenu bon contre le purisme d'un temps où les éditeurs traduisaient le français

d'Amyot, rajeunissaient saint François de Sales, mutilaient Corneille, et faisaient toilette à Mme de Sévigné. Il eut au moins le courage de résister, même au risque d'un procès, à la sottise de son libraire qui lui reprochait sa conscience comme un « manque de discernement », et à l'impertinence de l'abbé Maury, l'orateur à la mode, qui l'accusa de « ramasser le linge sale de Bossuet ». Auteur d'un assez éloquent *Essai sur l'éloquence de la chaire*, ce dernier aurait voulu qu'on fît « des *triages*, des *retranchements* », qu'on effaçât ce qu'il appelait « des tours incorrects, des négligences, des chutes ». Il est vrai que plus tard, en 1810, le cardinal Maury, dans ses *Réflexions sur les sermons de Bossuet*, fit tapage d'une admiration trop bruyante pour être sincère. Ce personnage connaissait l'art des palinodies.

Les sermons et la critique. Réparation tardive. — Dom Déforis a d'autant plus de droits à notre gratitude qu'il ne fut point alors récompensé par la reconnaissance publique; car l'esprit du siècle n'était pas favorable aux maîtres de la chaire. Les mondains accueillirent cette restitution avec froideur ou indifférence. Dans l'Église même, on craignit de faire tort à Bourdaloue, en applaudissant Bossuet. Des préventions s'élevèrent aussi contre un religieux suspect de Jansénisme, et dom Déforis fut même dénoncé comme hérétique devant l'assemblée du clergé. L'orthodoxie littéraire, plus ombrageuse encore, jeta les hauts cris devant des audaces qui la scandalisaient. Le bon Rollin n'y reconnut pas « la pureté du goût ». Associant deux mots incompatibles, La Harpe déclara que « *Bossuet* était *médiocre* dans le sermon ». L'oracle ayant parlé, la foule s'inclina. D'Alembert seul vit clair, lorsqu'il admira dans ces « dessins heurtés et rapides les traits hardis d'une touche libre et fière, et la première sève de l'enthousiasme créateur ». Mais le préjugé des prétendus connaisseurs fut si tenace et si contagieux — sans compter Dussaux qui, malgré son admiration classique pour les *Oraisons funèbres*, appelle les Sermons des matériaux *informes*, souvent *infectés de la rouille d'un temps* où l'éloquence était encore sauvage, et notre littérature à demi barbare —, que Chateaubriand lui-même, dans son *Génie du Christianisme*, compare les sermons de Bossuet à « ces fleuves dont

l'eau est d'abord trouble et limoneuse, et qui ont besoin de s'éloigner de leur source pour devenir aussi limpides qu'ils sont profonds et majestueux ». Un retour d'opinion ne se produisit qu'en 1816, sous l'influence de la révolution littéraire qui allait régénérer l'histoire et affranchir la critique. Or le signal de cette justice tardive vint d'abord de l'Université, « toujours si dévouée à la gloire de Bossuet, selon la remarque de M. Gandar, alors même qu'elle n'accepte pas toutes ses maximes ». Tandis que M. Villemain prenait l'initiative de cette réparation, deux de ses disciples, MM. Patin et Saint-Marc Girardin, célébraient l'éloquence des sermons dans un concours où ils se partagèrent la couronne académique. Depuis lors, d'autres critiques, au premier rang desquels M. D. Nisard, ont fait ressortir à l'envi l'intérêt et tous les mérites littéraires des *Sermons*, sans épuiser le sujet, ni fatiguer la curiosité des lettrés.

Les sermons et l'érudition. L'abbé Vaillant; MM. Floquet, Lachat, Gandar. — La cause étant gagnée par les critiques littéraires, les savants pouvaient se mettre à l'œuvre pour confirmer la victoire par la restauration d'un texte auquel devaient s'appliquer les procédés d'une méthode scientifique. Telle avait été la prétention des éditeurs de Versailles [1]; mais, en dépit de leurs belles promesses, ils jetèrent à peine les yeux sur la minute originale. Reproduisant la version de dom Déforis, ils se bornèrent à donner des titres à quelques discours, à résumer les sommaires, à vérifier les renvois, et à émonder au bas des pages le luxe des variantes.

C'est seulement en 1851 que l'abbé Vaillant (*Étude sur les sermons de Bossuet, d'après les manuscrits*, Plon) essaya de faire pour Bossuet, dans sa thèse de doctorat, ce que M. P. Faugère venait d'accomplir pour Pascal, sous les auspices de M. Cousin. Il prouvait du moins qu'en examinant de près les allusions historiques, les formes du style et le caractère de l'écriture, on pouvait assigner une date à la plupart des sermons. Or n'est-il pas fort intéressant de suivre ainsi, avec le cours des

1. Les tomes XI-XVII des *Œuvres complètes* de Bossuet, qui contiennent les sermons, les panégyriques et les oraisons, parurent en 1816. Cette édition, préparée à Saint-Sulpice, fut la première qui prit rang dans les bibliothèques.

années, le développement d'un génie qui ne cessa pas de se renouveler et de tendre vers la perfection? Voilà ce que l'auteur de cette thèse se proposait de démontrer; mais il mourut à la peine. Les voies étant frayées, d'autres s'y engagèrent. Après les curieuses monographies de M. Floquet, parut en effet l'édition de M. Lachat, qui reprit et acheva l'œuvre inaugurée par l'abbé Vaillant dans sa thèse. Il sut restituer dans leur intégrité des sermons que Déforis avait défigurés par sa manie de les fondre ensemble. Il sépara ce qui était distinct, et rétablit à leur vraie place bien des interpolations malencontreuses. On peut dire qu'une vingtaine de discours lui doivent d'être lus pour la première fois. C'est un titre considérable; mais il s'est trompé en substituant l'ordre liturgique à l'ordre chronologique, comme l'avait déjà fait dom Déforis, qu'il a traité si ingratement. Quant au texte, il a été revu d'assez près sur les originaux, mais non sans des erreurs qui rendent nécessaires de nouvelles corrections. Aussi était-il possible de l'épurer encore, et de combler bien des lacunes regrettables.

C'est ce qu'atteste le livre excellent où M. Gandar (*Bossuet orateur*) suit pas à pas l'abbé Bossuet dans les débuts de sa carrière, fixe la date de ses plus anciens sermons ou panégyriques, en détermine les occasions, et nous offre un modèle de cette critique exacte qui concilie le sentiment de l'art avec la philologie et l'histoire. En même temps il éditait, dans toute la rigueur du mot, les premiers sermons prêchés soit à Metz et à Dijon, soit dans les églises de Paris et à la chapelle du Louvre. Guidés par sa méthode, d'autres iront peut-être plus avant, mais ne le feront pas oublier; car son nom mérite de rester désormais gravé au bas de la statue de Bossuet.

Les cadres de sa prédication. — Est-ce à dire que ce concours de doctes recherches ait éclairé tous les problèmes dont nous désirons la solution? Nullement; et M. Brunetière a pu écrire, sans qu'on ait le droit de le démentir : « Il n'y a pas un sermon de Bossuet dont on puisse véritablement répondre ». Par exemple, il est certain que son orthographe ne saurait être respectée; car elle échappe à toute règle, et sa bizarrerie déjoue toutes les lois de l'usage. Ainsi on lit dans le *Sermon sur la loi de Dieu* (1653-1656) : Hipocondriaque; aspec;

foles; depanse; parêtra; aprandre; nous conessons; vous navigez; cadance; toute à l'heure; les hommes ayans perdus les principes; je ne me rons pas l'étomac; adrettement les faire céder au tens et aux occurances présentes; exemple, la sciance du monde; il nous a laissées les paroles, conséquances; — dans celui *Sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église* (1659) : pleindre; ausmosne; atandens; tandre; mistérieuse; etc.; — dans celui pour la *Toussaint* (1669) : contant; anchre; navige; atantions; corp; pront; etc.; — dans celui *Pour le jour de Pâques* (1681) : compaigne; adjouttons; l'aigneau; gouttant; je croi; progez; pante; panchant; ureiment (*vraiment*); os desseichez; squelette; décharnée, etc. [1]. Sa ponctuation était encore plus étrange.

A plus forte raison le choix ne saurait-il être infaillible parmi les variantes qui trahissent les hésitations successives de sa plume. La difficulté de l'éditeur se complique ici de l'habitude qu'avait Bossuet de ne jamais se recopier quand il exerçait des reprises sur d'anciens sermons. Il intercalait simplement dans un nouveau manuscrit cinq ou six feuillets de l'ancien. Quant à l'ordre chronologique, il comporte encore bien des incertitudes, puisqu'il résulte d'hypothèses fondées sur l'écriture, la teinte du papier ou de l'encre, les tours de style, les circonstances de temps, de lieux et de personnes, la doctrine, les allusions faites aux événements heureux ou malheureux, aux victoires, aux défaites, aux traités de paix, aux calamités publiques.

L'accord ne s'est pas même produit sur les cadres généraux des campagnes oratoires où figura Bossuet. Ainsi, l'on a singulièrement grossi la liste des *Carêmes* ou des *Avents* qu'il prêcha, dans les chaires de Paris, durant les années d'apostolat qui s'écoulèrent de 1659 à 1670. Pour ce qui est des *Carêmes*, l'abbé Vaillant lui en attribue six. Plus généreux encore, M. Floquet en imagina deux autres. Or MM. Gandar et Brunetière ont de bonnes raisons pour estimer qu'il en faut rabattre, et que, selon toute vraisemblance, Bossuet fut uniquement chargé de quatre *Carêmes*, parmi lesquels deux seulement

1. Dans son édition des *Sermons choisis* (Paris, Hachette, 1882), M. Rébelliau a collationné les textes sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

ont été prêchés devant la Cour, ceux de 1662 et 1666. Il y prononça dix-huit sermons pour le premier (*sur l'Impénitence finale*; *sur l'Ambition*; *sur la Mort*; *sur la Providence*, etc.) les mercredi, vendredi et dimanche de chaque semaine; seize pour le second, les mardi et jeudi (*sur l'Ambition*, etc.). — Étant moins nombreux, ses *Avents* sont plus faciles à reconstituer. Tout porte à croire qu'il convient d'en compter trois, de 1660 à 1670 : le premier au Louvre, devant la Cour, en 1665 (*sur la Nécessité de travailler sans délai à son salut*; *sur la Vérité de la Religion*); le second à Saint-Thomas du Louvre, en 1669 (*sur les Fondements de la justice divine*; *Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry*); le troisième à Saint-Germain en Laye, devant la Cour, en 1668, deux mois après sa nomination à l'évêché de Condom (*le Jugement dernier*; *Nécessité de la pénitence*, etc.). Tels sont les résultats les plus authentiques d'une enquête dont les dossiers composent toute une bibliothèque, et dont les conclusions peuvent tenir en quelques lignes.

II. — Étude littéraire.

Les différentes époques des sermons. Transformations progressives de l'orateur. Période de Metz (1652-1658). Crudité d'expressions. Ferveur de néophyte. Intempérance. — Les détails ingrats qui précèdent sont loin d'être indifférents à une étude littéraire. Il en ressort du moins avec évidence que les intelligences privilégiées ne possèdent point dès le premier jour toute l'autorité de leur talent. Il ne faudrait pas, en effet, croire ingénument avec le P. de Neuville « qu'un Bossuet naît tout formé ». Non, il n'échappa nullement à la loi commune, et ses transformations progressives justifient ce qu'il disait en un sermon sur la *Nativité de la Vierge* : « On crayonne avant que de peindre; on dessine avant que de bâtir; et les chefs-d'œuvre sont précédés par des coups d'essai ». Il eut donc ses préludes, c'est-à-dire des rudesses, des aventures de diction, une exubérance et une témérité que Chateaubriand appelle « l'écume au mors du jeune coursier ». Voilà sa première manière : elle règne de 1652 à 1658, durant les six années

du noviciat fait à Metz, où il remplissait avec assiduité les fonctions d'archidiacre et de chanoine.

Ce fut là qu'il s'aguerrit au feu, par des controverses contre les juifs et les protestants, qu'il combattit avec l'entrain d'un Polyeucte impatient de briser les idoles. Donnons un regard à des esquisses où l'apprentissage est curieusement visible, par exemple au *Panégyrique de saint Gorgon* (Metz, 9 septembre 1649), dont le premier brouillon, corrigé depuis, portait ces mots : « O spectacle horrible! Gorgon gisait sur un lit de charbons ardents, *fondant* de tous côtés par la force du feu, et *nourrissant* de ses entrailles une flamme pâle qui le dévorait. Cependant, au milieu de ces *exhalaisons infectes* qui sortaient de la *graisse de son corps rôti*, il ne cessait de louer J.-C. Les prières qu'il faisait monter au ciel *changeaient cette fumée noire en encens.* » Citons encore comme spécimen de cette période le sermon prêché, le neuvième dimanche après la Pentecôte, vers 1653, *sur la Bonté et la rigueur de Dieu.* La première partie de ce discours est attendrie par une onction toute chrétienne; mais dans la seconde, où il représente Jésus implacable et faisant éclater ses vengeances contre une cité ingrate, il nous inquiète ou nous révolte même par une crudité, une cruauté d'expression vraiment trop hébraïque. A la peinture touchante d'un Dieu « débonnaire », et de son infinie miséricorde succèdent des paroles sanglantes où un autre Joseph de Maistre semble exécuter un arrêt de mort contre une nation maudite : « Il fallait à la justice divine un nombre infini de victimes, elle voulait voir onze cent mille hommes couchés sur la place dans le siège d'une seule ville. Et après cela encore, poursuivant les restes de cette nation déloyale, elle les a dispersés par toute la terre,... comme *les magistrats, après avoir fait rouer quelques malfaiteurs, ordonnent que l'on exposera en plusieurs endroits, sur les grands chemins, leurs membres écartelés, pour faire frayeur aux autres scélérats.* Cette comparaison vous fait horreur; tant y a que Dieu s'est comporté à peu près de même. » Ces âpretés de colère font horreur, et contrastent brusquement avec les effusions d'un cœur presque mystique. Les inégalités du style ne sont pas moins heurtées. Parmi d'admirables élans, on est étourdi par d'étranges secousses. L'orateur nous enlève d'un

bond comme sur des cimes escarpées où l'on côtoie l'abîme : on frémit, on a le vertige; mais le péril passe, et l'on se trouve tout à coup charmé soit par des strophes pleines d'allégresse, soit par une fraîcheur d'émotion où déborde une sève printanière.

Cette surabondance de l'âge se manifeste jusque dans l'emploi des textes saints qu'il commente avec une sorte de délectation. Quand il use des termes de l'Apôtre, non seulement il donne à sa traduction un puissant relief, mais il les paraphrase à outrance. Jugeons-en par cet exemple : « Jésus, dit l'Écriture, *appréhenda* la nature humaine. Elle s'enfuyait, elle ne voulait point du Sauveur. Qu'a-t-il fait? Il a *couru après* d'une course précipitée, sautant les montagnes. Il a couru comme un géant à grands pas et démesurés, passant en un moment du ciel à la terre. Là, il a atteint cette fugitive nature. Il l'a saisie, il l'a *appréhendée au corps et à l'âme.* » C'est avec la même plénitude vraiment lyrique qu'il interprète la prophétie où le Deutéronome annonçait les ruines fumantes de Jérusalem. Alors il se complaît à la tourner et retourner dans tous les sens; il s'acharne à en dérouler les conséquences; il la suit pas à pas, l'accompagnant de ses cris d'aigle; il conduit comme par la main l'empereur Tite devant la ville condamnée; puis, quand elle est bien emprisonnée par l'assiégeant, quand nul ne peut échapper, « comme un loup affamé pour chercher sa nourriture », il triomphe de cette agonie, il contemple avec joie les angoisses du désespoir, les tortures de la famine, l'incendie, la peste, le pillage, le meurtre, enfin la dispersion de la race entière dont il étale sous les yeux du monde « les membres écartelés ». Il va jusqu'à l'anathème dans ce sermon qui est un de ceux sur le brouillon desquels on lit : *prêché contre les Juifs* : « Peuple monstrueux qui n'a ni feu, ni lieu, sans pays et de tous les pays : autrefois le plus heureux du monde, maintenant la fable et la haine de tout le monde, misérable sans être plaint de qui que ce soit, devenu dans sa misère, par une certaine malédiction, la risée des plus modérés. »

Ces violences et cette fougue de peinture appliquées à la Bible, à l'Évangile ou aux Pères de l'Église sont un des traits qui caractérisent le premier essor de Bossuet. Dans cette prodi-

galité de citations entre la ferveur d'un néophyte qui parfois se souvient trop de l'école, et est comme enivré par la doctrine : cette ébriété sacrée ne permet pas encore au théologien la mesure qui convient à un auditoire mondain. Plus tard il ne sera pas moins soucieux d'invoquer l'Écriture sainte ; mais elle va devenir sa substance, et ses emprunts paraîtront sobres, parce qu'ils ne se distinguent plus guère de sa propre parole. Ajoutons que certains discours appartenant à cette période provinciale ont l'air dominés par des habitudes scolastiques : les procédés de composition ne sont pas toujours sans des artifices sensibles ; les cadres pourraient bien avoir été tracés d'avance, et transmis par tradition. Tel est par exemple le sermon sur la *Passion*, prêché à Metz, dans le carême de 1655 ou 1656. Bossuet le divise en trois points, et démontre que Jésus-Christ a été tourmenté 1° par lui-même, 2° par les créatures, 3° par son Père. Puis il analyse subtilement chacun de ces motifs. Ce n'est point encore l'ampleur, l'aisance et la liberté de ces plans qu'il saura distribuer avec une logique si naturelle et si lumineuse. A une imagination qui tire du merveilleux chrétien des ressources poétiques, et rend toutes les pensées visibles et palpables, à des mouvements impétueux qui rappellent l'inspiration lyrique, à l'analyse enthousiaste des textes sacrés s'associent encore, dans ces rapides ébauches, les audaces d'un style qui dut effaroucher d'abord les pusillanimes ; car son indépendance native est d'autant plus aventureuse que l'inspirateur préféré de Bossuet fut alors Tertullien, c'est-à-dire le plus ardent, le plus énergique, mais aussi le plus subtil des docteurs et le plus barbare, après saint Cyprien, dont il s'inspire aussi volontiers. En attendant que la pratique de saint Augustin mitige cette influence et en amortisse les effets, il faut s'attendre aux saillies d'un novateur qui n'a pas trouvé son équilibre.

La langue de ces premiers sermons est aussi plus ancienne que celle dont usera l'orateur de Louis XIV. Parfois énergique et brève comme le verbe d'un Corneille, elle n'évite pas toujours les locutions triviales. Elle a des formes surannées, celle-ci, par exemple : « Encore que nous fassions semblant d'être chrétiens, *si est-ce néanmoins* que nous n'épargnons rien... ». Elle sent l'archaïsme, notamment lorsqu'il est dit que la ruine

de Jérusalem « doit servir de *mémorial ès siècles des siècles* ». Ailleurs elle est bien contemporaine de Pascal par son tour latin et sa rude concision. Ne croirait-on pas lire une des *Pensées*, quand on rencontre ce passage : « Car enfin ne vous persuadez pas que Dieu vous laisse *rebeller* contre lui des siècles entiers : sa miséricorde est infinie, mais ses effets ont leurs limites prescrites par sa sagesse. Elle qui a compté les étoiles, *qui a borné cet univers dans une rondeur finie*, qui a prescrit des bornes aux flots de la mer, a marqué la hauteur jusqu'où elle a résolu de laisser monter vos iniquités. » Les mots qui lui manquent, Bossuet n'hésite pas à les créer de vive force. Il dit que les bienheureux ont la chair *angélisée*. Il est vrai qu'il traduit alors Tertullien. Ailleurs il y a des fleurs un peu fanées qui viennent de l'Hôtel de Rambouillet. Nous lisons, par exemple, « l'âme *angoissée* » (*angustatur*, saint Augustin). Les hypocrites sont appelés « des *abuseurs* publics ». Plus loin, il est dit : « il *adultère* les ouvrages de Dieu » ; « ce Dieu *soulé* d'opprobres ». Plus tard ne disait-il pas encore à la sœur Cornuan, en lui prêchant la fréquence de la communion : « Engloutissez, saoûlez-vous » ? Mais ce qui prévaut, en dépit des écarts, c'est la majesté d'une parole qui va dominer les âmes.

Période de Paris (1659-1670). Bossuet se discipline. Influence de la société polie. Ascendant de Louis XIV. — Quand il a quitté Metz pour Paris, l'action de ce milieu se manifeste bientôt. Il y eut pourtant encore une transition dans ce développement. On peut signaler une année d'hésitation (1659), celle où il fut tenté de suivre les exemples de saint Vincent de Paul, dont il était le disciple. Sous l'influence d'un tel maître, il faillit renoncer à des ornements qu'il jugeait trop profanes, et *mortifia* sa parole, pour la rendre plus évangélique. Mais il comprit bientôt qu'il fallait faire des concessions au goût du monde, dans l'intérêt même de la doctrine.

Il semble dès lors vraiment qu'il ait passé d'un climat à un autre. Les vieux vocables tombent peu à peu, comme des feuilles mortes. Les couleurs criantes se tempèrent. A des expressions trop populaires se substitue cette familiarité qui ne reculera pas « devant les glorieuses bassesses du christianisme », mais les relèvera toujours par la magnificence de l'idée ou de la

fierté triomphale du sentiment. Cette période, qui comprendra une dizaine d'années (1659-1670), il l'inaugure par le panégyrique de saint Paul, qu'il prêcha probablement le 29 juin 1659, à l'Hôpital général (aujourd'hui la Salpêtrière), qui venait d'être fondé, et avait besoin d'être soutenu par la charité publique. Jamais il ne se montra plus tendre, plus véhément, plus évangélique. En célébrant l'apôtre qui « ne cherche pas à flatter les oreilles par des cadences harmonieuses », ni à « charmer les esprits par de vaines curiosités », mais « persuade contre les règles, captive les entendements, et porte ses coups droit au cœur », il nous découvre, sans le vouloir, un des secrets de son propre génie [1]. Mais, tout en se proposant l'idéal de la primitive Église, il comprend aussi les nécessités d'un autre âge, et ne refuse pas de reconnaître que « les dégoûts des délicats » peuvent contraindre l'orateur « à chercher des ornements étrangers », dans l'intérêt même de la vérité. Les fleurs de l'élocution, il les tolère donc, mais pourvu que le discours « les entraîne après lui par sa propre impétuosité ». N'est-ce pas faire la poétique du genre où il est déjà passé maître?

Oui, afin d'être efficace, Bossuet va, comme tout grand orateur, s'accommoder de plus en plus aux convenances d'un nouvel auditoire. Bien que ses origines soient antérieures à Louis XIV, son plein épanouissement n'éclate qu'à partir du

1. Il faut citer tout ce passage : « Il ira cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étrange, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples, par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce Barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et un jour cette ville maîtresse se tiendra plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron. — Et d'où cela vient-il, chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Épîtres une certaine vertu plus qu'humaine qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. »

jour où le voisinage de la société polie lui conseille de ne rien forcer, et lui devient un de ces avertissements dont le génie lui-même a besoin pour produire tous ses fruits. Le commerce du monde polira son langage sans l'énerver. Il n'usera plus de ces termes qui pouvaient offenser les ombrageux. Il n'osera plus dire *cette canaille*, en parlant des valets du grand prêtre, et des soldats de Pilate. Mais, s'il s'épure autant qu'il le faut, il ne s'appauvrit point, car il est de ces vaillants que fortifie la discipline; et tout ce que perd sa fantaisie, sa raison le gagne. Il sera donc un des exemples de l'ascendant exercé par la personne même de Louis XIV sur tous ceux qui l'approchaient. Cette auguste présence lui fut un encouragement et un aiguillon en même temps qu'un point d'appui. Il n'aurait pas eu la même assurance sous la Fronde.

Admis à parler devant un prince qui, de l'aveu de tous, eut tant de rectitude et de justesse, il sentit le bienfait de ce bon sens régulateur, et s'imposa la proportion, la bienséance, la réserve, c'est-à-dire des mérites qui contribuent à l'autorité morale. Si, dans cette longue série de sermons dont les dates ne sont pas encore définitivement établies, vous voulez mettre la main sur un chef-d'œuvre, cherchez donc d'abord ceux dont il est dit : *Prêché devant le Roi*; cette épreuve est infaillible. Lisez par exemple les sermons sur la *Providence* (prêché au Louvre, 8 ou 10 mars 1662) et sur la *Mort* (le 24 mars 1662), — ses deux thèmes favoris, les deux pôles de son éloquence —.

A mesure qu'il entre ainsi de plus près dans les réalités de la vie, son austérité s'adoucit par la pratique des hommes, mais sans que les principes fléchissent et que le désir de plaire fasse tort à la vertu de l'enseignement. Car Bossuet ne fut jamais un casuiste qui capte la faveur des puissants : témoin les mémorables sermons prononcés sur l'*Ambition* (19 mars 1662) chez les *Minimes*, l'*Honneur* du monde (21 mars 1660) devant Condé, ou l'*Amour des plaisirs* (28 mars 1666) à Saint-Germain. En face de la Cour et du Roi, il cherche à prévenir l'idolâtrie prochaine, et ne craint même pas de montrer, par l'exemple d'un Nabuchodonosor, « ce que peut faire dans le cœur humain cette terrible pensée de ne voir rien sur sa tête ». Toutes les grandes idées qui rappellent à l'orgueil les extrémités néces-

saires des choses humaines, il les vit donc du premier coup d'œil, et les exprima d'une façon souveraine.

Dernière période, toute pastorale (1670-1704). — Après avoir effacé tous ses rivaux, il eût gardé le sceptre, si d'autres devoirs n'avaient réduit sa voix au silence. Dès lors, on ne l'entendit que dans les heures solennelles où il fut l'oracle du clergé gallican et fêta quelque mort retentissante. En dehors de ces rencontres, il échappe du moins à la critique : car, de 1670 à 1704 [1], il ne rédigea plus guère les exhortations où il réservait aux humbles « les restes d'une ardeur » qui ne s'éteignit jamais, comme l'atteste cette page de l'abbé Ledieu : « Le 2 avril 1702, M. de Meaux a assisté à la grand'messe, pour commencer le Jubilé; et, sur les deux heures, il a fait un grand sermon dans sa cathédrale. Ce discours était très tendre, et M. de Meaux l'a prononcé avec toutes ses grâces, et aussi avec une voix nette, forte, en sorte qu'on l'a aisément entendu jusqu'aux portes de l'Église. Chacun se réjouissait de lui voir reprendre sa première vigueur. Il est sorti de chaire sans aucune fatigue, et néanmoins par précaution s'est mis au lit jusqu'au soir pour se reposer. Chacun l'est venu voir en sa chambre. » Il avait alors soixante-quinze ans. Cette journée pastorale ne nous montre-t-elle pas au naturel la vieillesse d'un génie qui n'eut pas de déclin?

La théologie de Bossuet. L'interprète philosophique du dogme. Enthousiasme du docteur. Foi immuable, impérieuse. — Voilà une fin digne de celui qui disait : « Les prédicateurs doivent monter en chaire dans le même esprit qu'ils vont à l'autel, pour y célébrer un mystère, et un mystère semblable à celui de l'Eucharistie ». Oui, le dogme est l'essence de ses discours, et jamais la France ne vit une âme plus sacerdotale. A ce signe on reconnaît l'esprit du temps où les mondains eux-mêmes n'étaient pas indifférents aux questions théologiques. Mais nul autre aussi ne fut plus capable de forcer au moins l'attention des rebelles; car sa doctrine n'a point les sécheresses d'un docteur. Elle procède moins par la dialectique et le

1. Voyez, dans l'édition de M. Brunetière (Didot), les sermons sur la Profession de Mme de la Vallière (1675), sur la *Circoncision* (1687), sur la *Fête de Noël* (1691), sur l'*Octave du Saint-Sacrement* (1702).

raisonnement que par des éclairs d'intuition et des élans d'enthousiasme. Il tente l'insondable avec une sorte d'héroïsme. Écoutez-le s'écriant : « O largeur! ô profondeur! ô longueur sans bornes et inaccessible Hauteur! pourrai-je vous renfermer dans un seul discours? Allons, mes frères; *entrons dans cet abîme* de gloire et de majesté! *Jetons-nous* avec confiance *sur cet Océan*! » Tantôt il regarde ainsi le mystère en face, et, comme dit M. D. Nisard, « se porte impétueusement au plus épais des saintes obscurités », en soldat courageux qui se lance dans la mêlée : « tantôt il s'arrête ébloui, contraint de baisser la vue, et demande à remettre ses sens étonnés ». Ailleurs il décide impérieusement, par autorité, comme un prophète qui a reçu les confidences de Jéhovah. Parfois, si les preuves manquent, cette impuissance même se tourne en motifs nouveaux de croyance ou d'émotion religieuse. S'il ne transforme pas ces ténèbres en lumière, il sollicite une inquiétude généreuse par l'exemple d'une haute raison qui s'humilie. Le plus souvent, il commence par démontrer rationnellement un principe, avant de le confirmer par l'Écriture; mais, alors même, les arguments n'ont rien de didactique : ce sont plutôt les mouvements d'un cœur que la contemplation de la vérité toute pure ravit et transporte. On dirait qu'il tient la lyre de David, et chante dans la nuit.

Plus il s'élève vers l'infini, plus il se sent à l'aise dans ces libres espaces où se déploie le vol de sa pensée. Alors l'abstraction prend corps et âme. Il a des images pour exprimer ce que l'œil ne peut voir, des harmonies pour traduire ce que l'oreille ne peut entendre; et, parmi ces méditations d'une conscience, rien de subtil ou de raffiné. La raison est présente jusque dans l'oubli qu'elle fait d'elle-même; et le philosophe paraît encore jusque dans les occasions où il avoue son ignorance avec une simplicité d'enfant.

Cette obéissance qu'il pratique et qu'il commande ne lui coûte aucun sacrifice; car il n'a jamais éprouvé ni les rêveries de Fénelon, ni les transes de Pascal, ni les curiosités ambitieuses de Malebranche. Il est évident que du premier au dernier jour il a cru, naturellement, et d'une foi immuable, à une révélation dont il est l'interprète et le ministre, presque au même titre que les Apôtres, auxquels l'unissent d'évidentes affinités. Il a le

droit de dire comme eux : « Mon Évangile, mon Deutéronome, mon maître, mon Dieu ». N'est-il pas, comme eux, l'Homme du Très-Haut, et son Lévite par excellence? Aussi leur langage est-il le sien, et nul ne s'étonne qu'il les égale, ou même qu'il les surpasse.

Le moraliste pratique. Le directeur des consciences. Mesure. Franchise et courage. La vérité dite aux grands, à la cour, au roi. Discrétion et liberté. — Bien que Bossuet soit théologien par amour de la théologie, cependant il vise à la pratique, car il estime que les vérités ne sont pas « des meubles superflus, mais des instruments nécessaires qu'il faut avoir toujours sous la main, parce qu'on en a toujours besoin pour *agir* ». Il dit ailleurs : « Ne combattez pas les doutes par des raisons, ni par des disputes, mais par des *œuvres* ».

Il veut donc avant tout convertir des âmes. Sa parole est un exercice de charité; elle éclaire les intelligences, pour gouverner les cœurs. « Mes frères, s'écrie-t-il avec cet accent pratique qui sonne si souvent et si haut chez lui, faites pénitence tandis que le médecin n'est pas encore à vos côtés, vous donnant des jours et des heures qui ne sont pas en sa puissance, et toujours prêt à philosopher admirablement de la maladie après la mort. Que la pensée du salut vienne de Dieu et non de la fièvre, de la raison et non du trouble, du choix et non de la contrainte. » Il serait inique de le regarder comme un moraliste impitoyable qui propose un idéal inaccessible. Son bon sens connaît trop la faiblesse pour ne pas proportionner le remède au mal, et la leçon aux courages. Il est trop soucieux de produire une action salutaire pour épouvanter les pénitents. Il censure également tout excès de rigueur ou d'indulgence, et ne veut ni rétrécir, ni élargir les voix de Dieu : « Il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance; une *pitié meurtrière*, *qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs*, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée.... Quelques autres non moins extrêmes ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes. Ils ne peuvent supporter aucune faiblesse. *Ils traînent toujours l'Enfer après eux*, et ne fulminent que des anathèmes. » (Oraison funèbre de

Nicolas Cornet.) Au lieu d'engourdir ou d'abattre ainsi la volonté, il la réconforte en lui parlant comme ferait tout honnête homme à sa propre conscience.

Aussi ne lui reprochons pas, comme on l'a fait très injustement, d'avoir été pliant et faible devant les forts. Non, il ne flatte pas les grands, et les vérités qu'il leur dit tombent d'aplomb sur les vices du temps. Quel autre a censuré plus énergiquement les habiles, les superbes, les égoïstes, les pharisiens, les hypocrites? Quel avocat des pauvres s'est plus sincèrement révolté contre la cruelle indifférence des riches? Il leur montre Lazare expirant à la porte de leurs hôtels et de leurs châteaux. Il compare leurs passions « à d'autres pauvres affamés et insatiables qui exigent l'aumône avec impudence, et l'arrachent par violence ». Que d'allusions directes à tous les faux semblants! « L'impudicité ne perd-elle pas son nom pour prendre celui de galanterie; et n'avons-nous pas vu le monde poli traiter de sauvages et de rustiques ceux qui n'avaient point de telles attaches?.... La dignité d'homme de bien se soutient plus par esprit et industrie que par probité et par vertu : on est assez réglé pour le monde, quand on a l'adresse de se ménager, et l'invention de se couvrir. » Que de précision et de franchise dans ses tableaux de mœurs : « Les dettes du jeu sont privilégiées; et, comme si ses lois étaient les plus saintes et les plus inviolables, on se pique d'honneur d'y être fidèle..., pendant qu'on ne craint pas de faire misérablement languir des marchands et des ouvriers qui seuls soutiennent depuis si longtemps cet éclat que je puis bien appeler doublement trompeur et doublement emprunté, puisque vous ne le tirez ni de votre vertu, ni même de votre bourse : leur famille éplorée, que votre vanité réduit à la faim, crie vengeance devant Dieu, contre votre luxe. Ou bien, si l'on est soigneux de conserver son crédit en certaines choses, de peur de faire tarir les ruisseaux qui entretiennent votre vanité, on néglige les vieilles dettes; on ruine impitoyablement les anciens amis, amis infortunés devenus ennemis par leurs bons offices : on ne les regarde plus désormais que comme des imposteurs qu'on veut réduire, en les fatiguant, à des accommodements déraisonnables, ou à qui l'on croit faire assez de justice quand on leur laisse, après

sa mort, les débris d'une maison ruinée et les restes d'un naufrage que les flots emportent. » Ailleurs on croirait lire Molière, quand il s'écrie avec Alceste : « L'amitié n'est qu'un nom en l'air dont les hommes s'amusent mutuellement, encore qu'on ne vit jamais plus de caresses, plus d'embrassements, plus de paroles choisies pour témoigner une parfaite cordialité. »

Quelle science de la ville et de la cour, quelle pitié pour les humbles et quel mépris des insolents, lorsqu'il dit : « Les péchés qui naissent du besoin sont serviles et timides. Quand un pauvre vole, il se cache; quand il est découvert, il tremble. Il n'oserait soutenir son crime, trop heureux s'il le peut envelopper dans les ténèbres. Mais ces péchés d'abondance, ils sont superbes et audacieux; ils veulent régner : vous diriez qu'ils sentent la grandeur de leur extraction. C'est là que la convoitise va tous les jours se subtilisant et renviant sur soi-même. Pendant que tout le monde applaudit, on se résout facilement à se faire grâce; et, dans cette licence infinie, on compte parmi ses vertus tous les crimes dont on s'abstient. » Ne reconnaissez-vous pas encore la clairvoyance d'un juge, quand il tourne en dérision le zèle de ces mondains qui viennent à Dieu « pleins de leurs pensées, non pour entrer tremblants dans l'ordre de ses conseils, mais pour le faire entrer dans leurs sentiments. Vous *prétendez que lui et ses saints épousent vos intérêts, sollicitent vos affaires*, favorisent votre ambition. Dans l'espérance de ce secours, vous lui promettez de le bien servir, et vous *voulez qu'il vous achète à ce prix, comme si vous lui étiez nécessaires*. C'est méconnaître votre Sauveur, et traiter avec lui d'égal à égal. Vous mettez à la fin de la prière : *Votre volonté soit faite*, comme à la fin d'une lettre, *votre serviteur*. »

Il ne ménage pas davantage les prétendues pénitentes. Que de grandes dames durent se reconnaître dans cette plainte contre le luxe que la coquetterie apporte au pied des autels : « Que vous veniez dans ce temple mieux parée que le temple même, que vous y veniez la tête levée orgueilleusement, *comme l'idole qui y veut être adorée*..., que vous fendiez la presse avec grand bruit pour détourner sur vous et les yeux et les attentions que Jésus-Christ présent demande, que, pendant la terrible représentation du sacrifice sanglant du calvaire, vous

vouliez que l'on songe non point combien son humanité a été indignement dépouillée, mais combien vous êtes indignement vêtue, ni combien son sang a sauvé d'âmes, mais combien vos regards en peuvent perdre, n'est-ce pas une indignité insupportable? » Ailleurs c'est de l'ironie contre les mensonges de la dévotion : « Le carnaval, dit-il, mieux observé que le carême, va devenir la grande affaire du monde.... *Infatigable pour les plaisirs, on commence à devenir infirme pour la pénitence. Les médecins ne suffiront pas à écrire des attestations d'infirmités, ni les prélats à en donner les dispenses.* » La Bruyère ne peindra pas plus au vrai la vie des courtisans qui « s'abîment dans un commerce éternel d'intrigues », et « ce mouvement perpétuel qui... ne laisse pas de satisfaire par l'image d'une liberté errante, promenant de çà, de là, ses désirs vagues et incertains ». L'Église n'est pas même épargnée, quand, affligé de voir les dignités ecclésiastiques prodiguées à l'ambition « d'une jeunesse imprudente et ignorante », il s'écrie : « Quel spectacle, lorsque... celui qui devrait payer de sa personne, paye à peine de mine et de contenance! »

Pour ce qui est du roi, il évite, nous l'avouons, de le mettre ouvertement en cause, et il ne publie pas du haut de la chaire des secrets trop connus; mais il sait concilier le respect du sujet avec la liberté du prédicateur. Ses ménagements n'adoucissent le blâme que pour le rendre plus pénétrant. S'il ne froisse pas inutilement l'orgueil du souverain, et se garde bien d'offenser la majesté du trône, il se fait comprendre à mots couverts, lorsqu'il lui dit par exemple : « Faisons retentir le calvaire de nos cris et de nos sanglots : *rompons tous ces indignes commerces* » (Troisième Sermon *sur la Passion*); ou bien, ailleurs : « Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi; et, *si Votre Majesté l'écoute, il lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire.* » (Sermon pour la *Charité fraternelle.*) Nous lisons ailleurs : « Sire, vous savez les besoins de votre peuple, le *fardeau excédant ses forces* dont *il est chargé.* Il se remue pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand qui passe les destinées de vos prédécesseurs. Soyez fidèle à Dieu, et *ne mettez pas d'obstacle par vos péchés aux*

choses qui se couvent. » N'y a-t-il pas quelque courage dans cette tristesse du moraliste chrétien dont la réserve n'est qu'une précaution pour mieux dire tout ce que le devoir commande ?

La question littéraire. Simplicité lumineuse de ses plans. — Ce souci de la responsabilité pastorale est tellement habituel chez Bossuet qu'on a l'air de lui faire injure en le soumettant à une étude littéraire. Ce sera pourtant rendre un nouvel hommage à son caractère que de louer en ses discours la composition ou le style : car c'est démontrer une fois de plus qu'il va toujours droit à la substance des choses.

Voilà pourquoi ses idées s'engendrent par une sorte de nécessité; c'est qu'elles sortent des principes, comme un flot de sa source. Il semble monter, dès l'abord, sur un de ces sommets d'où son regard embrasse d'une seule vue comme un immense horizon. Aussi n'a-t-il jamais besoin de ces divisions étroites qui ménagent des repos à la faiblesse, ni de ces liaisons factices qui aident une courte mémoire. Il raisonne logiquement sans artifice logique, par des pensées maîtresses qu'unissent les rapports les plus généraux et les plus naturels. De là ce mouvement qui entraîne l'ensemble de ses preuves, et leur communique une force persuasive. De là cette aisance d'un esprit tout plein de son sujet, et qui le domine, sans le moindre effort.

Il improvise toujours. Candeur de son style. — Aussi n'imposait-il point à sa verve les contraintes de la mémoire. Ces ébauches qui sont parvenues jusqu'à nous n'étaient donc qu'une première improvisation qui préparait l'autre. A peine prenait-il le temps d'achever ou de relire cette rédaction rapide et récente qui, tout en fixant les lignes essentielles d'un développement, le laissait libre de se livrer à toutes les heureuses rencontres d'une inspiration excitée sans cesse par la vue de son auditoire et l'entrain du champ de bataille. Il retrouvait alors la route tracée d'avance, mais sans être jamais l'esclave de ses souvenirs. Il le disait à l'abbé Ledieu : « La nécessité d'apprendre par cœur eût fait languir mon action, et eût énervé mon discours ». Avec Fénelon, il pensait au fond que la science de la religion, la méditation du sujet, et l'esprit

évangélique doivent suffire à l'orateur sacré pour se présenter avec assurance devant des chrétiens.

Or, si sa parole écrite a conservé tant de flamme, que dirons-nous donc de ces accents imprévus qui furent, maintes fois, sans doute, le miracle de son éloquence soudaine? Ce qu'on peut du moins affirmer, c'est qu'il ne pensa jamais à lui-même et à la renommée. Voilà ce que proclame ce style tout voisin de l'âme, et dont le pathétique va d'instinct au sublime. Quand on le lit, on croit l'entendre; soit qu'il s'élève sans se guinder, soit qu'il s'abaisse sans déroger, il nous charme par la naïveté d'un premier et irrésistible élan. Que de fois il lui arrive de laisser échapper des cris involontaires comme ceux-ci : « Ah! mes frères, je n'en puis plus,... non, je ne peux retenir mon cœur »; ou bien encore ce sont de brusques apostrophes : « Parlez, parlez, Messieurs : démentez-moi hautement, si je ne dis pas la vérité. » On voit son geste; sa physionomie est en jeu; on assiste à l'éclosion de sa pensée; partout se trahit une candeur qui enchante. Parfois il désespère d'exprimer ce qu'il sent : « Je ne sais, dit-il, si j'enfanterai ce que je conçois ». Ailleurs il a l'air d'écouter l'Esprit, et d'attendre Dieu. Il en est tout plein dans ce *Te Deum* qu'il entonne en faveur de la paix des Pyrénées, avec une effusion vraiment patriotique : « Ça, ça, peuples, qu'on se réjouisse; et, s'il y a encore quelque maudit reste de malignité passée, qu'elle tombe aujourd'hui devant ces autels.... Je ne brigue point de faveur, je ne fais pas ma cour dans la chaire. A Dieu ne plaise! Je suis Français, et je suis chrétien : je sens, je sens le bonheur public, et je décharge mon cœur devant Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse qui n'est pas moins le repos de l'Église que de l'État. »

L'imagination de Bossuet. Le sermon dramatique. Le poète. Le peintre. — L'ingénuité de Bossuet n'a d'égale que son imagination. Plusieurs de ses sermons ressemblent à un drame où les vices et les vertus, la raison et la foi, deviennent autant de personnages qui prennent figure et jouent un rôle tragique sur la scène de la Conscience : « Les passions, *troupe mutine* et emportée, font retentir de toutes parts un *cri séditieux*, où l'on n'entend que ces mots : *Apporte, apporte.* » Il revêt la

métaphysique ou la morale de formes et de couleurs qui parlent aux yeux; mais ces métaphores, ces comparaisons et ces allégories ne sont pas l'amusement d'un bel esprit; car, outre qu'elles naissent sans qu'il les cherche, elles sont toujours des arguments qui rendent la vérité plus visible et touchent la raison par les sens. Jugez-en par ce trait : « L'inclination rend le vice aimable, l'habitude le rend nécessaire. Nous n'avons en notre pouvoir ni le commencement de l'inclination, ni la fin de l'habitude. L'une nous *enchaîne et nous jette dans une prison. L'autre nous y enferme et mure la porte sur nous*, pour ne plus nous laisser aucune sortie. » C'est ainsi qu'il dit encore, au risque de paraître trop familier : « Ignorez-vous de quelle sorte les péchés s'engendrent en nous. Ils y naissent *comme des vers*, non engendrés par le dehors, mais conçus et *bouillonnants* en dedans de la pourriture invétérée de notre substance. » Quelle spontanéité dans ces similitudes qui veulent forcer les plus distraits à entendre la leçon et à la retenir! C'est aussi que sous l'orateur il y a un poète — et le plus lyrique de tout son siècle, à dire vrai —, et que pour lui toute pensée est vraiment une vision. Par là, son langage est une peinture. S'il parle des démons, il les représente « comme des victorieux cruels qui se rendent maîtres d'une âme, y *entrent avec furie*, la *pillent*, la *ravagent*, la *violent* ». S'il flétrit la cupidité, il dira : « Vous avez dépouillé cet homme pauvre, et vous êtes devenu un grand fleuve engloutissant les petits ruisseaux : par quels moyens? je ne me soucie pas de le pénétrer, que ce soit en levant les bondes des digues, ou par quelque machine plus délicate : enfin, vous avez mis cet étang à sec, et il vous redemande ses eaux. Que m'importe, ô grande rivière, par quels détours elles ont coulé dans ton sein? Je vois que vous l'avez desséché. » Mais il suffit de lire n'importe quelle page pour s'assurer que Bossuet n'a de maître qu'Homère pour la faculté de créer des images. Au reste il n'est pas moins inventif et pittoresque dans le détail de l'expression. En voici quelques exemples : « Le péché fait un *cri terrible* aux oreilles toujours attentives de Dieu; — En *croupissant*, la colère s'aigrit; — Le *hennissement* des cœurs lascifs; — Écoutez, esprits téméraires et follement curieux,... laissez *traiter vos yeux malades* : souffrez

qu'on les *nettoie*, qu'on les fortifie ; — Vous avez acquis de grands biens, mais vos infirmités vous empêchent d'en jouir : c'est *avoir le verre en main, et ne pouvoir boire*, bien que tourmenté d'une soif ardente ; — Donnez-moi ce *couteau*, que je le porte jusqu'à la racine, que je *coupe* jusqu'au vif, que j'aille chercher jusqu'aux moindres fibres des inclinations corrompues... ».

La langue de Bossuet. Ses latinismes. Fécondité d'invention. — Cette liberté d'invention, nous la retrouvons dans le fond même de sa langue, la plus audacieuse et la plus personnelle qui soit dans l'histoire de notre littérature. Il l'a forgée de toutes pièces par une fréquentation constante de la double antiquité profane et sacrée. « J'ai fait peu de lectures des livres français », disait-il dans un opuscule postérieur à 1670 (*Sur le style et la lecture des Pères de l'Église pour former un orateur*). Mais ce qu'il savait à fond, c'était le latin, celui de Cicéron comme celui de Tertullien et de saint Augustin. Il le parlait ou l'écrivait aussi couramment que son idiome maternel. De cette science intime, et de l'usage quotidien qu'il en fit, découla son français original qui se souvient encore de ses racines. Cette sève romaine éclate non seulement dans le détail des expressions, mais dans l'ampleur des tours, dans les mouvements, les jointures de la phrase, et le geste familier de l'orateur, c'est-à-dire dans ces brusqueries grandioses auxquelles se plaisait la nation qui porta la toge. Chez lui, ce n'est pas accident curieux à noter, mais bien caractère, habitude et principe, comme le déclarent ces conseils qu'il donne à l'orateur sacré : « On prend dans les écrits de toutes les langues le tour qui en est l'esprit, *surtout dans la latine dont le génie n'est pas éloigné du nôtre, ou plutôt qui est tout le même.* » C'est ainsi que, réintégrant les formes du langage dans leur sincérité native, il en renouvelle la saveur et la verdeur. De là vient la vertu de son élocution : il la conclut d'autorité, sur la foi de ce qu'on pourrait appeler son extrait de naissance.

Bourdaloue et Massillon auprès de Bossuet. Conclusion sur Bossuet sermonnaire. — On appréciera mieux encore l'originalité de Bossuet, si on le compare à Bourdaloue qui continua ses exemples sans le faire oublier. Celui-ci, logicien grave et pénétrant, trop attentif aux choses pour s'inquiéter des mots,

écrivain clair, exact et probe, ne songeait, lui aussi, qu'à l'édification des fidèles. Il se montra supérieur par la beauté de ses plans, la rigueur de sa dialectique, le tissu serré de l'exposition; l'autorité d'une irréprochable orthodoxie, la science du cœur humain, et la ferveur de sa charité. Il « frappait comme un sourd » — selon le mot de Mme de Sévigné, à laquelle « il ôtait la respiration » — sur les vices assis au pied de sa chaire. Sa parole avait la véhémence d'un réquisitoire. « Silence, voici l'ennemi », disait de lui le prince de Condé. Il faisait trembler les courtisans. Mais sa méthode rappelle trop qu'il avait enseigné les sciences pendant dix-huit ans. Il n'est aucun terme qu'il ne définisse, aucune proposition qu'il ne prouve; il abuse de l'appareil technique. Dans la nudité de son style exact mais timide, véhément mais décoloré, vigoureux mais froid, il n'y a guère presque rien pour l'imagination, sauf de vivantes et suggestives peintures des mœurs contemporaines, avec force portraits redoutables. S'il est par excellence le prédicateur ordinaire qui fait un cours de christianisme pratique, et l'ouvrier apostolique distribuant le pain quotidien, s'il atteint sûrement la moyenne des auditeurs, il doit pourtant céder la palme à un génie dont le verbe est ailé comme celui des prophètes.

Quant à Massillon, qui reçut le redoutable héritage de ces deux maîtres, son enseignement devait se signaler aussi par des mérites qui s'accommodèrent à des temps nouveaux. La part du dogme déjà réduite par Bourdaloue, il la restreint jusqu'à la rendre imperceptible, ou ne la rappelle guère que par acquit de conscience. Sa doctrine n'est plus guère qu'une philosophie morale. Sans doute il fallait bien faire quelques avances à ces esprits qui se piquaient de ne connaître que la raison. Mais ces transactions qui donnèrent l'exemple du respect humain sont-elles dignes de l'Évangile et de ses ministres? Ne risquent-elles pas de compromettre les principes qu'elles désirent sauver? C'est une question que chacun résoudra selon ses sentiments. Toujours est-il que Massillon ne fut point homme à braver des oreilles superbes. Au lieu de résister à l'opinion, il crut plus sage de lui céder; et, pour compenser ce sacrifice, il rassura ses propres scrupules en exagérant les obligations du devoir jusqu'à désespérer les saints.

Telle est du moins l'impression que laisse son discours sur le *Petit Nombre des élus*; car il y apparaît, « l'épée en main, dit M. D. Nisard, comme un ange exterminateur ». Or le péril de ce zèle intempérant ne serait-il pas d'ôter au pécheur le désir même de s'amender? Demander aux faibles plus qu'ils ne peuvent, c'est en effet les enfoncer plus avant dans l'inertie : voyant que l'innocence est interdite aux meilleurs, les uns se résignent à mériter l'anathème, et les autres en sourient; car il ne les effraie pas plus qu'une figure de rhétorique.

Ajoutons que, s'il est maître à son tour dans l'art de l'amplification, il fait montre de son industrie, au point qu'il nous semble parfois plus soucieux de plaire que de persuader. Ses divisions et subdivisions ne portent pas toujours sur l'essentiel; il confond les petites raisons avec les grandes, énerve quelquefois son sujet à force de l'étendre, et a l'air d'avancer, lorsqu'il piétine. Enfin, tout en admirant sa richesse cicéronienne, les ressources ingénieuses de sa diction, une mélodie incomparable, et le savant équilibre de ses périodes symétriquement balancées pour le plaisir de l'oreille, nous applaudissons dans cette dextérité un contemporain des beaux esprits que charmait Fontenelle.

Mais ne soyons pas trop rigoureux pour des défauts qui se dérobent sous l'agrément. Puisque l'auditoire crée l'orateur, il faut bien que les formes du discours varient avec les mœurs. Seulement, si Massillon a pu être appelé le Racine de la chaire, mettons hors de pair celui qui en fut le Corneille et parfois le Pindare; car ses sermons restent l'exemplaire unique de la plus haute éloquence dans la plus belle des langues modernes.

DE L'ORAISON FUNÈBRE

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

L'oraison funèbre et ses origines. — Interprète du deuil, du regret et des consolations, le discours funèbre procède des sentiments les plus naturels au cœur humain. Aussi est-il une

des formes primitives de l'éloquence. Si rien n'est plus spontané que le culte des morts, si la reconnaissance superstitieuse des moindres peuplades élevait au rang des dieux les chefs ou les bienfaiteurs de la tribu la plus obscure, on ne s'étonnera pas de rencontrer chez des nations fameuses ces solennelles expressions d'une commune douleur. C'est ainsi que les livres saints nous font entendre la plainte de David pleurant le courage de Saül et la beauté de Jonathas. Jusque dans cette Égypte monotone où les mœurs, les coutumes, l'immobilité des castes, et, suivant l'ingénieuse expression de Villemain, « le muet langage » des hiéroglyphes semblaient « avoir établi l'empire du silence », les privilèges d'une ombrageuse théocratie conféraient aux prêtres, à en croire Diodore de Sicile, le droit de soumettre les rois à un jugement posthume, et d'exalter ou de condammer leur mémoire devant une assemblée populaire.

Chez les Athéniens, elle fut un hommage de reconnaissance nationale. Son caractère démocratique. Grandeur et décadence du genre. — A plus forte raison la Grèce républicaine ne pouvait-elle manquer de consacrer avec éclat les funérailles des citoyens dont elle voulait perpétuer les exemples. Chez les Athéniens surtout, dans une cité que gouvernait a souveraineté de la parole, ces hommages furent une sorte d'institution nationale. Au lendemain de la victoire ou de la défaite, on recueillait pieusement les dépouilles de ceux qui venaient de succomber pour la défense de la patrie; puis, exposés durant trois jours à la vénération publique, et, le quatrième, ensevelis dans des cercueils de cyprès, ces glorieux restes étaient conduits au lieu de la sépulture sur des chars qui portaient chacun le nom du dème auquel appartenaient les morts. Nul dévoûment ne demeurait sans honneur; car en ce cortège un cénotaphe représentait les combattants dont les corps étaient restés au pouvoir de l'ennemi. C'est alors qu'un orateur choisi par le peuple, ou désigné par les magistrats, prononçait l'éloge commun des victimes, et animait les vivants soit à venger leur trépas, soit à soutenir leur renommée par l'émulation des mêmes vertus.

Au sein d'une démocratie jalouse, où le patriotisme fut d'ailleurs le plus naturel des devoirs, ces louanges ne publiaient

donc point les mémorables actions d'un grand homme ; elles s'adressaient à la foule des humbles soldats qui s'étaient sacrifiés à une cause généreuse. Le génie d'Athènes remplissait seul un panégyrique anonyme et collectif, qui associait aux larmes des familles l'enthousiasme dont la fierté respire dans les *Perses* d'Eschyle « cet Homère de la Grèce historique », comme l'appelle Villemain. Tels furent les honneurs décernés aux héros de Marathon, de Salamine et de Platée. De ces monuments, le plus antique est celui que nous fait admirer Périclès parlant ainsi des guerriers qui avaient péri dans un combat contre Samos : « Ces hommes sont devenus immortels comme les dieux eux-mêmes; car nous ne voyons pas les dieux en réalité, mais par le culte qu'on leur rend et les biens dont ils jouissent, nous jugeons qu'ils sont immortels. Or les mêmes signes existent dans ceux qui meurent pour leur pays. » Mais à partir du jour où des conflits fratricides éclatèrent entre les cités, ces pompes traditionnelles devinrent moins imposantes, et finirent même par dégénérer en un cérémonial où les hommes d'État, se trouvant à l'étroit, s'étudiaient à éluder par des digressions politiques les lieux communs d'une rhétorique vulgaire. Thucydide nous en offre un exemple lorsqu'aux débuts de la guerre du Péloponèse, après le premier sang versé, il prête à Périclès les virils accents de cette harangue où, faisant un tableau rapide et embelli d'Athènes, de ses lois, de ses fêtes et de ses mœurs sociables, il oppose cet idéal à la rudesse inhospitalière et à la sombre discipline de l'oligarchie lacédémonienne. Au milieu de ces détours où se complut un auditoire amoureux de lui-même, il se montre plus soucieux de lui plaire par de flatteurs encouragements, que fidèle au pathétique simple et touchant d'une oraison funèbre. Est-ce dans cette circonstance que Périclès prononça ses mots qu'on lui attribue : « *L'année a perdu son printemps* »? On l'ignore. Toujours est-il que Thucydide n'a pas cru devoir reproduire ce trait et que dans l'éloquente mais mâle harangue qu'il prête à Périclès, on ne voit plus où cette image élégiaque eût pu se placer. Périclès revient pourtant au ton pathétique de l'oraison funèbre avec une austère sobriété dans la péroraison où son stoïcisme exige des Athéniennes l'impassible résignation des mères spartiates.

La décadence de l'esprit civique devait entraîner celle d'une éloquence dont il est l'âme. Il convient cependant de signaler encore, parmi les modèles dignes d'échapper à l'oubli, ce discours où Lysias appelait la gratitude de ses concitoyens sur les familles décimées par la guerre, dans la ligue qu'Athènes, Corinthe et Thèbes avaient formée contre le joug de Sparte. « Nous n'avons, disait-il, qu'un moyen d'acquitter notre dette : c'est d'honorer les pères des morts, comme eux-mêmes l'auraient fait, de chérir leurs enfants, comme s'ils étaient les nôtres, et d'assurer à leurs femmes la protection qu'elles eussent trouvée dans leurs époux. Il faut regarder comme fortunés ceux qui, bravant le plus noble des périls, ont terminé leur vie sans s'exposer aux caprices de la fortune, et, loin d'attendre la volonté de la mort, ont choisi de leur plein gré la fin la plus glorieuse. Pour moi, j'envie leur trépas; car j'estime que la naissance est un bien pour ceux-là seulement qui, délivrés de ce corps périssable, nous lèguent par leurs vertus un éternel souvenir. »

Si, dans ce genre qui commençait à s'épuiser, Démosthène ne nous a laissé que des fragments dont l'authenticité parut contestable aux anciens eux-mêmes, c'est que son génie militant préférait la lutte au panégyrique. Il ne possédait toutes ses ressources que dans les occasions où il avait un ennemi à vaincre et un adversaire à persuader. Quoi qu'il en soit, il aurait su pourtant se plier aux formes de la louange, s'il est vrai, ce qui est fort douteux d'ailleurs, qu'on puisse lui attribuer ce passage où il aurait dit, à propos des morts de Chéronée : « Ceux qui tombent sur le champ de bataille ne sont pas compris dans la défaite; tous, ils participent également à la victoire ». Pour compléter cette esquisse, mentionnons l'éloquent Hypéride : car, dans les suprêmes convulsions de la Grèce agonissante, quinze ans après Chéronnée, il brava l'épée brutale d'Antipater, par l'intrépidité d'une parole qui consacra la dernière libation du sang répandu vainement pour l'indépendance d'Athènes. Il n'assista pas du moins aux hontes de la servitude. N'eut-il pas, comme Démosthène, la gloire de périr avec la liberté?

L'éloge funèbre à Rome. Son caractère aristocratique. Son rôle sous l'empire. — A Rome, nous retrouvons l'oraison funèbre (*laudatio*); mais au lieu de paraître une sorte de cou-

ronne déposée par la Patrie sur la tombe des fils qu'elle décorait d'un triomphe, elle ne cessa pas d'être une prérogative que les patriciens se réservèrent, avec le droit d'être ensevelis dans un linceul de pourpre. Si dans l'origine le peuple fut convoqué sur le Forum pour entendre l'éloge de Brutus et des vertus républicaines, l'usage de louer les morts ne tarda point à se tourner en démonstrations ambitieuses où s'étalait l'orgueil d'une aristocratie puissante. C'est ainsi que durant sa questure, sous prétexte de rendre de pieux devoirs à sa tante Julie et à sa femme Calpurnie, César, non sans arrière-pensée politique, fit remonter l'origine de sa race au sang des rois et des dieux. Ces mensonges solennels furent poussés à un tel excès que les historiens eurent peine à reconnaître la vérité parmi tant d'impudentes falsifications. C'est ce dont témoigne formellement Cicéron : « *His laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendacior; multa enim scripta sunt eis quæ facta non sunt, falsi triumphi, plures consulatus, genera etiam falsa* (Par ces panégyriques, notre histoire est devenue plus mensongère : car on imagina bien des faits supposés, de faux triomphes, des consulats renouvelés, ou même des généalogies controuvées). C'est dans ce même genre oratoire, ainsi faussé, que devaient retentir les menaces de tyrannie prochaine, témoin l'apologie du dictateur déclamée par Antoine devant ses restes sanglants. Si, quelque temps après, à une époque où les armées n'étaient plus que des instruments de domination aux mains d'un maître passager, Cicéron put encore, devant le sénat, dans la dernière de ses Philippiques, honorer les morts de la légion de Mars par les accents d'une voix vengeresse, qu'allaient étouffer les sicaires du triumvir, ce fut en vain qu'il tenta d'encourager le patriotisme par la gloire; car le vainqueur d'Actium devait bientôt monter seul à la tribune définitivement « pacifiée », pour y louer son neveu Marcellus et Drusus, le fils de sa femme. Dès lors, soumise à la censure du pouvoir qui désignait des magistrats pour cet office, l'oraison funèbre ne servit plus qu'à flatter les souverains; ou plutôt ils jugèrent plus sûr de célébrer eux-mêmes leurs prédécesseurs. Ainsi firent Tibère, Caligula, Claude et Néron que l'on vit, tout enfant, débiter, en l'honneur de son père adoptif empoisonné par le *mets des dieux* (à savoir les champignons

choisis par Agrippine), un discours composé par Sénèque. Plus tard Rome applaudit l'apothéose de Poppée, et Domitien osa parler de sa douleur sur la tombe du frère qu'il venait d'assassiner. Plusieurs de ces monstres prirent même la précaution de prononcer, de leur vivant, leur propre éloge. Bref, on peut dire qu'en général les héros valurent les panégyriques. Exceptons-en Antonin loué par Marc-Aurèle et Pertinax par Septime Sévère, et surtout Agricola, beau-père de Tacite, auquel sa mort inspira cette biographie éloquente qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre des *laudationes* païennes.

L'oraison funèbre aux premiers temps de l'Église grecque et latine. — Il appartenait au christianisme de réhabiliter un genre justement décrié. Aussi respectueux pour la mort que pour la vie des hommes rachetés par le sang du Rédempteur, ouvrant aux âmes les perspectives d'une immortalité qui n'était plus la récompense précaire décernée par une patrie terrestre, il transforma l'orateur en un moraliste qui, tout en proclamant notre misère, nous fortifie par le sentiment de notre grandeur, nous révèle nos destinées, nous console par le dogme de la vie future, et nous anime à d'infaillibles espérances par des leçons dont l'autorité s'adresse au riche comme au pauvre, au prince comme au sujet, humiliés dans la même poussière, devant l'égalité que la loi de nature établit entre toutes les conditions. C'est dire que cet enseignement de l'exemple aura plus d'influence et de portée, s'il nous offre une de ces existences illustres auxquelles est assuré le retentissement durable de l'histoire.

Mais l'Église souffrante ne pouvait nous transmettre que des noms obscurs de héros sanctifiés par le martyre, et leur éloge, comme leurs reliques, dut se dérober à la lumière, dans le secret des catacombes. Même au IVe siècle, quand la société religieuse parut au grand jour, les premières oraisons funèbres qui méritent l'attention ne sont point un panégyrique officiel, mais une sorte de sermon où les souvenirs du foyer se mêlent à des conseils édifiants. Tel fut, entre autres, le tribut de regrets dont s'acquitta saint Grégoire de Naziance envers son frère Césaire qui, médecin de la cour impériale, était demeuré fidèle à sa foi, dans le palais même de Julien l'apostat — lequel

ne l'en estima pas moins d'ailleurs, et ne voulut pas lui opposer d'autres armes que le raisonnement. Ces adieux se distinguent par l'onction d'une sensibilité sincère, et des élans qui ne languissent pas dans le voisinage de Bossuet, témoin cette péroraison qui rappelle le mouvement final de l'oraison funèbre de Condé : « Alors, Césaire, je pourrai te revoir, non plus exilé, non plus enseveli, non plus objet de larmes et de pitié, mais glorieux, triomphant et couronné, tel que souvent, ô le plus tendre des frères, tu m'apparus en songe, soit par une illusion de mes désirs, soit par l'effet de la réalité même. » A cette homélie domestique nous préférons toutefois l'éclat du discours où il solennisa comme patriarche de Constantinople les funérailles de saint Basile : car l'éloquence de son deuil fut alors digne de l'amitié qui avait uni les cœurs de ces grands évêques, tous deux chrétiens dès le berceau, tous deux aussi épris d'admiration pour les lettres profanes que de ferveur pour les saintes Écritures, tous deux promus aux suprêmes honneurs du sacerdoce, et non moins inséparables par la fraternité de leur apostolat que par celle de leurs talents. Si saint Grégoire n'eut pas le goût irréprochable, s'il manque de pathétique, il rappelle Isocrate par la richesse des images et la symétrie savante d'une diction ingénieuse.

Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, fit aussi son éloge, et, quelques mois après, ceux de Pulchérie, fille de Théodose, et de l'impératrice Flaccile. Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher ces deux discours, l'un de l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, l'autre de celle de Marie-Thérèse.

Si l'Église latine est inférieure à sa sœur d'Orient, élevée à l'école de la Grèce, il serait pourtant injuste de méconnaître le mérite de saint Ambroise et de saint Jérôme. L'un, qu'immortalise l'arrêt dont il osa frapper le crime de Théodose, loua son frère Satyrus, avec le charme des sentiments vrais, en dépit des défauts d'un style gâté par la rouille de la barbarie. L'autre ne monta jamais dans la chaire pour présider à d'illustres obsèques, mais quelques-unes de ses lettres sont émues d'une tristesse pathétique, entre autres celles que lui inspira la mort de Népotien, le plus cher de ses disciples, ravi dans la fleur de l'âge à ses religieuses espérances, et la perte plus cruelle

encore de Paula, cette fille des Scipions qui, préférant Bethléem à Rome, aima mieux nourrir les indigents et veiller près du lit des malades que goûter les hommages du monde et briller parmi ses splendeurs.

Le panégyrique au moyen âge et après la Renaissance. — Tel fut l'héritage que devait recueillir le siècle de Louis XIV. Mais avant l'avènement des noms glorieux il nous faudrait traverser la période ingrate qu'affligèrent les épreuves d'une société dont les éléments féconds s'organisaient comme au sein d'un chaos.

Pour nous en tenir à l'objet qui nous occupe, nous aimerions à dire un mot de saint Bernard et des plaintes mystiques inspirées à ce belliqueux apôtre par le regret d'un frère chéri (*In obitu domini Humberti, monachi Clarævallensis*; *sermo*, 1066). On pourrait citer aussi le sermon naïf que Robert de Sinceriaux versifia sur l'héroïque trépas de saint Louis, *le roi le plus preudomme et le plus droiturier*. Nous rappellerions encore l'éloge que l'évêque d'Auxerre fit entendre, devant Charles V, dans la basilique de Saint-Denis, aux funérailles du connétable du Guesclin. Quant au XVIe siècle, on y verrait figurer des orateurs funèbres, tantôt ouvrant le paradis à l'âme de François Ier, comme Pierre du Catel, évêque de Mâcon, non sans paraître téméraires aux docteurs de Sorbonne; tantôt célébrant les malheurs de Marie Stuart et sa fin tragique, comme Claude d'Espence et Renaud de Beaune; ou bien fêtant l'immortalité de Ronsard, comme le cardinal du Perron; ailleurs jouant un rôle factieux parmi les violences des guerres civiles, comme ce Pierre Pigenat, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui osa prêter ces vers parodiés des imprécations de Didon, à la duchesse de Guise :

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor,
> Qui face *Valesios* ferroque sequare tyrannos!

(*Que de nos ossements se lève un vengeur qui poursuive par le fer et le feu les tyrans* Valois!); puis rivalisant de zèle, tels que Coeffeteau et Cospéan, et quinze autres, pour pleurer avec la France « le bon roi Henri », frappé par un poignard qui blessait la patrie au cœur.

Certes des occasions s'offraient en foule aux panégyristes. Mais, si l'on excepte quelques bons esprits, le cardinal du Perron, le père Sénault, supérieur général de l'Oratoire, Nicolas Grullié, évêque d'Uzès, et Claude de Lingendes, qui échappèrent plus ou moins à la contagion environnante, la plupart des œuvres qui datent de cette époque font aujourd'hui sourire la critique par des défauts applaudis alors comme des beautés. Aux parodies macaroniques des Menot, des Maillard et des Barlet, avaient succédé l'étalage d'une érudition pédantesque, la confusion du profane et du sacré, le luxe des fausses couleurs, l'incohérence d'images disparates, bizarres ou triviales, en un mot une recherche de bel esprit qui compromettait par des jeux puérils le sérieux du ministère évangélique. Non seulement on citait pêle-mêle Pythagore et Moïse, Virgile et Salomon, Plutarque et saint Jérôme, Platon et Tertullien Aristote et les Prophètes, Homère et saint Paul — comme Arnaud Sorbin, évêque de Nevers, dans son oraison funèbre de Charles IX —; mais dans les déclamations d'une prose indigeste s'entre-croisaient des épigrammes, des odes, des sonnets, des épitaphes et autres bagatelles si frivoles que la sévérité des conciles dut, mais en vain, proscrire ces fantaisies ridicules. Pour ne pas parler des plus obscurs, jugez-en par cet exorde d'un prédicateur en vogue, de Jean Camus, évêque de Belley, ouvrant ainsi son éloge du maréchal de Rantzau, à la date du 23 septembre 1650 : « Tant de vertus qui ont esclaté en luy ont esté comme cette myrrhe, cet aloès, ce benjouin, ce storax, cette cannelle et cet ambre dont le roy Prophète parle, qui s'exhale des vestements des personnes vertueuses.... Ce que fit matériellement la reine de Saba qui apporta tant de parfums en Jérusalem que les rues par où elle avoit passé en estoient toutes remplies, se peut dire moralement de ce grand homme que nous loüons; et, tandis que notre jeune Salomon a esté dans la couche de sa minorité, son nard a respandu tant d'odeurs dans tous les emplois dont il a esté honoré, que, comme la panthère laisse au repaire où elle a demeuré une nuit une suavité qui y dure tout le jour suivant, et, comme toutes les odeurs de l'Arabie se trouvent ramassées dans les cendres du lit, du nid ou du buscher du phénix, ainsi cet excellent per-

sonnage qui est venu fondre en nostre France, et y laisser ses os qu'il n'y avoit pas pris, après avoir remply les païs estrangers de l'odeur de son nom, nous a laissé, par son exemple, de quoy mourir en l'odeur de ses parfums par l'imitation de ses vertus héroïques. » Écoutez encore cette apostrophe dédiée à la reine mère, avec *privilège de Sa Majesté*, dans un éloge de Louis XIII : « Quoy! corps précieux, souffrir jusqu'à estre rongé tout vivant des vers qui anticipent la proye de la mort! vers exécrables, que vous me faites d'horreur! vers favorables, que vous insinuez d'amour dans mon cœur! Je vous déteste, petits criminels de lèse-majesté! On ne peut sans impiété toucher à un de ses cheveux, et vous succez la mouelle de ses os! Je vous chéris, exécuteurs de la douce rigueur d'une amoureuse Providence. Cessez, cessez, las! Il en est aux derniers abois. Achevez, achevez! Ah! la belle victime! d'un roy, un ver, qui crie au roy des roys : *Ego vermis et non homo.* » Voilà donc où en étaient les talents à la mode, aux environs du *Discours de la Méthode*, au lendemain du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna* et de *Polyeucte* (1636-1643). Quelle distance entre ces prétentieuses misères et les préludes de Bossuet prenant enfin possession du domaine où il allait régner souverainement!

Réforme du genre. Avènement de Bossuet. — Dans l'intervalle, une réforme avait sans doute été préparée par de salutaires influences, entre lesquelles il faut compter celle de Pascal et de Port-Royal. Mais, pour assurer la victoire au bon sens, il fallait qu'un maître inaugurât une tradition par la vertu de ses exemples, et que son génie surgît tout à coup comme un lever de soleil qui chasse la nuit et ses brouillards. Tel fut l'effet d'une parole dont les essais même, après quelques rapides tâtonnements, révélèrent jusqu'en leurs plus audacieuses saillies les prodiges d'un art déjà presque définitif.

Puisque Bossuet nous propose des modèles accomplis, indiquons les traits essentiels du genre qui, chez lui, tient à l'histoire par le récit des faits, à la politique par les jugements portés sur la conduite des personnages et les révolutions des empires, à la morale par la peinture des caractères, enfin à la religion par l'obligation constante de démontrer qu'elle est le tout de l'homme, c'est-à-dire le principe et la fin d'une destinée

en dehors de laquelle les grandeurs terrestres ne sont qu'un pur néant.

A-t-il évité les écueils du panégyrique officiel ? — Si l'oraison funèbre eut ses détracteurs, c'est qu'on a souvent mis en doute son indépendance et sa sincérité. On lui reproche surtout de n'être qu'une louange officielle, qui, dédaigneuse des vertus roturières et vouée à la gloire des grands, expose le prêtre à taire ou déguiser la vérité sous des flatteries indignes de son ministère. Il est certain que ce danger est à craindre. On ne saurait le nier puisque Bossuet fut le premier à s'en défier. Quand il entra dans la carrière, ne disait-il pas dans l'exorde de l'oraison du père Bourgoing : « Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes.... Car la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes ; car l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on chemine parmi les écueils ; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres. » Il redoutait donc ces discours « *où l'on ne parle qu'en tremblant*, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité ». Parler ainsi, n'est-ce pas s'engager d'avance à ne jamais démentir cette dernière ? Aussi, disons-le très haut, toujours étranger aux intérêts et aux passions comme aux vanités de l'esprit, Bossuet, dans le détail des opinions particulières, a pu se méprendre avec les plus sages de son temps, mais, tout en étant soucieux des bienséances, il ne cessa pas d'être, en face des puissants, l'orateur évangélique dont le premier devoir est de diriger les consciences. Là où d'autres se seraient épuisés en précautions, il raconte les faits, ou juge les acteurs avec une franchise aussi ferme que décente. Voilà ce qu'attestent les passes périlleuses qu'il sut, en mainte rencontre, franchir sans faiblesse. « Là où Bossuet a manqué, dit M. D. Nisard, c'est de l'humanité, non d'un homme en particulier. » Lui reprocherons-nous de n'avoir pas tout dit et que certains passages de ses oraisons funèbres masquent somptueusement de

tristes choses, comme les *sépulcres blanchis* dont parle Tertullien? C'est le cas de répéter avec Buffon : « Dans l'histoire, le silence mutile la vérité; il ne l'offense pas dans l'éloge ». Voulait-on qu'il jouât dans la chaire, devant un cercueil, le rôle de l'avocat du diable, et ne lui suffisait-il pas de ne dire que la vérité, et d'être sincère, et d'avoir le droit de s'écrier, dans l'oraison funèbre de la reine de France : « Nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels »? Quant au souci de convertir les âmes, il éclate dans toutes les parties de son discours, mais surtout en ses péroraisons, où sa charité fait pour ainsi dire des sommations instantes à ces auditeurs profanes qu'il veut ramener au pied de la Croix, confondus et repentants.

Aussi n'a-t-il trompé personne en disant de lui-même : « Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite, je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu ».

De là, tant de fortes pensées, qui ont ici pour centre l'idée fixe de la mort dont les leçons retentissent parmi les oublis et les enchantements du monde. Mais cette tristesse religieuse n'exclut pas de son cœur une émotion sympathique aux intérêts des rois et des peuples, les éclats de l'enthousiasme, et les mouvements d'une sensibilité que passionne le spectacle des fortunes humaines : « Car ce contempteur de la grandeur et de la gloire, selon la judicieuse remarque de M. Patin, en est touché comme nous; il est homme en même temps qu'apôtre; aussi leur donne-t-il ses louanges et ses larmes. » Dans ses accents, nous reconnaissons bien l'ami du prince de Condé, l'admirateur de Turenne, celui qui tombait évanoui en apprenant sa mort.

Nouveautés de l'oraison funèbre chez Bossuet. Composition, élocution, style. — Sa supériorité ne paraîtra pas moins éminente si l'on ne considère que la perfection de son industrie oratoire. En effet quelle majestueuse économie dans la structure de ces plans dont les lignes se développent avec tant d'ampleur et de souplesse, sans jamais s'asservir à l'usage des divisions scolastiques! Qu'on lui compare, par exemple, Mascaron et Fléchier, célébrant la mort de Turenne, et divisant et subdivisant leur vaste sujet. « Le héros, remarque ici M. Ville-

main, n'en paraissait pas plus grand, et les orateurs en sont moins naturels. » Bossuet est logicien, sans les procédés de la logique. C'est la différence de l'ordre et de l'arrangement. Il est de ces grands esprits qui ne raisonnent que par les idées principales. Au lieu d'indiquer sa route par des procédés qui ne semblent qu'un secours fait pour la mémoire, il s'avance d'un pas libre et naturel, déploie les événements à mesure qu'ils se produisent, selon le degré de leur importance, et ne montre son héros que dans le cadre où l'histoire le découvre à son intuition profonde. De l'ensemble ressort une physionomie vivante, qu'il éclaire des lumières de la foi : car tel est le foyer permanent d'une éloquence où le théologien et le poète ne font qu'un.

Parmi ces merveilles d'une imagination qui se met toujours au service de la doctrine, et ne vise qu'à persuader ou à convaincre par un enseignement efficace, à peine a-t-on le loisir de remarquer les incomparables richesses d'une diction qui, égalant les mots aux choses, ne fait aucun effort pour s'élever au sublime, et sait redescendre au ton le plus familier, sans que sa simplicité vraiment auguste ait jamais l'air de déroger. Ne pouvant analyser ici tous les mérites originaux d'un écrivain qui n'a point une forme particulière, mais s'accommode à chaque sujet par une franchise ingénue, dont le trait dominant est la justesse autant que la grandeur, rappelons du moins que la moelle des deux antiquités nous semble être le fond même de son style. Nourri des livres saints, dont les tours et les images sont devenus le mouvement naïf et l'involontaire essor de sa parole, son français si neuf, si plein et si substantiel découle directement du latin, qu'il pratiquait avec autant d'aisance que sa langue maternelle et dont il usait quotidiennement dans les disputes de l'école, dans les lettres adressées aux prélats étrangers, dans les notes dont il chargeait les marges de ses livres. Ainsi s'explique cette abondance de sève qui se fait sentir non seulement dans l'expression, mais dans la contexture de ses puissantes périodes, et la liaison de ses phrases. Ses latinismes n'ont rien d'accidentel; ils lui échappent spontanément : c'est son habitude intime et, pour ainsi dire, le geste naturel de son éloquence. Même quand il invente, pour mieux dire ce qu'il

veut, c'est encore dans le sens de l'analogie, et en vertu de l'hérédité latine. Aussi ses hardiesses ne sont-elles jamais des témérités; elles obéissent à la logique de l'instinct populaire, et ces coups d'autorité s'acceptent comme des institutions nécessaires.

Mais il faut nous borner : terminons notre étude par la revue rapide des noms que l'erreur du goût contemporain opposa, préféra même à Bossuet. Bussy n'osait-il pas dire que l'oraison funèbre de Condé « ne faisait honneur ni au mort, ni à l'orateur », et Mme de Sévigné ne reproche-t-elle pas à Bossuet « le parallèle *un peu violent* » de Turenne et de Condé?

Ses émules au dix-septième siècle. — Parler de ses rivaux, c'est continuer son éloge : car, sans les déprécier, nous n'hésitons plus entre son génie et les talents qui lui font cortège; Fléchier par exemple, que distinguent — dans ses oraisons funèbres de la duchesse de Montausier (1672), de la duchesse d'Aiguillon (1675), de Turenne (1676) — une composition adroite, un développement soutenu, l'élégance d'un style grave, la science d'une symétrie cadencée, une coquetterie ingénieuse, la noblesse, l'harmonie, la mesure, la discrétion, le fini des nuances, parfois même la magnificence; mais qui, ne s'oubliant jamais, calcule ses moindres effets, combine toutes ses émotions, et ne nous offre que l'excellence d'un langage académique. Pour ce qui est de Mascaron, il eut ses journées triomphales, et nous ne lui refuserons pas ce que Mme de Sévigné appelait des « bouffées d'éloquence ». Accordons même que son oraison de Turenne (1679) fut, comme disait son admiratrice, « une action pour l'immortalité ». Mais il y eut trop d'intempérance dans sa verve marseillaise, et les écarts de son goût compromettent trop souvent des beautés de premier ordre. Bourdaloue, non plus, ne soutient pas la comparaison; et, malgré l'énergique simplicité d'une forme toute désintéressée, son panégyrique de Condé prononcé cinq semaines après celui de Bossuet et devant lui, n'est, suivant le mot de Fénelon, que « l'ouvrage d'un grand homme qui ne fut pas orateur ». Quant à Massillon, dont la prédication ouvrit avec tant d'éclat un âge nouveau, il dessine trop faiblement les caractères pour que l'oraison funèbre nous le montre tout entier. Cependant celle

de Louis XIV s'annonce par un début sublime que ne dépare point la suite d'un discours brillant, mais parfois trop pompeux. Parmi les noms secondaires, signalons aussi le P. La Rue, qui fit l'oraison funèbre du maréchal de Luxembourg, du duc et de la duchesse de Bourgogne, enfin de Bossuet.

Décadence du genre au dix-huitième siècle. — Du reste, bien que le genre fût encore populaire et que l'on ne compte pas moins de cinquante-trois éloges funèbres de Louis XIV, il touchait à sa décadence. Plus que jamais la parole de Dieu, malgré les censures de La Bruyère, devenait un spectacle, et de vastes affiches annonçaient en caractères monstrueux le nom des panégyristes. Les successeurs de Bossuet furent le P. Neuville, l'abbé de Boismont, qui manque de naturel, et M. de Beauvais, évêque de Senez, dont l'élégance est froide et la diction pure, mais terne.

Outre que, parvenus au sommet, tous les arts subissent un inévitable déclin, et deviennent la proie de l'imitation qui étouffe l'inspiration, le changement des mœurs, des sentiments et des croyances devait précipiter la chute d'une éloquence qu'avait portée si haut, dans le siècle précédent, le culte de l'autorité monarchique et religieuse, l'esprit d'obéissance et de respect. On rencontre alors des oraisons funèbres jusque dans les lettres et les mémoires les plus familiers. Quand mourut le duc de Bourgogne, Saint-Simon écrivit : « La France tombe sous ce dernier châtiment. Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne. » Lisez Mme de Sévigné parlant de la mort de Louvois. Or ce temps n'était plus. Il y avait dans l'air d'irrésistibles courants de scepticisme. Toute tradition s'en allait en ruines. Sous l'action dissolvante de l'opinion, la chaire elle-même se sécularisait de plus en plus. Au lieu de puiser aux sources sacrées, elle semblait ignorer l'Écriture et les Pères. A la suite de Massillon qui en avait donné le signal, on ne prêchait plus guère que la morale sociale. On finit par disserter sur *les petites vertus*, *le demi-chrétien*, *le luxe*, *l'humeur*, *l'égoïsme*, *l'antipathie*, *l'amitié*, *l'amour paternel*, *la société conjugale*, *la pudeur*, *la compassion*, *la bienfaisance*, ou même sur la *sainte agriculture*. Entraînée sur cette pente, l'oraison funèbre, elle aussi, cessa de propager la doctrine, pour devenir toute mon-

daine et profane. Ajoutons que la faculté d'admirer semblait découragée par l'ironie d'un dénigrement universel, aussi bien que par l'abaissement des caractères. Tandis que de froids panégyristes faisaient concurrence à Dorat ou à Thomas — par exemple le P. Fidèle de Pau, dans son insipide éloge du Dauphin, — les uns par la fadeur, les autres par l'emphase de leurs éloges, le discrédit du dégoût et de l'ennui s'étendit de jour en jour sur des rapsodies fastidieuses qui ne réussissaient plus à piquer l'attention que par des allusions politiques, sous lesquelles s'entrevoyaient les signes précurseurs d'une révolution. Au zèle évangélique s'était substituée l'amertume d'une censure parfois irrévérente qui, sous prétexte d'indépendance, manquait à la discrétion comme à la charité. Sur la tombe de Louis XV, l'abbé de Beauvais ne disait-il pas, d'ailleurs avec à-propos et courage : « Quand le prince paraît en public, il n'entend plus retentir autour de lui les acclamations de ses sujets : le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer; mais il a celui de se taire, et *son silence est la leçon des rois* »? Tout pouvoir était du reste tombé si bas, qu'il devenait malaisé de croire à la grandeur. Aussi la louange n'aurait-elle été qu'un mensonge oratoire. Mieux valut ce silence qui fut alors, plus que jamais, la leçon des rois. Notre étude n'est donc que l'oraison funèbre d'un genre qui, créé par Bossuet, ne lui survécut pas, et devait disparaître avec le régime dont il décora les fastes. Si, de nos jours, des voix éloquentes ont relevé ses traditions et les ont fait applaudir encore [1], il y a lieu de regarder cette restauration comme passagère. Car les partis ont tellement divisé la France en factions hostiles, que les opinions ne sauraient s'accorder sur la valeur absolue des événements et de leurs acteurs. Chez nous, les morts offrent des armes aux vivants. Faisons cependant des vœux pour que notre démocratie n'imite pas l'ingratitude des Athéniens, et, au lieu de renverser les statues de ses grands hommes, s'honore elle-même par une patriotique reconnaissance.

1. Lacordaire a fait un brillant éloge d'O'Connell, de M. Forbin-Janson, e surtout du général Drouot. Lamoricière a été bien dignement célébré par Mgr Dupanloup.

ORAISON FUNÈBRE

D'HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

(1669)

I. — Faits historiques.

Dernière enfant d'Henri IV et de Marie de Médicis, née au Louvre, le 25 novembre 1609, six mois avant la mort de son père, Henriette-Marie de France avait épousé, en 1625, Charles Ier, roi d'Angleterre. Le pape Urbain VIII, son parrain, espérait, par son influence, réconcilier l'Église et la Grande-Bretagne. Ce fut sous ces auspices que la jeune et pieuse reine partit pour Londres, accompagnée d'une carmélite, la mère Madeleine de Saint-Joseph, de son confesseur Pierre de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, et de douze prêtres appartenant à cette congrégation. Mais dès le jour de son arrivée les persécutions se rallumèrent contre les catholiques, et, quelques mois après, sa religieuse escorte dut rentrer en France. Il se mêla donc bien des nuages « aux seize années d'une prospérité accomplie » dont parle Bossuet.

Lorsqu'en 1639 éclata l'orage qui couvait sourdement, les conseils de la reine contribuèrent à perdre celui qu'elle voulait sauver. Par ses terreurs, elle eut le tort de décider un souverain trop faible à livrer Strafford, concession aussi cruelle qu'inutile, et que suivit bientôt la fuite de la famille royale (1640). On sait qu'après huit années d'angoisses, Henriette, proscrite et poursuivie à coups de canon jusque sur les mers, vint chercher un asile dans sa patrie, au Louvre, près d'Anne d'Autriche, que des embarras politiques empêchèrent de lui prêter secours. Ce fut là que, réduite à demander l'aumône au parlement, elle apprit la fin tragique de son époux.

Privée de son douaire, que le cardinal Mazarin sollicita vainement — car le Protecteur lui répondit par un refus outrageant, — elle se retira dans le couvent de la Visitation de Chaillot, dont elle était fondatrice, et y vécut, parmi des œuvres saintes,

jusqu'à la restauration de Charles II (1660), événement qui lui permit de marier sa fille au duc d'Orléans en 1661. Elle était retournée à la cour d'Angleterre; mais la ferveur de son zèle l'y rendit suspecte; et, après avoir vu mourir sa fille aînée, la princesse d'Orange, et son fils, le duc de Glocester, elle dut se fixer définitivement en France, à Colombes, où elle termina ses jours, en 1669.

Son oraison funèbre fut prononcée, le 16 novembre 1669, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot. La duchesse d'Orléans avait chargé Mme de Motteville de rédiger pour Bossuet une vie de sa mère. Ce monument existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

II. — Esquisse littéraire.

Exorde et proposition. — Par une rencontre qui peut-être ne fut pas fortuite, cette oraison funèbre a pour texte un verset que Cromwell avait fait graver, après la mort de Charles Ier, sur une médaille commémorative du régicide : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram!* Psal. ii, 10 (Maintenant, ô rois, apprenez! instruisez-vous, juges de la terre!) Mais ce qui n'était alors qu'une sanglante bravade devient ici la pensée maîtresse d'un discours qui nous montre Dieu donnant aux peuples et aux rois de « grandes et terribles leçons ». Dans la vie d'une princesse qui « connut toutes les extrémités des choses humaines », Bossuet cherche donc un *double enseignement* : d'un côté, celui que comporte une *félicité sans bornes*, honorée par des vertus dignes d'être proposées pour exemple; — de l'autre, celui que nous offrent des *infortunes inouïes* noblement supportées par une âme supérieure à toutes les épreuves.

Telles sont les *deux parties* de cet éloge, dont le plan s'annonce librement dans un exorde majestueux qui, abaissant les pouvoirs humains sous la souveraineté divine, rappelle au monde « le néant de ses pompes et de ses grandeurs ».

Première partie. Seize années « d'une prospérité accomplie ». La piété de la reine. Disputes religieuses de l'Angleterre. — La piété de la reine, voilà de tous ses mérites celui que Bossuet devait célébrer avec le plus d'effusion, dans une « fill

de saint Louis. « Mais il ne pouvait en parler comme l'histoire. Aussi convient-il de rappeler que la ferveur intempérante d'Henriette de France eut des conséquences redoutables pour la sécurité de son trône. A une époque où fermentait avec tant de violence la fureur des sectaires, elle fit de nombreux ennemis à Charles Ier par des mesures impolitiques, notamment lorsque le cardinal de Bérulle lui persuada d'introduire en pays protestant la congrégation de l'Oratoire. Ces apôtres, qui durent bientôt repasser le détroit, ne réussirent en effet qu'à susciter les défiances d'un parlement ombrageux, et à réveiller les édits intolérants d'Élisabeth. Les cérémonies dont elle se plut à déployer l'appareil ne contribuèrent pas moins à l'effervescence des haines religieuses. On lui reprocha de vouloir « transformer la cour en un cloître »; et ce grief n'était pas dénué de tout prétexte, si l'on en juge par ce fragment d'une lettre que cite M. Cousin : « Je vous diray que nous faisons une sorte de couvent, qui sera comme celuy des vierges Carmélites, en petit; mais j'espère, avec l'ayde de Dieu, que, quelque jour, il y en aura un tout de bon. »

Bossuet partage donc ici les illusions d'un cœur mystique, lorsqu'il nous représente « les agréments infinis » et « le charme innocent de l'épouse qui employait son crédit auprès du Roy son Seigneur à procurer un peu de repos aux catholiques accablés ». On croirait entendre ces vers de Racine :

> Tout respire en Esther l'innocence et la paix;...
> Tout ressent de ses yeux les charmes innocents....
> Jamais tant de vertu fut-elle couronnée?

Ces analogies sont surtout sensibles dans la louange d'une souveraine infatigable à « consoler la captivité des fidèles », en ces temps douloureux où « il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes ». Elle aussi, elle relevait l'espérance de ses compagnes, et semblait leur dire :

> Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques
> Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs
> De la triste Sion célèbrent les malheurs.

Sous son règne, les chrétiens « qui ne cherchaient Dieu qu'en tremblant » purent enfin respirer. Aussi est-ce avec complai-

sance que Bossuet arrête ses regards sur ces « seize années d'une prospérité accomplie qui coulèrent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, et furent seize années de douceur pour l'Église affligée ».

Mais le ton change lorsqu'il aborde ces disputes religieuses qui devinrent une guerre civile, suivie d'une révolution. On pourrait alors appliquer à son éloquence ce qu'il a dit lui-même de Moïse et de son langage : « Hardi, extraordinaire, propre à représenter la nature dans ses transports, son style marche par de vives et impétueuses saillies; affranchi des liaisons ordinaires que recherche le discours uni, renfermé dans des cadences nombreuses qui en augmentent la force, il surprend l'oreille, saisit l'imagination, émeut le cœur, et s'imprime tout vif dans la mémoire. » C'est ainsi que, s'armant du courroux des prophètes, il condamne « cet esprit de révolte, ce chagrin superbe, et cette indocile curiosité » qu'il compare « à la fumée sortant du puits de l'Abîme, pour obscurcir le soleil ». Mais à ces colères se mêle une pitié tout évangélique pour l'aveuglement de « l'Angleterre qui ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir, et est plus agitée en sa terre et dans ses ports que l'océan qui l'environne ». Si la hautaine orthodoxie de Bossuet s'indigne et s'attriste de « ces prodigieuses erreurs », dont elle prédit la fin prochaine avec une confiance démentie par l'avenir, son respect pour la dignité royale persiste aussi jusque dans la sévérité des jugements qu'il porte sur les souverains qui participèrent aux attentats commis contre la croyance. On devra donc remarquer ici la réserve discrète de l'allusion faite aux forfaits d'Henri VIII, « ce prince en tout le reste accompli, qui s'égara dans les passions par lesquelles fut perdu Salomon ». Cette nuance est un trait de caractère, et découvre l'homme dans l'orateur.

Deuxième partie. Les infortunes inouïes. Portraits de Charles Ier et de Cromwell. Épisodes dramatiques. Le régicide. — Remonter à la cause des infortunes royales, en exposer le récit pathétique, rendre hommage à l'héroïsme ou à la résignation d'une reine qui ne fut jamais plus auguste que dans l'adversité, tel est le plan de la seconde partie, dont nous indiquerons seulement les plus mémorables passages.

Signalons d'abord l'émotion avec laquelle Bossuet s'engage dans le récit « des indignes traitements faits à la Majesté et à la Vertu ». On dirait qu'il voit un abîme ouvert sous ses pas; et « son esprit *rebuté*... » ne se résoudrait jamais « à se jeter parmi tant d'horreurs », si la fermeté d'une âme inébranlable « ne surpassait de beaucoup tous les crimes » dont elle a souffert. Il est donc soutenu par le sentiment d'un grand devoir : car « il faut qu'il s'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu », et découvrir les merveilles de ses conseils : « *conseils de vengeance* sur l'Angleterre, *conseils de miséricorde* pour le salut de la reine ».

Bien qu'il « ne médite pas un ouvrage humain », la nécessité du sujet l'oblige pourtant, sinon à « développer le secret des cabinets et les intérêts des partis », du moins à rechercher la raison des événements, à esquisser la figure des principaux acteurs, et le tableau des scènes dramatiques qu'il va décrire avec l'imagination du poète et la passion de l'orateur.

C'est ainsi qu'une sympathique douleur anime le *portrait de Charles Ier*, transfiguré par ses respects et sa pitié. Il le représente « juste, modéré, magnanime, très instruit des affaires, plus capable que tout autre de rendre la royauté non seulement vénérable et sainte, mais aimable et chère à ses peuples ». Il ne lui reproche que « d'avoir été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir ». Il le protège contre ceux qui veulent croire que « tout est faible dans les malheureux et les vaincus ». Bien qu'il lui en coûte de « contempler son grand cœur dans les dernières épreuves », il apprend aux hommes par son attitude « qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la Majesté à un roi qui sait se connaître ». Un évêque ne pouvait tenir un autre langage, en présence du cercueil où reposait un cœur « prêt à se réveiller au nom d'un époux si cher ». Aussi, dans le prince qu'il idéalise, ne voit-il qu'une victime innocente, expiant les torts d'Henri VIII, dont « il ne répudia pas l'usurpation ». C'est donc le chef irrégulier de l'Église qui est tombé sous la hache de Withehall : car « la source de tout le mal est dans ceux qui n'ont pas craint de tenter la réformation par un schisme ».

A partir de ce jour, « les terres trop remuées, et devenues

incapables de consistance, se sont écoulées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices ». Mais si, « tombant de ruine en ruine », et divisés en mille sectes, les peuples en sont venus à conspirer ensemble contre le trône, c'est qu' « un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; au reste, si vigilant et si prêt à tout qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elles lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent nés pour changer le monde ».

Tel est ce portrait fameux par son mouvement rapide, sa verve, sa concision et son énergie. Remarquons-y surtout l'impartialité d'un prélat jugeant sans colère, et même avec une involontaire admiration, ce personnage dont le deuil fut porté par toutes les cours de l'Europe, et qui, dans les traités, signait au-dessus de Louis XIV. Le peintre de Cromwell est ici supérieur à Salluste, disons mieux, égal à ce Tacite, « le plus grand peintre de l'antiquité », au témoignage de Racine. Pour trouver son égal chez les modernes, il faudrait le comparer à lui-même, et relire l'esquisse vigoureuse qu'il consacre au cardinal de Retz, dans l'Oraison de Le Tellier.

Mais ces touches hardies vont s'attendrir, lorsqu'en face de ces victoires « dont la vertu était indignée », associant le sublime au familier, il raconte « ce que la grande Henriette a entrepris pour le salut du royaume, ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient à la fortune de l'État, enfin la constance par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de sa destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort ». — Ne se met-elle pas en mer, au mois de février, « malgré l'hiver et les tempêtes », pour engager les États dans les intérêts du roi? — Assaillie dix mois après par les vents furieux, « tandis que les matelots sont alarmés jusqu'à en perdre l'esprit », elle, « toujours intrépide autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté...; elle disait, avec un air de sérénité, que les Reines ne se noyaient

pas ». — « Après s'être sauvée des flots, cent canons tonnent sur elle, à son arrivée »; on lui amène l'auteur d'un si noir attentat, Batters, l'amiral parlementaire, et elle lui pardonne, « le livrant, pour tout supplice, à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse ».

C'est ainsi qu'à des épisodes dignes d'une épopée, Bossuet mêle jusqu'à des anecdotes dont la grâce naïve tempère le deuil de scènes poignantes. Telle est cette imprudence d'une enfant, de la jeune Henriette, qui, née en la puissance des ennemis de sa maison, et arrachée par miracle, sous un déguisement, aux mains des rebelles, s'obstine à dire « qu'elle est Princesse », et se découvre par une fierté candide « qui sent sa grandeur ». Ces transes, elles semblent rappelées ici par un témoin, par un acteur qui a suivi la reine parmi tous ses périls, qui a souffert de toutes ses humiliations jusqu'au jour où « elle fut contrainte de paraître au monde, et d'étaler au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère ».

Les secours qu'elle fut alors contrainte de solliciter, « Anne d'un si grand cœur » ne put les offrir. Le cardinal de Retz ne nous apprend-il pas que la petite fille d'Henri IV en était réduite « à manquer d'un fagot, pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre, sous les yeux d'une cour de France »? Voilà ce que Bossuet voile noblement sous sa pitié respectueuse pour une femme et une mère « digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose ». Or, tandis que la reine languissait dans cette détresse, Charles Ier mourait sur l'échafaud, comme le laisse entendre l'euphémisme de cette plainte : « Non, messieurs, Jérémie lui-même qui semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets... Elle s'écrie avec le prophète : *Laissez-moi, je pleure amèrement; n'entreprenez pas de me consoler; l'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable.* »

Péroraison. — Puis, détournant nos yeux d'un si cruel spectacle, Bossuet les arrête sur la royale douleur de cette veuve qui s'ensevelit dans la retraite claustrale où elle remercie humblement Dieu « de deux grâces, l'une de l'avoir faite chrétienne, l'autre, messieurs, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils? Non,... c'est de l'avoir faite

reine malheureuse. » Tel est le motif religieux qui termine ce discours. Cet asile où elle trouve enfin la paix, après tant de traverses, Henriette ne le quittera plus, même quand Dieu « prendra son fils comme par la main pour le conduire à son trône » : car, préférant la Croix à une couronne, « elle avait appris par ses malheurs à ne changer pas, dans un si grand changement de son état ». Elle mourra donc saintement, loin des hommes et de leurs discours. « Ses disgrâces auront fait ses félicités. »

Cette péroraison, qui contraste avec la splendeur de l'exorde, nous touche par son accent de mélancolie. L'éclat du style s'y éteint doucement, comme la vie même d'Henriette de France. Après avoir ému les âmes par de tragiques infortunes, Bossuet les repose dans la douceur d'une religieuse espérance.

ORAISON FUNÈBRE

D'HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS

(1670).

I. — Faits historiques.

Son enfance tragique. — Henriette-Anne d'Angleterre naquit en 1644, au plus fort de la guerre civile, à Exeter, où sa mère proscrite s'était réfugiée et dut, quinze jours après, pour fuir en France, la laisser aux soins de la comtesse Morton. Elle avait deux ans lorsqu'elle put échapper à cette captivité, grâce au dévoûment de sa gouvernante qui fut réduite à la déguiser en petit garçon, sous le nom d'Henri, pour détourner les soupçons des Parlementaires. Conduite en France, elle y grandit au milieu des larmes, dans le couvent de la Visitation, fondé par sa mère, qui l'éleva, loin de la cour, parmi les pratiques d'une austère dévotion. Les jours de fête, elle servait les religieuses au réfectoire, pour s'exercer à l'humilité d'une vie obscure.

Quand se fit sentir en France le contre-coup d'une révolution terminée par un régicide et l'avènement de Cromwell, les troubles de la Fronde inquiétèrent en sa pieuse retraite la veuve de Charles Ier, et le Louvre devint alors son asile. Mais, dans ce palais où elle était née, telle fut sa détresse qu'en plein hiver la petite-fille d'Henri IV garda plus d'une fois le lit, faute de feu. La pension servie par le cardinal n'étant pas payée depuis dix mois, « les marchands, dit Retz, ne voulaient plus rien fournir, et il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison ».

Restauration des Stuarts. — Bientôt, le trône des Stuarts s'étant relevé comme par miracle (1660), la sœur de Charles II put enfin prétendre à une alliance digne de sa naissance et de sa beauté. « Quoiqu'elle ne fût pas bien faite, dit Mme de Motteville, ses manières et ses agréments la rendaient toute aimable. Elle avait le teint fort délicat, et fort blanc. Il était mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux avaient de la douceur et de l'éclat. Sa bouche était vermeille, et ses dents fines autant qu'on le pouvait souhaiter; mais son visage trop long et sa maigreur semblaient menacer sa beauté d'une prompte fin. Comme il y avait en elle de quoi se faire aimer, on pouvait croire qu'elle y devait aisément réussir, et qu'elle ne serait pas fâchée de plaire. »

En effet, dans le voyage qu'elle fit à Londres, avec sa mère, vers les débuts de la Restauration, elle enchanta tous les cœurs; et, au retour, « cette princesse *si touchante* », comme dit Choisy, fut l'objet de flatteurs empressements. Elle faillit même devenir reine de France; car Anne d'Autriche songeait à l'unir à Louis XIV. Mais l'idée ne sourit pas au jeune souverain, qui, sans doute par des considérations politiques, dut préférer la main de Marie-Thérèse. Aussi Henriette se résigna-t-elle au second rang, et, le 31 mars 1661, elle épousait Philippe, duc d'Orléans.

Séductions de son esprit; sa grâce. — A défaut de couronne, « elle régna, comme dit Mme de Motteville, sur les honnêtes gens par les charmes de sa personne », et inaugura cette saison première qu'on pourrait appeler le *printemps* du siècle de Louis XIV. Elle donna le ton à cette jeune cour où la modestie de la reine lui laissait l'honneur périlleux de présider

à tous les divertissements. Aux promenades, aux tournois, aux ballets, à la comédie, en ces mille occasions brillantes où étaient conviés l'esprit et la grâce, Madame vit en effet se presser autour d'elle tous les hommages, surtout ceux du Roi « qui paraissait n'avoir de plaisir, au témoignage de Daniel de Cosnac, que par celui qu'elle goûtait elle-même » : car il s'était bientôt aperçu qu' « il avait été injuste, en ne la trouvant pas la plus belle du monde ». Sans insister sur cette période d'enivrement, disons pourtant que d'indignes libelles imprimés en Hollande noircirent la réputation de celle qui, à l'article de la mort, pouvait dire à son mari : « Je n'ai jamais manqué à mes devoirs ». Il lui fallut même dépêcher à la Haye un ami tout dévoué qui réussit à obtenir des États la confiscation de ces feuilles diffamatoires. Or elle n'avait eu que le tort de se jouer parmi les pièges dont ne se défia pas assez son imprudence innocente.

Ce fut ainsi qu'elle embellit les préludes d'un règne glorieux. Après elle on verra plus de grandeur, mais moins de distinction. Si elle eut ses faiblesses, elle aima l'esprit, l'allait chercher, le réveillait chez les vieux poètes, et l'encourageait chez les jeunes : car elle inspira *Bérénice* à Corneille et à Racine. *Andromaque* la fit pleurer; après la chute de Fouquet, elle nomma La Fontaine gentilhomme de sa maison; et, plus sérieuse que ne devait être par la suite la duchesse de Bourgogne, elle sut toujours mêler à ses agréments le solide ou le judicieux. Croyons-en cette esquisse, digne d'illustrer comme un frontispice l'oraison funèbre de Bossuet. Elle est aussi d'un prélat, Daniel de Cosnac, évêque de Valence, qui écrivit au lendemain de sa mort : « Madame avait du bon sens, l'âme grande et juste, éclairée sur tout ce qu'il fallait faire, mais quelquefois ne le faisant pas, ou par indolence naturelle, ou par une certaine hauteur qui se ressentait de son origine. On trouvait en sa conversation une douceur infinie, non qu'elle eût moins de majesté que les autres personnes royales; mais elle en savait user d'une manière plus facile; on eût dit qu'elle s'appropriait tous les cœurs. »

Ses amertumes; influence de Bossuet. — Ajoutons que ses triomphes eurent leurs amertumes. Car il y eut plus d'un

sombre lendemain aux fêtes qu'elle animait de sa présence; et son palais connut la tristesse d'orages intérieurs qui souvent lui firent regretter la solitude où s'était écoulée son enfance, affligée pourtant par de si tragiques infortunes.

Au milieu de ces peines dont l'histoire ne peut soulever les voiles que d'une main discrète, Bossuet devint le guide d'une conscience profondément religieuse sous des dehors frivoles. Rappelée aux graves pensées par la voix éloquente qui venait de consacrer les vertus de sa mère, elle comprit la leçon d'un tel exemple, et fit demander à l'évêque de Condom des règles de conduite qui lui parurent si appropriées à sa situation morale, qu'elle voulut le prendre pour directeur habituel. Il vint donc régulièrement l'entretenir trois fois par semaine, et ne tarda pas à raviver les plus généreux mouvements d'un naturel que les vanités du monde avaient pu égarer sans le corrompre.

Cependant la politique traversa tout à coup ces salutaires influences : car Louis XIV, qui appréciait de plus en plus des mérites ornés par tant de séductions, crut pouvoir confier un secret d'État à une princesse de vingt-six ans, et il la choisit pour médiatrice, à la veille du jour où allaient éclater ses desseins contre la Hollande (juin 1670). Elle partit donc pour Londres, avec mission de tout faire en vue de nous assurer l'alliance du roi son frère, et au besoin de l'amener à se déclarer catholique. On peut lire, dans le tome III de M. Mignet sur les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, tout le détail de cette affaire qui devait rester mystérieuse. Si la conversion ne fut pas obtenue, Henriette revint du moins avec un traité qui garantissait la complicité de Charles II dans une guerre aussi imprudente qu'injuste. Ce succès avait mis le comble à une faveur toujours croissante, lorsque retentit comme la foudre ce cri de deuil et d'effroi : « *Madame se meurt, Madame est morte !* »

Récit authentique de sa mort. — Rappelons dans quelles circonstances se produisit cette sinistre nouvelle. Le 29 juin, sur le soir, vers cinq heures, Madame se trouvant au palais de Saint-Cloud avait demandé un verre d'eau de chicorée à la glace. Aussitôt après l'avoir pris, elle ressentit des douleurs les

plus aiguës, et, à deux heures du matin, elle expirait, au milieu d'une cruelle agonie. Tous les incidents de « cette nuit désastreuse » ont été recueillis par un témoin oculaire, Feuillet, chanoine de Saint-Cloud. On y voit qu'en cette soudaine atteinte, où la mort la saisit comme à la gorge, la charmante victime garda toute sa présence d'esprit, pensa aux choses essentielles, aux siens, à ses amis, au roi, à Monsieur, à son âme, à Dieu, en un mot que tous eurent d'elle des paroles simples, vraies et d'une suprême convenance.

Dans le premier émoi, l'on avait fait venir le susdit docteur Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, grand rigoriste, qui ne ménagea nullement la pauvre princesse. « A onze heures du soir, écrit-il, elle me fit appeler en grande diligence. Étant arrivé proche de son lit, elle fit retirer tout le monde, et me dit : « Vous voyez, « Monsieur Feuillet, en quel état je suis réduite. — En un très « bon, madame, lui dis-je. Car vous confessez à présent qu'il y a « un Dieu, que vous avez très peu connu pendant votre vie. » Il ajouta que toutes ses confessions passées ne comptaient pas, que toute sa vie n'avait été qu'un péché; il l'aida, autant que le permettait son état, à faire une confession générale, et elle s'en acquitta de son mieux, en toute piété. Un capucin, son confesseur ordinaire, était là près du lit; et ce bon religieux qui voulait l'exhorter se perdait en de longs discours. Regardant alors Mme de Lafayette, *avec un mélange de pitié et de souffrance* : « Laissez parler M. Feuillet, mon père », lui dit-elle doucement, comme si elle eût craint de le fâcher; « vous parlerez à votre tour. » Cependant, le docteur Feuillet lui disait à haute voix : « Humiliez-vous, Madame; voilà toute cette grandeur trompeuse anéantie sous la pesante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber, et se cassera en pièces; et de toute cette grandeur il ne restera aucune trace. — Il est vrai, ô mon Dieu! » s'écriait-elle, acceptant tout de la bouche du prêtre avec soumission, non sans quelque chose d'obligeant, de tendre et de résigné.

Dans ce péril, on était allé en toute hâte à Paris chercher M. de Condom. Le premier courrier ne l'ayant pas rencontré, on en dépêcha un second, puis un troisième. Après avoir reçu les sacrements avec grand respect et grande joie, Madame était

à l'extrémité, et venait de prendre le dernier breuvage, quand arriva Bossuet. Ici, la relation du sévère docteur change de ton, et s'émeut sensiblement. « Elle fut, dit-il, aussi aise de le voir, comme il fut affligé de la trouver *aux abois. Il se prosterna contre terre, et fit une prière qui me charma; il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour.* » Cette prière de Bossuet prosterné à genoux devant ce lit de mort, cet épanchement naturel et prompt d'un grand cœur attendri qui émut jusqu'au docte Feuillet, n'a-t-il pas été le trésor où le grand orateur puisa la touchante éloquence de l'oraison funèbre qu'il allait prononcer, à Saint-Denis, le 21 août 1670? Oui, ce que le monde devait admirer ne fut qu'un écho de ces accents qui échappèrent alors à la douleur religieuse du prêtre, et se perdirent au sein de Dieu, avec l'âme purifiée qui s'envola bientôt du même essor.

Pendant cette prière même, la première femme de chambre de Madame s'approcha d'elle, pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin. C'est alors que Madame, conservant jusqu'à la fin toute la délicatesse de son procédé, dit à celle-ci en anglais, afin de n'être pas entendue de Bossuet : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui ». L'oraison funèbre en a gardé mémoire, car nous y lisons : « Cet art de donner agréablement qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort ».

L'autopsie indiqua, malgré des soupçons calomnieux, que Madame périt victime du choléra morbus; et, de nos jours, certains cliniciens distingués ont conclu, d'après les symptômes de son mal, à l'existence d'un cancer de l'estomac.

II. — Esquisse littéraire.

Exorde et proposition. — La notice qui précède est déjà le commentaire d'un discours qui justifia si bien ce texte de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité.* Aussi bornons-nous à indiquer les principales lignes du développement.

Un exorde aussi simple qu'ému, et dont la première pensée

est une allusion à l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, annonce que Bossuet veut, « dans un seul malheur, déplorer toutes les calamités du genre humain, et, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines ».

Mais comme il ne faut pas « permettre à l'homme de se mépriser tout entier », il enseignera : d'un côté, « que tout est vain, si nous regardons le cours de la vie mortelle » ; — de l'autre, « que tout est précieux et important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre ».

C'est ce que démontre l'exemple de la princesse pleurée par la France. Il examine donc d'abord « ce qu'une mort soudaine lui a ravi » ; ensuite « ce qu'une sainte mort lui a donné ».

Première partie. Ce qu'une mort soudaine lui a ravi. — Passant en revue les avantages les plus enviés, la naissance, l'esprit et la beauté, Bossuet trouve, dans les impressions religieuses qu'il veut produire, l'occasion même des éloges discrets qu'il consacre aux mérites gracieux ou solides d'une princesse qui fut sa pénitente, et dont il peut dire avec autorité : « Elle étudiait ses défauts, et aimait qu'on lui en fit des leçons sincères : marque assurée d'une âme forte que ses fautes ne dominent point, et qui ne craint pas de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter ».

De ces traits distincts, et sous lesquels tressaille l'accent d'un regret personnel, ressort une physionomie rendue avec autant de puissance que de délicatesse par un génie sublime et touchant qui concilie toutes les nuances. Ne croirait-on pas entendre Fénelon, lorsque le pathétique récit de sa mort, interrompu par des sanglots, se continue par cette plainte? « Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin, elle fleurissait; avec quelles grâces! vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse précises et littérales. » Si une mélancolie presque virgilienne anime cette élégie oratoire, elle se termine par ces sombres couleurs : « Notre corps prend un autre nom : même celui de cadavre ne demeure pas longtemps. Il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune

langue; tant il est vrai que tout meurt en lui jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes! »

Deuxième partie. Ce qu'une sainte mort lui a donné. — Mais de même que la justice de Dieu confond notre orgueil, en ne faisant de nous qu'une même cendre, sa bonté qui nous aime ne nous détruit que pour réparer nos ruines. Cette transition conduit Bossuet à la seconde partie de son discours, qui se résume en deux mots : la mort de la princesse est une consolation et un enseignement.

Après nous avoir affligés par le spectacle de notre misère, il nous relève par celui de notre grandeur. Venant de Dieu, l'âme en effet « se sauve de ce débris universel et inévitable ». Elle peut donc « mépriser la mort », si elle se rend digne d'être « réunie à son principe », par la vertu de la Grâce, qui nous fait « sortir du temps, et entrer dans l'éternité ».

Expliquant alors par des images sensibles ce miracle de la prédestination, le théologien et le philosophe la montre à l'œuvre dans la vie de celle qu'il nomme « son héroïne chrétienne ». C'est avec une sorte de tendresse qu'il « glorifie », dès sa naissance, cette âme privilégiée « que Dieu prit sur ses ailes, comme l'aigle prend ses petits, et porta lui-même dans le sein de l'Église ». Pour la lui donner, « il avait fallu renverser tout un royaume! » N'en soyons pas surpris, dit-il. Car l'Éternel « remue le ciel et la terre, pour enfanter ses élus ».

Mais à la faveur de cette vocation manifeste devait s'ajouter celle de la *persévérance*: et, revenant au récit d'une mort soudaine qu'il appelle « le dernier combat », Bossuet la propose comme un exemple digne d'envie. « Ne mêlons pas, s'écrie-t-il, de faiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire! » Il aime mieux y chercher un enseignement pratique pour « ces lâches chrétiens » qui craignent d'avancer leur fin en recevant les sacrements suprêmes. Combien fut différente l'ardeur empressée avec laquelle « Madame appela les prêtres plutôt que les médecins! Tout était simple, tout était solide, tout était tranquille, tout partait d'une âme soumise et sanctifiée. » Aussi, qu'importe « que le temps ait été court? L'opération divine a été puissante, la fidélité parfaite. » Alors, sans oublier les moindres détails d'une scène

religieuse à laquelle il assista de si près, il laisse à ceux qui pleurent ce témoignage consolant : « Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si humblement réclamée. Elle a aimé, en mourant, le Sauveur Jésus. *Les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur* d'embrasser la Croix ; *j'ai vu* sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces, pour appuyer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre Rédemption. N'est-ce pas *mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur* ? »

Péroraison. — Elle aussi, la péroraison a l'onction mystique d'un adieu qui pressent l'éternel retour, et dont la tristesse, douce comme une espérance, est sereine comme la foi.

ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE

(1683)

I. — Faits historiques.

Sans l'oraison funèbre qui fait vivre encore sa mémoire, Marie-Thérèse ne serait guère connue de la postérité : car ses vertus ne firent jamais de bruit ; et, parmi les splendeurs de cette cour où elle ne régnait qu'en apparence, sa vie s'écoula toujours dans l'isolement d'une tristesse résignée qui cherchait l'ombre et le silence [1].

Fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Isabelle de Bourbon, elle avait épousé Louis XIV, son cousin germain, le 4 juin 1660, au lendemain de cette glorieuse paix des Pyrénées (1659) qui, grâce au succès de nos armes et à l'habileté de Mazarin, terminait enfin les différends de deux grands empires. On vit bientôt que la politique avait seule engagé cette

1. Saint Grégoire de Nysse fit l'éloge funèbre de l'impératrice Flaccile, femme de Théodore ; elle fut aussi un personnage sans physionomie ; mais Bossuet seul a réussi, même en ces sujets ingrats.

union troublée si vite par l'indépendance d'un cœur trop passionné. Aussi le jour vint-il où, malgré les marques extérieures d'une estime qui ne se démentit jamais, et valut même à Marie-Thérèse le titre de Régente, pendant la campagne de Hollande, il lui fallut reconnaître avec larmes que le « Roi ne l'aimait plus », et que le mal était sans remède. Certaine de cette infortune, elle en souffrit cruellement : car la constance de son affection fut digne de retour. Cette humiliation qu'il fallait dérober à tous les regards ne fit que rendre encore plus défiante une timidité naturelle dont l'excès eut on ne sait quoi de maladif. « Cette pauvre princesse, dit Mme de Caylus, avait tant de peur du Roi qu'elle n'osait lui parler, ni s'exposer au tête-à-tête avec lui : ses mains mêmes en étaient tremblantes. »

Dès lors, elle s'ensevelit dans une sorte de solitude, où l'amertume de ses pensées ne fut adoucie que par la pratique de ses devoirs religieux et maternels. Encore fut-elle éprouvée par de nouvelles et bien poignantes douleurs : car elle vit mourir cinq de ses enfants, et faillit perdre l'aîné de ses fils, le Dauphin, sa seule et dernière espérance. Il y eut pourtant un éclair de joie dans ces années sombres. Ce fut le jour où la naissance d'un petit-fils promit à sa race une suite d'héritiers. L'influence de Mme de Maintenon commençait à lui ramener les hommages presque repentants de Louis XIV, lorsqu'après un voyage où elle venait de l'accompagner, le 26 juillet 1683, elle fut prise d'un mal soudain qui l'emporta brusquement le 30 du même mois, à l'âge de 45 ans.

« Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé », dit le Roi, sous le coup d'une impression qui dura peu : car « il fut, dit Saint-Simon, plus attendri qu'affligé. Mais, comme tout semble considérable dans les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Quelques jours après, Mme de Maintenon parut à ses yeux dans un si grand deuil, et un air si triste, que lui dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries. » Voilà bien — du moins si l'on en croit Saint-Simon qui est un peu sujet à caution, en pareille matière surtout — « l'homme tout personnel qui ne comptait les autres que par rapport à soi ».

Ce fut à Saint-Denis, le 1er septembre 1683, en présence du

Dauphin, que Bossuet prononça l'oraison funèbre de la Reine Trente-quatre éloges retentirent en d'autres chaires; mais dans ce concert se distingua seulement la voix de Fléchier, après celle de Bossuet.

II. — Esquisse littéraire.

Exorde et proposition. — L'exorde est le commentaire de ces paroles empruntées à l'apôtre : « Ils sont sans tache devant le trône de Dieu (*Sine macula enim sunt ante thronum Dei*) ». Nul texte ne pouvait être mieux approprié à des vertus qui fuyaient les regards du monde. Bossuet comprit que des accents dignes de sainte Thérèse convenaient seuls à l'éloge d'un cœur si pur et si tendre, qu'avaient brisé tant de muettes douleurs. Aussi, transfigurant la pieuse reine, la montre-t-il rayonnante de gloire, au milieu des « âmes vierges » que leur innocence prédestine à la béatitude. Un charme de poésie toute mystique distingue cet exorde, dont la douceur rappelle, en les surpassant, ces vers de La Fontaine :

> ...Sire, le temps de pleurs
> Est passé; la douleur est ici superflue.
> Votre digne moitié, couchée entre des fleurs,
> Tout près d'ici m'est apparue;
> Et je l'ai d'abord reconnue.
> « Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,
> Quand je vais chez les dieux, ne t'oblige à des larmes.
> Aux Champs Élysiens j'ai goûté mille charmes,
> Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
> (Livre VIII, f. XIV, *les Obsèques de la lionne.*)

Par une allusion presque trop ingénieuse, Bossuet voit un emblème d'élection jusque dans la blancheur d'un teint que pâlirent encore de longues tristesses : « La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette *éclatante blancheur*, *symbole de sa candeur*, n'a fait pour ainsi dire que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. » Voilà des traits qu'eût enviés Fénelon dans la séraphique peinture de ses champs bienheureux.

Ce spectacle du ciel entr'ouvert prépare la division qui va résumer l'éloge : — *Il n'y a rien que d'auguste* dans sa personne ; — *Il n'y a rien que de pur* dans sa vie ; tels sont les deux motifs que Bossuet développera, le premier avec la noblesse qu'exige une solennité officielle, le second avec l'onction d'un pasteur qui veut toucher des âmes, et la prudence d'une parole adroite à éviter les pièges de son sujet.

Première partie. Il n'y a rien que d'Auguste dans sa personne. — Avouons que la première partie du panégyrique se prêtait malaisément au ministère évangélique, et trahit quelque peu d'embarras. Nous oserons même dire, en dépit de Chateaubriand, qui prononce ici les noms d'Isaïe et d'Ézéchiel, qu'on sent trop les procédés oratoires dans cette fameuse *apostrophe à l'île de la Conférence* : « Ile pacifique, île éternellement mémorable où l'on vit se développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente, où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait de l'ascendant par sa pénétration,... fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédictions, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies avec ces pompes funèbres, le comble des grandeurs avec leurs ruines ? » Il y a là comme un air d'expédient, où se dénonce la gêne d'une imagination qui s'excite à froid, et s'ingénie trop à grandir de petites circonstances. Nous en dirions même volontiers autant de cette autre figure de rhétorique : « Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'*amour*, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même ! L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde,... mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. » Signalons seulement dans ces derniers mots l'allusion faite à l'étoile pâlissante d'Henriette de Mancini, et l'analogie lointaine qui nous rappelle ces mots de Pauline disant à Sévère :

De quelque amant pour moi que mon Père eût fait choix,
Quant à ce grand pouvoir que la valeur vous donne,
Vous auriez ajouté l'éclat d'une couronne ;
Quand je vous aurais vu, quand je l'aurais haï,
J'en aurais soupiré, mais j'aurais obéi.

Bossuet est plus à l'aise lorsqu'il aborde la louange directe de Louis XIV qui « apprit à la nation à se connaître... », qui « foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiège », qui « transforme la France en une seule forteresse, montrant de tous côtés un front redoutable », et « couvrant les mers de ses flottes victorieuses ». On retrouve en effet ici l'entente naturelle et l'affinité vraiment intime qui existait entre le prélat et le souverain dont il dit : « La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées ». Cet enthousiasme part du cœur, et devient tout à fait lyrique dans ce mouvement célèbre : « Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont en proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance; mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi les rochers, et dans le nid où il partage son butin à ses petits. » Remarquons toutefois que Bossuet enrichit ainsi l'indigence de sa matière, comme fit le Simonide de La Fontaine :

> Le poète d'abord parla de son héros;
> Après en avoir dit ce qu'il en pouvait dire,
> Il se jette à côté.

En résumé, dans cette partie du discours, où il fallait montrer la reine *auguste* par ses aïeux, par son époux, par son fils — le grand et médiocre Dauphin, qui a, lui aussi, son grain d'encens, — le rôle de Marie-Thérèse n'est pas moins effacé qu'il le fut dans l'État.

Deuxième partie. Il n'y a rien que de pur dans sa vie. — Mais la seconde moitié de l'oraison lui appartiendra tout entière. Ici commence véritablement un sermon pratique.

Inaltérable pureté, ferveur pieuse et active, humilité dans la grandeur, délicatesse d'une conscience qui ne se pardonne pas les moindres oublis, renoncement et sacrifices d'un cœur aussi tendre que courageux à supporter les déplaisirs ou les mortelles angoisses « qui se cachent sous la pourpre », fermeté dans les pertes irréparables, accomplissement de tous les devoirs qui

s'imposent à la fille, à l'épouse, à la souveraine; en un mot, prodiges de la Grâce concourant à former l'exemplaire parfait d'une chrétienne qui, « malgré le tumulte de la cour, se fait une solitude parmi la foule », et y trouve « le Carmel d'Élie, le désert de Jean, la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus », tels sont les traits de la figure que Bossuet propose comme un modèle à ceux qu'entraîne le courant du siècle.

Le cadre d'où elle se détache est cet *oratoire* où Dieu la voyait, comme Esther,

> Humilier ce front de splendeur couronné,
> Et, confondant l'orgueil par d'augustes exemples,
> Baiser avec respect le pavé de ses temples.

C'est « de là que les peuples croyaient voir partir la foudre qui accablait tant de villes » : car la vertu de ses prières l'associait aux triomphes de la France, et « les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent ».

Parmi ces enseignements éloquents, il y a des vérités faites pour Louis XIV, et l'on pourrait noter ici plus d'un conseil qui s'adresse à la conscience royale, ne fût-ce que l'hommage rendu « à la *prudence tempérée d'une femme sage, calmant les passions violentes qu'une résistance trop emportée ne ferait qu'aigrir* ». C'est ainsi que Bossuet ne perdit jamais l'occasion d'exercer son devoir sacerdotal, jusque dans ces convenances qui s'imposaient à un discours de cérémonie. Il sut donc toujours concilier le respect et la reconnaissance avec la liberté du prédicateur. Les ménagements conseillés par la charité n'adoucissaient sa parole que pour lui assurer plus d'efficacité : car sa maxime était de dire la vérité avec force, mais utilement, sans froisser l'orgueil du souverain, sans le mettre en cause devant sa cour, comme un accusé devant ses juges, et sans porter atteinte à la majesté du trône; tempéraments qui ne l'empêchaient pas de pénétrer au fond d'un cœur, et d'y « porter le glaive », témoin encore la lettre courageuse qu'il écrivit au roi sur la Pénitence à la veille de la Pentecôte [1].

1. Voir nos *Extraits classiques*, cours supérieur, prose, t. I, p. 114 (édition Fouraut).

Péroraison. — Des leçons générales se dégagent aussi de ce discours dont certaines pages ont l'intimité d'une exhortation faite au confessional plus encore que dans la chaire. Tel est le caractère de la péroraison, où, rappelant que « la mort vient comme un voleur », l'orateur sacré cherche à réveiller ces endormis que trompent « les plaisirs, le jeu, la santé, la jeunesse, l'heureux succès des affaires, les flatteurs, parmi lesquels il faudrait peut-être compter des directeurs infidèles que nous avons choisis pour nous séduire, et enfin nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs ». Ces austères avertissements tombaient d'aplomb sur cet auditoire frivole, où se trouvait, entre autres, Mlle de Montpensier, qui, au retour de cette fête funèbre, écrivit ces mots : « Quand on sort de ces lieux-là, on est las; chacun s'en va chez soi; moi, j'allai à Eu, fort fatiguée des cérémonies des morts; *elles m'avaient donné des vapeurs.* »

ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE PALATINE

(1685)

I. — Faits historiques.

Sa jeunesse romanesque. — Née en 1616, seconde fille du duc de Nevers et de Catherine de Lorraine, Anne de Gonzague avait été, toute jeune encore, sacrifiée à la grandeur de sa maison, qui devait donner une souveraine à la Pologne. Dès son enfance, on la destinait à la vie religieuse; mais elle s'échappa du cloître de Farmoustiers, comme d'une prison, pour se réfugier près de sa sœur Bénédicte, abbesse d'Avenai. L'exemple des douces vertus de sa cadette l'eût engagée peut-être à prononcer des vœux, si la mort de son père ne lui avait rendu son indépendance. Maîtresse d'elle-même, elle commença par user et abuser d'une liberté qui donnait carrière à ses

caprices. Mais, à la suite d'aventures trop romanesques dont le principal héros fut le jeune duc Henri de Guise, elle finit par épouser, contre le gré des siens, un prince besogneux, Édouard, comte Palatin du Rhin; et, pour rétablir sa fortune, elle vint déployer à la cour de France les ressources d'un esprit aussi remuant qu'adroit à mêler les plaisirs aux affaires, et la galanterie à la politique.

Son rôle politique, ses égarements. — La guerre de Paris lui offrit un théâtre et un rôle. Attachée d'abord aux frondeurs, elle se dévoua bientôt à la cause royale, et prit à de folles ou sérieuses intrigues une part si active qu'elle mérita cet éloge fait par le cardinal de Retz — un connaisseur, s'il en fut — : « Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet; et je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État ». C'est ce que confirme ce témoignage de Mme de Motteville : « Elle se gouverna si judicieusement qu'elle rompit presque tous les desseins des princes au profit de la reine, et fit plus d'une fois changer les intérêts et les sentiments des principaux acteurs ».

Nommée surintendante de la maison royale, mais dépouillée de ce titre en 1660 par une disgrâce qu'elle put appeler une ingratitude, elle s'éloigna de la cour pendant trois ans. Ramenée alors un instant à de pieuses pensées par une retraite qui fut un premier essai de repentir provisoire, elle réussit à s'acquitter de toutes ses dettes avec une fidélité scrupuleuse et fort rare alors — témoin les sermons mêmes de Bossuet —, qui fit grand honneur à son caractère. Quoique très obérée, elle trouvait encore moyen d'envoyer d'importants secours d'argent à la reine de Pologne, sa sœur, réduite aux dernières extrémités par la guerre désastreuse qu'elle soutenait contre les Suédois. Cette conduite lui gagna donc l'estime de tous les partis, unanimes à reconnaître la droiture de son esprit et la générosité de son cœur.

Mais ce cœur était encore bien fragile, comme le prouvèrent les fantaisies d'un veuvage (1663) qui lui permit de se livrer sans contrainte aux goûts les plus dissipés. Elle en vint même à perdre entièrement la croyance, et à tourner en railleries les vérités religieuses, « dont elle ne pouvait, disait-elle, entendre parler sans avoir envie de rire ».

Sa conversion. — Comment s'opéra sa tardive et soudaine conversion? Elle nous le raconte elle-même dans une lettre curieuse et touchante. C'est aussi ce que Bossuet redit publiquement, lorsqu'il mêle à la solennité de son oraison le simple récit des deux songes qui parurent à une imagination mystique et tendre un pressant appel de la Grâce. Docile à cette voix intérieure, elle effaça par une éclatante pénitence les erreurs ou les scandales du passé. Douze années de vertu édifiantes permirent donc à son panégyriste de présenter comme un miracle de miséricorde l'exemple d'une princesse qui, rompant avec le monde, ne visita plus que les hôpitaux et les églises, vendit ses meubles, ses tableaux et ses bijoux pour en faire des charités, et mourut comme une sainte, dans sa soixante-huitième année, le 6 juillet 1684.

Un an après, le 9 août 1685, sur les instances du grand Condé, dont le fils était gendre d'Anne de Gonzague, Bossuet prononça son éloge dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

II. — Esquisse littéraire.

Exorde et proposition. — Dans un exorde qui annonce un sermon plus qu'un panégyrique, Bossuet commente ce texte d'Isaïe : « Je t'ai pris par la main pour te ramener des extrémités de la terre ; je t'ai appelé des lieux les plus éloignés, je t'ai choisi, et ne t'ai pas rejeté : ne crains point, parce que je suis avec toi (*Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te; elegi te, et non abjeci : ne timeas, quia ego tecum sum. Isaïe*, chap. XLI, v. 9-10) ». L'histoire d'une mémorable conversion va lui servir à « confondre » les incrédules et les endurcis.

Condamnant donc ceux qui seraient tentés « d'écouter sa parole avec des oreilles curieuses » et des sentiments profanes, il les avertit ainsi de la dignité de son ministère : « Ou la princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour : ce sera pour vous un nouveau fardeau, comme disaient les prophètes (*Onus verbi Domini super*

Israel); et, si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. »

De cette proposition qui procède si naturellement du sujet, se dégage une division qui n'a rien d'artificiel, et se trouve contenue dans cet appel : « *Venez voir d'où la main de Dieu a retiré* la princesse Anne; — *Venez voir où la main de Dieu l'a élevée.* » Ses erreurs et sa pénitence, voilà le double enseignement qu'il développe avec autant de franchise que d'onction.

Première partie. D'où la main de Dieu l'a tirée. — Remontant jusqu'au berceau de la princesse Anne de Clèves, Bossuet peint d'une touche gracieuse le charme innocent de ses premières années : « Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, et ne se vit si tôt couronnée de fleurs » : mais celles-ci ne tardèrent pas à se flétrir; et la faute en fut à un zèle indiscret qu'il censure avec autorité. Sacrifiant les intérêts de l'Église à des ambitions de famille, une violence téméraire « précipita vers le cloître celle qu'il fallait y conduire doucement », et ne craignit point de mettre les plus graves dignités « comme un jouet aux mains d'un enfant ». Sans excuser les conséquences fâcheuses d'une contrainte qui provoqua la révolte, ni les enivrements d'une liberté qui ne sut pas se régler, une pitié sympathique tempère ici le blâme qui se mêle au souvenir d'une jeunesse trop égarée par les plaisirs du monde. Signalons la réserve et la fermeté des traits par lesquels l'orateur représente les pièges ordinaires à la vie des cours : « Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez; vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates, qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. » C'est moins vif, mais plus profond encore que le croquis de La Bruyère : « Il y a un pays où les joies sont visibles mais fausses, les chagrins cachés mais réels. Qui croirait que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements aux théâtres de Molière et d'Arlequin, les repas, la chasse, les ballets, les carrousels, couvrissent tant d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses? » (Chap. VIII, *De la cour.*)

Détachons aussi cette esquisse de la Fronde : « Quel trouble, quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! la monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux; les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés par un péril encore plus grand; ce prince que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle; un ministre persécuté, et devenu nécessaire, non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Était-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien, était-ce le dernier effort d'une liberté remuante, qui allait céder la place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? » Que de nuances dans ce résumé! Mais le style pourra en paraître bien solennel; car cet accent de terreur tragique nous semble détonner un peu en face d'une comédie politique dont les espiègleries ont un air d'enfantillage, du moins si on les compare aux crises des siècles suivants. Il est vrai que Bossuet parle ici comme on pensait au temps de Louis XIV. Aussi ne sourions pas quand il attribue cette folle équipée à Dieu même, « qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire, qu'il secoue la terre et la brise ».

D'autres passages ne saisissent pas moins l'attention par la puissance du relief ou l'éclat des couleurs. Tel est, par exemple, ce tableau tout biblique du vainqueur de la bataille de Varsovie : « Charles-Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont assez vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur.... Tout nage dans le sang, et on ne marche

que sur des corps morts.... La reine n'a pas de retraite, elle a quitté le royaume; après de courageux, mais vains efforts, le roi est contraint de la suivre.... Il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains, et frappé de tant de coups à ses racines, ou qui enlèverait les rameaux épars. »

Tel est le fond historique sur lequel ressort la figure de la princesse Palatine, avec ses rares talents, son art de concilier les intérêts opposés, son insinuante éloquence, sa fidélité aux engagements; mais aussi avec les faiblesses d'un cœur où se fera bientôt « sentir le vide des choses humaines », et avec l'intenpérance « d'une raison superbe qui ne tenait plus à Jésus-Christ par aucun lien » : déplorable aveuglement, où Bossuet trouve l'occasion de foudroyer, dans un passage célèbre, « ces rares génies qu'on appelle par ironie des esprits forts ».

Deuxième partie. Où la main de Dieu l'a élevée. — Mais la pécheresse et l'incrédule va revenir à la foi comme aux vertus de son enfance : car « à la souveraine misère reste la souveraine miséricorde », qui suit de son regard une âme déchue, pour la relever par un miracle. Cette opération de la Grâce est le sujet que se propose l'orateur. Il l'emprunte aux confidences d'une âme illuminée tout à coup par deux songes. C'est la morte elle-même qui prend ici la parole, et nous redit avec ravissement ses joies intimes. Il était malaisé d'assortir au ton de l'éloquence funèbre le détail de ces rêves, où une imagination exaltée crut entendre un ordre du ciel. Mais un art qui se dérobe, se joue de ces difficultés. Dans ce « *poussin* » enlevé par un chien, sous l'aile de sa mère, nous ne voyons plus qu'une parabole rehaussée par le sentiment qui l'interprète. L'émotion d'une foi naïve communique donc à ce merveilleux l'air de vraisemblance qu'aurait un fait tout naturel.

Cette familiarité, nous ne l'aimons pas moins dans les pages où Bossuet admire l'active charité d'une Madeleine repentante. Il se garde bien alors de nommer les choses par les termes les plus généraux, comme le voudra plus tard Buffon. Mais, préférant la franchise de l'expression vive à la fausse noblesse des périphrases, il enchâsse dans l'or de sa parole les traits naïfs que lui offre le journal de la princesse Palatine : « Otons vive-

ment cette *bonne femme* de l'*étable* où elle est, et mettons-la dans un de ces petits lits. » Si les délicats s'en offensent, que lui importent leurs dégoûts? Ne dit-il pas très haut : « Je voudrais ne plus parler que ce langage; car il efface les discours les plus magnifiques. »

Péroraison. — Cette impression nous suit dans la péroraison, qu'on est tenté de résumer par ce vers de Virgile, au risque de mêler le profane au sacré :

Discite justitiam moniti, et non temnere divos.

(Apprenez par mon exemple à respecter la justice, et à ne pas mépriser les dieux) : car elle met encore en scène la princesse Palatine faisant trembler par son exemple « tant d'âmes insensées qui cherchent le repos dans le naufrage de la foi ». A des censures menaçantes qui vont droit aux orgueilleux s'associent des encouragements pour « ces fidèles pauvres, ignorés et connus de Dieu seul », qui se cachent derrière « les piliers du temple », derrière les grands et les princes. Bossuet va chercher dans l'ombre ces affligés que consola souvent la pieuse défunte; et c'est en glorifiant les humbles qu'il prend congé « de son illustre audience ».

ORAISON FUNÈBRE

DE MICHEL LE TELLIER, CHANCELIER DE FRANCE

(1686)

I. — Faits historiques.

Né en 1603, fils d'un conseiller à la cour des aides, Michel Le Tellier fut un personnage heureux, dont la fortune ressemble, dit justement M. D. Nisard, « au légitime avancement d'un fonctionnaire exact et capable ».

Conseiller au grand conseil dès l'âge de vingt et un ans,

bientôt procureur du roi au Châtelet, puis maître des comptes en 1630, il attira l'attention de Richelieu, grâce à la fermeté peu commune, et même un peu bien cruelle, par laquelle il contribua avec le chancelier Séguier à réprimer une sédition soulevée par des paysans de Basse-Normandie qui, sous le nom de Va-nu-pieds, s'étaient révoltés contre les impôts et la taille. Ces services lui valurent les fonctions délicates d'intendant à l'armée de Piémont, où il connut Mazarin (1640), qui le proposa au roi en 1643 pour la charge de secrétaire d'État à la guerre. Maintenu dans ce poste sous la régence d'Anne d'Autriche, il devint, durant les troubles de la Fronde, un des plus dévoués serviteurs de la cour. Souple, circonspect, et adroit à user des occasions, comme à s'armer d'autorité pour frapper à propos des coups décisifs, il prit une part importante au traité de Reuil (1649) et à l'emprisonnement des princes (1650); il sauva Péronne des mains de l'Espagnol (1654); et il mérita la confiance du cardinal dans les négociations qui menèrent à bonne fin la paix des Pyrénées (1659).

Sa récompense fut l'office de trésorier du roi, dont il obtint la survivance pour son fils aîné, le marquis de Louvois, qui entrait alors dans sa treizième année. Louis XIV, qui appréciait son expérience et sa direction, le garda près de sa personne, et fit de lui l'exécuteur testamentaire d'Anne d'Autriche, poste de confiance, où il se rendit fort utile, jusqu'au jour où il crut devoir remettre à son fils sa charge de secrétaire d'État (1666), non sans conserver le droit d'assister aux conseils du souverain. A ce témoignage d'estime s'ajouta la dignité de chancelier, dont il fut investi en 1677 : « Sire, dit-il alors, en remerciant son maître, vous avez voulu honorer ma famille et couronner mon tombeau. » Garde des sceaux, il exigea des magistrats plus d'instruction et de régularité, ranima dans les écoles l'étude de la jurisprudence, ne fut pas étranger à la déclaration du clergé français dans l'assemblée de 1682, et signa la Révocation de l'édit de Nantes (28 octobre 1685). Il mourut l'année même où, pleurant de joie, il venait de sceller cette désastreuse ordonnance qu'il regardait, hélas! comme le triomphe de la foi.

Bossuet, que des liens de reconnaissance attachaient à Le

Tellier, ayant été signalé par lui à l'attention de Louis XIV, ne put refuser à l'orgueil connu de l'archevêque de Reims, fils du chancelier, une faveur qui lui parut un devoir; et il prononça son oraison funèbre, le 25 janvier 1686, en l'église de Saint-Gervais.

Le correctif de ses éloges sera dans cette page d'un contemporain, l'abbé de Choisy : « Michel Le Tellier avait tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant, il parlait avec tant de circonspection qu'on le croyait toujours plus habile qu'il n'était.... Modeste sans affectation, cachant sa faveur avec autant de soin que son bien,... il promettait beaucoup, et tenait peu; timide dans les affaires de sa famille; courageux et même entreprenant dans celles de l'État; génie médiocre, vues bornées, peu propre à tenir les premières places, où il payait souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan, quand une fois il avait été aidé à le former, incapable d'en être détourné par ses passions, dont il était toujours le maître; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetait jamais que des fleurs, mais, ennemi dangereux, il cherchait sans cesse l'occasion de frapper celui qui l'avait offensé, et toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis qu'il ne méprisait pas, si petits qu'ils fussent. »

II. — Esquisse littéraire.

Exorde et proposition. — Dans un exorde grave et un peu froid, dont le ton convient à l'éloge d'un personnage représenté comme un modèle d' « incomparable sagesse », Bossuet annonce un *sermon en trois points*, qui sont la *Modestie*, l'*Amour de l'intérêt public*, et le *Désir des biens éternels*. — Ces idées se retrouvent en effet dans le corps du discours, mais non exposées avec la suite d'un plan rigoureux : car ses principales lignes se ramènent aux divisions que voici : l'orateur va célébrer 1° l'homme et le magistrat, 2° le politique, 3° le chancelier, 4° le chrétien.

Première partie. L'homme et le magistrat. — Sans entrer dans le détail d'une analyse qui serait vraiment ingrate, bor-

nons-nous à remarquer la complaisance avec laquelle Bossuet, pour faire valoir son héros, met en lumière les qualités solides qu'il aime par-dessus tout, parce qu'il en est lui-même un modèle parfait; nous voulons dire le sens, la mesure, la justesse et la raison. Voilà les mérites dont il pare le magistrat qui disait : « Je veux que les lois gouvernent, et non pas les hommes ». En admirant sa modération si ferme, il condamne « ces juges artificieux », qu'il compare « à des sépulcres blanchis ». Il y a là comme une mercuriale courageuse dont certains traits font penser à Molière, Racine et Boileau, censurant, eux aussi, de leur vive ironie les lenteurs d'une procédure équivoque, les arrêts ambigus, les faux-fuyants intéressés, en un mot ce que Bossuet appelle « les lâchetés d'une justice si arbitraire et si captieuse » que l'on voit souvent « l'iniquité sortir du lieu d'où elle devrait toujours être foudroyée ».

Après avoir suivi Le Tellier dans les glorieux emplois qui « vinrent à lui comme d'eux-mêmes », et où sa main ne fit jamais pencher la balance, il le montre aussi capable de quitter les honneurs sans regret que de les accepter sans orgueil. C'est ainsi qu'au jour de sa retraite volontaire, « Chaville le vit goûter un véritable repos dans la maison de ses pères qu'il avait accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de son ancienne simplicité ». Dans ce tableau, dont la couleur est tranquille et douce, revit une physionomie toute patriarcale. Ajoutons toutefois que ce charme vient ici du peintre plus que du modèle, et que l'éloquence, surtout dans l'oraison funèbre, a ses fictions, comme la poésie.

Deuxième partie. Le politique. — Consacré au rôle du personnage qui fut le plus sûr agent de Mazarin, le développement qui suit nous transporte au milieu de la Fronde, sur le théâtre plein d'embûches où se produisit cette figure trop idéalisée par un panégyriste qui pourtant laisse entrevoir les traits dominants du caractère. Le Tellier parut sur cette scène, non pas « comme un génie principal » (ce mot de Bossuet paraît excessif), mais en homme de conseil et d'action, « capable de profiter des moments », habile « à ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère »..., à « se conserver la créance de tous les partis »..., à manœuvrer parmi les écueils

« en sage pilote, sans s'étonner des orages », sachant prévoir et prévenir, parler et se taire, « rompre les liaisons des factions, déconcerter leurs desseins, encourager les bonnes intentions » des égarés, « céder au temps » et à la nécessité, comme aussi faire montre de vigueur, et « aller où la raison d'État le déterminait ». Dans cette esquisse, la sagacité du moraliste égale donc la clairvoyance du politique.

Signalons surtout, parmi les mérites propres à Bossuet, l'exactitude et la sûreté de ses vues historiques. Il connaît les ressorts des événements, comme s'il les avait maniés de près. En cela, il est fort supérieur à Fléchier, pour lequel les faits contemporains ne sont qu'un texte d'amplification vague, et non d'allusions fines et précises, adroites et franches, comme l'est par exemple, chez Bossuet, celle qu'il fait à la captivité des princes. Il s'y tire d'embarras, sans paraître aucunement embarrassé. Jugez-en : « On en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder ces lions toujours prêts à rompre leurs chaînes, pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir, ou les lâcher au gré de son ambition ou de sa vengeance? » Ces euphémismes respectueux sans faiblesse ne sauvent-ils pas toutes les convenances?

Bien que la part faite à Michel Le Tellier soit certainement trop belle, Bossuet ne diminue pas celle de Mazarin et du cardinal de Retz. L'un, « ce judicieux favori », qu'il ne loue pas sans quelque réserve, il le représente parmi les joies d'une paix glorieuse « troublé tout à coup par la triste apparition de la mort, mais dominant encore jusqu'entre ses bras, et au milieu de son ombre ». L'autre, qu'il juge avec une sympathie involontaire, nous le voyons « aussi fidèle aux partis que redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi...; ferme génie, qui remua tout par de secrets et puissants ressorts. Après que tous les partis furent abattus, il semble encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. » Cette page qu'il faut lire tout entière est digne de la main qui traça le portrait de Cromwell : c'est, avec une sorte de mélancolie clémente, en plus, la même profondeur d'observation et la même énergie de style.

Troisième partie. Le chancelier. — En introduisant le chancelier parmi les grands hommes qui précédèrent un règne privilégié, Bossuet vante son ministère avec un ton de grave sérénité qui rappelle tantôt les dialogues philosophiques de Cicéron, tantôt les remontrances d'un L'Hôpital ou d'un D'Aguesseau. C'est l'imposant commentaire de cette parole : « Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince, à l'État? » laquelle rappelle de si près ces vers de *Polyeucte* :

Vous n'avez pas la vie ainsi qu'un héritage :
Le jour qui vous la donne en même temps l'engage;
Vous la devez au prince, au public, à l'État.

Dans l'exposition des actes qui confirment cette pensée, Bossuet aborde résolument la question si délicate des rapports de l'Église et du pouvoir séculier. Il le fait avec le bon sens pratique et l'esprit conciliant d'un évêque soucieux d'entretenir une durable concorde entre les deux puissances. A l'impression d'un si judicieux langage, se mêle cependant pour nous le regret d'entendre ici la même voix saluer la révocation de l'édit de Nantes, comme « le plus bel usage de l'autorité, et le miracle d'un nouveau Constantin, d'un nouveau Théodose ». Ces applaudissements donnés à une iniquité aussi préjudiciable à la religion qu'à la France affligent vraiment notre admiration. Déplorons qu'une raison si pure ait pu se laisser aveugler ainsi par les préjugés de son temps. Mais n'oublions pas non plus que Bossuet fut étranger aux conseils qui préparèrent une mesure si néfaste. Il est du moins certain qu'il repoussa toujours du troupeau confié à sa garde des violences dont il ne partage point la responsabilité. Ne soyons donc pas trop sévères pour un oubli fâcheux que nous expliquent les entraînements de l'opinion; et bornons-nous à constater ici comment les oraisons funèbres raniment parfois sous nos yeux les mœurs, les idées et les passions d'un âge disparu. A l'attrait de l'éloquence elles ajoutent l'intérêt des mémoires.

Quatrième partie. Le chrétien. — Mais Bossuet redevient ce qu'il est, éminemment évangélique, lorsqu'il nous propose la leçon édifiante d'une fin chrétienne qu'il avait encouragée de ses exhortations, et accompagnée de ses prières. L'accent d'un

souvenir personnel est ici sensible sous les détails familiers que nous rend précieux l'émotion du prêtre. Il y a autant de simplicité que de grandeur dans ce spectacle du juste s'entretenant avec la Mort, d'un esprit si calme et si détaché « qu'on croirait assister à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode ».

Péroraison. — Cette vie « dont le dernier jour fut le plus heureux », lui semble faite pour enseigner aux grands le mépris des honneurs et des richesses : tel est le motif de la péroraison, qui se termine par cette apostrophe célèbre : « Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière!... Ah! si quelques générations, que dis-je? quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle, au juste jugement de Dieu? » A de telles beautés que ne pardonnerait-on pas? Et il y a du reste si peu à pardonner!

ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ

(1687)

I. — Faits historiques.

Relations de Bossuet et de Condé. — Les relations de Bossuet et de son héros remontaient à l'époque même où ce dernier vint succéder à son père dans le gouvernement de la Bourgogne. Sa faveur était acquise d'avance à la famille des Bossuet qui, depuis longtemps, y jouissait d'une haute estime. Grâce à

ce patronage, un oncle du jeune Bénigne fut nommé vicomte-majeur de Dijon. Un autre, avocat au conseil, ne cessa pas d'être l'intermédiaire officiel du prince, toutes les fois que celui-ci quittait sa province. Ce fut au retour de l'expédition de Catalogne, en novembre 1647, que, passant par Dijon, Condé se vit sollicité par Claude Bossuet d'accepter la dédicace de la première thèse où son neveu allait faire l'essai public de sa science et de son talent. Or nous savons que, dans la soirée du 24 janvier 1648, le vainqueur de Rocroy se rendit, escorté de flambeaux, avec une suite imposante, au collège de Navarre, pour y entendre le théologien adolescent qui devait y disputer sur les attributs de Dieu. Il paraît même qu'il eut la tentation de prendre part à un combat tout nouveau pour lui. « L'imagination, dit M. Patin, aime à s'arrêter sur cette première rencontre de deux hommes extraordinaires que rapprochait, malgré des fortunes et des conditions si diverses, une certaine ressemblance de génie; qu'allait unir, pendant leur vie, le sentiment d'une admiration réciproque, et, dans la postérité, le partage d'une gloire où se confondent le héros et l'orateur. ».

Ils ne cesseront pas en effet d'être attirés l'un vers l'autre par cette espèce de curiosité ou de sympathie qui fait rechercher aux grands esprits la compagnie de leurs pairs.

Le prince, que ses infirmités avaient éloigné du commandement des armées depuis la campagne de 1675, s'était fixé définitivement à Chantilly, vers 1680, peu de temps après la mort de sa sœur la duchesse de Longueville. Cette noble retraite, embellie par son nom et le souvenir de ses victoires plus encore que par les merveilles de l'art, lui fut alors un autre Versailles, dont Mme de Sévigné put dire : « M. le prince est là dans son apothéose. Il y vaut mieux que vos héros d'Homère! » Or Bossuet figura toujours au premier rang des privilégiés qu'il conduisait « dans ses superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit ». La douceur d'une telle fréquentation était précieuse et comme indispensable à une conscience chrétienne où se faisait sentir le vide des ambitions humaines, et qui s'ouvrait enfin à ces sentiments religieux dont la sérénité consola sa vieillesse. Les liens qui unirent ces deux âmes supérieures devinrent donc de plus en plus intimes; et chez Bossuet

cet attachement fut assez profond pour survivre à celui qui en était l'objet. L'ancien précepteur du Dauphin ne s'imposa-t-il pas l'office volontaire de surveiller avec une tendre sollicitude l'éducation du petit-fils de Condé? Un an avant sa mort, il assistait encore aux leçons de ses maîtres.

Aussi n'eut-il qu'à écouter son cœur, lorsqu'il fut choisi par Louis XIV pour satisfaire par un éloge solennel « à la reconnaissance publique et aux ordres du plus grand des rois ». Ce devoir suprême lui était réservé par une sorte de prédestination : car en 1660, prêchant devant Condé qui venait de rentrer en France, Bossuet lui souhaitait « une gloire plus solide que celle que les hommes admirent, une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune, une immortalité mieux établie que celle que promet l'histoire, et des espérances plus durables que celles dont tous les hommes flattent les héros ». Or, vingt-six ans plus tard, l'oraison funèbre qu'il prononça, le 10 mars 1687, dans l'église de Notre-Dame, ne fut que la confirmation et l'accomplissement de cette prière prophétique.

Portrait du prince par La Bruyère. — Avant d'entendre Bossuet, écoutons l'hommage que La Bruyère rendit à la mémoire de son protecteur, dans le chapitre du *Mérite personnel* : « Émile était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu, dans ses premières années, qu'à remplir des talents naturels et à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi, avant que de savoir; ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience serait illustre par les seules actions qu'il avait achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui depuis se sont offertes, il les a embrassées; et celles qui n'étaient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même, et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il aurait pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles, comme une âme de premier ordre, pleine de ressources et de lumières, qui voyait encore où personne ne voyait plus; comme celui qui, à la tête des légions, était pour elles un présage de victoire, et qui valait

seul plusieurs légions; qui était grand dans la prospérité, plus grand, quand la fortune lui a été contraire : la levée d'un siège, une retraite l'ont plus ennobli que ses triomphes; l'on ne met qu'après, les batailles gagnées et les villes prises; qui était rempli de gloire et de modestie; on lui a entendu dire : « *Je fuyais* » avec la même grâce qu'il disait : « *Nous les battîmes* »; un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille, sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus ».

Le revers de la médaille. — Cette médaille a son revers, et on l'entrevoit déjà dans le portrait de lui que nous fait le cardinal de Retz : « M. le prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier, il a passé le second. L'intrépidité est un des moindres traits de son caractère. La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le cœur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue. La naissance, ou plutôt l'éducation, dans une maison attachée et soumise à son cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. L'on ne lui a pas inspiré d'assez bonne heure les grandes et générales maximes qui sont celles qui font et forment l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu, dès sa jeunesse, par la chute imprévue des grandes affaires, et par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante il a commis des injustices; qu'avec le cœur d'Alexandre, il n'a pas été exempt non plus que lui de faiblesse; qu'avec un esprit merveilleux il est tombé dans des imprudences; qu'ayant toutes les qualités de François de Guise il n'a pas servi l'État en de certaines occasions aussi bien qu'il le devait, et qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvait. Il n'a pu remplir son mérite : c'est un défaut, mais il est rare, mais il est beau. »

Non, la postérité ne doit pas oublier le rôle joué, durant la Fronde, par le prince français qui se révolta contre son pays et son roi, s'obstina pendant huit années dans la trahison, et ne rendit les armes qu'au jour où l'impuissance de ses alliés le

réduisit à solliciter sa grâce. Aussi incommode à ses amis qu'à ses ennemis, Condé finit par baisser la tête devant un maître, mais non sans avoir voulu disputer à l'Espagne le prix de ses services, et à la France le gage de sa réconciliation. C'est ce que prouve la note qu'il remit à Madrid durant les préliminaires de la paix des Pyrénées. Il y emploie tour à tour l'audace et la dissimulation; il entend qu'on lui rende tous ses biens, honneurs et gouvernements. Il lui faut une position de souverain indépendant, la Franche-Comté, par exemple, « *qui pourra servir de retraite à tous les mécontents de France* ». Au besoin, il acceptera Cambrai, pourvu qu'on y joigne le Cambrésis et le Catelet; mais à condition qu'on assure à son fils un gouvernement en France, et la charge de grand-maître. Il n'oublie pas même le million d'écus promis par l'Espagne : il exige qu'il lui soit payé argent comptant!

En revanche, il fut aussi humble pour obtenir l'oubli de sa faute qu'il avait été insolent contre la faiblesse de ses adversaires. Mais insister sur ces misères de grand seigneur, serait irrévérence envers le génie de Bossuet, et ingratitude envers le vainqueur de Rocroy. Soyons donc aussi cléments que Louis XIV disant au coupable, qui s'agenouillait devant lui pour implorer son pardon : « Mon cousin, après les grands services que vous avez autrefois rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté de dommage qu'à vous-même ». Après tout, on se plaît à penser que ces nobles esprits, que ces cœurs impatients et égarés n'étaient pas à l'origine aussi livrés à leur sens personnel et pervers qu'ils le parurent depuis, quand les passions et les cupidités de chacun furent déchaînées. Un des plus grands malheurs des guerres civiles est de corrompre ou du moins d'égarer bientôt les plus généreux [1].

II. — Esquisse littéraire.

Exorde et proposition. — Le texte du discours, net et parlant, comme toujours chez Bossuet, est ce verset : *Dominus tecum, virorum fortissime. Vade in hâc fortitudine tuâ, ego ero*

1. Là-dessus, on consultera d'une part l'*Histoire du règne de Louis XIV* par M. Gaillardin, et de l'autre, et surtout, l'*Histoire de la maison de Condé*, par Mgr le duc d'Aumale. Paris, Calmann Lévy.

tecum (Le Seigneur est avec toi, ô le plus brave des hommes. Marche dans ta bravoure : je serai avec toi).

Dans un exorde inspiré par une douleur si sincère et le sentiment d'une responsabilité périlleuse, l'orateur semble craindre que « sa louange ne languisse auprès d'un si grand nom ». Or cette défiance n'est point ici une précaution oratoire, mais l'aveu d'un génie qui a conscience d'être écouté non seulement de la France et de l'Europe, mais de la postérité tout entière.

De ce début simple, naturel et grandiose, il s'élève sans effort à l'idée supérieure qui va dominer un sujet déjà si vaste par lui-même. « *Pousser à bout la gloire humaine* » par un exemple mémorable, telle est la pensée de ce discours dont la *proposition* et la *division* se confondent en cette période : « Montrons dans un prince admiré de tout l'univers que ce qui fait les héros, *valeur*, *magnanimité*, *bonté naturelle*, voilà pour le CŒUR; *vivacité*, *pénétration*, *grandeur et sublimité de génie*, voilà pour l'ESPRIT, ne serait qu'une illusion, si la piété ne s'y était jointe; enfin, que la piété est le tout de l'homme. »

Première partie. Le cœur de Condé : valeur, magnanimité, bonté naturelle. — L'attention de l'auditoire est appelée d'abord sur les qualités du cœur, le courage, la générosité, l'humanité, qui feront paraître non seulement le héros dans l'éclat de ses exploits, mais l'homme dans le repentir de ses fautes et la paisible majesté de sa retraite.

Animée par le souffle lyrique des prophètes, l'imagination de Bossuet emprunte à la Bible les mouvements et les vives figures sous lesquelles le prince de Condé nous est représenté comme un de ces élus que « le Dieu des armées veut faire servir à ses desseins ». Tout en ménageant l'amour-propre d'un souverain ombrageux, qui veut entrer en partage de toutes les louanges, il salue dans le vainqueur de Rocroy un génie que la Providence destinait à sauver la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans. « Laissez-le croître, ce roi chéri du ciel : tout cédera à ses exploits; *supérieur aux siens*, comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt *se passer* de ses plus fameux capitaines; et, *seul*, sous la main de Dieu, on le verra l'assuré rempart de ses États. » Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien, pour le défendre dans son enfance.

Alors s'ouvre la narration vraiment épique de cette première victoire qui fut le gage de tant d'autres. « En ce tableau, dont la poésie est de l'histoire — comme le prouve le parti qu'en a tiré Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV* [1], — la précision des détails les plus expressifs se mêle partout à la magnificence et aux élans d'un style enflammé par une sorte d'ardeur guerrière. C'est exact comme un bulletin écrit, au soir de l'action, par une main qui tremble encore de la fatigue des grands coups qu'elle a frappés; et, en même temps, c'est une page homérique, mais dont l'accent est tempéré par la clémence d'un christianisme chevaleresque. Des épisodes dramatiques ou touchants gravitent pour ainsi dire autour du héros qu'on voit presque en même temps « pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups ». A cet entrain, à cette fougue, qui n'exclut pas le sang-froid d'un art maître de ses ressources, on dirait que Bossuet fut de ceux qui, sur le champ de bataille, « fléchirent le genou », pour célébrer dans un *Te Deum* « Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne qui devait être si beau commencé par un si heureux présage ».

Cet enthousiasme se soutient dans le résumé solennel qui embrasse les campagnes de Flandre et d'Allemagne. Par l'entrain martial de sa parole, Bossuet rivalise avec « la divine ardeur de cet autre Machabée » qu'il suit dans sa course triomphante, depuis Fribourg, où la nature, comme les hommes, lui oppose d'invincibles obstacles, jusqu'à la prise de Philipsbourg « qui tint si longtemps le Rhin captif sous ses lois », jusqu'à la chute de ce Mercy qui tombe enfin à Nordlingue « digne victime de sa valeur ». Un lieutenant du prince, un témoin de ses hauts faits ne le peindrait pas avec plus de compétence et sous des couleurs plus vives, soit dans ces rencontres où il sut « aussi bien céder à la fortune que la faire servir à ses desseins » — par

1. On trouvera un récit de la bataille de Rocroy qui rivalise de précision technique avec Voltaire et de couleur avec Bossuet, dans l'*Histoire des princes de Condé*, par Mgr le duc d'Aumale, t. IV, p. 1140 sqq. Paris, Calmann Lévy.

exemple en levant le siège de Lérida (1647), — soit dans ces périls où, « paraissant en un moment comme l'éclair à tous les quartiers », il se multipliait, et animait tout de sa présence.

Cette profonde intelligence de la guerre, cette allégresse héroïque n'a d'égale que l'adresse et la franchise avec laquelle Bossuet aborde « ces choses dont il voudrait pouvoir se taire éternellement ». Par l'indulgence de l'expression, il désarme la sévérité des reproches que lui arrache la vérité. Au lieu de « trembler, comme tant d'autres, de tirer le rideau, et de passer les éponges », suivant l'expression de Mme de Sévigné, il confesse vaillamment les torts de son héros, mais sans humilier sa fierté : car « jusqu'à cette fatale prison où il était entré le plus innocent des hommes pour en sortir le plus coupable », le prince n'avait jamais songé qu'il pût faillir. S'il « fut poussé si loin par ses malheurs », les fautes qu'il a hautement condamnées, et que « pardonna la clémence d'un grand roi », ne sont-elles pas d'ailleurs, « comme celles des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde » ? Aussi, cet égarement, Bossuet le tourne à l'honneur du souverain et, nous dirions presque, de Condé lui-même : car, entraîné « dans des guerres infortunées, il ne cessa pas du moins de garder son rang de prince français » ; et l'on sait comment il apprit à l'Espagne trop dédaigneuse, en forçant le respect de l'impertinent don Juan pour Charles II détrôné, « que la mauvaise fortune ne peut ravir sa majesté à un roi déchu ».

La magnanimité de Condé brille donc en ses disgrâces. C'est que Dieu mit d'abord la bonté dans son cœur ; et, pour le prouver, nous conduisant à Chantilly, « où le prince parut comme à la tête de ses troupes », Bossuet célèbre d'un ton aussi religieux que philosophique cette vertu « faite pour aider la grandeur à se communiquer, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre ». C'est ainsi que la première partie du discours se termine par des souvenirs intimes, dont l'émotion paisible nous repose du spectacle des batailles.

Deuxième partie. L'esprit de Condé. Vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie. — Les qualités de l'esprit dans un génie militaire de premier ordre, son activité, son

audace, ses saillies impétueuses, son sang-froid parmi les hasards, telle est la matière d'un nouveau développement varié par trois épisodes, la journée de Sénef, le combat de la porte Saint-Antoine, la victoire de Lens; et conclu par un parallèle fameux entre Turenne et Condé.

Tous ces motifs d'analyse éloquente ou de peintures hardies concourent à faire revivre la figure d'un homme de guerre représenté au vif par un prélat, dont la mémoire garde l'ineffaçable impression des entretiens où il put recueillir les confidences, nous allions dire les commentaires d'un autre César. On sent ici tout ce que peut sur l'accent de la louange une harmonie naturelle entre des âmes faites pour s'entendre, s'aimer et s'admirer. La parole de l'un ne vaut-elle pas l'épée de l'autre? Oui, nés pour exceller dès le premier jour, ils eurent tous deux ce don d'inspiration native qui supplée aux lenteurs de l'expérience. Ils surent d'intuition l'art qu'ils pratiquèrent en maîtres, presque sans avoir eu besoin de l'apprendre.

Aussi quelle sympathique clairvoyance dans le portrait tout ensemble idéal et vrai dont voici l'expression définitive! « Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup je ne sais quoi de si net, de si pesé, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour ses ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires.... Si l'on avait quelque affaire à traiter avec ce prince, on eût pu choisir un de ces moments où tout était en feu autour de lui, tant son esprit s'élevait alors, tant son âme paraissait éclairée d'en haut, en ces terribles rencontres, semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, *trouve la sérénité dans sa hauteur*, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. »

Cette *sublimité de génie*, Bossuet en trouvait l'image en lui-même : car on pourrait lui appliquer la plupart des traits par lesquels il caractérise Condé, lorsque, pour éclairer sa physionomie par un contraste, il la compare à celle de Turenne, et oppose aux profondes réflexions de l'un les illuminations soudaines de l'autre. Si ses préférences sont alors visibles, son impartialité n'en laisse pas moins notre admiration indécise entre des mérites aussi divers qu'extraordinaires. Saint-Évre-

mond, qui servit sous les ordres de ces deux capitaines, ne les a pas jugés plus sûrement, et d'une touche plus fine ou plus fière : « L'un s'avance par ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie. L'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille, s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter des infidélités de la fortune. L'autre..., par une espèce d'intuition merveilleuse dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et forcer les destinées [1]. » Par une ingénieuse convenance, ce double panégyrique devient ici l'occasion d'un hommage délicatement flatteur pour l'orgueil du souverain qui, privé de tels généraux, « sut s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens, et l'attente de l'univers ». Il fallait bien faire encore la part du lion !

Troisième partie. La piété, qui est le tout de l'homme, consacre les vertus et la gloire du héros. — Mais cette gloire faite pour être « l'ornement du siècle présent », Dieu la donne même à ses ennemis. Elle ne serait donc d'aucun prix, si la piété ne la sauvait du néant : « Car il n'y a de vraie grandeur que dans l'abaissement devant Dieu ».

C'est ainsi qu' « après avoir porté la gloire du monde jusqu'au comble », Bossuet veut « détruire l'idole des ambitieux », et la fait « tomber anéantie devant les autels ». Il va justifier ce qu'il disait en son exorde : « Sans ce don inestimable de la piété, que serait-ce que le prince de Condé, avec tout ce grand cœur et ce grand génie ? »

Autant il y a d'ironique mélancolie dans les accents que lui inspirent les vanités de la terre, autant l'onction d'une sensibilité toute religieuse attendrit les louanges consacrées au chrétien « qui n'attendit point l'heure dernière pour commencer à bien vivre ». Avec une simplicité presque familière, qui ne recule pas devant d'humbles détails [2], toujours relevés par le sentiment et par l'éloquence des choses, il tire un enseignement

1. Voir *Saint-Évremond*, par Gustave Merlet. 1 vol. elzévir, édition Jouaust.
2. Il parle, à mots voilés (bien entendu), de la *fistule* de Louis XIV.

pratique de cette journée suprême où son héros, « tel qu'on l'avait vu dans tous les combats, résolu, paisible », se montra prêt à soutenir le choc décisif, sans que la mort « lui parût plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présentait au milieu du feu, sous l'éclat de la victoire. Car, pendant que les sanglots éclataient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait de donner ses ordres; et, s'il défendait de pleurer, ce n'était pas comme un objet dont il fût touché, mais comme un empêchement qui le retardait. » Quelle grave et mâle réponse aux petits vers jadis célèbres de Voiture, dans son *Épître au duc d'Enghien* (1645) :

Mais dites-moi, je vous supplie,
La mort qui dans le champ de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Les faux, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes,
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois,
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents, elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide,
Quand elle vient, branlante et froide,
Prendre un homme dedans son lit?

Libéralité des dons qui honorent les services dévoués, confession humble et confiante, pardon public demandé au monde, aux amis, « aux domestiques », devoirs religieux accomplis sans trouble, prières des agonisants écoutées par une âme contristée, sérénité du prince et désespoir de ce fils qui, « le visage en pleurs, et la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes, semblait vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de sa tendresse », fermes adieux et bénédiction paternelle, témoignages de repentir accueillis par le deuil d'un roi, dont les larmes font voir « ce que les héros sentent les uns pour les autres », doux transports aux approches de la délivrance, opération soudaine de la grâce, « lumière qui dissipe les saintes obscurités de la foi », tel est le tableau dramatique où se transfigure le héros, et dont on pourrait dire, comme fit Mme de

Sévigné, parlant de l'oraison funèbre prononcée par Bourdaloue[1] : « Je gâte cette pièce par la grossièreté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à une toile de Raphaël ».

Péroraison. — Il est encore plus vrai que toute analyse se sent impuissante devant cette incomparable péroraison qui invite « les peuples, les princes et les seigneurs à venir voir le peu qui nous reste » du grand capitaine « dont l'ombre même eût pu gagner des batailles ». Mais tout en versant, lui aussi, « ses larmes avec des prières », Bossuet laisse à ceux qui le pleurent la consolation de l' « immortalité bienheureuse », au sein de laquelle il le verra « plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy ». Cette espérance est l'adieu touchant du pasteur que « ses cheveux blancs » avertissent de réserver à son troupeau « les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint ».

1. Bourdaloue, qui eut l'influence la plus directe sur les dernières années du prince de Condé, prononça son oraison funèbre six semaines après Bossuet. Il ne fut pas écrasé par la comparaison, et put se soutenir en face du chef-d'œuvre. Il eut même l'avantage par un côté ; son langage est plus vrai, plus conforme à la chaire chrétienne.

Laissant de côté la vie glorieuse et mondaine du prince, il ne voulut s'attacher qu'à son cœur, à ce qui s'y conserva d'intègre, de droit, de fidèle, jusque dans ses infidélités envers son roi et son Dieu. Il va dégageant de plus en plus cette partie pure, héroïque et chrétienne, jusqu'à ce qu'il la considère en plein, dans la maturité finale, bien qu'un peu tardive, de ses dernières années.

FÉNELON

(1651-1715)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

L'humaniste. — Né le 6 août 1651, au château de Fénelon, en Périgord, François de Salignac de Lamothe-Fénelon, fils de Pons Salignac, comte de Lamothe-Fénelon, et de Louise de la Cropte de Saint-Abre, fut entouré, dès le berceau, de tendre dévotion, et préparé aux délices du pur amour par la piété d'une mère qui consacra son fils à la sainte Vierge. Un docte précepteur conduisit de bonne heure sa précoce intelligence à la double école de Rome et d'Athènes; mais les préférences de l'enfant allaient d'instinct vers les grâces de l'esprit grec. Homère surtout enchanta ses premières années, et l'*Odyssée*, plus encore que l'*Iliade*, ravit une imagination qui semblait se reconnaître dans la simplicité de ces naïves peintures. A douze ans, il lisait aussi Sophocle et Démosthène. Quant aux Latins et à leur génie plus viril ou plus pratique, ils eurent pour lui moins d'attrait. Il les fréquenta pourtant avec complaisance; mais ses prédilections furent, parmi les prosateurs, pour Cicéron et Tite-Live, plutôt que pour Sénèque ou Tacite; et, parmi les poètes, pour les Muses harmonieuses et sensibles, Térence, Virgile et Catulle lui-même, qui parlaient à son cœur ou flattaient son goût, bien plus que Lucrèce et son abrupte grandeur, que Lucain et son éloquence tourmentée.

Après avoir terminé ses humanités dans un milieu tout patriarcal, et fait sa philosophie à l'université de Cahors, il compléta ses études au collège du Plessis, à Paris, sous les aus-

pices de son oncle, le marquis de Fénelon — un de ces grands seigneurs qui conservaient les plus pures traditions d'une politesse où se confondaient la dignité patricienne et les généreux sentiments d'un cœur haut placé. A l'élégance des manières et aux agréments de l'honnête homme s'alliait chez lui l'austérité des principes; aussi son influence dut-elle agir sur le caractère d'un neveu qu'il aimait comme son fils, et dont il produisit dans le monde les qualités brillantes. On raconte en effet qu'à l'âge de quinze ans à peine, l'abbé de Fénelon renouvela l'épreuve oratoire par laquelle Bossuet avait étonné l'Hôtel de Rambouillet. Mais, alarmé par des applaudissements dont la douceur lui parut périlleuse, le marquis crut devoir dérober à des succès trop profanes un talent qui, du reste, fut heureux de fuir ces tentations de l'amour-propre. Sans se laisser éblouir par une faveur pleine de promesses, le jeune abbé se livra donc courageusement à la science théologique, durant plusieurs années recueillies et ferventes, qui s'écoulèrent au séminaire de Saint-Sulpice, sous la forte discipline de M. Olier et surtout du docte théologien M. Tronson, dont les vertus et la doctrine le guidèrent vers le sacerdoce.

Le prêtre, le directeur des Nouvelles Catholiques. Le missionnaire (1675-1685). — Ordonné prêtre à vingt-quatre ans (1675), il rêvait de missions du côté de la Grèce, où l'appelaient ses souvenirs classiques et ses ambitions évangéliques. C'est ce qu'atteste l'enthousiasme ingénu d'une lettre en date du 15 octobre 1675 où l'on pourrait voir la préface lointaine du *Télémaque*. Quant à la prétendue velléité d'aller au Canada que lui prête son biographe le cardinal de Bausset, c'est une erreur, fruit d'un quiproquo. Le Fénelon qui voulait aller au Canada, qui y alla en effet, en 1667, et y mourut en 1679, c'est le frère aîné de notre Fénelon, sulpicien comme lui. Pour le cadet, les instances de sa famille finirent par le retenir en France, où lui fut bientôt confiée la direction des jeunes protestantes qui, récemment converties, achevaient leur éducation religieuse dans la *Maison des Nouvelles Catholiques*, placée sous l'autorité du ministre Seignelay. A ces fonctions délicates où se déploya, durant dix années, sa charité prudente et persuasive, nous devons le plus charmant des livres, le *Traité sur l'éducation des*

filles, composé en 1681, publié en 1687, admirable fruit d'une expérience discrète et hardie, venant d'un esprit fin, d'un cœur pur et d'une raison supérieure. Écrit pour la duchesse de Beauvillier, il apprend encore à peu près tout ce qu'une mère de famille doit savoir sur un si cher sujet.

A cette époque aussi remontent ses *Dialogues sur l'éloquence*, qui furent sans doute composés entre les années 1681 et 1686, et publiés en 1718. Pendant le carême de 1684, Fénelon et l'abbé Fleury, réunis à Meaux près de Bossuet, prêchaient tour à tour avec lui, sans autre préparation que la prière, avec une onction familière dont la liberté rappelait les beaux jours de la primitive Église. Ce fut probablement pour fixer ces souvenirs, et pour l'instruction des prédicateurs novices, que fut tenté cet essai judicieux où la pensée littéraire est dominée par l'intention d'ouvrir à l'éloquence de la chaire des voies plus religieuses, de la délivrer des servitudes scolastiques, et de substituer à la froideur, à la recherche, au vain souci de plaire, l'idéal du vrai, du simple, du naturel et de l'aimable, c'est-à-dire l'exemple des anciens, mais tempéré par les qualités propres dans lesquelles Fénelon excellait entre tous. Quelle preuve n'en a-t-on pas dans cet admirable sermon dit de l'*Épiphanie*, qu'il prononça sur la *Vocation des gentils*, en janvier 1685, et qui, par les sentiments et l'éclatante poésie des images, dans la première partie, par la mélancolie du reste, et par toute son éloquence si enthousiaste et si pressante à la fois, soutient sans pâlir la comparaison avec les chefs-d'œuvre de Bossuet!

Mis en vue par les succès de sa parole, qui sut paraître originale dans le voisinage de Bossuet et de Bourdaloue, il ne tarda pas à être chargé d'une mission en Saintonge et en Aunis, vers le temps où une intolérance impolitique préludait à la révocation de l'édit de Nantes. Les lettres datées de ces provinces nous le montrent doux, humain, insinuant, très habile à manier les consciences, à ménager des volontés rebelles et à faire aimer la vérité, au lieu de l'imposer par contrainte. Mais si quelques esprits sages approuvèrent cette mansuétude, elle se vit contrariée ou blâmée par d'autres, et leurs rancunes réussirent même à priver Fénelon d'une distinction bien due à ses mérites : car, désigné pour l'évêché de Poitiers et la coad-

jutorerie de la Rochelle, il en fut écarté par de secrètes intrigues.

Le précepteur du duc de Bourgogne (1689). Le lettré. — Sa réputation n'en était pas moins hors de pair; et, grâce au crédit du duc de Beauvillier, il put être nommé, en 1689, précepteur des fils du Dauphin, des ducs de Bourgogne et d'Anjou. C'était un poste où le portait vraiment sa vocation, car il excella dans l'art de façonner les caractères et les esprits, comme en témoigne la métamorphose accomplie par sa victorieuse dextérité : « Né terrible, nous dit Saint-Simon, dur et colère jusqu'aux derniers emportements, même contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps », le duc de Bourgogne devint, entre ses mains, attentif à tous ses devoirs, affable, doux, modéré, charitable, patient, modeste, humble et austère pour soi. Ce fut le triomphe d'un maître qui alliait l'affection à l'autorité, la douceur à l'énergie, la décision à la souplesse. Il lui fallut huit années de patience et de ruse pour dompter ainsi des vices ou des défauts dont il fit des grâces et des vertus, qui devinrent le charme de la cour et l'espoir de la France. La transformation fut même si complète qu'il faillit former un saint, en voulant élever un roi. De là ensuite, chez son élève, des hésitations, des scrupules d'enfant qui cherche sa mère, et a toujours besoin de mentor : sous le canon de l'ennemi, M. le duc demandait s'il pouvait en conscience aller loger dans un couvent.

Ce fut pour son royal écolier qu'il imagina ces *Fables* ingénieuses, publiées en 1714, avec les *Dialogues des morts*, qui nous font assister à tous les incidents d'une éducation où il fallait à la fois user du frein et de l'éperon. Quelques-uns de ces apologues ne languissent pas auprès de La Fontaine. C'est encore au Dauphin que furent destinés les *Dialogues des morts*, où l'histoire est morale sans fadeur et sans ennui. Peut-être aussi le désir d'initier son élève aux principes de la philosophie cartésienne ne fut-il pas étranger à l'idée du *Traité sur l'existence de Dieu*, qui parut en 1713, à l'insu de l'auteur, et par l'infidélité d'un copiste, avec une préface du P. Tournemine qui fut désap-

prouvée par Fénelon. Quant au *Télémaque*, où tant d'allusions trahissent le gouverneur d'un prince, ce roman ne dut qu'à une indiscrétion la publicité qui consomma la disgrâce de Fénelon, devenu archevêque de Cambrai depuis 1694.

Le théologien, le mystique (1697-1699). — L'occasion ou plutôt le prétexte de cette disgrâce fut la querelle du quiétisme. Il serait long d'en raconter ici les différentes phases. Bornons-nous à rappeler que, séduit par un mysticisme trop séraphique, dont Mme Guyon avait été l'interprète, et auquel le livre sur les *Maximes des saints* (1697) semblait donner des encouragements, Fénelon fut enveloppé dans les défiances ou les alarmes que suscitèrent ces nouveautés en apparence innocentes. Le bon sens de Bossuet y vit du moins un péril pour la pureté des croyances; et Louis XIV, qui ne goûtait pas plus les chimères que Napoléon l'idéologie, n'hésita point à poursuivre, dans un théologien trop raffiné, le censeur indiscret qui osait apprendre à l'héritier de sa couronne que les rois sont faits pour les peuples, et non pas les peuples pour les rois.

Tandis qu'une ombrageuse orthodoxie se croyait engagée par devoir à défendre les intérêts spirituels compromis dans les subtilités d'un docteur trop soucieux de perfection, le souverain, qui avait appelé Fénelon *le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume*, traitait comme un téméraire le clairvoyant prélat dont le dévoûment ne fut point aveuglé par l'éclat de son règne, et qui songeait à conjurer les menaces de l'avenir. A la suite d'une controverse où la politique se cacha sous les scrupules de la foi, Fénelon, condamné par la cour de Rome (1699), mais courtoisement, et non sans regret, déconcerta ses adversaires par une humble soumission qui lui mérita des sympathies universelles.

Le politique. — Dès lors, dépouillé de ses fonctions de précepteur, il vivait comme en exil dans son diocèse de Cambrai, lorsque l'apparition du *Télémaque* complet (1699) dérobé par un valet de chambre au profit d'un libraire de Hollande, vint mettre le comble aux ressentiments de Louis XIV qui avait retiré son privilège et fait suspendre l'impression du livre à la page 208 (1699). Dans cette fiction où la morale chrétienne se mêle aux agréments d'un paganisme épuré, la malveillance de ses enne-

mis se plut à dénoncer la satire personnelle du maître et de ses ministres. On pouvait, il est vrai, s'y méprendre; car la postérité même se demande encore aujourd'hui ce qu'il faut penser de cet ouvrage, s'il est le rêve d'un utopiste et d'un poète, ou le vœu d'un philosophe et d'un sage, si les inquiétudes d'un mécontent et d'un réformateur ne se trahissent point sous les jeux d'une imagination romanesque, mais inspirée toujours par la passion du bien et du beau. Dans cette épopée dont la prose nous ravit par son tour poétique et son élégante souplesse, se combinent des nuances si diverses qu'elles défient l'analyse. Il est du moins certain que de courageuses hardiesses s'y dissimulent parmi les lieux communs d'une morale pleine de sous-entendus politiques.

On ne put en douter lorsque, douze ans plus tard, le 14 avril 1711, la mort du grand Dauphin fit du duc de Bourgogne l'héritier présomptif de la couronne. Réduit jusqu'alors à ne correspondre que furtivement — quoique activement, Beauvillier aidant — avec son élève, Fénelon put enfin formuler en théories les vagues tendances du *Télémaque*. Si ces *Directions pour la conscience d'un roi* et son *Plan dressé pour le gouvernement d'un royaume* ne sont pas d'un homme d'État pratique, ces conseils, dont quelques-uns eussent pu prévenir plus d'un malheur public, font du moins honneur au patriotisme d'un esprit inquiet du lendemain et soucieux de concilier ses instincts aristocratiques avec les garanties exigées par l'intérêt des peuples.

Bien que tenu toujours à l'écart, il reprit un grand rôle, celui d'oracle consulté dans le secret par *les deux ducs* de Beauvillier et de Chevreuse, comme le ministre d'un avenir prochain, la cheville ouvrière du *gouvernement des saints*, ainsi qu'on l'a appelé. Mais ces joies furent de bien courte durée : car, le 12 février 1712, la duchesse de Bourgogne mourut subitement, et, le 18 du même mois, à vingt-neuf ans, périssait aussi le prince qui devait faire le bonheur de Salente. Avec lui s'évanouirent les beaux songes inspirés par Mentor. Ce fut une cruelle blessure pour le cœur de Fénelon : « Tous mes liens sont rompus, s'écria-t-il, rien ne m'attache plus à la terre. » D'autres épreuves l'attendaient. La mort du duc de Beauvillier

(31 avril 1714) devait être comme le coup de grâce pour celui qui écrivait alors : « Tous les bons amis devraient s'entendre pour disparaître ensemble, comme Philémon et Baucis ».

Malgré ces tristesses, sa correspondance sut pourtant sourire encore de cette gaîté sérieuse qui, chez lui, fut toujours le mouvement naturel d'une âme égale et tempérante. Il conserva même assez de sérénité pour écrire d'une main ferme et légère sa délicieuse *Lettre à l'Académie* (26 mai 1714). Non moins inépuisable que son esprit, sa bienfaisance se prodiguait aussi dans les œuvres pastorales où son épargne, comme son éloquence, se donnait toute à tous, soit pour secourir les affligés, soit pour édifier les fidèles, avec un dévoûment qui ne ménagea ni ses ressources ni ses forces. On peut dire que les trois dernières années de sa vie, les plus belles peut-être, furent consacrées à réparer les maux qu'avait prévus la sagesse de ses avertissements. Aussi fut-il adoré comme un saint, lorsque son cœur si tendre eut cessé de battre, le 7 janvier 1715, après soixante-trois ans et cinq mois passés sur cette terre qu'enchanta pour toujours la séduction de ses douces vertus et de son génie aimable.

LETTRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1714)

I. — Faits historiques.

L'occasion et l'à-propos de cette lettre. — Au lendemain de la paix d'Utrecht (1713), qui faisait enfin renaître la sécurité, l'Académie française crut devoir seconder par une initiative opportune le mouvement des esprits qui revenaient d'eux-mêmes aux arts et aux lettres, trop oubliés durant les crises d'une guerre désastreuse. Dans la séance du 29 novembre 1713, il fut donc décidé que chacun de ses membres proposerait un programme de travaux et d'études, dont la compagnie s'occuperait activement, après avoir publié la seconde édition de son

dictionnaire. Ce fut alors que le secrétaire perpétuel, M. Dacier [1], fit appel à Fénelon qui, depuis dix-huit ans, subissait une sorte de relégation dans son archevêché de Cambrai.

Affligé par l'isolement d'une disgrâce, par la crainte de l'avenir, par la vue des malheurs publics, par les fatigues de l'âge, par la perte de ses amis, et la mort du duc de Bourgogne, sur lequel reposaient des espérances qui furent à peine des ambitions, un lettré si délicat ne pouvait manquer de répondre à des avances qui offraient à ses tristesses une douce diversion, et à ses goûts de réforme un emploi moins périlleux que les doléances politiques, ou les controverses théologiques. Il rédigea donc un *mémoire* qui se distingua parmi tous les autres; car, le 26 mars 1714, l'Académie s'empressa d'en voter l'impression. Mais, pour donner suite à cette décision, il fallait le consentement de l'auteur; et, par une flatteuse démarche, M. Dacier avertit Fénelon, qui répondit en demandant la remise de son manuscrit : car il voulait le rendre plus digne de l'honneur dont il était l'objet. C'est à cette révision, ou plutôt à cette refonte que nous devons la *Lettre à l'Académie*, dont la publication définitive n'eut lieu qu'en 1716, un an après la mort de l'illustre prélat, qui est du 7 janvier 1715.

Physionomie de Fénelon; son inquiétude généreuse; son goût de nouveautés parfois chimériques. — Avant d'apprécier le critique et l'écrivain, disons d'abord quelques mots sur l'homme et la personne même. Ce n'est pas que nous prétendions ici démêler les nuances compliquées d'un caractère qui déconcerte l'observateur par sa finesse et sa mobilité. Les plus habiles ont pu s'y tromper. Car il y a dans sa physionomie on ne sait quoi de fuyant et d'insaisissable. Au moment où l'on croit fixer la ressemblance, des surprises vous déroutent, et dérobent le modèle à toute définition.

Parmi les contrastes qui déjouent notre curiosité domine pourtant un trait essentiel, nous voulons dire l'inquiétude, par-

1. André Dacier, né à Castres (1651), mort en 1722. Il avait été chargé par M. de Montausier de commenter les auteurs anciens pour l'usage du Dauphin, et fut bibliothécaire du cabinet du roi. Il est pourtant moins célèbre par ses mérites, tout solides qu'ils étaient, que par sa femme, laquelle traduisit *Anacréon* (1681), *Térence* (1688), l'*Iliade* (1699) et l'*Odyssée* (1708).

fois aventureuse, d'une imagination qui se laisse prendre aux nouveautés, et s'écarte volontiers des voies communes, à la recherche de ce qui charme sa généreuse fantaisie. Indépendant jusque dans les liens de la tradition, enclin à suivre son sens particulier même sous la discipline de l'obéissance, aussi hardi qu'insinuant, Fénelon est de ceux pour lesquels le désir du mieux peut devenir un piège d'autant plus périlleux qu'ils y tombent avec une sorte d'innocence. Il est du moins incontestable qu'il n'eut pas toujours, comme Bossuet, l'autorité d'un bon sens souverain, et le parfait équilibre. Sans aller jusqu'à dire avec Louis XIV qu'il fut *un bel esprit chimérique*, il faut pourtant convenir qu'en certaines rencontres il faillit faire plus d'un faux pas, notamment dans la question du quiétisme, où risquèrent de s'égarer les candides audaces d'un docteur épris d'une perfection inaccessible.

Chez le politique comme chez le théologien apparaît donc un tour d'esprit trop prompt à poursuivre les décevants mirages. S'il lui arriva de pressentir et de signaler des réformes qui auraient pu dispenser la France sinon d'une révolution, du moins de bien des orages, au cours du XVIIIe siècle, si des vues justes et des vérités courageuses recommandent sa mémoire à tout ami des sages progrès, on ne saurait cependant se refuser à voir dans ses vœux les plus légitimes une impatience remuante qui s'élance au delà du but, un excès de sollicitude susceptible de compromettre les meilleures maximes de gouvernement, enfin un luxe de prescriptions minutieuses qui recouvrent trop de secrète défiance contre la nature humaine. Le législateur de Salente n'est-il pas vraiment tyrannique, lorsqu'il se plaît à mesurer pour chacun l'air et l'espace, à élever comme des murailles infranchissables entre les diverses classes de sa cité bienheureuse, à multiplier des lois impuissantes ou importunes, à régler les moindres mouvements du corps social par les ressorts d'un mécanisme artificiel, en un mot à concevoir les visions d'un rêve aussi souriant que trompeur?

Si, dans la spéculation, il eut ses méprises ou ses erreurs, il ne fut pas non plus infaillible dans la pratique, comme l'apprennent à ses admirateurs les plus sincères ces *mémoires* où il conseillait à Louis XIV d'acheter la paix coûte que coûte,

« et de sacrifier la Franche-Comté, les Trois Évêchés, plus encore, s'il le fallait ». Dans sa « lettre au roi », courageuse jusqu'à la témérité et à l'irrévérence, mais parfaitement authentique et qui parvint à son adresse (postérieure à 1691), n'allait-il pas jusqu'à censurer l'acquisition de Strasbourg, jusqu'à proposer de faire réparation à la Hollande pour la guerre de 1672, et de restituer Valenciennes et Cambrai, sauf à donner à la France « pour toute frontière la vertu, la modération et la bonne foi » !

Mais n'insistons pas davantage sur le faible de ce génie supérieur dont l'unique tort fut de trop croire à l'idéal. De ce rapide aperçu, nous voulons seulement tirer cette conclusion que, dans l'ordre littéraire, on doit s'attendre à retrouver, sous l'indécision de doctrines parfois un peu flottantes, des instincts novateurs qui visent toujours à l'excellent, mais ne sont point étrangers au caprice, à l'humeur, j'allais dire aux témérités du goût personnel. Hâtons-nous d'ajouter que ces saillies sont ici plus que jamais tempérées par la réserve d'une intelligence discrète, et assez maîtresse d'elle-même pour s'arrêter à temps sur le bord des écueils autour desquels sa libre fantaisie semble se jouer en toute sécurité. On aurait donc mauvaise grâce à se plaindre de ce travers, si c'en est un; et c'est surtout par cet endroit que s'explique la prédilection dont il n'a pas cessé d'être favorisé, en plein XVIIIe siècle, sous le règne de Voltaire. On lui sut gré d'avoir eu des pressentiments d'avenir, en un temps où les plus satisfaits du présent se croyaient les plus clairvoyants. Lui aussi, comme La Fontaine, on l'aime par entraînement involontaire; car il émane de ses écrits un parfum qui prévient et attire. La physionomie de l'homme parle d'abord pour l'auteur; il semble que le sourire et le regard s'en mêlent : en l'approchant, le cœur se met donc de la partie, sans en demander un compte bien exact à la raison, tant est puissant le charme d'une âme sympathique jusqu'en ses défauts, si l'on peut donner ce nom à des qualités qui nous annoncent l'âge nouveau à l'entrée duquel Fénelon se tient, comme un introducteur hospitalier.

Rôle de Fénelon dans la querelle des Anciens et des Modernes. — Pour bien comprendre toute la pensée de Fénelon

écrivant sa *Lettre à l'Académie*, il convient aussi de ne point oublier les circonstances littéraires dont il dut alors subir l'influence. Or au moment où il prit la plume, la guerre des *Anciens* et des *Modernes* venait de se rallumer entre La Motte et et Mme Dacier, avec autant de vivacité que, vingt-cinq ans auparavant, entre Perrault et Boileau. Cette fois encore, le prétexte de la querelle fut le nom d'Homère attaqué par les uns avec une présomptueuse ignorance, défendu par les autres avec une admiration souvent aveugle, et qui portait à faux. La curiosité publique, à laquelle une paix récente donnait loisir et relâche, était d'ailleurs attentive à ce débat, dans lequel la tradition se trouvait aux prises avec l'esprit de libre examen.

Ce fut alors que Fénelon se vit invité à dire tout haut son avis sur des questions en apparence étrangères à cette lutte, mais qui n'étaient, en réalité, pour les deux partis qu'une façon détournée de solliciter l'appui de son suffrage. Il eût mieux aimé n'être pas ainsi mis en demeure de choisir; car il lui en coûtait de rompre un silence dont l'habileté ne blessait personne. Mais, provoqué sérieusement à se prononcer entre des adversaires qui se disputaient son alliance, il ne put se tenir en dehors d'une controverse à laquelle l'intéressait sa conscience d'écrivain.

Toutefois, si l'on se rappelle la dextérité merveilleuse dont il fit preuve dans le duel du quiétisme, ses ruses instinctives ou calculées, ses détours, ses plis et replis, sa vigilante attention à prévenir ou à éluder l'attaque, à profiter des occasions, à se ménager l'opinion par *un art d'ensorcellement* qui fera dire à Joubert qu'il était « plus doux que la douceur même, et plus patient que la patience », on pressent que, réduit à entrer en scène sous le regard de toute la France lettrée, le partisan éclairé des Anciens saura concilier ses affections avec le désir de plaire à tous et de donner gain de cause à chacun.

Voilà ce qui doit guider notre critique lorsque nous abordons cet opuscule, qu'on aurait grand tort de regarder comme une exposition de principes ou de sentiments étrangers à toute arrière-pensée.

A ne considérer que les titres des chapitres, il est permis de s'y tromper. Mais une lecture attentive y découvre bien vite un

parallèle perpétuel entre les Anciens et les Modernes, rapprochés indirectement par un arbitre courtois, qui, tout en ménageant un parti puissant alors dans l'Académie française, veut défendre poliment l'antiquité contre l'irrévérence de ses détracteurs.

Dans les jugements portés sur les genres et les écrivains, nous chercherons donc autant de répliques faites à mi-voix aux paradoxes bruyants de La Motte. De comparaison en comparaison, nous serons ainsi conduits à une conclusion dont la réserve nous étonnerait à bon droit, si cette attitude même ne trahissait le manège d'un esprit circonspect qui nous laisse deviner la sentence, mais sans avoir l'air d'en assumer la responsabilité, ni de s'engager à fond dans un procès embarrassant.

En résumé, il aborde l'ennemi de biais, par un mouvement tournant, sans annoncer ouvertement son dessein, ni au début, ni à la fin du livre. Par la prudence de cette manœuvre, il donne à sa polémique un air d'impartialité. Mais s'il n'exprime ses convictions qu'incidemment, par des échappées furtives, et des confidences voilées, la vérité n'y perdra rien; car à la façon dont il traite les vices de l'éloquence ou de la poésie contemporaine, l'affectation des uns, la pédanterie des autres, la subtilité, le ton déclamatoire, la sécheresse et la froideur d'une vaine rhétorique; au tour de fine raillerie qui conseille la modestie à un siècle trop amoureux de lui-même; aux restrictions souvent rigoureuses qui atténuent, de propos délibéré, les louanges les mieux méritées, il est visible que Rome et surtout la Grèce demeurent la patrie préférée de son imagination et de son goût. Seule la vanité de La Motte ne voulut pas s'en apercevoir; mais la postérité ne saurait prendre le change, et pour qui sait lire entre les lignes, Fénelon reste ici ce qu'il fut toujours, l'admirateur enthousiaste et passionné des Anciens.

II. — Étude littéraire.

Le sujet. — Quelques mots sur le *Dictionnaire*, des projets de traités sur la *Grammaire*, sur les *Moyens d'enrichir la langue*, sur la *Rhétorique*, la *Poétique*, la *Tragédie*, la *Comédie* et

l'*Histoire*, des *Réponses à une objection* faite à ces projets, enfin un *Jugement sur les Anciens et sur les Modernes*, tels sont les *dix* chapitres qui composent cette causerie dont l'allure vive, libre et familière rappelle la *Lettre aux Pisons*. Des sujets si divers ne comportant par la rigueur d'un ordre didactique, nous n'essayerons point de réduire en système des doctrines éparses, des sentiments rapides, des vues fugitives, les digressions d'une plume légère qui suit sa fantaisie, et ne s'assujettit qu'à la logique de l'instinct. Mettre la méthode où elle n'est pas, serait fausser l'impression du lecteur. Bornons-nous donc à dégager, en les discutant, quand l'occasion le commande, les idées principales qu'entraîne ici le courant un peu capricieux d'un entretien aussi éloquent que les dialogues de Cicéron, aussi fin et aussi fluide que les épîtres d'Horace.

Dictionnaire. — Après un mot d'hommage aussi courtois pour M. Dacier que déférent pour l'Académie, Fénelon débute par des formules de politesse un peu froide à l'endroit du *Dictionnaire* qui « mérite, dit-il, d'être achevé », mais dont il semble révoquer en doute l'autorité : car il laisse entendre que ses services les plus efficaces seront d'offrir, un jour, une sorte de « clef » pour l'intelligence de « tant de bons livres », qui deviendront plus tard aussi difficiles à comprendre que les chroniques de « Villehardouin et de Joinville ». Il estime en effet que les langues se transforment sans cesse, et n'obéissent pas à d'autres législateurs que l'*usage*. Enregistrer les arrêts du public, en tant que greffier de l'usage, voilà donc le seul droit qu'il reconnaisse à un tribunal académique. Que ses confrères n'en doutent pas, et se tiennent pour avertis !

Grammaire. — Il suit de là qu'ils ne sauraient avoir la prétention de « fixer une langue vivante » par des règles définitives. Tout au plus peuvent-ils se permettre l'espérance de « diminuer les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits ». Or, pour y réussir « peut-être » il faut, non pas « un de ces traités trop curieux et trop chargés de principes, qu'un savant risque de composer », mais une *grammaire modeste*, « simple, courte, claire, facile », sobre d'exceptions, et surtout pratique, c'est-à-dire visant moins à la théorie qu'à l'application.

Projet d'enrichir la langue. Goût libéral, mais aventureux ; archaïsme, néologismes, mots composés. — Si le présent n'enchaîne pas l'avenir, il ne faut point qu'il dédaigne les siècles passés, mais plutôt qu'il s'enrichisse de leurs ressources. Or il semble à Fénelon « qu'en voulant purifier » notre langue, *on l'a trop appauvrie et gênée*, depuis environ cent ans. Au lieu d'être, comme Boileau, contempteur superbe des âges précédents, il regrette donc, avec La Bruyère, l'ancien idiome, qu'il apprécie fort « dans Marot, Amyot et le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et les plus sérieux. Car il avait *je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné.* » Cette protestation fait grand honneur à un goût éminemment libéral, et l'on ne saurait mieux penser ni mieux dire. Mais Fénelon ne va-t-il pas un peu loin, quand il ajoute : « Je voudrais ne perdre aucun terme, et en acquérir de nouveaux » ? Oui, il nous paraît que c'est exagérer l'insuffisance de l'instrument dont il se servait si bien, avec ses grands contemporains.

Nous n'approuverons pas non plus sans restrictions les expédients dont il s'avise pour combler des lacunes imaginaires. Nous ne parlons point ici de ces *mots étrangers* dont il autorise, à bon droit, l'importation par l'exemple des Latins et des Anglais. Les *néologismes*, il est bon de les admettre dans les cas indispensables, pourvu toutefois que cette liberté ne dégénère pas en une licence qui méconnaîtrait les lois de l'analogie, et finirait par altérer le fond même de notre vocabulaire national. Souvenons-nous que c'est un des plus hardis écrivains de notre langue, Victor Hugo, qui a appelé le néologisme « une triste ressource pour l'impuissance ». Mais n'y a-t-il pas imprudence à nous conseiller l'essai des *mots composés*, rappelant le procédé grec, comme *pantocrator*, *glaucopis* et *euchnémides* ? Renouveler la tentative dite de Ronsard — mais qui ne fut qu'un jeu de quelques-uns de ses plus obscurs disciples [1] — serait évidemment s'exposer au même ridicule ; et ces prétendues richesses ne feraient que nous appauvrir.

Il y a bien aussi quelque péril à prôner trop complaisamment

1. Voir *Précis historique et critique de la littérature française*, par Eugène Lintilhac (2e éd.), t. I, p. 189 sqq. (Paris, André-Guédon).

ces *alliances de mots* « qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble », comme les expressions latines *remigium alarum* et *lubricus adspici* (*rames aériennes* [Virgile parlant d'Icare, VI, 19]; *Vultus nimium lubricus adspici* [Horace, O., I, 19, v. 8] : un visage qu'il n'est pas sûr de regarder) : car, si ces combinaisons réussissent à des écrivains de marque, ils nous avertissent eux-mêmes de n'en user que très sobrement; et si le procédé devenait habituel, la simplicité risquerait d'en souffrir.

A plus forte raison Fénelon fait-il fausse route quand il défère à l'Académie *le droit de créer des locutions* pour des idées nouvelles; car ce privilège n'appartiendra jamais qu'au génie, ou, mieux encore, à l'invention populaire dont l'anonyme vertu produit seule ces générations spontanées. Du reste, l'objection n'échappe pas au sens éveillé de Fénelon : il n'a voulu que flatter ici l'amour-propre de la docte Compagnie, et remarque malicieusement que « le public se révolterait, si elle faisait un édit, avec une affiche, en faveur d'un terme nouveau ».

En résumé, plus d'une velléité chimérique se glisse dans ces aperçus ingénieux auxquels des juges sévères peuvent reprocher de contrarier le tempérament naturel de notre langue. Parti de ce principe qu'elle s'est exténuée jusqu'à l'indigence — ce qui était fort exagéré, — Fénelon en tire des conséquences qui, appliquées à la lettre et sans les ménagements dont il enveloppe ses hardiesses, mèneraient peut-être à une décadence.

Projet de rhétorique; autorité du maître. Anciens et Modernes. Les orateurs de la chaire; Démosthène et Cicéron. Définition de l'éloquence. — Nous serons plus à l'aise pour louer pleinement le chapitre où il substitue enfin des doctrines fécondes, une érudition vivante, des lois sûres, et des jugements définitifs à la sécheresse des préceptes arbitraires, et à l'artifice de ces procédés ingrats qui constituaient jusqu'alors, ou encombrent aujourd'hui même plus d'un aride traité de rhétorique. Lui, il réduirait volontiers la sienne « à n'être que la fleur de la plus pure antiquité, dont on ferait un ouvrage court, exquis et délicieux ».

Laissant donc de côté le lourd bagage de l'école, il va droit à l'éloquence même; et, préoccupé de la dispute qui mit alors

aux prises les Anciens et les Modernes, il déclare d'abord, non sans précautions oratoires, que l'exercice du discours a besoin d'être favorisé par des *conditions propices*, dont la plus importante est « *la forme du gouvernement*. Chez les Grecs, tout dépendait de la parole. » Or parmi nous, le ressort de la liberté faisant défaut à nos institutions, « *les assemblées ne sont que des cérémonies et des spectacles*.... Car tout se décide en secret, dans le cabinet des princes. » Nous en sommes donc réduits soit au *barreau*, soit à la *chaire*; l'un qui, ne conduisant plus à la tribune, n'est qu'une arène de stérile chicane; l'autre qui pourrait être l'asile d'un art indépendant et désintéressé, mais qui sert trop souvent de théâtre au bel esprit, ou, ce qui n'est pas moins regrettable, à une ambition médiocrement évangélique, et plus soucieuse « de sa fortune que du salut des âmes ».

Il y a bien des vérités toutes neuves, et qui s'expriment avec autant de force que de tact et de convenance, dans ce chapitre qui reproduit d'ailleurs, mais avec une brièveté plus énergique, les principales idées et le plan même des *Dialogues sur l'éloquence*, et en met si heureusement les préceptes en portraits. Nous remarquerons cependant que Fénelon, dans sa prédilection pour les Anciens, est un peu dur pour les Modernes : car, s'il est certain que la France n'avait pas encore eu son Mirabeau, il était juste d'accorder au moins un souvenir aux orateurs des États généraux de 1614, qui ne dataient pas de si loin. Des doléances courageuses et plus d'une belle harangue prouveraient combien est vrai ce mot de Mme de Staël disant de la France : « C'est le despotisme qui est moderne, c'est la liberté qui est ancienne ». Dans les limites mêmes où Fénelon renferme notre éloquence, n'aurait-il pu citer un monument digne d'attention? Ne voir dans les *avocats* que des *parleurs à gage*, et des hommes d'affaires « plaidant pour la rente d'un particulier, ou s'enrichissant aux consultations », est peut-être un parti pris trop sévère. Le souvenir d'un Pellisson ou d'un Patru devait tempérer ces préventions.

Ce qui nous surprendrait encore davantage, c'est que, parlant d'un genre ignoré de l'antiquité, de la *prédication*, Fénelon n'ait pas eu l'idée d'opposer aux maîtres classiques le génie d'un Bossuet ou d'un Bourdaloue, si nous ne songions que des

éloges directs, en pareille matière, devaient lui paraître contraires aux bienséances, comme à la modestie évangélique.

Et puis ce silence vient surtout de ce qu'il est préoccupé de la cause des Anciens. Or il y aurait ingratitude à lui en faire un sérieux grief; car nous devons à son admiration si dévouée des pages incomparables, entre autres ce *Parallèle de Cicéron et de Démosthène* : « Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais : il embellit tout ce qu'il touche, il fait honneur à la parole; il fait des mots ce qu'un autre n'en saurait faire; il a je ne sais combien de sortes d'esprit; il est même court et véhément, toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine. Mais on remarque quelque parure dans son discours; l'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit; l'orateur, en pensant au salut de la république, ne s'oublie pas, et ne se laisse pas oublier. Démosthène paraît sortir de soi, et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau; il le fait sans y penser; il est au-dessus de l'admiration. *Il se sert de la parole comme un homme modeste de son habit, pour se couvrir.* Il tonne, il foudroie; c'est un torrent qui entraîne tout; on ne peut le critiquer parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles; on le perd de vue; on n'est occupé que de Philippe qui envahit tout. »

Combien d'autres esquisses magistrales sur saint Augustin « si sublime et si populaire », sur saint Cyprien et « sa magnanime véhémence », sur saint Chrysostome et « ses nobles images, sa morale aimable et sensible », sur saint Bernard, « ce prodige dans un siècle barbare »! Que d'autorité dans les conseils relatifs à l'importance « de la *passion* qui est l'âme de la parole », à la nécessité de la logique et de cet *ordre* lumineux « qui est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit »! Mais, ne pouvant extraire tout le suc de ces leçons si substantielles, résumons-les du moins dans cette définition où se condense, comme en un germe, tout ce qui échappe à notre analyse : « Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole. C'est un art très sérieux qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à sou-

tenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. » C'est ainsi que Fénelon, confondant la rhétorique avec la morale, et l'éloquence avec la conscience, ramène toute sa doctrine à cet axiome : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu ». Or, cette formule, il l'a trouvée toute vive dans son propre cœur. Pour enseigner le secret de l'art, il s'est souvenu de lui-même.

Projet de poétique; procès intenté à notre poésie. La simplicité antique; jugements et exemples. — Dans son projet de poétique, nous goûterons aussi l'amour du simple, du vrai, du naturel; maintes sentences courtes et décisives, des analyses émues, des citations appropriées au précepte, une candeur ingénue qui enchante, une littérature aussi variée que profonde, en un mot toutes les séductions qui, mêlant le profit au plaisir, nous font estimer l'honnête homme chez le plus exquis des lettrés. Cependant, si le critique ne cesse pas d'être judicieux et aimable, quand il se borne à nous faire confidence de ce que nous appellerons les voluptés intimes de son intelligence, ou quand il emprunte à la science du cœur humain les raisons délicates qui justifient ses préférences, il faut avouer que la *partie technique* de son sujet ne lui a pas également réussi.

Bien que Fénelon ait toujours l'imagination et la sensibilité du poète, la prose seule lui porta bonheur. Or, à voir la façon dont il se plaint ici de notre vers et de son mécanisme, il est vraisemblable qu'il a des raisons personnelles d'en médire, ou qu'en ces questions la compétence pratique lui fait trop défaut. Quand il se montre si rigoureux pour la prosodie française, quand il reproche à notre versification de multiplier d'inutiles obstacles, de rendre « la perfection presque impossible », de *perdre plus qu'elle ne gagne par les exigences de la rime*, et de condamner « les plus estimables à des épithètes forcées », à une facture « raboteuse ou languissante », la cause de cette humeur chagrine pourra sembler à quelques-uns la rancune secrète d'un bel esprit qui en veut aux servitudes dont il a souffert, et s'en venge, à son insu.

Ce n'est pas que Fénelon prétende « abolir la *rime* ». Il a trop de goût pour ne pas sentir que « sans elle, notre versification

tomberait ». Il voudrait simplement alléger ces chaînes qu'alors portaient avec aisance et grâce d'heureux génies qui ne songèrent point à murmurer. Or cette indulgence qu'il réclame ne serait d'aucun profit pour les élus; elle deviendrait seulement une tentation fâcheuse pour ces improvisateurs médiocres dont il faudrait décourager l'impuissance, comme fit Malherbe, au lieu de l'enhardir par la suppression de salutaires entraves.

Il est moins paradoxal lorsqu'il fait valoir les avantages de l'*inversion*, et censure l'uniformité d'un ordre trop scrupuleux « qui exclut toute suspension de l'esprit, toute surprise, toute variété, souvent même toute magnifique cadence ». Mais ici encore, il oublie trop le caractère d'une langue avant tout analytique, qui préfère à tout cette *construction descendante*, qu'il définit d'ailleurs si joliment, tout en la critiquant, quand il dit : « On voit toujours venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main; son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre deux; et le régime appelle aussitôt un accusatif qui ne peut jamais se déplacer ». Qu'y faire? Plus on descend le cours de notre littérature, depuis ses origines, plus on voit la langue française substituer délibérément l'ordre analytique, celui de la raison raisonnante, à l'ordre que l'on a appelé *pathétique*, si cher au grec et au latin, qui est celui de l'imagination et de la sensibilité émues, en faveur de la clarté, la première de ses beautés propres, si bien que Rivarol pourra dire : « La langue française est la seule qui ait une probité attachée à son génie ». Bien imprudentes sont les écoles littéraires qui prétendent toucher à cela! Disons toutefois que, dans le domaine de la versification, l'école romantique a tenté, non sans succès, certaines réformes indiquées par Fénelon, plus d'un siècle auparavant. Pourvu qu'on respecte les lois du rythme et de l'harmonie, on peut donc faire bon accueil aux conseils qu'il donne, à propos de la coupe, du rejet et de l'enjambement.

Dans le procès qu'il intente aux contraintes de la poésie française, il est évidemment dominé par le radieux souvenir des Anciens, auxquels il envie les ressources de l'*accent*, la durée variable des syllabes, la facilité du tour, le son musical des désinences, les mouvements passionnés, en un mot tous les

bénéfices de la synthèse et des flexions grammaticales. Aussi est-ce encore à l'école de Rome et d'Athènes qu'il demande ici la leçon du précepte et de l'exemple. De là découle, comme d'une source inépuisable, tout un choix de citations qui échappent à son cœur plus qu'à sa mémoire. C'est sa façon d'enseigner : il ne discute pas, il ne dogmatise jamais ; il se souvient et admire, avec l'accent persuasif et la bienveillante sérénité d'un patriarche, d'un Nestor qui s'oublie en d'intarissables réminiscences.

Or, parmi tant de beautés chères à son imagination, il va surtout aux plus naïves, aux plus *aimables*. Ce dernier mot qui sans cesse lui revient aux lèvres est ici la confidence de son génie même. Combien d'aveux involontaires semblent en effet trahir l'idéal qu'il recherche partout, parce qu'il le rencontre en soi ! Voici quelques-unes de ces notes si vibrantes qu'on croit l'entendre lui-même : « *Le goût exquis craint le trop en tout*.... — Je veux un *sublime si familier*, si doux et si simple, que chacun soit tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine.... — *Oh ! qu'il y a de grandeur à se rabaisser ainsi*, pour se proportionner à tout ce que l'on peint !... — Il faut que l'auteur s'oublie, et me permette de l'oublier.... — C'est le beau simple, *aimable* et commode que je goûte ». On pressent dès lors quels seront ses modèles favoris. Homère, Térence, Virgile, Horace, Raphaël — car il compare volontiers la poésie aux arts, et c'est encore une de ses fécondes nouveautés, après Molière et Perrault —, voilà ses délices, voilà ses ravissements, dont l'émotion est, à elle seule, la plus éloquente des poétiques.

Quant aux *Modernes*, ils ne figurent dans ce tableau que pour faire ombre. Quelques phrases sèches lui suffisent à résumer l'histoire de la poésie française. Il se borne à citer deux noms : « Personne, dit-il, n'a fait de plus beaux vers que *Malherbe*, mais combien en a-t-il fait qui ne sont pas dignes de lui ! » Plus loin, il ajoute, non sans une injustice aujourd'hui prouvée [1] : « *Ronsard* parle grec en français. Il avait forcé notre langue par des inversions trop hardies, et obscures. Cet excès choquant

1. Voir, sur l'état actuel de cette vieille querelle, Eugène Lintilhac, *Précis historique et critique de la littérature française*, t. I, 2e éd., p. 189 sqq., 203 sqq. Paris, André-Guédon).

nous a jetés dans l'extrémité opposée. » De ceux qui précédèrent, de ceux qui suivirent, pas un mot. Franchement, c'est un peu court!

La Tragédie. Scrupules d'un prélat. Corneille et Racine. — Ce silence, l'art dramatique lui offrait l'occasion de le réparer. Mais à l'embarras d'un prélat qui va dire son avis sur le théâtre, on prévoit dès l'abord qu'il ne peut se montrer indulgent pour des divertissements trop mondains qui furent toujours suspects à l'Église, et que Bossuet avait cru devoir foudroyer dans sa lettre au père Caffaro. Il y a pourtant une distance entre ces anathèmes presque cruels et les censures mitigées de Fénelon qui, partagé entre ses goûts classiques et ses scrupules ecclésiastiques, ne cesse pas d'aimer les poètes qu'il a l'air de proscrire, un peu, ce nous semble, par tradition, et comme par acquit de conscience : « Loin de vouloir qu'on perfectionne de tels spectacles, je ressens, dit-il, une véritable joie de ce qu'ils sont chez nous imparfaits en leur genre. » Ce sourire qui n'a rien de méchant, et ces plaisanteries enjouées qu'il fait sur des « héros fades et doucereux qui veulent mourir en se portant bien », nous prouvent qu'il ne redoute guère la contagion « d'un poison dont la faiblesse diminue le mal ». Mais on s'aperçoit aussi très vite que les Modernes vont être plus que jamais sacrifiés aux Anciens, chez lesquels la tragédie « était complètement indépendante de l'amour profane », comme Fénelon l'affirme d'une manière trop absolue, témoin *Antigone* et *Médée* notamment.

Ici donc se trahit encore l'intention peu déguisée d'un parallèle qui ne tourne point à notre avantage : car il ne cite le nom de *Corneille* que pour préférer à son *Œdipe* celui de Sophocle, pour se moquer des stances où *le Cid* fait des antithèses affectées et pompeuses, pour accuser le vieil *Horace* d'avoir compromis un mot sublime par un vers médiocre, enfin pour condamner l'emphase d'*Auguste*, au nom de Suétone et « de sa modeste simplicité ». Bref, il termine en disant que « si les Romains étaient des hommes hautains par leurs sentiments,... ils n'ont aucune ressemblance avec les héros *bouffis et empesés* ».

Dans ces critiques exagérées, et que n'atténue pas le moindre

éloge, signalons aussi le désaccord de deux esprits peu compatibles, parce qu'ils n'ont point le même idéal : car l'un vise toujours à l'héroïsme, et en pousse parfois la peinture jusqu'à étonner notre faiblesse, tandis que l'autre, tout uni, tout simple, exagérait plutôt le naturel jusqu'à l'abandon. De là la rigueur d'un arrêt qui se réfute par son excès même.

Le tempérament de Fénelon devait le rendre plus sympathique à *Racine*, « qui a fort étudié l'antiquité ». Mais, en dépit de certaines affinités de nature, il n'en parle cependant que pour donner la palme à l'*Hippolyte* grec sur la *Phèdre* française, et mettre l'invraisemblable récit de *Théramène* au-dessous des plaintes entrecoupées de *Philoctète*. Sans discuter ce blâme, nous estimons que le peintre d'Eucharis et de Télémaque devait être plus indulgent pour les amours d'Hippolyte et d'Aricie. Remarquons aussi qu'il lui convenait de juger avec moins d'irrévérence une narration épique, un peu longue sans doute, mais autorisée par l'exemple constant des Anciens eux-mêmes, et qui ne laisse pas de produire un bel effet à la scène. Mais les prélats n'allaient plus au théâtre. En somme, Fénelon traite mal notre scène, parce qu'il fait ici de la polémique sans le savoir.

La comédie. Plaute. Térence. Molière. — Voilà ce que prouvent encore ses réflexions sur la comédie. Sans prescrire aucune règle à ce genre, auquel il fut d'ailleurs plus étranger qu'à tout autre, il s'étend complaisamment sur l'*inimitable naïveté* de Térence, dont le « dramatique ingénu » devait lui être singulièrement agréable par son élégance et son atticisme. Il se reconnaît en ce modèle, et l'oppose soit à Plaute, chez lequel la force comique lui paraît une « basse plaisanterie », soit à Molière, qu'il admire pourtant, malgré lui, car il l'appelle « un grand auteur qui trouva un chemin tout nouveau », et loue la « variété de ses sujets », la puissance de sa conception, et la profondeur de ses peintures. Mais aussitôt viennent ces restrictions qui portent sur le fond comme sur la forme, et auxquelles nous avons eu l'occasion de répondre, en parlant de Molière : « S'il pense bien, il parle souvent mal », surtout en vers; « la multitude de ses métaphores approche du galimatias »; « l'*Avare* est *moins mal écrit* que ses pièces en vers;... il a mieux réussi

dans l'*Amphitryon*, où il a pris la liberté de faire des vers irréguliers. Pour plaire à la foule, « il outre les caractères »; enfin, ce qui est plus grave, « il prête un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu ». Voilà surtout ce que Fénelon « ne pardonne pas » à l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope*. Or si, comparé aux violences de Bossuet, ce sentiment nous semble presque modéré, nous regretterons pourtant les duretés qu'il contient. Mais Fénelon est encore ici plus excusable que Boileau disant de son ami :

> Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
> Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

Projet d'un traité sur l'histoire. Le choix, la critique, la vérité des mœurs et du costume. — En revanche, nous n'avons qu'à souscrire à la plupart des idées contenues dans le chapitre suivant. Si, comme Lucien, Fénelon confond trop l'impartialité avec l'impassibilité, s'il force une maxime juste au fond, quand il conseille à l'historien de « n'être d'aucun pays », il est excellent lorsqu'il lui recommande de fuir la vaine science, « les minuties, les faits vagues, les dates stériles, la *superstitieuse exactitude des compilateurs* », d'entrer d'abord « dans le fond des choses, d'en découvrir les liaisons », d'embrasser l'ensemble d'un sujet, « de tirer d'une seule source tous les principaux événements », de placer son tableau dans un jour avantageux », et de se hâter vers le dénoûment.

Pour ce qui est du style, ses préceptes n'ont pas moins de portée. On dirait qu'il prévoit l'art de Voltaire, quand il loue dans les Commentaires de César la beauté d'une forme toute nue, selon le mot de Cicéron (*nudi enim sunt, recti et venusti*), avec lequel il redit : *Nihil est, in historiâ, purâ et illustri brevitate dulcius* (En histoire, rien de plus doux qu'une éclatante et pure brièveté!

Mais il faut lui savoir gré surtout des vues que lui inspire la nécessité de ce qu'il appelle *il costume*, c'est-à-dire la vérité de la couleur — *le costume*, comme on a tenté de dire après lui, pour user d'un mot dont *le besoin se fait sentir* en ce sens, et qui n'a pas encore réussi à s'imposer. Il est le premier qui, chez nous,

se soit douté du ridicule qu'il y avait à étouffer la vie de nos annales sous le vernis d'une fausse rhétorique, par exemple « à représenter Clovis environné d'une cour polie, galante et magnifique ». Il veut donc que « l'on sache exactement la forme du gouvernement ou le détail des mœurs », et qu'ainsi l'on puisse ranimer la poussière des morts. Traçant même une rapide esquisse des changements opérés dans notre nation, il ouvre la voie aux maîtres qui plus tard sauront transformer la science en poésie, et ressusciter les générations éteintes. Non, Augustin Thierry ou Michelet n'auraient pas mieux dit sur la matière.

Mais c'est encore aux Anciens qu'il a recours pour encourager leurs émules; et si, parmi les Modernes, il cite en passant Froissart, d'Ossat et d'Avila, il se tait sur Villehardouin, Joinville et Commynes.

Les Anciens et les Modernes. Précautions oratoires. Préférences secrètes pour l'antiquité, mais voilées par des faux-fuyants. Fénelon se dérobe au lieu de conclure. L'ami de tout le monde. — Après un mot de réponse sur une objection faite à ces divers projets — laquelle sera que l'Académie ne saurait adopter en entier les ouvrages y relatifs qu'on lui apporterait, à quoi Fénelon répond que les auteurs trouveraient leur récompense dans la *publication* d'un *journal* des observations de l'Académie sur leurs œuvres, — il arrive enfin au chapitre délicat entre tous. Ici son attitude devient plus indécise. Sachant que le public l'attend à ce défilé dangereux il va se dérober par des faux-fuyants, et nous allons avoir le spectacle d'un habile qui excelle à sous-entendre ses sentiments vrais.

Il commence par déclarer qu'il s'agit là d'une matière où chacun *est libre de suivre ses idées* : ce qui réduit du coup une question de principes à la mesure changeante des goûts individuels. Il affirme que cette *guerre civile* ne l'alarme point, pour peu qu'elle se renferme dans l'Académie, où elle ne manquera pas d'être « douce, polie et modérée ». Ce compliment, qui cache un conseil détourné, est accompagné de concessions généreuses. Souhaitant, non sans une nuance d'ironie, que « les Modernes surpassent les Anciens », il accorde qu'il y

aurait « de l'entêtement à juger d'un ouvrage par sa date », et que les Modernes ont raison de vouloir vaincre les Latins et les Grecs, pourvu toutefois que cette rivalité « ne se tourne pas en mépris », mais en une étude féconde, qui « profitera de tout ce qu'ils ont d'exquis ». Il est « charmé » de cette ambition; et, pour l'encourager, il « *ne craint pas* de dire » que parmi les maîtres antiques *les plus parfaits ont des imperfections*, comme le prouvent les chœurs tragiques « souvent insipides ou vagues », les froides plaisanteries de Cicéron vaniteux jusqu'au ridicule ou violent jusqu'à la trivialité, telle ode (l. IV, od. III) ou telle satire (l. I, sat. VII) d'Horace, dont les longueurs nous feraient « bâiller » si on ignorait le nom du poète.

Il ajoute que la religion des païens est un « monstrueux tissu de fables » aussi absurdes que les « contes des fées ». Leur philosophie ne vaut guère mieux. « Elle n'a rien que de vain et de superstitieux », témoin Platon qui « fait raisonner faiblement Socrate sur l'immortalité de l'âme », témoin Virgile et ses Champs Élysées dont il se moque spirituellement. Homère lui-même, il ne l'épargne point; car il confesse que ses héros « ne ressemblent pas à d'honnêtes gens », et que ses dieux « sont fort au-dessous de ses héros ». Enfin il avoue qu' « on se passerait volontiers » d'Aristophane, de Plaute, de Sénèque le tragique, de Lucain et d'Ovide. Bref, c'est toute une hécatombe qu'il immole en l'honneur des contemporains, « qu'on goûte et qu'on admire avec raison ».

Après ces flatteries d'autant plus complaisantes qu'à cette époque tous les grands écrivains du siècle étaient morts, sauf Massillon, lequel n'avait pas encore prononcé son *Petit Carême* (1718), Fénelon, qui veut tenir un juste milieu entre les opinions extrêmes, n'en revient pas moins aux avantages qui militent en faveur des Anciens, auxquels « nous devons ce que nous avons de meilleur ». Il faut donc, avec Longin, les admirer « jusqu'en leurs négligences » : car ils visaient trop au grand pour s'arrêter à des minuties; et plus leur religion fut grossière, plus il y eut de mérite à « la relever par de belles images ». Moins leurs mœurs étaient polies, plus il nous convient d'être sensibles à la grâce ou à la force de leurs peintures. Blâmer Homère d'avoir été fidèle aux tableaux qu'il eut sous les

yeux, ce serait donc « reprocher à MM. Mignard et Rigaud la ressemblance de leurs portraits ».

Puis, partant de là pour s'abandonner aux rêves d'une imagination riante, le législateur de Salente oppose l'*aimable simplicité du monde naissant* à notre « luxe ruineux qui est la perte et l'opprobre de la nation ». Qui ne voudrait être, s'écrie-t-il, le vieillard d'Œbalie, ou habiter les jardins d'Alcinoüs? Les occupations de Nausicaa ne sont-elles pas « plus estimables que le jeu et les intrigues des femmes de notre temps? Et l'on ose mépriser Homère, pour n'avoir pas peint par avance *ces mœurs monstrueuses*, pendant que le monde était encore assez heureux pour les ignorer! »

En éludant ainsi la question littéraire pour dévier vers la morale, il se dispense de formuler un arrêt embarrassant; mais ses prédilections n'en éclatent pas moins là encore, ne fût-ce que dans l' « espèce d'apologue » où il compare les caprices, la barbarie et les « vains raffinements » de l'architecture gothique à la simplicité de ces édifices grecs, « où toutes les pièces nécessaires se tournent en grâce par leurs proportions ». Observons au passage que la façade du Louvre, construite dans le style prétendu grec, était l'œuvre du frère de Perrault, l'adversaire des Anciens, qui en avait même eu la première idée. Ici donc, Fénelon flatte toute la famille.

Voilà son dernier mot; mais à peine l'a-t-il laissé deviner, qu'il se rétracte, ou du moins se récuse ainsi : « *Je n'ai garde de vouloir juger*, en parlant de la sorte ». Au moment de conclure, il s'évade donc par cette porte dérobée : « Je croirais m'égarer au delà de mes bornes, si je me mêlais de décerner le prix »; et une citation latine favorise sa retraite :

Non nostrum inter vos tantas componere lites;
Et vitula tu dignus, et hic....

(Il ne m'appartient pas de trancher entre vous tel procès : Tu es digne de la génisse, et toi aussi.)

Ces deux vers bucoliques de Virgile, qui partagent la couronne, résument bien ce dernier chapitre, mais non l'ouvrage tout entier. Dans cet art de pondérer les arguments il y a plus

de politesse que de conviction. Pour expliquer toute cette diplomatie, il faut se rappeler que, dans le courant de l'année précédente, le traducteur de l'Iliade, l'académicien La Motte, venait d'échanger avec Fénelon une série de lettres relatives aux Anciens. Très obséquieuse d'un côté, très complimenteuse de l'autre, mais non sans des restrictions polies que la vanité du poète ne voulut pas comprendre, cette correspondance imposait à un confrère l'apparente neutralité de Philinte. Pris pour confident, il se crut donc obligé par ces relations à garder jusqu'à la fin l'attitude d'un témoin désintéressé plus que d'un juge. L'aménité de son caractère relâchant la fermeté de son esprit, il s'avança entre les deux camps — selon la jolie et ironique remarque d'Hippolyte Rigault, l'Homère de cette fameuse querelle, — une branche d'olivier dans la main. Oui, sa devise fut un peu celle de Sosie : *Ami de tout le monde*; et il perdit en autorité ce qu'il gagnait en séduction. Mais nous ne serons pas aussi naïfs que La Motte, qui, dans ces ménagements, vit un assentiment, et nous conclurons qu'en dépit des contradictions qui proviennent d'une tolérance courtoise et d'une situation gênante, Fénelon n'en est pas moins, comme nous l'avons dit et maintes fois constaté, le champion de l'antiquité. La vérité sur la querelle des Anciens et des Modernes est partout dans la *Lettre à l'Académie*, mais, comme dit M. Despois, il faut l'en tirer.

LA BRUYÈRE

(1645-1696)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Débuts pénibles et obscurs. — Il est désormais établi que Jean de la Bruyère, fils d'un contrôleur des rentes et d'Élisabeth Hamonin, fut baptisé, le 17 août 1645, dans l'église de Saint-Christophe, en la Cité. Il était né probablement la veille. Il faut donc restituer à Paris l'honneur attribué longtemps à Dourdan, ou à quelque village voisin. Il appartenait à une famille d'anciens ligueurs, et il paraît qu'il fut élevé à la congrégation de l'Oratoire ; mais, tout en passant par les écoles, il dut connaître de près la campagne et la province, comme l'atteste d'un côté sa sympathie compatissante pour les misères du paysan, de l'autre sa description de la « petite ville » dont la physionomie est si expressive. Il étudia le droit, et eut le titre d'avocat au Parlement; mais, abandonnant le barreau à vingt-huit ans, il acheta, le 23 décembre 1673, l'office de trésorier des finances dans la généralité (circonscription financière) de Caen, sans être assujetti à la résidence : car les honoraires d'une charge qui lui rapportait deux mille trois cent quarante-huit livres, lui permirent de vivre à Paris dans une studieuse indépendance qui convenait à ses goûts. Il ne résigna cette sinécure qu'en 1687, et attendit cette époque pour exercer sa malignité contre les gens de finance. On conjecture qu'il essuya des revers de fortune vers l'époque où un contemporain, un de ses détracteurs, Bonaventure d'Argonne, le représente habitant « une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapis-

serie que le vent soulevait », à l'arrivée des visiteurs ouvrant la porte de cette mansarde. Toujours est-il — du moins si l'on en juge par certains accents du chapitre sur le *mérite personnel* — qu'il n'ignora pas l'*horrible peine de se faire jour*. Ce fut sans doute alors que, sacrifiant sa chère liberté, il consentit, en 1680, sur la recommandation de Bossuet, à entrer dans la maison du grand duc de Condé, pour y enseigner l'histoire à son petit-fils, le duc de Bourbon, élève peu digne d'un tel maître, mais intelligent, et qui conserva toute sa vie, dit Saint-Simon, « les restes d'une excellente éducation ».

L'événement qui décide de son génie. Occasion de son livre. — Cet emploi fut pour sa destinée un événement décisif : « Qu'aurait-il été, se demande Sainte-Beuve, sans ce jour inattendu qui lui fut ouvert sur le grand monde, sans cette place de *coin* qu'il occupa dans une première loge au spectacle de la vie humaine et de la haute comédie de son temps? Il eût été comme un chasseur à qui manque le gros gibier, et qui en est réduit à se contenter d'un pauvre lièvre rencontré en plaine. » Au peintre, il faut en effet des modèles; or dans cette cour princière, dont les fêtes rivalisaient avec Versailles, il put observer à loisir la fleur des originaux les plus huppés, toute une collection qui vint, sans le savoir, s'offrir d'elle-même à ses pinceaux. Un habile aurait pu profiter de cette situation pour des visées ambitieuses, tenter un rôle, et servir sa fortune, comme Chaulieu chez les Vendôme; Malézieux, à Sceaux, chez la princesse du Maine; ou Gourville, cet ancien laquais, devenu successivement la créature de Colbert, le factotum de Condé, qui eut l'honneur insigne de faire la partie du roi, et celui plus durable de nous laisser des mémoires supérieurement écrits. Mais La Bruyère, vrai philosophe d'une âme fière et d'un cœur élevé, ne voulut être que témoin, que moraliste, pour son plaisir et celui du public. C'était retrouver l'indépendance.

A l'attrait d'une curiosité qui éveilla sa vocation s'ajoutait pour lui l'avantage de la sécurité : car un talent qui allait s'essayer en un sujet plein de périls avait besoin de se sentir protégé par un asile inexpugnable aux inimitiés du dehors.

Outre qu'un tel patronage le mit à couvert, le plus vif des

encouragements l'animait au jeu; car, si les Condé avaient bien des travers et des vices, leurs ennemis mêmes ne leur refusaient pas le goût de l'esprit et, avec la méchanceté, le don de fine raillerie. Chantilly, qui passait pour être l'*écueil des mauvais livres*, mérita donc de voir naître un chef-d'œuvre de sagacité malicieuse; et l'audacieux put oser impunément, sous le regard de juges délicats, dont la verve provoquait la sienne.

Grâce à toutes ces influences qui secondèrent l'irrésistible instinct de l'artiste, l'idée de son ouvrage dut germer, pour ainsi dire, spontanément. Il se fit, en quelque sorte, tout seul, au jour le jour, sous le coup d'impressions toutes récentes. Ce fut, dans l'origine, comme un album de croquis enlevés d'après nature. Aussi ne saurait-on, quoi qu'en dise M. Cousin, rattacher directement le genre où La Bruyère excelle à ces portraits dont la mode avait régné trente ans auparavant, dans certains salons du XVIIe siècle, tels que les *Divers Portraits* publiés en 1659 par la Grande Mademoiselle, en collaboration avec Segrais : car ces fadeurs, insipides et justement oubliées, n'ont rien de commun avec l'œuvre d'un ingénieux inventeur dont les seuls devanciers furent La Rochefoucauld et Pascal parmi les modernes pour les maximes et pensées, Bourdaloue peut-être, pour les portraits, et en tout cas Théophraste chez les anciens pour les uns et les autres. On peut du moins remarquer que ces deux courants de la mode, les *portraits* et les *maximes*, eurent leur confluent dans l'œuvre très originale de La Bruyère.

Les éditions des Caractères. — La première édition des *Caractères*, qui parut en 1688, sans nom d'auteur, eut pour titre : *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle*. L'auteur semblait faire simplement les honneurs de son modèle, et ne glissait qu'à la suite les essais anonymes auxquels il n'avait pas l'air de tenir. Ce fut discrétion et prudence. Dans un temps où les classiques de Rome et d'Athènes étaient, pour une bonne part — la meilleure — des lettrés, aussi inviolables que les Pères de l'Église pour les théologiens, il crut sage d'abriter sous ce bouclier la liberté de ses satires. En se faisant petit, il se faufilait sans qu'on y prît garde, ou plutôt entrait dans la place, comme Ulysse à Troie, par une ruse de guerre. Il obtenait ainsi le principal : le cadre

littéraire une fois accepté, il n'aura plus qu'à le remplir, et, sans risquer de faire scandale, il saura bien conquérir son rang, sous le couvert d'un maître inoffensif. La faveur publique va d'ailleurs le dispenser bientôt des précautions qui s'imposaient à un début : car, dans les huit années qui suivirent (1688-1696), neuf éditions — dont cinq dans les deux premières années — suffirent à peine à une vogue toujours croissante.

Or, l'audace lui venant avec le succès, il ne cessera plus, à chaque nouveau tirage, de « mettre double et triple charge, selon la pittoresque expression de Sainte-Beuve, dût la balle forcée faire éclater la carabine ». D'abord, presque timide, il procédait par maximes générales, et semblait éprouver discrètement la patience de ses victimes. Puis, une fois sûr de la complicité de ses lecteurs, il vise au portrait, il s'attaque aux ridicules les plus en vue, aux gros bonnets, sauf à compenser ses témérités par un trait de plus ajouté à l'éloge du souverain. Bref, l'ensemble fut comme une gazette où, d'année en année, figurèrent, à leur date, tous les événements de la chronique courante. Ainsi le nombre des caractères, qui n'était d'abord que de 418, va s'élever graduellement à 925, 997, 1073 et enfin à 1119. Les blessés ont beau crier : leur plainte est dominée par les applaudissements de l'opinion. D'ailleurs les Condés sont là qui prennent leur part du triomphe; car depuis que l'éducation du jeune duc est terminée (1685), La Bruyère est un des gentilshommes de M. le Prince. Quant à Louis XIV, il se tait ou sourit, c'est-à-dire consent ou approuve, comme pour les *marquis* de Molière.

La Bruyère et l'Académie. — Après la publication du livre, l'incident mémorable de sa biographie est sa candidature à l'Académie. Un écrivain si mordant ne pouvait manquer d'avoir une nuée d'envieux et d'ennemis, surtout à l'heure où se réveillait avec tant de passion la querelle des Anciens et des Modernes dans laquelle il avait pris parti. Aussi, quand on sut qu'un fauteuil lui était destiné, ce fut toute une explosion de rires ironiques, de murmures indignés. Quoi! nommer un libelliste, un pamphlétaire, après l'expulsion de Furetière, chassé comme indigne! La cabale n'en revenait pas, et elle fit si bien qu'une première fois, en 1691, l'Académie, moins sept

voix, donna le siège de Benserade à Étienne Pavillon, poète frivole, qui, du reste, avait eu le bon goût de s'effacer devant l'auteur des *Caractères*. Mais en 1693, à la mort de l'abbé Cureau de la Chambre, les bons offices de Boileau, de Racine et de Regnier-Desmarets réussirent à réparer la faute. Élu presque à l'unanimité, La Bruyère fut donc reçu, en même temps que l'abbé Bignon, le 15 juin 1693, dans une séance que présida Charpentier.

Très attendue, celle-ci eut un bruyant retentissement. C'est même depuis lors que l'Académie jugea prudent de soumettre préalablement le discours du récipiendaire à une commission. Les ennemis du récipiendaire avaient répété d'avance, et bien haut, qu'il était incapable de « lier ses pensées, de faire rien de suivi ». Mis au défi, La Bruyère se piqua d'honneur, et se proposa de renouveler un genre qui commençait à s'user, depuis le jour où Fléchier, 1673, avait inauguré l'usage de ce remerciement solennel. Il y réussit au delà de toute espérance, et prouva aux plus incrédules qu'un peintre de caractères pouvait, à l'occasion, devenir orateur. Quoiqu'un peu long, son discours fut en effet très distingué. Il contenait les portraits frappants des plus illustres académiciens, des cinq grands génies qui vivaient encore, La Fontaine, Boileau, Racine, Fénelon et Bossuet, qu'il représenta de main de maître. Eux présents, il parla comme il le dit, à propos de Bossuet, le langage de la postérité. Quant au rival de Corneille, il recueillit plus d'éloges que ne le voulaient les partisans du vieux poète, entre autres son frère Thomas, et son neveu Fontenelle. Ceux-ci sortirent donc outrés; et, comme ils disposaient du *Mercure galant*, puisqu'ils en étaient les directeurs et les rédacteurs associés, dès le lendemain ils s'y déchaînèrent en épigrammes et chansons dont la rage égalait l'injure. Ne disait-on pas dans certain couplet :

Quand La Bruyère se présente,
Pourquoi faut-il crier *haro*?
Pour faire un nombre de quarante,
Ne fallait-il pas un zéro?

Des griefs personnels envenimèrent ces diatribes : car un bel esprit, Fontenelle, avait à se venger d'avoir été peint sous le nom

de *Cydias*; et des journalistes — ceux du *Mercure galant* — pouvaient-ils pardonner d'avoir été placés *immédiatement au-dessous de rien* dans les *Caractères*?

Irrité d'une mauvaise foi qui, s'acharnant à nier un succès incontestable, voulait donner le change à l'opinion, La Bruyère se crut en droit de riposte; et, quelques mois après sa réception, il fit paraître son discours précédé d'une préface, où, prenant à partie un certain Théobald, dans lequel il personnifie ses diffamateurs, il démasque de basses jalousies, et s'applaudit d'avoir pu déplaire à Mévius. La fureur des médiocres est en effet la consécration de toute supériorité. N'est-ce pas l'usage, y disait-il, « des vieux corbeaux de croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits »?

Cette apologie est sa dernière page. Trois ans après, il venait d'imprimer une neuvième édition, lorsqu'il mourut subitement, à Versailles, d'une attaque d'apoplexie, le 11 juin 1696, après un souper prolongé fort gaiement dans la nuit. Il vivait chez les Condés : ce régime de bons repas ne lui valait rien. L'année suivante, Santeuil en était aussi victime. La Bruyère laissait inachevés des *Dialogues sur le quiétisme*. L'amitié de Bossuet dut l'engager dans cette controverse. Il y suit d'un pas inégal les traces de Pascal. On attribue aussi, mais sans preuves, ces dialogues au docteur Ellies du Pin.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR LA BRUYÈRE ET SON LIVRE

(1688)

I. — L'HOMME.

Son indépendance et sa réserve dans une condition assujettie. — On le voit par la notice précédente, peu d'écrivains furent à la fois plus célèbres et moins connus que La

Bruyère. Sa vie est renfermée presque tout entière dans son livre. Or, puisque le caractère de l'homme est la meilleure garantie du moraliste, interrogeons d'abord ses confidences involontaires, pour esquisser les principaux traits de sa physionomie. Nous étudierons ensuite son œuvre, son art.

Une honorable domesticité dans une famille voisine du trône, tel avait été le terme de sa fortune. Il y était soumis à une dépendance nécessaire, près de ces deux princes, dont l'un, le père de son élève, « tenait tout dans le tremblement », dont l'autre n'épargnait pas même à ses amis « des insultes grossières et des plaisanteries cruelles », au témoignage de Saint-Simon. Ainsi, un jour, Santeuil reçut, en pleine table, un soufflet de Mme la duchesse, suivi, pour le calmer, d'un verre d'eau jeté à la figure. Il se contenta de chanter en vers latins cette colère d'une déesse contre un favori des Muses. La légende veut même qu'il soit mort à la suite d'une plaisanterie de M. le duc qui lui aurait fait boire du tabac versé dans un verre de champagne. Dans cette maison hautaine, celui qui écrivait à Bussy, selon la formule du temps, *les Altesses à qui je suis*, n'oublia jamais ce qu'il devait à ses maîtres, mais il ne permit pas davantage à personne d'oublier ce qu'on lui devait à lui-même. Évitant donc une familiarité qui lui eût été rendue en mépris, il se retrancha « dans un sérieux » qui força le respect. « On me l'a dépeint, dit l'abbé d'Olivet, comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste, ingénieux à la faire naître, poli dans ses manières, sage dans ses discours, et craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » Ce dernier mot est peut-être de trop; mais il est du moins certain que, soucieux de sa dignité, cet honnête homme, instruit des faiblesses de l'amour-propre, sut toujours s'en défendre, pour rester maître de soi.

Son désintéressement. — Son désintéressement égala sa réserve, « car il se contentait, dit Saint-Simon, d'une pension de mille écus faite par M. le duc, et ne chercha pas à tirer parti de son livre ». Maupertuis raconte que La Bruyère, encore inconnu, venait journellement s'asseoir dans la boutique d'un

libraire de la rue Saint-Jacques, nommé Michallet, pour y feuilleter les *nouveautés*, — comme on disait alors en parlant des livres —. La fille du libraire était une gentille enfant qu'il avait prise en amitié. Or, un jour, tirant de sa poche un manuscrit, il dit au père : « Voulez-vous imprimer cela? Je ne sais si vous y trouverez votre compte; mais, en cas de succès, le produit sera pour ma petite amie. » Quelques années après, l'ouvrage avait rapporté deux ou trois cent mille francs; et, plus tard, Mlle Michallet épousait un homme de finance, nommé Jolly, qui, devenu fermier général, n'en resta pas moins honnête. Cette anecdote a d'autant plus de prix qu'à sa mort, le donateur de la dot ne possédait que le tiers d'un petit bien situé à Sceaux, et estimé à quatre mille francs.

Ajoutons que sa fierté, presque ombrageuse — jointe à la conscience des traits décochés obliquement à plus d'un de ses futurs électeurs, — n'avait pas voulu s'astreindre aux démarches exigées des candidats à l'Académie. Ce fut un de ses amis, Pontchartrain, qui s'employa vivement pour lui, mais à son insu. Croyons-en son discours où il put dire, sans être démenti : « Il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni titres, ni autorité, ni faveur, messieurs, qui aient pu vous plier à faire ce choix; je n'ai rien de toutes ces choses : tout me manque. Un ouvrage qui a quelque succès, et dont les fausses, je dis les fausses, et malignes applications pourraient me nuire auprès de personnes moins éclairées et moins équitables que vous, a été toute la médiation que j'ai employée, et que vous avez reçue. »

Sa sensibilité contenue. — Sous cette discrétion s'entrevoit une sensibilité qui nous touche. L'illustre ami de La Boétie que nous avons étudié plus haut, n'eût-il pas envié ces pensées : « Quelque désintéressement qu'on ait à l'égard de ceux qu'on aime, il faut parfois se contraindre pour eux, et avoir la générosité de recevoir; — Celui-là peut prendre qui goûte un plaisir aussi délicat à recevoir, que son ami en sent à lui donner »? Dans son chapitre sur le *Cœur*, se rencontre encore plus d'un aveu furtif qui nous charme ainsi par une émotion qu'on sent d'autant plus profonde que la manifestation en est plus rare.

La blessure d'une âme fière; sa revanche. — Mais cette cordialité contenue recouvre certain accent amer qui trahit en

son livre comme une blessure secrète. Quelles sont donc les sources de l'humeur chagrine qui le fit satirique? Serait-ce la souffrance de ces débuts lents et difficiles qu'il lui fallut traverser avant l'heure où, longtemps obscur, il passa subitement à la pleine lumière? Oui, La Bruyère eut le droit de dire : « Personne presque ne s'avise par lui-même du mérite des autres »; et il est manifeste qu'il garde rancune aux indifférents ou aux maladroits qui ne l'ont ni apprécié, ni deviné. Pauvre, pensionné par un Grand commensal d'une Altesse, sans nom, sans crédit, simple précepteur et homme de lettres, dans un monde qui considérait peu l'esprit, et traitait en somme les écrivains avec une hauteur humiliante, il dut sentir plus d'une fois la gêne de cette condition subalterne; et les témoignages en éclatent de toutes parts. Écoutez : « Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux, Philinte a du mérite, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il ne plaît pas, il n'est pas considéré. — Expliquez-vous. Est-ce Philinte ou le Grand que vous condamnez? » — « Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires. Je ne lui confierais pas l'état de ma garde-robe », et il a raison. Ossat, Ximenès, Richelieu étaient savants. Étaient-ils habiles? Ont-ils passé pour de bons ministres! » — « *Il sait le grec*, continue l'homme d'État; c'est un grimaud, c'est un philosophe. » Les Bignon, les Lamoignon étaient de purs grimauds. Qui peut en douter? Ils savaient le grec! » — A ce ton de sarcasme douloureux — amère contre-partie de l'accueil fait à Vadius chez les *Femmes savantes*, — qui ne reconnaît une rancune? Si vous en doutez, lisez encore cette plainte : « Chrysante, homme opulent et impertinent, ne peut pas être vu avec Eugène, homme de mérite, mais pauvre. Il croirait en être déshonoré. Eugène est pour Chrysante dans les mêmes dispositions; ils ne courent pas risque de se heurter. » Dans ce dédain rendu au centuple, n'y a-t-il pas une revanche contre les insolences du privilège, de la naissance et de la fortune, contre ces orgueilleux qui, pour avoir titre ou équipage, toisaient de haut le talent perdu dans l'ombre, mais ayant conscience de sa valeur?

Certaines saillies nous autoriseraient même à croire que, témoin de la comédie jouée par les élus de la faveur, il fut

peut-être tenté de s'écrier un jour : « Pourquoi donc n'entrerais-je pas en scène, aussi moi? » N'a-t-il pas maintes fois raillé les gens à courte vue qui s'imaginent qu'un talent en exclut un autre? Mais, toute réflexion faite, il s'abstint, et finit par se dire, comme Montesquieu : *Le mérite console de tout.*

N'exagérons donc pas l'âpreté de ses griefs. Ils n'allèrent jamais jusqu'à la noire misanthropie de Rousseau. C'était à Jean-Jacques qu'était réservé le périlleux honneur de représenter l'esprit plébéien dans la haute littérature. Sans doute, La Bruyère sent et exprime vivement ce qu'il y a de contraire à la justice dans un ordre social où il n'est pas à son rang. Il lui arrive même d'écrire : « Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme. Celui-ci a un bon fond et n'a point de dehors ; ceux-là n'ont que des dehors et une simple superficie. Faut-il opter? je ne balance pas, je veux être peuple. ». Mais ces échappées, qui devancent les temps où l'oppression produira la révolte, ne l'empêchent pas d'appartenir à son siècle par la foi monarchique et religieuse. Tandis que son goût le porte à la censure, son habitude l'incline au respect de la hiérarchie à laquelle il obéit par devoir. Les inégalités qui choquent l'instinct de sa raison ne l'aigrissent donc pas jusqu'à en faire un réformateur, un utopiste, un révolté. L'ami de Bossuet reste sujet docile, et chrétien sincère. Certes il s'attendrit avec une sorte de colère poignante sur la condition du laboureur : « On voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée; et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent, la nuit, dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer, de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé ». Mais cet accès d'âpre indignation ne va pas au delà de cette protestation éloquente, et il ignora toujours cette jalousie et cette haine vindicative qui, dans l'âge suivant, seront le poison d'une philanthropie un peu trop déclamatoire.

II. — Le moraliste.

Misanthropie du satirique. — Pourtant ne demandons pas une philosophie sereine à celui qui a dit : « Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri ». Non; il aura des émotions extrêmes, de la véhémence, de l'ironie, un pessimisme qui en veut à l'espèce humaine et à son temps. En un mot, il est satirique.

N'oublions pas, en effet, que La Bruyère intitula son livre *les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. Ce titre seul nous avertit que des *portraits* sont là, si ressemblants que l'histoire contemporaine en est souvent l'indispensable commentaire. Par exemple, quand il écrit : « Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et la félicité des saints », ne vous hâtez pas de traiter cette phrase d'hyperbole. Le maréchal de Villeroy ne s'écriait-il pas : « Le roi me traite avec une bonté qui me rappelle à la vie; je commence à voir les cieux ouverts; il m'a accordé une audience »? Le duc de Richelieu allait encore plus loin lorsqu'il disait : « Je prie le roi à genoux qu'il me permette d'aller lui faire quelquefois ma cour; car j'aime autant mourir que d'être deux mois sans le voir ». Saint-Simon, Dangeau, Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin sont donc autant d'autorités qui garantissent la parole du moraliste choisissant pour principal observatoire cet étroit espace qui s'appelle *la Cour*, ce point du globe qu'il place « à quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus de onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons ».

A-t-il fait des portraits contemporains? — Seulement, ce peintre fidèle ne nomme pas ses victimes, comme fit Boileau. Il laisse au public le plaisir de les reconnaître; car il le sait assez habile pour que les noms viennent s'inscrire d'eux-mêmes au bas du portrait. C'est ce qu'indiquent ses protestations contre les *clefs* qui prétendaient révéler les sous-entendus de sa discrétion redoutable : « Si j'avais voulu mettre les vrais noms à ces peintures, je me serais épargné, dit-il, le travail d'em-

prunter des noms à l'histoire ancienne, d'employer des lettres initiales qui n'ont qu'une signification vaine et incertaine, de trouver enfin mille tours et mille faux-fuyants pour dépayser ceux qui me lisent, et les dégoûter des applications. » Se justifier ainsi, c'est avouer ce que l'on nie; et la preuve en est que, malgré leurs contradictions de détail, ces clefs diverses se rencontrent souvent sur les personnages les plus connus de la cour et de la ville. Sans accepter toutes ces conjectures, et en les réduisant au certain ou au probable, on ne saurait donc contester que La Bruyère ranime sous nos yeux tous les originaux d'une société disparue.

Mais, comme il n'en résulte pour nous qu'un intérêt historique, cette exactitude n'est pas aujourd'hui ce qui importe le plus; et il ne serait point un maître si, sous ces costumes d'autrefois, il n'avait aussi représenté l'homme lui-même, en des types permanents qui, depuis, n'ont pas cessé de vivre parmi nous, et près de nous. Il nous apprend donc à nous mieux connaître.

Il est moraliste littérateur. — A ce titre, il compte dans l'élite de nos moralistes, mais il s'en distingue par des traits personnels. Il ne fut pas, en effet, comme Pascal, La Rochefoucauld et Vauvenargues, de ceux qui veulent ou peuvent remonter aux principes des sentiments primitifs par lesquels s'explique le secret de notre nature. Ils sont rares chez lui ces mots qui éclairent les profondeurs de l'âme, ou montrent les ressorts habituels de nos actions. Peu faite pour les vues d'ensemble, sa curiosité n'ouvre pas de voies nouvelles, mais s'applique de préférence aux formes individuelles de la passion, aux cas particuliers d'humeur et de caractère, à leurs combinaisons, à leurs effets, et aux variétés produites dans les mœurs par les différences d'état ou de profession. Son esprit d'observation s'exerce donc avec entrain sur les vérités de détail; il a l'intuition de la réalité vive, il est physionomiste : c'est par le dehors qu'il atteint l'être moral, et dans l'accidentel qu'il surprend le définitif. En cela, il est incomparable; et, si d'autres le surpassent par la puissance ou l'autorité de la doctrine, nul n'a le sens plus fin, plus délié, nous ajouterons plus raisonnable : car ce chrétien sans raideur, et ce philosophe sans morgue,

n'est ni voluptueusement égoïste comme Montaigne, ni paradoxal comme La Rochefoucauld, ni farouche comme Pascal. Sa vertu ne fait peur à personne. Il est même, avant tout, désireux de nous plaire, et l'on pourrait l'appeler le premier des moralistes littérateurs.

III. — L'ARTISTE ET L'ÉCRIVAIN.

Le plan et l'ordonnance du livre. — Puisque l'art est une de ses préoccupations les plus vives, examinons maintenant les ressources de l'écrivain. Nos remarques porteront sur la composition et le style.

On a souvent dit avec Boileau que La Bruyère, par l'économie de son livre, s'était dérobé à la difficulté des transitions. Mais nous ne devons point le lui reprocher; car, la monotonie étant l'écueil du genre, il visait surtout aux surprises qui nous sollicitent, et nous tiennent sans cesse en arrêt. Tantôt il a des maximes frappées au coin de La Rochefoucauld; tantôt c'est un portrait qui s'anime; ailleurs il entre lui-même en scène par des exclamations ou des apostrophes directes; parfois il cède la parole au personnage; plus loin, il use du dialogue ou de la narration; bref, ce sont partout et toujours les jeux de l'imprévu.

Cependant, s'il évita tout ce qui pouvait donner à son recueil l'air d'un traité, les éléments de cette œuvre n'en sont pas moins disposés dans un ordre qui n'est point pur caprice, et dont il convient d'indiquer les principales lignes. N'a-t-il pas dit lui-même : « Des seize premiers chapitres, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions humaines, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu. Ainsi, ils ne sont que la préparation au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu..., où la Providence de Dieu est défendue contre l'insulte, et les plaintes des libertins » ?

Mais, sans prendre à la lettre ce plan conçu peut-être après coup — et probablement sur le vu d'un éloge analogue qu'en

faisait Port-Royal —, passons en revue de plus près les groupes dont la liaison n'a pas été jusqu'ici remarquée suffisamment. Le premier comprend cinq chapitres : *des Ouvrages de l'esprit*, *du Mérite personnel*, *des Femmes*, *du Cœur*, *de la Société et de la Conversation*. C'est une sorte de préambule qui nous ouvre les avenues du sujet. Il est suivi de quatre chapitres (*les Biens de fortune*, *la Ville*, *la Cour*, *les Grands*), entre lesquels existe un enchaînement encore plus sensible; car ils produisent devant nous les principales classes de la société, gens de finance, de robe et d'épée, personnages constitués en pouvoir ou en dignité, héros et demi-dieux : ensemble que termine naturellement le chapitre intitulé *du Souverain* ou *de la République*. On dirait donc une galerie à l'extrémité de laquelle s'élève la statue de Louis XIV, hommage de respect qui est tout à la fois un calcul de prudence et un sentiment d'artiste voulant nous ménager une perspective.

Quand La Bruyère loue indirectement le prince, et trace l'image d'une royauté tout idéale, non seulement il exprime ainsi la foi monarchique de son siècle, mais il prend ses précautions contre les coups d'autorité qui pourraient venir d'en haut, et il place une sorte de paratonnerre sur le faîte de son monument. En même temps, l'écrivain s'arrange de manière à nous présenter ses tableaux sous le jour qui les fait le mieux valoir. Il nous conduit, comme par des degrés successifs, au trône éclatant qui, dans son livre comme dans l'État, est le centre auquel tout aboutit, d'où partent le mouvement et la vie.

De cette hauteur, nous retombons brusquement au chapitre *de l'Homme*. Or cette secousse pourrait bien avoir été préméditée par un philosophe qui veut maintenant considérer non plus les acteurs contemporains, les conditions et les mœurs du jour, mais les travers qui sont inhérents à notre nature même. D'ailleurs ne nous a-t-il pas avertis qu'il se propose d'examiner l'homme à loisir, « sans beaucoup de méthode et selon que les divers chapitres y conduisent »? Sans doute, le dessein initial va se déconcerter dans les études intitulées *des Jugements*, *de la Mode*, *de Quelques Usages*. On verra bien que La Bruyère est rebelle aux vues abstraites et à la doctrine proprement dite. Il y aura donc des retours en arrière, un va-et-vient qui ne s'assujettit

pas à un premier projet. Mais, en dépit de ces écarts qui nous ramènent à Versailles, il est manifeste que l'écrivain tient à couronner son œuvre par des principes de morale universelle.

C'est ce qu'annoncent déjà les pages où, à propos de la *Mode*, il flétrit si courageusement l'hypocrisie. C'est ce qui paraîtra mieux encore dans les deux derniers chapitres, sur la *Chaire* et les *Esprits forts* : car l'un, bien que plus particulièrement littéraire, mêle à la satire des prédicateurs en vogue des leçons de rhétorique supérieure qui font pressentir une conclusion religieuse. L'autre est une profession de foi, se développant avec une ampleur dont la complaisance témoigne assez qu'il ne faut pas y voir simplement l'habileté d'un penseur adroit à se concilier *les deux puissances*, comme on disait alors, à savoir le temporel et le spirituel : non, c'est une conscience qui affirme les convictions du chrétien formé à l'école de Bossuet et de Fénelon, de Descartes et de Port-Royal. Dans cette fin, dont le ton tranche avec le reste de l'ouvrage, nous devons donc voir comme la frontière qui sépare La Bruyère du XVIIIe siècle.

Avantages de son procédé discursif. — De même qu'une certaine unité d'intention se trahit dans les tours et détours de ce labyrinthe, on pourrait aussi prouver qu'une logique instinctive ou calculée préside à l'agencement des pièces rapprochées par l'architecte dans l'intérêt du contraste ou des ressemblances. Mais n'insistons pas sur des rapports subtils; car ce ne fut point sans raison que La Bruyère, dans ses premières éditions, séparait chacun de ses Caractères par des astérisques. C'était avertir le lecteur qu'il voulait entrer en matière de prime saut, que mille avenues mènent à son sujet, et qu'il en sort par autant d'issues, pour y rentrer à son gré par des portes dérobées. Ainsi, le chapitre *de la Cour* débute par de vives maximes, se continue par des portraits individuels ou des types généraux, s'entremêle de petits discours inattendus, de scènes comiques, de monologues, et se conclut, comme il a commencé, par des sentences où s'encadre le tableau. Le réseau est donc assez souple pour se prêter à toutes les pensées qui s'intercaleront dans le texte primitif.

Mais ce procédé discursif ne dissipe nullement l'attention; car tous les traits concourent à des souvenirs distincts. Disons

plus : cette libre ordonnance donne un air de réalité plus vivante à ces originaux qui se coudoient dans le livre comme dans les galeries de Versailles. Ils y gardent leur naïveté d'allure ; on sent qu'ils ont été pris sur le fait, dans le flagrant délit de leurs ridicules, au moment où se dénonçaient à leur insu les petitesses de leur grandeur. Ce pêle-mêle et ces disparates trahissent les impressions d'un témoin oculaire. N'ayant pas à produire ses Caractères dans une action suivie, La Bruyère n'a pas été forcé de retrancher ceci, d'ajouter cela, d'exagérer tel ou tel détail, d'approprier le relief et l'ombre aux lois de la perspective, par conséquent de modifier le train ordinaire de la vie. Non, il est fidèle à ce qu'il entend, à ce qu'il voit ; il serre de près le fait exact, et l'étudie minutieusement, à loisir. Pour vous en assurer, comparez, par exemple, Onuphre et Tartuffe. Si le premier semble bien pâle auprès du second, vous le jugerez pourtant plus voisin de nous, plus vraisemblable et plus vrai. C'est qu'entre les deux il y a la distance du moraliste au poète dramatique, de la description à l'action, l'une qui peut s'attarder aux lenteurs de l'analyse, l'autre qui doit en quelques heures frapper un coup décisif, devant la foule, sous le feu de la rampe. En résumé, le peintre nous inspire toute confiance, et le décousu même de ses esquisses est déjà presque une garantie de sa bonne foi.

L'écrivain ; artifices d'exécution ; variétés des tours. — Celle-ci n'éclate pas moins dans le fini de l'exécution : car ses portraits ne sont pas fondus d'un seul jet, mais élaborés patiemment par un observateur qui a recueilli des notes successives, en combine les nuances, et dégage ainsi des physionomies, mais par réflexion plus que par intuition. Parmi les toiles où triomphe ce procédé, nous signalerons les deux *pendants* du *Riche* et du *Pauvre*. La Bruyère excelle en ces contrastes concertés pour l'effet. Tels sont aussi *Démophon* et *Basilide* ; les nouvellistes *Tant pis* et *Tant mieux* ; *Gnathon* et *Cliton*, le gourmand et le gourmet. N'oublions pas non plus l'incomparable personnage du ministre *plénipotentiaire*. Un des motifs les plus heureux dans un autre genre est encore celui du pâtre enrichi (Gourville ?) qui achète, pour l'embellir, la maison de ses maîtres (« *Ni les troubles, Zénobie, qui agitent votre empire*, etc. »).

Mais à ces pages faites pour être en vue on ne devra pas sacrifier tant de remarques soudaines, et tant de traits pénétrants qui jaillissent de tous les recoins de l'œuvre. Peut-être même faudrait-il préférer ces derniers à ces morceaux de montre, où l'industrie est consommée, mais non suprême, puisqu'elle se voit.

Ce défaut de La Bruyère, si c'en est un, n'est pas du moins celui de tout le monde; et c'est le cas de lui appliquer sa remarque : « L'on a mis dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable; cela conduit insensiblement à y mettre de l'*esprit* ». Quel autre sait plus merveilleusement s'ingénier pour varier à l'infini ses tours, ses mouvements et ses couleurs? Quelle science du langage, quelle énergique gradation dans le *crescendo* que voici! « Il y a des âmes vénales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu, capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir et de ne point perdre, curieuses et avides du denier dix, uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies, enfoncées et comme abimées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes; ils ont de l'argent. » Qui ne se rappelle cette brusque apostrophe : « Fuyez, retirez-vous; vous n'êtes pas assez loin. Je suis, dites-vous, sous l'autre tropique. Passez sous le pôle et dans l'autre hémisphère; montez aux étoiles, si vous le pouvez. M'y voilà. Fort bien, vous êtes en sûreté. Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, qui veut vivre aux dépens de tout ce qui se trouvera sur son chemin, et, quoi qu'il en puisse coûter aux autres, grossir sa fortune et regorger de biens. » Ne dites pas qu'il y a là trop d'apprêt, car cette ironie qui va toujours s'aiguisant jusqu'au trait final n'est ici que la logique même du sentiment, ou plutôt d'une conscience qui s'indigne.

Frapper l'attention, voilà son secret. Ce qu'il touche, il le marque d'une empreinte ineffaçable. Des vérités même ordinaires, il les rend originales par des artifices qui déjouent l'analyse. Tantôt il introduit des personnages fictifs, leur prête

des dialogues, et transforme la leçon morale en une scène de comédie. Tantôt il fait parler un ancien, Héraclite, puis Démocrite, et nous réveille par l'étrangeté de leur discours. Ailleurs c'est son lecteur qu'il prend à partie. Quelquefois il pique notre curiosité par des énigmes ou des naïvetés apparentes. Souvent il grossit à plaisir les objets, et prodigue des couleurs qui appellent et retiennent les regards les plus distraits. Partout éclatent des métaphores passionnées qui poussent l'hyperbole à outrance : « Vient-on de placer quelqu'un dans un nouveau poste, c'est un nouveau débordement de louanges en sa faveur, qui gagne l'escalier, les salles, la galerie, tout l'appartement : on en a par-dessus les yeux, on n'y tient plus. »

Mais énumérer ses ressources, ce serait dresser l'inventaire de celles de notre langage à la fin du grand siècle : « Des paradoxes simulés, dit M. Taine, des alliances de mots frappantes, des oppositions saisissantes, de petites phrases concises et entassées qui partent et blessent comme une grêle de flèches, l'art de mettre un mot en relief, de résumer toute la pensée dans un trait saillant, les expressions inattendues et inventées, les phrases heurtées, à angles brusques, à facettes étincelantes, les apologues ingénieux (*Irène*, *Émire*) les allégories soutenues, l'imagination, l'esprit à profusion, tel est le style de La Bruyère. » Quelle nouveauté dans ses alliances de mots! Que de vivacité pittoresque dans ces figures qui vont sans cesse du sentiment à la sensation! Quel accent personnel et convaincu! Que de finesse dans la force! Qui s'entend mieux à façonner la langue, à lui donner le brillant, le poli, à faire jaillir l'étincelle? « Chez lui, dit M. de Sacy, tout est calcul, jusqu'à ses points et virgules. »

Par cet éloge qui comporte certaines réserves, on voit qu'il s'écarte de la simplicité qui recommande ses grands contemporains. C'est qu'il annonce un autre âge, dont il fut l'initiateur inconscient, comme Fénelon, lequel se rencontre d'ailleurs avec lui dans une sympathie commune pour nos anciens auteurs et l'idiome du XVIe siècle.

La langue de La Bruyère. L'emploi du mot propre. — Tandis que le goût classique se plaît aux traits généraux et à l'expression noble, La Bruyère emploie presque toujours le mot

propre. En dépit des convenances qui imposaient les raffinements du style tempéré, il aime à nommer les choses par leur nom, à ne rien déguiser, à désigner les objets les plus populaires ou réputés les plus vils. Il entre même en des détails qui peuvent choquer les délicats. Jugez-en par la crudité de ce croquis : « Gnathon ne se sert à table que de ses mains; il manie les viandes, les remanie, démembre, déchire et en use de manière que les conviés, s'ils veulent manger, mangent ses restes. Il ne leur épargne aucune des malpropretés dégoûtantes, capables d'ôter l'appétit aux plus affamés. Le jus et les sauces lui dégouttent du menton et de la barbe. S'il enlève un ragoût de dessus un plat, il le répand en chemin dans un autre plat et sur la nappe; on le suit à la trace. Il mange haut, et avec grand bruit : il roule les yeux en mangeant. La table est pour lui un râtelier; il écure ses dents, et continue à manger. » La vie réelle, les circonstances vulgaires, les petits faits précis et familiers sont donc ceux que préfère cette imagination forte qui, suivant son expression, « relève les petites choses par la beauté de son génie ». Si le mot n'avait été compromis, nous dirions qu'il recherche le *naturalisme*. En voici un autre témoignage : « M*** est moins affaibli par l'âge que par la maladie; car il ne passe pas soixante-huit ans. Mais il a la goutte, il est sujet à une colique néphrétique, il a le visage décharné, le *teint* verdâtre et qui menace ruine. Il fait bâtir dans la rue***, une maison en pierres de taille, raffermie dans les encoignures par des mains en fer, et dont il assure, en toussant, et avec une voix frêle et débile, qu'on ne verra jamais la fin; il se promène tous les jours dans ses ateliers sur le bras d'un valet qui le soulage; ce n'est point pour ses enfants qu'il bâtit, car il n'en a point, ni pour ses héritiers, personnes viles et qui sont brouillées avec lui : c'est pour lui seul, et il mourra demain. »

Par ces hardiesses, le précepteur de M. le duc se rapproche de nous. Plus on compare les variantes de ses éditions, et plus il est visible que ses retouches tendaient à cette exactitude minutieuse qui vivifie le style. Il ne cessait pas de reviser son travail à la loupe: il est tel mot qu'il change trois ou quatre fois de place, avant de trouver la bonne. Tantôt il transpose des phrases, tantôt il réunit des traits séparés, ou sépare ceux

qu'il avait réunis. Ailleurs tel caractère émigre d'un chapitre dans un autre. Il retranche, ajoute, condense, ajuste avec un scrupule inquiet, qui vise à la perfection, et ne pèche que par excès de conscience.

En résumé, son talent, qui regarde deux âges, termine l'un, et inaugure l'autre. Patronné par Bossuet, accepté par Boileau, accueillli par Racine, il précède Montesquieu, présage les *Lettres persanes* et le *Gil Blas* — dont ses *Caractères* sont le premier modèle, après la vie —, et il reste maître dans un genre qu'il a créé. Les plus vifs esprits du XVIIIe siècle, les Lesage, les Duclos, les Chamfort, les Rivarol, les Beaumarchais, relèveront de lui par le mot ironique et mordant, par le propos plaisant et amer. Aujourd'hui, de tous ses pairs, il est encore le plus vivant. Tandis que Fénelon lui-même a pâli par endroits, les peintures de La Bruyère sont aussi solides qu'au premier jour. On peut l'appeler le plus contemporain de nos grands classiques.

MONTESQUIEU

(1689-1755)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Le Girondin. Le patricien. Le disciple de l'Oratoire. L'humaniste. Le doctrinaire. — Compatriote de Montaigne et des Girondins, Montesquieu naquit le 18 janvier 1689, au château de la Brède, près de Bordeaux, dans cette heureuse province de Guienne où les dons natifs de la race gauloise, la franchise, le bon sens, l'esprit, la verve et l'imagination, s'associent en un si juste équilibre. Il appartenait à une famille de robe et d'épée : « Quoique mon nom ne soit ni bon, ni mauvais, disait-il, n'ayant guère que deux cent cinquante ans de noblesse prouvée, cependant j'y suis attaché. » Jamais il ne fut indifférent aux avantages que conférait alors la naissance, et qu'il regarda toujours comme une des conditions essentielles de toute monarchie bien constituée. Il s'appela Charles-Louis de Secondat de la Brède jusqu'à la mort de son oncle, le baron de Montesquieu, qui l'institua son légataire, en 1716. Sa mère, Marie-Françoise de Penel, était originaire d'une famille anglaise. Ses ancêtres paternels avaient occupé des emplois à la cour protestante de Navarre, et se convertirent en même temps que Henri IV. Leur devise était : *Virtutem fortuna secundat.* Jaloux de ses droits féodaux jusqu'à soutenir un procès contre la ville de Bordeaux au sujet des limites de Martillac et Léogan — paroisses dont il était seigneur et procès dont le gain lui valut 1200 arpents de landes —, il sollicita l'érection de sa terre en marquisat, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire dans ses *Pensées* : « Je vais faire une sotte chose ; c'est ma généalogie ».

Son éducation fut très soignée. Le 11 août 1700, il entra chez les Oratoriens de Juilly, et quitta ce collège le 11 août 1705. Le goût de l'étude devint de bonne heure sa principale passion. Il avoue, à la fin de sa vie, « n'avoir jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé ». Or il lisait beaucoup, plume en main, avec une réflexion intense, surtout les maîtres anciens : « Cette antiquité m'enchante, s'écrie-t-il ; et je suis toujours prêt à dire avec Pline : *C'est à Athènes que vous allez ; respectez les Dieux.* » Mais, bien qu'il aimât ces traits brillants qui relèvent l'idée, ou lui donnent une forme sensible, il préférait les prosateurs aux poètes, et les Latins aux Grecs. Petits-fils et neveu de présidents au Parlement de Guienne, il fut destiné à la magistrature ; et dès qu'il aborda des livres de droit, *il en chercha l'esprit* : car, dès sa jeunesse, il éprouvait le besoin de remonter aux principes, et sa curiosité se tournait par instinct vers les considérations historiques ou politiques.

Le Président à mortier. Son discours de rentrée en 1725. L'académicien de Bordeaux. Préludes scientifiques. — Le 15 septembre 1713, il perdit son père, et, le 24 février 1714, fut nommé conseiller au Parlement de Guienne. Marié, depuis le 30 avril 1715, à Jeanne de Lartigue, fille d'un gentilhomme calviniste, il avait vingt-sept ans lorsque la mort d'un oncle lui laissa en legs le nom de Montesquieu et la charge de président à mortier, où il fut installé le 13 juillet 1716, et qu'il devait exercer pendant dix années. Ce poste de dignité lui rendit plus facile son rôle d'observateur ; il put alors choisir entre les relations qui s'offraient, et traiter de pair avec les personnages en vue. Ce fut ainsi qu'il connut intimement le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, gouverneur de la province. Pourtant, à mesure que s'élargit l'horizon de ses visées scientifiques, il se trouva trop à l'étroit dans la contrainte de ses fonctions : « Ce qui m'a toujours donné une mauvaise opinion de moi, écrivait-il, c'est qu'il y a fort peu d'états dans la république auxquels j'eusse été véritablement propre. Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très droit ; mais je n'entendais rien à la procédure. Je m'y suis pourtant appliqué ; mais ce qui me dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire. »

Nous savons cependant que, malgré cette aversion secrète pour la pratique, il fut très estimé dans sa Compagnie, qui, en 1725, lui confia le *Discours de rentrée*. Or il s'en acquitta si bien que cette *mercuriale* eut longtemps la faveur d'être réimprimée tous les ans, au même anniversaire, et se vendit, ce jour-là, aux portes du Palais de Justice. En 1722, il avait aussi été délégué vers le Régent, pour lui soumettre des remontrances contre l'impôt de quarante sols qui frappait chaque tonneau de vin sortant de la Guienne. En cette occasion, il se montra d'autant plus habile qu'il était propriétaire de vignobles; l'avocat réussit à gagner sa cause.

Les devoirs du magistrat permettaient des loisirs au savant; et nous ne pouvons oublier la part très active qu'il prit, à dater du 3 avril 1716, aux travaux de l'Académie instituée à Bordeaux par lettres patentes de 1712. Aucun des membres de cette assemblée ne fut plus zélé; mais il cherchait encore sa voie : car il s'annonça comme un disciple de Fontenelle et de Newton par des dissertations variées sur des sujets de médecine, de physique et d'histoire naturelle : L'essence des maladies, — l'usage des glandes rénales, — la cause de l'écho, — la transparence des corps, — le flux et le reflux de la mer, — la pesanteur, — le mouvement relatif. Quoique myope, il observait à la loupe et disséquait des grenouilles. Ces recherches fort sérieuses annoncent déjà l'éveil d'un esprit avide de lumière et impatient de se satisfaire, faute de mieux, sur les plus menus objets. C'était une façon de tromper sa curiosité inquiète et désœuvrée. Il devança même Buffon dans son *Discours sur l'Histoire naturelle*. Il y avait là les symptômes d'une aptitude d'observateur à laquelle manquait un emploi capable de la passionner et de la retenir. A ces jeux de son studieux loisir se mêlait encore le souci du bien public; car il faisait des recherches sur la qualité nutritive des divers végétaux et fondait à ses frais un prix d'anatomie. Dans un de ses mémoires, n'écrivait-il pas : « Ceux qui vivent au milieu d'une société ont des devoirs à remplir; nous devons compte à la nôtre de nos moindres amusements »? Cet apprentissage l'habituait d'ailleurs à comparer les faits, à les analyser, à les classer, et à en dégager des lois. Ce fut aussi pour l'Académie de Bordeaux qu'il com-

posa la plupart des opuscules actuellement en cours de publication et dont seize ont déjà paru : *Un traité général des devoirs de l'homme*, 1er mai 1725; un *Discours sur la différence entre la considération et la réputation*; la *Politique des Romains dans la religion*, etc., outre ceux qui sont les travaux d'approche de l'*Esprit des lois*, comme les *Réflexions sur la monarchie universelle*; les *Réflexions sur la politique*, etc.

Les Lettres Persanes, 1721. Le goût du temps. Crébillon et Tacite. La Bruyère et Montesquieu. — Tout en se consacrant avec entrain à ces distractions sérieuses, il préludait à sa renommée littéraire par un livre dont l'apparente légèreté fut éminemment propre à égayer le public, après l'ennui des dernières années de Louis XIV, et à le faire réfléchir, après l'orgie de la Régence. Nous voulons parler des *Lettres Persanes*, qu'il ne suffit pas d'appeler avec Voltaire *le plus sérieux des ouvrages frivoles*. Elles parurent en 1721, à Amsterdam, sans nom d'auteur [1]. Le cadre de cette satire fut-il suggéré, comme le veut Voltaire, par les *Amusements sérieux et comiques* de Dufresny (*Lettres Siamoises : Dixième amusement*), ou encore par les *Lettres d'un Javanais* insérées par Addison dans son *Spectator*? c'est probable. Toujours est-il qu'elle inaugura parmi nous un genre qui eut depuis bien des imitateurs. Sans entrer dans le détail de ce roman trop sensuel où des Parisiens bien déguisés en Persans, sous les noms d'Usbek et de Rica, critiquent la France de 1712 à 1720, nous regretterons qu'un grand esprit ait commencé par obéir à son siècle, avant de lui commander. Mais ne nous laissons pas tromper par ce libertinage qui est la date d'un écrit approprié au goût d'une société licencieuse. Tous ces parfums énervants du Sérail furent des amorces destinées à capter la faveur des salons : pour conquérir leur attention, il fallait bien les flatter. Ces concessions étaient donc les calculs d'un penseur habile à s'assurer le droit de toucher à toutes les nouveautés qui allaient devenir le péril et la gloire de son temps. C'est ainsi qu'alliant Tacite à Crébillon, son badinage affronte, sans en avoir l'air, les plus graves pro-

1. La première page portait un nom d'auteur supposé et un lieu d'impression inexact. L'intermédiaire de Montesquieu fut un abbé, nommé Duval, et la rubrique : *Cologne 1721 Marteau.*

blèmes de la science sociale, provoque de généreuses recherches, éveille des espérances de réformes, discrédite les abus, dissipe les préjugés, propage l'esprit de tolérance et montre aux hommes d'État l'idéal d'un avenir meilleur. Politique et métaphysique, institutions et croyances, mœurs et coutumes, travers, ridicules, caractères, toutes les idées qui sollicitent l'opinion sont effleurées en passant par une ironie dont les épigrammes donnent à la vérité l'attrait du parodoxe : par exemple le Jansénisme, la querelle de la bulle *Unigenitus*, la révocation de l'Édit de Nantes, le système de Law. Quand la satire directe est impossible, l'auteur passe de Paris à Constantinople. Alors le sultan paye pour Louis XIV, l'Alcoran pour la Bible, et le despotisme oriental pour la monarchie du bon plaisir. Mais ces audaces qui sentent la jeunesse sont tempérées par la prudence d'un caprice qui semble se jouer. Le plus souvent même, le trait n'est lancé que d'une main discrète qui ménage ses victimes; car Montesquieu saura toujours garder la mesure. S'il s'amuse aux dépens de ce qui blesse sa raison, il incline à croire que ce qui est doit être, et il n'a point le tempérament d'un révolutionnaire.

Tandis que les boutades de son irrévérence laissent entrevoir le publiciste dont le génie ne peut se contenir dans les bornes de la fantaisie ou de la fiction, nous admirons le moraliste qui rivalise avec Pascal par l'énergique précision de sa raillerie sentencieuse, et le peintre qui rappelle La Bruyère par la verve de ses portraits. Écoutez l'aimable Rica disant : « Je ne puis comprendre comment les princes croient si aisément qu'ils sont tout, et comment les peuples sont si prêts à croire qu'ils ne sont rien ». Citons encore cette définition de la noblesse : « Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions ». Et quelles vivantes esquisses que celles du *Fermier Général*, du *Directeur*, du *Casuiste*, de l'*Abbé de Salon*, du *Pédant*, du *Poète*, de l'*Homme à bonnes fortunes*, de la *Femme jalouse*, de l'*Intrigante*, et du *Nouvelliste*. Toutes ces pages révèlent un maître qui, pour signaler son avènement, n'attend plus que des sujets dignes de lui, et tous les critiques, depuis Villemain, ont pu désigner à l'envi, dans les *Lettres Persanes*, le germe de tout le

reste, c'est-à-dire de l'*Esprit des lois*, avec sa politique et sa philosophie, y compris les *Considérations*. Aussi ne citerons-nous que pour mémoire deux méprises de son talent, le *Temple de Gnide* et le *Voyage à Paphos*, 1725, 1727. Mlle de Clermont, princesse du sang des Condés, fut responsable de ces erreurs.

Le candidat à l'Académie française, où il est reçu en 1728. — Classé bon gré mal gré dans la confrérie des hommes de lettres par un succès à demi clandestin qui compromettait la gravité officielle du magistrat, Montesquieu finit par vendre, en 1726, une charge qui gênait son indépendance. Dès lors, délivré de tout lien, il put suivre sa destinée. Pour consacrer sa réputation d'écrivain, il ne désirait plus que devenir membre de l'Académie française. La mort de Louis de Sacy, le traducteur de Pline, lui en offrit bientôt l'occasion. Mais, quoiqu'il fût désigné par le suffrage des salons, notamment de celui de la marquise de Lambert, où il fréquentait, et qu'il eût été élu une première fois, en 1725, et cassé faute de résider à Paris, l'affaire n'alla pas toute seule. Au premier bruit de cette nouvelle candidature, le Père Tournemine, directeur du *Journal de Trévoux*, s'empressa d'extraire les passages les plus scabreux des *Lettres Persanes*, et les mit sous les yeux du cardinal de Fleury. Ce vieux ministre, qui s'effarouchait aisément, fit dire à l'Académie que « son choix serait blâmé par tous les honnêtes gens ». Cela se passait le jeudi 11 décembre 1726. Irrité de ce *veto*, Montesquieu déclara très haut « qu'après cet outrage, il irait chercher à l'étranger la récompense qu'il ne pouvait espérer de son pays ». Pour apaiser sa colère, on lui offrit une pension. Mais il répondit que, « n'ayant pas fait de bassesses, il n'avait pas besoin d'être consolé par des grâces ». Cependant des amis puissants intervinrent : on essaya de négocier; une audience fut accordée par le cardinal, et la paix finit par être conclue. Suivant les uns, Montesquieu se refusa nettement aux désaveux qu'on exigeait. Selon d'autres, il improvisa en quelques jours une édition expurgée qu'il soumit au jugement du ministre. Quoi qu'il en soit de ce stratagème auquel celui-ci se serait prêté complaisamment, la liberté du vote fut rendue à l'Académie, qui nomma Montesquieu tout d'une voix, le 5 janvier 1728, et le reçut le 24 du même mois. Dans cette séance,

le directeur, qui s'appelait Mallet, lui fit expier l'anonymat des *Lettres Persanes*, en lui lançant plus d'une malice à bout portant, celle-ci entre autres : « Rendez au plus tôt vos ouvrages publics,... notre ambition est d'écrire des choses dignes d'être lues ». L'amour-propre du récipiendaire en garda une si profonde rancune qu'il vint trois fois seulement aux réunions de la Compagnie, n'y ouvrit pas la bouche, et cessa d'y paraître.

Les voyages. — Trois mois après, le 5 avril 1728, il partait avec le comte de Waldegrave pour ce long voyage qu'il entreprit comme un complément indispensable de ses études politiques. La première station fut Vienne, où il retrouva dans la société du prince Eugène toute la politesse de la France. Il alla jusqu'en Hongrie surprendre les derniers vestiges de ce régime féodal qu'il devait peindre si vivement dans quelques lignes de l'*Esprit des Lois*.

Accompagné de lord Chesterfield, le plus parisien de tous les Anglais d'alors, il visita ces petits États de l'Italie qui, sous un pouvoir absolu, mais patriarcal, jouissaient de la liberté, sans l'indépendance. A Florence, il écrit : « Un des objets les plus agréables pour moi, ce fut de voir le premier ministre du Grand-Duc sur une petite chaise de bois, en casaque et en chapeau de paille, devant sa porte. Heureux pays où le premier Ministre vit dans une pareille simplicité, et un tel désœuvrement ! » On prétend qu'à Venise son imagination fut frappée de terreur par ce gouvernement mystérieux qui pourtant n'était plus qu'un vain épouvantail. On sait l'anecdote qui courut sur la mystification faite par un ami, à savoir la visite d'un inconnu, à la suite de laquelle il aurait brûlé ses papiers et précipité son départ. En remontant par la Suisse et les bords du Rhin, il gagna la Hollande, où il put contempler le spectacle d'une république enrichie par son industrie. Mais ce fut surtout l'Angleterre qui le captiva. Il séjourna dix-huit mois dans ce pays qu'il regardait comme la principale école de liberté constitutionnelle, et dont il disait : « Là seulement sont nés des gens de vrai bon sens ». Parmi les notes du Journal qu'il écrivit alors, celles qui nous sont parvenues attestent qu'il vit tout, et sans illusion ni engouement : car, malgré ses sympathies, il censure la vénalité des consciences, il juge au vrai l'égoïsme

d'un peuple calculateur, et prédit l'émancipation prochaine de l'Amérique anglaise. Mais il envie à nos voisins leur respect de la loi, le sérieux des mœurs et le mécanisme de leurs institutions. Bref, il revint de là, comme Voltaire, muni d'idées nouvelles qu'allaient féconder la méditation et la retraite.

La retraite studieuse de la Brède. Les Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains, 1734. Le Dialogue de Sylla et d'Eucrate, 1745. — Il ne se pressa pas en effet de produire ses trésors d'observation; mais, durant deux années, loin de Paris et de sa turbulence, il s'enferma dans son château de la Brède où il ne vécut qu'avec ses livres, sans autre souci que de recueillir et d'ordonner ses pensées. Se détournant même des sujets contemporains, et ajournant l'éloge de la constitution anglaise, il donna la préférence à l'inoffensive antiquité. C'est ce qui nous valut le livre des *Considérations*, qui parut en 1734, et restera le plus solide de ses ouvrages. On y sent comme la joie d'un génie qui reconnaît enfin son idéal et, pour ainsi dire, sa patrie de prédilection; car il y a du Romain dans Montesquieu, du moins dans ce style dont la rigidité stoïcienne a un certain air de commandement. Par la vertu d'un sujet qui l'affranchit de toute influence mondaine, il redevient simple et naturel, il demeure toujours maître de lui; la gravité du ton ne se dément pas, et son accent égale la majesté du Peuple-Roi.

A ce monument se rattache comme une de ses dépendances ce fameux *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* qui, publié en 1745, remontait plus haut : car l'Académie de Bordeaux en eut la primeur. Depuis lors il s'était aussi produit au Club de l'Entresol, devant ce petit parlement composé d'économistes, de diplomates et d'hommes d'État qui s'assemblaient chez l'abbé Alary, place Vendôme, dans l'hôtel du président Hénault. Ces origines académiques expliquent peut-être l'éloquence un peu théâtrale qui se mêle à l'énergie ou au pathétique de cet essai. Si Montesquieu cache trop l'horreur d'une âme atroce sous le faste de la grandeur et l'ostentation de l'audace, il fait du moins comprendre la puissance et l'impunité de ce dictateur sanguinaire qui rappelle Marius et prédit César. Il est visible que désormais Rome appartient à un maître; et l'on prévoit

tous les tyrans qui vont naître de ce despotisme accepté comme un bienfait, ou souffert comme une nécessité par des âmes lâches et indignes de la liberté. Mentionnons encore l'épisode de *Lysimaque* où respire l'orgueilleux enthousiasme du stoïcisme.

Son idée fixe. L'Esprit des Lois. Infatigable labeur. Ses auxiliaires. L'œuvre paraît à Genève, en 1748. — Sous leurs titres spéciaux, les études dont nous venons de parler n'étaient que les chapitres détachés du grand ouvrage auquel nous conduisent ces degrés successifs; car celui-ci fut la première et la dernière pensée de Montesquieu. Oui, depuis 1724, à travers les salons et les pays étrangers, comme dans la solitude de la Brède, il ne cessa pas de porter en lui l'*Esprit des Lois*. C'était le quartier général de la longue enquête qu'il poursuivit depuis vingt-cinq ans.

Ses amis en avaient eu déjà la confidence, entre autres d'Argenson qui, dès l'année 1736, exprimait ce pronostic : « Je crains bien que l'ensemble n'y manque, et qu'il n'y ait plus de chapitres agréables à lire, plus d'idées ingénieuses et séduisantes que de véritables et utiles instructions sur la façon dont on devrait rédiger les lois et les entendre. » C'était juger bien sévèrement ce qu'on pourrait appeler l'idée fixe d'une si puissante intelligence; car ce livre ne fut pas seulement élaboré dans le cabinet. Soit qu'il causât diplomatie avec lord Waldegrave, stratégie avec le prince Eugène, finances avec Law, soit qu'il observât le mouvement social dans le commerce du monde, Montesquieu sut puiser à toutes les sources d'information, comme l'attestent six volumes in-quarto d'extraits, de réflexions et de notes rédigées de sa main. Mme Geoffrin disait : « Cet homme venait faire son livre dans la société. Il retenait tout ce qui s'y rapportait. Il ne parlait qu'aux étrangers dont il croyait tirer quelque chose d'utile », et lui-même nous confie : « Le malheur de certaines lectures, c'est qu'il faut se tuer à réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier ». C'est dans ces six volumes de fiches qu'il réunit ses idées éparses, avant de les ordonner en corps de doctrine, ou de les formuler en axiomes : bel exemple de cette longue patience qui est une des conditions du génie!

Aux abords de l'heure décisive où il fallait satisfaire à l'attente du public, il y eut trois années d'ardente activité (1743-46), pendant lesquelles nous le voyons, en sa terre de Guienne, dégrossir sa matière, avec la collaboration de son fils Secondat, de sa fille Denise, de son secrétaire d'Arcet, et de l'abbé Guasco, homme de bon conseil et d'agréable érudition. Puis suivirent encore deux autres années de lutte vaillante lorsqu'il s'agit de fixer la forme et de graver le trait sur l'airain. Il faillit y perdre la vue; il succombait de lassitude. Ne lisons-nous pas dans sa correspondance : « J'ai pensé me tuer, depuis trois mois, afin d'achever un morceau qui formera trois heures de lecture. Cela m'a coûté tant de travail que mes cheveux en sont blanchis. » Enfin, en 1748, parut l'œuvre où Montesquieu surpassa les espérances de ses amis mêmes. Pour échapper à la censure, elle dut être imprimée à Genève, d'où elle se répandit en France à la dérobée, tandis qu'elle était accueillie en Angleterre et en Italie avec une telle faveur qu'on en fit vingt-deux éditions en dix-huit mois, et qu'elle fut traduite dans toutes les langues de l'Europe. L'*Esprit des Lois* avait été publié en France dans les premiers jours de novembre, en deux vol. in-4°, chez Barillot; mais malgré des corrections attestées par 14 cartons il y avait été interdit. L'ouvrage contient 32 livres. Dans le XIe, le chapitre des *Lois qui forment la liberté politique* est l'analyse de la constitution anglaise qui devait tant influer sur nos futurs hommes d'État. Il portait cette épigraphe hautaine : *Prolem sine matre creatam* (Ovide). Montesquieu voulait dire qu'il n'avait pas eu de modèle. Quelques-uns ont prétendu qu'il faut traduire *sans mère* par *sans liberté*. Cette leçon est au moins douteuse.

Le grand esprit sous le bel esprit. L'initiateur. Le citoyen. — Si les craintes du marquis d'Argenson furent parfois justifiées, si Mme du Duffand put dire trop malicieusement : « C'est de l'esprit sur les lois », il n'en faut pas moins honorer d'une admiration reconnaissante un de ces génies qui ont eu la gloire de restituer à l'humanité ses titres les plus précieux. Qu'il y ait là des contradictions, des lacunes, des problèmes suscités sans être résolus, des opinions trop exclusives, des citations inexactes, une méthode arbitraire ou discursive qui morcelle

les chapitres et déconcerte l'attention, nous l'accorderons volontiers. Il est certain que Montesquieu n'a pas toujours dominé son vaste sujet. Outre que la science politique, enrichie par l'expérience d'un autre âge, s'est portée plus avant, il faut bien avouer aussi qu'on ne sait quel ton d'oracle et surtout la recherche de l'effet dénoncent çà et là le cru de Gascogne. Mais à chaque pas éclatent soit des beautés qui consolent de ces défauts, soit des découvertes qui rachètent de rares erreurs. Dans ce labyrinthe, le fil se brise parfois; mais le flambeau ne s'éteint pas; à travers les routes qui se croisent et semblent se confondre, le philosophe triomphe de la plupart des obstacles; car la lumière des principes éclaire sa marche et lui montre le but.

Ce n'est pas qu'il ait le goût des doctrines ou des théories préconçues. Il serait plutôt un historien qui se propose d'expliquer le droit positif des gouvernements établis; car son livre rappelle ce Panthéon qui donnait l'hospitalité à tous les Dieux du monde païen. Le *Contrat Social*, qui parut quatorze ans après, en 1762, recherche au contraire l'*origine* et la *nature* du droit. Visant à l'absolu, il commence là où Montesquieu finit, et on a pu dire de ce petit livre, le futur *Évangile de la Convention* : « C'est le portique du temple et le premier chapitre de l'*Esprit des Lois* ». Mais, si Montesquieu n'est pas de la famille des utopistes, comme l'abbé de Saint-Pierre ou J.-J. Rousseau, et s'il préfère aux systèmes l'étude impartiale des faits, il les juge toujours avec sa raison et sa conscience. En s'appliquant aux choses passées, il a donc plus que personne propagé des vérités d'avenir ; et en traitant des lois mortes, il en a préparé d'autres qui feront vivre à jamais les sociétés civilisées. Voilà pourquoi le XVIIIe siècle reconnut un de ses guides dans ce penseur fécond en paroles mémorables que les peuples ou les souverains ne sauraient oublier impunément.

Sous la réserve d'un sage qui ne parle jamais à la passion, se déclarent ouvertement les préférences d'un citoyen qui appartient à la race des L'Hôpital, des Vauban et des Catinat, à cette élite dont le vœu constant fut le bonheur de la patrie et du genre humain. Son livre confirme le témoignage qu'il se rendait en disant : « J'ai toujours senti une joie profonde lors-

qu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun ». Il fut le premier qui posa les principes du droit politique et civil, en le fondant sur la division des trois pouvoirs. Quinze ans auparavant, Voltaire, dans ses *Lettres anglaises*, n'avait fait qu'un assez froid éloge de l'Angleterre et de sa Constitution. Montesquieu l'offre à l'Europe comme un objet d'envie, et en comprend les ressorts mieux que les Anglais eux-mêmes. Il essaya de tempérer les rigueurs du droit pénal par un esprit de douceur et d'équité. Lorsqu'en 1764 Beccaria publia son beau traité des *Délits et des Peines*, il s'annonça comme le disciple du publiciste qui avait donné le signal d'une éloquente protestation contre le scandale de la torture et de l'esclavage. Enfin, c'est de Montesquieu que relèvera l'école des hommes d'État qui, depuis Turgot et Malesherbes jusqu'à Royer-Collard et Tocqueville, ont avec tant d'éclat représenté parmi nous la cause du gouvernement parlementaire et des libertés publiques.

Injustice des salons, des Docteurs et des sectes philosophiques. Apologie de Montesquieu. Sa vie privée. Le philanthrope. Sa mort, 1755. — Cependant ce salutaire ouvrage ne reçut pas en France l'accueil qu'il méritait. Tandis que des reines de salon le condamnaient lestement par un bon mot, le lourd Crevier osa le trouver trop léger. Voltaire lui-même affecta de ne voir que de l'esprit dans sa justesse. Les Docteurs de Sorbonne l'accusèrent d'irréligion. Pour désarmer leurs censures, Montesquieu dut promettre de corriger son livre. Après de longues négociations, et malgré le bon vouloir du pape Benoit XIV, il fut aussi condamné par la Congrégation de l'*Index*, le 2 mai 1752. Aux censures de la Sorbonne et de Rome et aux épigrammes des mondains s'associèrent les ombrages de la Cour, les rancunes des financiers et les critiques des philosophes. Montesquieu expiait ainsi une qualité maîtresse qui aurait dû le recommander plus sûrement encore à des lecteurs français, nous voulons dire ce tour ingénieux qui, chez lui, est l'ornement du bon sens. Mais ne nous plaignons pas de ces injustices, auxquelles nous devons la *Défense de l'Esprit des Lois* (1749), cette apologie si vive, si moqueuse, si étincelante de malice et d'imagination. Ce chef-d'œuvre de logique fut le dernier écrit de Montesquieu; car tant de travaux

avaient épuisé ses forces. Vieilli prématurément, il vécut six années encore, et put jouir d'une gloire qui lui vint d'elle-même, sans aucune impatience d'ambition, paisible et sereine comme son génie.

Nous aimerions à peindre, dans le cadre de sa vie à la fois seigneuriale et agreste, le penseur que nous enviait l'Europe, et dont la bonhomie charma tous ceux qui l'approchèrent. Il y aurait au moins à esquisser le portrait de l'administrateur économe qui, très avisé en culture comme en politique, mit son point d'honneur à mieux aménager ses domaines, « plutôt pour une certaine idée d'habileté qui lui en reviendrait, que dans l'intention de s'enrichir ». Et puis il veut faire sa fortune par les moyens qu'il a dans les mains, « et non pas par des moyens étrangers, toujours bas ou injustes ». Il sut accroître la valeur de ses vignobles, et, selon son aveu, « profita du succès de ses livres pour assurer celui de ses crus à l'étranger ». L'Angleterre rendit hommage à l'*Esprit des Lois*, en accordant aux vins de l'auteur la dispense du droit d'entrée. Il en use avec ses terres comme il désirait que le pouvoir en usât avec la France. Il ne cesse d'y introduire toutes les améliorations que lui ont enseignées ses nombreux voyages. Il fait venir de Flandre un trèfle qu'il acclimate en Gironde. Il défriche ses landes et y crée des métairies. Il arrange à l'anglaise le parc de la Brède, pour se consoler de ne pouvoir en faire autant de la Constitution qui régit son pays. Il paraît parcimonieux et frugal; mais il est généreux pour ceux qui souffrent : témoin cette famine durant laquelle il fonde à ses frais des greniers de charité, et fait distribuer à ses vassaux plus de cent boisseaux de froment. Autant il est fier avec les puissants, autant il se montre affable avec ses inférieurs. On peut rencontrer M. le président à mortier dans ses vignes, coiffé d'un bonnet de coton blanc, un échalas sur l'épaule. Ce stoïcien auquel on reproche de n'avoir pas le cœur assez chaud répand partout des bienfaits que révèle seule, malgré lui, la reconnaissance de ses obligés. Bref, il est aussi grand de près que de loin, et sa bonté vaut sa raison.

Il avait l'instinct de sa fin prochaine, et l'envisageait sans trouble. Presque aveugle, il parlait gaiement de sa cataracte : « Mon Fabius Maximus, M. Gendron, écrivait-il, me dit qu'elle

est de bonne qualité, et qu'on ouvrira le volet de la fenêtre ». Puis il ajoutait avec mélancolie : « Il me semble que ce qu'il me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où mes yeux se fermeront pour jamais ».

Ce pressentiment n'était que trop vrai. Car, le 10 février 1755, il s'éteignit doucement, à Paris, où il venait chaque année passer quelques mois, dans son appartement de la rue Saint-Dominique Saint-Germain (probablement à l'ancien n° 27). Son corps fut déposé dans le caveau de la chapelle Sainte-Geneviève, à Saint-Sulpice.

Après sa mort, Voltaire — dont Montesquieu disait : « Il est comme les moines qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre : Voltaire écrit pour son couvent » — put enfin régner sans partage sur la société française, jusqu'à l'avènement de J.-J. Rousseau et de son influence toute démocratique.

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR DES ROMAINS ET DE LEUR DÉCADENCE

(1734)

I. — Étude historique.

Le ministère Fleury. Montesquieu prélude à l'Esprit des Lois par ses études sur les Romains. Elles dataient de loin. — Les *Considérations* furent composées sous le ministère du cardinal de Fleury, dans le voisinage d'un pouvoir ombrageux qui ne tolérait pas les controverses politiques, mais laissait le champ libre aux recherches inoffensives de l'érudition ou de l'histoire. En même temps qu'il fermait le Club de l'Entresol, le cardinal de Fleury favorisait des travaux où se distinguèrent alors Bouhier, dom Calmet, dom Bouquet, dom Rivet, le

P. Brumoy, Fréret, d'Olivet, Rollin et Mably. C'était le temps où Voltaire lui-même écrivait *Charles XII*. Ces régions sereines ne déplaisaient point à un publiciste dont l'esprit était plus lumineux qu'ardent; et il se tourna d'autant plus volontiers vers cet asile, que, depuis longtemps, il avait conçu le dessein d'essayer sur le peuple romain la méthode dont il devait un jour appliquer les procédés aux lois de l'humanité tout entière. Il disait plus tard : « Je me trouve fort dans mes *Maximes* lorsque j'ai pour moi les Romains ». Sans insister sur un manuscrit latin de soixante-dix huit pages, où le jeune écolier de Juilly avait réduit en un résumé substantiel toute l'histoire de la république romaine, rappelons du moins qu'il lut, en 1716, devant l'Académie de Bordeaux, une dissertation sur la *Politique des Romains dans la Religion*, et, en 1721, devant le Club de l'Entresol, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et surtout que dans la cent trente et unième lettre persane, Rhédi entretient Rica de Rome avec une éloquence où l'on pressent toute celle de l'œuvre future. Ce sont les premiers symptômes d'un projet que dut raviver ce voyage d'Italie, où le spectacle de la Ville Eternelle agit puissamment sur une intelligence toute pleine de l'antiquité. Il est du moins permis de croire que ces émotions ne furent point étrangères à la pensée d'un sujet qui méritait de solliciter une telle plume. N'a-t-il pas fait cet aveu : « On ne peut jamais quitter les Romains; c'est ainsi qu'aujourd'hui même, dans leur capitale, on laisse les nouveaux palais, pour aller chercher des ruines »?

Durant son séjour en Angleterre, cette idée ne l'abandonna pas; et son fils nous apprend qu'à Londres « il commença d'immenses lectures » dont elle fut le centre. Parmi les sources qu'il consulta, figura sans doute un *Essai sur le gouvernement de Rome*, rédigé par le puritain Moyle, membre de la Chambre des Communes. Divisé en deux parties, ce travail envisageait à la fois les causes qui firent la fortune de la République et celles qui précipitèrent sa ruine. N'était-ce pas déjà le plan que se proposait l'auteur des *Considérations*?

Travaux préliminaires. Prudence du publiciste. Première édition, 1734. Indifférence publique. Succès à Londres et à Berlin. — A son retour, il poursuivit de plus près encore

des études auxquelles collaborait un bénédictin de Saint-Maur qui, mécontent de son cloître, vint demander l'hospitalité au château de la Brède. Deux mémoires présentés à l'Académie de Bordeaux, l'un en 1731 sur la *Campagne de Rome*, l'autre en 1732 sur l'*Intempérance des anciens Romains*, précédèrent l'apparition de l'ouvrage qu'il fit imprimer en Hollande, par l'intermédiaire de l'ambassadeur des Pays-Bas, le comte de Vanhœ. Usant d'un surcroît de précautions, Montesquieu avait eu soin de soumettre les premières épreuves à un jésuite, le P. Castel, professeur au collège Louis-le-Grand, celui que Voltaire appelait « le fou de mathématiques ». Il le pria de « corriger religieusement » tous les passages qui pouvaient sembler périlleux. Docile à ses conseils, il supprima tout un chapitre sur la constitution anglaise, une phrase sur Charles Ier, un double éloge du suicide, et quelques traits qui se souvenaient trop des *Lettres Persanes*. Ainsi revisée, la première édition vit le jour en 1734. Un second tirage fut rapidement épuisé avant que le livre pût obtenir en France le privilège du Roi. Quelques mois après, il parut enfin à Paris, chez Huart; et, dans les *Mémoires de Trévoux*, le P. Castel en publia deux extraits qu'accompagnait un éloge de l'auteur encore anonyme. L'édition définitive fut celle de 1748 que Montesquieu revit lui-même. Il y ajouta au moins quarante pages, modifia la plupart des anciennes notes, en intercala quelques-unes, retoucha le style en maint endroit, supprima l'apologie du suicide, et arrêta le texte qui depuis n'a plus varié.

En ce moment, les hommes d'État n'étaient préoccupés que de la succession de Pologne, où la diplomatie française se battait pour sauver au moins notre honneur militaire. Quant au Parlement et au Clergé, que venaient de passionner les miracles du diacre Pâris, ils continuaient à se quereller sur la Bulle *Unigenitus*. De leur côté, les savants ne parlaient que du voyage de Maupertuis et de Clairaut, partis pour déterminer la figure de la Terre. Enfin, les mondains et les philosophes favorisaient de leur engouement le roman de *Manon Lescaut* et les *Lettres Anglaises*. Aussi l'attention publique n'eut-elle plus guère de loisir pour les Romains de Montesquieu.

Mais, si de beaux esprits de salon osèrent dire que les *Let-*

tres Persanes « avaient été sa grandeur », et que les *Considérations* « étaient sa décadence », les étrangers réparèrent l'injustice de ces indifférents. A Londres, le chef-d'œuvre conquit d'emblée les suffrages de tous les connaisseurs. Il y en eut quatre contrefaçons en Hollande; il ne tarda pas à être traduit dans les principales langues de l'Europe; et Frédéric II écrivit sur la marge de son exemplaire des remarques encore plus piquantes que celles dont il avait enrichi le *Prince* de Machiavel.

Les devanciers. Polybe. Machiavel. Paruta. Saint-Évremond. Bossuet et Montesquieu. L'évêque et le philosophe. Le XVIIe et le XVIIIe siècle : la Foi et la Raison. — Il serait long de faire la revue des écrivains qui furent plus ou moins les devanciers de Montesquieu : aussi nous bornerons-nous à citer : Polybe, ce soldat et ce diplomate dont les récits offrent un enseignement si précieux aux politiques et aux gens de guerre; Florus, ce rhéteur à la fois vague et concis; Machiavel, dont les réflexions profondes mais sceptiques, dans son *Discours sur Tite-Live*, sont l'apologie du succès et justifient les moyens par la fin; Paruta, ce Vénitien avisé du XVIe siècle — auteur d'un *Traité de la vie politique*, dont le premier discours traite des Romains, — que l'expérience des affaires préparait à bien juger les choses antiques; Saint-Évremond, enfin, dont les sagaces et piquantes *Réflexions sur les divers génies du peuple romain* furent sûrement un des modèles des *Considérations*, leur sont, à plus d'un titre, comparables, et dont nous aurons à reparler plus loin.

Mais ici mieux vaut indiquer les rapports et les différences qui existent entre Montesquieu et son vrai précurseur, Bossuet, dont l'éloquence avait si magistralement esquissé la physionomie du peuple romain. Tous les deux se ressemblent par la grandeur du sujet, la sûreté des vues, la plénitude de la conception, la majesté du discours. Mais, de l'un à l'autre, il y a la distance qui sépare un orateur d'un historien, un moraliste d'un politique, un évêque d'un philosophe, le XVIIe siècle du XVIIIe. Bien que leur plan soit à peu près analogue, ils n'ont ni la même méthode, ni le même esprit, ni le même but. Si Bossuet a saisi quelques traits primitifs avec une force qui lui assure la gloire de l'invention, Montesquieu, par l'analyse des

détails, va découvrir des causes invisibles jusqu'à lui. Peut-être sa laborieuse sagacité paraîtra-t-elle moins admirable que les éclairs soudains d'une intuition qui devançait la science, et pouvait presque s'en passer; mais les résultats conquis par ses investigations patientes seront plus précis et plus certains que ces saillies d'une clairvoyance instinctive. Tandis que le précepteur du Dauphin cherchait surtout dans les fastes de Rome de beaux exemples propres à l'édifiante éducation d'un jeune souverain, l'auteur de l'*Esprit des Lois* ne demande à l'histoire que des leçons d'intérêt pratique, et ne craint pas de se faire le panégyriste d'une nation dont l'empire fut l'œuvre de la violence et de la ruse conjurées pour l'asservissement du monde.

C'est que leurs doctrines sont opposées comme leurs intentions. Sans doute ils croient tous les deux que les destinées des peuples « dépendent d'un conseil souverain ». Mais cette conduite du monde est pour l'un toute providentielle, et pour l'autre exclusivement humaine. En effet, la Loi que Bossuet fait remonter à Dieu seul, Montesquieu ne l'attribue qu'à la nature des choses, c'est-à-dire à la Raison, ainsi qu'il le professe dans la déclaration que voici : « Ce n'est pas la Fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains qui eurent une suite continuelle de prospérités, quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers, lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent : tous les accidents sont soumis à ces causes; et, si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille; en un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers. » Fatalisme! direz-vous : Non; car cette *allure principale* ne procède plus ici, comme chez Bossuet, d'une sorte de prédestination infaillible qui mène les hommes où elle veut, à leur insu, et de toute éternité; mais elle vient surtout de la liberté morale, qui produit la sagesse ou la folie, et par conséquent est responsable du bien ou du mal, du succès ou de l'échec. Voilà ce

que va démontrer ce livre dont les vingt-trois chapitres embrassent vingt-deux siècles, depuis l'origine de Rome jusqu'à la chute de son empire.

II. — Étude littéraire.

Méthode. A un discours il substitue des considérations. Habitudes de légiste. — Cette œuvre n'a point, ainsi que celle de Bossuet, le mouvement d'un discours, ni l'unité d'un drame. On dirait plutôt que Montesquieu veut peindre la société romaine, comme La Bruyère avait fait la Cour et la Ville. Il se promène à travers l'Histoire, résume ses principales phases, observe les mœurs, étudie les caractères, trace des portraits ou des tableaux et fixe des impressions. Il fallait s'y attendre; car ce penseur indépendant n'a jamais pu s'assujettir aux contraintes d'une composition savante, équilibrée, se développant avec ampleur. La sienne est presque toujours, non pas décousue, mais brusque et heurtée. Il aime mieux assembler des notes que construire un système, et suivre les faits pas à pas qu'ordonner une thèse ou combiner une théorie; mais il excelle à interroger les événements et à les interpréter en jurisconsulte, en financier, en stratégiste, en économiste, en géographe. On retrouve dans cette habitude le légiste qui s'appuie toujours sur des textes. C'est ainsi qu'à propos de chaque guerre, de chaque révolution, de chaque grande figure il s'arrête comme sur un article du Code, pour éclairer les causes et les effets par son lumineux commentaire. Il en résulte que ses idées, même quand elles se suivent, paraissent détachées. Les soudures manquent. Il laisse au lecteur le soin de suppléer aux transitions et de relier entre elles ces sentences d'oracle que rendent plus solennelles encore des pauses ou des silences. Bref, son titre ne nous ment pas; car il déroule une série de *Considérations*, mais dont l'ensemble marche pourtant d'un pas superbe vers des formules, des définitions, des lois générales, et une conclusion logique.

Il ne faudrait pas, en effet, exagérer cette critique de la composition des *Considérations*. Si celle-ci ne paraît point assez stricte, c'est une illusion d'optique. L'erreur vient de ce que les chapitres contiennent beaucoup d'alinéas très courts et une grande abon-

dance de faits ou d'idées. Montesquieu, qui songeait depuis longtemps à l'*Esprit des Lois*, laisse déborder ici comme le trop-plein de sa méditation. De là mille allusions qui font un instant oublier les Romains, quoiqu'elles éclairent leur histoire. De là des digressions qui sont les entraînements du penseur. S'il a moins d'unité que Bossuet, c'est parce qu'il a plus de fécondité. Ne confondons pas la variété avec le désordre. Admirons plutôt la conscience du savant qui se plaît à tout préciser, à tout définir, à tout prouver.

L'idéal du Romain jugé, avant Montesquieu, par la rhétorique et la morale. Saint-Évremond, le premier, réagit contre ces panégyristes, mais avec trop de scepticisme. — Ce sens critique fut alors une nouveauté; car l'histoire n'était pas encore une science. Les travaux de Beaufort, qui devaient susciter ceux de Niebuhr, furent en effet postérieurs de plusieurs années (1738-1766) [1]. Aussi les annales de Rome avaient-elles été jusqu'alors exploitées par la rhétorique. C'était à qui célébrerait avec le plus d'onction la tempérance, le désintéressement, la modération, la piété, le patriotisme des grands hommes auxquels les maîtres de la jeunesse empruntaient des lieux communs de morale. On répétait à satiété les déclamations des Sénèque ou des Valère-Maxime. La conquête du monde passait pour n'être qu'un prix de vertu décerné par la Providence à une race de héros, dont la perfection humaine était comme un article de foi consacré par le génie de Corneille. Malgré ses vues perçantes, Bossuet lui-même avait trop respecté cet idéal. Seul, dans ce concert, Saint-Évremond fit entendre une note discordante. Impatienté par des admirateurs à outrance, ce frondeur sembla prendre plaisir à contredire et taquiner la routine d'une opinion toute faite qui sentait l'école. Aux belles phrases il opposa l'ironie d'un mondain qui nargue les régents, et le scepticisme d'un raffiné qui ne veut pas être dupe d'un naïf enthousiasme. Cet épicurien incorrigible persifla des républicains farouches dont le stoïcisme ne lui parut que du fanatisme. Dans la frugalité des vieux Romains, il ne voit

1. *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de la République Romaine*, 1738, *Histoire de la République Romaine*, 1766. Louis de Beaufort mourut à Maëstricht, en 1795.

que « l'usage rustique de ce qu'avait entre les mains un peuple grossier qui se contenta de peu, parce qu'il se passait des plaisirs dont nul n'avait l'idée ». Le lieutenant de Condé ne consentit pas à voir les premiers capitaines du monde dans « ces consuls qui ôtaient la bride à leurs chevaux pour donner plus d'impétuosité à la cavalerie, et se reposaient de la sûreté de leurs gardes sur des oies et des chiens dont ils punissaient la paresse ou récompensaient la vigilance ». « C'étaient, dit-il, des gens fort braves et peu entendus qui avaient affaire à des ennemis moins courageux et plus ignorants. » Il sut ainsi rajeunir par ses boutades et souvent par son bon sens une matière qui paraissait usée. De cette esquisse trop cavalière se détachaient des portraits ingénieusement tracés par un fin psychologue. Telles sont les figures de Scipion, de Marius, de Sylla, de César, de Pompée, d'Auguste. Mais le peintre manquait d'érudition et de gravité. Il fut trop aventureux, trop paradoxal, et trop enclin à décrier, à dénigrer, ou du moins à expliquer les grands effets par de petites causes.

Esprit critique de Montesquieu. Ses erreurs furent de son temps. — Tel n'est point Montesquieu; car, s'il y eut aussi chez lui du bel esprit, il se double d'un grand esprit, dont le savoir, bien que légèrement porté, mérite toute confiance. Ce n'est pas qu'il soit infaillible; mais ses lacunes et ses erreurs furent imputables à son temps plus qu'à lui-même. On pourra, par exemple, lui reprocher d'affirmer avec trop d'assurance l'existence des premiers rois. Il ne parle pas de la religion; il ignore l'organisation du patriciat et celle de la famille. Il a des vues indécises sur la *Cité* antique. Son imagination de poète et d'orateur le tire parfois d'une difficulté par un mot éloquent. Sans se demander comment une ville de pâtres a construit ces immenses égouts dont les vestiges nous saisissent encore aujourd'hui d'étonnement, il se borne à dire : « On commençait à bâtir la Ville Éternelle ». Mais jusque dans cette crédulité brillent des lueurs subites; car il devine dès l'abord que Rome naissante fut un camp de brigands, « comme ces villages de Crimée faits pour enfermer le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne ». Il est si naturellement prompt à raisonner sur les faits, qu'il ne peut s'en défendre, même quand ils sont

légendaires. Ainsi, de ce que Romulus remplaça, dit-on, le petit bouclier Argien par celui des Gabiens qui était plus large, il conclut à une pratique définitive qui consistait à emprunter aux vaincus ce qu'ils eurent de meilleur. A ces signes, on reconnaît l'explorateur qui fera merveille, quand il pourra mettre enfin le pied sur un terrain solide.

Dès lors, ses affirmations auront autant de force que d'autorité. Guidés par cette lumière, essayons d'analyser sommairement les principaux ressorts de l'*institution* qui rendit une ville maîtresse du monde.

Causes de grandeur. Foi des Romains dans leur destinée. Constance. La guerre. La politique. — Parmi les causes qui, dès l'origine, concoururent à la *grandeur* de Rome, il faut compter la foi qu'elle eut dans son avenir. Oui, elle dut en partie l'empire à cette conscience de sa destinée, si bien qu'on peut dire des Romains : *Possunt, quia posse videntur.* (Ils peuvent parce qu'ils croient pouvoir); car ce sentiment créa des vertus, et il fit des Romains le plus fier, le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé, le plus ferme, le plus avisé, le plus laborieux et le plus patient de tous les peuples. Voilà pourquoi, parmi de cruels revers, il n'a jamais désespéré. Sa constance fut un prodige, comme son orgueil; il ne voyait dans la défaite que l'aiguillon de la revanche, et ne se décidait à la paix que victorieux. Or sa supériorité morale et militaire méritait de vaincre, et son habileté sut toujours profiter de la victoire : « Ce n'est pas la perte réelle que l'on fait dans une bataille qui est funeste à un État, mais la perte imaginaire et le découragement qui le privent des forces mêmes que la Fortune lui avait laissées » (ch. IV). La guerre et la politique, voilà donc les deux secrets de sa fortune.

La guerre, les Romains l'apprennent, parce qu'ils la font sans cesse; et ils la font parce qu'elle est une nécessité pour le Sénat qui, par ce dérivatif, veut distraire l'humeur séditieuse des plébéiens, pour les consuls qui sont ambitieux d'honorer par un triomphe leur magistrature annuelle, pour le peuple qui a besoin de gagner du butin et des terres. Les premières luttes soutenues contre des voisins pauvres sont l'école militaire où se forme, pour la conquête de l'Italie, de l'Espagne, de l'Afrique

et de l'Asie, toute une nation de soldats animés par le culte de la patrie, et disciplinés par une règle inflexible. Ils s'instruisent même à leurs dépens et par leurs échecs; car ils s'approprient souvent les armes et la tactique de leurs ennemis. Ainsi se constitue peu à peu la Légion, c'est-à-dire l'instrument le plus solide et le plus souple, soit pour l'attaque, soit pour la défense.

Il faut voir avec quelle justesse Montesquieu compare aux Romains les différents adversaires dont ils ont triomphé, les Gaulois, Pyrrhus, Carthage, la Macédoine, la Grèce, la Syrie et l'Égypte, comment il mesure leur force ou leur faiblesse aux conditions que comportent le climat, le sol, le génie de la race, l'éducation, le gouvernement, les croyances, la concorde ou la discorde des citoyens, le courage et les talents des rois et des chefs. C'est, à vrai dire, la première fois, depuis Polybe, qu'une étude minutieuse des faits, des mœurs et des lois introduit dans l'histoire la rigueur du calcul, et substitue la logique des causes intelligentes aux chances aveugles du hasard.

Le Sénat, centre de la tradition. L'âme de Rome. Sa diplomatie. Montesquieu patricien, stoïcien. — Mais à ce corps si fortement organisé il fallait une âme toujours agissante au dedans comme au dehors, pour concevoir, élaborer et suivre sans défaillance un plan régulier de domination universelle. Cette permanence d'une pensée politique était d'autant plus nécessaire qu'à l'expiration de leurs pouvoirs les consuls rentraient dans la vie privée. Autrement nulle entreprise de long avenir n'eût été possible. Or le Sénat fut le centre d'une tradition souveraine qui sans cesse veillait sur la guerre ou la paix : « Pendant que les armées consternaient tout, le Sénat tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus. » *Diviser pour régner*, telle est la pratique de sa diplomatie, qui fit encore plus de conquêtes par la ruse que par la force. S'il offre son alliance aux rois, c'est pour les asservir, quand il n'a plus besoin de leur concours ou de leur neutralité. S'il accorde des trêves à ses ennemis, c'est pour mieux les détruire, lorsque leurs amis auront été ou gagnés, ou soumis. Tout en combattant l'indépendance des peuples, il dissout les ligues, sous couleur d'affranchir les cités. Il protège parfois les faibles, mais pour isoler les forts. Aux uns il suscite des rivaux intéressés à leur abais-

sement; chez les autres, il soudoie des traîtres qui fomentent la révolte. Ailleurs il exige pour otage le plus proche parent des princes et les tient en respect par la crainte de ce prétendant dont il façonne d'ailleurs l'âme à sa guise, s'il est jeune. Où manquent les causes de guerre, il en fait naître, ne fût-ce qu'en se portant comme arbitre entre deux adversaires, en revendiquant l'héritage d'une couronne, ou en provoquant des insultes par l'insolence de ses ambassadeurs. Après la défaite, il se dispense des traités, sous prétexte qu'ils n'ont pas été ratifiés, ou les élude par des faux-fuyants. Après la victoire, il tourne à son avantage l'ambiguïté volontaire des clauses qu'il a dictées, pour exiger au delà des conventions. Ainsi, la paix achève l'œuvre des armes. Carthage, par exemple, est condamnée à payer des tributs écrasants, à brûler ses vaisseaux, à tuer ses éléphants, à licencier ses armées, à subir une sorte de servitude. C'est inaugurer la Terreur : « Rome mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme stupides; il ne s'agissait pas de leur puissance, mais leur personne même était attaquée. Risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe; ainsi les rois, qui vivaient dans les délices et le faste, n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain; et, perdant courage, ils attendaient de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés. »

En face de ces pages, ne dirait-on pas que Montesquieu a vécu dans l'ancienne Rome, qu'il a retrouvé les registres du Sénat, et qu'il a pris part à ses délibérations les plus secrètes? Lui-même, il semble parfois éprouver cette illusion : car il a, par inclination, le cœur d'un patricien de la République. On le verra bien quand la guerre civile éclatera. Loin de se tenir à l'écart pour juger les partis, il entrera dans les intérêts et les passions des acteurs ou des victimes. Il sera volontiers intransigeant comme un Caton ou un Brutus. Il célébrera leurs suicides avec l'accent d'un stoïcien qui les absout et les tourne en apothéoses.

Causes de décadence. Extension de la conquête. Appauvrissement de la race. Inégalité sociale. Mœurs étrangères. Les guerres lointaines. Les chefs ambitieux. L'Empire. — Au spectacle d'une grandeur toujours croissante va

succéder le contraste d'une progression inverse; nous assistons à l'expiation qui fait tomber Rome au dernier degré d'abaissement, la punit par ses propres mains et venge enfin l'Univers.

Or les germes de cette décadence qui dura plusieurs siècles — car les peuples mettent longtemps à mourir —, Montesquieu ne les cherche pas seulement, comme firent la plupart de ses devanciers, dans la révolution morale qui ruina les maximes antiques. Tout en attribuant une juste influence à l'invasion des richesses étrangères et des idées qui, venues de la Grèce, minèrent insensiblement les vertus et les traditions du vieil esprit romain, il comprend que ce changement social est l'effet d'une cause plus profonde, et que la République a péri par la raison même qui avait fondé l'édifice de sa puissance, c'est-à-dire par la conquête; car « des lois qui étaient excellentes pour un petit État sont détestables pour un grand ».

Sans énumérer toutes les conséquences de ce principe, signalons du moins les plus décisives, celles qui expliquent Marius, Sylla, Pompée, César, les dissensions civiles, la dictature d'Octave, l'établissement de l'Empire, les usurpations militaires, et les hontes d'un despotisme imbécile ou féroce.

La première suite d'un perpétuel état de guerre ne fut-elle pas l'appauvrissement du sang romain? Tant que la cité put se recruter parmi ses voisins, dans les populations belliqueuses du Latium, de l'Étrurie ou du Samnium, elle répara ses pertes, et cicatrisa ses blessures : « Ces nations furent les mains par lesquelles Rome enchaîna l'Univers ». Mais, ce fonds une fois épuisé par tant de combats et par la misère — car l'usure réduisit la plèbe à la mendicité —, les citoyens, sinon les soldats, firent défaut. Dès le temps des Gracques, au-dessus d'une tourbe de pauvres, d'affranchis ou d'étrangers, il ne restait plus qu'une aristocratie corrompue, insatiable, maîtresse de scandaleuses richesses et de clientèles immenses, mais exposée bientôt elle-même aux entreprises de tout ambitieux qui, profitant de ses divisions, s'appuierait, pour la dominer, sur les convoitises de cette populace vénale, ou de ces légions indifférentes à toute idée de patrie. Remarquons ici que les Gracques avaient pressenti ce péril; et voilà pourquoi ils voulaient reconstituer l'élément romain, soit par les lois agraires qui proposaient une

restitution de domaines usurpés sur l'État, non une spoliation, soit par l'extension du droit de cité accordé aux Italiens. Montesquieu a donc tort de condamner cette dernière mesure, et d'y voir une cause de décadence.

Or ces tentations de tyrannie devinrent de plus en plus redoutables, à mesure que les expéditions lointaines habituèrent les armées à se détacher de l'intérêt public, et à ne servir que la fortune d'un général prêt à tout oser contre les lois. C'est ainsi que les forces vives de Rome se consumèrent toutes les unes les autres. Le peuple fut détruit par le Sénat, le Sénat par les Césars, les Césars par les armées, et les armées par les Barbares. C'est ce que prouve l'histoire des guerres civiles où sombra la République, et celle de l'Empire qui, commencé par Auguste, et finissant par Augustule, s'anéantit insensiblement, comme ces fleuves qui disparaissent dans les sables.

Concision éloquente. Ame antique Montesquieu ne s'oublie pas. Les allusions contemporaines. Art de piquer l'attention. — Tel est le cadre, telles sont les principales lignes d'un tableau dont l'éloquence mérite l'éloge que Montesquieu fit lui-même de Tacite, lorsqu'il dit : « Il abrégeait tout, parce qu'il voyait tout ». Lui aussi, il réduit sans amoindrir, et résume sans obscurcir. Sa concision est un foyer de rayons dont les clartés intenses illuminent de vastes profondeurs. Ses jugements ont une brièveté grandiose qui ressemble à l'accent impérieux, calme et solennel des anciens jurisconsultes. On dirait qu'il dicte des lois aux événements du même ton que le sénat aux peuples. Pour égaler son expression à la majesté du spectacle, il a pris une âme antique, et renoncé presque à son habitude de traduire des pensées fortes en mots spirituels.

Cependant il est encore aisé de reconnaître ici les artifices ordinaires à un écrivain qui s'oublie rarement, et aime à se faire valoir. Remarquons d'abord les diversions ingénieuses par lesquelles il se plaît à renouveler l'intérêt d'une histoire lointaine, et à la rapprocher de ses lecteurs, comme s'il doutait de leur courage ou de leur attention. De là mainte allusion à des faits modernes ou contemporains. A propos d'Antiochus qui consent à un traité infâme, n'admire-t-il pas « la résolution magnanime » que prit Louis XIV « de s'ensevelir sous les débris

du trône plutôt que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre »? Ailleurs il interrompt ses réflexions sur les guerres civiles de Rome pour dire : « Les Français n'ont jamais été si redoutables au dehors qu'après les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, après les troubles de la Ligue ou de la Fronde ». Plus loin, appelant Rome « la tête du corps formé par tous les peuples du monde », il ajoute, non sans subtilité : « Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et du Pérou, avaient suivi le même plan, ils n'auraient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver ». Annibal à Capoue évoque le souvenir de « Kouli-Kan vainqueur des Indes » et « ne laissant à ses soldats que cent roupies d'argent ». Il compare les Romains de Tibère aux lazzaroni de Naples : « Il y a aujourd'hui à Naples cinquante mille hommes qui ne vivent que d'herbe, et n'ont pour tout bien que la moitié d'un habit de toile; ces gens-là, les plus malheureux de la terre, tombent dans un abattement affreux, à la moindre fumée du Vésuve : ils ont la sottise de craindre de devenir malheureux ». Les coups d'État du Bas-Empire lui rappellent ceux de la milice turque dont le caprice « fait ou défait le dey d'Alger ». Ne s'avise-t-il même pas de rapprocher Servius Tullius d'Henri VII, roi d'Angleterre, et d'affirmer que « l'un étendit les privilèges du peuple afin d'abaisser le Sénat », comme l'autre « augmenta le pouvoir des communes, afin d'avilir les grands »?

C'est une manière ingénieuse et sûre de piquer sans cesse la curiosité, de tenir les esprits en éveil et en arrêt. Un illustre et récent exemple, celui de l'historien du peuple d'Israël, est venu s'ajouter à celui de Montesquieu pour prouver qu'en somme ce procédé offre plus d'avantages que de dangers pour le lecteur avisé. Le même souci inspire à Montesquieu ou ces sentences qu'il formule d'un ton de président, ou ces comparaisons saisissantes qui sont tantôt le début, tantôt la conclusion de ses chapitres, entre autres celle-ci : « Comme on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et enfin les renverser dans un moment, et couvrir les campagnes qu'elles conservaient, ainsi la puissance souveraine sous Auguste agit insensiblement, et renversa sous Tibère avec violence ». Que de magnificence dans cette autre image : « L'empire réduit

aux faubourgs de Constantinople finit comme le Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau, lorsqu'il se perd dans l'Océan »! Notons encore ce rapprochement : « Il est admirable qu'après tant de guerres les Romains n'eussent perdu que ce qu'ils avaient voulu quitter, comme la mer qui n'est moins étendue que lorsqu'elle se retire d'elle-même ». Parfois le coup de pinceau est plus rapide, sans que l'effet en soit affaibli. C'est ainsi qu'il compare Mithridate à « un lion qui regarde ses blessures », et le repos silencieux du despotisme à la paix d'un tombeau où « des corps sont ensevelis les uns près des autres. » Sa familiarité n'est pas moins heureuse, quand il dit : « Il n'est point de plus cruelle tyrannie que celle qui s'exerce à l'ombre des lois, et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va pour ainsi dire noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés ». Nous l'aimons moins, lorsqu'il compare les Stoïciens à « ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus ». Il est bien alambiqué lorsqu'il dit — non sans se souvenir de Juvénal : *Et propter vitam vivendi perdere causas* — que « l'amour-propre nous porte à sacrifier notre être, par amour de notre être ». Dans l'*Esprit des Lois*, on lit un chapitre qui se réduit à cette image : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils abattent l'arbre au pied, et coupent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. » Il y a d'ailleurs du Corneille dans cette prose auguste, par exemple dans la sobriété vigoureuse du trait que voici : « Lorsqu'ils faisaient la guerre à quelque prince, ils l'accablaient du poids de tout l'univers ». Par la netteté du relief, l'idée s'imprime d'emblée dans la mémoire. L'antithèse est encore une de ses figures favorites. Il dira que « Rome était gouvernée par des lois, et Carthage par des abus ». Parfois aussi l'opposition est plus spécieuse que vraie : « Après l'abaissement de Carthage, Rome n'eut plus que de petites guerres et de grandes victoires, au lieu qu'auparavant elle avait eu de petites victoires et de grandes guerres ».

Le ton cavalier. Les boutades. L'accent personnel. — A des notes héroïques ou tragiques s'associe chez lui le ton dégagé de la causerie, et la liberté d'un style qui s'amuse, qui prend ses aises. Citons au moins ce joli passage où se joue un

sourire d'ironie : « Fallait-il faire la guerre à Sertorius? On en donna la commission à Pompée. Fallait-il la faire à Mithridate? Tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des blés à Rome? Le peuple croit être perdu si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates? Il n'y a que Pompée; et, lorsque César menace d'envahir, le Sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée. » C'est une petite scène de persiflage comique. Il a parfois et volontiers des tours cavaliers. Il dit : « Le portrait de Tarquin *n'a pas été flatté.* » — « Le Sénat se crut *au-dessus de ses affaires.* » — « Avant de *faire le coup.* » — « Que de malhonnêtes gens dans un seul contrat! » — « Un honnête homme pour Antoine ne devait guère l'être pour les autres. » — « Les moines ne cessèrent d'agiter le monde qu'ils avaient quitté. »

En bien d'autres rencontres se manifeste l'homme du monde qui ne veut pas être ennuyeux, le grand seigneur qui craint de paraître pédant, mais surtout l'historien ingénieux et sincère qui prend plaisir à ses recherches, et trahit ses impressions par des mouvements involontaires. C'est ce que témoignent des façons de dire spontanées et personnelles. Ainsi, parlant du triumvir Lépide sacrifié par Octave, il laisse échapper cet aveu : « *On est bien aise* de voir son humiliation : c'était le plus méchant citoyen de la République ». A ces saillies se reconnaît l'écrivain qui, à force de pratiquer intimement son sujet, devient contemporain du drame, compatriote des acteurs, et se sent, à Rome, dans ses propres Pénates.

Il lui arrive encore d'entamer son discours brusquement, comme une conversation où il entre de prime saut; par exemple, à propos d'Alexandre, il dit : « Parlons-en à notre aise », ou bien encore : « On ne peut jamais quitter les Romains.... » — « Je prie qu'on fasse un peu d'attention.... » — « Il faut que je rapporte ici.... » — « Remarquez, je vous prie... », etc. Ce sans-gêne a sa grâce : c'est le geste d'un homme vif qui, tout à coup, prend le bras de l'interlocuteur, et, tout plein de sa conviction, l'endoctrine en conscience, avec entrain. Parfois le causeur se transforme en orateur. Jugez-en par le souffle qui anime cette période : « C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de

guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage; ce projet d'envahir tout si bien formé, si bien soutenu, si bien fini à quoi aboutit-il qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres? »

Son style coupé. Habitudes latines de son vocabulaire. Monument Romain. — A la construction près, qui est de ce genre innové par La Bruyère et Lesage, que Bayle appelle dédaigneusement *style coupé* et que Buffon, ami et maître ouvrier du style périodique, qualifie de *style asthmatique*, la langue de Montesquieu garde l'habitude latine. En plein dix-huitième siècle, par les termes, elle est aussi voisine de Bossuet que de Tacite et de Salluste. Pris toujours dans leur acception propre, les mots dont il use conservent toute leur vertu primitive. C'est ce qui donne tant de force à sa simplicité, notamment lorsqu'il écrit : « La dissimulation et la *tristesse* du prince se communiquait partout.... La Grèce avait été bien *étonnée* par le premier Philippe »; ou bien encore : « Les légions commencèrent à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toute leur espérance, et à voir de plus loin la *Ville* », — *Urbs*, la ville par excellence, Rome —. Voici d'ailleurs quelques locutions bien latines : « Il rendit les rois comme *stupides*.... Les armées *consternaient* tout.... La cour gouverne par des *arts plus exquis*.... Sylla, dans la *fureur* de ses succès... Ce n'étaient pas seulement les actions qui *tombaient dans le cas de cette loi*.... Il ne put *opprimer* la grandeur de cette âme.... Dans la *confusion des choses*.... Les mœurs anciennes *n'étaient plus*.... Les vétérans craignaient qu'on ne *répétât* les dons reçus.... Étrange *succès* d'une dispute qui avait mis en combustion l'Univers! » Il faudrait un glossaire, pour épuiser cette liste, et quantité d'autres vocables figurent ici avec une exactitude qui en double la valeur. C'est par là surtout qu'il rappelle la langue de Bossuet écrivant, par exemple : « Cicéron avait des *parties* admirables. — Rome *travaillée* par ses dissensions.... Tout ce que pouvait faire une bonne *police*, ils l'abolirent.... Ils étaient *entêtés* d'une religion grossière.... Ses entreprises demandaient de la *conduite*.... Une bigoterie universelle abattit les *courages*. »

Ce décalque adroit du latin est même chez lui un procédé si constant qu'il a l'air d'une manière. A cette date, il faut, pour soutenir ce ton, de l'étude et du calcul. En cela, d'ailleurs, Montesquieu est au-dessous de Bossuet dont les latinismes instinctifs coulent de source, à son insu, entraînés par le flot d'une verve qui déborde.

Mais il faudrait plaindre ceux qui verraient de l'affectation sous ces formes de langage imposées par la convenance même du sujet. Disons plutôt que, dans ce livre, le style de Montesquieu défie toute censure. Depuis les *Considérations*, la science historique a découvert des vérités auxquelles il n'avait pas songé. Elle a donc pu compléter son œuvre, redresser quelques erreurs, ou confirmer ses conclusions par des arguments nouveaux. Mais, fût-il vaincu dans certaines controverses de détail, il l'emporte sur tous ses successeurs, par la vigueur de la pensée, la beauté de l'exécution, et l'éloquence d'une parole impérissable comme ces monuments romains bâtis pour l'Éternité [1].

1. Voir ci-après, 517 sqq., un parallèle entre Montesquieu et Buffon.

BUFFON

(1707-1788)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Sa jeunesse. Préludes de sa vocation scientifique. — Né en septembre 1707, à Montbard, en Bourgogne, dans une province riche en doctes personnages ou en orateurs éloquents comme nous l'avons fait remarquer à propos de Bossuet, Georges-Louis Leclerc — que Louis XV fera comte de Buffon en 1772 — était fils de M. Leclerc, alors conseiller du roi et plus tard du parlement de Bourgogne. Il ressemblait surtout à sa mère, noble d'origine et très distinguée d'esprit, dont il ne parla jamais qu'avec l'accent de la tendresse la plus reconnaissante. Au collège des jésuites de Dijon, où il acheva ses humanités, il se distingua de bonne heure par la passion d'apprendre et de savoir. Ce furent les mathématiques qui captivèrent d'abord sa curiosité; mais, tout en s'y vouant de préférence, il menait de front l'ensemble des connaissances libérales : car « il ne voulait pas qu'un autre pût entendre ce qu'il n'aurait pas entendu lui-même », et un vif sentiment d'orgueil stimulait les ambitions de sa vaillante intelligence. La nature l'avait d'ailleurs doué de tous ses avantages; à la noblesse de la taille, du port et de la figure, s'alliait en lui la vigueur d'une constitution infatigable. Hume lui trouvait l'air d' « un Maréchal de France », et Voltaire dira de lui : « Dans le corps d'un athlète il eut l'âme d'un sage ».

A Angers où il suivait des cours (juin 1730), et où il blessa en duel un Anglais, il s'était lié avec un autre Anglais, le duc de Kingston. Il entreprit de voyager avec ce jeune seigneur et

son gouverneur l'Allemand Hinckmann, et fut son compagnon de plaisir et d'études, pendant trois ans, à travers la France méridionale, l'Italie septentrionale, la Suisse et l'Angleterre. Ce dernier séjour surtout dut être particulièrement utile à un esprit dont la vocation jusqu'alors indécise allait bientôt devenir définitive. Ce fut à Londres qu'informé de tout ce qui s'était accompli de considérable dans l'ordre de la science, il entra résolument dans les voies ouvertes par Newton et les physiciens de son école. Il y conçut l'idée de ses premiers écrits, qui furent deux traductions, la *Statique des Végétaux* de Hales (1735), et la *Méthode des fluxions et des suites infinies de Newton* (1740). Dans la préface déjà magistrale du premier de ces ouvrages, il s'annonce comme un fervent admirateur de Bacon. « C'est par des expériences fines, raisonnées et suivies, y écrivait-il, que l'on force la nature à découvrir son secret; toutes les autres méthodes n'ont jamais réussi, et les vrais physiciens ne peuvent s'empêcher de regarder les anciens systèmes comme d'anciennes rêveries; ils sont réduits à lire les nouveaux comme on lit les romans. Les recueils d'expériences et d'observations sont donc les seuls livres qui puissent augmenter nos connaissances. » D'autres travaux spéciaux qui suivirent, et en particulier un mémoire sur l'expérience qui renouvela les *miroirs ardents d'Archimède*, attirèrent sur lui l'attention du monde savant. Mais, si précoce qu'ait été sa maîtrise, elle avait été devancée par la plus haute des récompenses, car il avait remplacé de Jussieu à l'Académie des sciences, dès 1733. Il allait s'employer à justifier ce choix prématuré.

Disons-le toutefois : dans cette première période, Buffon, géomètre rigoureux et circonspect, ne promettait pas encore d'être ce qu'il sera plus tard, à savoir ce généralisateur hardi qui, trop prompt parfois à subordonner les faits aux idées, adressa un jour au chimiste Guyton de Morveau cette réponse qui lui a fait du tort : *Le meilleur creuset, c'est l'esprit.*

Dans ces débuts, nous ne soupçonnons pas non plus le peintre dont l'imagination aura toujours besoin de se donner carrière, comme il le confessa plus tard avec une sorte d'ingénuité, lorsqu'il écrivit dans une de ces introductions oratoires qui lui sont familières : « Nous retournerons ensuite à *nos*

détails avec plus de courage : car j'avoue qu'il en faut, pour s'occuper continuellement de *petits objets*, dont l'examen *ne permet rien au génie* ». Ce mot nous avertit que la *longue aptitude à la patience*, à laquelle Buffon réduit le génie, n'exclura pas de ses œuvres le feu sacré du poète et les grandes vues du philosophe. Ces deux caractères vont en effet se combiner dans ses aptitudes scientifiques, et son admiration associera de plus en plus le culte de Milton à celui de Newton et de Descartes. Mme Necker dit expressément : « Il fait plus de cas de Milton que de Newton ».

L'occasion qui décide la vocation du naturaliste. Ses collaborateurs. — Mais à son ardent désir de renommée il fallait un champ de travaux précis et une occasion de se produire. Or elle lui fut offerte, en 1739, lorsqu'à son lit de mort le savant Dufay, intendant du Jardin du Roi, eut l'heureuse pensée de désigner Buffon au choix de Louis XV, comme son plus digne successeur. Il put donc se vouer enfin au grand projet de *décrire la nature*, d'en raconter l'histoire, et d'en expliquer les lois. Ce fut dès lors son idée fixe, et il ne cessa plus de la poursuivre avec une constance qui procédait d'un secret enthousiasme.

Pour exécuter un plan si grandiose, il lui fallait d'habiles auxiliaires qu'il pût animer de son souffle. Parmi les collaborateurs qui travaillèrent dans son atelier, et eurent l'honneur de contribuer à la beauté de ses tableaux, il n'est que juste de signaler ici son compatriote, l'exact et laborieux Daubenton, qu'il s'adjoignit pour la partie descriptive et surtout anatomique. Le concours de Guéneau de Montbéliard ne lui fut pas moins précieux; car cette plume ingénieuse sut, mieux que toute autre, dérober au maître quelques-uns de ses procédés. N'oublions pas non plus l'abbé Bexon qui mit la main à l'*Histoire des Oiseaux*. Leurs titres à notre souvenir ne sont toutefois que secondaires; car la présence du maître s'atteste, jusque dans leurs essais, par des retouches qui leur communiquent l'empreinte de son style.

Ce fut en 1749 que parurent la *Théorie de la Terre* et l'*Histoire naturelle de l'homme*, c'est-à-dire les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, ce monument dont le titre seul exerçait une

séduction universelle, dans un siècle où le mot de *nature* s'associait partout à celui de Dieu même, et tendait à le remplacer effrontément. Lorsque l'arbitraire régnait partout, on aimait à contempler, dans la nature, l'ordre, la règle et la *loi*.

Consacrés aux *Quadrupèdes vivipares*, les douze volumes suivants parurent successivement dans une période de dix-huit années (1753-1778). De 1770 à 1783 furent publiés neuf volumes sur les *Oiseaux*. Enfin douze autres volumes — au total trente-six — dont cinq sur les *minéraux* (1783-1788), et sept de supplément, se succédèrent à des intervalles inégaux jusqu'à la mort de Buffon (16 avril 1788). Le dernier est même posthume (1789). Les *Époques de la Nature*, qui font partie de ces douze derniers volumes, avaient paru en 1778.

L'ensemble de sa vie. Longue patience, isolement, dignité. Son vrai caractère. Buffon bonhomme. — Durant ces cinquante années, qu'il se vantait « d'avoir passées à son bureau », sa vie se partagea tout entière entre Paris — où il donnait un tiers de son année à son laboratoire et à ses collections du cabinet du roi, qu'il appelle « son fils aîné », et où il faisait ses observations — et son château de Montbard, dans le fameux pavillon duquel il les rédige. Ce pavillon de travail, qu'on appela le berceau de l'histoire naturelle, et dont Jean-Jacques baisa le seuil à genoux, était à l'extrémité de ses jardins; on y montait de terrasse en terrasse. C'est là que Buffon, éveillé dès cinq heures, se rendait tous les matins. En été, il s'établissait dans une grande salle, nue, voûtée comme une chapelle, et il habitait en hiver un autre cabinet moins froid, dont l'unique ornement fut un portrait de Newton. C'est là qu'aidé de sa vaste mémoire et des notes prises à Paris, il composait et écrivait. Voilà le cadre où nous devons nous représenter sa figure que ranime sous nos yeux le buste du Louvre par Augustin Pajou. Elle nous frappe par une expression de calme et de noblesse, par la conscience de la force, non sans un peu de dédain dans la lèvre supérieure, et un air olympien dans le front proéminent et bombé; mais l'ensemble se concilie pourtant avec la bienveillance et la douceur.

L'amour de la règle et de l'ordre, un bon sens grandiose, une raison pacifique, une imperturbable constance dans un

labeur qui ne se dément pas, tels sont les traits qui le distinguent, au milieu du XVIIIe siècle et de la vie turbulente ou dissipée dont le flot emportait presque tous ceux qui se disaient et se croyaient philosophes. Aussi ceux-ci ne lui pardonnèrent-ils pas cette attitude qui semblait censurer la leur. Mais nous admirerons l'isolement de l'écrivain qui ne se laissa pas distraire un seul instant de l'immense étude au succès de laquelle il fallait le silence et la contemplation solitaire. Le vrai sage n'est-il pas celui qui, généreusement épris de la gloire, se tint à l'écart des sectes, des coteries, des querelles éphémères, des polémiques irritantes, des petites passions ou des intérêts mesquins dont la cohue s'agitait au-dessous de sa sphère sereine? Il ne prenait pas même souci de répliquer autrement que par l'indifférence à ceux qui déchiraient ses livres, ou tentaient de le tourner en ridicule. S'il ne répondait pas à ses censeurs, et déclarait en pleine Académie : « Fermons l'oreille aux aboiements de la critique », c'était autant pour ne pas perdre ou mieux employer son temps, que parce qu'il se croyait supérieur à ces critiques qui « se suffoquent d'encens ou s'inondent de fiel ».

Il n'a garde d'ailleurs de rester étranger à l'esprit de son temps : car il en garde une secrète défiance de toute tradition. Mais cette tendance est atténuée par la bonne économie du travail et le sérieux du talent. Ne donnant à un monde frivole que la partie extérieure de lui-même, ce qui fut de représentation, il sut toujours se discipliner et se diriger. Au lieu de se corrompre, comme tant d'autres, et de se dépenser au jour le jour dans une improvisation livrée à tous les souffles de la popularité, il ne cessa donc pas de se concentrer, de se recueillir, et de marcher imperturbablement vers le but unique où le conduisit son pas grave et solennel. Gardons-nous pourtant de prendre l'imperturbable sérénité de son caractère et la réserve de sa vie pour les marques d'un cœur sec et d'un esprit hautain.

Le caractère de Buffon a été défiguré par une légende due à la malignité de Saint-Lambert et du prince de Monaco, qui, pour prouver que cet historien de la nature manquait de naturel, le représentent se mettant, pour écrire, en habit de gala, avec épée, poudre et manchettes. La vérité est dans sa

Correspondance où il faut le voir tout gai et tout bonhomme, dans le cercle de ses parents et amis de Montbard — à savoir sa jeune femme; Mme Nadault, sa sœur, à la fois enjouée ou sérieuse comme il le fallait; Mme Guéneau, « le mouton »; M. Daubenton, « le charmant hanneton »; son fils *Buffonet*; celui de Guéneau, *Finfin*; — invitant un ami à venir *manger sa soupe*, et riant de tout son cœur aux charges du peintre Touzel, cet orchestre vivant. Qu'il y a loin de ce Buffon — aimable pour tous ses hôtes, aux heures de délassement, même pour ses domestiques, comme sa femme de charge, Mlle Blesseau, cette Laforêt de Montbard, et s'écriant dans le salon de Mlle de Lespinasse qui n'en revenait pas : « Oh! diable, quand il est question de clarifier son style, *c'est une autre paire de manches!* » — au prétendu comte de Tuffières que singeait D'Alembert, d'après le *Glorieux*! C'est avec plus d'étonnement que de plaisir qu'il vit cet exalté de Jean-Jacques venir baiser le seuil de son pavillon. Ce n'est pas sa faute, mais celle de sa physionomie, si Hume, de bonne foi d'ailleurs, lui trouvait l'air d'un maréchal de France, avec ses traits majestueux, sa parure de cheveux blancs sous lesquels étincelaient ses yeux noirs aux sourcils encore noirs; mais Gibbon voyait en lui tout uniment « un grand et aimable homme ». Il n'était pas non plus l'écrivain olympien qu'on disait inaccessible à tous les sentiments, et nous savons qu'il a donné de vraies larmes à la mort de sa femme « adorée », que sa besogne en fut interrompue, et qu'il l'interrompit encore pour conseiller avec autant de dignité que de délicatesse son fils malheureux en ménage.

Sa popularité; sa dictature scientifique. — Cette dignité de caractère, qui le rapproche du XVIIe siècle, le met hors de pair entre tous ses contemporains. Elle lui valut, de son vivant, une considération exceptionnelle. Lorsqu'en 1753 l'Académie l'appela spontanément à l'honneur d'un fauteuil, ce fut un hommage rendu à une renommée qui remplissait le monde entier. En 1777, des corsaires anglais s'empressèrent de lui faire parvenir des échantillons à son adresse qui se trouvaient dans un navire capturé par eux. Parmi les souverains, c'était à qui lui enverrait les plus rares productions des deux hémisphères. Toutes les Compagnies savantes se disputaient s-

nom. Louis XV, malgré son apathie si peu curieuse d'encourager l'esprit, érigeait en comté sa terre de Montbard. Un ministre, M. d'Angivilliers, lui faisait élever une statue de marbre, avec cette inscription : *Majestati naturæ par ingenium* [1].

Or personne ne s'avisa d'en être surpris, et Buffon moins que tout autre, car il se rendait justice; on peut même lui reprocher d'avoir admiré trop exclusivement ses propres mérites, comme un idéal en dehors duquel rien ne pouvait lui plaire. Prosateur, il dédaigna les vers, « à moins qu'ils ne fussent beaux comme de la prose ». L'enchaînement continu du discours étant pour lui la première condition de toute éloquence, il disait en haussant les épaules : « Le président de Montesquieu a-t-il un style? » Le savant poussa ses dissentiments scientifiques jusqu'à l'injustice pour Réaumur comme pour Linné, lequel lui rendit la monnaie de sa pièce, en appelant *Bufonia* la plante dite vulgairement *Herbe à crapaud*. Son *discours* à l'*Académie*, dit *Discours sur le style* et prononcé le 26 août 1753, n'est guère que la théorie élogieuse de son propre génie d'écrivain. Ajoutons enfin qu'il eut le tort cruel d'interrompre Bernardin de Saint-Pierre lisant, dans un salon, *Paul et Virginie*, ce qui navra un cœur plus sensible que le sien. Il y a donc là un excès, c'est-à-dire une faiblesse, mais qui n'autorise pas l'irrévérence de ses détracteurs. Ils auront beau dire, le dernier mot reste à Lebrun, s'écriant dans son ode :

Ressemble au dieu de la lumière,
Qui se venge par des bienfaits.
Poursuis! que tes nouveaux ouvrages
Remportent de nouveaux outrages!

Décoré plutôt que chargé de ses quatre-vingts ans, ce patriarche des sciences naturelles mourut à Paris, le 16 avril 1788; et ses funérailles furent la plus grande pompe publique que la France ait vue avant celles de Mirabeau. Son nom résumait toute la pensée scientifique du XVIIIe siècle, comme celui de Rousseau toute sa pensée politique [2].

1. Il y avait d'abord *naturam amplectitur omnem*; mais un plaisant mit au bas : « *Qui trop embrasse mal étreint* ».

2. Il laissait un fils, colonel de cavalerie à 29 ans. La Révolution ne respecta pas en lui la gloire de son père. Quelques jours avant le 9 Thermidor, il monta sur l'échafaud, d'où il fit entendre ces paroles : « Citoyens, je me nomme Buffon ».

BUFFON HISTORIEN DE LA NATURE

(1749-1788)

Physionomie du naturaliste. Il aime les grands objets. — Dans l'activité du XVIIIe siècle, ce fut un mémorable événement que la publication des trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, apparaissant un an après *l'Esprit des lois*, en 1749, « comme si le génie français, selon la remarque de Villemain, eût voulu témoigner son ambition de tout soumettre à l'analyse, ou de tout embellir par la parole ».

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est qu'il appartient plus, ce nous semble, à la famille des naturalistes anciens qu'à celle des savants modernes. Telle est l'impression que produit l'ouvrage imposant, mais conjectural, par lequel il inaugura sa vaillante entreprise. Dans cette vigoureuse ébauche qu'il intitula *Théorie de la Terre*, il eût volontiers débuté comme Empédocle, par ces mots : J'écris de l'univers. « Ni l'infini du monde réel, ni l'infini du possible, dit Villemain, n'effrayait son imagination. » Il ne visait à rien moins qu'à remonter aux causes de toutes choses, à embrasser l'ensemble de la création ; « et, dans une tâche où l'on est accablé par l'immensité des faits, il ajoutait sans crainte l'immensité des hypothèses. »

C'est avertir que sa supériorité ne fut point dans l'exactitude technique. Peintre éloquent, qui ressemble à Pline l'ancien, — mais avec plus de goût, de raison, de mesure et d'aptitude scientifique, — par l'éclat de sa parole et la richesse parfois trop pompeuse de son imagination descriptive, vulgarisateur majestueux d'une science qui n'était pas faite encore, mais que préparaient pourtant ses vues aussi hardies que fécondes, Buffon n'est point un de ces observateurs minutieux qui se plaisent, comme Linné, à la précision du détail, et à la rigueur d'une analyse curieuse de ne rien supposer, ou de rien omettre. La nature l'avait fait grand, et il voyait tout en grand ; il lui coûtait de se baisser pour étudier les petites choses ; de là, par exemple, son indifférence pour la botanique. Outre qu'il ét-

myope, ne disait-il pas : « Je l'ai apprise par trois fois, et je l'ai oubliée de même » ? Ce fut ainsi qu'il ignora toujours les insectes. « Une mouche, écrivit-il un jour, ne doit pas tenir plus de place dans la tête d'un naturaliste que dans la nature. » Il nous gâte aussi les abeilles, lorsqu'il ne voit dans leurs alvéoles qu'un effet produit par la forme de leur corps et ce qu'il appelle la compression. Il ne ménage pas plus les fourmis et leur prévoyance. Quant à l'oiseau-mouche, s'il lui pardonne son exiguïté, c'est en faveur de sa gentillesse. On dirait qu'il apprécie les êtres à la taille. Son histoire des oiseaux ne débute-t-elle pas par l'autruche, qui est comme l'éléphant du genre? Ses préférences vont donc visiblement aux vertébrés d'un ordre supérieur; et, même alors, il se soucie peu de certaines informations spéciales qui exigent qu'on y regarde de près, notamment lorsqu'il dit à propos d'une bête de proie et de ses intestins : « Je laisse aux *gens* qui s'occupent d'anatomie à vérifier le fait ».

Méthode trop artificielle; partialité; dédains de grand seigneur. Le peintre éloquent de la nature. — Outre que ses enquêtes furent insuffisantes, il usa trop des méthodes artificielles. Examinant les objets isolément, à mesure que l'occasion les lui offrit, il négligea les caractères essentiels, pour se préoccuper avant tout des relations de proximité ou d'utilité que les êtres peuvent avoir avec l'homme. Ce « roi de la création » devint le centre de ses tableaux, et il rangea ses sujets autour de lui, comme ferait un maître de cérémonie veillant au respect de l'étiquette ou de la hiérarchie. De là cette classification qui s'ouvre par le cheval, se poursuit par l'âne, le zèbre, et passe au bœuf (!!), à la brebis, à la chèvre, au chien et au chat. Puis figurent les animaux sauvages, mais non féroces, comme l'éléphant, l'hippopotame, la girafe, le cerf, le chevreuil, le castor, l'écureuil, le singe, le lapin, le lièvre, la souris et le rat. Enfin, il relègue dans un dernier groupe les carnassiers, le lion, le tigre, la panthère, l'ours, le sanglier, le loup, le renard, le furet, le blaireau et la fouine. C'est ainsi qu'il descend les degrés de l'échelle, du plus grand au plus petit.

Ce système entraîne une étrange partialité, qui conviendrait plus à un fabuliste qu'à un naturaliste. « Il a, dit M. D. Nisard, ses héros et ses bêtes noires. Bien qu'il réduise trop l'instinct à

n'être qu'un simple mécanisme, il lui arrive de prêter aux uns des qualités, des intentions ou des sentiments qui supposeraient un principe spirituel; et il charge les autres de défauts dont ils paraissent responsables, comme s'ils avaient une perversité calculée. Si le portrait du lion tient du panégyrique, celui du tigre tourne au réquisitoire, car le premier a « la colère noble, le courage magnanime, le naturel sensible; il méprise les insultes, il pardonne à de petits ennemis des libertés offensantes »; et le second, « trop long de corps, trop bas de jambes, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de la cruauté insatiable ».

Buffon, grand seigneur, juge le cerf dans ses rapports avec les grands seigneurs, et il y voit la cause finale des chasses à courre. Son cygne, nous disons le sien, « est fier de sa noblesse et de sa beauté »; il ôte au cygne de la nature le mérite de sa grâce, qui est de s'ignorer elle-même. Nous aimons pourtant mieux encore ses partialités que ses dédains. Est-ce bien un naturaliste qui a écrit ceci : « Ces tristes oiseaux d'eau dont on ne sait que dire, et dont la multitude est accablante »? Ajoutons toutefois que cette partialité lui devint une source d'émotion, par conséquent d'éloquence. Les animaux étant pour lui des amis ou des ennemis, ses descriptions se sont passionnées; il va jusqu'à louer ou gourmander ces êtres inférieurs qu'il considérait pourtant, avec Descartes, comme des automates. Par suite de ces illusions mêmes, le sentiment de la vie anime donc ses peintures. Il nous fait ainsi comprendre, sans le vouloir, les convenances providentielles qui accommodent l'organisme aux besoins, aux mœurs et aux destinées. De la sorte, le Créateur apparaît dans la créature, et l'artiste réfute ou complète, à son insu, les oublis d'un écrivain trop étranger à l'ordre surnaturel.

« Oserais-je dire, écrit M. D. Nisard, des dégoûts de Buffon pour certains objets de son étude, que la cause principale est que Dieu y manque? S'il avait cru avec la simplicité de cœur de Newton à un créateur, le ver de terre lui eût paru tout aussi étonnant que le lion... Il n'eût pas accablé les uns de ses répugnances, ni récompensé les autres, par d'imaginaires qualités, de l'honneur de lui avoir plu. Son siècle, plus fort que sa raison, l'empêcha de voir distinctement la main qui a prodigué ces variétés de structure, et qui a mis jusque dans des infusoires

invisibles une parcelle de vie que les plus désarmés n'abandonnent pas sans la défendre. Cette faiblesse a coûté à Buffon le meilleur du génie du naturaliste, l'exactitude, et le même siècle qui lui cachait Dieu a le plus douté de la solidité de sa science. »

Hostilité des savants de son temps. — Mais en cela le XVIIIe siècle eut tort. En 1749, quand parurent les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, un an après l'*Esprit des Lois*, Montesquieu écrivait, à Rome, à un ami, qu'il y trouvait « de belles choses » et, avec tout le monde, « beaucoup d'utilité à le lire » ; puis il ajoutait, visant Réaumur et d'autres : « M. de Buffon a parmi les savants de ce pays-ci un très grand nombre d'ennemis, et la voix prépondérante des savants emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps ». Il prophétisait vrai. Longtemps on a refusé à Buffon le titre de savant. On retournait contre lui son mot : « Le meilleur creuset, c'est l'esprit » ; on lui reprochait d'avoir abusé de l'hypothèse sans recourir assez à l'observation, d'avoir plus énuméré que défini, et l'on insistait cruellement sur des erreurs de détail. Les savants d'aujourd'hui l'ont bien vengé des dédains de jadis [1].

Mérites scientifiques de Buffon. — Ils ont montré l'extraordinaire originalité de certaines de ses hypothèses, et quelle éclatante confirmation elles recevaient de la science moderne. Certes il ne faut rien exagérer, et se défier, comme disait déjà Sainte-Beuve, du genre Michelet appliqué à Buffon; mais sans chercher dans l'*Histoire Naturelle* de trop expresses prophéties des plus grandes découvertes de ce temps, on peut y constater les premiers linéaments de la doctrine de l'évolution, et notamment une idée très nette du *transformisme* des espèces, en dépit de la stabilité du « moule intérieur » des formes; et même un soupçon de la théorie microbienne, bien que Buffon incline vers celle de la génération spontanée; ou encore un pas décisif fait au delà de l'automatisme cartésien des bêtes vers la théorie dite des mouvements réflexes par la physiologie moderne.

1. Cf. Flourens, *Buffon, Histoire de ses idées et de ses travaux*, 1844; l'introduction (pp. 1-425) et les notes de l'édition Lanessan, Paris, Abel Pilon; et ut M. Edmond Perrier, *la Philosophie zoologique avant Darwin*, Paris, 1884, chap. VII.

Son imagination scientifique. — Parlant de l'imagination, il en a distingué deux sortes, dont l'une est « l'ennemie de notre âme, source de l'illusion », et l'autre, la puissance de saisir vivement les circonstances et de voir nettement les rapports éloignés des objets que nous considérons, qui est la qualité la plus brillante, l'esprit supérieur, le génie. Il a rarement été la dupe de la première et il incarne la seconde dans la science. Sa *Théorie de la terre* et surtout ses *Époques de la nature* sont les portiques toujours debout des plus magnifiques constructions de la science moderne. La vraie place de l'*Histoire naturelle* est près de l'*Encyclopédie*, dont elle se distingue d'ailleurs par la gravité et l'élévation des vues philosophiques.

Sa science positive. — Au surplus, ses contributions personnelles à la science positive ne sont pas négligeables. En 1773, annonçant qu'il abandonne les Oiseaux pour les Minéraux, il nous confie que ce dernier sujet lui est « plus familier, et plus analogue à son goût, par les belles découvertes et *les grandes vues dont il est susceptible* ». Il avait raison : il a été un géologue très distingué, au témoignage de ses pairs, et aussi un observateur avisé, curieux et le plus souvent exact des animaux ; et il a attiré cet éloge autorisé : « Buffon a écrit, avec une largeur de vues inconnue jusqu'à lui, l'histoire naturelle de l'homme [1]. »

Sa flexibilité d'esprit. — Il ne s'est pas entêté dans ses hypothèses quand les faits les contredisaient : par exemple, après avoir fait d'abord de l'homme le centre où tout tendait, il l'a progressivement relégué dans son canton de la nature, à mesure qu'il voyait mieux se dérouler l'ampleur de l'ensemble ; après avoir cru à la fixité des espèces, il reconnaîtra et proclamera leur variabilité : et ayant d'abord, dans sa *Théorie de la terre*, expliqué la configuration de la planète par l'action des eaux, il n'hésitera pas à faire prédominer celle du feu, dans ses *Époques de la nature*, après trente ans de progrès dans la science des minéraux. S'il a tant décrit et si peu défini, s'il s'est obstiné à affirmer contre les classificateurs à outrance, tels que Linné, que « dans la nature il n'existe que des individus ou suites d'indi-

1. M. E. Perrier, *op. cit.*, p. 58.

vidus, c'est-à-dire des espèces », c'est par des scrupules tout à fait dignes de la science positive : « Il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, déclare-t-il.... La nature ne connaît pas nos définitions.... Une bonne description et jamais de définition. — Il n'y a rien de bien défini que ce qui est exactement décrit. »

Le philosophe. Influences de Condillac et de Descartes. Ses lacunes. — Le philosophe, malgré ses lacunes, n'est pas moins digne d'estime. Quand Buffon en vint à l'homme, on admira justement la finesse de ses réflexions sur les différents âges, sur le rôle des sens, et les ressources que leur doit la pensée. Bien que l'influence de Condillac se laisse apercevoir dans ses analyses alors si goûtées, elle ne va pourtant pas jusqu'au parti pris étroit où se trahit le vice d'une école. Non, Buffon revendique résolument les droits de l'esprit et l'initiative propre d'une raison indépendante de nos organes; il lance un défi tranquille au matérialisme grossier qu'Helvétius affichait sans pudeur. Son mépris tombe d'aplomb sur ces négateurs de l'âme humaine; il ne daigne pas même les nommer en les réfutant, ou plutôt en les condamnant de sa superbe indifférence. Dans cette élévation d'accent, on retrouve donc le cartésien, mais non sans regretter qu'il ne suive pas son maître jusqu'aux sommets de la métaphysique.

Descartes, en effet, ne s'arrête point à l'âme; en elle il reconnaît son Auteur. Or, dans ce chapitre si fameux où Buffon met en scène le premier homme, s'éveillant au milieu de la création récente, et racontant l'histoire de ses naïves impressions, il est fâcheux qu'après avoir ainsi pris possession de l'existence par la douceur des sensations délicieuses qui l'émerveillent comme un enfant, ce nouveau-né d'une Providence si manifeste s'endorme voluptueusement, sans rendre aucune action de grâces au Père de toutes choses. Dans ce tableau, le penseur eût été vraiment un émule de Milton, s'il avait eu, comme lui, le sentiment religieux de l'adoration.

Disons toutefois que s'il n'a pas mis l'homme assez près de la Divinité, il lui inspire toujours le respect de lui-même. Dans l'introduction du quatrième volume (1753), lisez entre autres les nobles discours où, comparant notre nature à celle des

animaux, il nous invite à chercher la félicité dans la raison, et nous enseigne avec une conviction profonde que « le seul et vrai bien est au dedans de nous-mêmes, dans la jouissance paisible de notre âme ». A voir la façon dont il parle des passions et de leurs suites, « de cet horrible dégoût de soi, qui ne nous laisse d'autre désir que celui de cesser d'être », il semble que son calme bon sens pressente déjà la maladie prochaine des Saint-Preux, des Werther et des René : « Dans cet état d'illusion et de ténèbres, dit-il, nous voudrions changer l'essence même de notre âme; elle ne nous a été donnée que pour connaître; et nous voudrions ne l'employer que pour sentir ». Or le sage est celui qui, « maîtrisant ces fausses prétentions, sachant se suffire et se passer d'autrui, occupé sans cesse à exercer ses facultés, perfectionne son entendement, cultive son esprit, acquiert des connaissances toujours nouvelles, se satisfait à tout instant sans remords, et jouit ainsi de tout l'univers, en jouissant de lui-même ». A ces traits ajoutez l'amour de la gloire, « ce puissant mobile de toutes les grandes âmes », et dans cet idéal apparaîtra Buffon, nous animant par l'exemple de sa vie tout entière.

S'il se défia trop du cœur, dans un siècle où la sensibilité fut souvent une prétention et une mode, n'accusons pourtant pas de sécheresse ce penseur qui n'éprouva jamais la misanthropie déclamatoire de Pline ou de Jean-Jacques : car, ami de l'humanité, mais sans ostentation de zèle, il exprima plus d'une fois des idées pratiques et touchantes sur le soulagement du pauvre et les devoirs de la charité sociale. Il fit plus : il eut le mérite de protester hautement contre l'iniquité de l'esclavage, ne fût-ce qu'en affirmant, au nom de la science, que, s'il y a différentes races humaines, il n'y a qu'une espèce. « Le nègre, dit-il, est un homme », et cet appel prépara l'émancipation des noirs, dont le sort lui inspira cette plainte : « Je ne puis écrire leur histoire sans m'attendrir sur leur état ». Jusque dans le monde des animaux, il trouve une moralité, comme dans le nôtre : « Dans toute société, dit-il, soit des animaux, soit des hommes, la violence fit les tyrans, la douce autorité fait les rois.... » Et Buffon philosophe là comme partout d'ailleurs.

Il y a en effet dans Buffon, même en dehors de ses grandes hypo-

thèses scientifiques — qui le défendent assez contre le reproche que lui faisait Grimm de « manquer d'idées » —, un psychologue et un moraliste éminents. Dans l'*Histoire naturelle de l'homme*, il a multiplié les analyses psychologiques et les vues morales, avec autant de sagacité que d'éloquence. Spiritualiste ardent, il a cru que la noblesse de l'homme consistait à « perfectionner son entendement », et il a eu foi dans le progrès. Au début de son *Histoire naturelle*, il a peint, avec une réelle poésie et beaucoup de finesse psychologique, le premier éveil de l'homme au sein des magnificences de la nature; et, au terme de sa carrière, dans sa *Septième Époque* qui est le chef-d'œuvre du chef-d'œuvre, il s'écriait : « Qui sait jusqu'à quel point l'homme pourrait perfectionner sa nature, soit au moral, soit au physique? » Et il lui marquait le but en ces termes : « La vraie gloire est science, et la paix son vrai bonheur ».

Ce sentiment du progrès indéfini était trop vif chez lui, pour qu'il ne lui montrât pas les défectuosités de son œuvre. Il voyait très bien ce qu'elle avait de provisoire, de *schématique*, en regard de la science à venir. Il déclarait très philosophiquement et sans amertume : « Je regarde cette grande connaissance comme réservée à la postérité.... Notre esquisse se remplira peu à peu et prendra du corps. »

Son chef-d'œuvre. Les « Époques de la Nature ». — Il avait le droit de tenir ce langage, et celle de ces « esquisses » qui le recommande le plus à la mémoire d'un long avenir est encore l'ouvrage qu'il publia sur les *Époques de la Nature*, en 1778, à soixante et onze ans, non sans l'avoir, dit-on, fait recopier dix-huit fois. Le tableau des antiques révolutions du globe souriait plus à son génie que le catalogue minutieux des espèces vivantes; car il se sentait à l'aise dans l'immensité du temps et de l'espace. Après avoir décrit l'état présent de la création, il entreprit donc de raconter aussi ce qui précéda toute l'histoire, de débrouiller le chaos primitif, et d'explorer des pays que Dieu seul put voir. A l'âge où Bossuet prononça l'éloge de Condé, dans cette extrême vieillesse où les meilleurs commencent à s'éteindre, son ambition ne tendit à rien moins qu'à révéler le mystère de ces origines qui n'eurent pas de spectateur humain. Donnant à ses visions « une probabilité presque égale à

l'évidence », suivant le mot de Hume, il parla comme un témoin de ces scènes terribles qu'il évoque depuis le moment où il suppose le règne du feu et de l'eau, jusqu'à celui où un sol habitable put enfin supporter la vie végétale et organique. Que l'on n'admette plus tous les prodiges dont il semble avoir été le confident, qu'il se trompe sur le partage des animaux entre les continents, et sur le nombre des transformations terrestres, la grandeur de l'ensemble en souffre peu : ce sublime roman n'en crée pas moins toute une science dont l'impression tient haut la pensée. Ce livre solennel plaît d'autant plus que Dieu n'en est point absent : « A mesure que j'ai pénétré davantage dans le sein de la nature, dit Buffon, j'ai plus profondément respecté son Auteur. » Si cette lumière de la raison ne devient pas assez une chaleur du sentiment, la faute en est à l'esprit du temps. Mais il n'en est pas moins vrai de dire, avec M. D. Nisard, que ce monument égale en majesté le *Discours de la méthode* et le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*.

Jugement de Cuvier sur Buffon. — Au reste, pour conclure sur ses mérites d'historien de la nature, sans les exagérer, nous nous en rapporterons, non aux éloges dithyrambiques de savants pourtant qualifiés, tels que M. Flourens, mais à ce simple jugement de Cuvier : « Il a donné par ses hypothèses mêmes une *immense impulsion à la géologie*, il a le premier fait sentir généralement que l'état actuel du globe est le résultat d'une succession de changements dont il est possible de saisir les traces, et il a ainsi rendu tous les observateurs attentifs aux phénomènes d'où l'on peut remonter à ces changements. Par ses propres observations, il a aussi fait faire des progrès à la science de l'homme et des animaux. Les idées relatives à l'influence qu'exercent la délicatesse et le degré de développement de chaque organe sur la nature des diverses espèces, sont des *idées de génie* qui doivent faire la base de toute histoire naturelle philosophique, et qui ont rendu tant de services à l'art des méthodes, qu'elles doivent faire pardonner à leur auteur le mal qu'il a dit de cet art. Les idées de Buffon sur la dégénération des animaux et sur les limites que les climats, les montagnes et les mers assignent à chaque espèce, peuvent encore être considérées comme de véritables découvertes qui se confirment

chaque jour, et qui ont donné aux recherches des voyageurs une base fixe dont elles manquaient absolument. Enfin Buffon a rendu à son pays le service le plus grand peut-être qu'il pût lui rendre, celui d'avoir popularisé la science par ses écrits, d'y avoir intéressé les grands, les princes, qui dès lors la protégèrent, et d'avoir ainsi produit des effets qui se perpétuent de notre temps et qui sont incalculables pour l'avenir. »

BUFFON ÉCRIVAIN

L'écrivain en harmonie avec le savant et le philosophe. — L'œuvre de Buffon a encore, dans son style, de plus sûrs garants de l'immortalité, que la reconnaissance tardive mais désormais assurée des savants. Il ne l'ignorait pas. Il savait que les connaissances sont la propriété du dernier qui les met en œuvre, en profitant de l'expérience des autres, et voilà dans quel sens il a dit : « Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même ». Et cet homme se compose chez Buffon d'un écrivain qui est en harmonie parfaite avec le savant et le philosophe. Examinons d'abord les critiques qu'on en fait.

Défauts de son style. — D'Alembert l'appelait « le grand phrasier »; mais c'est méconnaître qu'il a dit : « Les idées seules forment le fond du style », et que, dans sa *Théorie de la Terre* et dans ses *Époques*, il a joint l'exemple au précepte, aussi bien que D'Alembert lui-même dans son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*. Oui, il lui est arrivé d'oublier qu'il avait dit : « Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet », et de débuter trop pompeusement dans certaines descriptions, celle du cheval par exemple, « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite », ou de finir par un trait d'un goût douteux, comme le suivant : « L'oie nous fournit cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à se reposer et cette autre plume, instrument de notre pensée et avec laquelle nous écrivons ici son éloge »; ou de décrire en style de boudoir l'oiseau-mouche, « ce petit favori...; cet amant léger des fleurs qui vit à leurs dépens sans les flétrir..., qui les flatte de ses ailes sans jamais s'y fixer... », et le cygne en qui « tout respire

la volupté..., tout justifie la spirituelle et riante mythologie d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles ». Rien ne le justifie d'avoir, dans l'éloge de M. de Chastelux, montré « la Vérité portant d'une main l'éponge de l'oubli et de l'autre le burin de la gloire ». Vraiment on a trop beau jeu à rappeler ici son conseil sur « l'attention à ne nommer les choses que par leurs termes les plus généraux », comme s'il en avait fait un précepte absolu et s'il n'avait pas écrit un jour à l'abbé Bexon : « Il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, *aucun de nos termes généraux qui soit exact*, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses et aux êtres qu'ils représentent ». Mais puisque les citations le calomnient d'ordinaire, indiquons-en qui le réhabilitent, au moins ici. N'a-t-il pas, par exemple, parlé des petites misères physiologiques du nouveau-né qui « n'a pas encore la force de cracher », avec une naïveté technique égale à celle de la nourrice d'Oreste, dans Eschyle [1] ?

Sa théorie du style. — Mais laissons ces chicanes qui ont trop duré. Il faut avouer que son discours de réception à l'Académie expose une théorie par trop géométrique de l'art d'écrire ; pourtant remarquons que l'on en exagère d'ordinaire le dogmatisme et l'étroitesse, en l'intitulant *Discours sur le style*, et qu'au pis aller on devrait y voir avec Villemain « la confidence un peu apprêtée d'un grand artiste, et non la théorie de l'art dans sa belle et inépuisable variété ». Qui donc d'ailleurs, depuis le *Phèdre* de Platon, avait analysé de plus près l'opération si délicate de la composition? Sans doute Buffon n'en reproduit pas les phases, dans leur vivante complexité, mais ici comme pour les *Époques de la Nature* il ne vise à nous offrir qu'un tableau clarifié, *schématique*, de l'œuvre de la nature. Et où trouver une plus haute et plus juste conception de l'art d'écrire que dans ce lumineux passage qui résume si hardiment tout ce que dit Pascal sur l'esprit de finesse opposé à celui de géométrie : « Un beau style n'est tel en effet que par le nombre infini des vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé, sont autant de

1. Cf. l'édition Lanessan. *op. cit.*, *De l'enfance*, t. XI. p. 12 sqq.

vérités aussi utiles et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain que celles qui peuvent faire le fond du sujet »? Ajoutons qu'il fait sa part à l'imagination, et qu'il se complète et se corrige suffisamment dans certain fragment posthume sur l'*Art d'écrire* [1], et encore mieux en prêchant d'exemple presque toujours.

Sa syntaxe. — Il aimait trop la hiérarchie pour la bannir du style et le *couper*, comme ses contemporains; aussi met-il dans sa phrase cette belle ordonnance qu'il avait dans l'esprit et qu'il montrait dans la nature. Il sait d'ailleurs raccourcir ses périodes suivant son objet. Que l'on compare par exemple les phrases à facettes qui peignent l'oiseau-mouche, « ce bijou de la nature », à l'ample période où il a voulu nous donner la sensation de l'immensité des déserts de l'Arabie Pétrée! Cette architecture savante des périodes était un premier fruit de l'attention soutenue qu'il apportait à ses rédactions définitives, recopiant jusqu'à dix-huit fois le manuscrit des *Époques*, et s'écriant dans sa verte vieillesse : « J'apprends tous les jours à écrire ».

Le grand coloriste. — Par cette méditation intense des idées, il arrivait ensuite à les faire *rayonner*, comme il disait à M. Necker, et alors il méritait d'être appelé sans aucune ironie le grand *coloriste*. Que de grâces de bon aloi, et quel bercement de style parmi ces descriptions d'animaux qui ont charmé nos pères, et seront pour longtemps la joie de nos fils, quoi qu'on puisse dire! Et quelle flexibilité de tons pour rendre la nature des modèles : ici la grâce ailée d'Aristophane pour rivaliser de légèreté avec le monde des oiseaux, œuvre de la nature « dans sa gaieté »; là le lyrisme du prophète pour parler du cheval, ce « fier et fougueux animal »! Quelle sensibilité même pour décrire la plante, « cet animal qui dort »! Et pourtant quelle puissance d'imagination qui « sait donner des couleurs à nos pensées », qui nous montre dans le gazon le « duvet de la terre », et nous fait assister, dans les profondeurs de la planète, au drame des volcans, parmi « le mouvement convulsif des entrailles de la terre »; qui fouille « les archives de la nature »

1. Cf. le *Discours sur le style*, édition de M. Félix Hémon, Paris. Delagrave. p. 22 sqq.

et évoque le premier homme s'émerveillant « de la verdure de la terre et du cristal des eaux »; et qui nous transporte dans « les vastes plaines de fange » du Nouveau Monde, ces « cloaques de la nature » dont des milliers de reptiles « pétrissent la fange »! N'y a-t-il pas là l'accent et l'éclat de Lucrèce?

Pardonnons-lui quelques abus accidentels de la couleur et des prosopopées, qu'il emploie, dit-il, « pour rendre les faits plus sensibles »; et sachons-lui gré, avec Condorcet, d'avoir excité pour la nature « un enthousiasme utile ». Oui, ce peintre de la nature vivante et de l'homme entier, physique et moral, avait le droit de le prendre de haut avec ses détracteurs, les Saint-Lambert et même les Condillac, ces « poètes sans poésie et philosophes sans philosophie ». Son disciple et émule en face de la nature, Jean-Jacques Rousseau, l'appelait « la plus belle plume du siècle »; nous ajouterions : *et le plus grand poète*, s'il n'y avait pas Rousseau lui-même.

PARALLÈLE ENTRE MONTESQUIEU ET BUFFON

En quoi ils sont l'un et l'autre du XVIIe siècle. — Rapprochons maintenant les deux derniers écrivains que nous venons d'étudier séparément et qui ouvrent le siècle que Voltaire et Rousseau achèveront de nous caractériser. Par l'ampleur de la conception de leurs deux chefs-d'œuvre, ils sont du siècle précédent : d'une part, l'*Esprit des Lois* fait pendant à la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, et, d'autre part, Rivarol a pu dire, en parlant de Buffon : « C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire naturelle ». Si d'ailleurs Montesquieu rappelle Bossuet par le fond des idées, Buffon en est plus voisin par le style, bien qu'il ait parfois, tout comme Montesquieu, visé au bel esprit, étant en cela bien de son temps. Mais tous deux s'écartent de Bossuet par l'esprit tout laïque qui les anime.

En quoi ils inaugurent un nouveau siècle. — Le système politique de Montesquieu et le système du monde de Buffon, en dépit de toutes leurs soumissions respectueuses à l'*Être Suprême*, se dispensent au fond de son intervention du commencement à la fin des choses, et inclinent visiblement l'un

et l'autre vers le pur déterminisme. Un esprit tout scientifique, celui des temps nouveaux, imprègne leurs œuvres, oriente leurs méditations, et est la caractéristique de leur influence sur la marche générale des idées dans leur siècle et encore dans le nôtre. Ils ont d'ailleurs subi l'un et l'autre l'influence des idées anglaises et ont pu les puiser à leur source même, Montesquieu citant Newton, Buffon traduisant Hales. Leur curiosité s'est tournée tout entière vers les choses de ce monde : « Donnons-nous le spectacle des choses humaines », dit Montesquieu, et en peignant l'homme idéal, nouveau venu sur la terre, « admirateur du grand spectacle de la nature et des merveilles de la création », Buffon faisait son propre portrait. Ce spectacle ne les a attristés ni l'un ni l'autre. Ils en ont rapporté une confiance dans le progrès qui s'est affirmée chez chacun d'eux avec la marche même de leur siècle. Montesquieu déclarait : « J'ai toujours senti une joie secrète lorsqu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun.... N'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été? » Et il y a travaillé prudemment. Buffon, plus hardi avec le siècle plus vieux, s'est écrié en terminant ses *Époques de la Nature* : « Y a-t-il une seule nation qui puisse se vanter d'être arrivée au meilleur gouvernement possible, qui serait de rendre les hommes non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux?... Voilà le but moral de toute société qui chercherait à s'améliorer. »

Leur longue patience. — Et cette idée de la perfectibilité générale, ils l'ont infatigablement appliquée à leur esprit, se corrigeant sans cesse d'un livre à l'autre [1], et prouvant tous deux la vérité du mot de Buffon : « Le génie est une longue aptitude à la patience ». C'est ainsi qu'ils furent l'un le Newton de la politique et l'autre le Bossuet de l'histoire naturelle.

L'homme social et physique dans la littérature. — Enfin, pour conclure en nous en tenant à la simple critique littéraire,

1. On s'y trompe quelquefois pour Montesquieu, parce qu'on est dupe de sa boutade à D'Alembert : « L'esprit que j'ai est un moule : on n'en tire jamais que les mêmes portraits ». et parce qu'on en généralise le sens. Cf., au contraire, les considérations de M. Zévort, *Montesquieu*, Paris, Lecène et Oudin, 106 et 156, et toute l'étude de M. Faguet, *Dix-huitième siècle*, ibid.

ils ont introduit dans la littérature, les premiers chez les modernes, l'un l'homme social, l'autre l'homme physique, qui depuis l'ont un peu encombrée; mais alors il était nécessaire de recourir, sans crainte d'en abuser, à la sociologie et à la physiologie, pour compléter la peinture de l'homme moral que le siècle précédent avait envisagé trop abstraitement.

VOLTAIRE

(1694-1778)

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE

Division de sa vie en trois périodes. — Le génie de Voltaire étant l'ubiquité même, il est malaisé de résumer en quelques pages une existence dont l'histoire est celle d'un siècle. Afin de rendre notre esquisse plus nette, nous lui donnerons pour cadre trois époques : l'une s'étendra de la naissance de Voltaire à son retour de Londres (1694-1730); l'autre, où figurera l'épisode de Potsdam, suivra sa biographie jusqu'à l'installation aux Délices (1730-1755); la dernière comprendra les vingt-trois années de séjour à Ferney et le voyage à Paris (1755-1778).

Première époque (1694-1730). Son enfance, la Bastille, Œdipe (1718). La Henriade, fuite à Londres. — Né à Paris, le 21 novembre 1694, sur la paroisse Saint-André des Arts, cinquième enfant, et troisième survivant, d'un notaire au Châtelet et de Marguerite d'Aumard, tous deux d'origine poitevine, François-Marie Arouet fut, dans son enfance, si chétif et si frêle qu'il semblait toujours prêt à rendre l'âme, ce qui ne l'empêcha pas d'aller au delà de quatre-vingt-quatre ans. Privé de sa mère, qu'il perdit ayant sept ans, élevé dans un milieu très libre de propos et de mœurs, remarqué par Ninon de Lenclos, qui lui légua 2 000 francs pour acheter des livres, filleul de l'abbé de Châteauneuf, qui n'était point un modèle d'austérité, il entra de bonne heure au collège Louis-le-Grand, chez les jésuites, qu'il éblouit et scandalisa par les agréments et les

audaces d'un esprit dès lors merveilleux. Si le Père Le Jay lui prédit qu'il serait un jour le champion du *Déisme*, les Pères Tournemine, d'Olivet et Porée lui restèrent sincèrement attachés, et furent longtemps payés de retour par des coquetteries qui ressemblèrent à la reconnaissance. Notons même en passant qu'en 1763, quand la compagnie fut expulsée, le patriarche des philosophes recueillit à Ferney le Père Adam, qui se distinguait par un excellent appétit et l'art de perdre galamment sa partie d'échecs. Ses études chez les jésuites furent plus latines que grecques : car les Pères n'étaient pas hellénistes; le goût de la poésie légère dut être aussi encouragé par ses maîtres.

Écolier déjà célèbre par ses couronnes et ses escapades; lauréat embrassé solennellement par Jean-Baptiste Rousseau, il débuta en pleine régence, dans un monde où l'on n'apprenait guère le respect et la règle. La vocation littéraire le tourmentait impérieusement, mais elle était contrariée par un père qui lui destinait son office : faute de mieux, on lui permit pourtant de tenter la diplomatie, sous les auspices du marquis de Châteauneuf, ambassadeur en Hollande. L'essai fut bientôt si malheureux qu'on dut l'enfermer de force chez un procureur. Le jeune Arouet feignit la résignation; mais, plus soucieux de vers que de requêtes, il n'en continua pas moins ses jeux poétiques, et avec une malignité si étourdie qu'il finit par être mis à la Bastille (1717). Son emprisonnement, qui dura onze mois, avait pour prétexte une satire, les *J'ai vu*, ainsi nommée du refrain qui était :

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans,

dont il n'était d'ailleurs pas l'auteur, et pour motif réel ses lardons très authentiques contre le Régent. Il fut délivré avec une gratification officielle — au nom du roi —, laquelle suivit *Œdipe*, et lui fit répliquer au Régent : « Monseigneur, je trouverais fort bon si Sa Majesté voulait se charger de ma nourriture, mais je supplie Son Altesse de ne plus se charger de mon logement ».

Son père qui lui tenait toujours rigueur, s'adoucit pourtant

au lendemain de la représentation d'*Œdipe* (1718); et, désarmé par un triomphe encore plus éclatant que mérité, il finit par consentir à la gloire de son fils. Pouvant dès lors être poète à visage découvert, il donne coup sur coup *Artémire* et *Mariamne*, avec des revers ou des succès douteux, puis l'*Indiscret*, où, par exception, il faillit rencontrer le ton de la vraie comédie. Quittant le nom d'*Arouet* « sous lequel il avait été trop malheureux », pour prendre celui de Voltaire — son anagramme *Arouet l. j.* (*le jeune*) —, il est tout ensemble très laborieux et très dissipé. Il fréquente le monde et la cour, voyage de château en château, mêle les vers aux plaisirs, et, s'occupant de tout à la fois, même de sa fortune, il pratique déjà l'art de flatter les souverains pour oser impunément. Tandis que, de Cambrai même, il adresse des louanges à l'indigne successeur de Fénelon, au cardinal Dubois, la vue d'Amsterdam lui arrache un cri d'indépendance, ce qui ne l'empêche pas de revenir aux grands seigneurs, aux Villars, aux Sully, aux Richelieu, de chanter Mme de Prie, et d'encenser la jeune reine, qui l'appelle « *mon pauvre Voltaire* ».

Déjà paraissait une édition de la *Henriade*, qui s'appelait alors *le poème de la Ligue*, mais incomplète, furtive, et menacée des censures de la Sorbonne, lorsque le chevalier de Rohan — qui l'avait un soir raillé sur sa roture, à l'opéra, et s'était entendu répliquer par le petit roturier « qu'il commençait son nom et que le chevalier de Chabot finissait le sien » — s'en vengea par le plus lâche guet-apens. Saisi et bâtonné par les laquais du susdit gentilhomme, Voltaire disparaît, s'enferme, apprend nuit et jour l'escrime et l'anglais pour se préparer une vengeance et un asile, puis envoie un cartel au chevalier, qui feint d'accepter, mais dans la nuit obtient une lettre de cachet, et fait jeter son adversaire à la Bastille, d'où il ne sortit que six mois après pour s'exiler.

Ne l'en plaignons pas : car si la grâce et la vivacité de l'imagination lui avaient suffi jusqu'alors, il n'acquit toute la vigueur de son talent et tout le ressort de son caractère qu'au jour où il connut l'injustice. Les iniquités sociales, qu'on ne juge bien qu'après les avoir ressenties, l'avertirent enfin que l'esprit n'était pas tout en France.

Fuyant donc la Bastille et des ministres qui interdisaient l'impression de la *Henriade*, il arrive à Londres, au mois de mai 1726. Ce fut un des événements décisifs de sa vie. Et d'abord, son poème, dont Louis XV avait refusé la dédicace, fut si généreusement patronné par la reine d'Angleterre qu'il rapporta à son auteur 150 000 livres (1728), premier échelon, d'une fortune qui s'élèvera à sa mort à 218 000 livres de rente, — grâce surtout à des entreprises financières plus ou moins pures où l'associera Pâris-Duverney —, et sera pour le publiciste une garantie d'indépendance. Mais ce qui valait encore mieux, ce fut le trésor d'idées et d'exemples qui s'ouvrit à lui, dans cette « Athènes sérieuse », comme l'appelle Villemain, où, accueilli par lord Bolingbroke et ses amis, il put s'armer de toutes pièces pour entrer en campagne contre tout ce qui lui parut, à tort ou à raison, une entrave mise au droit de penser, de parler ou d'écrire. Tandis qu'il assiste aux royales funérailles de Newton (1727), s'initie au pathétique « *barbare* » de Shakespeare, lit Bacon et Milton, il voit de près le mouvement et la vie d'une société libre où les savants et les gens de lettres, au lieu de faire antichambre chez les grands, parlent à la nation, jouissent de l'estime publique, et peuvent même prétendre aux plus hauts postes de l'État. Mais, sa moisson faite, il regretta Paris; et, un nouveau ministre, Maurepas, lui ayant fait un signe rassurant, il accourut en France, non pas corrigé de cette pétulance d'instinct qui chez lui sera toujours incorrigible, mais aussi prudent et aussi réfléchi que le comportait son tempérament.

Seconde période (1730-1755). Le poète dramatique, l'historien, le philosophe. Versailles et Potsdam. — Il y retrouvait, sous la léthargique domination du cardinal de Fleury, le train d'autrefois, une cour brillante, une grande ville où le goût des plaisirs et du luxe allait croissant, une noblesse oisive, mais passionnée pour l'esprit, et prête à fêter en lui un écrivain dont la persécution avait beaucoup accru la célébrité. Tandis que la *Henriade*, agrandie et remaniée, faisait bruyamment applaudir son élégance froide, mais ingénieuse, son merveilleux sceptique, et surtout les nouveautés hardies de sa philosophie sociale, Voltaire signalait sa venue par vingt ouvrages

qui devaient porter son nom à tous les centres retentissants. Ici nous en sommes réduits à la sécheresse d'un catalogue.

Pour ne parler que de son théâtre, il continuait, à distance respectueuse, la tradition de Corneille et de Racine, non sans introduire sur la scène plus d'action, plus de mouvement, des effets pathétiques, des allusions militantes, et le savoir-faire d'une industrie timide qui corrigeait Shakespeare. A cette époque se rattachent : *Brutus* (1732), où apparaissent pour la première fois des sénateurs en robe rouge; *Zaïre* (1732), tragédie touchante heureusement suggérée par *Othello*; puis *Adélaïde Duguesclin* (1734); la *Mort de César* (1735), drame patriotique et républicain qui se souvient du séjour à Londres; l'*Enfant prodigue*, *Alzire* (1736); *Mahomet* (1742); *Mérope* (1743); *Sémiramis* (1748); *Nanine* (1749); *Oreste* (1750); le *Duc de Foix*; *Rome sauvée* (1752). En même temps qu'il publie les sept *Discours sur l'homme* (1734-1737), un de ses chefs-d'œuvre, ces mille poésies légères où il reste sans rival, le *Temple du Goût* (1731) qui lui fait craindre une lettre de cachet; et la *Satire du Mondain* (1736), qui le force à se tenir caché durant deux mois, il lance à tous les vents ses *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais* (1734), dont le scandale est tel qu'il juge prudent de se réfugier en Lorraine, à Cirey, près de la marquise du Châtelet. En 1731 avait aussi paru l'*Histoire de Charles XII*, que la censure fit rentrer dans l'ombre, de peur de déplaire à Auguste, roi de Pologne. Enfin il recueillait les matériaux de son *Essai sur les mœurs* (1756), tout en menant de front ses premiers *Romans*, le *Siècle de Louis XIV*, la *Philosophie de Newton*, qui lui avait inspiré naguère l'*Épître à Uranie*, dédiée à la docte Émilie. Parmi tant de monuments, d'essais et de projets tentés ou accomplis en tous sens, nous ne disons rien d'une infatigable *Correspondance* qui volait déjà par toute l'Europe, des pages fugitives écloses dans une heure de caprice et d'à-propos, ni des bagatelles complaisantes qu'improvisait sans relâche le gentilhomme de la Chambre, et l'historiographe royal, auquel Sa Majesté Louis XV, grâce au crédit de Mme de Pompadour, et à l'encens du *Poème de Fontenoy* (1745), permettait enfin d'entrer à l'Académie française, en 1746, à cinquante-deux ans!

Ne l'oublions pas en effet : malgré des déboires qui ne

tiraient plus à conséquence, et des taquineries officielles qui ne faisaient qu'aviver une popularité redoutable et irrésistible, Voltaire, pendant toute cette période, se montra courtisan autant que philosophe. Ses coquetteries voltigèrent sans cesse de Cirey à Versailles, comme de Versailles à Potsdam, où l'appelaient les avances de son disciple, le prince royal de Prusse, qui fut depuis Frédéric le Grand. Celles-ci devinrent même si séduisantes qu'après un premier voyage diplomatique, ayant perdu *la docte Émilie*, la châtelaine de Cirey, il finit par quitter Paris, le 28 juin 1750, et partit définitivement pour Berlin, avec le titre de chambellan, et vingt mille livres de pension, sans autre charge que de redresser les vers boiteux d'un métromane tudesque, ce qu'il appela bientôt « blanchir le linge sale de Sa Majesté ». Ce n'est point là le plus beau chapitre de sa vie. Nous ne raconterons pas tous les incidents comiques de ce rapprochement traversé par tant d'orages. Même en amitié, Frédéric était un desposte, et, les amours-propres s'aigrissant, Voltaire ne tarda pas à se moquer du roi, comme du poète,

> Assemblage éclatant de qualités contraires,
> Écrasant les humains, et les nommant ses frères,
> . . . . . .
> Pétri de passions, et cherchant la sagesse,
> Dangereux politique, et dangereux auteur,
> Son patron, son disciple, et son persécuteur.
> (*Poème sur la Loi naturelle*).

Aussi, après trois ans de soupers philosophiques, de confidences littéraires, de tracasseries et de ruptures, Voltaire éprouva-t-il le besoin d'aller prendre les eaux à Plombières, c'est-à-dire de briser une chaîne qui lui pesait. Ce départ du « palais d'Alcine » ressembla fort à une évasion : car on sait l'avanie de Francfort, où la politesse prussienne le fit arrêter, rançonner, fouiller et garder à vue par douze baïonnettes berlinoises, lui et sa nièce, sous prétexte qu'il avait enlevé l' « œuvre de POÉSHIE du roi ». Ce lourd manuscrit s'étant retrouvé par bonheur, le captif put enfin franchir la frontière. Mais de nouveaux mécomptes l'attendaient, et il s'aperçut bientôt que l'air de la France lui était malsain.

Troisième période (1755-1778). Ferney, la dictature de Voltaire. — Ayant tâté le terrain à Strasbourg, à Colmar, à Lyon et dans plusieurs autres villes, puis voyant que les portes de Paris lui restaient fermées, il crut sage de se rabattre sur les environs de Genève. Il s'établit alors, loin de la Sorbonne, du Parlement et des lettres de cachet, en pays neutre, dans une terre qu'il appela les *Délices*, et dont il inaugura gaiement la résidence par l'*Orphelin de la Chine* (1755). Mais ce ne fut qu'une station provisoire. Car après s'être partagé entre Lausanne, où il passait les hivers, et son domaine seigneurial de Tournay, il finit par se fixer en 1758 dans son château de Ferney, au pied du Jura, presque sur les bords du lac Léman. Il était âgé de soixante-quatre ans. C'est sa royauté qui commence.

Cette gloire et cette influence qu'il poursuivait depuis sa jeunesse, par les grands travaux et les essais légers, par les plus belles inspirations comme par la licence, il va désormais en jouir pleinement, en dépit de toutes les haines. Affranchi de toute contrainte, il n'aura plus besoin de flatter les souverains pour s'assurer la faveur d'une tolérance précaire. Ce sont plutôt les souverains qui vont le flatter à leur tour, et lui payer tribut d'hommages. Dans la joie de cet affranchissement, ne s'écrie-t-il pas avec une verve émue :

La liberté ! j'ai vu cette déesse altière,
Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de Morat en habit de guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens,
Et de Charles le Téméraire !
Devant elle, on portait ces piques et ces dards.
On traînait ces canons, ces échelles fatales,
Qu'elle-même brisa, quand ses mains triomphales
De Genève en dangers menaçaient les remparts.
Un peuple entier la suit !...

De cette émancipation date une dictature qui est un des faits les plus considérables de notre histoire littéraire. L'activité qu'il déploya dans ces vingt-trois dernières années est si prodigieuse qu'elle effraie l'analyse. Indiquons : en vers, les satires intitulées *Satire du Pauvre Diable* (1758), le *Russe à Paris*, la *Vanité*; les

épîtres *à Boileau ou Mon Testament* (1769), *à Horace* (1772); les stances à *Madame Lullin* dites à *Madame du Deffand* (1773); *Tancrède*, les *Scythes*, les *Guèbres*, les *Pélopides*, la comédie de l'*Écossaise* (1760); en prose, ses *factums* pour Calas, Sirven, Lally; son *Commentaire* sur Corneille (1764); son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756); le *Dictionnaire philosophique* (1764); les contes de *Candide ou de l'Optimisme* (1759), de la *Princesse de Babylone*, (1768), etc. Disons seulement qu'alors, dans un temps où éclata de toutes parts une polémique dont les tendances ont été trop souvent compromises par l'esprit de secte, Voltaire fut le chef d'un parti qui eut le tort de confondre ses passions avec ses doctrines, et d'opposer ses préjugés aux abus qu'il prétendait abolir. Aussi alerte qu'insaisissable, informé par ses nombreux correspondants de tout ce qui se produisait à l'Académie, au théâtre, dans les cercles, dans les salons, dans les tribunaux, à la Sorbonne, à la ville et à la cour, protégé par son âge, sa fortune et sa renommée, inspiré par son humeur non moins que par son bon sens, Voltaire usa du droit de tout dire avec une impunité qu'encourageait l'applaudissement universel.

Tandis que toutes les voix répétaient à l'envi son nom, tandis que Catherine de Russie, Christian VII de Danemark, Gustave III de Suède et l'empereur Joseph II croyaient se rendre populaires en lui faisant la cour, il était salué dans toute la France comme un arbitre de l'opinion.

Ses admirateurs, qui lui avaient élevé une statue dès l'année 1770, le décidèrent enfin à quitter sa retraite pour venir à Paris jouir une dernière fois de sa gloire. Ce voyage fut un triomphe. Tous, grands seigneurs et artisans, rivalisèrent d'enthousiasme. A la représentation d'*Irène*, il vit son buste couronné sur la scène, au milieu d'applaudissements frénétiques. Mais tant d'émotions épuisèrent un vieillard qui n'était plus que le souffle d'une ombre. La fièvre le prit; et, le 30 mai 1778, il s'éteignit dans l'hôtel du marquis de Villette, au coin de la rue de Beaune et du quai des Théatins, qui porte aujourd'hui son nom. Transportés clandestinement à l'abbaye de Scellières par les soins de l'abbé Mignot, son neveu, ses restes devaient plus tard être transférés au Pan-

théon, en 1791. Sous la Restauration ils furent jetés à la voirie, dit-on, avec ceux de Rousseau. Son cervelet, longtemps conservé par son chirurgien et les héritiers de celui-ci, a été égaré; reste son cœur qui, donné à l'État par les héritiers du marquis de Villette, a été déposé à la Bibliothèque Nationale, par les soins de M. Victor Duruy, en 1864 [1].

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

(1751)

I. — Voltaire historien.

Décadence du genre historique sous Louis XIV et sous Louis XV. — Si l'on excepte l'incomparable génie de Bossuet ou l'excellent style de Saint-Réal et de Vertot, l'histoire, sous Louis XIV, était bien dégénérée de ce qu'elle avait été au XVe et au XVIe siècle. Pour conserver sa franchise, elle dut se dérober dans le secret des mémoires posthumes. Mais, en dehors de ces confidences qui pouvaient tout dire, nous ne voyons qu'une rhétorique officielle, imposant au passé ses mensonges oratoires. Outre qu'une circonspection pusillanime défigure ou supprime les faits, un art de convention falsifie la couleur des événements et des mœurs par un perpétuel anachronisme qui donne aux acteurs d'autrefois le costume des contemporains.

Cette contrainte, qui s'aggrava dans les dernières années de Louis XIV, dura, même après sa mort, dans la licence qui suivit. En 1715, un érudit bien moins célèbre qu'il ne le mérita, Nicolas Fréret, auteur du beau mémoire sur la *Certitude historique*, était embastillé pour avoir osé dire que les *Francs ne formaient pas une nation à part*, et avaient reçu de l'empire romain le titre de *patrices*. A plus forte raison les questions récentes

1. Cf. *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, par M. Gustave Desnoiresterres, tome VIII, *Épilogue*, Paris, Didier.

furent-elles interdites à qui n'était pas rêveur privilégié, comme l'abbé de Saint-Pierre. En 1731, le *Charles XII* de Voltaire ne put se produire en France, à Rouen et à Lyon, qu'à force de ruse, et par contrebande. Les entraves politiques et la routine littéraire étaient donc autant d'obstacles à cette vraie critique, sans laquelle il n'y a pas d'historiens.

Tentative de réforme. L'école critique. Charles XII. — Cependant on vit alors un groupe savant qui tenta des recherches consciencieuses, mais dans un cercle de problèmes assez lointains pour ne pas inquiéter la censure. Tel fut Fréret, déjà nommé, qui, le premier, offrit des modèles de méthode sûre, et d'investigation impartiale. Mais Voltaire, qui devait remuer tant d'idées et susciter tant de réformes, contribua plus que tout autre à renouveler un genre dont le fond et la forme ressentirent son initiative.

Le signal en fut donné par son *Charles XII*, qu'il commença vers la fin de son séjour en Angleterre. Tout en relisant Quinte-Curce, il fit causer le chevalier Dessaleurs, qui avait servi sous l'aventureux conquérant; il recueillit en courant des témoignages tout vifs, et, en quelques mois, sans perdre de vue son *Eriphyle* et la *Mort de César*, il enleva ce travail, de verve, avec son entrain coutumier. Cette prestesse d'exécution convenait bien au sujet : entre le héros et l'écrivain, il y eut comme un rapport d'action rapide qui nous entraîne. Un goût parfait, une simplicité clairvoyante, rien d'oiseux, nulle parure, un langage net, agile et précis, qui va droit au but, voilà le mérite de cette narration où les portraits, les marches, les combats, la peinture des mœurs, tout en un mot se suit et s'enchaîne avec une aisance légère qui intéresse et amuse. Si, dans sa funeste campagne de 1812, Napoléon, repassant sur les traces de Charles XII, jugea la géographie de Voltaire insuffisante pour les exigences de la stratégie militaire, ne soyons pas ingrats pour celui qui, le premier, sut mêler l'image des lieux au tableau des faits, et ouvrir ainsi à l'imagination des perspectives dont le seul tort est de ne pas avoir l'exactitude topographique d'une carte d'état-major. L'*Histoire de Charles XII* peut n'être qu'un récit et un portrait, non une histoire, mais elle est un modèle du récit historique.

L'Essai sur les mœurs. — Entrepris et achevé dans la ferveur de sa vie militante, élaboré vingt ans durant, parmi tout le reste, l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (Genève, 1756) ne nous montre pas avec moins d'éclat les lumières et les préjugés de l'école dont Voltaire est le maître. Dans ce vaste cadre, ses opinions se meuvent librement; c'est comme son *Discours sur l'histoire universelle*. En le louant d'avoir professé des principes de tolérance auxquels l'avenir devait donner raison, nous regretterons toutefois qu'une irrévérente ironie tourne trop souvent ses esquisses en caricatures. Injuste pour le moyen âge, où il ne voit que superstition, barbarie et décadence, il s'emporte, en effet, d'une colère aveugle contre ces temps dont l'histoire, dit-il, ne vaut pas plus la peine d'être écrite que celle « des ours et des loups ». Il ne comprend pas que le christianisme fut l'héritier plutôt que le destructeur de l'antique société, dont il sauva les précieuses reliques; et l'aveuglement de ses haines lui cache l'aurore d'une civilisation nouvelle. De là les erreurs d'un avocat passionné, qui n'est jamais moins philosophe que dans les occasions où il croit l'être. Sous ses préjugés on aime cependant un sentiment d'humanité sincère et une éloquente sympathie pour tout ce qui peut adoucir les mœurs ou orner la vie. L'admiration finit même par le rendre équitable pour le pape Léon le Grand et pour saint Louis. A mesure qu'il se rapproche de la Renaissance, il devient moins partial; aussi est-ce avec une brillante facilité de génie qu'il expose le mouvement du XVIe siècle et les progrès qui se continuent sous Henri IV et Richelieu. Depuis on est entré sans doute plus avant dans le détail, mais jamais on n'a mieux réussi à être peintre dans un abrégé, à rendre la clarté expressive, et à faire lire ce qui, jusqu'alors, était illisible chez les compilateurs.

Dans sa façon d'entendre l'histoire, signalons surtout une méthode que ne soupçonnaient guère ses devanciers, Bossuet — et Saint-Évremond surtout — exceptés : « Les petits faits, disait-il, ne doivent être accueillis que s'ils ont produit des résultats considérables. Car, dès qu'ils ne mènent à rien, ils sont comme les bagages d'une armée, des *impedimenta*. Il faut voir les choses en grand, par cela même que l'esprit humain est petit,

et s'affaisse sous le poids des minuties. » Ailleurs il écrivait encore au marquis d'Argenson : « Il semble que, pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux. Mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes et notre esprit ne sont-ils donc rien? » Il suit de là que son idée fixe fut d'introduire dans le récit des événements les vues d'une critique féconde, et d'étudier, non plus des souverains, mais des époques, ou du moins les objets les plus divers de l'activité sociale, tous les ressorts du gouvernement intérieur ou extérieur, les finances, l'industrie, le commerce, les lettres, les arts, les sciences, les courants de l'opinion, les controverses religieuses, c'est-à-dire tout ce qui constitue la vie d'un peuple.

L'histoire des idées. — Cette intention, nous allons la voir à l'œuvre dans le *Siècle de Louis XIV*, comme en témoigne non seulement une lettre écrite en 1740 à milord Harvey, pour justifier le titre de ce livre, mais cette déclaration qui en est le début : « Ce n'est pas seulement la vie d'un prince qu'on prétend écrire : on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre l'*esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais*. Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici les détails immenses des guerres, des attaques, des villes prises et reprises par les armées, données et rendues par les traités. Mille petites circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires..., On ne s'attachera donc qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie. »

En résumé, Voltaire a parcouru tous les tons de l'histoire, depuis les recherches savantes jusqu'aux anecdotes cyniques. Ses *Annales de l'Empire* prouvent même qu'il était capable d'un aride travail de dates et d'analyse, sans un trait d'esprit, ni une épigramme. S'il a souvent altéré la vérité, s'il rabaisse de grands événements, s'il hésite entre le pamphlet et le panégyrique, si son scepticisme a plus détruit que créé, il a du moins émancipé la science, fait justice de mainte erreur, coupé court à une pompe factice, préparé les intelligences à mieux con-

naître le passé, frayé les voies à la critique, et, sans le vouloir, par ses préventions mêmes, rendu nécessaire l'impartialité qui saura tout comprendre. Montesquieu avançait un jour que Voltaire ne ferait jamais « une bonne histoire ». L'auteur des *Considérations* s'est trompé au moins une fois, comme on va voir.

II. — L'historien de Louis XIV.

Faits historiques. Les éditions du livre. — Agé de trente-huit ans, déjà célèbre par la *Henriade*, *Zaïre* et *Charles XII*, Voltaire conçut en 1732 le projet de raconter le *Siècle de Louis XIV*. Huit mois de travail en 1735, neuf mois en 1737 et dix mois en 1738 amenèrent l'ouvrage à sa forme première en trente chapitres, au lieu de trente-neuf qu'aura l'édition définitive[1]. Il voulait alors faire de ce livre la suite d'une histoire universelle remontant à Charlemagne, et consacrée aux progrès de la civilisation, des lettres et des arts.

En 1739, pour pressentir l'opinion, il commença par lancer dans le public, comme un ballon d'*essai*, les premiers chapitres de son ouvrage; mais ils furent supprimés par arrêt du conseil le 4 novembre, ce qui fera dire par l'auteur à son ami D'Argenson (8 janvier 1746) : « J'ose affirmer que, dans tout autre temps, une pareille entreprise serait encouragée par le gouvernement. Louis XIV donnait dix mille livres de pension aux Valincourt, aux Pellisson, aux Racine et aux Despréaux, pour faire son histoire qu'ils ne firent point; et moi, je suis persécuté pour avoir fait ce qu'ils devaient faire. J'élevais un monument à la gloire de mon pays, et je suis écrasé sous les premières pierres que j'ai posées. »

Mais il n'était pas homme à quitter la partie; et, terminée dès 1745, l'œuvre put enfin paraître à Berlin, d'où il écrivait à Mme Denis (28 octobre 1750) : « Ma chère enfant, pour raconter l'histoire de son pays, il faut être hors de son pays ». Commencée en juillet 1751, cette édition parut en

1. Pour tous les détails relatifs à la composition du *Siècle de Louis XIV*, voir l'édition Émile Bourgeois (Hachette) qui est d'ailleurs mise, pour les commentaires, au courant des travaux les plus récents.

décembre de la même année, signée de M. de Francheville, conseiller aulique du roi de Prusse, qui se fit le prête-nom de Voltaire, moyennant 2 000 écus, sans que personne s'y trompât.

Le succès fut prodigieux. Voltaire eut même les honneurs d'une odieuse contrefaçon : car, en moins de dix mois, les libraires d'Allemagne et de Hollande imprimèrent, sans son aveu, huit éditions, dont la plus bruyante fut celle d'un Français, le sieur La Beaumelle, un de ces littérateurs qui couraient l'Europe, pour y chercher fortune par tous les moyens. Arrivé depuis peu à Berlin, où il se fit connaître par un libelle intitulé *Mes pensées ou Qu'en dira-t-on?* il s'était permis quelques épigrammes contre Voltaire, qui riposta si vertement que l'aventurier dut au plus vite s'enfuir à Francfort. Ce fut là que, pour se venger, il falsifia le *Siècle de Louis XIV*, « livre excellent, disait-il, mais grossi de quelques remarques qui le rendront meilleur ». Tel ne fut pas l'avis de Voltaire, qui usa cruellement du droit de représailles, dans un *supplément* où éclatait une colère légitime, mais trop injurieuse. Il dit quelque part qu'en ses prières il s'écriait chaque jour : « Mon Dieu, rendez mes ennemis ridicules ». Cette fois, entre autres, il aida le ciel plus qu'il ne fallait. Il regretta d'ailleurs cette violence, lorsque La Beaumelle, quelques jours après, fut mis à la Bastille, pour une note outrageante contre le duc d'Orléans.

C'est à cet accès de mauvaise humeur que nous devons l'édition de Genève (fin de 1756) et l'*Essai sur les mœurs*, qui lui servit comme d'introduction et dont il ne faut pas le détacher, pour le bien entendre. Il y trouva l'occasion de réparer plus d'une erreur, et de combler certaines lacunes, non sans mettre à profit les documents et certaines critiques de La Beaumelle, et grâce aux informations envoyées à l'envi par les lettrés ou les hommes d'État, auxquels il avait fait appel, en 1752, « dans l'espoir de rendre moins indigne de la France le monument qu'il voulait élever en son honneur ». Cette édition de Genève était précédée d'une deuxième édition en 1752, chez Walther, à Dresde, « ample, plus exacte et plus curieuse que la première », et d'une troisième, en 1753, « augmentée d'un tiers, toute pleine de vérités singulières ».

Ajoutons pourtant que le texte définitif est celui de 1768, qui

parut encore à Genève, avec quelques retouches, mais de peu d'importance.

Quelle confiance mérite l'histoire de Louis XIV? — Si l'exactitude est le premier titre d'un historien, rendons tout d'abord hommage aux scrupules d'un écrivain qui ne négligea rien pour se renseigner et se corriger.

Sans doute, nous ne prendrons pas à la lettre tous les éloges qu'il se décerne dans sa propre correspondance; mais en faisant la part de ce charlatanisme inconscient ou calculé, qui est le faible des auteurs parlant d'eux-mêmes, on ne contestera pas du moins le souci qu'il eut de puiser toujours aux sources directes. Elle serait interminable, en effet, la nomenclature des ouvrages consultés par son enquête[1]. Pièces politiques, recueils littéraires, traités spéciaux, annales générales et particulières, plus de deux cents volumes de *mémoires* imprimés, il vit tout de ses yeux; et cela, chez l'étranger comme chez nous; car il interrogea les ennemis comme les amis de la France, et il exagère peu quand il dit que « *dix lignes* de tel ou tel chapitre lui ont coûté parfois *quinze jours* de lecture ». N'a-t-il pas poussé la conscience jusqu'à faire le voyage de Hollande, pour y feuilleter les pamphlets calvinistes que la censure arrêtait encore à nos frontières? Parmi les documents dont il eut la primeur, notons les mémoires alors inédits de Villars, du maréchal de Berwick, de Torcy, de Mme de Caylus, du marquis de Dangeau et même de Saint-Simon, sans parler de ceux que laissa Louis XIV, et qui lui furent communiqués par le maréchal de Noailles, grâce à des louanges qui lui ouvraient toutes les portes. Outre que son savoir-faire se glissait partout, son titre d'historiographe lui permit aussi de pénétrer dans les archives secrètes du *dépôt du Louvre* sur les *Affaires étrangères*, du ministère de la guerre, etc., où il put « travailler six mois, sans relâche ». Récemment

1. *Histoires Générales de Louis XIV* par Pellisson, Riencourt, Reboulet, Larrey, Hode, La Martinière, Roussel, Lamberty, le comte Ottieri, le bénédictin Siri, etc.; *Abrégés chronologiques* du P. Daniel, du président Hesnault; *Lettres* de Mazarin, du comte d'Avaux, de Mme de Maintenon, de Fénelon, de Bolingbroke; *Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre*; *Recherches sur les finances* par Forbonnais; *Recueils littéraires* du P. Niceron, du P. Lambert, du P. Desmolets; *Mémoires des intendants* publiés vers 1700, de Duguay-Trouin, de Feuquières pour la marine et la guerre, etc.

encore, plus d'un texte original ne nous était guère connu que par Voltaire, entre autres le *Journal de Dangeau*, dont il put détacher d'importants extraits.

N'omettons pas surtout les traditions orales qui vivaient encore dans le souvenir des contemporains, et les confidences que sut provoquer infatigablement cette adresse où triomphait son vif esprit. Les d'Argenson, les d'Argental, les Bouillon, les Choiseul, les La Feuillade, les Noailles, les Richelieu, les Villeroi, les Villars et les Vendôme n'envièrent point leurs trésors au causeur insinuant qui pratiquait victorieusement cet art de délier les langues, que facilite d'ailleurs chez les vieillards même les plus illustres le regret du temps passé, de celui où ils furent en scène. En sa correspondance se trahit, à chaque instant, l'éveil d'une curiosité qui n'hésita pas à être pressante jusqu'à l'importunité, pour « meubler son magasin de témoignages ». Dans cette instruction, il déploya la dextérité d'un diplomate qui excellait à prendre chacun par son faible, comme le prouve entre autres cette caressante prière faite au président Hesnault : « Oserais-je vous supplier de m'honorer de vos remarques sur ce volume? Ce serait un nouveau bienfait. *Vous qui avez bâti un si beau palais, mettez quelques pierres à ma maisonnette.* » Ailleurs n'écrivit-il pas à l'abbé Dubos : « A qui daignerez-vous communiquer vos lumières, si ce n'est à un homme qui aime sa patrie et la vérité, qui ne cherche à écrire l'histoire ni en flatteur, ni en gazetier, mais en philosophe? »

Bref, il se dévoua vraiment à son œuvre; et si nous sourions, quand il se compare à « un bénédictin enfermé dans son couvent », nous ne lui refuserons pas l'éloge auquel a droit une patience plus méritoire en lui qu'en tout autre. On ne peut lui reprocher des lacunes comblées, depuis, par les maîtres auxquels il fraya la voie, et qui n'ont fait rayer aucun de ses chapitres [1]. Quant aux erreurs involontaires qu'on relève dans le détail, Voltaire les excuse, lorsqu'il dit : « Il ne faut pas

1. *Histoire de Louvois*, par Camille Rousset, de l'Académie française; *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, par Mignet; *Port-Royal*, par Sainte-Beuve; *Lettres de Colbert*, par M. Pierre Clément; *Histoire de Louis XIV*, par M. Gaillardin.

juger d'un grand édifice par quelques pavés qu'un maçon aura mal arrangés dans la cour ».

La réhabilitation d'un grand règne méconnu par l'opinion. — S'il donna le nom de Louis XIV à l'un de ces âges qui ajoutent des œuvres immortelles au patrimoine de l'humanité, il n'y fut point invité par un mouvement de l'opinion. Bien loin de répondre à un appel de l'esprit public, Voltaire dut, en effet, remonter un courant tout contraire : car, on le sait, les impressions qui suivirent la mort du roi n'étaient nullement favorables à sa mémoire. Le premier acte de la Régence ne fut-il pas d'infirmer ses dernières volontés, et cela, par la voix d'un parlement chargé de maintenir les décrets de la couronne? Quand la grand'chambre se rendit au Louvre, pour accomplir ce coup d'État, elle fut applaudie, non seulement par cette foule aveugle qui avait troublé de ses clameurs les obsèques de Saint-Denis, mais par les honnêtes gens et les sages, unanimes à protester contre un règne dont les fautes avaient égalé les services.

Parmi les adversaires de Louis XIV, les uns l'accusaient avec raison des attentats commis contre la liberté de conscience; d'autres lui imputaient la responsabilité des revers dont souffrait si cruellement la fortune publique et privée. Une détente subite succédant à une longue contrainte, des représailles éclatèrent donc de toutes parts. On allait jusqu'à dédaigner « la gloire comme trop coûteuse », et à railler la poésie ou les arts comme un luxe inutile. En un mot, c'était l'heure d'un dénigrement si injuste, que Colbert lui-même ne trouva pas grâce devant ces censures : car on osa écrire que « le peuple n'avait pas été si fou, lorsqu'il voulut déchirer ses restes, le jour de ses funérailles ». Voltaire lui-même, en sa jeunesse, avait payé tribut à ces préventions, au point de louer Fouquet — dont les prévarications, dont les « voleries » sont si avérées —

> . . . Dont Thémis fut le guide,
> Du vrai mérite appui ferme et solide.
> (Épître à l'abbé Servien.)

On alla jusqu'à faire chorus avec les ennemis du dehors, qui

ne pardonnaient pas à Louis XIV son ambition, et à la France son prestige.

Il y avait donc pour une réhabilitation bien des rancunes à braver ou à vaincre. Or Voltaire eut le courage de la tenter, et le bonheur d'y réussir; car ce qui fut alors une témérité est devenu en gros le jugement de l'avenir, et il eut le premier, nous ne disons pas l'instinct, mais la pleine conscience d'une vérité qui prévaut, malgré de graves réserves.

Dans ce livre, dont le titre seul fut alors une hardiesse, comment expliquer la complaisance qui, tout à coup, imposa silence à l'ironie de sa polémique habituelle, et presque à tous ses préjugés? Serait-ce qu'écrivant à Potsdam, il voulut se faire pardonner sa désertion par un gage de patriotisme flatteur pour l'arrière-petit-fils et le successeur du souverain dont il loue la cour et le gouvernement? Non, l'accent même de l'œuvre le défend d'un tel soupçon. Car il est visible que son cœur est gagné d'avance à tout ce qui brille, à tout ce qui représente les douceurs de la civilisation et les élégances de la politesse.

Son idéal, c'est une société parée de toutes les gloires, et capable de satisfaire tous les goûts de l'esprit. Voilà pourquoi son imagination fut séduite par l'éclat d'un âge digne de rivaliser avec ceux de Périclès, d'Auguste et des Médicis. S'il voulait en retrancher quelque chose, ce n'était ni la guerre — pourvu qu'elle fût heureuse —, ni même le pouvoir absolu — car il a ses compensations, du moins pour un bourgeois ami de l'ordre comme Voltaire, qui le fut au point de paraître aussi royaliste que le grand roi lui-même —, mais cet esprit religieux, qui semblait alors comme une âme répandue partout. Et encore! une religion n'est-elle pas utile, à ses yeux, pour contenir ceux qui n'auraient pas le frein d'une modération naturelle? Malgré des arrière-pensées que l'on devine, l'homme de parti va donc ici s'observer assez pour que l'Église elle-même profite de la splendeur que le génie des lettres a répandue sur elle. Disons seulement que cette justice paraît lui coûter : car elle ne part pas de son cœur; c'est une tenue de pure bienséance, et toute prête à se déconcerter à la première occasion. Aussi lui arrive-t-il, par furtive échappée, de

démentir cette réserve, surtout en certaines pages ajoutées après coup par l'auteur des *Lettres anglaises*.

Ce livre est-il un panégyrique? — Toutefois l'on peut dire en général que, dans nul autre ouvrage, Voltaire n'a montré plus de modération. Loin de le taxer d'irrévérence, on serait tenté plutôt de se tenir en défiance contre un panégyriste trop ébloui par son admiration. Lemontey ne l'accusa-t-il pas « d'avoir traité un roi qui fondait des académies, comme les moines traitaient jadis les princes qui dotaient les églises »? Il y a beaucoup de vrai dans cette piquante remarque. Ce fut le sentiment des lecteurs, que dominaient encore des griefs récents. Plus tard aussi, M. Lacretelle lui reprochera d'excuser les entraînements du luxe ou le fléau de la guerre, « d'effacer les ombres du tableau, d'écouter à peine les rumeurs des mécontents »; en un mot, d'avoir été trop louangeur. Il est certain que l'historien a, de temps en temps, perdu l'équilibre. On ne le niera pas, surtout depuis que les indiscrétions des mémoires contemporains nous ont ouvert les coulisses de ce théâtre, où de spécieux décors cachèrent bien des intrigues inavouables, des scandales et des misères. Reconnaissons même que Voltaire se montre ici, parfois, un épicurien trop préoccupé des plaisirs ou des commodités de la vie. Son amour du bien-être, de la gloire et des beaux vers manque, en effet, d'une certaine élévation morale : au lieu de trouver à redire aux faiblesses des princes, il les accepte, ou les absout. Enfin, nous devons ajouter qu'aux heures tragiques, le narrateur n'a pas toujours la mâle tristesse où tressaille l'émotion des grandes catastrophes.

Mais n'allons pas au delà, et gardons-nous d'appeler flatteur l'historien qui parut téméraire au gouvernement ombrageux de Louis XV, lorsqu'en 1739 son premier essai fut supprimé par arrêt du conseil. Il est vrai que ce gouvernement n'aimait pas les comparaisons, n'ayant rien à y gagner. N'oublions pas non plus que, douze années après, l'ouvrage, accueilli dans toute l'Europe, dut faire quarantaine à nos frontières, ce qui justifie cette plainte de l'auteur : « J'ai un privilège de l'Empire pour dire que Léopold était un poltron; j'en ai un en Hollande pour dire que les Hollandais sont des ingrats, et que leur commerce dépérit; je puis hardiment imprimer, sous les yeux du roi de

Prusse, que le grand électeur s'abaissa inutilement devant Louis XIV : il n'y aurait donc qu'en France où il ne me serait pas permis de faire paraître l'éloge de Louis XIV et de la France ; et cela, parce que je n'ai eu ni la bassesse, ni la sottise de défigurer cet éloge par de honteuses réticences et de lâches déguisements! » La manie de dégrader les grands hommes a d'ailleurs fait chez nous trop de progrès, pour qu'il nous déplaise de voir Voltaire abonder ici dans le sens d'une admiration dont la candeur — si ce mot peut convenir à une telle plume — est l'éloquence et l'originalité même de son livre. Nous conclurons donc en répétant avec lui ce qu'il écrivait au duc de Richelieu, le 31 août 1751 : « J'ose me flatter, après avoir travaillé comme un bénédictin, que j'ai élevé, je peux me tromper, à la gloire de Louis XIV un monument plus durable que toutes les flatteries dont il a été accablé pendant sa vie. On a fait beaucoup d'histoires de Louis XIV : peut-être ne le trouvera-t-on véritablement grand que dans la mienne. »

Les défauts du livre; sa composition. — Est-ce à dire que l'ensemble soit invulnérable à la critique? Non : car elle a prise sur les défauts d'un plan auquel on voudrait plus d'unité. Génie pénétrant, mais inquiet, mobile et trop prompt à se disperser en étincelles, ou du moins plus fait pour l'analyse que pour la synthèse, Voltaire ne sut point embrasser d'un seul coup d'œil la continuité d'un récit complexe. Gibbon, le premier, regretta qu'il se fût réduit à composer comme une galerie de tableaux; et Villemain a dit avec autorité : « Il aime mieux diviser sa matière par groupes distincts de faits homogènes, racontant d'abord toutes les guerres, depuis Rocroy jusqu'à la bataille d'Hochstett; puis les anecdotes, puis le gouvernement intérieur, puis les finances, puis les affaires ecclésiastiques, le jansénisme et les querelles religieuses », jusqu'à ce dernier chapitre [1], où le spectacle de l'adroite tolérance des empereurs de la Chine fut une satire déguisée des querelles religieuses du temps, dont les contemporains avaient la clé, mais qui a pu paraître à distance

1. Le nombre des chapitres que contient l'édition classique s'élève à *trente-quatre*. Les cinq derniers, qui roulent sur les querelles religieuses, en ont été retranchés.

un hors-d'œuvre un peu énigmatique. Les inconvénients de cette méthode discursive frappent tous les yeux.

N'est-il pas manifeste que les guerres ne sauraient être bien comprises sans l'intelligence des réformes intérieures, qui en précédèrent ou en préparèrent le succès? « On aurait voulu, dit encore Villemain, voir grandir au milieu de la Fronde ce jeune roi, despote par fierté naturelle et par nécessité. Or ce n'est qu'au second volume, après toutes les victoires et toutes les défaites de Louis XIV, qu'est racontée sa visite menaçante au Parlement, et ce coup d'État qu'il fit en habit de chasse et en bottes fortes. Cette révolution est reléguée parmi les anecdotes! »

Oui, il valait mieux mettre à la fois en jeu tous les rouages dont l'action fut réciproque et simultanée. Par exemple, pour démêler les secrets de la ligue d'Augsbourg, on a besoin de connaître les querelles de la Régale et la question de l'infaillibilité. Une des causes majeures de la guerre de Hollande échapperait aussi à qui ne verrait pas, avant l'explosion, Colbert à l'œuvre, méditant la ruine commerciale des Provinces-Unies, et ne laissant aux marchands d'Amsterdam, par la rigueur de ses tarifs, d'autre ressource que les armes pour sauver leurs richesses. On ne s'étonnerait pas non plus des embarras financiers de Louis XIV, prêt à entrer en lutte contre Guillaume III pour Jacques II, si, après la paix de Nimègue, on assistait à ces prodigalités dispendieuses qui achèvent Versailles, créent Marly et l'aqueduc de Maintenon. Un ordre synoptique mêlant les fêtes aux entreprises militaires, les lois aux conquêtes, la religion aux intrigues de cour, et les lettres à tout, nous permettrait de considérer, dans toutes ses phases, la grandeur croissante du souverain et de la nation, puis leur déclin et leur suprême effort. La vérité gagnerait donc à la marche d'une narration moins morcelée. Elle aurait, comme une tragédie, son exposition, son nœud et son dénoûment. Il s'en dégagerait des leçons plus pratiques et plus expressives. Certes Voltaire, dans sa lettre à l'abbé Dubos [1], en date du 30 juin 1738, esquissait un meilleur plan que celui qu'il a suivi. Néanmoins il faut convenir que le récit des faits militaires et politiques du

1. Voir l'édition Bourgeois, p. L. Hachette.

règne (c. II-XXIV) forme un tout bien lié; et que le tableau du gouvernement intérieur du royaume (c. XXIX-XXXIV), avec les fameux chapitres (XXXI-XXXIV) sur les sciences, les lettres et les beaux-arts, en forme un autre. Quant à l'ensemble, y compris l'apparente boutade de la fin sur les cérémonies chinoises, on n'en sent bien l'idée inspiratrice et cardinale qu'en encadrant le *Siècle de Louis XIV* entre l'*Essai sur les mœurs* et le *Précis du règne de Louis XV*, et en méditant ce billet de l'auteur à son confident Formont (février 1754) : « Le siècle de Louis XIII était encore grossier, celui de Louis XIV admirable, et le siècle présent n'est que ridicule ».

Le peintre, le narrateur, l'écrivain. — Mais il serait excessif de trop insister : car ces inconvénients sont facilement oubliés par qui s'abandonne à l'intérêt d'une lecture où chaque chapitre forme un tout, et satisfait la curiosité, sans la rebuter jamais par le bagage d'une érudition bonne à figurer dans les pièces justificatives. Le choix serait malaisé parmi tant d'épisodes, dont le ton varié s'approprie toujours au drame et à ses péripéties. D'ailleurs Voltaire, par la simplicité même d'un style où la couleur n'appelle point les regards — surtout dans cet ouvrage où à sa netteté ordinaire il ajoute une brièveté vigoureuse et une gravité assez soutenue —, se prête mal au relief des citations. Indiquons seulement, comme le modèle d'un art consommé, le récit de la campagne de Hollande. Tout y est clair et rapide. Les causes principales de la guerre sont jugées avec précision; la situation relative des deux peuples est expliquée nettement; les physionomies des principaux acteurs se détachent en pleine lumière. Les faits militaires sont décrits, comme par un témoin, d'un pinceau vif et sobre. Le sentiment reste toujours national, sans méconnaître les sympathies dues à la faiblesse et au droit. La justice s'y concilie avec le patriotisme. La main n'est pas moins ferme pour peindre la résurrection de la France sortant du chaos de la Fronde, sous l'influence du jeune prince qui, passionné pour la gloire, la cherche sous toutes les formes, relève partout les ruines, poursuit à la fois le grand et l'utile, enfin rend à tous les ressorts de l'État le mouvement et la vie. On doit encore comparer aux pages épiques de Bossuet la noble aisance de Voltaire racontant la bataille de Rocroy.

On y verra l'orateur et l'historien accommoder le même sujet au tour de leur esprit et aux conditions du genre qu'ils traitent. Tous deux se rencontrent aussi dans le portrait du cardinal de Retz, sans que l'un fasse tort à l'autre. Mais comment choisir dans l'excellent? Tout, ici, est digne d'étude, depuis les fresques jusqu'aux esquisses, jusqu'à ces deux chapitres sur les *anecdotes, les lettres et les arts,* qui tiennent plus que ne promet leur titre. Car l'un est tantôt un album de croquis gracieux, tantôt une chronique spirituelle qui sent le voisinage de ces libres mémoires où la cour est représentée au vrai, et de ces conversations des survivants du règne qui étaient l'écho direct des *Marlys* et des *Grands Appartements* ; tandis que l'autre, définitif dans ses jugements sommaires, s'anime de cette curiosité généreuse qui faisait dire à Voltaire :

Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme.

Aujourd'hui surtout qu'on a tant abusé du pittoresque, et remplacé la raison par l'imagination et ses excès, on ne saurait trop estimer la discrétion d'un style toujours si naturel, si transparent, et dont l'élégance n'est que de la précision. Enjoué sans familiarité, simple dans le grand et le sérieux, il est la plus fine essence du goût, de l'esprit et du bon sens.

Nous conclurons donc en disant avec Villemain : « On portera plus de critique dans le même sujet, mais on ne montrera pas mieux le génie de cette société puissante et polie, dont Voltaire avait vu la splendeur, et dont il parlait la langue. C'est par là que son récit ne peut plus être surpassé. » Notre patriotisme, attristé par tant de malheurs, est, maintenant plus que jamais, intéressé à la gloire d'un livre qui nous laisse fiers du rang que notre pays occupa dans le monde, et jaloux de maintenir la suprématie des lettres françaises.

LETTRES DE VOLTAIRE

I. — Faits historiques.

La correspondance de Voltaire est la plus vivante de ses œuvres. — Il y a dans Voltaire des parties caduques et oubliées. S'il est digne d'Horace par ses *Épîtres* et incomparable en ses *Poésies légères*, sa *Henriade* n'a plus aujourd'hui de lecteurs. En dehors de *Mérope* et de *Zaïre*, on ne connaît plus son *Théâtre* que de loin, et par ouï-dire. *Charles XII* et le *Siècle de Louis XIV* sont encore des livres classiques; mais les autres essais de l'historien — même l'*Essai sur les mœurs*, et à tort — n'inspirent guère de confiance ou de curiosité : outre qu'il manque de cette éloquence soutenue qui est nécessaire au genre, il n'a pas toujours le sens des grandes choses, la passion l'aveugle souvent, et les progrès de l'érudition l'ont rendu suspect de lacunes ou d'erreurs. Bien que l'esprit du philosophe circule partout dans l'air que nous respirons, sa philosophie, n'étant que du bon sens, paraît maintenant trop timide aux audaces de la libre pensée. Quant au polémiste, il a été contesté par ses continuateurs qui ne peuvent plus se servir des mêmes armes contre les mêmes adversaires. De toutes ses œuvres, la plus vivante, la plus impérissable est donc sans contredit cette merveilleuse correspondance dont l'auteur justifie ce mot de Mme du Deffand : « Vous êtes un être bien singulier, et tel qu'il n'y en a jamais eu de semblable. Tout ce que vous avez dit, tout ce que vous avez vu, tout ce qui vous est arrivé ferait une vie assez remplie pour deux ou trois cents hommes. » C'est en effet un monument unique par son intérêt et son originalité. Tout en est précieux, jusqu'aux plus simples billets, jusqu'aux riens brodés par sa fantaisie sur de modestes cartes de visite.

C'est l'histoire d'un homme et d'un siècle. — Comment n'en serait-il pas ainsi? L'ensemble de ces *douze milliers de lettres* écrites de 1711 à 1778 nous offre les Mémoires d'une existence mêlée, pendant plus de soixante ans, à tout ce qu'il y eut de considérable dans l'ordre philosophique, politique, religieux ou

littéraire; c'est le tableau d'un siècle qu'on pourrait appeler l'âge critique de la France, puisque ses idées et ses mœurs contenaient en germe la plus décisive de nos révolutions. Ici donc, l'homme et son temps ne sauraient se séparer l'un de l'autre : voilà ce qu'à première vue nous apprend la liste de ses correspondants; car ils n'appartiennent pas, comme ceux de Mme de Sévigné ou de Mme du Deffand, à un petit cercle de choix, mais bien à tous les mondes, depuis les rois jusqu'aux déclassés, depuis Frédéric jusqu'à Thiériot et à Baculard d'Arnaud. Sans compter soixante-trois anonymes, il y a là *six cent quatre-vingt-quatre* noms représentant les lettres, les sciences, les arts, les salons, les affaires, les relations privées ou publiques, en un mot tous ceux qui, à des degrés ou à des titres divers, ont participé aux pensées, aux sentiments, aux intérêts, aux passions, à la vie si orageuse, si glorieuse et si longue du génie le plus militant et le plus infatigable. Pour éclairer toutes ces physionomies, il faudrait donc une sorte d'encyclopédie biographique où figurerait l'élite de tout ce qui fut illustre en France et en Europe.

Dans ses lettres, Voltaire est le plus grand journaliste de la France. Sa vocation maîtresse. — De toutes les formes qui annoncent l'avènement de ce qu'on a appelé *le quatrième pouvoir*, à savoir la Presse, la correspondance de Voltaire est la plus expressive, et la plus agissante : aussi pourrait-on dire qu'il fut le plus grand journaliste de France. Le symptôme de sa vocation, c'est sa franchise belliqueuse et aussi avide d'influence que de renommée. Bien qu'il se plaigne souvent d'être « un homme public », et fasse mine d'aspirer à la retraite, il aime et cherche la lutte : elle semble même nécessaire à sa santé physique ou morale; voilà pourquoi nul n'a mieux su tantôt flatter l'opinion ou répondre à ses appels, tantôt la provoquer, la prévenir ou la dominer. C'est dire que son tempérament le prédestinait à exceller dans un genre qui est une improvisation perpétuelle, et n'exige ni la méthode, ni la réflexion patiente, ni les vues d'ensemble, ni les développements suivis et de longue haleine. Il fut en effet de ces intelligences fines et promptes qui devinent ce qu'elles ne connaissent pas, et, peu capables de porter le poids d'une démonstration,

enlèvent la vérité d'assaut par l'entrain d'un premier élan. Toujours errant, toujours remuant, mobile comme la flamme, il n'a jamais cessé de se prodiguer ainsi au jour le jour, sans prendre le temps de se recueillir : « Il faut, disait-il, se remuer, se trémousser, agir, parler et s'emporter. » Ailleurs nous lisons : « Je voudrais que Newton eût fait des vaudevilles; je l'en estimerais davantage. Celui qui n'a qu'un talent peut être un grand génie; celui qui en a plusieurs est plus aimable ». Même dans l'histoire, qui exige l'esprit d'ordonnance et de synthèse, il est discursif, sautillant, pétillant, et réussit mieux à faire une page qu'un chapitre, un chapitre qu'un livre. Or ce qui peut, dans bien des cas, être un défaut, devient le charme de ses lettres, où il n'obéit en général qu'à la fantaisie d'une imagination pétulante qui fait servir l'enjouement aux desseins les plus sérieux.

Ubiquité de Voltaire. Ses démons. — Voilà bien, ce nous semble, l'idée que laisse la lecture de cette correspondance exceptionnelle comme la situation de Voltaire en Europe. A Ferney par exemple, nous le voyons tel que nous l'aimons, s'occupant à la fois des lettres et de la politique, de ses tragédies et de ses rentes, de sa manufacture de montres et des Calas ou des Sirven, de ses maisons de campagne et de la guerre de Sept Ans, de ses contes en vers ou en prose et du ministère Turgot. Retiré à cent cinquante lieues de Paris, il n'en est pas moins présent partout, grâce à ce commerce épistolaire qui est sa façon de donner audience, et d'être en communication constante avec toutes les provinces de son vaste empire.

Battant des mains à chaque victoire, pleurant de rage à chaque défaite, ne se reposant de la guerre que par la guerre, il n'est donc pas de ces sages qui s'enferment dans leur tour, comme Montaigne, et ne songent qu'à défendre l'égoïste sécurité de leur loisir. Loin de s'isoler, et de ne livrer au monde que le superflu de son esprit, il est attentif aux plus légers échos du dehors, il surveille tout ce qui se passe loin de lui, il prend feu à la première étincelle; sa fibre s'émeut pour les affaires des autres comme pour les siennes; il a surtout les yeux fixés vers Paris, et se tient au courant de tout ce qui intéresse les salons,

l'Académie, le théâtre, les cafés, le Parlement, la Sorbonne, la cour et la ville. Bref, son remue-ménage porte partout le mouvement et la vie : « Ce qui plaît toujours en lui, dit Sainte-Beuve, c'est qu'il met de l'action à tout; les moindres choses, ou celles même qui chez d'autres feraient l'effet de la raison prennent avec lui un air de diablerie. Démon du goût et de l'irritabilité littéraire; démon de l'inspiration poétique et même de la correction; démon de la justice et de la tolérance contre les persécuteurs; démon de la civilisation, du luxe et de l'industrie, il a en lui la légion démoniaque au complet, il fait tout enfin par démon, par accès de verve. Il y avait le démon de Socrate; il y a les démons de Voltaire. » Ce sont ces démons qui font rage ou merveille dans sa correspondance — dont les douze mille billets qui nous restent ne sont que la moindre partie — et auxquels nous allons prêter l'oreille.

II. — Étude littéraire sur sa correspondance.

Les métamorphoses de Voltaire. Variété de goûts; il est toujours feu et flamme. — Mais comment saisir l'insaisissable? L'universalité, ou l'ubiquité, ne sont-elles pas le trait essentiel d'un génie qui se renouvela sans cesse pour plaire à la nation changeante dont il semble être l'image, par ses qualités comme par ses défauts? Est-il une classification dont le cadre soit assez large pour embrasser la variété des sujets qu'il aborde en cette correspondance où nous le voyons tour à tour poète, historien, romancier, polémiste, philosophe, publiciste, économiste, critique, grammairien, physicien, astronome, déiste, sceptique, enthousiaste, frondeur, misanthrope, philanthrope, courtisan, tribun, diplomate, grand seigneur, puis architecte, manufacturier, laboureur, berger, capucin même au besoin, en un mot toujours ondoyant, et prompt à toutes les métamorphoses? Ce qui n'étonne pas moins que cette rare souplesse, c'est l'ardeur d'une âme que tout objet enflamme, bien que nul ne suffise à la remplacer ou à la fixer. Amour, haine, plaisir, douleur, colère, toutes les impressions qui, pendant plus de soixante ans, se répercutèrent dans une imagination si mobile

et si active, nous les retrouvons ici exprimées naïvement, comme sur la figure d'un enfant; et chacun de ces sentiments, aussi vif que s'il devait être éternel, occupa tout son cœur jusqu'au jour où il fut effacé par un autre, qui ne durera pas davantage, mais aura la même intensité.

Caractère de Voltaire. Sincérité. Erreurs ou fautes. Circonstances atténuantes. L'art du succès. La fin et les moyens. — Après cet hommage rendu à ce qu'on pourrait appeler, sans trop de paradoxe, la *candeur* de Voltaire, avons-nous besoin de déclarer qu'il faudrait plaindre ceux dont l'hostilité ne chercherait dans sa bonne foi qu'un motif d'accusation contre son caractère? Disons plutôt que bien peu d'hommes mêlés aux luttes d'opinion auraient pu résister, comme lui, au témoignage d'une confession si prolongée, si diverse, si intime et si sincère. Nous irons même jusqu'à croire que Voltaire ne nous trompe pas quand il écrit à l'abbé Trublet : « *Dans le fond, je suis bonhomme.* Il est vrai qu'ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à l'être, je me suis mis à être *un peu gai*, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. » Avouons seulement que ces gaietés ont pu manquer parfois de convenance, ou de justice, qu'il n'a pas assez respecté la conscience de ses adversaires, et qu'il ne compte point parmi ces « saints laïques » auxquels M. Renan n'aurait à reprocher que « des excès de vertus ».

Non, certes, il n'eut point l'égalité d'humeur, la retenue ou la patience d'un stoïcien, ni le sérieux d'un doctrinaire qui croirait déroger en se permettant un sourire. Il lui arriva donc d'être quinteux, fébrile, irascible, tracassier, chicaneur, avocat, procureur; il pratiqua volontiers l'industrie des ruses, des feintes, des désaveux, des flatteries intéressées. Mais, outre que les plus irréprochables eurent leurs faiblesses, les siennes ont une excuse dans les conditions d'un temps qui n'était pas le nôtre, et dans les nécessités d'une guerre qui se faisait alors avec d'autres armes qu'aujourd'hui. Pour ce qui est des violences, on ne peut que les condamner, mais non sans reconnaître qu'en pleine mêlée on ne mesure pas ses coups, et que les traits lancés par une main émue ne sauraient être infaillibles comme la flèche de Guillaume Tell. Quant aux manèges

du courtisan, imputons-les aux exigences de l'attaque ou de la défense. Il nous serait en vérité trop commode de faire les puritains, loin du péril! Lorsqu'un éloge de Fénelon était supprimé par arrêt du Conseil, ne fallait-il point acheter par quelques grains d'encens des protecteurs qui ne se donnaient pas gratuitement, et remplacer l'indépendance par l'habileté? Ce que nous reprocherions plutôt à Voltaire, c'est d'avoir eu sur le *peuple* des mots cruels, ceux-ci par exemple : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. » — « A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. » — « Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu. »

Donc, si Voltaire ne recula pas devant certains artifices parfois scabreux, il a bien quelques bonnes excuses. En même temps que son eau bénite de cour conciliait à sa cause la vanité de ceux que leurs traditions en eussent éloignés, il usait de rouerie pour miner toutes les bastilles qu'il ne pouvait pas prendre d'assaut, ou pour introduire en contrebande les munitions que la douane eût confisquées au passage, s'il les avait naïvement importées à ciel ouvert. Il faut voir comme il est madré dans ce jeu d'adresse : « Non, écrit-il à D'Alembert, je n'ai point fait l'*Ingénu*; je ne l'aurais jamais fait. J'ai l'innocence de la colombe, et je veux avoir la prudence du serpent. *Les honnêtes gens ne peuvent combattre qu'en se cachant derrière les haies.* » Nul en effet n'entendit mieux l'art de dérouter l'adversaire, de l'agacer par des escarmouches inattendues, de le harceler à la dérobée, de masquer ses batteries, de tourner les obstacles en ressources, de piquer incessamment la curiosité du public, d'en faire son compère en l'amusant, en un mot de tirer parti de tout et d'organiser à tout prix la victoire. Or cette science du succès ne va pas sans que le vainqueur ait à regretter des compromis, des expédients équivoques, des erreurs ou des fautes. Mais, s'il y a toujours de petits côtés dans les plus grands hommes et les plus grandes causes, n'ayons pas l'ingratitude d'en abuser contre celui que nul ne démentira lorsqu'il écrit : « J'aime passionnément à dire des vérités que d'autres n'osent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'osent pas remplir ». Voltaire, après tout, n'a pas cessé de respecter

l'idée de Dieu et les vérités de conscience; ne disait-il pas : « Je serai toujours persuadé qu'une horloge prouve un horloger, et que l'univers prouve un Dieu. » — « Il me paraît absurde de faire dépendre l'existence de Dieu d'*a* plus *b* divisé par *z*. Il ne faut que des yeux, et point d'algèbre, pour voir le jour. » Qui ne souscrirait à cette autre profession de foi : « Adorer Dieu, laisser à chacun la liberté de le servir selon ses idées, aimer ses semblables, les éclairer si l'on peut, les plaindre s'ils sont dans l'erreur : voilà ma religion. » Nous sommes aussi de son avis, quand il affirme « qu'on ne fait jamais de bien à Dieu, en faisant du mal aux hommes ».

En face de cette correspondance qui touche à des questions irritantes, laissons donc dans l'ombre tout ce qui divise, aigrit ou envenime. Donnons-nous seulement le plaisir d'y admirer un merveilleux esprit et un cœur généreux.

Esprit de Voltaire. — L'*esprit*, chez Voltaire, il est plus facile de l'aimer que de le définir; car nul autre ne l'égale dans le pays le plus spirituel du monde. Le sien, au témoignage de M. D. Nisard lui-même, peu suspect pourtant de tendresse pour notre auteur, « remplit toute l'idée » que comporte ce mot : badinage souriant dont l'ironie effleure les ridicules, sans que l'auteur excepte ses propres travers; enjouement d'une raison qui s'amuse de ses rencontres subites; chocs imprévus d'idées qui brillent et pétillent comme des fusées, comparaisons familières dont la justesse a le caprice de la fantaisie : — « il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'*il y ait des chenilles pour que les rossignols les mangent, afin de mieux chanter* —; hyperboles joyeuses qui donnent à des vérités le relief d'un paradoxe : — « si j'avais des obligations au diable, je dirais du bien de ses cornes » —; art délicat de distribuer ou d'accepter la louange; simplicité rapide et gracieuse; franchise de naturel, mais surtout bon sens alerte qui toujours prononce le mot définitif; car ses boutades mêmes nous font réfléchir, et ses épigrammes en apparence les plus étourdies sont des lueurs furtives. Oui, il sait être presque profond sous un air frivole, et il grave toutes les pensées en glissant sur les surfaces. Agrément, vivacité de tour, précision, netteté, bonheur de l'expression, choix et finesses de la

nuance, voilà donc le signe distinctif de ses plus fugitives bagatelles : elles sont écrites pour l'immortalité. Il a surtout horreur des phrases. « *Vos belles phrases* », lui dit-on un jour, « *Mes belles phrases! mes belles phrases!* Apprenez, s'écria-t-il, que je n'en ai pas fait une de ma vie. » Mais, au lieu d'énumérer lourdement des choses légères, voyons plutôt l'artiste à l'œuvre en quelques-uns des genres où, sans y songer, il nous offre des modèles aussi parfaits qu'inimitables.

L'homme d'affaires. Le financier généreux. — Feuilletons, par exemple, ses lettres d'affaires, c'est-à-dire celles qui se prêtent le moins aux gentillesses de la plume, et dont pas une pourtant ne nous paraît sèche ou ingrate. Dès l'année 1718, Voltaire s'était dit : « J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés que je résolus de n'en pas grossir le nombre. En France, il faut être enclume ou marteau; j'étais né enclume. » Mais il ne voulut pas l'être toujours, et nous ne saurions l'en blâmer; car, pour lui, la fortune fut un moyen, et non un but, puisqu'elle lui permit de s'affranchir, et de faire du bien [1]. « Si Socrate avait eu un grand état de maison, écrivait-il, Anitus, au lieu de lui faire boire la ciguë, aurait été lui demander à dîner. » C'est nous avertir qu'il se proposait d'en finir avec les poètes faméliques gueusant une pension dans l'antichambre d'un seigneur hautain ou d'un financier insolent. Or il faut lui savoir gré d'avoir inauguré dans sa personne la dignité de l'homme marchant de pair avec les privilégiés de la naissance et de la finance. Disons mieux : ce fut lui qui, bien souvent, prit le pas sur eux, et les compta parmi les clients de sa souveraineté.

Voilà ce qui met à l'abri de toute enquête malveillante les

1. La première source de sa fortune fut sa plume : car son origine date de la souscription faite à Londres en faveur de la *Henriade*. Cette réserve lui permit en 1833-34 de prendre, par les conseils de Paris-Duverney, un intérêt dans les vivres de l'armée d'Italie. Il en retira 800 000 francs. En 1742, il fit le trafic des grains avec un sieur Dumoulin. En 1743, il s'associa avec Marchand, son parent, pour la fourniture de 10 000 habillements destinés à la milice, et avec l'abbé Moussinot pour le commerce des tableaux. Il prit des intérêts dans plusieurs maisons qui faisaient le trafic de Cadix et des Indes orientales. Enfin, il prêtait à plusieurs princes ou grands seigneurs, sous forme de rentes viagères. Son frère aîné, janséniste renforcé, lui laissa, bien malgré lui, en quittant ce [illegible], 200 000 francs.

nombreuses lettres où il use de détours si ingénieux pour régler des intérêts en souffrance, sans paraître inquiet ni trop pressé. On ne saurait être plus adroit et plus poli dans la façon de recouvrer des revenus arriérés, et de délier la bourse d'un débiteur réfractaire, en lui demandant pardon de *la liberté grande*. Vous en jugerez par la lettre qu'il envoie au prince de Conti, non sans lancer à ses trousses « un bon avocat au Conseil ». Comment garder rancune à un créancier qui faisait parler le papier timbré avec la courtoisie que voici : « Je suis plus fâché que vous, Monseigneur, des procédures qu'on a faites : tout cela est infiniment désagréable. Je m'en console par un peu de philosophie, et surtout par l'espérance que vous me continuerez vos bontés. » Parfois pourtant il n'était pas si accommodant, témoin ce billet : « M. de Gennes est fermier général des États de Bretagne. S'il ne paye pas, c'est une très mauvaise volonté ; à moi la justice est le remède. Il n'est pas si radoteur que vous me le dites. Il est cousu d'or, et, s'il radote, c'est en Harpagon ; et ce serait radoter nous-mêmes que de ne pas le faire payer. C'est à un huissier de faire toutes les honnêtetés de cette affaire, et je vous supplie de ne pas épargner cette politesse dont l'utilité est reconnue et toujours pardonnable envers un avare. » (*A l'abbé Moussinot*, mars 1738.) Aussi plaît-il davantage lorsqu'on le voit traiter en Mécène des confrères plus favorisés d'Apollon que de Plutus, se venger par un bon mot des gens qui lui font faillite, abandonner ses droits d'auteur à la Comédie Française, et, frustré d'une somme importante par la négligence de Thiériot, le rassurer en disant : « Je serais bien indigne d'être homme de lettres, si je n'aimais mieux perdre cent louis que de gêner un ami », ou encore écrire à Destouches qui lui doit quinze louis : « J'aime mieux vos vers que votre argent ».

Le solliciteur bénévole. Lettres de recommandation. — Nous goûterons plus encore les innombrables requêtes où Voltaire se fait solliciteur au profit des naufragés de la vie qu'il remet à flot, et tire de la gêne ou de la misère. Nul médiateur n'est plus insinuant, plus habile à stimuler le zèle des protecteurs qu'il invoque, à chatouiller leur amour-propre, à engager leur bonne volonté sans paraître importun, à prévenir les objections, et à séduire les puissants par des civilités aimables qui

sont déjà de la reconnaissance. Lisez entre autres la prière qu'il adresse à Mme du Deffand, en faveur de l'abbé Linant qui désirait devenir lecteur de la duchesse du Maine. Mais où il excelle surtout, c'est quand il plaide pour les humbles, par exemple pour ce vieux soldat qui voulait entrer aux Invalides : « Ces jours derniers, je rencontrai Eustache Prévot, dit *la Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle : je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie, il y a près de deux mois. Il m'avoua en soupirant qu'il était cassé de vieillesse; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin, il me conjura d'obtenir que vous daignassiez l'admettre parmi les Invalides de votre Hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grâce pour moi; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins. » (*A M. d'Espagnac*, 9 mai 1772.) Qu'on nous permette de citer aussi cette autre page qui est touchante, sous sa drôlerie : « J'ai une grâce à vous demander; c'est pour les Pichon. Ces Pichon sont une race de femmes de chambre et de domestiques transplantée à Paris par Mme Denis et consorts. Mme Pichon vient de mourir à Paris, et laisse des petits Pichons. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever : aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive je ne sais comment; il est à la garde de Dieu. Je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par la charrette. Comment le savoir? Où le trouver? J'apprends par Mme Pichon des Délices que ce petit est au panier de la diligence. Pour Dieu, daignez vous en informer; envoyez-le-moi de panier en panier, vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que de servir un roi, fût-ce le roi des Vandales. » (*A Tronchin, banquier à Lyon*, 29 juillet 1757.)

Lettres de remerciements, de félicitations, de compliments. L'art de louer avec dignité. — Il n'a pas moins de charme et d'entrain dans les occasions où il s'agit soit de remercier, soit de féliciter. Alors les mots flatteurs coulent de

source. Cela vaut les épitres les plus délicieuses d'Horace, témoin ce billet reçu par Turgot, le 28 juillet 1774, au lendemain du jour où il fut nommé ministre de la Marine : « Monseigneur, je me tiens très malheureux d'être continuellement près de mourir, lorsque je vois la vertu et la raison supérieure en place. Vous allez être accablé de compliments vrais, et vous serez presque le seul à qui cela sera arrivé. En chantant à basse note le *de Profundis* pour moi, je chante *Te Deum laudamus* pour vous. » On sent qu'il est en fête. Il en a le droit; car le ministère de Turgot est un peu son œuvre. Il n'aura pas toujours la même cordialité dans la louange, notamment lorsqu'il dit, en 1765, à soixante et onze ans : « J'ai trois ou quatre rois que je *mitonne*. Comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie ». Voltaire fut pour la Philosophie un ministre des affaires extérieures. Sans parler de Frédéric, le duc de Wurtemberg, l'électeur Palatin, le duc et la duchesse de Saxe-Gotha sont presque ses courtisans. Le pape Benoît XIV eut l'esprit de ne pas refuser la dédicace de *Mahomet*. Élisabeth et Catherine II l'assiègent de leurs coquetteries. Christian VII de Danemark s'honore d'avoir appris de lui à penser. Gustave III place sous son patronage la révolution politique accomplie par lui à Stockholm (août 1772). Joseph II ne s'abstient que par déférence pour Marie-Thérèse d'aller le visiter à Ferney.

Gardons-nous pourtant de prendre pour un plat adulateur celui qui put dire avec la familiarité d'un joueur gagnant la partie : « *J'ai brelan de rois quatrième* » : car Voltaire a toujours fini par se mettre à l'aise avec les plus grands, surtout après les aventures de Potsdam, et par concilier les égards dus au rang suprême avec ce qu'il se devait à lui-même. S'il offre la fine fleur de ses hommages, s'il sait captiver par mille coquetteries ceux dont il a besoin et qui lui rendront la pareille, sa dignité reste donc sauve. Il n'est jamais plus enchanteur que dans ces rencontres où il ne s'agit que de façonner un bijou, et de polir un diamant. Plus la substance est mince, plus est ingénieux un art qui ne paraît pas. Ces bulles fragiles sont on ne sait quoi d'impalpable et d'impondérable qui se joue dans la lumière.

Le cœur de Voltaire. Sa clientèle. L'avocat des grandes causes. Le promoteur des réformes. Le philanthrope. — Mais les lettres de Voltaire ne glorifient pas seulement son esprit, elles justifient encore son cœur, et attestent sa bonté. Ici les preuves surabondent; il en est même de si retentissantes, et si souvent célébrées, qu'on peut craindre, en les rappelant, d'insister sur un lieu commun, ou de démontrer l'évidence. Il faut pourtant bien parler d'abord de toute cette clientèle d'opprimés, dont il fut l'avocat bénévole et infatigable. Plus sa renommée grandissait, plus il sentit qu'elle lui imposait une responsabilité bienfaisante; et, s'il a vraiment régné sur l'Europe, c'est surtout parce que toute violation du droit lui arrachait un de ces cris qui traversent les âges.

Les noms de Calas et de Sirven [1] viennent ici sur toutes les lèvres. Or, en songeant à ce qu'il lui fallut de dévouement, de patience, de courage, de travail, et d'énergie pour soulever l'opinion en faveur de ces familles innocentes, et forcer la justice à reconnaître une irréparable iniquité, on croit Voltaire sur parole quand il nous dit : « Durant ces trois années, il ne m'est pas échappé un sourire que je ne me sois reproché comme un crime ». Il y a des accents qui ne trompent pas; celui-ci par exemple : « Je pleurais, à l'âge de seize ans, lorsqu'on me disait qu'on avait brûlé, à Lisbonne, une mère et sa fille, pour avoir mangé debout un peu d'agneau cuit, avec des laitues, le 14 de la lune rousse. L'innocence opprimée m'attendrit; la persécution m'indigne et m'effarouche. Plus je vais en avant, plus le sang me bout. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Welches nomment août; c'est le jour de la Saint-Barthélemy. Mais je tombe en défaillance le 14 mai, où l'esprit de la Ligue assassina Henri IV.... Cependant,

1. Le 9 mars 1762 avait été exécuté à Toulouse *Jean Calas*, vieillard protestant accusé d'avoir pendu son fils, parce qu'il voulait, dit-on, se convertir. Obligée de s'expatrier, sa famille se réfugia à Genève. C'est à cette occasion que Voltaire composa son *Traité sur la tolérance* (1763). Il sut intéresser Choiseul à cette affaire. La sentence de Toulouse fut cassée, et Calas proclamé innocent le 9 mars 1765. — Quant à *Sirven*, il habitait Castres. Une de ses filles, dont l'esprit était troublé, se jeta au fond d'un puits. Sirven, comme Calas, fut accusé d'avoir tué sa fille pour empêcher sa conversion; il réussit à se sauver en Suisse, et fut condamné à être pendu en effigie. Ce procès de réhabilitation dura dix-huit ans.

les Français dansent comme si de rien n'était. Calas et le chevalier de la Barre m'apparaissent quelquefois dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule : il est horrible. » Oui, cette tragédie de Toulouse lui fit alors oublier toutes les autres, jusqu'aux siennes; oui, bien des infortunes trouvèrent en lui un vengeur éloquent, sinon toujours désintéressé. Tantôt il s'efforce de défendre la vie de l'amiral Byng contre l'inflexible politique du gouvernement anglais, intéressé à voir un coupable dans l'officier vaincu par les armes de la France. Tantôt il cherche sous la poudre des greffes les titres qui, méconnus d'abord par un parlement formaliste, serviront plus tard, grâce à Louis XVI, à l'affranchissement des serfs du mont Jura. Ailleurs, bien que partisan du coup d'État de Maupeou contre les parlements, il flétrit les sévices exercés par le pouvoir contre la vieillesse illustre de La Chalotais. En même temps il revendique la réhabilitation de Lally-Tollendal, accordée enfin, la veille de sa mort, aux efforts réunis de la piété filiale et de la philosophie. Une autre fois, c'est le jeune Fabre qu'il arrache, après sept années de douleurs, à la perpétuité des galères, où il s'est héroïquement substitué à son père. Sans son intervention, la veuve de Montbailly eût payé de sa tête l'erreur judiciaire qu'on appelle la méprise d'Arras. S'il n'a pu dérober le jeune chevalier de la Barre aux juges d'Abbeville, du moins il sauve d'Étallonde, complice d'une faute punie comme un parricide.

Nulle plainte ne réclame en vain le secours de cette voix puissante qui protège l'honneur des victimes, quand il est impossible de prévenir leur supplice. C'est encore Voltaire qui, avant Beccaria, réclame sans relâche contre la barbarie de la procédure criminelle et les cruautés de la torture. C'est lui qui, avant Adam Smith, éclaire les problèmes élémentaires de l'économie politique et réhabilite le luxe calomnié par d'inintelligents déclamateurs. C'est lui qui s'élève contre la vénalité des charges, laquelle avait trouvé grâce devant l'ex-président Montesquieu, qui obtient pour les protestants la faculté des mariages mixtes, qui fait convertir la corvée en redevances pécuniaires, et provoque les adoucissements apportés à la tyrannie des maîtrises. La plupart des réformes accomplies par

Turgot l'eurent donc pour promoteur; et dans cette propagande salutaire, la vieillesse de Voltaire ne s'annonçait au monde que par une sollicitude plus constante pour les intérêts généraux de l'humanité.

« **L'aubergiste de l'Europe.** » **Le seigneur de Ferney. L'intercesseur universel.** — Tel nous le montrent aussi ses lettres intimes; car il avait le droit de dire : « Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont venus en mon asile ». Dans son diocèse, « il a quadruplé le nombre de ses *paroissiens* », et il n'y a pas un seul pauvre autour de son château. D'un village il a fait une ville : elle a ses manufactures dont le commerce rapporte plus de 400 000 francs par an. Il l'a dotée d'un théâtre et d'une église. Il a fait passer la charrue sur des marais stériles. Aux fêtes solennelles, son curé lui adresse une harangue, ses vassaux le saluent par des décharges de mousqueterie, les rosières lui présentent des corbeilles de fruits enrubannés, ses fermiers boivent à sa santé le vin de ses crus. Chaque jour lui amène des amis, des étrangers, des beaux esprits, des princes, des hommes d'épée, de robe ou même d'église, un peintre comme Vernet, un sculpteur comme Pigalle, un musicien comme Grétry. Les paysans qui passent trouvent chez le seigneur du lieu un dîner prêt et une pièce de monnaie pour continuer la route.

Quant à lui, il est l'intercesseur universel, et tient le ministère des grâces. Tantôt c'est frère Macaire qu'il recommande au marquis d'Argenson, pour qu'il lui délivre une patente d'ermite. Tantôt c'est une candidature qu'il patronne à l'Académie. Aujourd'hui il écrit au duc de Richelieu pour qu'il augmente les honoraires de Lekain. Demain, c'est un jeune secrétaire qu'il propose à un diplomate, ou un pauvre diable qu'il place en quelque bonne maison. Une autre fois, il plaide près d'un résident de France pour une dame genevoise qui soupire après le rappel de son mari banni par le Conseil de Genève; ou bien il frappe à la porte de M. Pallu, intendant de Lyon, en faveur d'un israélite auquel la douane a saisi ses hardes. Nous ne disons rien des confrères besogneux ou des débutants pleins d'espérances, qu'il faut réconforter par des subsides ou des encoura-

gements. « Lorsque Baculard d'Arnaud — le *lacrymal* auteur de *Comminges* et la future et ridicule victime des *Mémoires* de Beaumarchais — vient *emprunter* trois francs, écrit-il à l'abbé Moussinot, il faut lui en *donner* douze. » Sa générosité prend les devants sur la prière; écoutez : « Je vous prie, si vous avez de l'argent à moi, de délivrer cent livres à M. Berger, et, si vous ne les avez pas, de vendre vite quelqu'un de mes meubles pour l'en gratifier ». Quant à Mlle Corneille, descendante de l'auteur du *Cid*, qu'il appelle à Ferney, fait élever chrétiennement, dote avec les *Commentaires* de son grand-oncle, et marie religieusement à un capitaine de dragons, Voltaire ne veut pas qu'on en parle. « *N'est-ce pas le devoir d'un vieux soldat de servir la fille de son général?* » Mais il sait bien qu'on ne s'en taira pas.

L'ami. Les lettres intimes. — Que serait-ce donc si nous passions en revue tous les camarades d'enfance qu'il aida jusqu'au dernier jour de ses deniers et, ce qui vaut mieux, de ses conseils? Il eut beau faire des ingrats, il ne se guérit pas de cette noble faiblessse, et put se vanter, en 1774, de n'avoir jamais ni succombé sous ses ennemis, ni manqué à ses amis, et certes il eut au moins le droit d'écrire : « J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage ». Si dans sa philanthropie publique on a voulu, bien à tort, ne voir que l'ostentation d'un rôle populaire, on ne cherchera pas du moins chicane à la sincérité de ses sympathies pour des infortunes privées. A qui le calomnierait ainsi, répondent victorieusement ses lettres à Thiériot. Quelle discrétion et quelle vigilante sollicitude! Quand, malgré les refus d'un épicurien qui vit au jour le jour, il insiste pour lui faire accepter un poste honorable près du duc de Richelieu [1], il est vraiment autorisé à dire : « J'ai fait pour vous ce que je ferais pour mon frère, pour moi-même ». Nous ne recommanderons pas moins la verte mercuriale où il gronde sa paresse [2]; car le père le plus tendre et le plus éclairé ne parlerait pas mieux à son fils : « Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'autre existence

1. Octobre 1734. Voir nos *Extraits des classiques français* : cours supérieur. Éditeur Fouraut.
2. 12 juin 1735. Voir nos *Extraits des classiques français*, ou l'édition des lettres de Voltaire par M. Fallex.

que depuis 10 heures du soir jusqu'à 2 heures après minuit.... Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous, quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire : « J'ai « bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie »? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans une cour dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière.... Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse : mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.... Buvez du vin de Champagne avec des amis aimables; mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. » Que d'affection sous ces sévérités! Elles sont dignes de celui qui, dans une heure de malentendu, disait au même Thiériot, coupable pourtant de plus d'une grosse indélicatesse à son endroit : « Deux vieux amis qui se brouillent se déshonorent. Oui, il est de votre honneur de rester mon ami. »

L'ami de la chose rustique. Le protecteur des animaux. Le patriote. — Ce qui nous agrée dans Voltaire, c'est que sous l'écrivain on sent toujours l'homme qui a ses goûts personnels et les renouvelle sans cesse, même après la soixantaine. Non seulement il a du loisir pour cultiver ses amis; mais, quoi qu'on en dise, son cœur est tendre aussi pour la campagne, et il sait en jouir presque autant que Rousseau, bien que d'une façon différente, infiniment moins sentimentale et poétique certes, mais si pratique! « Je me croirais très malheureux, dit-il, si je voyais le printemps ailleurs que chez moi. » Et en un autre endroit : « Vous n'aimez pas la chose rustique, et j'en suis fou; j'aime mes bœufs, je les caresse; ils me font des mines. » Aussi veut-il mourir « laboureur et berger ». Quel épanouissement d'aise lorsqu'aux *Délices* il promène ses regards sur le spectacle qui l'entoure : « Figurez-vous quinze croisées de face, un canal de douze grandes lieues de long que l'œil enfile d'un côté, puis un autre de quatre ou cinq lieues, une terrasse qui domine cent jardins, les campagnes de Savoie, au delà du lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre. » Il ne s'intéresse pas moins aux animaux, et s'apitoie sur leur dure condition : « On les traite, s'écrie-t-il, avec autant d'inhumanité

que les Russes et les moines de Franche-Comté traitent leurs paysans. »

A plus forte raison est-il bon Français lorsqu'en 1760 lui échappe cette plainte : « J'aimerais encore mieux pour ma nation des lauriers que des olives. Je ne puis souffrir les ricanements des étrangers, quand ils parlent de flottes et d'armées. J'ai fait vœu de n'aller habiter le château de Ferney que si je puis y faire la dédicace par un feu de joie. » A deux pas de la frontière, l' « aubergiste de l'Europe », comme il s'appelait, ressent le contre-coup de toutes les blessures faites à la patrie. Même quand il écrit à Mme du Deffand, si sèche et si glaciale, la fibre du patriote ne craint pas l'ironie de cette âme égoïste : « Il me vient, lui dit-il, des Anglais et des Russes : tous s'accordent à se moquer de nous. Vous ne savez pas, madame, ce que c'est que d'être Français en pays étranger : *on porte le fardeau de sa nation.* » C'est que son cœur, comme son esprit, garda sa flamme jusqu'au dernier jour.

L'ami des lettres. Première et dernière passion. L'orthodoxie de Voltaire. Ses lamentations sur la décadence des lettres. — Chez lui, le culte des lettres se confondait avec l'amour de son pays : « Je ne connais pour vrais Français, écrit-il à un ministre, que ceux qui aiment les arts et les encouragent. » Il disait ailleurs : « Notre langue et nos belles-lettres ont fait plus de conquêtes que Charlemagne ». Aussi de quel accent ajoute-t-il : « Ne rognez pas de si près les ailes à nos écrivains, et ne faites pas des volailles de basse-cour de ceux qui, en prenant l'essor, pouvaient devenir des aigles ». Cette passion finit presque par étouffer toutes les autres, comme le prouve ce témoignage : « Plus je vieillis, plus je crois que je deviens sage : car je ne connais plus que littérature et agriculture; cela donne de la santé au corps et à l'âme. Dieu sait alors comme on rit de ses folies passées, et de toutes celles de nos confrères les humains! »

Cette sérénité brille, dès qu'il traite des questions de goût. Si nous osions faire un choix dans l'excellent, nous dirions donc que c'est la partie la plus exquise de sa correspondance. On n'y trouvera pas les règles de l'école, mais une causerie supérieure où tous les principes de l'art, sans devenir dogmatiques, sont

exprimés, à l'usage des honnêtes gens, sous forme de sentiment, comme un instinct de raison et une joie d'intelligence. Alors se trahissent les secrets de son génie, celui-ci par exemple : « On ne doit faire ni vers ni prose, ni même écrire un billet, que quand on se sent en verve. C'est l'attrait du plaisir qui doit nous conduire en tout. Malheur à celui qui écrit, parce qu'il croit devoir écrire! » Que de formules ou d'aveux dans lesquels se condense sa doctrine! « Sans justesse d'esprit, il n'y a rien. — Toute phrase qui a besoin d'explication ne mérite pas qu'on l'explique. — Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens, et s'expriment avec clarté. — Le rabot et la lime sont mes instruments. — Je n'ai jamais répondu à une critique qu'en tâchant de me corriger. — Mettons au moins huit semaines à polir ce que nous avons fait en huit jours. — Il n'y a de bons vers que ceux qu'on relit, et qu'on retient malgré soi. — *Au fait* est ma devise; si on avait la raison pour soi, on serait court. » Cette rhétorique et cette poétique, interrompues sans cesse, se continuent néanmoins chaque jour, par le hasard des circonstances. L'*Encyclopédie*, une lettre du grammairien *Bauzée* ou d'*Albergati*, le provoquent à dire son mot même sur la linguistique et la philologie. Signalons, par exemple, ses lettres à *Milord Harvey* sur le *Siècle de Louis XIV* (1740), à *Vauvenargues* sur *Corneille* (1743), à *Helvétius* sur *Boileau* (1741), à *Schouvalof* sur la manière d'écrire l'histoire (1761), à *J.-J. Rousseau* sur les lettres et la civilisation (1755). Aussi, au courant de la plume, que de vérités malicieuses dans ses jugements sur les littérateurs, en particulier dans cette oraison funèbre de Lamotte : « Le patriarche des vers durs vient de mourir. C'est bien dommage; car son commerce était aussi plein de douceur que ses vers de dureté. C'est un bon homme, un bel esprit, et un poète médiocre de moins. » Comme il sait dire poliment à Helvétius que sa plume est mal taillée : « Il ne vous coûte point de penser; mais il vous coûte infiniment d'écrire.... Ne dédaignez pas d'être à la fois possesseur de la mine, et ouvrier de l'or qu'elle produit. » Ailleurs il lui dit : « Il me semble que vous avez peine à écarter la foule d'idées ingénieuses qui se présente toujours à vous. C'est le défaut d'un homme supérieur; vous ne pouvez

pas en avoir d'autre : mais c'est un défaut très dangereux. Que m'importe si l'enfant est étouffé à force de caresses, ou à force d'être battu? Vous aurez plus d'esprit que tous les autres, quand vous aurez retranché votre superflu. » En revanche, il sait louer à plein cœur Vauvenargues et « ses coups de pinceau si fiers, ou si tendres ». « Je vais lire vos *portraits*, lui écrit-il en 1746. Si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. »

Le mauvais goût, il le déteste et le combat à outrance comme le fanatisme. Lui qui rit de tout, il a des colères tragiques contre un méchant vers. La seule chose qu'il ne pardonne pas à un philosophe, c'est d'écrire mal. Nous ajouterons même que ce contempteur de toute tradition est ici parfois plus dévot qu'on ne voudrait à l'orthodoxie classique, ainsi qu'on le verra plus loin.

Avec l'âge, il semble même obsédé par la crainte d'une décadence. Les temps lui paraissent durs, comme les vers qu'on lui envoie. En les lisant, il ne reconnaît plus sa langue. Il se plaint que la France « *vive à crédit* » sur sa gloire d'autrefois. Écoutez les lamentations que voici : « Ces messieurs ne cherchent des phrases nouvelles que parce qu'ils manquent d'idées. *Pardonnez-leur de danser toujours, parce qu'ils ne peuvent marcher droit.* — Quel style que celui d'aujourd'hui! ni grâce, ni décence, ni nombre, ni harmonie! *Chacun fait des sauts périlleux.* Je laisse les Gilles sur leur corde lâche, et je cultive comme je peux mes champs et ma raison. » En mars 1770, il répète sur tous les tons avec amertume : « La littérature n'est à présent qu'une espèce de brigandage. S'il y a encore à Paris quelques hommes de génie, ils sont persécutés; les autres sont *des corbeaux qui se disputent quelques plumes de cygne du siècle passé qu'ils ont volées*, et qu'ils ajustent comme ils peuvent à leur queue noire. » Enfin, à la veille de sa mort, il écrivait au censeur Marin : « La *canaille* se mêle de prétendre à l'esprit; elle fait taire les honnêtes gens et les gens de goût. Vous *buvez la lie du détestable vin* produit dans le siècle qui a suivi le siècle de Louis XIV. » S'il y eut trop de pessimisme chez un vieillard qui pensait que le monde allait finir avec lui,

excusons ces boutades d'un philosophe qui disait : « Je ne mangerai pas des fruits de l'arbre de la tolérance que j'ai planté : je suis trop vieux, je n'ai plus de dents : mais vous en mangerez un jour. »

Voltaire comparé aux autres épistoliers. Le plus français de nos écrivains. — Pour trouver des modèles parfois comparables à Voltaire, il faudrait — sans s'arrêter à Balzac, ni à Voiture, ni à tous les épistoliers ou épistolières du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui ont eu certes bien des mérites et que nous étudierons à part — chercher dans Mme de Sévigné ou même remonter jusqu'à Cicéron, ou jusqu'aux épîtres d'Horace; car il rappelle l'un par l'intérêt des questions variées qu'il agite, et l'autre par le tour d'une conversation où sa philosophie souriante associe à l'ironie de l'observateur les délicatesses du lettré. Il est, comme ce dernier, un maître qui n'a pas le ton d'un maître et, sans nous faire la leçon, nous rend plus clairvoyants; car il y a une lumière dans ce style qui montre tout, sans se faire voir. D'autres ont des qualités qui frappent et avertissent le lecteur; elles sont individuelles, et particulières à tel ou tel. Mais la clarté est insensible comme l'air qui nous entoure et impersonnelle comme la pensée pure, dont elle est l'essence même. Or, si les yeux se réjouissent quand se dissipe un brouillard qui confondait les couleurs et les formes des objets, n'est-ce pas aussi une joie pour l'intelligence de voir le jour se faire dans ses idées, et les raisons des choses sortir de l'obscurité qui les enveloppait?

Ce besoin de nous entendre avec nous et avec les autres est français par excellence, comme l'attestent la bonne foi et la probité de notre langue si régulière et si transparente. Puissions-nous donc apprendre de Voltaire à ne pas démentir cette vérité littéraire! Il nous inspirera le mépris de l'ostentation, de l'effet des procédés bruyants, des aventures ambitieuses, des dissonances, des violences, de tout ce qui est apparat, air de bravoure, mensonge et charlatanisme. En nous conseillant de ne tromper personne, de ne rien surfaire, de ne jamais parler dans le vide, il nous empêchera d'être dupes de ce qui sonne faux. En même temps sa gaieté, qui aida nos pères à traverser allègrement les orages, ne sera point mauvaise pour une géné-

ration sérieuse et attristée, pour une jeunesse qui parfois plie sous le fardeau. En tout cas, disons-nous que, si le style change, et doit changer avec la diversité des talents, des goûts et des écoles qui les représentent, Voltaire mérite encore d'être appelé le plus français de nos écrivains.

Conclusion sur la correspondance de Voltaire. — Plus on pratique la correspondance, plus on goûte l'écrivain et plus on pardonne à l'homme, malgré toutes les occasions qu'il nous y donne de juger ses incroyables petitesses de tête et de cœur. On s'y sent tout près de son génie, baignant dans sa clarté, vivant de sa vie. Et cette vie a trois quarts de siècle, et ce siècle est celui de l'esprit dont Voltaire est le roi; et c'est le siècle qui court à la grande Révolution; et le patriarche de Ferney est le chef plus ou moins écouté, mais reconnu, de ceux qui vont commencer cette Révolution, le général de parade devant qui les troupes tiennent à honneur de défiler, tandis qu'il nous en fait le dénombrement si intéressant.

Cette épopée qu'il a manquée dans la *Henriade*, elle est là, diffuse, dans sa correspondance, où l'on peut suivre un à un, en pleine lumière, les innombrables épisodes de cette mêlée vraiment épique des vieilles choses qui chancellent et menacent encore et des idées fortes qui les sapent avec une audace croissante, où l'on entend se croiser les mots d'ordre et s'élaborer les ruses de bonne et mauvaise guerre, où l'on voit passer soldats et capitaines, espions et dupes, avec leur crânerie et leurs rodomontades, leurs hypocrisies et leurs lamentations, cependant que Voltaire, comme son ami Frédéric dans la mêlée des marionnettes humaines, y joue le rôle du « Savoyard qui montre la lanterne magique ».

Mais rien ne vaut le spectacle qu'il offre lui-même au centre de tout, nous mettant, en critique avisé et en auteur tour à tour enthousiaste et transi, dans la confidence de la genèse et des phases de toutes ses œuvres, nous jouant, au naturel, les mille et une comédies de ses vanités et de ses rancunes, faisant miroiter une à une toutes les facettes de son esprit et de son caractère, s'y peignant au vif, non sans nous choquer souvent, mais toujours sans nous lasser, tant il est gai, vif, mobile, insinuant et surtout spirituel et vivant.

C'est une œuvre unique où il y a toute l'imagination de la correspondance de Mme de Sévigné, avec plus de variété, toute la vie de celle de Cicéron, avec plus d'intérêt, toute la coquetterie de celle de Pline, avec plus d'esprit, et d'un style si inventif et pourtant si correct, si brillant et si limpide à la fois, et d'une si prodigieuse variété que, pour ne pas y voir l'incomparable chef-d'œuvre de la prose française, il faut relire Bossuet et de près.

I

VOLTAIRE CRITIQUE

Voltaire critique est sujet à caution. — Après l'épistolier et l'historien, ce qu'il y a de plus remarquable dans Voltaire prosateur, c'est le critique. Mais que d'erreurs et de vices de forme dans les arrêts de son goût! Aussi importe-t-il fort, avant de le consulter, de bien savoir sur quels points il est sujet à caution. « Un excellent critique, disait-il, serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût; sans préjugés et sans envie. » Mais où trouver un artiste qui ait le goût assez large pour apprécier équitablement une conception de l'art différente de celle qu'il pratique? Et dès lors, se gardât-il de l'envie, peut-il échapper aux préjugés, et n'érigera-t-il pas, à son insu, son goût personnel en règle universelle?

Ses ignorances; outrances de son « classicisme »; ses préjugés. — C'est le cas de Voltaire. Il est plein de préjugés et il manque de science. Ajoutons, hélas! que l'envie lui a dicté ses plus grands dénis de justice, et a réprimé trop souvent et trop vite les premiers élans de son admiration. Mais quand sa vanité n'est pas alarmée, quand ses préjugés ne sont pas choqués, quand il est suffisamment instruit sur les conditions de temps et de milieu de l'œuvre qu'il juge, il est un excellent critique.

Il suit de là qu'en toute matière relative à l'antiquité grecque ou à notre littérature médiévale, il devra être suspecté d'ignorance; et que tous ses jugements sur ses contemporains ou sur

ses rivaux, dans tous les temps, seront entachés de partialité. Enfin il a beau faire effort quelquefois pour déclarer que « le *to kalon* n'est pas le même pour les Anglais et pour les Français,... que le beau est souvent très relatif[1] », il ne réussit jamais à s'affranchir assez de son goût classique ou, plus exactement, *néo-classique*. De là les singulières aberrations de sa critique sur les Anglais ou les Espagnols, ou sur toute œuvre qui est conçue en dehors des règles et des *bienséances* néo-classiques. Pour Voltaire comme pour La Bruyère qu'il continue directement, le dogme fondamental et plus ou moins avoué de toutes ses théories littéraires est la prédominance de la forme sur le fond.

Cette insuffisance d'érudition, ce *classicisme* outré, cette envieuse partialité, voilà donc les trois causes principales d'erreur pour Voltaire critique, celles auxquelles il faut toujours songer avant d'adopter ses arrêts, et dont on retrouve l'influence dans ses jugements sur tous les genres.

Étroitesse de sa conception de l'épopée et de la haute poésie; sa partialité pour ou contre ses contemporains. — Par exemple, si sa théorie du poème épique est trop évidemment insuffisante; s'il ne devine pas les conditions de temps et de milieu nécessaires à l'éclosion d'une épopée; s'il ne soupçonne pas la distinction essentielle à faire entre l'épopée primitive et l'épopée savante; s'il croit nécessaire de réfuter cette opinion de M. de Malézieux que *les Français n'ont pas la tête épique*; s'il espère y avoir réussi en écrivant sa *Henriade*, et en y faisant jouer *la machine épique*, suivant la recette du Père Le Bossu, c'est qu'il n'entend pas mieux Homère que ne fait La Motte, c'est qu'il ignore, comme Boileau et tout le monde autour de lui, ce vénérable trésor de nos épopées nationales qu'exhumera l'érudition du siècle suivant.

Si sa conception de la poésie est mesquine, c'est qu'il a voulu, suivant la pure formule néo-classique, subordonner

1. Cf. *Extraits en prose de Voltaire*, par M. Brunel (Hachette), p. 277 sqq. Nous renvoyons nos lecteurs à ce choix très judicieux et très suffisant. Nous en suivrons le texte et les divisions d'aussi près que possible, dans ce complément à l'étude de M. Merlet sur Voltaire, qu'a rendu nécessaire l'article des nouveaux programmes, intitulé : *Voltaire, Extraits en prose.*

l'imagination et la sensibilité elle-même à la raison. Il déclare expressément que « les vers, pour être bons, doivent avoir l'exactitude de la prose, en s'élevant au-dessus d'elle ». Ne donne-t-il pas, comme un critérium infaillible de la valeur des imaginations poétiques, le conseil de les dessiner en idée et de voir le tableau qu'elles feraient ainsi sous nos yeux? Comment s'étonner après cela que, non content de ne pas entendre Pindare, comme Boileau, il se soit cru dispensé de tout respect envers lui, et ait étalé en le critiquant, une ignorance si plaisante? En vérité, son intelligence de la haute poésie touche parfois au comique, et il en arrive à écrire très sérieusement : « *L'enthousiasme est admis* dans tous les genres de poésie où il entre du sentiment... *Ce qui est toujours fort à craindre* dans l'enthousiasme, etc. *L'enthousiasme raisonnable* est le partage des grands poètes.... » Ne croirait-on pas entendre cet abbé précepteur, interprète du goût français à l'étranger et si finement croqué par Stendhal, auquel il définissait la poésie l'art d'orner la prose de rimes et de l'illustrer avec des images bien dosées? Aussi l'auteur de la *Henriade* était-il plus fondé qu'il ne le croyait à dire : « De toutes les nations polies, la nôtre est la moins poétique ».

Sans entrer dans le détail de ses jugements sur ses contemporains, il suffira de renvoyer à ceux qu'il a multipliés sur les trois écrivains du XVIIIe siècle qui furent les plus grands, avec ou après lui, à savoir : Montesquieu, Buffon et Rousseau. Ils sont célèbres par leur injustice ou leur frivolité. En revanche, pour combien d'écrivains plus ou moins médiocres, mais amis, n'a-t-il pas fait fumer son encens, dans sa correspondance?

Voltaire et « le grand goût ». — Mais, après ces réserves expresses, il faut reconnaître que Voltaire a senti mieux que personne et loué, même chez les autres, certaines qualités littéraires qu'il possédait au plus haut degré, telles que le sentiment du génie de notre langue, le style, l'esprit, le goût classique, *le grand goût*, comme il l'appelle [1]. Alors quelle rapide sûreté dans le coup d'œil, quelle alerte finesse dans le goût, quelle gravité ou quelle verve dans les considérants du jugement, et

1. Cf. *Extraits*, op. c., pp. 154, 163, 192, 264.

avec quelle précision la formule de l'arrêt se grave dans l'esprit! Le chapitre XXXII du *Siècle de Louis XIV* mesure, par exemple, toute la portée de la critique de Voltaire, quand il échappe aux causes ordinaires de ses erreurs. C'est un monument admirable de la critique classique, et, mieux et plus que La Bruyère, dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, il y a parlé le langage définitif de la postérité sur le grand siècle.

Voltaire critique théâtral : importance capitale de ses théories dramatiques; fierté de ses déclarations y relatives. — Mais l'effort principal de la critique de Voltaire a porté sur le théâtre. Aussi l'examen de ses théories dramatiques est-il une source inépuisable d'intéressantes dissertations, surtout si l'on veut bien considérer, avec lui, que les plus incontestables chefs-d'œuvre de notre littérature se sont produits sur la scène tragique ou comique.

L'ensemble de l'œuvre de Voltaire montre clairement que sa vaste activité n'eut pas d'objet plus constant que le théâtre. Il avait soif des triomphes retentissants qu'on y remporte, et il estimait que la plus haute gloire littéraire en est la suite. Mais son goût, parlant plus haut que sa vanité, même après les plus heureux succès des tragédies, des comédies, des opéras, par lesquels il tentait infatigablement la conquête de cette gloire, le forçait cruellement à s'avouer vaincu, dans tous les genres dramatiques, par ses incomparables devanciers, les Corneille, les Racine, les Molière et les Quinault.

Le critique songeait alors à tirer honneur et profit de cette même clairvoyance qui venait de faire le tourment de l'auteur, et il revendiquait hautement l'autorité didactique comme le moindre fruit de sa pratique de la scène. C'est ainsi que, par un calcul qui lui était familier, et que lui seul pouvait faire sans danger, Voltaire demandait à son esprit de le consoler des défaillances de son génie.

Dès 1731, après les fortunes diverses de ses premiers essais dramatiques, il écrivait aux auteurs des *Nouvellistes du Parnasse* cette déclaration formelle : « Je ne me vante que de connaître mon art et mon impuissance ». Trente ans plus tard, étant alors l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope*, il affecte de pousser la familiarité de l'aveu sur ce point délicat jusqu'à écrire à

Lekain, à son *cher Roscius* : « La tragédie est un art que j'ai peut-être mal cultivé, mais je suis de ces barbouilleurs... qui connaissent très bien la touche des grands maîtres ». Enfin, c'est la fierté du critique qui éclate encore sous la modestie solennelle de cette affirmation faite à son vieux confident littéraire, d'Argental, à propos du *Commentaire sur Corneille* : « Si je n'ai pu servir mon pays comme auteur, je le servirai du moins comme commentateur ». Ainsi, quelques réserves qu'on puisse et doive faire, là comme partout, sur la sincérité de Voltaire, il reste néanmoins évident que s'il affectait parfois de faire bon marché de sa gloire d'auteur tragique, il n'eût pas entendu raillerie sur l'autorité qu'il affichait en matière de critique théâtrale.

Ses titres à l'autorité en matière théâtrale; intérêt et profit qu'on trouve à les examiner. — La liste de ses titres à cette autorité est longue et le contrôle en est délicat. Que d'œuvres dramatiques, en effet, depuis les *Perses* d'Eschyle jusqu'aux *Barmécides* de La Harpe, sur lesquelles Voltaire a dit son mot, en passant, ou disserté dans les règles! Et dans la mêlée de tous ces jugements, tantôt aiguisés et décochés en épigrammes, tantôt pesés et formulés avec l'imposant appareil d'une critique qui se déclare didactique avant tout, quels sont ceux qu'il faut récuser ou au moins reviser, comme dictés par les nécessités suspectes d'une polémique tour à tour agressive et défensive? Et quelle est l'exacte portée de ceux où le critique n'a consulté que son goût et son expérience? Enfin, peut-on résumer en un corps de doctrines bien cohérent, ou au moins rattacher à quelques principes théoriques, les mobiles impressions de la sensibilité littéraire la plus exquise, mais aussi la plus irritable qui fut peut-être jamais? Chercher des réponses détaillées à ces questions, c'est agiter les principaux problèmes de la critique dramatique. Glaner dans l'œuvre touffue de Voltaire les solutions de ces mêmes problèmes, telles que les lui suggéraient une expérience constante de la scène, et ses lectures discursives des productions dramatiques les plus diverses; en rapprocher les résultats les plus certains de la critique de nos jours, que l'érudition d'une part et de l'autre l'évolution des genres dramatiques ont faite plus expérimentée et plus

éclectique, ce serait composer toute une *Pratique du théâtre* bien autrement avisée que celle de l'abbé d'Aubignac. Et quels documents curieux pour l'histoire des révolutions du goût on recueillerait ainsi!

Mais pour y réussir, il faut suivre Voltaire dans ses promenades capricieuses à travers les œuvres et l'histoire de la littérature dramatique. Or les impressions d'un pareil guide attirent moins souvent la sympathie qu'elles ne provoquent la discussion. De là des risques à courir, mais ni la sécheresse ni l'ennui ne sont parmi eux.

Méprises et contradictions plaisantes sur Sophocle et Shakespeare. — Quelle piquante méprise par exemple que toute la critique de Voltaire sur la conduite de l'*Œdipe roi* de Sophocle, qu'il traite de *déclamation* et dont il prend les sublimes adresses, depuis l'imprécation de Tirésias qui fait tout pressentir et tout craindre, pour autant de fautes d'écolier qui ôtent d'avance tout intérêt en laissant deviner tout le secret! Et se peut-il que le préjugé aveugle un homme d'esprit jusqu'à lui faire débiter tant de sottises sur le « galimatias » du plus parfait des tragiques! Quelle revanche prend ici l'érudition rudimentaire d'un écolier de nos jours sur toute la finesse du roi de l'esprit! Et quelle leçon de modestie pour tous!

Et n'est-ce pas une comédie bien plaisante encore que les variations de son jugement sur Shakespeare, depuis le jour où il signale l'auteur du *Jules César* à l'admiration mitigée des Français, dans les copies corrigées qu'il leur en offre, jusqu'au jour où il dénoncera furieusement *le sauvage ivre*, *Gille Shakespeare*, avec son traducteur, *le misérable Letourneur*, à l'indignation de l'Académie et de tous les honnêtes gens!

Le « Commentaire sur Corneille »; « un art poétique et une grammaire ». — Voltaire « puriste ». — Mais il a été moins injuste au fond pour Corneille qu'on ne le prétend d'ordinaire. Il faut faire en effet deux parts dans le *Commentaire*, dont l'une est de critique grammaticale, l'autre de critique littéraire, et lui-même écrivait : « Ainsi mon commentaire pourra être à la fois un art poétique et une grammaire ». Dans la *grammaire*, le purisme de Voltaire se donne très injustement carrière, sous ce prétexte cent fois répété d'être utile aux étran-

gers, « pour qui principalement ces remarques sont faites ». Il regratte les mots et ne pardonne à Corneille aucun provincialisme. Il lui compte, comme autant de solécismes, des archaïsmes et des latinismes qui avaient cours de son temps et que ce modeste grand homme rajeunissait d'ailleurs de son mieux dans les éditions ultérieures. Il suffit de consulter le Lexique de la langue de Corneille, par M. Marty-Laveaux, ou surtout, dans l'espèce, celui de M. Godefroy, pour voir que presque toujours Corneille est excusé par ses contemporains et que, neuf fois sur dix, l'auteur du *Commentaire* pèche par une ignorance fâcheuse de l'histoire de la langue, en critiquant le *style bourgeois* de l'auteur d'*Othon*.

Mérites et démérites de Voltaire commentateur de Corneille; le « Racinien »; le fondateur de la critique théâtrale classique. — Mais dans la partie de pure critique, que d'éloges ardents et sincères, parmi toutes ces remarques « un peu vétillardes » — comme il disait de celles de l'abbé d'Olivet sur Racine — qui portent sur les rimes faibles et les défauts de versification, sur le manque de liaison des scènes, sur les conversations dont il ne sort rien, sur le phébus, sur le « remplissage », sur le goût des maximes et sur les mille et une fautes contre le *costume* et les « bienséances théâtrales »! Au demeurant, tout en prônant trop souvent et quelquefois hors de propos les beautés *raciniennes*, il a su louer les extraordinaires mérites de Corneille, *père du théâtre français*, et s'enthousiasmer pour ses belles scènes. On pourrait même ici élargir le débat et prouver, par une foule de citations piquantes et décisives, que la plupart des jugements qui ont cours partout sur les beautés de notre théâtre classique, dans l'école comme dans la presse, ont été formulées pour la première fois par Voltaire, à travers sa correspondance et ses préfaces, ses histoires et ses romans, et surtout dans le *Commentaire sur Corneille*. On peut même déclarer, sans méconnaître la haute portée des théories éparses dans les *Discours* et *Examens* de Corneille, dans les préfaces de Racine, dans la *Critique de l'École des Femmes*, dans le IIIe chant de l'*Art Poétique*, dans les *Caractères* ou dans la *Lettre à l'Académie*, que Voltaire est le véritable fondateur de la critique théâtrale classique.

Irrévérences et excuses de Voltaire commentateur de Corneille. — Ne lui tenons donc pas rigueur pour quelques espièglerie par lesquelles il traduit sa mauvaise humeur de *racinien*, selon son mot, devant les défaillances du sublime et inégal auteur du *Cid*. D'ailleurs elles lui échappent surtout dans les lettres où il traduit, au jour le jour, avec sa verve primesautière, les impressions variées qu'il éprouve à la lecture de *Pierre*. Il est vrai qu'elles sont fort irrévérencieuses. Après avoir déclaré solennellement, par exemple : « Il ne s'agit pas seulement de louer Corneille, il faut dire la vérité. Je la dirai à genoux et l'encensoir à la main », il écrira à d'Olivet : « Je donne quelquefois des coups de pied dans le ventre à Corneille, l'encensoir à la main, mais je serai plus poli ». Voulons-nous enfin voir à plein le gamin de Paris qui fut toujours en lui, écoutons-le déclarer à D'Alembert, en riant sous cape : « Il est vrai que dans l'examen de *Polyeucte* je me suis armé quelquefois de vessies de c..... au lieu d'encensoir ». Mais si Bernis le trouve trop bon pour « ce rabâcheur, ce déclamateur », D'Alembert le tance vertement. « La patience échapperait aux anges comme à moi », se récrie-t-il alors, mais il promet d'adoucir ses jugements, il s'accuse même sincèrement. Il s'excuse aussi sur toute sa tactique de dénigrement, et non sans adresse; par exemple quand il déclare : « C'est sur les imperfections des grands hommes qu'il faut attacher sa critique; car si le préjugé nous faisait admirer leurs fautes, bientôt nous les imiterions, et il se trouverait peut-être que nous n'aurions pris de ces célèbres écrivains que l'exemple de mal faire ».

Enfin, s'adressant respectueusement à l'auteur de *Cinna* lui-même, il s'écrie : « Je ne peux ni ajouter ni ôter rien à votre gloire : mon seul but est de faire des remarques utiles aux étrangers qui apprennent notre langue, aux jeunes auteurs qui veulent vous imiter, aux lecteurs qui veulent s'instruire ». Ajoutons-y quelque malignité, celle qui lui venait du double désir d'exalter par ricochet l'inimitable perfection de son cher Racine, « sans lequel il n'y a point de salut », et de faire ressortir, par la même occasion, les mérites évidents du meilleur disciple de ce maître, c'est-à-dire de Voltaire lui-même. Mais

lui objecterons-nous avec La Bruyère que « le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touché de très belles choses »? Loin d'en convenir, il déclare que « les censures de réflexion n'ôtent jamais le plaisir du sentiment » : et il a du moins prouvé à tous les lecteurs du *Commentaire* qu'elles le renouvellent; car, en y inquiétant souvent notre admiration, ne nous a-t-il pas obligés à la mieux ressentir, à force de la défendre contre lui?

II

VOLTAIRE POLYGRAPHE

Réserves nécessaires sur les autres écrits en prose de Voltaire. — Les autres aspects du génie de Voltaire débordent évidemment le cadre de ces études classiques. Diverses bienséances nous interdiraient d'examiner ici de près le conteur, le philosophe, le polémiste, et ils ne nous appartiennent guère que par le style et l'esprit.

Voltaire conteur; sa manière de tenir le lecteur en haleine. — Il est vrai que c'est par là que Voltaire vaut le mieux en toutes choses. Comme conteur, par exemple, il n'est inimitable que par sa façon de dire les choses. Quant à l'intérêt des aventures, il est des plus minces et des plus fugitifs, et refroidi, comme à plaisir, par la fantaisie invraisemblable de la donnée, ou par la perpétuelle ironie de l'auteur. Mais il a une manière qui n'est qu'à lui de tenir le lecteur en haleine, en brouillant et débrouillant les situations, à la cavalière; en dessinant et drapant ses personnages ou plutôt ses marionnettes, avec un véritable génie de caricaturiste; en éblouissant l'esprit par le pétillement continu de sa verve; en piquant ou en satisfaisant la raison par la foule bigarrée des aperçus humoristiques, des drôleries spirituelles et des vérités de bon sens dont ses contes ne sont que le véhicule. Ces qualités, mêlées à d'indicibles impertinences, brillent de tout leur éclat dans *Candide*, qui est le chef-d'œuvre du genre [1].

1. On trouvera des échantillons suffisants de tout cela, aux impertinences près, dans les *Extraits* de M. Brunel, p. 79-121, Hachette.

Voltaire philosophe : son probabilisme et son dédain de la métaphysique; sa préoccupation de l'ordre moral et social. — Il ne faut pas chercher dans Voltaire ce que nous avons cru trouver dans Rousseau, à savoir une conception systématique de la philosophie, de la politique ou de la morale. Il n'a de système qu'en critique littéraire. En philosophie, sur les plus hautes questions, il s'en tient à un probabilisme prudent. Sur l'existence de Dieu, il écrira par exemple : « Je me range à l'opinion de l'existence de l'Être suprême, comme la plus vraisemblable et la plus probable ». Toute la métaphysique est au moins inutile à ses yeux, car « elle contient deux choses : la première, tout ce que les hommes de bon sens savent; la seconde, ce qu'ils ne sauront jamais ». Sur l'immortalité de l'âme, la matière créée ou éternelle, la liberté ou le déterminisme, il se bornera donc aux solutions du bon sens et de l'*analogie*, estimant que « les disputes métaphysiques ressemblent à des ballons remplis de vent que les combattants se renvoient. Les vessies crèvent, l'air en sort, il ne reste rien ». Ce n'est pas lui qui prendra ces vessies pour des lanternes. Les lumières de la conscience, de la loi morale, suffisent pour y voir clair. « Je ramène toujours, dit-il, autant que je peux, la métaphysique à la morale. » Il ne lui demande que des postulats, les principes essentiels à la conservation de l'ordre dans les sociétés et de la justice dans le monde.

L'avocat. — Il avait même cette dernière si à cœur que, pour la servir, il s'est fait son avocat au tribunal de l'opinion publique. Toutefois dans tous ses mémoires, lettres et requêtes pour les Calas, les Sirven, les La Barre, les d'Etalonde, les Montbailly et autres clients de sa générosité intermittente, mais réelle, il narre plus qu'il ne peint, intéresse plus qu'il ne passionne, disserte surtout plus qu'il ne plaide. Il y reste sans doute au-dessous de l'éloquence de J.-J. Rousseau et de la verve de Beaumarchais, mais il y apparaît encore par sa langue limpide et alerte, comme égal à lui-même, c'est-à-dire comme un très grand écrivain.

III

CONCLUSION SUR VOLTAIRE

Universalité de Voltaire. Le « chaos d'idées claires ». Utilité pratique de ses courtes clartés. — Frédéric, ce tyran qui savait flatter, écrivait un jour à Voltaire : « Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde : j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un seul homme qui fait le travail prodigieux qu'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une Académie composée de l'élite de l'univers. Il y a des philosophes qui traduisent Newton; il y a des poètes héroïques; il y a des Corneilles; il y a des Catulles; il y a des Thucydides; et l'ouvrage de cette Académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. » On ne saurait exprimer, d'une manière plus pittoresque et plus juste à la fois, la caractéristique du génie de Voltaire qui est l'universalité. Qu'il ait eu la profondeur dans l'universalité, c'est une autre question. Comme penseur, Voltaire a prêché la tolérance, l'humanité, l'ordre social, la liberté politique, cette « déesse » dont il a magnifiquement parlé, l'égalité civile dont il donne cette formule :

La loi dans tout État doit être universelle,
Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle.

« Conservateur en tout, sauf en religion », selon le mot de Vinet, il ne s'est jamais piqué de concilier logiquement et par le menu ses principes, au fond très conservateurs, avec toutes les saillies et les pétulances de son humeur sceptique et de sa passion antireligieuse. Aussi, au courant de ses innombrables polémiques, parmi la mitraille de ses arguments, que d'arguties de circonstance qui apparaissent comme autant de contradictions flagrantes, si on les rapproche du reste, et qui autorisent à répéter alors, mais alors seulement, ce mot plus que joli du dernier en date de ses critiques : « Ce grand esprit, c'est un chaos d'idées claires [1] ». Mais qu'elles sont claires, et même

1. M. E. Faguet, *XVIIIe siècle*, p. 219, 268, Paris, Lecène et Oudin.

sans la flamme de son style ou de son esprit! Certes cette clarté ne perce pas les ténèbres des grands problèmes qui nous cernent de loin, mais de partout, quoi que nous puissions dire et faire pour leur échapper; cependant elle n'en est pas moins précieuse pour les courtes et nécessaires besognes de la pratique journalière de la vie.

Sa morale de l'action. — Quoi de plus clair, par exemple, que cette conclusion de *Candide* : « Travaillons sans raisonner, dit Martin, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable », et que cette réplique finale et fameuse à l'optimisme bavard de Pangloss : « Cela est bien dit, répondit Candide, mais il faut cultiver notre jardin »? Cela ne vaut-il pas toute une casuistique, et l'optimisme sentimental de J.-J. Rousseau prêche-t-il mieux l'action que ce viril pessimisme? C'est d'ailleurs une antique leçon : « Être, voilà ce qu'on aime et préfère, disait le précepteur d'Alexandre, et nous ne sommes que par l'action, c'est-à-dire par la vie et par l'acte [1] ». M. Thiers ne répétait-il pas à ses familiers : « Agissons. La vie n'eût-elle pas d'autre but que l'action, qu'elle vaudrait encore qu'on la vécût. » C'est l'action qui dégage la joie du présent, l'espérance de l'avenir, la noblesse du souvenir. Jamais il n'a été plus nécessaire de répéter cette mâle leçon à la jeunesse, et c'est pour l'avoir prêchée sur tous les tons que Voltaire méritait, quoi qu'on ait pu dire, cette plus large part qu'on vient de lui faire dans nos écoles.

Le justicier. — L'activité à ce haut degré a d'ailleurs une moralité immanente, pour ainsi dire, et tend finalement au bien. On sait, par exemple, quelle haine fiévreuse inspirait à Voltaire le spectacle de l'injustice, même dans le passé lointain de l'histoire, et avec quelle sincérité généreuse il a travaillé à augmenter en somme la part de la justice dans le monde.

Conclusion sur ses mérites d'écrivain et de penseur. — Comme écrivain, Diderot l'a déclaré un jour le « second dans tous les genres ». Mais qui donc de son temps, y compris Cré-

1. « Τὸ εἶναι πᾶσιν αἱρετὸν καὶ φιλητόν· ἐσμὲν δ'ἐνεργείᾳ, τῷ ζῆν γὰρ καὶ πράττειν » (Eth., IX, 7) : et plus loin : « Ἡδεῖα δ'ἐστὶ τοῦ μὲν παρόντος ἡ ἐνεργεία, τοῦ δὲ μέλλοντος ἡ ἐλπίς, τοῦ δὲ γεγενημένου ἡ μνήμη ».

billon, pouvait lui disputer la palme de la tragédie? Quel était son rival dans la poésie légère? Qu'avait-on, en histoire proprement dite, qu'on pût opposer au *Siècle de Louis XIV* et à l'*Essai sur les mœurs*? Qui donc, en aucun temps, avait tourné une lettre comme lui? Marivaux se récrie : « C'est la perfection des idées communes ». Eh bien, soit! Est-ce donc une si grave critique? Elle a encore moins de portée que les épigrammes de Piron et de Gilbert (*Je prends mon vol terre à terre*, *Vole à terre*, etc.). Oui, Voltaire, penseur plus original qu'on ne dit d'ordinaire [1], l'est moins que Montesquieu, que Diderot, que D'Alembert, que Condillac, que Rousseau même, mais il a eu une curiosité universelle au service de laquelle il a mis un bon sens presque infaillible, cette « raison qui finement s'exprime » et n'oublie jamais de sacrifier aux Grâces, et un style qui, pour la hardiesse unie à la correction, pour la souplesse et la fermeté, n'a pas d'égal dans notre prose. Pour le fond, Voltaire est un touche-à-tout de génie, rien de plus, mais rien de moins. Pour la forme, il est le Racine de la prose. Par le fond et par la forme il est le roi de l'esprit, c'est-à-dire le plus français de nos écrivains. Que ne lui pardonnerait-on pas, en outre?

1. Il en est un peu de lui comme de Cicéron : sa clarté lui a fait du tort près de certains philosophes. On commence à lui rendre justice. Cf. M. F. Picavet, *Revue philosophique*, t. XXVI, p. 621 sqq.

Rousseau.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(1712-1778)

By
Eugène Pintilie.

I

PRÉCIS HISTORIQUE DE SA VIE ET DE SES ŒUVRES

Nécessité et difficultés d'une biographie exacte de Rousseau. — Si ce n'était pas un procédé devenu familier à la critique que d'interroger d'abord, dans tout écrivain, l'homme pour expliquer l'auteur, il faudrait l'inventer en abordant Rousseau. Aussi le premier en date de ses juges, après sa mort, La Harpe — bien qu'il n'usât pas assez de ce moyen d'information dont on a abusé après lui, — déclarait-il expressément la personne de Rousseau inséparable de son œuvre. Mais si une enquête sur sa personne est très nécessaire à l'intelligence de ses écrits, il semble en revanche, à première vue, qu'elle soit très aisée, Rousseau ayant passé une grande partie de sa vie à raconter l'autre, à la *disséquer*, comme il dit quelque part. Or c'est là une illusion que des recherches récentes ont détruite. Elles ont montré combien de fois Rousseau, même alors qu'il est le plus évidemment sincère, est trahi par sa mémoire, son imagination ou ses passions. Il a donc fallu entreprendre un contrôle actif de toutes ses assertions et suppléer à ses omissions. L'entreprise s'achève, dans la mesure du possible, et en voici les résultats les plus récents, du moins ceux qui intéressent la critique littéraire qui est ici notre principal objet [1].

1. Ils seront plusieurs fois en désaccord avec le texte des *Confessions* et avec les notes des éditeurs, voire même avec certaines conclusions antérieures de

Les cinq périodes de sa vie. — Si l'on étudie la vie de Rousseau, en y cherchant surtout l'histoire de son esprit, on trouve qu'elle se divise nettement en cinq périodes. La première (1712-1732) comprend les années troubles de l'enfance, de l'apprentissage et du vagabondage, et ne finit qu'avec son installation à Chambéry, vers la vingtième année. La seconde période (1732-1741) est celle d'incubation, elle dure dix ans pendant lesquels Rousseau se trace à tâtons et exécute avec ardeur un plan d'instruction générale. Dans la troisième période (1741-1749), il connaît à Paris et à Venise l'horrible peine de se faire jour, lutte et tâtonne encore neuf ans. La quatrième période (1749-1762) est celle de la fécondité où il trouve soudain (1749) sa vocation d'écrivain, se prépare laborieusement à « parler au public », et produit enfin, coup sur coup, vers la quarantaine, en sept à huit ans (1754-1762), tous ses chefs-d'œuvre, moins les *Confessions*. La cinquième période (1762-1778) commence avec la cinquantaine : c'est celle des écrits apologétiques, où il dispute son honneur à ses ennemis réels ou imaginaires, et sa raison aux accès intermittents du délire de la persécution.

PREMIÈRE PÉRIODE (1712-1732).

Origines et première éducation. — Jean-Jacques Rousseau naquit à Genève, le 28 juin 1712. Il était le second fils d'Isaac Rousseau, horloger de son métier, maître de danse par occasion, du moins dans sa folle jeunesse, citoyen de Genève et arrière-petit-fils d'un Parisien, Didier Rousseau, qui avait émigré à Genève, où il avait obtenu le droit de bourgeoisie en 1555.

la critique; aussi devons-nous un avis préalable au lecteur d'âge mûr. Nous l'avertissons, une fois pour toutes, ne voulant pas charger les pages de cette étude de références au moins inutiles à la majorité de notre public, que nous avons contrôlé de notre mieux les témoignages les plus récents. Quant à ceux de Rousseau, nous ne les avons jamais acceptés qu'avec la défiance nécessaire et suffisante. Nous ne croyons pas d'ailleurs que le très grand respect dû à la jeunesse de la plupart des étudiants en lettres nous ait rien fait taire de ce qui peut servir à expliquer l'écrivain par l'homme. On nous dispensera donc de faire ici un étalage de sources qui sera mieux à sa place dans notre *Précis de la Littérature française*. Voir d'ailleurs la *Bibliographie*, en tête du présent volume.

Sa mère était Suzanne Bernard, citoyenne, épouse légitime et très aimable d'Isaac Rousseau. Elle mourut en donnant le jour à Jean-Jacques. L'enfant fut d'abord élevé par son père qui lui farcit la tête d'un amalgame insensé de romans et d'histoires pris dans le tas des livres laissés par la mère et par le grand-oncle maternel, le ministre protestant Bernard. La sensibilité larmoyante et d'ailleurs très intermittente du père, et les caresses de la *tante Suzon* suppléaient tant bien que mal à l'absence de la mère, et plutôt bien que mal, vu l'humeur coquette, aujourd'hui trop avérée, de la défunte. Joignons-y les gâteries de la *mie Jacqueline* qui gardera précieusement la tasse où elle donnait à boire à son nourrisson, et où les partisans de Jean-Jacques viendront, lors des troubles de Genève, *boire le vin* en son honneur. Rousseau avait un peu plus de dix ans quand son père, à la suite d'une dispute avec un ex-capitaine au service de la Pologne, où il paraît avoir poussé l'affaire d'une assez gaillarde manière, dut s'exiler à Nyon. Il s'y remaria, quatre ans après, ayant du reste laissé l'enfant aux soins de son beau-frère, Gabriel Bernard, ingénieur pour la ville de Genève.

Rousseau à l'école, au greffe, à l'atelier. — L'oncle et la tante Bernard mettent Jean-Jacques en pension, avec leur fils, Abraham, chez le pasteur de Bossey, M. Lambercier. Il y reste environ *deux ans*, sous la discipline aigre-douce du pasteur et de sa sœur, y prenant un goût beaucoup plus vif pour la campagne, le jardinage et l'amitié, grâce au site et au cher cousin Abraham, que pour les matières enseignées qui étaient, dit-il avec un dédain suspect, « le latin et tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation ». On l'en retire, et pendant huit mois, son temps, partagé entre le séjour de Genève et les visites à Nyon, se perd en « niaiseries ». On lui cherche une profession, et, après mûre délibération, on le met chez M. Masseron, greffier de la ville, pour y apprendre l' « utile métier de *grapignan*[1] ». Ce premier apprentissage a si peu de succès que les clercs le déclarent *bon à mener la lime*. On les en croit sur parole, et l'enfant commence un nouvel apprentissage,

1. Le sens de ce terme populaire, est : procureur retors et avide. Il y a un personnage d'*Arlequin grapignan*, dans la comédie italienne.

chez un graveur pour montres, nommé Ducommun, « jeune homme rustre et violent » (26 avril 1725).

Sous la férule d'un pareil maître, stylé par des compagnons d'atelier vicieux, et quelque diable aussi le poussant, comme il l'avoue, Rousseau fait pendant trois ans un médiocre apprentissage de l'art de graver les montres, mais passe maître en friponneries. Notons pourtant la persistance de son goût pour la lecture, qui lui fait dévorer clandestinement la marchandise suspecte de *la Tribu*, « fameuse loueuse de livres ».

Rousseau vagabond, catéchumène, laquais. — Mme de Warens. — Il avait atteint sa seizième année quand, le dimanche 14 mars 1728, au retour d'une promenade où il s'était attardé avec ses camarades, il voit se fermer devant lui les portes de Genève. Il était dans le cas de récidive, et, pour éviter un châtiment vraiment redoutable, il prend soudain le parti de fuir, de déserter sa profession, quitte à laisser son père indemniser son patron, et de « s'abandonner à la fatalité de sa destinée ».

Elle se noua très vite. Le premier chemin de traverse l'ayant mené chez le curé d'un village voisin, M. de Pontverre, l'excellent homme se met en devoir de catéchiser sommairement le jeune protestant et charge une jeune dame d'Annecy, nouvellement convertie, d'achever son œuvre, et voilà Rousseau sous l'étrange tutelle de Mme de Warens. Elle devait durer treize ans (1728-1741), de loin d'abord pendant trois ans. Mais si cette directrice de conscience, très médiocrement préparée à son rôle par l'incurable légèreté de ses mœurs, ne fit pas du jeune catéchumène un chrétien très orthodoxe, du moins ne convient-il pas de l'accabler sous le poids d'une responsabilité qu'elle n'avait pas cherchée et dont, après tout, la fin excuse les moyens. En somme, elle aurait pu user beaucoup plus mal du « droit que ce sexe a toujours eu sur les aventuriers », comme dit Jean-Jacques quelque part. Il faut même lui savoir quelque gré pour avoir sauvé du vagabondage le jeune aventurier, et pour lui avoir appris à goûter les livres et à déchiffrer quelque peu le cœur humain, ce *grand livre du monde*, comme il l'appelle après Descartes. Mais passons.

Aux soins, et aux frais de l'évêque d'Annecy, Rousseau

part pour l'hospice des Catéchumènes de Turin. Il y vit cloitré (12 avril — 23 août 1728) et en fort mauvaise compagnie, mais il y fait la connaissance du bon abbé Gaime, qui sera son principal modèle du « vicaire savoyard », aux mœurs près. Il se laisse catéchiser, convertir, non sans ergoter, si on veut l'en croire, et est enfin congédié avec 20 francs en poche, produit d'une quête faite le jour de son abjuration.

Il retâte du métier de graveur, glisse à la domesticité, dans Turin : d'abord chez une dame de condition, Mme de Vercellis; puis comme laquais, « moins la livrée », du comte de Gouvon, premier écuyer de la reine. Là il a l'occasion de montrer quelque savoir et quelque esprit; on le distingue, et le propre fils de la maison, l'abbé de Gouvon, entreprend d'achever son éducation, et du moins lui apprend « à lire moins avidement et avec plus de réflexion ». Mais la rencontre d'un ancien camarade d'atelier et son humeur aventurière le poussent à se faire chasser. Il court de nouveau les grands chemins, ayant pour viatique une fontaine de Héron, cadeau de l'abbé de Gouvon, qu'il montre sur les places et dans les auberges. On s'en amuse sans payer; elle casse, et Rousseau se rabat sur Annecy où est toujours sa protectrice.

Rousseau à Annecy (1729-1730); au séminaire; au lutrin. — Il y passe un peu plus d'un an à muser au bord du lac, à musiquer à la cathédrale et à recueillir des impressions vives, sans doute, mais dont Michelet a singulièrement exagéré l'influence sur sa sensibilité et son tempérament, en écrivant : « Tous les germes de Rousseau sont là ». Il entrelit aussi quelques livres, notamment La Bruyère, que lui commente Mme de Warens avec une certaine expérience de la ville et de la cour. Sur ces entrefaites, un parent de sa protectrice, chargé de juger de son esprit, lui en trouve juste assez pour devenir curé de village. On le met au séminaire d'Annecy. Il y emporte les cantates de Clairambault, en guise de livre de chevet, et échoue si bien dans son nouvel apprentissage, comme dans les deux autres, qu'il sort du séminaire au bout de deux mois (août 1720), ayant appris fort peu de latin et de théologie, mais l'air d'*Alphée et Aréthuse*.

Ce goût de la musique prend alors le dessus, et pendant six

mois il s'y livre passionnément et avec succès, dans la maîtrise de la cathédrale, sous la direction de M. Lemaître, de son vrai nom Nicoloz. Ici nous pouvons enfin constater qu'il a cessé d'être, selon son expression navrée, « le rebut de tous les états ». Mais son maître, quelque peu ivrogne et épileptique, après des discussions avec les chantres du chapitre, les plante là et s'enfuit, et Jean-Jacques l'escorte sur l'ordre de Mme de Warens. A Lyon, le musicien est saisi d'une attaque d'apoplexie et assez lâchement abandonné par son compagnon, qui, naturellement, reprend le chemin d'Annecy. Mme de Warens en était partie pour mener à Paris une intrigue politique assez malpropre, aujourd'hui débrouillée, mais qui ne fait rien à l'affaire. Passons encore.

Deux années de bohème. — Jean-Jacques « Vaussore de Villeneuve » professeur de musique, chef d'orchestre, truchement, apprenti écrivain, sous l'uniforme, à la belle étoile. — Rousseau mène alors, de dix-huit à vingt ans, une existence vagabonde : « Ce sont les plus grandes extravagances de ma vie, dit-il, et il est heureux qu'elles n'aient pas plus mal fini. » Il fonde sa cuisine, à Lausanne et à Fribourg, sur la musique qu'il ne sait guère, et enseigne sous le nom ronflant de « Vaussore de Villeneuve ». Ici son effronterie est tout à fait excusable, témoin, en cas analogue, Jules Janin, dans le *Chemin de traverse*; même elle devient tout à fait comique, quand il s'improvise chef d'orchestre. Il se fait, grâce à son italien et notamment devant le sénat de Berne, avec une verve oratoire qu'il ne retrouva plus guère, le truchement d'un archimandrite de Jérusalem quêtant pour le rétablissement du Saint-Sépulcre. M. de Bonac, l'ambassadeur de France à Soleure, flaire l'aventurier sous l'archimandrite et retire Rousseau de son équivoque compagnie. Ce dernier ayant conté ses aventures à l'ambassadeur, le secrétaire de l'ambassade, M. de la Martinière, « voulant voir de son style », lui en demande une relation, qui s'est retrouvée. C'est le premier en date des écrits de Rousseau, avec une lettre à son père de l'hiver de 1730 à 1731, tout à fait remarquable par le tour oratoire qui, chez lui, était évidemment inné. La correction relative de ces deux écrits, très travaillés, est curieuse à rapprocher des fautes grossières qui

émaillent ses autres billets vers la même époque, et on y a déjà la preuve de la puissance de la réflexion et de la lime chez notre futur auteur.

Sur son désir de voir Paris, M. de la Martinière l'y expédie avec la perspective d'un poste de cadet auprès du neveu d'un colonel suisse. Chemin faisant, la tête de Jean-Jacques fabrique pour l'avenir *un maréchal Rousseau.* Pourquoi pas? Voltaire l'a dit :

Rose et Fabert ont ainsi commencé.

Mais le colonel était un ladre et Rousseau se trouvait réduit à sa paye de soldat, quand il apprend que Mme de Warens avait regagné la Savoie ou le Piémont.

Il pend l'uniforme au croc, pousse l'indiscipline jusqu'à jeter à la porte d'Auxerre une lettre satirique en vers à l'adresse du « vilain vieux avare » de colonel, et repart de son pied léger pour la Savoie, comme il en était venu, ayant fort déchanté d'ailleurs sur Paris et l'Opéra. Mais, pour rejoindre sa protectrice, il ne prit pas par le plus court, eut à Lyon ses pires aventures de vagabond, mourant de faim et couchant à la belle étoile, ce qui nous a valu une de ses plus fameuses descriptions, celle de la nuit au bord de la Saône. Enfin il reçoit des nouvelles de Mme de Warens qui était à Chambéry, et de l'argent pour la rejoindre, ce qu'il fit « avec transport », mais toujours à petites journées, et fort attentif aux montagnes et aux cascades. Il calcule mélancoliquement que ce fut le « dernier voyage pédestre » qu'il ait fait en sa vie, et note aussi, ce qui nous touche davantage : « C'est la dernière fois de ma vie que j'ai senti la misère et la faim ». Il allait trouver en effet, à Chambéry, bon souper et bon gîte.

DEUXIÈME PÉRIODE (1732-1741.)

Rousseau à Chambéry. Le cadastre; la musique; les échecs; les romans; les lettres et les sciences. — Narcisse. — Une crise salutaire. — Les détails de la vie de Rousseau à Chambéry sont restés obscurs, malgré de récents et intéressants

travaux, et ceux qu'il nous donne sont sujets à caution, mais l'histoire de son esprit y apparait assez clairement, et c'est l'essentiel. On peut même aujourd'hui en dater les phases principales, avec une précision qui fait défaut dans les *Confessions*, leur auteur les écrivant de mémoire et brouillant les faits jusqu'à avancer, par exemple, de deux ans son installation aux Charmettes, une date qui était pourtant bien mémorable pour lui et pour nous!

Rousseau fut d'abord employé au cadastre, s'en dégoûta vite et se crut une fois de plus la vocation de la musique. Il se remit à l'apprendre en l'enseignant, et aussi « par l'étude opiniâtre des obscurs livres de Rameau ».

Sur ces entrefaites, il se lie avec un gentilhomme savoyard assez lettré, M. de Conzié, qui, venu pour prendre de lui des leçons de musique, finit par lui en donner de littérature et l'enchante de Voltaire. Le « germe de littérature et de philosophie qui commençait à fermenter dans sa tête » ne demandait qu'à éclore, quand paraissent les *Lettres philosophiques*. « Quoiqu'elles ne soient assurément pas son meilleur ouvrage, écrit Rousseau, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là. » Il faudrait donc dater de 1734 cette phase importante de l'histoire de son esprit, et aussi, sans doute, l'ébauche de *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, d'après la vague rectification de date que Rousseau apporta au « mensonge » de la préface, laquelle avait présenté cette comédie comme écrite à dix-huit ans. Mais il dispersa encore quelque temps son attention sur d'autres objets, tels que la physique, la pharmacie, la botanique, les échecs et les romans de Prévost. « Je passai, dit-il, deux ou trois ans de cette façon entre la musique, les magistères, les projets, les voyages, flottant incessamment d'une chose à l'autre, cherchant à me fixer sans savoir à quoi, mais entraîné pourtant par degrés vers l'étude, voyant des gens de lettres, entendant parler de littérature, me mêlant quelquefois d'en parler moi-même, et prenant plutôt le jargon des livres que la connaissance de leur contenu. » Mais il se blesse et manque de s'empoisonner, dans une expérience maladroite de chimie. Cet accident, à la suite duquel il fait son testament (27 juin 1737), et une maladie plus ou moins imaginaire

qui motive un voyage à Montpellier (1737), amènent une crise morale. Celle-ci l'oriente vers des occupations sérieuses, et, la conversation de quelques honnêtes gens l'y aidant, il se sent « entrainé peu à peu, malgré son état, ou plutôt par son état, vers l'étude avec une force irrésistible ».

Rousseau aux Charmettes (été de 1738). — L'étude. — Un an de préceptorat à Lyon (1740-1741). — Opuscules divers. — C'est alors que Rousseau entreprit et vint à bout de compléter et de systématiser ses connaissances, avec une énergie et un succès qui en font, comme le remarque son compatriote Amiel, le type de l'*autodidacte*. Cette entreprise eut pour théâtre, dans un site très pittoresque, près de Chambéry, la villa d'été des Charmettes, où Rousseau vint s'installer avec Mme de Warens en 1738; et son exécution était achevée quand il partit pour Paris en 1741. Nous appliquerons donc surtout à la période de 1738 à 1741 ce que Rousseau dit de tout son séjour à Chambéry : « C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être à travers les orages qui m'attendaient ».

Toutefois, dans cet intervalle, se place un séjour à Lyon d'un an (1740-1741). Il y fut précepteur des deux enfants de M. de Mably, et éprouva, pour son bien et aux dépens de ses élèves, qu'il ne suffit pas, pour enseigner, d'avoir de l'acquis ou même des théories pédagogiques, telles que son *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, qui est de cette époque. Notons seulement, au passage, que Rousseau, élevé jusqu'alors dans un milieu relativement pieux, se lia à Lyon avec quelques libres-penseurs dont il subit l'influence, comme en témoigne certaine épître en vers, assez mécréante, à M. Bordes. De cette même époque (1738-1741) datent aussi d'autres pièces de vers telles que *le Verger des Charmettes*, poème médiocre, mais document précieux; et deux opéras : *Iphis*, resté à l'état d'ébauche, et *la Découverte du Nouveau Monde*, achevé, et dont il commença même la musique. Ce furent, avec *l'Amant de lui-même*, les premiers essais du jeune précepteur dans la carrière des lettres. Ils ne font pressentir en rien le genre de talent qui devait l'illustrer. De Lyon, où il avait médiocrement réussi, il était revenu s'en-

fermer quelques mois dans « son cher cabinet des Charmettes », d'où il prendra son essor vers Paris à l'automne de 1741.

Rousseau, « autodidacte ». — Il « tâte la pente de son esprit ». — Avant de l'y suivre, arrêtons-nous à considérer, avec lui, comment il s'y prit pour « donner de la consistance » aux idées et aux connaissances qui s'étaient amassées dans son esprit, au hasard de ses lectures discursives, depuis les histoires de Plutarque et le roman de *l'Astrée*, dévorés avant l'âge de dix ans, jusqu'aux *Entretiens sur les sciences* du P. Lamy, lus et relus cent fois, à vingt-cinq ans, en passant par le latin rudimentaire de M. Lambercier, du séminaire de Chambéry et de l'abbé de Gouvon.

« Deux ou trois mois se passèrent, dit-il, à tâter la pente de mon esprit. » D'abord il veut tout embrasser d'une étreinte encyclopédique, s'égare dans des recherches divergentes, mais voit le danger, sort péniblement du labyrinthe où il s'engageait, découvre pour son compte la méthode dite *de proche en proche*, voit la liaison des choses, et va des branches au tronc. Dès lors il tient son « plan d'études ». Il y introduit la variété des occupations comme moyen de délassement, répartit son temps entre le latin toujours rebelle, les mathématiques, la cosmographie et les spéculations philosophiques de Locke, de Malebranche, de Leibniz et de Descartes, qu'il renonce à concilier, se contentant de les emmagasiner, quitte à les comparer et à les trier plus tard. Il réussit ainsi à mener à bien tout seul une entreprise redoutable pour le plus habile des pédagogues, celle de reprendre en sous-œuve, à vingt-cinq ans, une éducation interrompue à treize et d'ailleurs manquée dès le premier âge, ce qui est prodigieux.

TROISIÈME PÉRIODE (1741-1749).

Rousseau à Paris. — Double échec de l'auteur et de l'inventeur. — Rousseau arriva à Paris, dans l'automne de 1741, « avec quinze louis d'argent comptant, sa comédie de *Narcisse* et son projet de musique pour toute ressource ». Il se trouve vite au bout des quinze louis, et sa comédie, présentée à Marivaux qui la retouche, agréée par les comédiens italiens qui la

gardent huit ans sans la jouer, portée enfin au Théâtre-Français (décembre 1752), y fera une chute dont il convient dans sa préface et dont il va même faire hautement l'aveu au café Procope. Il y aurait dit tout haut dans la foule, dès l'entr'acte : « Cette comédie m'a ennuyé, elle est de Rousseau de Genève et c'est moi qui suis ce Rousseau ». Il en était bien capable, et la singularité de cette déclaration, qu'il confirme d'ailleurs avec naïveté dans ses *Confessions*, étant ici le dernier refuge d'un orgueil blessé, rend très vraisemblable cette anecdote qui courut dès lors. Quant au projet pour chiffrer la musique, l'Académie des sciences, après un an d'examen, et force éloges à l'inventeur, le déclare bon pour la vocale, mauvais pour l'instrumentale, et Rameau lui montre qu'excellent en théorie et pour apprendre vite à déchiffrer, il exige dans la pratique une opération de l'esprit qui ralentit l'exécution. Rousseau en appellera au public par la *Dissertation sur la musique moderne*; et « voilà comment ma fontaine de Héron fut encore cassée », ajoute-t-il plaisamment, en souvenir de son équipée de Turin. Ce n'était pas l'Académie des sciences qui devait avoir l'honneur de commencer sa célébrité.

Rousseau prend pied dans les salons. — Œuvres pies et profanes. — Cependant il convient d'ajouter qu'une fois de plus la musique avait amorcé le reste et que, grâce à elle surtout, il noua des relations dans les milieux académiques, littéraires et mondains. Elles lui furent bien précieuses, car, comme il en convient lui-même, « à Paris on ne fait rien tout seul ». Il en use de son mieux, c'est-à-dire avec toute la souplesse que comportait son fond de « lourdise », ayant pour toute devise : « Primons donc, n'importe en quoi; je serai recherché, les occasions se présenteront, et mon mérite fera le reste ». Il réussit même à prendre pied dans deux « des plus brillantes maisons de Paris », chez Mmes Dupin et d'Épinay.

C'est vers la même époque, mais dans un autre monde, qu'il prend pour compagne Thérèse Levasseur. Bornons-nous à rappeler ici ce passage de l'*Émile*, dicté sans doute par le remords : « Il ne convient pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en ait point, ni par conséquent dans un rang où l'on n'en saurait avoir ».

Entre temps, il continue son métier de grimaud et rédige certain *Mémoire à M. Boutet, pour servir à la vie de l'évêque d'Annecy*, que dénichera plus tard Fréron, pour le plaisir malin de montrer l'auteur de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* déposant en faveur de l'authenticité d'un miracle. Il mêle le profane au sacré, écrit sa comédie mort-née des *Prisonniers de guerre*, pièce de circonstance avec des allusions sympathiques aux malheurs de la France dans la guerre de la succession d'Autriche, peut-être aussi la comédie d'*Arlequin amoureux malgré lui*, qui est encore inédite, et entame enfin ses *Muses galantes*.

Rousseau apprenti diplomate. — Une botte à l'italienne (1743-1744). — Sur ces entrefaites, Mme de Broglie lui offre d'être le secrétaire de M. de Montaigu, qui venait d'être nommé ambassadeur à Venise. Il s'y rend en juin 1743 et peut s'écrier : « Il était temps que je fusse une fois ce que le ciel, qui m'avait doué d'un heureux naturel, ce que l'éducation que j'avais reçue de la meilleure des femmes, ce que celle que je m'étais donnée à moi-même m'avait fait être; et je le fus ». Mais le maître était sans cervelle, l'entourage sans mœurs et sans scrupules. Rousseau est desservi « à l'italienne » par les domestiques, *déferré* par les intrigants, comme jadis le pauvre D'Assoucy, en un lieu voisin, brusqué et humilié par le maître, enfin obligé de lâcher pied. Il revient à Paris au bout de quatorze mois, ayant fait du moins son noviciat politique, et remportant dans sa tête ce projet d'*Institutions politiques* qui aboutira au *Contrat social*.

Retour à Paris (1744). — Représentations des « Muses galantes » et des « Fêtes de Ramire » (1745). — Après de vagues projets pour se retirer à Genève ou chez Mme de Warens, il reprend son rêve de cette « célébrité qui, dans les beaux-arts, se joint toujours à Paris avec la fortune », et, « se livrant à tout l'œstre poétique et musical », achève les paroles et la musique de son opéra, le ballet héroïque des *Muses galantes*, qui est exécuté chez M. de la Popelinière, puis chez M. de Bonneval, intendant des *Menus Plaisirs*, et avec assez de succès pour être « honoré » de la jalousie bruyante et d'autant plus utile de Rameau (1745). Puis on le charge de remanier *la Princesse de Navarre*, opéra composé hâtivement par Voltaire et Rameau

pour les fêtes qui suivirent la victoire de Fontenoy. L'opéra retouché est joué le 22 décembre 1745, sous le nouveau titre de *Fêtes de Ramire*, et avec un succès qui achève d'aliéner au nouvel auteur le second de ses collaborateurs, mais commence à le lier avec le premier.

Rousseau secrétaire et poète de salon. — « L'Allée de Sylvie. » — « L'Engagement téméraire. » — Rousseau journaliste. — « Le Persifleur. » — Cependant il vivait des émoluments de sa place de secrétaire en commun de Mme Dupin et de M. de Francueil, beau-fils de cette dame, faisant de la chimie avec le gendre et compilant pour l'usage de la belle-mère ou écrivant sous sa dictée. Il ne renonçait pas d'ailleurs à tenir la plume pour son compte, composant à Chenonceaux, chez M. de Francueil (automne de 1747), une de ses moins mauvaises pièces de vers, *l'Allée de Sylvie*, et son *Engagement téméraire*, la meilleure de ses comédies à nos yeux. Il ébauchait même avec Diderot — lui qui refusera plus tard la critique des livres au *Journal des Savants*, et n'envoyait jamais ses ouvrages à un journaliste — une revue littéraire intitulée *le Persifleur*. Il en rédige le premier et unique numéro et bientôt collabore à l'*Encyclopédie* pour la musique.

Liaison joyeuse avec Diderot, Grimm et Marmontel. — Entre temps, il avait lié partie, et toujours grâce à la musique, avec de joyeux compagnons qui cherchaient comme lui à se pousser dans le monde et y firent un assez beau chemin, les uns « visant au solide », les autres à la gloire, sans négliger le plaisir. Marmontel, l'un d'eux, a beau dire, Rousseau était alors un assez gai compère, et, après leurs grandes « brouilleries », Grimm, qui en était un autre, regrettera toujours *le Rousseau de la rue des Moineaux*. Mais le chef de cette joyeuse bohème et celui qui aida à l'éruption du génie de Rousseau fut Diderot. Voici le fait : il ouvre la quatrième et grande période de la vie de notre auteur.

QUATRIÈME PÉRIODE (1749-1762).

Le chemin de Damas. — Un succès académique : Discours sur les sciences et les arts. — Diderot, le « premier » de ses deux amis de choix, l'autre étant Grimm, venait d'être enfermé

au château de Vincennes, pour certaines personnalités de sa *Lettre sur les aveugles* (1749), et Rousseau allait l'y visiter. Un jour qu'il lisait, chemin faisant, le *Mercure de France*, ses yeux tombent sur cette question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ». Ce fut son chemin de Damas, un éblouissement dont il a fait le pathétique récit dans une lettre célèbre à M. de Malesherbes (12 janvier 1762) et, en tout cas, une ère nouvelle.

Aidé des conseils de Diderot, il fait le procès à la civilisation et envoie son discours dit « Discours sur les sciences et les arts ». Un an après (1750), l'opuscule est couronné; Diderot le fait imprimer, et, comme il l'écrivait à son ami, « il prend par-dessus les nues, il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil ». Rousseau déclare avec une fierté légitime, tout en confessant les défectuosités de ce premier essai : « Cette faveur du public me donna la première assurance véritable de mon talent dont, malgré le sentiment interne, j'avais toujours douté jusqu'alors ».

Un insuccès académique et une autre œuvre pie. — Ce doute était fondé, comme le prouvent tous les essais que nous avons énumérés, y compris deux autres élucubrations de la même époque, dont un ouvrage de commande, l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans*, pour l'abbé Darti, et un certain *Discours sur la vertu la plus nécessaire aux héros*, qui est mal venu et qu'il n'envoya même pas à l'Académie de la Corse, par laquelle le sujet avait été mis au concours (1750).

Nouvelle crise physique et morale : la « réforme personnelle ». — Mais nous voyons que les lauriers de l'Académie de Dijon le consolaient, s'ils ne le nourrissaient pas. Avec ce succès coïncide à peu près le second accès de sa maladie chronique, et le tout aboutit, comme aux Charmettes, à une crise morale. Rousseau entreprend de « briser les fers de l'opinion », de dévouer sa vie à la vérité, suivant la fière devise qu'il emprunte à Juvénal, *vitam impendere vero*; et, pour mettre d'accord ses moindres actes avec sa conduite, il exécute sa « réforme personnelle ».

Il venait d'être promu au poste lucratif de caissier de M. de Francueil, qui était receveur général des finances; il démis-

sionne, et, se laissant traiter de fou, de caissier d'un financier il se fait copiste de musique. Il renonce à toute parure, quitte la dorure et les bas blancs, prend une perruque ronde, pose l'épée, et un voleur qui lui dérobe « ses quarante-deux chemises, de très belle toile, reste de son équipage de Venise », l'aide à achever sa « réforme somptuaire ». Dès lors il a un rôle et un costume; il ne cessera de se dire, comme écrivait Cicéron à Brutus : *Tu es in scena*. La curiosité publique en est surexcitée. « Bientôt, dit-il, il aurait fallu me montrer comme Polichinelle à tant par personne. »

Le « Devin de village » (1752). — Honneur et profit. — Polémiques. — La préface de « Narcisse ». — Tout en rêvant à son « grand système » de rénovation sociale, et non content de copier de la musique, il en fait. Son opéra du *Devin de village*, joué à Fontainebleau, en octobre 1752, devant le roi, y remporte un succès qui non seulement atténua la chute ultérieure de *Narcisse* (décembre 1752), mais l'élève au-dessus de la notoriété jusqu'à la gloire ou peu s'en faut. L'argent s'ajoutait à l'honneur. Il avait évité une pension du roi, moitié par une fierté calculée, moitié par peur de l'entrevue, et néanmoins il eut de son *Devin* un produit pécuniaire assez grand pour le « mettre en état de subsister plusieurs années », et suppléer à « la copie qui allait toujours assez mal ».

Cependant il était assailli par une nuée d'adversaires que lui avait suscités son discours couronné, et parmi eux le roi Stanislas. Il leur tient tête, mesurant d'ailleurs la portée de ses ripostes à leur qualité ou à leurs intentions. Il achève même de prendre position contre le siècle, ses pompes et ses œuvres, dans la préface de *Narcisse*, et de se camper « en républicain et frondeur en titre ».

Un nouveau concours académique : « Discours sur l'inégalité » (1754). — Le « grand système ». — Surgit une seconde question, toujours du cru de l'Académie de Dijon : *Sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1754). Surpris d'abord de l'audace du sujet, Rousseau sent croître la sienne, y voit une occasion de pousser sa thèse, va s'enfoncer dans la forêt de Saint-Germain, et en rapporte le fameux Discours sur cette question proposée par l'Académie de Dijon : *Quelle est l'origine*

de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle? Diderot redoubla ses applaudissements, mais l'Académie de Dijon n'eut garde de décerner le prix à un concurrent qui commençait par présenter la propriété comme l'origine de tout le mal social.

Voyage à Genève et sur le lac (1754). — Installation à l'Ermitage (avril 1756). — La Lettre à d'Alembert (1758). — « La Nouvelle Héloïse » (1761). — « Le Contrat social » (1762). — « Émile » (1762). — En 1754, Rousseau va promener sa gloire naissante et son « enthousiasme républicain » dans son pays. Il y est fêté et rétabli sur la liste des citoyens, après un retour à la religion protestante. Il y fait une première rédaction du *Contrat social*, et recueille dans sa tête, pendant six jours de promenade autour du lac. des paysages qui seront les cadres de *la Nouvelle Héloïse*, sondant même la profondeur de l'eau, en face de Meillerie, à l'endroit d'où Saint-Preux désespéré écrira : « La roche est escarpée, *l'eau est profonde*, et je suis au désespoir ». Puis il revient à Paris, hésite quelque temps entre une installation définitive à Genève, comme bibliothécaire, et une retraite loin de l' « urbaine cohue », dans la maison que lui a aménagée Mme d'Épinay à l'*Ermitage*, à un quart de lieue de son château de la Chevrette, au bord de la forêt de Montmorency. Il s'y installe (9 avril 1756), « aux grandes huées de la coterie holbachique »; déclare que de ce jour seulement il commence à vivre; et devient l'*ours* préféré de Mme d'Épinay.

Il se recueille, cesse sa collaboration à l'*Encyclopédie*, où il avait donné des articles sur la musique et l'économie politique, et entame la rédaction de ses chefs-d'œuvre. Notons seulement qu'il avait achevé de se préparer à les écrire en se mettant à l'école de Tacite et en traduisant le premier livre des *Histoires*. « Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, dit-il, je sentis le besoin d'apprendre à écrire, et j'osai m'essayer sur Tacite. » Le choix était heureux, et l'âpre éloquence de l'historien stoïcien dont il disait à Bernardin de Saint-Pierre : « Il éloigne des hommes, Plutarque en rapproche », ne servit pas peu, comme on verra, à enflammer la sienne.

Les trois œuvres qu'il mit là sur le chantier — outre ses *Extraits des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre : Projet de paix perpétuelle*, *Polysynodie*, sa *Morale sensitive* et autres opuscules — furent : le *Contrat social*, dont il avait mûri le plan et achevé une première rédaction dès son voyage à Genève (1754); *la Nouvelle Héloïse*, terminée en septembre 1758; l'*Émile* enfin, qui tenait à tout le reste. Il les achève à Montmorency, tantôt dans la petite maison de Montlouis, que lui arrange le procureur fiscal du prince de Condé, M. Mathas, et où l'on montre encore le donjon dans lequel il écrivit la *Lettre à D'Alembert* (hiver de 1758), ainsi que le fameux *cabinet de verdure*; tantôt au château même de Montmorency, où il accepte de temps en temps l'hospitalité du maréchal et de la maréchale de Luxembourg, après sa rupture avec Mme d'Épinay. Ces trois écrits parurent coup sur coup : *la Nouvelle Héloïse*, au commencement de 1761; le *Contrat social* et l'*Émile*, au commencement de 1762, à quelques semaines de distance. C'était la gloire, mais elle allait lui coûter cher.

CINQUIÈME PÉRIODE (1762-1778).

Rousseau en fuite. — Son surmenage et sa névrose. — Le 9 juin 1762, le Parlement condamnait l'*Émile* à être brûlé par la main du bourreau. Les considérants de l'arrêt portaient principalement sur ce que l'ouvrage ne paraissait « composé que dans la vue de ramener tout à la religion naturelle..., qu'à ses impiétés il ajoute des détails indécents ». « Que seraient d'ailleurs, s'écriait le rapporteur Joly de Fleury, des sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés de scepticisme et de tolérance! », etc. Et Rousseau, qui avait cru *toucher au triomphe* avec l'*Émile*, couronnement de son « grand système », écrivait, navré, en marge de son exemplaire de l'arrêt : « O digne journée de la Saint-Barthélemy sanctifiée par les jésuites, réprouvée par le Parlement dans les livres *Des assertions*, composés pour instruire le clergé de France! mais l'on prescrit ici une religion qui proscrit la raison et la loi naturelle, qui réclame la persécution. Est-ce là la religion qui éclaire les hommes? Est-ce là l'ordre immuable

et éternel, cette règle souveraine du Créateur et de la créature intelligente? Il faut une religion dans les États, mais il faut que l'on y croie une religion forcée qui exclut la raison et n'est pas la religion des hommes [1] ! » Décrété de prise de corps, et effrayé par ses protecteurs auxquels il commençait à devenir à charge, Rousseau prend le large, rencontre les huissiers chargés de l'arrêter, qui le saluent en souriant, et continue sa route, tout en ruminant de poste en poste *le Lévite d'Éphraïm*.

Il s'échappe aisément, mais le coup était porté. Surmené par la production forcenée des huit dernières années, démonté par mille tracasseries du sort et des hommes, il sera la proie d'une incurable névrose, et se croira désormais la victime d'un complot et de complices innombrables. Avouons qu'il y avait un peu de quoi s'y tromper. Dans quelque camp qu'il regardât, il ne voyait que des ennemis. Dénombrons-les, puisqu'ils tiendront désormais tant de place dans sa vie et dans ses écrits.

Les « brouilleries » et les ennemis de Rousseau. — En condamnant Rousseau, le Parlement, qui s'apprêtait à chasser les jésuites, affectait l'impartialité et se livrait à un jeu de bascule où Rousseau vit très clair, quoi qu'on en ait dit, témoin sa correspondance. Dans l'affaire, il n'y avait que le parti des philosophes qui triomphât. Or Rousseau n'y comptait plus d'amis, mais beaucoup d'ennemis, et que les brusqueries de sa rupture avec Mme d'Épinay, sa protectrice et leur amie, autorisaient à le prendre de haut avec lui. La lettre à D'Alembert, dite *Lettre sur les Spectacles*, avait consommé sa rupture avec tous les encyclopédistes, auxquels d'ailleurs sa répulsion avouée pour les athées l'avait rendu de plus en plus suspect.

Au commencement de 1757, dans ses *Entretiens sur le Fils naturel*, Diderot, partisan déclaré de l'utilité des théâtres, avait proposé sérieusement de les faire servir à moraliser les spectateurs, en assimilant la fonction des comédiens à celle des prédicateurs. Un an après, D'Alembert, pour faire sa cour à Voltaire installé sur le territoire de Genève et toujours passionné pour les spectacles, avait insinué, dans son article *Genève* de

1. *Jean-Jacques Rousseau, fragments inédits*, par M. Albert Jansen, p. 22. Paris-Berlin, 1882.

l'Encyclopédie, que cette ville devrait avoir un théâtre et réunir « la sagesse de Lacédémone à la politesse d'Athènes ». Rousseau vit là un double défi à relever, comme adversaire des arts et des lettres et comme Genevois; et, tout en s'attaquant obliquement à Diderot, il écrivit une lettre publique à D'Alembert. Sous prétexte de consoler la jeunesse de son pays d'être privée d'un amusement qui coûterait si cher à la patrie, il y proteste contre cette conception ultra-philosophique du théâtre, et contre le « bon effet qu'on semble en attendre ». Ce dernier trait, parmi vingt autres, visait évidemment Diderot, Voltaire et les philosophes.

Enfin sa querelle avec Voltaire, brochant sur le tout, l'affola. Cela commença par des picoteries aigres-douces à propos du *Discours sur l'inégalité*, qui, disait le spirituel seigneur de Ferney, donnait *envie de marcher à quatre pattes*, et prouvait qu'on n'a jamais mis tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Puis avait suivi une longue lettre de Rousseau, d'une dialectique serrée et d'un optimisme éloquent, en faveur de la Providence et contre le poème de Voltaire sur le *Désastre de Lisbonne*. Dans la *Lettre à D'Alembert*, Voltaire était repris pour vouloir donner le goût du théâtre aux Genevois, et, peu après, la lettre *privée* au même Voltaire, relative au désastre de Lisbonne, était imprimée dans le journal du Prussien Formey, « un pillard », malgré le refus d'autorisation du destinataire. Ce dernier s'émeut, comme de juste, et Rousseau alors, en manière d'excuse, de faire l'éclat fameux : « Je ne vous aime point, monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être le plus sensibles, à moi, votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu.... C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable », etc. « Fou! » s'écrie Voltaire. « Baladin! » réplique Rousseau. *Bâtard du chien de Diogène!* glapit l'un; *Tigre altéré de sang*, hurle l'autre; et les pamphlets de pleuvoir de Ferney sur le malheureux, proscrit de partout.

Rousseau proscrit. — Trois ans chez le roi de Prusse (1762-1765(. — Genève, à laquelle il avait déjà fait faire la grimace par la dédicace du *Discours sur l'inégalité*, imita Paris, et *par ordre* — un ordre dont Rousseau rendait à tort Voltaire

responsable — elle condamnait au feu l'*Émile* et le *Contrat social* et décrétait l'auteur de prise de corps. Berne suivait l'exemple de Genève. Rousseau fuyait d'Yverdun à Motiers-Travers, dans le comté de Neuchâtel, chez le roi de Prusse, où il rencontra enfin la protection et l'amitié du gouverneur, l'Écossais lord Keith, connu, par la correspondance et les *Confessions*, sous le nom de milord Maréchal. Il devait y passer plus de trois ans (juillet 1762-septembre 1765). Prié seulement, à son arrivée, de ne plus écrire, il répondait fièrement : « J'ai dit (dans mes livres) tout ce que j'avais à dire et je n'aime pas à rabâcher. Aussi je me suis promis et je me promets de ne plus écrire; encore une fois, je ne l'ai promis qu'à moi. » Rousseau se tint parole, en ce sens qu'il n'écrivit plus que pour sa défense. Et le moyen de se taire!

La lettre à Christophe de Beaumont (1763). — Le « Dictionnaire de musique ». — Le Lycurgue genevois et ses projets de constitution. — Un mandement de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, contre l'*Émile* avait suivi de près l'arrêt du Parlement. A la prière de ses amis, qui voulaient le réconcilier ainsi avec Genève, et en choisissant son heure, Rousseau écrit en novembre 1762, et lance, en mars 1763, l'éloquente *Lettre à Christophe de Beaumont*. Mais il essuie un refus d'imprimer cette lettre à Genève, et du coup abdique à perpétuité son droit de bourgeoisie et ce titre de citoyen dont il avait signé la susdite lettre (12 mai 1763). Il se reposera de ces polémiques et de celles qui les suivirent de près, en préparant l'édition de son *Dictionnaire de musique*, qui parut vers la fin de 1767; en rêvant la scène lyrique de *Pygmalion*; et en se faisant le Lycurgue des Corses, honneur que lui vaut la popularité de son *Contrat social*. Sur les instances d'un agent de Paoli lui-même, il écrit un *Projet de constitution pour les Corses*, que l'annexion de l'île par Choiseul fit rester à l'état de projet, comme le partage de la Pologne stérilisa ses curieuses *Considérations sur le gouvernement de la Pologne* (1772).

La lapidation de Motiers (6 septembre 1765). — Une guerre de pamphlets. — Les « Lettres écrites de la Montagne ». — Une cruauté féline de Voltaire. — Cependant les fanatiques s'ameutent à Motiers. Rousseau est menacé de coups

de fusil dans les champs et il manque d'être lapidé dans sa maison. C'était un coup de Voltaire. Les *Lettres écrites de la Campagne*, œuvre assez éloquente du procureur général Tronchin, avaient réduit au silence ses amis de Genève qui taxaient d'illégal le décret du conseil contre l'*Émile* et le *Contrat social*. Rousseau riposte victorieusement par les *Lettres écrites de la Montagne* (1764), mais il y dénonçait au passage, comme auteur du *Sermon des Cinquante*, Voltaire, qui s'en défendait comme un beau diable, à son ordinaire. La riposte de Voltaire fut rapide, féroce, inexcusable. Il lança le pamplet du *Sentiment des citoyens*. On y dénonçait à l'indignation publique toutes les tares de la vie privée de Rousseau, l'abandon de ses enfants à l'hôpital, jusqu'à ce costume d'Arménien dont il s'affublait, « déguisé en saltimbanque », tandis que le malheureux y trouvait une commodité précieuse pour le traitement de sa maladie. On l'accusait même d'avoir fait mourir la mère de Thérèse, laquelle vivait encore, comme il le fit remarquer. « On punit capitalement un vil séditieux », concluait sur le beau ton le Pasquin, auteur anonyme de cet « infâme petit libelle », comme on disait à Ferney, d'où il était parti.

Six semaines à l'île Saint-Pierre. — Rousseau à Strasbourg, à Paris, à Londres (1765-1766). — Cependant on s'indigne à Berlin [1], tandis que Rousseau se réfugie à l'île Saint-Pierre, sur le lac de Bienne. Il en est chassé par les autorités bernoises, fuit à Strasbourg où il passe un mois, fêté partout. Puis il traverse Paris, avec un sauf-conduit de Choiseul, et s'y arrête un peu (16 décembre-4 janvier), grâce au prince de Conti qui le fait bénéficier du droit d'asile dont jouissait le Temple, sa propriété. Mais il y reçoit trop de visites au gré du gouvernement, qui hâte son départ, et il arrive enfin, le 13 janvier 1766, à Londres. Il y avait été attiré par les conseils de ses amis et par le philosophe Hume, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Paris, qui depuis.... Rousseau l'appelait alors « le bon David, le cher patron ».

Séjour à Wootton. — Un accès de folie. — Tribulations

1. *Documents sur Jean-Jacques Rousseau*, par M. A. Jansen, p. 166 sqq., Genève, 1885.

et existence nomade de « Renou ». — Retour définitif à Paris (juin 1770). — Il quitte bientôt Londres pour la campagne de Wootton, où il herborise assez paisiblement et rédige les six premiers livres des *Confessions*. Mais là, tyrannisé et soufflé par sa compagne qui s'ennuie, il retombe en proie à son délire des persécutions, et écrit dans ses *Confessions* ce curieux passage, monument de sa folie, qu'il effaça plus tard, mais qui se lit encore dans le manuscrit de Thérèse Levasseur : « Je me laisse bercer au fol espoir que la nation française, à son tour victorieuse, viendra peut-être un jour me tirer de la triste captivité où je vis ». Une méchante plaisanterie, une fausse lettre comminatoire du roi de Prusse, fruit de l'*humour* d'Horace Walpole et rédigée avec la collaboration de Hume, avait suffi à déchaîner l'accès : nouvelle brouille, éclats, insultes même, et tout le fracas de ses ruptures théâtrales. En proie à un véritable délire, il fuit, gagne péniblement Douvres, passe le détroit, dès que l'état de la mer le lui permet, traverse Amiens où on le fête, le château de Fleury, près de Meudon, où le marquis de Mirabeau lui offrait l'hospitalité, et s'arrête enfin à Trye-Château, à une lieue de Gisors, chez Conti. Il s'y cache un an (juin 1767-juin 1768) sous le pseudonyme de *Renou*, qu'il conserve quelque temps, puis reprend ses courses affolées à travers la Savoie et le Dauphiné. Il passe à Lyon, reste un mois à Grenoble, et séjourne quelques semaines à Bourgoin. Il se fixe enfin à Monquin, au-dessus de Bourgoin, jusqu'à son départ définitif pour Paris. Il y arrive à la fin de juin 1770, après un crochet par Montbard, pour aller saluer dans son temple le majestueux historien de cette nature dont il aimait à se dire, lui-même, « le peintre et l'apologiste ». A travers tous ces déplacements, avec une peur navrante de ses ennemis imaginaires, il n'avait cessé de rédiger son dernier chef-d'œuvre, les *Confessions*.

Circonstances de la rédaction et de la publication des « Confessions ». — Les « Dialogues » et les « Rêveries du promeneur solitaire ». — Dès janvier 1762, l'*Émile* et le *Contrat social* étant encore sous presse, le libraire Rey d'Amsterdam lui conseillait d'écrire l'histoire de sa vie pour « honorer sa mémoire et contribuer à corriger les hommes ». C'était le prendre par son faible. Mais Rousseau résiste, « parce qu'elle est

mêlée de beaucoup de faits qui en sont inséparables et qui compromettraient le secret d'autrui ». Cependant les cruelles nécessités de sa polémique et ses terreurs imaginaires l'amènent plusieurs fois à faire un tableau apologétique de sa vie. Vers la fin de 1761, s'imaginant que les retards tout accidentels de l'*Émile* étaient l'effet d'un complot, il écrit des lettres folles au libraire Duchesne et à tous ses amis. Ceux-ci le rassurent, et l'impression s'achève. M. de Malesherbes, alors directeur de la librairie et qui avait patronné Rousseau de son mieux dans toute l'affaire, lui écrit avec une touchante bienveillance, au sujet de « cette mélancolie sombre qui fait le malheur de sa vie ». Ému, Rousseau répond par les *Quatre Lettres à M. le Président de Malesherbes* (4, 12, 26, 28 janvier 1762), contenant « le vrai tableau de son caractère et les vrais motifs de toute sa conduite », et où il se peint et s'analyse en traits admirables. La *Lettre à Christophe de Beaumont* lui est une nouvelle occasion de présenter sa vie en raccourci. Ses amis l'invitaient toujours à publier ses mémoires, et, le 24 février 1764, Duclos lui écrit finement : « Il me semble que vous les aviez commencés. Je trouve dans *Héloïse* et dans *Émile* des morceaux qui sont plus copiés qu'imités de la nature. Ce n'est pas ainsi qu'on imagine. » Le *Sentiment des citoyens*, l' « infâme brochure » reçue en étrennes, le 2 janvier 1765, vint lever ses scrupules. « J'ai beaucoup à dire, écrit-il à Duclos (13 janvier 1765), et je dirai tout »; et il a tout dit, *dicenda tacenda locutus*. Les *Confessions* furent commencées au début de 1765, et le douzième et dernier livre terminé dès le commencement de 1771. Déjà il avait esquissé, en guise d'introduction, un fragment intitulé *Mon Portrait*, titre qui devait être celui de l'ouvrage; puis dans une introduction, récemment publiée, qui est de 1765, il écrivait : « Ce sont mes confessions à toute rigueur. Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire. »

En 1770, comptant que son séjour à Paris serait toléré par Choiseul, il y accourt pour faire son apologie. Le précieux manuscrit des *Confessions* à la main — manuscrit terminé à l'encre de Chine puisqu'il croit qu'on lui dérobe l'encre ordinaire, — il en fait des lectures à des auditeurs choisis. Hélas! le succès est de scandale, et les auditeurs vont au dehors tra-

vestir les faits, les journaux aidant. Rousseau en gémit, s'en désespère, regrette même dans son *Testament* (1771) d'avoir été dupe du « prestige de l'amour-propre ».

Alors, aiguillonné par son délire, il rédige, entre la fin de 1772 et le commencement de 1776, l'opuscule étrange qui a pour titre : *Rousseau, juge de Jean-Jacques Rousseau. Dialogues.* Le délire y est visible ; il pousse l'auteur jusqu'à vouloir porter son manuscrit sur l'autel de Notre-Dame, avec la suscription : « Dépôt remis à la Providence », et avec l'espoir que cet éclat fera « parvenir son manuscrit jusque sous les yeux du roi ». Une grille fermée l'arrête dans l'exécution de ce projet et il reprend la plume, remaniant et multipliant les manuscrits de ses *Confessions* et de ses *Dialogues*. Enfin, dans une période d'accalmie, il écrit le supplément aux *Confessions*, tant de fois annoncé, ces dix *Rêveries du Promeneur solitaire*, suite de cette infatigable apologie de sa vie et de ses œuvres, que la mort seule interrompit.

Tous ces écrits, sur la volonté expresse de Rousseau, ne devaient voir le jour qu'*au* XIXe *siècle*, et parurent peu après sa mort. Le manuscrit définitif des *Confessions* avait été remis solennellement par Rousseau lui-même aux Moultou, des amis sûrs, de passage à Paris, en 1776. Paul Moultou en publie à Genève les six premiers livres en 1781, et son fils Pierre y publie les six autres en 1788, le tout très expurgé. Du Peyrou proteste contre cette édition tronquée et donne aussi la sienne, avec une clef. Enfin une troisième édition avec les noms en toutes lettres, et sans aucuns ménagements, mais sans critique, et qui laisse encore à désirer l'édition définitive, malgré les rééditions ultérieures, paraît en 1795. Elle est à peu près complète et conforme au texte intégral du manuscrit offert à la Convention par Thérèse Levasseur, qui signe « fame deu gean iacque rousseau », lui survécut vingt-trois ans et exploita sa mémoire sans vergogne.

Les huit dernières années. — Rousseau intime. — Il y en avait dix qu'il était mort, quand parut cette édition complète de ses *Confessions*. Il avait habité, pendant les huit dernières années de sa vie, rue Plâtrière, le quatrième étage d'une maison qui faisait hier encore le coin de la rue Jean-Jacques-Rousseau et de la rue Coquillière (présentement n° 11). Il en sortait dès

le beau temps, pour promener ses rêveries solitaires à travers les bois et les villages de la banlieue, avec ou sans sa Thérèse, et vivant de ses copies de musique et de son revenu. Ce dernier était, depuis assez longtemps, d'un peu plus de onze cents livres environ, sans compter une pension de cent livres sterling du roi d'Angleterre à laquelle il avait *cru devoir renoncer* dès les premiers quartiers. Décidément Jean-Jacques, qui s'était déjà dérobé à une pension de Louis XV, comme nous l'avons vu, n'aimait pas à être le pensionné des rois, et l'on aurait mauvaise grâce à ne pas constater qu'en cela du moins l'auteur du *Contrat social* mettait assez flèrement d'accord ses principes et sa conduite. L'ami de ces dernières années fut Bernardin de Saint-Pierre. Nous lui devons des croquis familiers et émus, et entre autres ceux de Jean-Jacques « vêtu d'une robe de chambre d'indienne bleue, la tête couverte d'un bonnet de coton, copiant de la musique,... écumant le pot », ou chantant, d'une voix restée juste, des airs de sa composition, en s'accompagnant de son épinette, une de ses dernières consolations, tandis que son serin gazouille au plafond, que les moineaux pépient et pillotent le pain qu'il leur jette par sa fenêtre garnie de caisses et de pots de fleurs.

Rousseau à Ermenonville. — La « chanson du Saule » et la mort (2 juillet 1778). — Arguments pour et contre le suicide. — Rousseau et Socrate. — Après plusieurs velléités de se retirer dans un asile de vieillards, il accepta *avec sensibilité* [1], parmi les offres d'hospitalité qui lui arrivaient de divers côtés, celle que vinrent lui faire M. et Mme de Girardin sur l'initiative de M. Lebègue de Presle, son médecin. Il part pour leur superbe propriété d'Ermenonville, le 20 mai 1778, et y passe quelque temps dans un état voisin de la sérénité. Le 21 juin, il accompagnait au piano-forte, dans un concert de château, « la chansonnette du Saule qui se trouve en *Ottello* [2] » qu'il venait de mettre en musique. Le 2 juillet, il mourait, dans des circonstances obscures et dramatiques, et les soupçons de suicide qui coururent, dès la première heure, n'ont pas encore

1. *Relation ou Notice des derniers jours de Mons. Jean-Jacques Rousseau; circonstances de sa mort, etc., par Mons. le Begue de Presle, et avec une addition par J.-H. de Magellan*, p. 7, Londres, 1778.
2. *De Magellan, Relation*, etc., *op. c.*, p. 35.
3. Après tant de discussions et de dissertations, le suicide de Rousseau reste

été tout à fait détruits [3]. Il fut enseveli d'abord à Ermenonville. Le 20 vendémiaire an III, la Convention faisait porter en grande pompe et accompagnait ses restes au Panthéon. En 1814, son tombeau fut violé nuitamment et ses restes jetés sans doute à la voirie, comme il l'avait prédit formellement dans une lettre à Voltaire, qui d'ailleurs, d'après ce que nous avons relaté plus haut [1], partagea son sort ce jour-là.

II

EXAMEN CRITIQUE DE SES ŒUVRES

INTRODUCTION A CET EXAMEN,

OU

LE VRAI SYSTÈME DE ROUSSEAU

Unité systématique de ses œuvres. — Avant d'aborder les œuvres de Rousseau, nous ferons une remarque générale, qui est de nature à en rendre la lecture et la critique plus courtes et plus claires : c'est que — les *Confessions* et autres opuscules mis à part, bien entendu — elles se subordonnent toutes à un dessein dont il importe singulièrement de faire ressortir l'unité.

« Toutes mes idées se tiennent, déclarait Rousseau dans l'*Émile*, mais je ne saurais les exposer toutes à la fois. » On n'y a pas pris garde, et c'est un point sur lequel personne ne lui a rendu justice, depuis Diderot, qui écrivait à Mlle Voland : « Rien ne tient dans ses idées ».

un grand peut-être, comme on disait jadis. Se trouva-t-il dans le cas d'une de ces souffrances physiques ou morales incurables, où Saint-Preux, comme les stoïciens, excuse le suicide? Sous une poussée aiguë de sa lypémanie dont certaines misères domestiques auraient été la cause occasionnelle, prit-il de la ciguë comme Socrate, auquel il se comparait, dans son for intérieur, dès le *Discours sur les sciences et les arts*? Cela reste très possible, pour quiconque voudra bien lire de sang-froid, d'une part, l'argumentation contre le suicide, de M. Chereau (*Union médicale* de 1867 et *Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile-de-France* de 1876), et celle du Dr Châtelain (*la Folie de J.-J. Rousseau*, Paris, Fischbacher, 1890, c. IX), et, d'autre part, les arguments pour le suicide du Dr Dubois (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1866) et surtout le résumé si net de M. Alfred Bougeault (*Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau et sa mort à Ermenonville*, Paris, Plon, 1883).

1. Cf. ci-dessus, p. 528.

Les critiques de ses idées ont méconnu leur unité systématique et pourquoi. — Mais d'abord pourquoi les critiques de ses idées ont-ils méconnu leur unité systématique [1]? C'est parce qu'ils ont exagéré la nature des paradoxes et l'étendue des contradictions qu'on y relève, les uns, comme Voltaire, parce qu'ils avaient un intérêt évident à en discréditer l'auteur, le « sophiste sauvage », selon le mot injuste de Byron qui l'admirait pourtant; les autres, comme Saint-Marc Girardin, parce qu'ils étaient à la fois séduits et offusqués par l'éclat de ses paradoxes, au point de ne plus voir dans le reste que des « lieux communs »; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, parce qu'ils lisaient toujours les mêmes œuvres de Jean-Jacques, et, dans ses œuvres, les mêmes pages, si bien qu'ils auraient pu et dû déclarer, comme le Français qu'il met en scène dans son troisième dialogue : « Avant néanmoins de me décider tout à fait, je résolus de relire ses écrits avec plus de suite et d'attention que je n'avais fait jusqu'alors. J'y avais trouvé des idées et des maximes très paradoxes, d'autres que je n'avais pas pu bien entendre. J'y croyais avoir senti des inégalités, même des contradictions. Je n'en avais pas saisi l'ensemble assez pour juger solidement d'un système aussi nouveau pour moi. » Enfin combien de lecteurs de ses œuvres, parmi les plus sincères, ressemblent à leur auteur sous l'arbre de Vincennes. Ils ont « l'esprit ébloui de mille lumières, des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion » qui les jettent « dans un trouble inexprimable ». Effrayés par le fracas des vérités, des contre-vérités et des erreurs qui se heurtent sous leurs yeux, ils renoncent trop vite à savoir si leur éloquent auteur les conciliait sincèrement dans son esprit, ou s'il ne fut le plus souvent qu'un charlatan, passé maître dans l'art d'attirer l'attention sur des banalités par un étalage préalable de scandaleux paradoxes. Ils se bornent alors à répéter finement avec Bersot, résumant Saint-Marc Girardin : « Rousseau a porté immédiatement à sa perfection un art qui a été beaucoup

1. Seul M. Paul Janet nous semble s'être avisé de cette unité *systématique*, quand il parle du *passage si délié* du vrai au faux, dans la *Politique de Rousseau*; mais il n'a pas cru devoir la faire ressortir, sans doute parce qu'elle importait peu à son examen de la valeur absolue des idées politiques de notre auteur. (Cf. *Histoire de la science politique*, t. II, page 418 sqq., 3e éd.)

pratiqué depuis, l'art de tirer un coup de pistolet dans la rue pour attrouper les passants. On est émerveillé de la clairvoyance qu'il a eue dans cette affaire. » On voit tout ce que cet éloge de la clairvoyance de Rousseau, s'il était pleinement mérité, retrancherait de sa logique et surtout de sa bonne foi. Il s'ensuivrait en effet que ses œuvres ont deux parties fort distinctes, dont l'une serait toute paradoxale et uniquement destinée à une *réclame*, comme on dit, en faveur de l'autre. Nous osons être d'un avis différent, estimant que Rousseau a professé, avec une égale sincérité, vérités, demi-vérités et paradoxes, et qu'on peut même montrer le lien qui unissait les uns et les autres en un corps de doctrine très cohérent, du moins dans sa tête.

Méthode pour lire ses écrits et saisir la « chaîne de leur contenu ». — Pour s'en convaincre, il suffit de le lire avec une certaine méthode, celle-là même qu'il proposait dans l'avant-dernier et le moins connu de ses écrits. Écoutons en effet le Français des *Dialogues* : « J'avais senti, dès ma première lecture, que ses écrits marchaient dans un certain ordre, qu'*il fallait trouver pour suivre la chaîne de leur contenu.* J'avais cru voir que cet ordre était rétrograde à celui de leur publication et que l'auteur, remontant de principe en principe, n'avait atteint les premiers que dans ses derniers écrits. Il fallait donc, pour marcher par synthèse, commencer par ceux-ci, et c'est ce que je fis en m'attachant d'abord à l'*Émile*, par lequel il a fini, *les deux autres écrits qu'il a publiés depuis ne faisant plus partie de son système*, et n'étant destinés qu'à la défense personnelle de sa patrie et de son honneur. »

Quel est donc ce *système*? Exposons-le en bref et nous y trouverons la *chaîne du contenu* de ses œuvres; puis nous la suivrons pour les analyser; enfin, après avoir demandé à ses écrits apologétiques et à ses divers opuscules un supplément d'informations, nous aurons la mesure de sa logique, de sa bonne foi et de son talent. Connaissant déjà les faits de sa vie, nous pourrons alors comparer et juger l'homme et l'auteur.

Le « grand système » de Rousseau. — La thèse, l'antithèse et la synthèse. — En janvier 1762, la *Nouvelle Héloïse* ayant été publiée, l'*Émile* et le *Contrat social* étant sous presse,

leur auteur écrivait à M. de Malesherbes, en se rapportant à la crise du chemin de Vincennes : « O monsieur! si j'avais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social! Avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions! Avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits; savoir, ce premier *Discours*, celui sur l'*Inégalité* et le *Traité de l'éducation*; lesquels trois ouvrages sont inséparables et forment ensemble un même tout. » Et, plus tard, il faisait dire de lui par un de ses porte-parole : « Suivant de mon mieux le fil de ses méditations, *j'y vis partout le développement de son grand principe*, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. » Voilà donc le *grand principe* de ce que Rousseau appelait déjà le « grand système », alors qu'il méditait son *Discours sur l'inégalité*, dans la forêt de Saint-Germain. Ce premier principe est fameux. Il consiste à opposer l'homme bon dans l'état de nature à l'homme dépravé par l'état social, à l'*homme de l'homme*, comme il dit quelque part. Mais se hâter, comme on fait d'ordinaire, de tirer les conséquences d'une pareille comparaison qui est toute à l'avantage de l'homme de la nature, c'est trahir Rousseau.

En effet, à cette thèse il a toujours opposé l'*antithèse* : « Quoi donc! s'écrie-t-il dans une note de son *Discours sur l'inégalité*, faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien, et retourner vivre dans les forêts avec les ours? *conséquence à la manière de mes adversaires.* » Quelle est donc celle de Rousseau?

Nous lisons dans un endroit de l'*Émile* : « Il ne faut pas confondre ce qui est naturel à l'état sauvage et ce qui est naturel à l'état civil »; et dans un autre : « S'il ne fallait qu'écouter les penchants et suivre les indications, cela serait bientôt fait : mais il y a tant de contradictions entre les lois de la nature et nos lois sociales, que *pour les concilier il faut gauchir et tergiverser*

sans cesse : il faut employer beaucoup d'art pour empêcher l'homme social d'être tout à fait artificiel. » Voilà déjà un précieux aveu ; mais c'est encore le Français des *Dialogues* qui nous dira le dernier mot de Rousseau : « Mais la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité quand une fois on s'en est éloigné ; *c'est encore un des principes sur lesquels il a le plus insisté.* Ainsi son projet ne pouvait être de ramener les peuples nombreux ni les grands États à leur première simplicité, mais seulement d'arrêter, s'il était possible, le progrès de ceux dont la petitesse et la situation les ont préservés d'une marche aussi rapide vers la perfection de la société, et vers la détérioration de l'espèce. *Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été.* On s'est obstiné à l'accuser de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies, et de replonger l'univers dans la première barbarie ; et *il a toujours insisté au contraire sur la conservation des institutions existantes*, soutenant que *leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs*, *en laissant les vices*, et substituer le brigandage à la corruption. »

Ces distinctions méritaient d'être faites et ne l'ont point été, remarquait Rousseau, et, après un siècle de discussions et de polémiques là-dessus, sa remarque subsiste.

Les trois « grands principes » et les trois parties du « grand système ». — En tout cas, voilà qui est net et qui permet de saisir fortement par les deux bouts la *chaîne du contenu* des écrits de Rousseau.

En effet, résumons ses déclarations : 1° l'état de nature est bon, l'état social est mauvais, — voilà la première partie de la thèse et le *grand principe* — ; 2° mais on ne peut revenir à l'état de nature, il faut donc se résigner à l'état social comme à un pis-aller nécessaire, — voilà la transition, le second et le plus méconnu de *ses grands principes, l'antithèse* — ; 3° d'ailleurs on peut améliorer l'état social en le rapprochant par divers moyens de l'état de nature, — voilà la troisième et de beaucoup la plus importante partie de la thèse et le troisième principe du « grand système », la *synthèse*.

Dès lors on aperçoit comment le développement de la *première* et de la *troisième* partie de la thèse se distribue entre ses œuvres.

La bonté de l'état naturel et les vices de l'état social, voilà le sujet des deux *Discours* et de la *Lettre à D'Alembert*, c'est-à-dire le développement de la *première* partie de la thèse.

Remédier aux maux de l'état social pour l'individu par une éducation conforme à la nature, voilà le sujet de l'*Émile*; y remédier pour l'homme en famille par la pratique des vertus de la famille selon la nature, qui sont capables de purger les passions mondaines des deux sexes, voilà le sujet de la *Nouvelle Héloïse*; y remédier enfin pour les hommes soumis à un gouvernement, par l'observation loyale des conditions qu'ils mirent jadis à cette soumission et que leur dicta la nature, voilà le sujet du *Contrat social*, et ces trois ouvrages capitaux constituent précisément le développement de la troisième partie du système. Que l'on en croie leur auteur, et l'homme social sera réconcilié avec l'homme naturel, comme individu, comme époux et comme citoyen. Il suit de là que les paradoxes prédomineront dans les deux *Discours* et les vérités dans le reste, mais qu'en examinant une des parties de la thèse il ne faut jamais oublier les deux autres.

Que Rousseau n'a pas assez détaché sa transition entre la première et la troisième partie de son système. — Entre les ouvrages qui développent la première et la troisième partie de la thèse, aucun autre écrit que la lettre à Voltaire du 10 septembre 1755 et la préface de *Narcisse* ne ménage expressément la transition, mais Rousseau a cru bien faire en la glissant un peu partout. Il faut croire qu'en cela il a mal calculé, puisque tous ses commentateurs s'y sont plus ou moins trompés, et qu'il a ainsi donné prise au double soupçon de manquer de logique ou de sincérité.

Utilité de ces considérations pour l'examen de ses œuvres. — Nous ne nous flattons certes pas d'avoir débarrassé le système de Rousseau, par ces remarques, de toutes les utopies et contradictions qu'on y a si souvent dénoncées, mais elles en atténuent singulièrement le nombre et la portée. Elles permettent surtout de lire ses œuvres, avec une précieuse sécurité d'esprit, en y retrouvant cette suite systématique qu'il affichait sur le tard, qu'on n'a pas voulu y voir, et qui va précisément nous en faciliter l'examen.

PREMIÈRE PARTIE DU SYSTÈME :

Bonté de l'homme naturel, dépravation de l'homme social.

DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS, — DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ. — LETTRE SUR LES SPECTACLES.

Discours sur les sciences et les arts.

Sa division en deux parties. — Le *Discours sur les sciences et les arts* a pour devise *Decipimur specie recti*, et se divise en deux parties : dans la première, Rousseau interroge surtout l'histoire; et dans la seconde, considérant « les sciences et les arts en eux-mêmes », il invite ses lecteurs « à convenir de tous les points où ses raisonnements se trouveront d'accord avec les inductions historiques ». Mais ce plan n'est suivi qu'en gros, et l'ordre des arguments est assez confus. Toutefois le dessein de l'auteur reste clair.

Première partie : Réquisitoire historique contre la civilisation. — Prosopopée de Fabricius. — Rousseau fait le procès à la civilisation et aux hypocrisies de la politesse, au nom de la liberté et des bonnes mœurs, qui étaient saines et sauves dans l'état de nature. Néanmoins il laisse échapper cet aveu, bon à noter au passage : « La nature humaine au fond n'était pas meilleure », mais *plus ouverte*. Il prétend prouver par l'histoire universelle que le sort des empires, celui des mœurs et de la probité sont aussi assujettis au progrès des sciences et des arts que « l'élévation et l'abaissement journaliers des eaux de l'Océan au cours de l'astre qui nous éclaire durant la nuit ». Dans une prosopopée fameuse, mais bien déclamatoire, et qui sent son vieux temps, devant la face pompeuse de Rome, esclave du luxe importé par « les hommes frivoles » qu'elle avait vaincus, il évoque la grande âme et l'indignation de Fabricius, son héros à la Plutarque, prenant à témoin de la vérité de ses invectives et Louis XII et Henri IV. La conclusion de cette première partie est qu'il ne fallait pas

essayer de soulever le « voile épais » dont la sagesse éternelle avait couvert toutes ses opérations.

Deuxième partie : origines vicieuses des sciences et des arts; l'inégalité cause de tous les abus. — Puis il démontre la vanité et le néant des connaissances humaines, et leur perversité originelle. « L'astronomie est née de la superstition; l'éloquence, de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge; la géométrie, de l'avarice; la physique, d'une vaine curiosité; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. Les sciences et les arts doivent donc leur naissance à nos vices. » Alimentés par le luxe et l'oisiveté des citoyens, ils sont aussi nuisibles au vrai courage qu'aux bonnes mœurs, et fomentent tous les vices d' « une éducation insensée ». Et tous ces abus ont une cause unique : « l'inégalité funeste introduite entre les hommes par la distinction des talents et par l'avilissement des vertus ». « Nous avons des physiciens, s'écrie Rousseau, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poètes, des musiciens, des peintres; nous n'avons plus de citoyens; ou, s'il nous en reste encore, dispersés dans nos campagnes abandonnées, ils y périssent indigents et méprisés. Tel est l'état où sont réduits, tels sont les sentiments qu'obtiennent de nous ceux qui nous donnent du pain, et qui donnent du lait à nos enfants. »

Restrictions de Rousseau et modestie inattendue de sa conclusion. — Mais, ayant poussé sa pointe jusque-là, Rousseau bat en retraite et commence dès lors à ménager ses transitions vers un accommodement, en ces termes : « Je l'avoue cependant, le mal n'est pas aussi grand qu'il aurait pu le devenir ». La prévoyance éternelle a bien fait les choses et placé partout le contrepoison près du poison, comme dans les plantes. Fort de cette distinction, il en vient à louer un peu les Académies, ces « sages institutions » qui servent de « frein aux gens de lettres », tous désireux d'y entrer. Et, après avoir flagellé les faux savants, cette « troupe de charlatans », qui éternisent leurs extravagances par la complicité de l'imprimerie, cet « art terrible », il ne craint pas de vanter « les savants du premier ordre, ces précepteurs du genre humain qui n'en ont point eux-mêmes ». Il voudrait les voir admis dans les conseils des rois pour faire concourir la vertu, la science et l'autorité à

la félicité du genre humain. Pour nous, « hommes vulgaires », bornons-nous à remplir obscurément nos devoirs.

Voilà, avec un hymne final à la vertu, « science sublime des âmes simples », la conclusion modeste d'un auteur qui, dans ses prémisses, partait si bruyamment en guerre contre la civilisation, ses pompes et ses œuvres.

Mérites et défauts littéraires de ce discours. — Tel est ce discours, médiocrement composé, trop enluminé de figures et trop échauffé de ton, dont Rousseau dira : « Cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument de logique et d'ordre..... C'est de tous mes ouvrages le plus faible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie. » Il n'en était que plus curieux pour nous à étudier, non seulement parce qu'il étale les défauts ordinaires de Rousseau, mais parce que ses qualités dominantes y brillent déjà, notamment cette vigueur oratoire, cet art d'imposer l'idée par un développement dont la force s'accroît avec son ampleur même, ou de la resserrer dans des formules plus ou moins justes ou heureuses, mais qui se gravent dans la mémoire et tyrannisent la raison. Entre celles que nous avons déjà citées, notons encore celles-ci au passage : « Les sciences, les lettres et les arts étendent des guirlandes de fleurs sur les chaînes dont ils (*les hommes assemblés*) sont chargés » ; — « On a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des citoyens » ; — « Il y a mille prix pour les beaux discours, aucun pour les belles actions » ; — « Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinait à faire des disciples » ; — ou encore cette autre, d'un goût plus douteux : « Sommes-nous donc faits pour mourir attachés sur les bords du puits où la vérité s'est retirée? »

Les thèmes de Rousseau. — Remarquons soigneusement avant d'aller plus loin que ce discours énonce les idées principales de Rousseau sur la politique, la morale et l'éducation, et indique déjà une conciliation possible entre elles. La religion exceptée, nous y avons relevé, comme on verra par la suite, les *thèmes* qu'il développera dans toutes ses œuvres ultérieures, jusqu'aux *Confessions*, et dont la première en date est le *Discours sur l'inégalité*.

Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.

Sa division en deux parties. — D'une part, l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, et son influence y est presque nulle ; d'autre part, elle a tiré son origine et ses progrès des développements successifs de l'esprit humain, et, en devenant sociable, l'homme est devenu méchant et esclave : telles sont les deux parties de la réponse faite par Rousseau à cette question mise au concours par l'Académie de Dijon en 1754 : *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle?*

Tableau idéal de la nature. — Rousseau trace d'abord le tableau du véritable état de nature, celui dont la lecture faisait dire à Voltaire : « Vous donnez envie de marcher à quatre pattes ». Dans cet état idéal, l'homme est mû par deux ressorts antagonistes, celui de la conservation et celui de la pitié. Il trouve leur équilibre et leur jeu dans cette formule instinctive : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible.* La pitié tient lieu de lois, de mœurs et de vertus, nul n'étant tenté de désobéir à sa « douce voix ». Si le sauvage exerce sa vengeance, ce sera « machinalement et sur-le-champ, comme le chien qui mort la pierre qu'on lui jette ».

La bonté de l'homme naturel et l'évolution sociale. — Il reste à expliquer comment un être si bon a pu se dépraver. Rousseau va donc s'appliquer à considérer et à rapprocher « les différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce, rendre un être méchant en le rendant sociable ». Il avoue que ces considérations seront conjecturales sur la suite des événements, et il fait d'avance leur part aux objections que l'école dite *historique* n'a cessé d'élever depuis contre son système. Mais il fait remarquer que ses conclusions ne seront nullement conjecturales, puisqu'elles reposent sur les principes qu'il vient d'établir, lesquels n'en sauraient admettre d'autres. Après avoir pris cette précaution capitale, il désigne avec une précision parfaite les deux principaux facteurs du *transformisme*, comme disent aujourd'hui nos philosophes, à savoir « *le laps de temps* qui compense le peu de vraisemblance

des événements », et « la puissance surprenante des causes très légères lorsqu'elles agissent sans relâche ». Il entreprend alors de retracer l'évolution naturelle des sociétés, de montrer « les routes oubliées et perdues qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil ». C'est l'objet de la seconde partie.

Deuxième partie. — Le propriétaire, voilà l'ennemi. — Le début est fameux. « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-« vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez « que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! » Le propriétaire, voilà l'ennemi; et Rousseau le désigne tout d'abord, bien qu'il ne soit que le fruit tardif d'une corruption progressive.

Il décrit celle-ci, puis il reprend le thème du début, avec une force nouvelle, « en continuant d'examiner les faits par les droits ». Le grand coupable, c'est le riche; et il lui lance cette formidable apostrophe où gronde déjà tout l'orage d'aujourd'hui : « Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, *et qu'il vous fallait un consentement exprès du genre humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui allait au delà de la vôtre* ? » C'est le riche qui — « semblable à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, et ne veulent plus que dévorer les hommes » — a provoqué, par ses usurpations insatiables, les brigandages des pauvres; c'est lui qui, pour se défendre contre leur nombre, leur persuada par des raisons spécieuses de se donner « d'autres institutions qui lui furent aussi favorables que le droit naturel lui était contraire »; lui enfin qui confisqua la liberté naturelle sous prétexte de fonder le droit civil.

Les « conventions générales » qui ont constitué les nations. — Idée première du « Contrat social ». — Le droit à l'insurrection. — Puis il fait, sur les « conventions générales » qui ont constitué les nation en corps politique, et sur les diverses

formes de gouvernement, des considérations succinctes dont le développement « serait la matière d'un grand ouvrage ». Nous les retrouverons dans le *Contrat social*, y compris le droit à l'insurrection, qu'il formule en ces termes : « L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposait la veille des vies et des biens de ses sujets ».

Résumé des causes politiques et sociales d'inégalités. — En résumé, l'évolution de l'inégalité a trois périodes, qui sont successivement : l'établissement de la loi et des droits de propriété; puis celui de la magistrature; enfin le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire. A ces trois causes politiques, Rousseau ajoute quatre sortes d'inégalités, extérieures en quelque sorte à l'action du gouvernement et qui sont : la richesse, la noblesse ou le rang, la puissance, le mérite personnel, ce dernier étant la cause première des inégalités et la richesse les condensant toutes à la fin. Il estime qu'il en a dit assez pour montrer l'effroyable chaîne de maux et de crimes qui dérivèrent de ces inégalités, jusqu'à ce que vînt ensuite *le monstre* que Rousseau — s'inspirant sans doute d'une admirable image de Lucrèce sur la superstition [1] — fait surgir « du sein de ces désordres et de ses révolutions, élevant par degrés sa tête hideuse ». Il a, comme il dit, fermé le cercle et touché au point de départ, puisque le despotisme ramène les hommes à une nouvelle égalité, celle du néant; et, par la loi du plus fort, à un nouvel état de nature, « le contrat du gouvernement étant dissous par le despotisme ».

Tableau pessimiste de la société. — Hardiesse révolutionnaire de la conclusion. — En somme, et en considérant les positions intermédiaires, *un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices, de l'honneur sans vertu; de la raison sans sagesse, et du plaisir sans bonheur*, voilà la société aux yeux du sage. La conclusion s'impose, et à la question de savoir si l'inégalité est autorisée par la loi nouvelle, Rousseau ose répondre, en finissant : « Il est manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à

1. Quæ caput a cœli regionibus ostentabat,
Horribili super aspectu mortalibus instans....

un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque de nécessaire. »

Pourquoi ce discours est un des chefs-d'œuvre de Rousseau. — Toutes ces hardiesses, plus ou moins conjecturales, étaient présentées avec une candeur de ton, une force de raisonnement, une solidité de style, une justesse et une poésie d'images, qui font de ce discours un des plus incontestables et des plus caractéristiques chefs-d'œuvre de Rousseau, « celui de tous mes écrits, déclare-t-il dans les *Confessions*, où mes principes sont manifestés avec le plus de hardiesse, pour ne pas dire d'audace ».

Trois objections contre ce discours. — Mais après avoir rêvé, raisonné, protesté avec l'auteur, le lecteur se sent l'esprit inquiété par des objections que nous ramènerons à trois principales : *Où Rousseau prend-il le modèle de son état de nature ? — Y revenir serait donc le remède au mal social? — En tout cas, sous un mauvais gouvernement, l'insurrection serait-elle le premier des droits et le plus saint des devoirs?*

Examen des réponses de Rousseau à ces objections. — Le pour et le contre. — A ces trois ordres d'objections, Rousseau a répondu plus ou moins directement, dans le corps même du discours, dans la dédicace qu'il en fit aux « magnifiques, très honorés et souverains seigneurs » de la république de Genève — au risque d' « être coupable de quelque transport indiscret dans cette vive effusion de son cœur — ; dans sa préface ; dans ses polémiques, notamment avec le métaphysicien et naturaliste Bonnet de Genève, M. Philopolis, sous le masque; enfin dans les notes qu'il ajoute, selon « sa coutume paresseuse de travailler à bâton rompu ». Résumons ces réponses, conformément à notre dessein de chercher, dans Rousseau lui-même, le pour et le contre, ce qui est le plus court et le plus sûr moyen de trancher les polémiques innombrables qui hérissent les abords et masquent la vraie nature de ses écrits.

Première objection sur la réalité de l'état de nature. — Avec Hobbes, et peut-être avant lui, trois contemporains de Rousseau l'avaient évidemment amené à considérer la fiction de l'état de nature, et à en tirer les conséquences politiques

et morales qui sont l'âme de ce discours et de tous ses écrits. L'un est certainement l'auteur de l'*Esprit des lois* qui écrit (l. VIII, c. III) : « Dans l'état de nature, les hommes naissent bien dans l'égalité, mais ils n'y sauraient rester. *La société la leur fait perdre; et ils ne redeviennent égaux que par les lois* ». L'autre est le jurisconsulte genevois Burlamaqui que l'auteur du *Contrat social* cite en ces termes, dans sa préface : « L'idée du droit, dit M. Burlamaqui, et plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la nature de l'homme. C'est donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de sa constitution et de son état, qu'il faut déduire les principes de cette science. » Le troisième, qu'il lisait assidûment, estimait fort, mais qu'il ne cite pas ici, est Buffon qui avait dit textuellement dans son *Histoire naturelle* : « Un sauvage absolument sauvage... serait un spectacle curieux pour un philosophe; il pourrait, en observant son sauvage, évaluer au juste la force des appétits de la nature; il y verrait l'âme à découvert... et peut-être verrait-il clairement que la vertu appartient à l'homme sauvage plus qu'à l'homme civilisé, et que le vice n'a pris naissance que dans la société. » Ces quelques lignes ne contiennent-elles pas en germe, *en puissance*, comme il aimait à dire, toute la mécanique sociale et toute la thèse morale de Rousseau?

Une réponse péremptoire aux objections de l' « école historique ». — La considération de l'état de nature et l' « histoire hypothétique des gouvernements » seront donc, pour le théoricien social, une hypothèse servant à remonter à la vérité des principes, sinon une histoire adéquate aux faits, et, dans l'espèce, une *fiction de droit*. Rousseau s'est expliqué là-dessus, à maintes reprises, et avec une clarté qui semblait devoir écarter toutes les méprises, et ruiner par la base les objections obstinées que lui font encore de nos jours, au nom de la réalité des faits, les théoriciens spéciaux de l'école dite *historique* [1]. Qu'il nous suffise ici de citer ce passage entre autres : « Commençons donc par écarter tous les faits, car ils

1. Cf. là-dessus et dans notre sens *la Science sociale contemporaine*, par M. Alfred Fouillée, Paris, l. I, c. I et V. Hachette, 1885.

ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels, *plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine*, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. » Voilà la première réponse de Rousseau et elle nous paraît péremptoire.

Réponse à la deuxième objection. — Reste l'objection que si cet état de nature est la panacée sociale, il faut la retrouver et employer tout notre esprit à nous rendre bêtes. A Voltaire qui disait : « Vous donnez envie de marcher à quatre pattes », Rousseau eût pu répliquer sur le même ton que, dans son discours, il prouvait justement combien la conformation physique de l'homme s'oppose à cette allure; sa conformation morale, œuvre des siècles, ajoutée à celle de la nature, ne s'y oppose pas moins. « Que ceux qui se sentent capables d'aller reprendre dans les bois leur antique et première innocence n'hésitent pas! » Pour Jean-Jacques, il donnait à entendre, non sans finesse, qu'il n'était plus bon qu'à être le « roi des ours » de Mme d'Épinay, assez semblable en somme au citoyen civilisé qui « fait sa cour aux grands qu'il hait »; et que s'il n'était, de par son humeur, qu'une *chouette*, suivant le mot de la Pompadour, du moins était-il celle de Minerve, selon la réplique d'une femme d'esprit. « Quant aux hommes semblables à moi, dit-il, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbes et de glands ni se passer de lois et de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier père de leçons surnaturelles; ceux qui verront, dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de longtemps acquise, la raison d'un précepte indifférent par lui-même et inexplicable dans tout autre système; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences : tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer, en apprenant à les connaître, à mériter le prix

éternel qu'ils en doivent attendre, ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres. »

Réponse à la troisième objection. — Mais alors on abdique le droit de révoquer le *pacte social*? — Rousseau semble en convenir formellement, au moins dans ces passages : « Les établissements humains paraissent, au premier coup d'œil, fondés sur des monceaux de sable mouvant : ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussière et le sable qui environnent l'édifice, qu'on aperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, et qu'on apprend à en relever les fondements »; — « Mais les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraînerait nécessairement ce dangereux pouvoir (*le droit de renoncer à la dépendance*), montrent, plus que toute autre chose, combien les gouvernements humains *avaient besoin d'une base plus solide que la seule raison*, et combien il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer ». Ces considérations, difficiles à concilier avec les autres, et dont la dernière vient après l'éloge sophistiqué d'une déclaration de principes de Louis XIV, sont-elles de simples précautions oratoires, comme semble l'indiquer cette remarque finale : « J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison et *indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin* »? Nous penchons pour l'affirmative. Ici Rousseau, après les hardiesses relevées ci-dessus, rompt et prend des parades, mais le *Contrat social* porta ensuite à ses adversaires un coup droit qui ne laisse pas de doute sur ses sentiments agressifs, dans l'espèce. On peut tenir Rousseau pour un théoricien du droit à l'insurrection considérée, en face du despotisme, comme le premier des droits et le plus saint des devoirs, ou du moins comme un partisan déclaré du droit de *la résistance à l'oppression*, selon la formule des Droits de l'homme.

« Mais suivons le fil de notre hypothèse », comme dit ici

Rousseau revenant à son thème primordial de la société cause de la dépravation de l'homme. Nous touchons au bout d'ailleurs, car il ne nous reste plus qu'à examiner la *Lettre à D'Alembert*.

La *Lettre sur les spectacles.*

La thèse du « théâtre utile » dans Diderot. — « Ce n'est pas au théâtre de remplacer l'Évangile », aurait dit M. de Lamoignon à l'auteur de *Tartuffe* : l'auteur du *Fils naturel* pensait exactement le contraire, quand il s'écriait avec son *humour* ordinaire : « Ah! mes amis, si nous allons jamais à la Lampedouze (*île déserte entre Tunis et Malte*) fonder, loin de la terre, au milieu des flots de la mer, un petit peuple d'heureux, ce seront là nos prédicateurs (*les théâtres*).... Tous les peuples ont leurs sabbats et nous aurons aussi les nôtres. Dans ces jours solennels on représentera une belle tragédie qui apprenne aux hommes à redouter les passions, une bonne comédie qui les instruise de leurs devoirs et qui leur en inspire le goût ».

Répliques de Rousseau. — Contre la purgation par la tragédie. — Il n'y a ni tragédie, ni comédie capables de produire ces effets, réplique Rousseau à Diderot, dans les circonstances qu'on a vues plus haut. Pour ce qui est de la tragédie, il lui refuse toute purgation efficace des passions. La *pitié* à laquelle elle mène par la terreur n'est qu' « un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions, *une pitié stérile*, qui se repaît de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité ». Objectera-t-on les « pleureuses de loges si fières de leurs larmes »? Il réplique avec une ironie âpre et éloquente : « Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans les fables et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui? N'est-il pas content de lui-même? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme? Ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre? Que voudrait-on qu'il fît de plus? Qu'il la pratiquât lui-même? *Il n'a point de rôle à jouer, il n'est pas comédien.* »

Inutilité de la comédie. — « Arlequin sauvage » et le Système de Rousseau. — Quant aux comédies, les meilleures ne

valent rien, témoin, par exemple, l'*Arlequin sauvage* de Delisle, pièce de la foire pour laquelle Rousseau paraît avoir une prédilection que la conformité du sujet avec son *système* suffit à expliquer [1]. Ce n'est pas « le sens et la simplicité du personnage » qui lui valent le bon accueil des spectateurs, car nul ne voudrait lui ressembler : il n'est dû qu'aux « idées neuves et singulières » de la pièce.

Rousseau contre « le Misanthrope », Molière et le public. — Pour prendre un exemple décisif, il examinera « de toutes les comédies de Molière celle qui contient la meilleure et la plus saine morale », *le Misanthrope*. « Vous ne sauriez me nier deux choses, avance-t-il : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable. » Quant à Philinte, le « sage de la pièce », « c'est un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons...; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim ». Il est vrai d'ajouter que dans cette comédie, « quoique Alceste ait des défauts réels dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont on ne peut se défendre. En cette occasion la force de la vertu l'emporte sur l'art de l'auteur et fait honneur à son caractère. Quoique Molière fît des pièces répréhensibles, il était personnellement honnête homme ». Le vrai coupable en vérité, c'est le public et non

1. On y trouve en germe le système de Rousseau. Le fait est assez curieux pour être établi. — « Arlequin : Vous êtes fous, car vous cherchez avec beaucoup de soins une infinité de choses. Vous êtes pauvres, parce que vous bornez vos biens dans l'argent ou d'autres diableries, au lieu de jouir simplement de la nature comme nous, qui ne voulons rien avoir afin de jouir plus librement de tout; vous êtes esclaves de toutes vos possessions, que vous préférez à votre liberté et à vos frères, que vous feriez pendre s'ils avaient pris la plus petite partie de ce qui vous est inutile. Enfin vous êtes ignorants, parce que vous faites consister votre sagesse à savoir les lois, tandis que vous ne savez pas la raison qui vous apprendrait à vous passer de lois comme nous. » — Voilà, ce nous semble, le *premier grand principe* de Rousseau, et cet aveu de *Lélio* n'est-il pas le troisième, sa conclusion? — « *Lélio* : Oui, mon cher Arlequin, nous sommes des fous, mais des fous *réduits à la nécessité de l'être*. » — Cette petite pièce, longtemps fameuse, fut écrite en 1721 par Delisle de la Drevetière, et il faut compter son auteur parmi les plus *oseurs*, comme dira le père de Figaro.

Molière, car « le désir de faire rire aux dépens du personnage l'a forcé de le dégrader contre la vérité du caractère ». Tant il est vrai, comme le remarque ailleurs Rousseau, qu' « au lieu de faire la loi au public, le théâtre la reçoit de lui ». Et voilà pourquoi cette « admirable pièce n'aboutit qu'à faire rire aux dépens d'un honnête homme; sur celle-là jugeons des autres ».

La stérilité de la morale de théâtre est donc évidente aux yeux de Rousseau. Peu lui importent d'ailleurs les fines distinctions des esthéticiens sur les alliances tacites de la moralité et de l'art, il lui suffit d'avoir qrouvé que « ces productions d'esprit, comme la plupart des autres, n'ont pour but que les applaudissements ».

Rousseau et les autorités pour et contre le « théâtre utile ». — Dès lors le théâtre lui apparait comme un danger public, et il fait le tableau des ravages qu'il exercerait, par exemple, parmi les *Montagnons*, ces candides habitants de sa Salente suisse, comme pour l'opposer à celui des *sabbats de la Lampedouze* de Diderot. Il condamne donc le théâtre en bloc, et s'il se sépare en cela d'une autorité formidable, d'Aristote, le premier en date et en talent des critiques partisans du *théâtre utile* [1], du moins a-t-il pour lui Bossuet. Cela peut se plaider, comme on dit au Palais.

D'ailleurs Rousseau se rencontre de nouveau ici, comme en bien d'autres endroits, avec l'auteur de la *Politique*, en reconnaissant la nécessité de divertissements à l'usage des artisans et des mercenaires, *pour leur délassement* (πρὸς ἀνάπαυσιν). Mais il ne les demandera pas au théâtre; la nature en fournira les décors, et la simplicité des mœurs en sera l'assaisonnement : des joutes de bateliers sur le lac l'été, et des « bals entre de jeunes personnes à marier » l'hiver, voilà les *fêtes lacédémoniennes* et économiques qui conviennent à Genève : et telle est, après d'éloquentes digressions, sa conclusion sur ce sujet litigieux.

1. Aristote charge formellement les spectacles de procurer au public de sa cité idéale, la musique aidant, quelque *purgation*, et un allègement agréable : πᾶσι γίνεθαί τινα κάθαρσιν, καὶ κουφίζεσθαι μεθ' ἡδονῆς.

DEUXIÈME PARTIE DU SYSTÈME

L'homme social amélioré d'après l'homme naturel comme citoyen, comme époux, comme individu.

LE « CONTRAT SOCIAL », — « LA NOUVELLE HÉLOÏSE », L' « ÉMILE ».

Rousseau tend plus à édifier qu'à détruire. — « La littérature et le savoir de notre siècle tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier », déclare Rousseau dans la préface de l'*Émile*. C'est ce qu'on pourrait dire de ses premiers écrits; mais tous les autres allaient tendre beaucoup plus à édifier qu'à détruire.

Il s'occupa d'abord à consolider sur sa vraie base la société qu'il avait ébranlée dans le *Discours sur l'inégalité* : tel est l'objet essentiel de cet extrait condensé de ses matériaux et ébauches pour les *Institutions politiques*, qu'il rédigea dès 1754 et publia, remanié et abrégé en 1762, sous le titre de *Contrat social*.

Le *Contrat social*.

Difficulté et nécessité d'examiner cet ouvrage et, avec lui, certains problèmes. — « Quant à mon *Contrat social* », disait-il lui-même à Dusaulx, un ami de la dernière heure, « ceux qui se vantent de l'entendre *tout entier* sont plus habiles que moi : c'est un livre à refaire; mais je n'en ai plus ni la force ni le temps ». Ce n'est donc pas ici le lieu d'agiter à fond un problème si difficile, et d'exposer toutes les contradictions et les obscurités de détail dont convenait l'auteur. Nous pourrions même tourner court, si nous ne consultions que la difficulté du sujet pour de jeunes étudiants, mais ils nous sauront peut-être gré de les croire dignes de l'entrevoir. Ne vivons-nous pas d'ailleurs en un temps où il faut apprendre de bonne heure à mériter ce titre de citoyen dont Rousseau se montrait si jaloux, et à regarder en face certains problèmes?

On ne saurait d'ailleurs se dispenser ici de dégager les idées principales du livre qui, après la Bible, a eu le plus d'influence sur les hommes, depuis un siècle; qui a été l'*Évangile de la Révolution*, « le phare des législateurs » selon la Convention; qui a été invoqué tour à tour comme une autorité suprême par les hommes de 89 et par ceux de 93; où Mounier voyait une « satire exagérée de la monarchie », tandis que Lamartine s'écriait : « C'est la société politique de la hache et du billot », et que Chateaubriand déclarait, en visant les terroristes : « Il n'y a pas de livre qui les condamne davantage »; dont l'auteur enfin, après avoir été salué solennellement dans une adresse à la Constituante, signée de Ginguené, de Fourcroy, de Chamfort, de Dusaulx, etc., comme « le premier fondateur de la Constitution », était dénoncé par Duhem comme un *aristocrate bon à guillotiner*, et avait enfin besoin d'être défendu par Boissy d'Anglas contre ceux qui l'appelaient le « provocateur de l'anarchie ».

Nous tâcherons seulement d'être clair et court. Si nous n'y réussissons qu'en employant trop souvent cette forme géométrique dont on ne peut dépouiller partout son auteur sans tomber dans la diffusion et risquer de le trahir, ce sera le cas de répéter avec lui : « J'avertis le lecteur que chaque chapitre doit être lu posément et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif ».

Premier principe : L'ordre social considéré comme un droit sacré. — Rousseau déclare fièrement au début : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux », mais il ajoute aussitôt après : « Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question. » Quoi donc! on peut rendre légitime un droit qui, selon les propres déclarations de Rousseau, « ne vient point de la nature », qui est « fondé sur des conventions »? Rousseau ne fait aucune difficulté de le proclamer : « L'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres ». Certes nous voici loin de la première partie du « grand

système », mais nous avons vu plus haut par quel chemin nous avions passé. Il ne reste donc qu'à tirer au clair ces *conventions* qui sont le fondement de ce *droit sacré*.

Conventions qui sont le fondement de l'ordre social. — L'unité de l'État est faite par l'union de ses membres, et cette union naît de l'obligation qui les lie. Mais quel est le fondement de cette obligation? Ce n'est pas la force, sinon on serait obligé, en conscience, de donner sa bourse au bandit qui vous surprend au coin d'un bois, quand même on pourrait la lui cacher, *car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance*. Le fondement de l'obligation sociale n'est pas davantage l'autorité paternelle, car si le père et les enfants restent unis, passé l'âge où les enfants avaient besoin du père pour se conserver, « ce n'est plus naturellement, c'est volontairement, et la famille elle-même ne se maintient que par convention ». Mais si, forçant l'analogie entre la famille et les sociétés politiques, on conclut, comme Grotius et Hobbes, que l'autorité du gouvernement dure par delà l'utilité du gouverné, voilà l'esclavage établi, « voilà l'espèce humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef qui le garde pour le dévorer ». Or le droit d'esclavage est nul, étant illégitime et absurde : « Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : « *Je fais avec toi une convention toute à ta* « *charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira,* « *et que tu observeras tant qu'il me plaira.* » Enfin, revenant hardiment sur ce sujet, dans une note de la sixième « Lettre de la Montagne », Rousseau ose compléter sa pensée et disputer contre ceux qui prétendent donner pour fondement à l'obligation sociale la volonté de Dieu, car « il n'est pas clair que Dieu veuille qu'on préfère tel gouvernement à tel autre, ni qu'on obéisse à Jacques plutôt qu'à Guillaume. Or voilà de quoi il s'agit. »

Ce qui est évident, c'est qu'un peuple voulût-il se donner un roi, il faut d'abord qu'il soit un peuple. Ainsi l'acte par lequel il est un peuple étant antérieur à l'acte de sa donation, il s'ensuit que ce premier acte est le « vrai fondement de la société ».

Passage de l'état de nature à l'état civil. — Arrivé là, Rousseau indique avec une précision lumineuse comment les hommes ont passé de l'état de nature à l'état civil, c'est-à-dire

comment ils ont été amenés à sceller le pacte qui a fondé la société. Où Montesquieu indiquait vaguement « ce désir de vivre en société qui est une quatrième loi naturelle », Rousseau fait toucher du doigt l'intérêt du genre humain : « Je suppose, dit-il, les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature, l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait de manière d'être. »

De la meilleure forme à donner au pacte social. — Il pose alors, avec une netteté admirable, le problème de la meilleure forme à donner à ce pacte. Il s'agit, dit-il, de « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. »

Solution de ce « problème fondamental » : le peuple. — Voici en bref cette solution : il faut considérer trois choses : le peuple, le souverain et le gouvernement. Le peuple est constitué par le contrat, c'est-à-dire par l' « aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté », en un corps moral et collectif qui s'est appelé tour à tour cité, république, corps politique, sujets ou État.

Deuxième terme du problème : Le « souverain » constitué par la volonté générale du peuple. — Le souverain n'est autre que la volonté générale du peuple fondée sur la pluralité des suffrages. Cette pluralité « est elle-même un établissement de convention et suppose, au moins une fois, l'unanimité ».

Certes cette unanimité ne persiste pas, et il peut se manifester des volontés contradictoires : « Otez de ces mêmes volontés les plus ou les moins qui s'entre-détruisent, reste pour somme des différences la volonté générale ». Nous dirons donc, pour continuer à parler avec Rousseau le langage des géomètres, que la volonté générale est une somme *algébrique* des volontés individuelles, dont le total est positif et constitue une loi très impérative.

Le pacte social, en effet, *n'est pas un vain formulaire*, et « quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps : ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le *forcera d'être libre* »; car, ajoute ailleurs Rousseau avec une noblesse remarquable, l' « impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ».

C'est ainsi que Rousseau a sinon inventé, du moins élucidé et posé, avec une autorité et un éclat sans précédents, quoi qu'on dise, le dogme de la souveraineté populaire.

Troisième terme du problème : Le « gouvernement », corps chargé d'appliquer la volonté générale. — Reste à le mettre en pratique, c'est-à-dire à donner le mouvement au corps politique qui a déjà l'existence et la volonté. C'est la fonction du gouvernement, que Rousseau, le premier, a nettement distingué du souverain.

Il est chargé d'appliquer aux cas particuliers les lois ou « actes de la volonté générale » pour le plus grand bien de tous, c'est-à-dire en sauvegardant par-dessus tout la *liberté* et l'*égalité*.

C'est une fonction difficile; aussi Rousseau s'attache-t-il à définir le rôle que doit jouer le gouvernement, qu'il appelle encore, comme à Venise, *le prince*, vis-à-vis du peuple considéré tour à tour comme sujet et comme souverain.

Jeu de ces trois ressorts. — Le gouvernement mis en équation. — Il emploie à ce propos, et pour être court, un subtil étalage de termes algébriques dont quelques-uns ont besoin d'être rajeunis pour la clarté.

Cela fait, on aboutit, croyons-nous, à dégager de ces pages curieuses la formule suivante : Le gouvernement peut se mettre en équation. Cette équation est formée par l'égalité entre deux rapports qui sont : l'un, le rapport du peuple souverain au gouvernement, et l'autre le rapport du gouvernement au peuple sujet; de sorte que le gouvernement est une moyenne proportionnelle entre les deux extrêmes, à savoir entre le peuple souverain et le peuple sujet.

Cette équation d'ailleurs n'est pas numérique et ce serait « tourner ce système en ridicule » que de prétendre calculer cette moyenne par le procédé ordinaire et, pour « former le

corps du gouvernement, tirer la racine carrée du nombre du peuple ». — « En effet, les rapports dont je parle, ajoute Rousseau, ne se mesurent pas seulement par le nombre des hommes, mais en général par la quantité d'action, laquelle se combine par des multitudes de causes; au reste, si, pour m'exprimer en moins de paroles, j'emprunte un moment des termes de géométrie, je n'ignore pas cependant que la précision géométrique n'a point lieu dans les quantités morales. »

Dogme de la souveraineté populaire. — En résumé, le peuple constitué par le *Contrat social* est le seul souverain, le seul législateur, et délègue au gouvernement l'application de la loi, l' « exercice légitime de la puissance exécutive », pour le plus grand bien de tous, c'est-à-dire pour la liberté et l'égalité.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse du mécanisme social imaginé par Rousseau, heureux si nous en avons exactement extrait les vrais principes.

Moyens pour résoudre la plupart des obscurités du « Contrat social ». — Quant aux obscurités de détail du *Contrat social*, beaucoup d'entre elles seraient éclaircies, si l'on se reportait davantage au *Discours sur l'inégalité*, aux objections que soulève celui-ci, et aux réponses plus ou moins péremptoires mais si nettes que l'auteur y a faites et qu'on a vues plus haut. On lit trop vite ce discours, qui a la réputation de n'être qu'une boutade éloquente, sinon on y verrait très nettement sur l'*état de nature* et sur les vraies conditions de *temps* et de *milieu*, relatives au contrat et à d'autres points réputés obscurs, des explications que l'on a cherchées laborieusement dans le *Contrat* lui-même et ailleurs [1].

Nous ne saurions nous-même terminer cette analyse de

1. Ces mêmes explications viennent d'être recherchées avec sagacité par M. Alexis Bertrand dans un manuscrit complet du *Contrat social*, datant de 1754, déjà prêt pour l'impression et volontairement mutilé par Rousseau, avec le dessein de faire ressortir aux yeux de tous cette unité foncière de son système que nous avons tenté de démêler plus haut et qu'il sentait trop latente. Cette excellente monographie (*le Texte primitif du Contrat social*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la séance du 4 avril 1891, par *M. Alexis Bertrand*, Paris, Alphonse Picard, 1891) complète très utilement les études de MM. Paul Janet et A. Fouillée citées plus haut sur les théories politiques de Rousseau; et nous y renvoyons les apprentis en économie politique et en civisme, c'est-à-dire — par le temps qui court — tous les étudiants en lettres anciennes ou modernes.

bonne foi du *Contrat social*, sans signaler et considérer quelque peu la foule des objections qu'il a soulevées.

Examen de quatre objections au « Contrat social ». — Il nous suffira d'ailleurs d'en relever quatre qui résument toutes les autres. — On l'a accusé, en substance : 1° de sacrifier la liberté à une chimère d'égalité, 2° d'être dérivé d'un principe faux, 3° d'aboutir à une conséquence féroce, et 4° de n'être dans l'ensemble qu'une utopie.

Première objection : Aliénation de la liberté. — Rousseau a écrit : « Ces clauses, bien entendues, se réduisent toutes à une seule, savoir : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ». — C'est l'absorption de l'individu par l'État, de l'homme par le citoyen, le despotisme de la loi, objecte-t-on, et Rousseau lui-même a déclaré la liberté inaliénable. Mais à ses yeux ce n'est pas là une aliénation véritable, c'est une mise en commun des droits pour les renforcer : « Ce que chacun aliène, dit-il, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté » ; et ailleurs : « Il est si faux que dans le *Contrat social* il y ait de la part des particuliers aucune *renonciation véritable*, que leur situation par l'effet de ce contrat se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant ». Elle est fondée, en effet, sur l'égalité devant la loi, *suivant une remarque qui doit servir de base à tout le système social* : « C'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit [1] ».

Deuxième objection : Le contrat social n'a pas de réalité historique. — L'école dite *historique* conteste la réalité du contrat originel : « L'histoire — objecte un de ses chefs —, qui a vu naître tant d'États, ne connaît aucun exemple d'État contracté par les individus ». C'est là une pure chicane de fait qui n'infirme en rien le droit. Rousseau déclare, dans le *Contrat social* : « J'étudie les hommes tels qu'ils sont et les lois telles

1. On remarquera l'identité de cette considération capitale avec celle de l'*Esprit des Lois*, citée ci-dessus, p. 615.

qu'elles peuvent être »; et dans l'*Émile* : « Il faut savoir ce qui doit être, pour bien juger de ce qui est ».

Et d'abord, il ne s'agit nullement de donner le *Contrat social* comme fondement à la société en général, mais à la *société politique*. Cette distinction essentielle et tant de fois négligée, une fois faite, la conception du *Contrat social* n'eût-elle d'ailleurs aucune réalité historique, et oubliât-on ses évidentes analogies avec la *Déclaration d'indépendance américaine* et avec la *Déclaration des droits de l'homme*, qu'elle n'en serait pas moins une hypothèse commode, bien que provisoire, pour construire solidement la théorie du gouvernement idéal.

Qu'importe donc que le contrat soit devant ou derrière, dans l'ordre des temps, et que son théoricien ait subi avec son siècle, comme on l'a dit avec esprit, une espèce de mirage intellectuel? Il n'en a pas vu moins clair.

Troisième objection : La profession de foi civile ou la mort. — Une objection plus grave est celle que l'on fait à la sanction que Rousseau demande dans sa conclusion pour cette « profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle ». L'auteur du *Contrat social* s'échauffe ici jusqu'à écrire : « Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes : il a menti devant les lois ». Mais sur ce point, à l'aide d'un manuscrit plus complet du *Contrat social*, on vient de plaider avec force les circonstances atténuantes [1], et de prouver que toute cette fin n'est qu'un plaidoyer indirect de Rousseau pour la tolérance en général et pour ses coreligionnaires en particulier.

On pouvait s'en douter à la seule inspection du texte connu. Si Rousseau a imposé un *credo* à « la sainteté du contrat social et des lois », sous peine de mort, n'était-ce pas pour avoir ensuite le droit de s'écrier très haut, sans être suspect de troubler

1. Cf. M. Alexis Bertrand, *le Texte primitif du Contrat social*, p. 28 suiv., Paris, Alphonse Picard, 1891.

l'État : « Quiconque ose dire *Hors de l'Église, point de salut*, doit être chassé de l'État, à moins que l'État ne soit l'Église et que le prince ne soit le pontife »? La sanction demandée n'en reste pas moins effroyable, et certes le Dracon genevois n'avait que trop raison de s'écrier dans une pensée inédite : « Le fardeau de la liberté n'est pas fait pour de faibles épaules ». Que d'épaules et de têtes il allait écraser!

Quatrième objection : Le « Contrat social » est, dans son ensemble, une utopie et le système est impraticable. — Quant au reproche plus général adressé à l'auteur du *Contrat social*, de n'avoir construit qu'une utopie impossible à appliquer, on pourrait croire qu'il passe condamnation là-dessus, si l'on s'en rapportait à ces seuls passages de l'*Émile* : « Le droit politique est encore à naître, et il est à présumer qu'il ne naîtra jamais. Le seul moderne en état de créer cette grande et inutile science eût été l'illustre Montesquieu. Mais il n'eut garde de traiter des principes du droit politique; il se contenta de traiter du droit positif des gouvernements établis; et rien au monde n'est plus différent que ces deux études. »

Mais ne nous y fions pas, écoutons plutôt sur quel ton il écrit à D'Alembert : « Où est le plus petit écolier de droit qui ne dressera pas un code d'une morale aussi pure que celle des lois de Platon? Mais ce n'est pas de cela seul qu'il s'agit; c'est d'approprier tellement ce code au peuple pour lequel il est fait et aux choses sur lesquelles on y statue, que son exécution s'ensuive du seul concours des convenances; c'est d'imposer au peuple, à l'exemple de Solon, moins les meilleures lois en elles-mêmes que les meilleures qu'il puisse comporter dans la situation donnée ». Et c'est ce qu'il a fait formellement, en maint endroit du *Contrat social*, notamment dans ce passage : « Mais ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitants, et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution, qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'état auquel il est destiné. Par exemple », etc. Écoutons d'ailleurs cet éloge si franc qui est comme le trait

d'union entre le *Contrat social* et l'*Esprit des lois* : « Les rapports nécessaires des mœurs au gouvernement ont été si bien exposés dans le livre de l'*Esprit des lois*, qu'on ne peut mieux faire que de recourir à cet ouvrage pour étudier ces rapports ».

Avec quelle netteté d'ailleurs il est allé, dans l'*Émile*, au-devant de l'objection même que nous examinons ici : « Je ne serais pas étonné qu'au milieu de tous nos raisonnements, mon jeune homme, qui a du bon sens, me dit, en m'interrompant : « On « dirait que nous bâtissons notre édifice avec du bois et non pas « avec des hommes, tant nous alignons exactement chaque pièce « à la règle ! — Il est vrai, mon ami, mais songez que le droit ne « se plie point aux passions des hommes, et qu'il s'agissait entre « nous d'établir d'abord les vrais principes du droit politique. « A présent que nos fondements sont posés, venez examiner ce « que les hommes ont bâti là-dessus, et vous verrez de belles « choses ! » Alors je lui ai fait lire *Télémaque* et poursuivre sa route, nous cherchons l'heureuse Salente. »

Et combien de fois n'a-t-il pas fait entendre que l'heureuse Salente n'était pas loin de Genève, qu'il avait calqué sur plus d'un point les plus vieilles constitutions de sa patrie [1], et que ses théories politiques ne s'appliquaient qu'à un petit État. Il a même tracé le plan, aujourd'hui perdu, d'une étude sur les moyens de permettre aux petits États libres d'exister à côté des grandes puissances, en formant des confédérations. Enfin n'a-t-il pas prouvé lui-même que ses principes étaient susceptibles d'application, en rédigeant son *Projet de constitution pour les Corses*, et surtout ses sages et éloquentes *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ?

Originalité relative et sources diverses du « Contrat social ». — Le « Contrat social » et « l'Esprit des lois ». — Il serait donc aussi injuste de contester à Rousseau la préoccu-

1. Selon M. J. Vuy (*Bulletin de l'Institut de Genève*, t. XXIII-XXV, 1878-1881), il serait remonté jusqu'à la charte de 1387, octroyée par l'évêque Adémar Fabri. « Cette ochlocratie tumultueuse dériverait de la loi fondamentale ! On la fonderait sur des actes de 1387 et de 1420 ! On l'aurait ramassée dans ces temps ténébreux ! » s'écriait déjà Tronchin dans ses *Lettres de la Campagne*. Et Rousseau ne disait pas non, bien au contraire. Dans un document conservé à la bibliothèque de Neuchâtel (cf. *Revue suisse* de 1861, p. 33), il écrit à propos de la charte d'Adémar Fabri : « Cette pièce authentique est regardée par la bourgeoisie de Genève comme le fondement de sa liberté ».

pation de rendre ses idées applicables, que de nier l'originalité de leur ordonnance et de leur exposition. Mais il ne faut pas non plus lui faire tout l'honneur de leur invention, en oubliant cette foule de théoriciens politiques où il les avait puisées et principalement ceux de l'école protestante, depuis Grotius qui était toujours ouvert sur l'établi de son père, jusqu'à Puffendorf qu'il avait trouvé dans la bibliothèque de Mme de Warens. Il y faut joindre, en première ligne, sinon l'évêque génevois Adémar Fabri et sa charte démocratique qu'il n'a peut-être citée qu'après coup et pour les besoins de sa polémique, du moins Locke, premier auteur de l'idée du *Contrat social*, et Burlamaqui et Montesquieu lui-même [1].

Avant l'auteur du *Contrat social*, celui de l'*Esprit des lois*, dès le début de son livre, était remonté jusqu'à la considération de l' « homme dans l'état de nature », et même *jusqu'à celle des lois de la nature*, « ainsi nommées parce qu'elles dérivent uniquement de la constitution de notre être ». Mais ces mêmes conséquences que Montesquieu a évitées, en se jetant dans une critique électrique des lois positives, de manière à pouvoir écrire : « Chaque nation trouvera ici les raisons de ses maximes », l'auteur du *Contrat social* les a variées et systématisées, avec une intrépidité et une force de logique qui ont valu jadis à son livre cet éloge : « C'est le portique du temple et le premier chapitre de l'*Esprit des lois* ».

Aussi, en dépit de ses contradictions et de ses obscurités, le saluait-on, hier encore, avec une reconnaissance éloquente, comme le « grand initiateur » de la théorie de l'état contractuel, laquelle nous fait espérer tous les remèdes au mal social, et « la seule société qui soit conforme à la justice, une société où tous seraient parfaitement libres et où tous cependant seraient unis [2] ». C'est un si grand honneur pour Rousseau, que les mérites de son éloquence n'y peuvent guère ajouter ici.

Le style du « Contrat social ». — Ils sont grands pourtant et même neufs chez lui. Les citations que nous en avons faites suffisent à prouver en effet avec quelle maîtrise il a exécuté le

1. Cf. ci-dessus, pp. 615, 627.
2. Cf. M. Alfred Fouillée, *la Théorie de l'État et le rôle de l'idée de contrat dans la science sociale contemporaine* (Revue des Deux Mondes, 15 avril 1879, p. 293).

dessin qu'il nous confie, dans une note des *Confessions*, et qui consistait à mettre, dans le *Contrat social*, « uniquement toute la force du raisonnement, sans aucun vestige d'humeur et de partialité ». S'il a péché en quelque chose, ce n'est que par l'étalage même de cette force de raisonnement qui va jusqu'à une affectation passagère des termes de géométrie. Mais peut-on insister sur ce reproche, en le voyant lui-même s'excuser de le mériter, par ce besoin d'être court, qui lui a fait trouver tant de formules plus ou moins contestables, mais toujours éloquentes et gravées à jamais dans la mémoire des hommes et sur les tables mêmes de la loi, témoin la *Déclaration des droits de l'homme*, où chacun peut les retrouver aisément, à toutes les lignes.

La *Nouvelle Héloïse*.

Après le contrat social, le contrat de mariage. — En écrivant la *Nouvelle Héloïse*, et en passant de l'examen du contrat social à celui du contrat de mariage, Rousseau faisait succéder à la métaphysique de la politique et des intérêts celle du cœur et de la morale; à des êtres de raison, des êtres de passion; à des êtres selon sa tête, « des êtres selon son cœur », comme il aimait à les appeler. « Il faut des spectacles dans les grandes villes et des romans aux peuples corrompus. J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres; que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu! » telle est son excuse hautaine pour écrire une fiction après avoir pris pour devise : *Vitam impendere vero.*

Rousseau et Richardson. — La *Nouvelle Héloïse* est donc un roman. Il est, par lettres, dans la manière sentimentale, bourgeoise, prêcheuse, de Richardson; mais, conçu avec une sobriété, dans le nombre des personnages et des situations, qui n'appartient qu'à Rousseau, et dont il a eu raison de se prévaloir contre le devancier anglais qu'il avait étudié dès les Charmettes, dans les imitations de l'abbé Prévost. Dans toute son étendue, six personnages, dont quatre épisodiques, suffisent à soutenir l'intérêt : ce sont partout les deux amoureux, Julie et Saint-Preux; et çà et là leurs deux amis intimes, le chevaleresque milord Édouard et la gaie Claire; enfin, dans les trois

premières parties, le père de Julie; dans les trois autres, son mari, M. de Wolmar. Les amours de Julie et de Saint-Preux traversées, rompues et moralisées par le mariage de l'héroïne, voilà pour les incidents; les états d'âme qu'ils engendrent chez les principaux personnages, voilà pour l'intérêt romanesque. Reste la thèse.

Correspondance des deux parties du roman aux deux parties du système de Rousseau. — On retrouve exactement dans les deux parties du roman, c'est-à-dire avant et après le mariage, la première et la troisième partie du système de Rousseau, mais reprises avec quel lyrisme! La première moitié est un hymne délirant à la passion selon la nature, à la force inéluctable de la « beauté fatale », à ses pudeurs et à ses ivresses, au bonheur parfait que l'homme goûterait dans l'union libre. Mais il faut des époux assortis, et la nature n'a pas seule voix au chapitre : il y a des *convenances*, celles-là mêmes dont Rousseau tracera si soigneusement le catalogue, dans le cinquième livre de l'*Émile*. Un père entiché de sa noblesse et de son rang sépare la nouvelle Héloïse de son précepteur, roturier et pauvre, et, malgré la voix de la nature à laquelle nos malheureux amants ont fait tous les appels permis et défendus, il marie sa fille à un de ses amis, homme mûr et de qualité.

C'est sur cette base chancelante, suite d'un acte de l' « inique despotisme du père », que Rousseau va fonder *cette réforme des mœurs domestiques qui, dans sa pensée, prépare celle des mœurs publiques*, entreprenant de ployer les passions au joug de la foi jurée devant Dieu et devant les hommes. C'est la deuxième moitié du roman, et nous y reconnaissons la troisième partie de son système. Mais jamais il ne s'était heurté à une difficulté pareille.

Hardiesse du sujet. — Il a posé le problème avec une hardiesse inouïe. La situation de Julie vis-à-vis de M. de Wolmar n'est pas en effet celle de la princesse de Clèves après qu'elle a confessé à son mari son amour pour le chevalier de Lorraine, car, outre le fantôme du premier amour, il y a entre eux la réalité de la faute ineffaçable. Or c'est au cœur de cette situation que Rousseau s'installe, en ramenant Saint-Preux au foyer même de Julie. Il y revient du bout du monde, dont il avait

« mis le diamètre » entre elle et lui, et d'où il écrivait — sur le ton du malheureux amant de Bérénice, quand il s'écrie :

Dans l'Orient *désert* quel devint mon ennui!

— : « Le monde n'est jamais divisé pour moi qu'en deux parties : celle où elle est, et celle où elle n'est pas ». Et c'est l'époux lui-même qui le rappelle pour entreprendre la cure des deux amants. Échapper au ridicule, faire jaillir du cœur de ces trois personnages un hymne grave aux vertus de la famille et au bonheur domestique, voilà le tour de force qui a tenté Rousseau.

La scène de l'église et l'expiation. — Ironie mélancolique et vérité de la conclusion. — La crise a commencé dans le cœur de Julie à la messe de mariage, dans l'église même. Cette scène où elle tente d'arracher son amour de son cœur sous l' « œil éternel qui voit tout », touche au sublime. Par la situation, elle rappelle la Pauline de *Polyeucte*; par le pathétique Bérénice; et le style de Rousseau n'est indigne ni de l'une ni de l'autre.

Dès lors l'expiation commence. Aidée par son mari, Julie, qui écrivait jadis cet aveu d'une naïveté toute racinienne : « J'oubliai tout et ne me souvins que de l'amour », se sublime, comme épouse et comme mère; tient le serment tacite fait à Dieu, au sortir de l'église : « Je veux aimer l'époux que tu m'as donné, je veux être fidèle »; et y ajoute même qu'elle serait « chaste veuve ». La « charmante prêcheuse... charmante en vérité, mais prêcheuse pourtant... pérorant à ravir » — comme le remarque l'auteur lui-même —, entraîne avec elle, dans cette ascension héroïque vers le plus difficile des devoirs, jusqu'à Saint-Preux, auquel elle a dit, dans l'élan d'un mysticisme tout platonique : « Oublions tout le reste et soyez l'amant de mon âme ».

Elle meurt, victime de son dévouement à son fils, sans que ses efforts surhumains, qui l'ont sauvée de toute nouvelle défaillance, par l' « horreur d'un plus grand crime », aient pu la sauver de l'amour qu'elle garde au fond de son cœur. Celui-ci se trahit avec une ironie mélancolique dans cette avant-dernière lettre, que Rousseau appelait en note son « chant du cygne ».

« Mon ami, y écrivait-elle enfin à Saint-Preux, je suis trop heureuse : le bonheur m'ennuie ; un jour de plus peut-être et j'étais coupable ! » Tel est son cri suprême dans la lettre posthume, aveu mélancolique, grâce auquel l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a pu, sans faire mentir la nature, affirmer le triomphe possible des sentiments de la famille sur la passion.

A-t-il réussi à démontrer ici la supériorité de l'état social sur l'état de nature à tous ceux qui voient la formule du bonheur dans une chaumière et un cœur? Du moins son honneur est de l'avoir entrepris.

La « Nouvelle Héloïse », — « Paméla », et la « Princesse de Clèves ». — Lieux communs de morale lubrique. — Mais il ne faut pas lui demander la sereine et solide vertu de Richardson dans *Paméla*, ou la décence exquise de Mme de Lafayette dans cette *Princesse de Clèves*, avec laquelle il provoque lui-même le parallèle. La donnée de son choix ne lui permettait ni l'une ni l'autre. Que de lieux communs de *morale lubrique* — en prenant l'expression au sens de Boileau censurant Quinault — il a réchauffés de l'ardeur de son style ! celui-ci, par exemple, qui est de Claire : « Une tache paraît-elle au soleil? combien de vertus te restent pour une qui s'est altérée,... je hais les mauvaises maximes encore plus que les mauvaises actions ! »

Intempérances voulues du ton et du style. — Répliques narquoises de l'auteur à ses critiques. — Que d'intempérances même dans ce style, sans aller jusqu'à dire avec l'auteur lui-même qu'il est parfois « emphatique et plat » ! Mais quel abus des figures, et du don des larmes ! Combien rare la « douleur sèche » ! Que de redites ! Que de hors-d'œuvre ! Mais sur tout cela, dans ses préfaces et dans ses notes, il a passé condamnation, avec une bonhomie tour à tour sincère et narquoise qui émousse la critique. Ne va-t-il pas jusqu'à s'écrier dans ces notes dont il escorte curieusement son texte : « Leurs pauvres têtes n'y sont plus ! » ou encore : « Le galimatias de cette lettre me plaît ! »

Peut-on, par exemple, s'expliquer plus finement sur certains reproches d'indécence adressés aux premières parties du roman : « Je pense au contraire que la fin de ce recueil serait

superflue aux lecteurs rebutés du commencement et que ce même commencement doit être agréable à ceux pour qui la fin peut être utile »? En somme il veut être lu, et « le public n'est pas composé d'ermites ».

Aux reproches sur la diffusion fréquente de son style, sur la longueur des *sermons de la Suissesse*, il répondra que c'est ainsi que parle la nature, et il s'écrierait volontiers avec Dorine que *jamais les amants ne sont las de jaser*. Ce n'est pas là, dit-il, le « jargon paré des passions », ce style d'auteur qui *brûle le papier*, sans que la chaleur aille plus loin. Et certes il s'y connaissait, témoin certaines pièces de sa propre correspondance. Qu'importe d'ailleurs que sa Julie ne soit chère qu'aux provinces, *aux vrais campagnards*? « Quand on aspire à la gloire, il faut se faire lire à Paris; quand on veut être utile, il faut se faire lire en province. »

Les digressions : Le duel. — Le suicide. — La « gynécocratie ». La poésie du ménage. — Saint-Preux découvre les Alpes. — Ajoutons-y les digressions, notamment celles d'une dialectique si vigoureuse contre le duel, ce préjugé qui « met toutes les vertus à la pointe d'une épée » (Ire partie, lettre LVII); pour et contre le suicide (IIIe partie, lettres XXI et XXIII), « le plus simple des droits de la nature », selon Saint-Preux, ou une faillite au bien qu'on peut faire, « seul prix de la vie », selon milord Édouard; celles d'un humour si caractéristique sur le brillant, la fausseté et le grand creux de ce « vaste désert du monde », et le dégoût du demi-monde (IIe partie, lettres XIV sqq.), sur les femmes de Paris, « la gynécocratie parisienne », et l'Opéra (IIe partie, lettres XXI, XXIII, XXVII); celles d'une poésie si douce, inconnue à Xénophon et même à La Boétie, sur la *ménagerie*, l'intérieur de la vie patriarcale de la famille Wolmar (IVe partie, lettres X, XI; Ve partie, lettres II, III, V); enfin et surtout celles où il peint le cadre de son action, qui sont à peine des digressions. Elles ne sont pas la moindre nouveauté du livre. La lettre où sont décrites les montagnes du Valais (Ire partie, lettre XXIII) fut une révélation; on disait alors que la musique italienne *déboucha les oreilles*, on peut dire que cette lettre déboucha les yeux : c'est Saint-Preux qui a découvert les Alpes, auxquelles il ne manquait, comme il dit, que le regard des hommes.

Rousseau et Lamartine. — Et pour tout dire là-dessus, ne suffit-il pas de remarquer que ses sombres méditations à Meillerie, plus tard sa promenade sur le lac avec Julie, furent les modèles incontestables du *Lac* de Lamartine? (Ire partie, lettre XXVI; IVe partie, lettre XVII.) N'y a-t-il pas dans cette prose chantante une harmonie et une mélancolie rivales de celles des immortelles strophes que l'on sait, et ne les entend-on pas déjà vibrer à travers ces lignes : « Mais, hélas! vois la rapidité de cet astre qui jamais ne s'arrête; il vole et le temps fuit, l'occasion échappe; ta beauté, ta beauté même aura son terme.... Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver.... Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le *frémissement argenté* dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de cet objet chéri, rien ne peut détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses.... « C'en est fait, disais-je en moi-même, ces « temps heureux ne sont plus, ils ont disparu pour jamais. « Hélas! ils ne reviendront plus; et nous vivons, et nous sommes « ensemble, et nos cœurs sont toujours unis!... »? Et le marquis de Mirabeau n'était-il pas fondé à saluer en Jean-Jacques « le plus grand *harmoniste* de notre langue »?

L'auteur de la « Nouvelle Héloïse » pessimiste et psychologue, à la mode d'aujourd'hui. — D'ailleurs l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* ne s'en est pas tenu à cette suave mélancolie, et il serait aisé de prouver que son lyrisme a eu tous les accents du pessimisme le plus moderne, de même que sa psychologie romanesque n'a rien laissé à inventer aux analyseurs de nos jours. N'est-ce pas, par exemple, jusqu'à l'auteur des *Fleurs du mal* qu'il faudrait venir pour trouver l'équivalent, moins la sincérité peut-être, de cette phrase de Julie mourante: « Quand tu verras cette lettre, les vers rongeront le visage de ton amante et son cœur où tu ne seras plus »? Que nous sommes près d'aujourd'hui, et que nous voilà loin de la suavité de l'antique élégie qui se consolait en faisant naître des violettes de la cendre bienheureuse de la femme aimée!

Émile ou *De l'Éducation.*

Rousseau, voulant refaire le monde, refait l'éducation. — Rousseau écrit, en parlant de l'*Émile* : « Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'était là le meilleur de mes écrits, ainsi que *le plus important* ». Comment un ouvrage de pédagogie pouvait-il prendre tant d'importance? Leibniz a donné à entendre que *qui est le maître de l'éducation, est le maître du bien public et de l'humanité*; voilà pourquoi Rousseau, voulant refaire l'humanité, pour le plus grand bien de tous, en l'améliorant, tenta de refaire l'éducation.

L' « Émile » n'est pas un manuel de pédagogie, c'est une construction schématique. — Mais il faut bien se garder de considérer l'*Émile* comme un manuel de pédagogie pratique. Malgré la sobriété de ses programmes, il est aussi inapplicable, à la lettre, que le système d'éducation de Rabelais, avec l'entassement de ses connaissances encyclopédiques. Comme le *Contrat social*, c'est une construction idéalement simplifiée, semblable à ces figures, dites *schématiques*, par lesquelles les physiologistes, faisant abstraction de certaines particularités de forme dans les organes ou de simultanéité dans les phénomènes, montrent clairement les divers stades de l'évolution d'un être vivant. Le reste, c'est-à-dire l'application de ces *schèmes* à l'étude complexe de tel ou tel individu de l'espèce, est laissé à la sagacité de l'expérimentateur, et c'est en ce sens que l'auteur de l'*Émile* déclare : « Le lecteur ne s'attend pas que je le méprise assez pour lui donner un exemple sur chaque espèce d'étude.... S'il faut tout vous dire, ne me lisez point. » Il répliqua même, dit-on, à un père de famille qui était venu se vanter à lui d'avoir élevé son fils suivant la lettre de l'*Émile* : « Tant pis, monsieur, tant pis pour vous et pour votre fils. Je n'ai point voulu donner de *méthode*, j'ai voulu empêcher le mal qui se commettait dans l'éducation. » Nous voilà sur nos gardes.

Donnée du livre. — Le disciple abstrait à l'école du maître abstrait. — D'ailleurs est-ce que la donnée même du livre ne suffirait pas à nous y mettre? « Il faut donc — dit Rousseau, dès le début — généraliser nos vues et considérer dans

notre élève l'homme abstrait, l'homme exposé à tous les accidents de la vie humaine ». Émile sera donc le disciple abstrait en face du maître abstrait : il est le seul élève d'un précepteur unique qui, étant « aussi jeune que peut l'être un homme sage », le prend en nourrice, le mène à la lisière presque toujours et à son insu, et ne le quitte qu'à vingt-cinq ans, marié. S'il en devait toujours être ainsi, la moitié de l'humanité passerait donc le meilleur de sa vie à élever l'autre. Ajoutons qu'Émile est séparé des hommes, des livres et de la famille par des cloisons hermétiques, qui s'ouvriront au gré du précepteur, comme autant de fenêtres sur tous les mondes, que son évolution intellectuelle et morale est machinée comme une féerie, à grand renfort de *trucs* et de coups de théâtre, et nous comprendrons qu'il s'agit là d'une expérience idéale, dont les conditions sont autant de postulats, et dont les conséquences demandent, pour être bien tirées, toutes les prudences de l'habileté technique. Voilà sans doute les considérations qui dictaient à un éminent pédagogue de nos jours cet arrêt : « *Émile* est un enfant de la nature, élevé par la nature, d'après les règles de la nature, pour la satisfaction des besoins de la nature. Ce sophisme n'est pas seulement inscrit comme par hasard au frontispice du livre, il en est l'âme, et c'est ce qui fait que, séparé du corps des réflexions et des maximes qui lui donnent un intérêt si puissant, le plan d'éducation de Rousseau n'est qu'une dangereuse chimère. »

L' « Émile », lien et couronnement du « Système » de Rousseau. — Mais si on le rapproche *du corps des réflexions et des maximes*, ce plan apparaît comme la synthèse de tout le système de Rousseau, comme le chef-d'œuvre de toute cette architecture de paradoxes brillants et de vérités latentes.

Dans son premier discours, Rousseau protestait déjà contre cette *éducation insensée* qui, « dès nos premières années, orne notre esprit et corrompt notre jugement ». De là date ce dessein tant de fois déclaré, dans ces termes, à la fin de l'*Émile*, « *former* l'homme *naturel* » ; et *cette apparente contradiction dans les termes résume à merveille* tout ce que nous avons observé sur la manière dont Rousseau entend restaurer partout la souveraineté de la nature déchue. C'est là précisément, comme nous

l'avons vu, qu'est le lien entre les deux parties extrêmes de « son grand système ». Il s'en explique d'ailleurs avec une franchise parfaite : « Considérez que, voulant former l'homme de la nature, il ne s'agit pas pour cela d'en faire un sauvage et de le reléguer au fond des bois; mais qu'enfermé dans le tourbillon social, il suffit qu'il ne s'y laisse entraîner ni par les passions, ni par les opinions des hommes; qu'il voie par ses yeux, qu'il sente par son cœur; qu'aucune autorité ne le gouverne hors celle de sa propre raison... : Émile n'est pas un sauvage à reléguer dans les déserts, c'est un sauvage fait pour habiter les villes. »

Analyse de l' « Émile ». — Ses étapes. — Les humanités à la Rousseau. — Ces réserves faites, et elles sont très nécessaires, on peut lire sans danger cet intéressant roman d'éducation. Analysons-le avec quelque détail : c'est le chef-d'œuvre de notre auteur.

L'évolution d'Émile se fera par étapes bien marquées et suivant le rythme naturel des lois de la physiologie, de l'intelligence et de la morale, vers le but idéal qui est ainsi défini : « Vivre est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de nos mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : il sera premièrement un homme. » En un mot, il aura fait *ses humanités* — à la Rousseau, bien entendu.

Premier état de l'enfance (livre I). — La première étape, celle de l'enfance, remplit le premier livre. Nous prenons Émile au berceau, et dès lors nous lui rendons la liberté naturelle de ses membres, avec cette éloquente protestation : « L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage; à sa naissance on le coud dans un maillot; à sa mort on le coud dans une bière; tant qu'il garde la figure humaine, il est enchaîné par nos institutions ». C'était une première révolution.

Elle en entraîne une seconde beaucoup plus grave et qui fit époque — bien que d'autres l'eussent prônée avant lui, mais, comme dit Buffon, l'un d'eux : « Oui, nous avons dit tout cela, mais M. Rousseau seul le commande et se fait obéir » — : Émile sera allaité par sa mère, sinon « point de mère, point d'enfant ». Quant au père, il devrait être l'instituteur, comme la mère est la nourrice. S'il ne le peut, qu'il se fasse un ami ayant l' « âme sublime » d'un gouverneur.

Dès lors : « Émile est orphelin. Il n'importe qu'il ait son père et sa mère. Chargé de leurs devoirs, je succède à tous leurs droits. Il doit honorer ses parents, mais il ne doit obéir qu'à moi. C'est ma première ou plutôt ma seule condition. Émile sera « un enfant bien formé, vigoureux et sain.... Il faut que le corps ait de la vigueur pour obéir à l'âme.... Un corps débile affaiblit l'âme... ». Suivent les détails les plus minutieux sur les qualités à exiger de la nourrice, si la mère ne peut l'être. Émile sera emmené aux champs, chez sa nourrice, et son précepteur l'y suivra, car « l'éducation de l'homme commence à sa naissance; avant de parler, avant que d'entendre, il s'instruit déjà ».

Dressage d'Émile en nourrice. — Le dressage d'Émile commence par le choix dans les objets qu'on lui montre pour lui éviter les terreurs vaines, celles que suscitent les animaux laids, les masques, les bruits. On étudiera et déchiffrera la langue de ses vagissements, de ses gestes et de ses pleurs; puis on dirigera ses premières articulations de manière à le douer d'un débit net et mâle, comme celui des enfants du village que Rousseau entend jouer sous sa fenêtre, en écrivant ce précepte. Et on prendra bien soin que « les mots qu'elles (*ces articulations*) expriment ne se rapportent qu'à des objets sensibles qu'on puisse d'abord montrer à l'enfant ». C'est déjà la leçon de choses qui empêche de se payer de mots, sinon « l'écolier écoute en classe le verbiage de son régent, comme il écoutait au maillot le babil de sa nourrice ». Émile a appris « à parler, à manger, à marcher, à peu près dans le même temps. C'est ici proprement la première époque de la vie. » Tel est ce premier livre si sage.

Deuxième état de l'enfance (livre II). — Liberté de l'enfant et de l'homme. — Dans le second livre, Rousseau considère le second état de l'enfance. Il s'agit d'amener Émile à « travers le pays des sensations, jusqu'aux confins de la raison puérile ».

Mais que de problèmes ardus sur la route, et que d'éloquence ou de sophismes employés à les résoudre ou à les tourner! C'est d'abord un plaidoyer pour la liberté de l'enfant, qui amène Jean-Jacques à traiter de celle de l'homme, le secret

de l'une et de l'autre étant de se passer le plus possible des autres : « Ces considérations sont importantes, s'écrie-t-il, et servent à résoudre toutes les contradictions du système social ».

En éducation, la conséquence est de maintenir l'enfant « dans la seule dépendance des choses », et de lui éviter la dépendance des hommes, source de tous les vices, car « c'est par elle que le maître et l'esclave se dépravent mutuellement ». Ce faisant, « vous aurez suivi l'ordre de la nature dans le progrès de son éducation ». Émile ne fera donc rien « par obéissance, mais seulement par nécessité ». Contrairement à la grande maxime de Locke, on ne raisonnera pas encore avec lui, et l'on attendra sagement l' « avènement de sa raison, qui est la dernière à se développer parmi nos facultés ». Il sentira le pesant joug de la nécessité, ne recevra aucune espèce de leçon verbale et les tiendra toutes de l'expérience.

L'éducation négative. — « Oserai-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation? ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit. » Bien déraisonnable qui « ne veut pas faire d'un enfant un enfant, mais un docteur ».

La grande règle de tout ce second livre est donc que « la première éducation doit être purement *négative*. Elle consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité, mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. »

Réponse à une objection grave. Émile à la campagne. — Mais on ne peut murer pour Émile toutes les portes du monde; où le placer? « dans le globe de la lune, dans une île déserte?... Ne verra-t-il pas ses parents, ses voisins, sa nourrice, sa gouvernante, son laquais, son gouverneur même, qui, après tout, ne sera pas un ange? » — « Cette objection est forte et solide », confesse Rousseau et il ajoute : « Je montre le but qu'il faut qu'on se propose : je ne dis pas qu'on y puisse arriver; mais je dis que celui qui en approchera davantage aura le mieux réussi ». Cependant nous aurons mis bien des chances de notre côté en élevant « Émile à la campagne, loin de la canaille des valets, *les derniers des hommes après leurs maîtres* ».

Émile et l'idée de propriété. — Ses vertus de singe. — Ses saillies. — Là nous lui donnerons d'abord l'idée de la propriété présentée comme le « droit de premier occupant par le travail ». Nous ferons détruire par le jardinier les fèves qu'Émile aura plantées juste sur un carré de jardin déjà ensemencé. Sur l'idée de la propriété se greffe celle de sa conservation, et « nous voilà dans le monde moral; voilà la porte ouverte au vice » et à la punition. « Voilà les misères de la vie humaine qui commencent avec ses erreurs. »

Dès lors, prêchez-le d'exemple; qu'il prenne d'abord, par l'imitation, des *vertus de singe*, en attendant mieux, et donnez-lui le temps de mûrir. Et surtout n'attachez pas trop d'importance à ses saillies plus ou moins heureuses : « Un instant vous diriez, c'est un génie, et l'instant d'après, c'est un sot. Vous vous tromperez toujours, c'est un enfant. C'est un aiglon qui fend l'air un instant, et retombe l'instant d'après dans son aire ».

« Ne lui brouillez pas la tête avec plusieurs langues, c'est là une des inutilités de l'éducation » et même un de ses dangers, si l'on en croit Rousseau, car « les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes ».

Les langues; les fables de La Fontaine; la lecture et la récitation; les exercices physiques. — Mais l'auteur de l'*Emile* se corrigera plus loin, car son élève rapportera de son tour d'Europe la connaissance des deux ou trois principales langues. Ce n'est pas d'ailleurs parler plusieurs langues que de parler plusieurs dictionnaires ; or c'est le cas — toujours d'après Rousseau et jusqu'à douze ou quinze ans — de « ces petits prodiges qui croyaient parler cinq ou six langues ».

Ici reparaît le précepte, signalé dès le premier âge, de ne pas se payer de mots. Rousseau le pousse jusqu'à écrire : « Émile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont ». Il fonde son exclusion du grand *fablier* sur des raisons tirées de la difficulté du sens des mots dans ses fables, et surtout des vices de leur morale mondaine. Ces raisons sont fameuses, sinon irréfutables et nous les avons

examinées plus haut[1]. Nous retrouverons d'ailleurs plus loin le moment d'apprendre ces mêmes fables et tous les éloges qu'elles méritent.

Mais ici la méthode de Rousseau devient tout à fait radicale : « En ôtant ainsi tous les devoirs des enfants, j'ôte les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres. La lecture est le fléau de l'enfance et presque la seule occupation qu'on sait lui donner. A peine à douze ans Émile saura-t-il ce que c'est qu'un livre. »

Voilà le plus hardi de ses paradoxes, mais il est suivi des plus sages considérations sur l'utilité des exercices du corps, auxquels Émile se livrera selon son âge, « sans abrutir son esprit ». Et il cite à l'appui les anciens et Locke et le bon Rollin, etc., en ajoutant avec dépit cette prophétie que notre temps se charge de démentir : « C'est le plus judicieux de leurs préceptes, c'est celui qui est et sera toujours le plus négligé ».

Jeux des sens et de l'esprit. Le dessin sans modèle dessiné. La géométrie par les gaufres. — Aux exercices du corps s'ajoutent les jeux et tout un système d'inventions, de *trucs*, pour développer l'adresse de l'esprit avec celle du corps.

Notons, au passage, ce précepte, aujourd'hui universellement suivi, de n'apprendre le dessin à Émile que d'après les objets, et non d'après des dessins. Un exemple encore, pour finir et montrer à la fois l'ingéniosité et la subtilité de la méthode : « Je n'oublierai jamais d'avoir vu à Turin un jeune homme à qui, dans son enfance, on avait appris les rapports des contours et des surfaces en lui donnant chaque jour à choisir dans toutes les figures géométriques des gaufres isopérimètres. Le petit gourmand avait épuisé l'art d'Archimède pour trouver dans laquelle il y avait le plus à manger. » Certes le procédé a du bon, en passant; la généralisation en serait grotesque, et elle a été tentée, hors de France. Si Émile doit apprendre ainsi le calcul des *maxima* et des *minima*, il court le risque d'être plus tôt barbon que bachelier ès sciences. Mais l'objection, nous le savons, eût fort peu touché l'auteur de l'*Émile*.

Troisième étape (livre III). Un « enfant fait » : Age des études. « Non multa, sed multum. » — Arrivé là, il considère

1. Cf., p. 224 sqq.

Émile dans le troisième état de l'enfance, c'est-à-dire comme un « enfant fait », au moral et au physique, et il ajoute : Le premier pas que nous allons faire au delà doit être un pas d'homme. L'enfant robuste fera des provisions pour l'homme faible.... Voici donc le temps des travaux, des instructions, des études; et remarquez que ce n'est pas moi qui fais arbitrairement ce choix, c'est la nature elle-même qui l'indique. »

Avant de s'engager dans ces « périlleux sentiers », Rousseau rétrécit le cercle de ses investigations, et, revenant à une idée et à une image du *Discours sur les sciences et les arts*, s'écrie : « Ténèbres de l'entendement humain, quelle main téméraire osa toucher à votre voile? Que d'abîmes je vais creuser par nos vaines sciences autour de ce jeune infortuné! »

Voici d'ailleurs l'esprit de sa méthode excellemment défini : « Souvenez-vous toujours que l'esprit de mon institution n'est pas d'enseigner à l'enfant beaucoup de choses, mais de ne laisser jamais entrer dans son cerveau que des idées justes et claires ».

Leçons de l'expérience et du sentiment. Un lever de soleil. La physique sans machines. — Émile transformera ses sensations en idées, en passant graduellement des objets sensibles aux objets intellectuels, et il ne fera rien sur parole : « nos vrais maîtres seront l'expérience et le sentiment ».

La première leçon de cosmographie lui sera suggérée par un lever de soleil, dont Rousseau fait une description fameuse. Mais n'essayez pas, pendant ou après ce spectacle, de communiquer votre enthousiasme à Émile. Point de dissertations non plus, même en face de la nature : « Pure bêtise! C'est dans le cœur de l'homme qu'est la vie du spectacle de la nature; pour le voir il faut le sentir. L'enfant aperçoit les objets; mais il ne peut apercevoir les rapports qui les lient, il ne peut entendre la douce harmonie de leur concert. Il faut une expérience qu'il n'a point acquise. »

Les tours d'un joueur de gobelets, attirant un canard mécanique et flottant sur l'eau, avec un aimant caché dans du pain, lui feront trouver les lois de l'aimantation; un bâton à moitié plongé dans l'eau et paraissant brisé lui fera trouver l'optique : « Émile ne saura jamais la dioptrique ou je veux

qu'il l'apprenne autour de ce bâton », comme l'enfant de Turin apprenait la géométrie des surfaces autour d'un gâteau. Point de machines ingénieuses qui rendent l'esprit passif; retrouvons-les : par exemple, point de balances, mais « un bâton en travers d'une chaise » pour la première leçon de statique, etc.

On voit la méthode et son excellence en principe : elle part de l'objet pour arriver à l'idée, et gagne les idées générales par la méthode de proche en proche, celle-là même qu'avait trouvée et suivie Rousseau autodidacte, aux Charmettes.

Naissance des idées générales. « A quoi cela est-il bon? » — Robinson Crusoé. — De ces idées générales, la première acquise est celle de l'utile : « *A quoi cela est-il bon?* Voilà désormais le mot sacré »; et Rousseau cherchant « une situation où tous les besoins naturels de l'homme se montrent d'une manière sensible à l'esprit d'un enfant », la trouve dans *Robinson Crusoé* qui sera le premier et longtemps le seul livre d'Émile. « C'est le vrai château en Espagne de cet heureux âge, où l'on ne reconnaît d'autre bonheur que le nécessaire et la liberté ». La pratique des arts naturels mène Émile, *installé dans son île*, à la recherche des arts d'industrie, de ceux qui exigent le partage et la distribution du travail. Voilà donc Émile promené d'atelier en atelier, comme l'élève de Rabelais, mais mettant lui-même la main à l'œuvre.

Notions de l'échange et de l'égalité. — Émile menuisier et les révolutions à venir. — Il a appris à connaître les hommes « par leur rapport sensible avec son utilité ». La notion de l'égalité lui vient par celle de l'échange. Il sait ce que c'est que la vie, il doit donc apprendre à la conserver. Un métier y pourvoira, le travail des mains étant, de toutes les occupations propres à fournir la subsistance à l'homme, « celle qui le rapproche le plus de l'état de nature ».

« Un métier à mon fils! mon fils artisan! monsieur, y pensez-vous? — J'y pense mieux que vous, madame. » Écoutez plutôt ces paroles qui prophétisaient si nettement la Révolution, encore éloignée d'un tiers de siècle : « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors? Tout ce qu'ont fait

les hommes, les hommes peuvent le détruire; il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature, et la nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs. Que fera donc, dans la bassesse, ce satrape que vous n'avez élevé que pour la grandeur? Que fera, dans la pauvreté, ce publicain qui ne sait vivre que d'or? Que fera, dépourvu de tout, ce fastueux, imbécile qui ne sait point user de lui-même, et ne met son être que dans ce qui est étranger à lui? Heureux celui qui sait quitter alors l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du sort! »

Écoutez ces paroles plus graves encore sur la révolution de demain : « Il n'est point juste que ce qu'un homme a fait pour la société en décharge un autre de ce qu'il lui doit. Ainsi la dette sociale lui reste tout entière tant qu'il ne paye que de son bien. — Mais mon père, en le gagnant, a servi la société. — Soit, il a payé sa dette, mais non pas la vôtre. Celui qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui-même le vole; et un rentier que l'état paye pour ne rien faire ne diffère guère, à mes yeux, d'un brigand qui vit aux dépens des passants. »

Émile apprendra donc un métier « qui pût servir à Robinson dans son île », il sera menuisier en dépit des préjugés de ses « agréables contemporains ».

Émile « apprenti homme ». — Mais un autre apprentissage plus long et plus pénible le réclame aussi; malheureusement « nous ne sommes pas seulement apprentis ouvriers, nous sommes apprentis hommes ».

Ouvrier, il a ressenti l'inégalité des conditions, il compare ses sensations, il est forcé de juger, au risque d'errer souvent. Il reste à lui apprendre à bien juger : ce sera l'objet du quatrième livre.

Mais établissons avec Rousseau le bilan de l'éducation d'Émile à quinze ans.

Bilan de l'éducation d'Émile à quinze ans. — Il sait peu, mais il ne sait rien à demi : ses connaissances sont véritablement siennes. Elles sont « naturelles et purement physiques ». Il ne sait « ni histoire, ni métaphysique, ni morale. Il connaît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rap-

ports moraux de l'homme à l'homme.... Il sait peu généraliser d'idées. » Quelques figures de géométrie, quelques signes d'algèbre, voilà les seuls « supports de ses abstractions ». Il est « laborieux, tempérant, patient, ferme, plein de courage.... Il a le corps sain, les membres agiles, l'esprit juste et sans préjugés, le cœur libre et sans passions », hormis une pointe d'amour-propre qui n'altère pas ses vertus personnelles, et va nous servir, dans le livre IV, à acquérir les vertus sociales qui lui manquent. En somme, « sans troubler le repos de personne, il a vécu content, heureux et libre, autant que la nature l'a permis, » et, satisfait de son œuvre, Rousseau s'écrie, d'un air de défi : « Trouvez-vous qu'un enfant ainsi parvenu à sa quinzième année ait perdu les précédentes? »

En un mot, à quinze ans, Émile est bon à tout et propre à rien, sauf à être garçon menuisier, ce qui est bien quelque chose, d'ailleurs. Mais patience! Rousseau nous le répète sur tous les tons.

Quatrième étape (livre IV). — Émile adolescent et les passions. — Émile est adolescent, les passions le guettent : « Ulysse, ô sage Ulysse! crie Rousseau au gouverneur, prends garde à toi, les outres que tu fermais avec tant de soin sont ouvertes; les vents sont déjà déchaînés; ne quitte plus un moment le gouvernail, ou tout est perdu ». Ici Rousseau élabore toute une psychologie de la sensibilité dont le but est de se servir des passions naissantes pour gouverner Émile, comme on se sert du vent pour naviguer.

Éducation du sentiment de la pitié. — Émile « jeté hors de lui-même ». — Le « premier sentiment relatif qui touche le cœur humain selon l'ordre de la nature », c'est la pitié. Voilà par où Rousseau aura, suivant son expression favorite, une nouvelle *prise* sur le cœur d'Émile. Mais, pour empêcher la pitié de dégénérer en faiblesse, il faut la généraliser et l'étendre sur tout le genre humain. « Je jette ainsi mon élève hors de lui-même », remarque-t-il énergiquement. Émile va devenir *altruiste*, comme nous disons depuis Auguste Comte. Son premier ami sera son gouverneur.

Les hommes « montrés au loin » par l'histoire. — Critiques contre les historiens. — Pour lui apprendre à connaître

les hommes et à choisir parmi eux, il faut « prendre une route opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et instruire plutôt le jeune homme par l'expérience d'autrui que par la sienne ». Nous allons lui montrer d'abord les *hommes au loin*; et « voilà le moment de l'histoire ».

Mais que de vices elle a! Par les révolutions, par les catastrophes qu'elle peint surtout, « nous ne savons que le mal, à peine le bien fait-il époque ». Et puis « les faits changent de forme dans la tête de l'historien, se moulent sur ses intérêts, prennent la teinte de ses préjugés ». Aussi combien rares les bons historiens! Thucydide est, à son gré, le seul qui « ne s'interpose pas entre les événements et le lecteur »! Et puis ils montrent bien plutôt les actions que les hommes; et l'on s'attend qu'ici Rousseau payera une fois de plus sa dette à l'ami de toutes ses heures, s'écriant avec Montaigne : « Voilà pourquoi, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque! »

Qu'il est donc difficile de trouver dans l'histoire ce qu'elle doit à chacun, qui est « de se rendre sage aux dépens des morts »! Donc que les fables y arrivent si l'histoire n'y peut atteindre.

Temps des fautes et des fables. — « Le temps des fautes est celui des fables.... Il n'appartient qu'aux hommes de s'instruire dans les fables. » Rousseau rend donc à La Fontaine envers Émile adolescent le rôle qu'il lui refusait envers Émile enfant, et il met entre ses mains « cet auteur inimitable », non sans retrancher pourtant ses moralités qui sont à ses yeux autant d'applications inutiles.

Crise de l'âme. — Émile « s'approche des mystères ». — Mais les idées d'Émile se multiplient dans le tourbillon social, et d'autant plus que sa curiosité sur tout a été mieux préparée : nous regagnons tout ce « que nous paraissions avoir perdu, en temporisant, en le tenant inscrit dans un cercle d'idées » trop étroit. « Le progrès naturel à l'esprit est accéléré, mais non renversé », s'écrie Rousseau triomphalement, en comparant sa méthode à toute autre. Il ajoute même : « La quantité d'acquis est peut-être assez égale de part et d'autre; mais les choses acquises ne se ressemblent point; les autres sont déjà philosophes et théologiens, Émile sait à peine s'il a une âme et n'a

jamais entendu parler de religion ni de Dieu ». Mais après la crise de l'adolescence du corps, voici celle de l'âme.

Émile à dix-huit ans « s'approche des mystères », et Rousseau pose cette « *question formidable* » : « A quelle secte agrégerons-nous l'homme de la nature? » En proie à une émotion sacrée, il ceint ses reins, et avec une mâle angoisse que l'événement ne justifia que trop, il s'écrie :

Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso.

« N'importe : le zèle et la bonne foi m'ont jusqu'ici tenu lieu de prudence; je n'oublierai jamais ma devise »; et la profession de foi du Vicaire savoyard éclate.

La profession de foi du Vicaire savoyard. — Rousseau et Descartes : « Je sens, donc je sais ». — C'est, selon Rousseau, un exposé du « théisme ou religion naturelle, que les chrétiens affectent de confondre avec l'athéisme ou l'irréligion, qui est la doctrine directement opposée ».

Le Vicaire savoyard est d'abord « dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité ». Il part de là pour constater la prodigieuse diversité des opinions des philosophes. « Consultons la lumière intérieure! » s'écrie-t-il, et elle va lui fournir les « preuves directes » de l'existence de l' « Être des êtres, dispensateur des choses ». Comme Socrate il déclare : « Il faut donc d'abord tourner mes regards sur moi, pour connaître l'instrument dont je veux me servir ».

« Je pense, donc je suis », disait Descartes. Le vicaire ne remonte pas si haut. « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté », dit-il, et il s'écrierait même volontiers : « Je sens, donc je sais »; la sensibité lui suffit pour fonder tout.

La métaphysique du Vicaire savoyard. — Ses deux articles de foi. — Il en tire la distinction du moi et du non-moi, et cette conviction qu'une volonté meut l'univers et anime la nature: « Voilà mon premier dogme, ou mon premier article de foi ». Fort de cette conviction, il fait le procès au « matérialisme » et au « jargon métaphysique » qui « jamais n'a fait découvrir une seule vérité ».

Mais la matière n'est pas seulement mue, ce qui prouve une volonté, elle l'est suivant certaines lois, ce qui prouve une intelligence : « c'est son second article de foi ». Sa certitude vient moins de sa raison que de sa persuasion interne, c'est-à-dire de la sensibilité, car il dit : « Je le vois ou plutôt je le sens ».

Il délaisse les questions supérieures à sa raison, et arrive, sur certains points, à formuler des réserves qui sentaient le fagot : « *Que la matière soit éternelle ou créée*, ose-t-il déclarer, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point; toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique ». Il borne là sa métaphysique et passe à l'homme.

Le dualisme moral de l'être humain et le dogme de la Providence. — En méditant sur sa nature, il y trouve deux principes distincts « dont l'un l'élève à l'étude des vérités éternelles..., et dont l'autre le ramène bassement en lui-même, l'asservit à l'empire des sens ». Ici Rousseau traite une question que bien des fois on lui a reproché à la légère de n'avoir pas même considérée, à savoir : « Comment l'homme, né bon, a-t-il pu faire le mal? » — C'est, répond Rousseau, par un abus de cette liberté qui fait sa noblesse, sans qu'il puisse d'ailleurs *troubler l'ordre général* auquel veille la Providence et qui rend méritoire le bien qu'il fait *par choix*. Après avoir fait cet appel à la Providence — qui est, ne l'oublions pas, le suprême argument de Rousseau pour harmoniser *toutes les dissonances* du monde moral, celui qu'il mettait en vedette à la fin du *Discours sur les sciences* et réservait à la fin de celui *sur l'inégalité* —, il rentre adroitement dans sa thèse générale : « Le mal particulier n'est que le sentiment de l'être qui souffre : et ce sentiment, l'homme ne l'a point reçu de la nature, il se l'est donné.... Otez nos funestes progrès, ôtez nos amours et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme, et tout est bien. »

D'ailleurs il y a une sanction du mérite et du démérite au delà de la vie, car l'âme est immatérielle et survit au corps. Rousseau n'en veut qu'une preuve, « le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde ». Cela étant, tout ne peut finir là, et il proteste, avec une éloquente image que lui

fournit sa science de musicien, « contre une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle ».

Rousseau et les attributs métaphysiques. — Ainsi, contemplant Dieu dans ses œuvres, il s'est approché en esprit de l'éternelle lumière; mais là il est ébloui, il ne peut plus « juger des causes suivant ses lumières naturelles », et ne conçoit pas les attributs métaphysiques; mais qu'importe? s'écrie-t-il dans la sécurité de sa foi à l'existence de Dieu : « Être des êtres, je suis parce que tu es », et il ajoute, à peu près comme Pascal : « Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi ».

Rousseau et les dogmes. — Rousseau et Pascal. — Son optimisme. — Hymne de l'Orphée savoyard à la conscience morale. — Pourquoi donc, déclarera-t-il tout à l'heure : « Il me faut des raisons pour soumettre ma raison »? C'est qu'il s'agit de n'être pas dupe *des dogmes*, c'est-à-dire, pour Rousseau, *des hommes*. Aussi, après s'être incliné devant les attributs métaphysiques, se redresse-t-il contre les dogmes. Quel abîme se creuse alors entre le Vicaire savoyard et l'auteur des *Pensées* prescrivant de chercher ici le remède, à l'exemple de tant d'autres qui se sont *guéris*, dans *la coutume* qui *incline l'automate*, et s'écriant : « Suivez la manière par où ils ont commencé; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc.; naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. — Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre? » La paix! la paix! clamait Pascal en vain : tandis que Rousseau y arrive aussitôt : « Grâce au ciel, dit-il, nous voilà délivrés de tout cet effrayant appareil de philosophie; nous pouvons être hommes sans être savants. » Et son optimisme se donne fièrement carrière, comme dans cette déclaration de Julie au lit de mort : « Qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil », où lui-même a pris soin de montrer en germe la profession de foi du Vicaire savoyard.

De ces principes optimistes, il tire aussitôt une morale. Elle a pour instrument la conscience : « Conscience! conscience! s'écrie-t-il, instinct divin, immortelle et céleste voix; juge *infaillible* du bien et du mal qui *rends l'homme semblable à Dieu* » ;

et l'hymne du Vicaire savoyard s'élève ainsi, « sur une haute colline, au-dessous de laquelle passait le Pô,... dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnant le paysage ». Tel apparut l'antique Orphée « chantant les premiers hymnes et apprenant aux hommes le culte des dieux ». Tel sera l'Orphée de Ballanche, rêvant, sur la colline de la Croix-Rousse, sa *Palingénésie sociale.*

Une « horrible discussion ». — L'Évangile parle à son cœur. — Socrate et Jésus. — Conclusion. — A cet exposé de la religion naturelle succèdent des questions posées par Rousseau au Vicaire sur la révélation et les Écritures, « ces dogmes obscurs » : « Considérez, mon ami, s'écrie le bon prêtre, dans quelle horrible discussion me voilà engagé. » Et il appelle Charron lui-même à la rescousse. Et nous, quittons-le, après avoir relevé seulement cette sage précaution : « Pour être de bonne foi, je ne me crois pas infaillible », et cette fameuse déclaration : « La sainteté de l'Évangile est un argument qui parle à mon cœur... Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Sur le reste, le Vicaire déclare qu'il faut « être toujours modeste et circonspect ». Il se repose, sur certains points, dans un « scepticisme involontaire », content d'avoir vérifié ceux qui sont « essentiels à la pratique », et de « *servir Dieu* dans la simplicité de son cœur », convaincu d'ailleurs qu' « en tout pays et *dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi* ». Il fuit, d'autre part, les « désolantes doctrines » de ces philosophes « dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires », et conclut enfin : « Osez confesser Dieu chez les philosophes; osez prêcher l'humanité aux intolérants ». Rousseau ajoute : « Vous serez seul de votre parti, peut-être... » : on le lui fit bien voir.

Innocence de cette profession de foi. — Elle couronne l' « Emile ». — Telle est cette fameuse profession de foi de l'Orphée savoyard qui fut le catéchisme de tant d'hommes, depuis un siècle, et qu'il ne faut pas rendre responsable des férocités de ceux qui oublièrent que la tolérance était un des dogmes essentiels de ce culte de l'Être suprême.

Elle couronne magnifiquement l'*Émile* et fait corps avec le reste, car, selon l'auteur, « les seules lumières de la raison ne peuvent, *dans l'institution de la nature*, nous mener plus loin que la religion naturelle, et c'est à quoi je me borne avec mon Émile ».

Fin du quatrième livre. — Le goût. — « La pure littérature » : Les anciens et les modernes. — Démosthène et Cicéron. — Il reste à compléter l'instruction d'Émile, à faire enfin une part aux belles-lettres. Ce dessein tardif tient quelque place dans la fin de ce quatrième livre, mais reste en somme assez vague. Rousseau s'applaudit des *nouvelles prises* qu'il s'est données sur son élève : « Jusqu'ici je l'arrêtais par son ignorance; c'est maintenant par ses lumières qu'il faut l'arrêter ». Ces lumières touchent bientôt à des points délicats, où la délicatesse de Rousseau est évidemment insuffisante, et sa confiance dans ses freins des passions réellement excessive.

Émile fait dans le monde « un début simple et sans éclat »; il apprend à le déchiffrer; il « n'apprécie rien sur le taux de l'opinion », et « le voilà philosophant sur les principes du goût ». Rousseau, un peu plus tard, le « fait remonter aux sources de la pure littérature », préférant en général les livres des anciens aux nôtres, car « les anciens sont plus près de la nature et leur génie est plus à eux ». Émile fera entre eux, de lui-même, les différences légitimes : « Entraîné par la mâle éloquence de Démosthène, il dira : C'est un orateur; mais en lisant Cicéron, il dira : C'est un avocat », ce qui n'est pas si mal jugé qu'on le prétend d'ordinaire.

Dédain pour les lettres. — « Si j'étais riche.... » — « Au reste, ajoute dédaigneusement Rousseau, qu'il réussisse ou non dans les langues mortes, dans les belles-lettres, dans la poésie, peu m'importe. Il n'en vaudra pas moins s'il ne sait rien de tout cela, et ce n'est pas de tous *ces badinages* qu'il s'agit dans son éducation. » L'essentiel, en lui apprenant à sentir et à aimer le beau dans tous les genres, est d'y fixer ses affections et ses goûts, de lui apprendre « à user de ses richesses pour son bonheur ».

Ici Rousseau *laisse un moment* Émile « dont le cœur pur et sain ne peut plus servir de règle à personne », et, pour se rap-

procher des mœurs du lecteur, se met en scène sur ce thème : « Si j'étais riche ». Il le développe avec un mélange piquant de verve et de bonhomie, dans ses vœux : dans celui-ci, par exemple, qui est fameux : « Sur le pendant de quelque colline bien ombragée j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts », etc.

Émile à la recherche de Sophie. — « Adieu Paris! » — Mais il est temps de marier Émile. Pour trouver Sophie, sa digne compagne, la femme forte dont parle l'Écriture, il faut quitter Paris : « Adieu donc, Paris, s'écrie Jean-Jacques, ville célèbre, ville de bruit, de fumée et de boue, où les femmes ne croient plus à l'honneur, ni les hommes à la vertu ». C'est sur ce trait que finit le quatrième livre, le plus important de tous.

Dans le cinquième et dernier livre, l'imagination romanesque de Jean-Jacques va se donner carrière et nous n'aurons garde de le suivre partout.

Cinquième livre. — Un roman. — Éducation de Sophie. — « La femme de l'homme. » — Le monde « livre des femmes ». — Sophie élève de la nature. — Il s'agit donc de former la femme qui convient à l'homme naturel, *la femme de l'homme*, comme dit Rousseau. Cette femme abstraite devra apporter en dot toutes les qualités qui feront le bonheur de l'homme, et d'abord la douceur, « la première et la plus importante qualité d'une femme ». Elle saura « le chant, la danse et les arts agréables ». « A l'interrogation dure : *A quoi cela est-il bon?* par laquelle on contenait le babil des garçons, on substituera cette autre : *Quel effet cela fera-t-il?* » Voilà le principe qui mène au but, la femme étant faite « spécialement pour plaire à l'homme ». Il est bien entendu que le mot *plaire* a ici la dignité et la noblesse morales que Rousseau visa toujours, sinon Sophie serait, comme on le lui a duremeut reproché, une esclave du sérail. Elle est, au contraire, une femme très moderne, non qu'elle soit lettrée : « Toute fille lettrée restera fille, déclare Rousseau, quand il n'y aura que des hommes sensés sur la terre :

> Quæris cur nolim te ducere, Galla? diserta es. »

Elle sait lire à merveille dans le monde qui est, dit-il, « le

livre des femmes ». En somme, il tient, comme Molière, pour suffisantes des « clartés de tout ».

Sophie est, comme Émile, une élève de la nature, en ce sens qu'elle a été élevée « avec plus de soin que de peine, et plutôt en suivant son goût qu'en le gênant ». Le bal, les festins, les jeux, même le théâtre, tout cela lui est permis, et est sans danger en effet « pour des yeux sains ». Nous n'aurons garde, bien entendu, d'oublier la modestie, que ne remplace aucune de ces vertus du sexe fort, affichées par la fameuse Ninon de Lenclos, laquelle s'était « faite homme », à la grande indignation de Rousseau.

Mais, cette réserve faite, c'est, on le voit, l'éducation *à l'américaine*. Ce qui complète l'analogie, c'est que Sophie choisira elle-même son époux; mais, ajoutent ses parents, « c'est à nous de juger si vous ne vous trompez pas sur les convenances »; et le chapitre en est long, heureusement! Sophie est, à l'égard d'Émile, « son égale par la naissance et le mérite, son inférieure par la fortune », etc. Nous voyons ici clairement pourquoi Rousseau n'a pas marié Saint-Preux à Julie. D'ailleurs, ajoute-t-il, « réalisez une héroïne de roman ».

Roman d'Émile et de Sophie. — On pense si Émile prend feu dès la première rencontre : « Les charmes de cette fille enchanteresse vont par torrents à mon cœur », et réciproquement, suivant la doctrine romanesque dite du *coup de foudre* ou de l'*étincelle*, dont Rousseau est un des plus authentiques théoriciens. Le gouverneur tient dès lors le « journal des amours » d'Émile et de Sophie, et vraiment il rencontre de délicieuses scènes de dépit amoureux, des tableaux d'une grâce passionnée. Sophie a même, en plus d'un endroit, « quelque chose de commun avec la fille d'Alcinoüs », notamment dans la scène exquise où la « nouvelle Atalante » lutte à la course avec Émile. « Me voilà donc, dit Rousseau, le confident de mes deux bonnes gens et le médiateur de leurs amours. » Et comme il s'éprend de sa fiction! Sophie veut-elle manier le rabot d'Émile, Rousseau, témoin de sa maladresse, s'écriera : « Je crois voir l'Amour dans les airs rire et battre des ailes; je crois l'entendre pousser des cris d'allégresse et dire : *Hercule est vengé* ».

Émile séparé de Sophie subit l'épreuve des voyages. — Le « choix d'un asile » et le « Contrat social ». — Mais il faut éprouver Émile et achever de le former : « ce sera l'affaire des voyages », qui « poussent le naturel vers sa pente, et achèvent de rendre l'homme bon ou mauvais ». D'ailleurs Émile aura pour sauvegarde l'amour de sa fiancée. On consacrera ces deux ans de pérégrinations à apprendre les rapports civils avec les autres hommes, après les physiques et les moraux ; à choisir « un asile en Europe où vous puissiez vivre heureux avec votre famille ». C'est ici le cas de traiter toutes les matières de gouvernement, et Rousseau fait commenter à Émile le *Contrat social*, comme il lui faisait méditer tout à l'heure, dans le choix d'une épouse, la leçon du ménage Wolmar, de la *Nouvelle Héloïse*.

Émile marié à Sophie. — Fin du rôle de gouverneur. — Mais « il est temps de finir », comme l'avoue Rousseau, et il ramène Émile à Sophie, pour lui faire trouver le « paradis sur la terre », qui est l'art « de prolonger le bonheur de l'amour dans le mariage ». Rousseau a tant de peine à quitter ces deux êtres selon son cœur, qu'il reste en tiers, avec une indiscrétion déjà bien fâcheuse.

Une suite déplorable. — « Émile et Sophie ou les Solitaires. » — Une erreur de goût. — Sophie et Rosine. — Mais il a fait pis. Ne s'est-il pas avisé de les reprendre dans un opuscule posthume intitulé *Émile et Sophie ou les Solitaires*, de les ramener dans ce Paris qu'il avait quitté avec tant d'allégresse, où Sophie ne pouvait se rencontrer, et qui va la gâter, elle dont Rousseau disait en la formant : « Sophie aime la vertu ; cet amour est devenu sa passion dominante ». Hélas ! quel triste pendant à la scène du rabot dans l'*Émile* que celle où l'épouse coupable arrose de larmes de honte le seuil de l'atelier dans lequel Émile est venu cacher son déshonneur ! Et comme la main s'alourdit !

En s'obstinant à écrire cette suite pour laquelle il cherchait même des collaborateurs, Rousseau obéissait-il à quelque scrupule de réalisme, exactement comme Beaumarchais faisant de sa sémillante Rosine la dolente *Mère coupable* ? Il se peut, mais nous y étions moins préparés : salir un si beau rêve est au

moins une erreur de goût. Nous ne l'aurions pas indiquée, s'il n'y avait là un trait caractéristique de l'homme et de l'écrivain.

Mérites et défauts littéraires de l' « Émile ». — Mais qu'il est facile d'oublier cette erreur, et bien d'autres, en se reportant à l'*Émile*! C'est incontestablement le chef-d'œuvre de Rousseau. Nous avons vu d'ailleurs, au passage, quels liens intimes le rattachent à toutes ses autres œuvres, notamment à la *Nouvelle Héloïse* et au *Contrat social*, et comment il les résume.

La composition en est lâche, bourrée de digressions, et l'auteur en convient lui-même vingt fois; mais le style en est d'une admirable solidité, d'un ton généralement intermédiaire entre le lyrisme imagé qui domine dans la *Nouvelle Héloïse* et la gravité algébrique qu'affecte le *Contrat social*, allant d'ailleurs de l'un à l'autre avec une flexibilité parfaite. Et toutes ces qualités brillent à la fois dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, où de bons juges, tels que V. Cousin et D. Nisard, voyaient le chef-d'œuvre de Rousseau. Elle est en effet le chef-d'œuvre du chef-d'œuvre. Nulle part Rousseau n'a été plus éloquent : or il est, presque de pair avec Bossuet, l'écrivain le plus éloquent de la langue française, sinon le « dieu de l'éloquence », comme l'appelait Mirabeau lui-même, dans un élan hyperbolique d'admiration.

OUVRAGES APOLOGÉTIQUES. — CORRESPONDANCE ET OPUSCULES

Intérêt secondaire des autres œuvres de Rousseau, sauf les « Confessions ». — Leur liste. — Les autres ouvrages de Rousseau ne font pas partie intégrante du « Système », comme il le remarque lui-même, et n'offrent plus qu'un intérêt secondaire, même au point de vue littéraire, sauf les *Confessions*. Ce sont d'abord ses écrits apologétiques, qui se composent de trois autobiographies se faisant suite, à savoir : les *Confessions* en deux parties et douze livres, les *Dialogues ou Rousseau juge de Jean-Jacques*, au nombre de trois, et les dix *Rêveries du Promeneur solitaire*; et de deux écrits polémiques, à savoir : la *Lettre à Christophe de Beaumont*, et les *Lettres de la Montagne*, au nombre de neuf et en deux parties.

Dans ces cinq ouvrages, Rousseau se raconte et se défend. Ces deux desseins qu'il ne sépare jamais, étant aussi les caractères dominants de sa Correspondance, elle se joint naturellement à ses ouvrages autobiographiques et apologétiques. Enfin, pour être complet, et achever de faire le tour de son esprit, il faut dire un mot de son théâtre et de ses opuscules.

Les « Confessions ». L'histoire d'une âme. — Rousseau a dit de ses *Confessions* : « C'est l'histoire de mon âme ». Pour la raconter, « il s'enlace de lui-même » comme à l'île Saint-Pierre, et se séduit si bien qu'il se déprend même de son Système. On suit curieusement dans sa correspondance l'intérêt progressif qu'il découvre dans cette recherche de son *moi*. En 1763, de Motiers où il commence à rassembler, à classer et peut-être à rédiger les matériaux des « Mémoires de sa vie », il écrit à son ami Moultou : « Il est certain que la vie de votre malheureux ami, que je regarde comme finie, est tout ce qui me reste à faire, et que l'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute* peut être de quelque instruction à ses semblables ». Trois ans après, prenant enfin la plume pour rédiger les six premiers livres, il écrit de Wootton à Mme de Boufflers : « J'ai ici un homme qui est de ma connaissance et que j'ai grande envie de connaître mieux.... Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite. » Cet homme qu'il est si curieux de connaître mieux, c'est lui-même, et sa grande curiosité est partagée par quiconque a lu ses autres écrits. Mais l'estime que l'on a pour son talent ne doit pas ôter à tous ses lecteurs toute crainte de l'intimité qu'il leur offre. Il faut attendre l'âge de la pleine moustache, pour pénétrer dans le « labyrinthe obscur et fangeux des *Confessions* », comme l'appelle l'auteur lui-même, avec cette franchise dont il faisait profession.

Un « ouvrage unique par une véracité sans exemple ». — Opposant en effet la sincérité de son dessein à « la fausse naïveté » de Montaigne qui, « faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables », il déclare : « Je résolus d'en faire un ouvrage unique, par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il était en dedans ».

Quelques inexactitudes que les découvertes récentes y aient montré dans le détail, on ne saurait contester que Rousseau a tenu parole à un degré inimitable. Jamais on n'a mis et on ne mettra tant d'orgueil à s'humilier et à calomnier l'humanité, en se déclarant incessamment « le meilleur des hommes », alors que l'on confesse les vices les plus flagrants. On peut remonter jusqu'aux *Confessions* de saint Augustin, sans trouver l'exemple d'un pareil besoin de tout dire, et le plus contrit des pécheurs, au tribunal de la pénitence, ne murmure jamais qu'à mots couverts des aveux que Rousseau étale, en les grossissant encore, à son insu, par le relief de son style.

Le style des « Confessions ». Le plus passionnant de ses écrits. — Mais c'est par ce style aussi qu'il est unique. Quelle variété de tons! quels frais tableaux du premier âge et de l'adolescence, évoqués par un prodigieux effort de sa mémoire et de sa sensibilité, retouchés avec un art consommé, et qui illuminent tant d'endroits des six premiers livres, écrits dans le calme relatif de la retraite de Wootton! Quels sombres chapitres dans ces derniers livres, griffonnés à la dérobée, où l'on voit le malheureux s'enfonçant dans l' « effrayante obscurité » de l' « édifice de ténèbres » que ses chimériques persécuteurs élèvent autour de lui! Quelle naïveté de traits, quelle justesse de touche, quelle bonhomie même dans cette première partie, mais aussi quelle verve sombre, quelle âpreté, quel pathétique d'accent dans la seconde! et partout quel intérêt soutenu par la plus ardente sympathie pour le héros, ou piqué par les plus légitimes révoltes contre ses fanfaronnades ou certaines de ses franchises voisines du cynisme! Mais les nombreuses citations que nous avons dû en faire, en contant sa vie, nous dispensent de fournir ici de nouveaux échantillons de leur intérêt et de leur style.

Telles quelles, les *Confessions* sont bien le *livre unique* que nous promettait Rousseau, et certainement un de ses cinq grands chefs-d'œuvre (*Discours sur l'inégalité*; *Contrat social*; *Nouvelle Héloïse*; *Emile*). Il est sans doute d'une portée moindre que les quatre autres par les idées exprimées, mais il leur est supérieur par l'intérêt, au moins leur égal par le style, et, au meurant, le plus inoubliable de tous ses écrits, et même le

plus *passionnant*, pour employer un néologisme qu'il eût pardonné.

Les Dialogues : L'œuvre d'une « imagination effarouchée ». — Les *Confessions* s'arrêtent à son départ de l'île Saint-Pierre, mais deux ouvrages leur font suite. Le premier en date est composé de ces trois étranges dialogues intitulés : *Rousseau juge de Jean-Jacques*, où Rousseau discute sur Jean-Jacques, avec *un Français* prévenu contre lui. Il y défend pied à pied, contre les préventions de son interlocuteur, l'innocence de ses actes et l'authenticité de ses écrits. Il dispute à ses persécuteurs, à « nos messieurs », aux « ligueurs », aux « complots et aux complices », son « cadavre moral », pour le ressusciter. Il proteste de sa bonté, de sa « passion la plus vive et la plus vaine qui était d'être aimé » ; et il en appelle là-dessus à tous ces témoins de sa vie, « à son chien, à sa chatte, à un serin » dont « il était l'ami, presque l'esclave ». Il y plaide enfin le pour et le contre avec une prolixité dont il se lamente, avouant qu'il est incapable d'y « mettre un peu d'ordre et de suite », et que le dégoût « et le serrement de cœur l'étouffent ». Et pourtant à travers cette plaidoirie haletante, œuvre de « son imagination effarouchée », nous voyons briller des aperçus sur sa vie et son œuvre dont nous avons mis plus haut à profit la netteté. Et çà et là quels accents pathétiques, tandis qu'il met sous nos yeux son « cœur transparent comme le cristal » ! ou encore quelle bizarrerie dans les saillies d'une verve qui grimace douloureusement, par exemple dans cette étrange comparaison de Rousseau et du héros picaresque Lazarille de Tormes, qui donnera la mesure du reste : « Quand le pauvre Lazarille de Tormes, attaché dans le fond d'une cuve, la tête seule hors de l'eau, couronné de roseaux et d'algue, était promené de ville en ville comme un monstre marin, les spectateurs extravaguaient-ils de le prendre pour tel, ignorant qu'on l'empêchait de parler, et que, s'il voulait crier qu'il n'était pas un monstre marin, une corde tirée en cachette le forçait de faire à l'instant le plongeon ? Supposons qu'un d'entre eux plus attentif, apercevant cette manœuvre et par là devinant le reste, leur eût crié : *L'on vous trompe, ce prétendu monstre est un homme*, n'y eût-il pas eu plus que de l'humeur à s'offenser de cette exclamation,

comme d'un reproche qu'ils étaient tous des insensés? » Pauvre, pauvre Rousseau! mais c'est encore Rousseau. Il ne passa pas moins de quatre années de ce « délire » dont il évalue la durée à dix ans, à écrire ces dialogues, monument navrant du chaos de son esprit envahi par la folie.

Les « Rêveries du Promeneur solitaire ». — Un intervalle de pleine quiétude. — Langueur délicieuse et limpidité inaltérable du style. — A cette triste période succéda « un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu », qui devait durer jusqu'à la crise obscure de la dernière heure, et auquel nous devons les *Rêveries du Promeneur solitaire*, « suite, dit-il, de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions* ». Il l'appelle « un informe journal de ses rêveries ». Gardons-nous bien de le croire sur parole. Ce dernier écrit de Rousseau est fécond en sensations toutes nouvelles. On y est en face d'un Jean-Jacques attendri, bâtissant encore des châteaux en Espagne tels que le : *Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès* (*VI*e *Promenade*), qui fait pendant au : *Si j'étais riche*, de l'*Emile*; étendant son « âme expansive » sur tous les êtres : « Je sens, écrit-il, des extases, des ravissements inexprimables à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière ». Et ce sont de touchantes descriptions de ses derniers divertissements, de ses herborisations savantes — jusque « sur la cage de ses oiseaux » ou à travers les champs de la banlieue — et surtout du besoin d'aimer de sa vieille âme sensible. Un invalide ayant accepté que Rousseau paye son péage pour gagner cette île des Cygnes — où il fut question de placer son tombeau, — il est « assez enfant pour en pleurer d'aise ». Mais le voilà distribuant, au bois de Boulogne, des oublies à une bande joyeuse de petites filles, et cherchant dans les yeux d'un enfant encore en jaquette une « pure caresse », avec ce cri de remords à l'idée de ses propres enfants abandonnés : « Ah! je ne serais pas obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance! » Mais un petit garçon de cinq à six ans a saisi ses vieux genoux : quelle alarme alors! « mes entrailles s'émurent; je me disais : *c'est ainsi que j'aurais été traité des miens* ». Ailleurs il analysera ses sensations après un heurt terrible, avec une curiosité toute

pareille à celle de Montaigne dans le passage si intéressant des *Essais*, où il conte et commente sa chute de cheval [1]. Puis ce seront des retours gracieux vers le passé, comme cette notation si délicate de ses sensations à l'île Saint-Pierre, entre les rives « romantiques » du lac de Bienne, qui remplit la cinquième promenade. Et dans la dixième qui commence ainsi : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Mme de Warens », quelle fraîche et pardonnable évocation du passé lointain; quelle langueur délicieuse dans ce style dont la folie même n'avait d'ailleurs pu altérer la limpidité! C'était la dernière de ces rêveries « où, disait-il, je prépare d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi ». Elle est interrompue, mais il avait fermé le cercle; la vie de son esprit, le « long rêve », comme il l'appelle dans une lettre à Malesherbes, était fini.

On ne le saurait pas tout au long, sans la Correspondance.

La Correspondance. — Rousseau épistolier. — Goût allobroge de son sel attique. — Certes il n'était rien moins qu'*épistolier*. Il n'avait ni la souplesse, ni la coquetterie, ni la présence d'esprit que le genre exige. Il le confessait : « C'est un genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton et dont l'occupation me met au supplice,... je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs » : et encore sur ce chapitre de l'esprit est-il mauvais juge. Qu'on lise, par exemple, certaines plaisanteries de Saint-Preux et de Rousseau en personne sur l'Opéra français, ou mieux *la Vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant*. Combien laborieuse est sa fantaisie! Quels épais calembours! Se peut-il rien voir de plus *allobroge*? Et c'est à propos de cette erreur de son goût qu'il écrira : « Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre, les Neuchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentant guère le *sel attique* ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine » ! Il n'a donc pas eu, en général, plus d'esprit dans ses lettres que dans la conversation, où il ne trouvait qu'après coup ce qu'il avait à répondre, ayant, comme on dit, le mot de l'escalier. « Que n'ai-je ma plume dans ma bouche! » s'écriait-il. Il ne l'avait même

1. Voir ci-dessus, p. 141.

pas souvent au bout des doigts, quand il écrivait un simple billet.

Les meilleures des quinze cents lettres de lui que l'on a publiées jusqu'ici sont des mémoires, des plaidoyers ou des dissertations, toujours des pièces d'éloquence. Mais elles offrent toutes sortes de renseignements précieux sur ses œuvres et sa vie, expliquant l'une et apportant aux autres les plus curieuses corrections, sous le coup des critiques. En un mot, elles achèvent de nous faire connaître son caractère et ses idées : elles montrent l'ardent Jean-Jacques en action.

La « Lettre à Christophe de Beaumont ». — La *Lettre à Christophe de Beaumont* se rattache aux écrits biographiques de Rousseau, par la première partie où il se peint en raccourci. Elle présente, dans son développement, une dialectique aussi serrée que celle de la *Lettre à D'Alembert*, et elle est surtout remarquable par sa conclusion. La nature du débat et l'orgueil de l'auteur mis à part, Rousseau n'a rien écrit qui soit d'une plus fière allure, d'une plus mâle éloquence que cette péroraison. Elle vaut, par là, les plus beaux passages de la *Profession de foi du Vicaire savoyard.*

Les « Lettres de la Montagne ». — Les *Lettres de la Montagne* n'ont ni le même feu, ni le même éclat. Ce n'est pas qu'il faille prendre à la lettre la déclaration de « stoïque modération », qu'afficha plus tard leur auteur. Bien qu'il proteste, dans ses notes sur le *Sentiment des citoyens*, « qu'il a fait de douloureux sacrifices pour ne pas troubler la paix de sa patrie », et bien qu'il les ait faits réellement dans la suite, on pourrait relever, parmi ces *Lettres*, plus d'une conséquence formidable tirée du *Contrat social*, dont il voyait la violation dans celle de la Constitution genevoise. Il y a même une théorie en règle du droit du « peuple souverain » à s'insurger contre les « vingt-cinq despotes... injustes magistrats, qui se mettent au-dessus des lois ». Mais ses efforts pour se contenir sont évidents, et donnent ici à son éloquence un accent de gravité curieux à noter.

Le théâtre de Rousseau. — Il y a un Rousseau peu connu, intéressant, par contraste, et qu'il faut avoir lu, pour connaître l'auteur tout entier : c'est l'auteur dramatique. Avant d'avoir nié son talent d'écrivain à la vérité, au point de s'excuser de

publier un roman, Rousseau avait écrit, donné à des scènes publiques ou privées, ou gardé en portefeuille : trois comédies, *Narcisse ou l'Amant de lui-même*, les *Prisonniers de guerre*, l'une et l'autre en un acte et en prose, et l'*Engagement téméraire*, en trois actes et en vers; une pastorale dramatique, *le Devin de village*, intitulée « Intermède »; une comédie opéra-ballet, *les Muses galantes*, intitulée « Ballet »; une tragédie lyrique, *la Découverte du Nouveau Monde*, intitulée « Tragédie »; plus deux autres ébauches de tragédies lyriques, *Iphis* et *Lucrèce*, cette dernière en prose; enfin *Pygmalion*, scène lyrique, également en prose, sans compter divers opuscules dramatiques encore inédits, tels qu'*Arlequin amoureux malgré lui*, qui est à la bibliothèque de Neuchâtel.

Sa meilleure pièce : l' « Engagement téméraire ». — De ces sept pièces de théâtre achevées, la meilleure, de beaucoup, est l'*Engagement téméraire*. C'est une très jolie comédie de paravent, un adroit pastiche de *Marivaux*, qui va jusqu'à l'esprit avec de délicates nuances de sentiments (a. III, sc. III), et quelques scènes bien dialoguées (a. I, sc. III), vives et gaies (a. I, sc. IV, et a. III en entier), très piquantes, en dépit de la fantaisie de la donnée (a. II, sc. VIII), ou intriguées et filées avec assez d'art pour que l'une d'elles (a. II, sc. V) ait évidemment servi de modèle à l'auteur du *Barbier de Séville*, dans la scène de la fausse lettre que Rosine laisse prendre à Bartholo, en figurant un évanouissement. Cette comédie nous révèle un Rousseau gai, de style presque fringant, et si curieux à comparer avec l'autre que cette pièce mériterait d'être plus connue.

« Narcisse ». — Intérêt de la préface et médiocrité du marivaudage de la pièce. — *Narcisse*, au contraire, ne doit sa célébrité relative qu'à sa préface. Pour la comédie, elle est presque partout d'un si gauche marivaudage, qu'on y chercherait en vain la trace de ces remaniements que Marivaux lui-même, au dire de l'auteur, lui aurait indiqués, sauf, peut-être, dans une scène assez piquante, entre Valère et Frontin (sc. III). D'ailleurs l'auteur passa condamnation, dans ses *Confessions* et publiquement, comme on l'a vu plus haut.

Le « Devin de village ». — Rousseau « hibou de Minerve ». — Ce n'est pas par sa musique seule, délicieuse d'ailleurs, et

d'un charme encore pénétrant dans plus d'une mélodie, que le *Devin de village* mérite sa célébrité. Il y a, dans les situations, de la sensibilité; mais Rousseau l'exagère singulièrement quand il voit dans Colette « une sœur de Julie ». Les vers ont de la franchise, de la grâce même, de la fraicheur surtout : ce sont les plus originaux et même les meilleurs de Rousseau, après ceux de l'*Engagement téméraire*. La musique aidant, on peut répéter le mot de Chamfort, tout précieux qu'il est : « On disait de Jean-Jacques Rousseau : c'est un hibou. Oui, dit quelqu'un, mais c'est celui de Minerve, et quand je sors du *Devin de village*, j'ajouterais : déniché par les Grâces. »

Les « Muses galantes ». — Les vers des *Muses galantes* ont pourtant quelques mérites : ils sont assez coulants. Le ton a partout un tour galant, avec une grâce qui est assez sévère dans la scène d'Hésiode, assez dramatique dans celle d'Ovide, assez épicurienne dans celle d'Anacréon.

La découverte du Nouveau Monde. — **« Iphis. »** — **« Les Prisonniers de guerre. »** — **« Lucrèce. »** — Ce sont là des mérites assez minces, mais que n'annonçaient pas les fadaises débitées par le conquérant Altar à Carine, dans *la Découverte du Nouveau Monde*, composée à Lyon, vers 1741. La versification en est d'un apprenti médiocrement doué.

Même gaucherie dans les fragments de la tragédie où Anaxarète, de sang royal, éprise d'*Iphis*, simple officier du roi, sacrifie son amour à sa gloire comme Viriathe ou toute autre héroïne de Corneille.

Dans *les Prisonniers de guerre*, nous ne voyons à signaler qu'un incident assez vif, à la scène IX, où une lettre de Dorante à son fils, étant prise par Sophie pour celle d'une rivale, provoque chez elle l'aveu de son amour. Le reste est assez embrouillé et terne.

Il n'en est pas de même des fragments de *Lucrèce* : ils font regretter que Rousseau n'ait pas poussé cette ébauche. Nous croyons démêler des accents tragiques et de l'élévation dans le rôle de l'héroïne, malgré sa situation romanesque de femme mal mariée, analogue à celle de Pauline, où la jetait Rousseau au début.

« Pygmalion. » — Originalité de cette forme dramatique. — Mais le plus intéressant de ces essais nous paraît être *Pyg-*

malion. Ce n'est pas seulement parce que Rousseau y tentait de marier une prose chantante et rythmée avec un accompagnement musical — ce qui est d'ailleurs fort remarquable, et conséquent avec sa théorie sur le récitatif —, mais aussi parce que la situation est filée avec art, que le style en est coloré et que les tableaux devaient être d'un bel effet plastique.

Nous ne serions pas surpris de voir *Pygmalion* remonter sur la scène, avec un plein succès, à l'aide d'une musique dans ce style tout moderne de la « mélodie continue », comme on dit aujourd'hui, que Rousseau demandait déjà, et avec raison, à Gluck.

Intérêt relatif du théâtre de Rousseau. — Tel est le théâtre de Rousseau. A ne considérer ses mérites de détail qu'en valeur absolue, c'est-à-dire en dehors de l'intérêt qui leur est prêté par le nom de l'auteur, et par le piquant des contrastes qu'ils offrent parfois avec le reste de ses œuvres, il est médiocre. Rousseau était trop plein de lui-même pour caractériser fortement des personnages qui lui fussent extérieurs.

Opuscules. — Dissertations techniques. — « La Reine fantasque. » — Les « lettres à Sara ». — « Le Lévite d'Éphraïm. » — Rousseau critique et poète médiocres. — Parmi ses opuscules publiés à diverses époques, figurent des dissertations plus ou moins techniques, notamment celle sur l'*Économie politique*, dans l'*Encyclopédie* (1756), premier crayon du *Contrat social*, très important à consulter pour l'ensemble de ses idées politiques ; ou encore celles sur l'*Origine des langues*, sur la musique, sur la botanique, voire même sur la sphère. Nous n'avons qu'à y relever cette solidité de langue, cette netteté d'exposition et, à l'occasion, cette rigueur de dialectique qui ne l'abandonnent presque jamais.

Son conte de *la Reine fantasque* se recommande par d'autres qualités, et est vraiment d'une allure assez dégagée, qui est rare chez lui. Mais bien qu'il se défende d'y « étaler du phœbus à des marmots », et qu'il se fût essayé à y moraliser sans grivoiserie, le sujet ni le ton n'en sont guère à leur portée, et l'on y trouverait plus de rapprochements à faire avec les récits scabreux de Mademoiselle de la Force, qu'avec l'inimitable naïveté des *Contes de ma mère l'Oye*.

Signalons encore, dans ses mélanges, une nouveauté qui a son prix, pour l'histoire du sentiment dans la littérature. Ce sont quatre *lettres à Sara*, sorties d'une autre gageure, souvent gagnée depuis sur la scène, celle de rendre intéressant un quinquagénaire. Rousseau n'y a pas trop mal réussi, et nous avons là peut-être une transposition atténuée de ses lettres perdues à Mme d'Houdetot.

Mais mieux vaut s'arrêter, pour finir, à un autre de ses opuscules, *le Lévite d'Éphraïm*.

Si nous en croyons l'auteur, c'est un chef-d'œuvre très digne de clore l'inventaire critique de ses œuvres complètes : « *Le Lévite d'Éphraïm*, dit-il, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri,... je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie, où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toutes choses », etc. C'est beaucoup trop louer ce petit poème en prose, dans la « manière de Gessner ». Mais nous savons que Rousseau est un médiocre critique, qu'il méconnut notamment la main de Voltaire dans le *Sentiment des citoyens*, et reconnut formellement celle de Diderot dans la *Fausse Lettre de Frédéric*, œuvre de deux Anglais. La vérité est pourtant ici que le « style champêtre » est visible et souvent heureux. Mais il se concilie mal avec le ton de certains passages déclamatoires ; par exemple avec celui de l'*Invocation* qui rappelle de très près le début des *Histoires* de Tacite que Rousseau avait traduit jadis, pour se faire la main. Il y a d'ailleurs de l'émotion, de la rapidité, de la simplicité même, et, à tout prendre, un écho assez direct de la Bible, dont il avait fait alors son livre de chevet.

Enfin, outre ses comédies, il avait rimé, en différents temps, quelques riens de circonstance, tels que *le Verger des Charmettes* ou *l'Allée de Sylvie*. Mais ce n'est pas en vers qu'il est poète et ses écrits n'ont plus rien à nous apprendre sur son génie. Nous connaissons d'ailleurs toute sa vie et pouvons essayer de porter un jugement définitif sur l'homme et sur l'auteur.

III

JUGEMENT GÉNÉRAL SUR L'HOMME ET SUR L'AUTEUR

Appels de Rousseau à la juste postérité. — Rousseau, comme le héros de son cher Plutarque, pensait souvent à la postérité, et appelait volontiers par-devant elle de tous les dénis de justice dont il accusait ses contemporains.

« La seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, écrivait-il, est l'honneur que j'attends de la postérité et qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. » Après un siècle écoulé, et à considérer l'ensemble des études dont il vient d'être l'objet, on peut estimer que la postérité lui marchande encore trop l'honneur qui lui est dû, et qu'en somme sa pleine justice est bien lente à venir. Que de réticences se mêlent à tous les éloges! et quel tort font encore aux mérites de l'écrivain, et même à certaines vertus de l'homme, les fautes de sa vie et les outrances de ses idées! Et pourtant que de circonstances atténuantes pour les unes, et çà et là que de sages corrections apportées aux autres, à tout prendre! Mais il faudrait tout prendre.

Rousseau ne veut pas être « connu à demi ». — Devoirs de la critique envers son génie. — Ah! qu'il avait raison d'écrire à M. de Malesherbes : « Ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi ». Mais aussi pour tenter de le connaître tout entier, quel labeur! L'assumer est pourtant le premier devoir de la critique envers ce génie complexe. Rousseau, après tout, n'est pas un monstre incompréhensible, quoi qu'on veuille dire; mais il est souvent, dans ses actes et quelquefois dans ses théories, une énigme que ni la sagacité ni l'esprit ne sauraient suffire à déchiffrer. Il y faut joindre un patient interrogatoire de tous les témoins à charge [1] et à dé-

1. Y compris parmi ces derniers, plutôt que parmi les premiers, M. Henri Beaudouin — qui a paru au moment même où nous mettions cette étude sous presse — : *la Vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*. Paris, Lamulle et Poisson, 1891. Voir d'ailleurs notre Bibliographie, p. IV.)

charge, une lecture vigilante de toutes ses œuvres, et un compte scrupuleux des diverses influences qu'il a exercées et exerce encore sur la politique, la religion, la morale et la littérature.

Ainsi inscrit dans ce cercle de recherches, Jean-Jacques peut encore échapper par plus d'un point à ses critiques, mais du moins ont-ils acquis le droit de dire leur sentiment sur cette fière déclaration dix fois réitérée du pauvre grand homme : « A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis ».

Voici le nôtre, sans étaler davantage nos preuves, car elles sortiraient désormais du ton comme du cadre de cette étude.

L'homme. — Circonstances atténuantes de ses fautes. — Les tares morales et même physiques qu'il devait à ses « origines un peu troubles et limoneuses[1] », une éducation déplorablement négligée, une sensibilité dévoyée dès l'âge de sept ans par la lecture des romans et par la sensiblerie d'un père volage, un caractère exalté par la lecture précoce de Plutarque et par les commentaires politiques qu'y ajoutait à tort et à travers le *citoyen* Isaac Rousseau, certaines camaraderies et rudesses de l'atelier, les inévitables souillures du vagabondage et de l'office, enfin toutes les suggestions de la misère et de la faim, *mauvaise conseillère*, comme dit le poète, nous semblent être des excuses suffisantes pour les polissonneries de son enfance et pour les pires aventures de son adolescence.

Une seule faute n'est pas vénielle dans cette période, c'est celle du vol d'un ruban, qu'une fausse honte l'empêcha d'avouer, et dont il chargea une pauvre jeune fille domestique comme lui, chez Mme de Vercellis. Mais sur quel ton il s'accuse ici! Non, un remords si éloquent, si cuisant, après quarante ans écoulés, ne peut partir d'une de ces « âmes cadavéreuses » qu'il avait en horreur. Et cette confession n'est pas pour nous donner le change, car il y en ajoutera une plus grave encore, celle de l'abandon de ses cinq enfants, qu'il fit déposer successivement à l'hôpital, dès leur naissance. Voilà l'aveu qui a longtemps déconcerté ses apologistes les plus intrépides, qui lui aliène bien des lecteurs, et discrédite singulièrement certaines de

1. *La Famille de Jean-Jacques*, par M. Eugène Ritter, Genève, 1878, p. 8.

ses maximes. Aussi ne plaiderons-nous ici ni l'invraisemblance ni même quelque accès précoce d'une folie trop avérée, plus tard. Sans nous arrêter à toutes les excuses qu'il tire tour à tour ou de ses convictions de « citoyen de la république de Platon », ou encore de sa misère, de son désir de soustraire ses enfants à l'influence de la famille Levasseur, nous irons droit à la vraie coupable, qui fut ici son indigne compagne. C'est ce que nous savons aujourd'hui, et ce que le pauvre Rousseau a failli avouer plus d'une fois. Cependant il eut la force de se taire, par une générosité bien mal adressée et bien irritante pour qui sait le fond des choses.

Mais c'est tout ; et après cette faute vénielle de son mensonge de laquais, après cette faute si grave, mais partagée et même provoquée, de l'abandon de ses enfants, que reste-t-il donc dans sa vie qui légitime les répugnances que certains affichent encore si hautement et qui discréditent ses meilleures idées? Et d'autre part, n'a-t-il pas eu un prodigieux mérite à s'affranchir assez des instincts vicieux et des mauvais exemples de la première partie de sa vie, pour s'élever jusqu'à l'honnêteté et à la dignité constante, sauf une défaillance, de son âge mûr et de sa vieillesse? Ne renvoyait-il pas 45 louis sur 50 que lui adressait le duc d'Orléans, pour de la musique copiée, fait connu seulement par le témoignage de Frédéric II qui le tenait de Maupertuis? Et quel surcroît d'excuses dans la noble énergie qu'il a mise à secouer sa paresse de vagabond, à nourrir et à affranchir son génie? En conscience, peut-on se répéter aujourd'hui, même tout bas, ce que Mme de Choiseul écrivait, en 1766, à Mme du Deffand : « Je ne serais pas du tout étonnée qu'on me prouvât que Rousseau n'est pas un honnête homme »?

Ses travers et ses mérites. — Son orgueil et son cas pathologique. — Dès lors, pourquoi lui reprocher si fort son humeur déflante et chagrine, la versatilité de ses affections et le peu de sûreté de son commerce, son orgueil ou encore sa promptitude à fuir devant un arrêt du Parlement? Et d'abord on est mal venu à accuser de lâcheté le seul des écrivains militants de cette époque qui osât signer tous ses écrits, et quels écrits! celui dont Mirabeau, qui s'y connaissait, a pu louer l' « inflexible courage ». Ses défiances en toutes circonstances,

après sa fuite de Montmorency, sont pénibles à lire; mais il avait été, pendant la première moitié de sa vie, le plus confiant des hommes; et il faut bien reconnaître qu'à partir de sa rupture avec Mme d'Épinay et les philosophes, depuis l'arrêt du Parlement contre l'*Émile*, jusqu'à l'interdiction par la police de lire en public ses *Confessions*, en passant par la mystification de Walpole et de Hume, par les machinations de Voltaire et par les ostracismes de ses compatriotes, tous les coups qui le frappaient pouvaient lui paraître concertés.

D'ailleurs, à travers toutes ses brouilleries, après ces ruptures théâtrales dont un de ses compatriotes disait récemment qu'elles sont un « tic genevois », dans les plus sombres accès de son délire des persécutions, jamais il n'a calomnié sciemment un ancien ami. Bien plus, jamais on ne l'entendit médire d'un ennemi ou d'un confrère. Sa réputation de sincérité était si bien établie près de ceux qui le connaissaient, que Mme d'Épinay, voulant faire arrêter par la police les lectures des *Confessions* qu'il faisait en public, écrivait à M. de Sartines qu'il « *suffisait de lui faire donner sa parole, parce qu'il la tiendrait* ». On a d'ailleurs des preuves abondantes et sans réplique de sa bienveillance, de sa charité et de son désintéressement.

Il n'a été insolent qu'avec les grands; mais on ne peut nier qu'il ait fait des sacrifices difficiles à son indépendance. Il reste vrai que son orgueil fut quelquefois haïssable, surtout pour ses contemporains, mais songeons à l'ardeur des contradictions qu'il essuyait de toutes parts, à l'impertinence des critiques que le roi de l'esprit faisait pleuvoir sur ce plébéien de la littérature. Il l'a déclaré lui-même : « Cette passion factice s'était exaltée en moi dans le monde et surtout quand je fus auteur : j'en avais peut-être encore moins qu'un autre, mais j'en avais prodigieusement »; et surtout il ne s'en cachait pas, tout prêt à crier avec Corneille :

> Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on en dit.

Et s'il a encore besoin ici et ailleurs d'un supplément d'excuses, n'oublions pas d'abord que cette dilatation de son *moi* était maladive, pathologique, comme on dit, et que l'infirmité spéciale dont il souffrait depuis l'enfance a pour effet bien

connu d'aigrir et d'assombrir l'humeur jusqu'à la folie. C'est là qu'il faut voir la source intermittente des frasques du dernier tiers de sa vie.

Il a été beaucoup aimé et « il est impossible de ne pas l'aimer ». — Sens de cette formule d'amnistie. — Tel fut son cas; mais il faut le plaindre, surtout si l'on veut bien remarquer que non seulement il fut très malheureux, mais qu'il a beaucoup aimé! Il est vrai aussi qu'il fut beaucoup aimé. Quelles délicatesses dans l'amitié de milord Maréchal! quels dévouements dans celle de Moultou! quelle abnégation dans celle de Mme Latour de Franqueville, et toujours et jusqu'à la dernière heure, que de protecteurs empressés à remplacer ceux qu'il rebutait! Et, après sa mort, quelles ardentes sympathies pour sa personne! combien de lecteurs et de lectrices s'écrièrent avec Mme de Staël : « Oh! Rousseau, qu'il eût été doux de te rattacher à la vie!... Que rarement on sait consoler les malheureux! *Qu'on se met rarement au ton de leur âme!* » Oui, envers Rousseau, l'indulgence est un devoir et d'autant plus noble que plus on connait les hommes, plus on lui pardonne. « Il nous sera toujours impossible de ne pas aimer Jean-Jacques Rousseau », déclarait naguère Sainte-Beuve; et, hier encore, un des critiques les plus délicats de ce temps renouvelait la même déclaration en termes presque identiques [1], tant ce cri uniforme : « Il est impossible de ne pas aimer Jean-Jacques », part spontanément du cœur, dominant le tumulte des sentiments qu'on a éprouvés en le lisant. C'est la formule d'amnistie pour l'homme, celle qui l'eût le plus ému, lui qui a si souvent déclaré son besoin d'être aimé, « ce besoin d'attacher son cœur, satisfait avec plus d'empressement que de choix », comme il le confesse. Et ce besoin qui a, dit-il, « causé tous les malheurs de sa vie », doit bien, par une juste compensation, en être la principale excuse. Mais, après tout ce qu'on sait, cette formule d'amnistie est, en outre, un hommage significatif à son génie et peut servir à mesurer son charme.

L'auteur. — Examen de ses idées. — Ce génie fut bienfai-

1. « Il m'est impossible de ne pas l'aimer. Je sens qu'il fut bon. » Jules Lemaître, *Journal des Débats*, 29 juin 1891.

sant, en somme. Pour s'en convaincre, il suffit de faire ce que Rousseau appelle le compte des *plus* et des *moins*.

Il fait sien le principe du stoïcisme : vivre conformément à la nature, et en tire, comme nous l'avons vu, une politique, une pédagogie, une morale et une religion. Résumons-les.

La politique de Rousseau. — Le peuple souverain et l'égalité idéale. — En politique, il a détrôné toutes les puissances pour faire régner seule la volonté générale. Il tend à réaliser l'égalité idéale. Certes il lègue à ses successeurs de redoutables problèmes, tels que le soin d'accorder cette égalité avec la liberté et la propriété. Mais il leur a du moins désigné dans la *volonté générale* la reine légitime du monde moderne, et on sait si son empire s'étend tous les jours. Les hommes de la Révolution se montraient à la fois reconnaissants et conséquents avec leurs principes, depuis la Déclaration des droits de l'homme, en faisant porter solennellement devant eux le *Contrat social*, le jour où ils escortaient au Panthéon les restes de Rousseau.

La pédagogie de Rousseau et son influence sur les dernières réformes de l'instruction publique. — Parmi les utopies de sa pédagogie, brillent des vérités que les éducateurs modernes ne se bornent pas à célébrer officiellement, quoi qu'en disent certains détracteurs de leurs réformes, mais dont ils s'inspirent visiblement. Une certaine confiance dans le développement naturel des facultés de l'enfant; un appel direct à ses curiosités instinctives et à sa dignité naissante; la diminution de la concurrence dans les classes; la substitution des interrogations multipliées, des développements motivés et spontanés et des *leçons de choses*, en prenant le mot dans un sens large, aux leçons *ex cathedra*; et, pour préciser, l'enseignement du dessin par la copie directe des objets, présentés dans la réalité de leurs trois dimensions; le respect des droits de l'écolier à la vérité démontrée et non imposée, aux libres exercices du corps et de l'esprit, à la santé et au grand air, sont autant de conquêtes de Rousseau sur le pédantisme et sur cette défiance séculaire dont l'enfance était l'objet. En un mot, la pédagogie moderne, sans diminuer chez l'élève l'*effort nécessaire*, se préoccupe de le provoquer par l'*excitation agréable*; et, en cela, elle relève tout entière de Rousseau.

La morale de Rousseau. — Le « sixième sens ». — Foule, qualité et hommages de ses disciples. — Tout étrange que le fait puisse paraître à ceux qui ont lu les *Confessions* et savent ses fautes, Rousseau ouvrit une école de vertu où il dogmatisait sur ce sens moral, qu'il appelait le « sixième sens ». Les disciples affluèrent. Les uns, mesurant sans doute les mérites de ses relèvements, et l'étendue de l'expérience de ce parvenu de la morale, à la profondeur de ses chutes, saluaient en lui l' « apôtre de la vertu », estimant qu' « il ne fut jamais peut-être d'homme aussi vertueux ». Ces expressions sont de Mirabeau, mais la caution est médiocre. D'autres, moins indulgents, pensaient comme Mirabeau le père : « Vous êtes toujours vrai, *selon votre conscience momentanée* ». Et qu'on ne voie pas ici une ironie, un pendant à la théorie sceptique des *opinions successives*, car l'*ami des hommes* ajoute : « Je ne connais pas de morale qui pénètre plus que la vôtre; elle s'élance à coups de foudre; elle marche avec l'assurance de la vérité ». Et ce fut ensuite l'opinion du plus grand nombre, qui ne s'inquiéta plus de savoir si Rousseau avait prêché d'exemple. Les femmes déclaraient, comme Mme Roland : « Il inspire la vertu », ou, comme Carnot devant la Convention et du haut de son fauteuil présidentiel : « Il a vivifié la morale ». On aura beau multiplier les réserves sur les qualités du moraliste et de la morale, et objecter avec raison qu'il n'a pas su graduer les devoirs, que sa *morale sensitive* est des plus périlleuses, il n'en reste pas moins établi que Rousseau fut, dès la fin du siècle dernier, le directeur de conscience d'une foule d'honnêtes gens. C'est un fait, et il faut le constater, en répétant à son honneur ce jugement d'un sagace historien des hommes et des idées de ce temps-là : « C'est pour avoir proclamé le culte de la conscience qu'il fut idolâtré ».

La religion de Rousseau. — Quant à sa religion, il ne l'a jamais donnée que comme un pis-aller, et sans l'opposer à aucune orthodoxie. N'a-t-il pas déclaré par la bouche du Vicaire savoyard : « Si vos sentiments étaient plus stables, j'hésiterais de vous exposer les miens ; mais, dans l'état où vous êtes, vous gagnerez à penser comme moi » ? Et il ajoute en note : « Voilà, je crois, ce que le bon vicaire pourrait dire à

présent au public ». Que l'on pèse ces deux déclarations, avant de lancer l'anathème contre Rousseau.

Qu'on veuille bien considérer surtout que toute la construction logique de son système, telle que nous l'avons déduite de l'ensemble de ses œuvres, suppose le dogme de la Providence comme un indispensable postulat, si bien qu'en ce sens il faut répéter avec M. F. Brunetière : « Oter du système de Rousseau le dogme de la Providence, c'est en ôter la clef de voûte ».

En effet, dès le *Discours sur les sciences*, nous l'avons vu invoquer *la prévoyance éternelle*. En tête du *Discours sur l'inégalité*, il constatait que cette même prévoyance a donné une *assiette inébranlable* à nos institutions, que leurs désordres sont superficiels et qu'à la fin elle fait naître le bien du mal même. Voilà le secret de son optimisme. Nous avons d'ailleurs remarqué que, quoi qu'on ait dit là contre, à la légère, il n'a pas évité de considérer, notamment dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, comment et pourquoi l'homme né bon a pu faire le mal. Rien ne prévaut chez lui contre sa foi optimiste à l'*eurythmie* providentielle, et si on lui oppose « le triomphe du méchant et l'oppression du juste », il y voit une raison de plus, une raison suprême de « justifier la Providence », en résolvant « une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle » par une survie de l'âme au corps, au moins suffisante « pour le maintien de l'ordre ». Remarquons enfin que, s'il s'est défié des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, il partage au fond cette défiance avec Pascal, et que ce dernier eût souscrit à tous ses appels à la conscience et au sentiment, lui qui se préoccupait tant de parler au cœur, après avoir satisfait à la raison, pour « faire croire nos deux pièces ».

La religion de Rousseau s'arrête au seuil de toutes les orthodoxies, mais elle y mène.

Suite de l'auteur : Examen de la forme chez Rousseau. — La caractéristique de son originalité. — Voilà en substance les idées de Rousseau. L'influence qu'elles exercèrent sur les hommes s'explique moins par leur fond, qui est emprunté, que par l'éclatante originalité de leur forme.

Cette originalité est d'abord dans leur subordination systé-

matique, telle que nous l'avons montrée, au grand principe de l'universelle bonté de la nature, en toute matière.

Mais cette ordonnance, plus ou moins logique, est le moindre des mérites du système de Rousseau. « Le génie de Rousseau, écrivait G. Eliot, a éveillé en moi de nouvelles facultés, a fait pour moi de l'homme et de la nature un nouveau monde de pensées et de sentiments, *non en m'inculquant quelque croyance nouvelle, mais par le souffle de son inspiration qui a vivifié mon âme.* » Dans le même sens, avec un sentiment de reconnaissance tout pareil, mais avec une brièveté plus heureuse, un autre de ses disciples, Mme de Staël, avait dit : « Rousseau n'a rien découvert, mais tout enflammé ».

Nous touchons ici à la vraie caractéristique de son génie. Elle réside dans l'expansion lyrique de sa personnalité.

Un grand artiste. — Rousseau substance, occasion et fin de ses écrits. — Le Descartes de la sensibilité. — Si l'art est, selon le mot de Bacon, l'*homme ajouté à la nature*, nul écrivain n'a été plus artiste que Rousseau. Il a étendu, suivant sa propre expression, « son âme expansive » à tous les objets de la sphère où il se mouvait et qu'il a remplie de ses affections et de ses désaffections. Il a projeté son moi sur la nature matérielle et morale, avec une puissance telle qu'il l'a recouverte parfois jusqu'à la masquer. C'est en ce sens qu'on peut lui appliquer pleinement le mot d'Horace à Virgile, dans Fénelon : « Vous animez et passionnez toute la nature ». Certes il avait le droit de s'en dire « le peintre et l'apologiste », avec cette réserve toutefois qu'il s'est partout peint lui-même, et qu'il a fait constamment sa propre apologie, à propos de la nature.

Il est lui-même la substance, l'occasion et la fin de ses écrits. Ce qu'ils racontent surtout, c'est le drame intérieur de sa personnalité qui se construit et s'affirme, s'exalte ou se perd, à travers le tumulte de ses passions et de ses raisonnements, de ses sensations et de ses idées, de ses rêves et de ses expériences, toujours inquiète d'ailleurs, toujours tyrannisée par le « sentiment, plus prompt que l'éclair », si bien qu'il s'écriait : « On dirait que mon cœur et ma tête n'appartiennent pas au même individu ».

Qu'est-ce en effet que sa politique, sinon la constitution de sa

patrie, idéalisée, modelée sur ces républiques antiques dont Plutarque lui avait donné la nostalgie dès l'enfance? Sa pédagogie est une généralisation de la méthode que les circonstances et son tempérament lui avaient imposée. Sa religion n'est que l'expression de l'admiration qu'il avait conçue, pour la beauté et l'harmonie de la nature, dès le premier éveil de son incomparable sensibilité.

Mais voulons-nous prendre sur le fait sa personnalité s'érigeant en règle universelle, en commune mesure de tout, regardons-le construire sa morale. Il déclare quelque part : « Quant à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué ». Croyez-vous que ce soit là un aveu de faiblesse et qu'il va charger sa raison de surveiller les écarts de sa sensibilité? Bien au contraire : il fera de nécessité vertu. C'est à la raison d'être l'humble servante de la sensibilité. Il le déclare formellement en ces termes : « La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne.... Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit.... La sensibilité est le principe de toute action. » Les épicuriens mettaient la volupté sur le trône et lui donnaient toutes les vertus pour servantes, Rousseau y met la sensibilité, et non seulement toutes les vertus prennent son mot d'ordre, mais la science elle-même est sa sujette. Écoutez plutôt : « Si nous sommes petits par nos lumières, nous sommes grands par nos sentiments ». « Travaillons donc à bien penser, c'est de là qu'il faut nous relever », disait Pascal, sous l'influence de Descartes : *Travaillons donc à bien sentir*, hasarde au fond Rousseau; « Rentrez dans vos cœurs! » crie-t-il cent fois, et il prétend démontrer que le reste suivra, à savoir la dignité avec le bonheur, la science et la religion nécessaires et suffisantes. « Hélas! — comme disait son admiratrice Mme Roland, devant un coucher de soleil qui la transportait —, quel dommage que les sentiments ne soient pas des preuves! » Il a comparé une fois vaguement son entreprise avec celle de l'auteur de la *Méthode* : il avait raison plus qu'il ne pensait. Comme penseur, il a été, risquons le mot, le Descartes de la sensibilité.

Comme écrivain, il est le plus illustre exemple des dangers et des avantages de la prédominance du sentiment dans la con-

duite du talent et dans celle de la vie, et il a pu être appelé par Lamartine, avec une malignité éloquente : « le tribun des sentiments justes et des idées fausses ». De là ses erreurs de logique, de goût et de conduite, car le sentiment est une source trouble pour la vérité; de là cette unité de système plus formelle qu'essentielle, organique pour ainsi dire, comme le *moi* ondoyant et divers au centre duquel trônait cette orgueilleuse sensibilité; mais de là aussi cette exaltation soutenue, qui enlève les cœurs, ce feu sacré qui flamboie dans son style et fascine l'esprit.

Le style de Rousseau. — Le premier jet est une lave brûlante chargée de scories; mais celles-ci se volatilisent au creuset d'une méditation intense. Puis « ce puissant ouvrier », comme l'appelle Victor Cousin, forge, lime, polit sa matière avec une longue patience. Alors le bel outil et combien adapté à sa fin! Dans la dialectique, il a le liant et le piquant d'une épée; dans l'invective, il a le tranchant et le poids de la hache. Mais c'est partout le même métal, brillant, solide et de bon aloi. Rousseau en fixe le titre avec des scrupules infinis dont témoignent ses manuscrits [1], et aussi quelques lettres où il traite de son art.

Il aime par-dessus tout les vérités de l'expression, et la correction lui est sacrée comme la plus précieuse de ces vérités. Il pousse cet amour jusqu'à ne reculer à l'occasion devant aucun de ces « détails familiers et bas, mais vrais et caractéristiques », dont il dit ironiquement qu'ils « sont bannis du style moderne ». Il les y a fait rentrer de vive force, et, en ce sens, il peut être tenu pour un précurseur du naturalisme contemporain.

Ne lui reprochons pas trop fort d'avoir brillanté son style, avec un alliage trop visible de prosopopées et d'apostrophes; il nous a répondu : « Il n'y a qu'un géomètre et un sot qui puissent parler sans figures ».

D'ailleurs aux endroits les plus purs, comme les plus sus-

1. Voir notamment : « *Du style de Rousseau, particulièrement dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, d'après le manuscrit de l'*Émile *conservé à la bibliothèque de la chambre des représentants.* » *Fragments et souvenirs*, par Victor Cousin, Paris, Didier, 1857, 3e éd., p. 489 sqq.

pects de ses écrits, à ceux où son art de rhéteur s'étale le plus visiblement, il pourrait répéter cette déclaration qui se lit dans une préface longtemps inédite de ses *Confessions* : « Mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même partie de mon histoire ». Il est vrai, et dans aucune langue on ne rencontre un style aussi personnel, et c'est par là que Rousseau est, en dépit de ses outrances de ton, « un si grand écrivain », au jugement de La Harpe lui-même. Il est vrai aussi de répéter ici avec Cousin : « Par ses défauts, comme par ses qualités, Rousseau est un excellent sujet d'étude ».

Composition médiocre de ses écrits. — Mais si la sensibilité est une bonne source pour le style, elle trouble la composition, et il faut bien avouer que celle même des meilleurs ouvrages de Rousseau est médiocre. Mais c'est un reproche qu'il partage avec tous ses contemporains. Le XVIIIe siècle, si l'on en excepte Buffon, est un siècle qui n'a pas su composer.

Son lyrisme. — Avènement de l'individualisme et du quatrième état dans la haute littérature. — D'ailleurs combien ce défaut est racheté chez Rousseau par le lyrisme, expression suprême de cette personnalité d'où nous avons vu que sortaient, comme d'une source intarissable, et le fond et la forme! C'est par l'éloquence toute subjective de ce lyrisme que Rousseau a fait une révolution dans l'art.

De lui date en effet l'avènement de l'individualisme dans la haute littérature. Quel coup de théâtre que l'entrée en scène de ce rude orateur, surgissant de la foule obscure, élevant la voix au nom des *droits roturiers de la nature* qu'il prétend incarner, et fixant l'attention de tout ce beau monde doré, fardé et poudré, sur sa bure, sa misère et ses revendications de plébéien, puis sur toutes les hontes et les fiertés de son individualité trouble et tragique! Quel émoi, des salons de Paris au château de Ferney, et quelle secousse dans tout le monde de la pensée et des lettres! La portée de tout cela est encore incalculable.

On a dit qu'avec Figaro le tiers état avait fait son coup d'État dans la haute littérature; mais, auparavant, avec Rousseau, le quatrième état avait fait le sien.

Influence universelle de Rousseau sur 89 et sur le romantisme; sur la sensibilité et sur le paysage dans la littérature française; sur les romanciers, les orateurs et les journalistes. — En France il est un des plus incontestables promoteurs d'une double révolution : celle de 89, dans l'ordre des faits; celle du romantisme, dans l'ordre intellectuel. Oui, il est, par Chateaubriand et Mme de Staël, ses disciples reconnaissants, le vrai père du romantisme, celui qu'on va chercher d'ordinaire au delà du Rhin et de la Manche. Il a même inventé le mot avec la chose, avant Stendhal [1]. Toute la mélancolie de René, d'Obermann et de Lamartine découle de la sienne, et Musset le traduit avec sincérité, mais fidèlement, quand il s'écrie :

Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.

Mais il n'a pas seulement rouvert la source des larmes. Il a dessillé les yeux de l'homme; il lui a appris à voir le paysage, avec tous ses accidents, ses perspectives, et ses *valeurs* de tons; à le sentir, et à encadrer, pour ainsi dire, ses sentiments dans la nature ambiante. Dès lors le drame de la vie humaine eut ses décors, et voilà la plus importante découverte de sa sensibilité lyrique, et en cela surtout il a mérité d'être appelé par Bersot « un trouveur de sources ». C'est ainsi encore que, selon le mot un peu précieux, mais si juste de Sainte-Beuve, « il a mis du vert dans notre littérature ».

Au moyen âge quelques refrains, presque toujours les mêmes, moins sentis qu'appris et plaqués; au XVIe siècle, quelques idylles, et combien mignardes encore, combien « amenuisées »; au XVIIe siècle, les fables du seul La Fontaine, quelques traits à l'aventure et non tâtés, partis de la plume de Balzac, de Mme de Sévigné ou de Mme de la Fayette, quelques vers détachés de Corneille, de Racine ou encore de Molière, voilà, en gros, toute la place que le sentiment de la nature avait prise dans notre littérature. Pour mesurer celle que lui a faite Rousseau, et celle qu'on a usurpée à sa suite, il suffit d'ouvrir un roman moderne quelconque, depuis ceux de

1. Cf. ci-dessus, p. 663.

George Sand jusqu'à ceux de l'école naturaliste, car les responsabilités de l'auteur de la *Nouvelle-Héloïse* et des *Confessions* vont jusque-là. Comme romancier d'ailleurs il les a toutes, et on a pu commencer spirituellement une étude récente dont il était l'objet, en ces termes : Jean-Jacques Rousseau, romancier français [1]. »

Mais ce n'est pas seulement par le lyrisme du fond et de la forme que Rousseau a agi sur les écrivains qui l'ont suivi ; et il y a longtemps que Villemain offrait aux orateurs et aux journalistes des modèles achevés d'éloquence et de dialectique, dans les *Lettres de la Montagne, à D'Alembert, à Christophe de Beaumont.* Le conseil n'a pas été perdu. Il avait été d'ailleurs deviné depuis longtemps par des écrivains avisés, tels que Linguet ou Beaumarchais, et par tous les orateurs de la Révolution. C'est Rousseau qui a infusé à notre littérature cette éloquence dont le secret était perdu depuis Bossuet, et qui n'a cessé depuis de nous en offrir le modèle le plus suivi. On pourrait aisément faire toucher du doigt l'influence de la prose de Rousseau sur les plus véhéments orateurs, comme sur les plus délicats écrivains de ce temps. Remarquons seulement, sans désigner personne, que nos contemporains les plus voisins de la perfection dans l'art d'écrire sont ceux qui ont tempéré le lyrisme et l'éloquence de Rousseau par l'atticisme de Voltaire, et non les malavisés qui répètent avec la dédaigneuse marquise du Deffand : « J'estime et j'aime trop le style de Voltaire, pour goûter celui de Jean-Jacques ».

Les Rousseauistes d'outre-Rhin. — Un « génie du monde ». — Un monde qui commence. — Mais c'est de l'autre côté du Rhin que le lyrisme de Rousseau a produit tous ses effets, et, en ce sens, les Allemands ont raison de prétendre que l'influence de cet écrivain a été plus grande chez eux que chez nous. Comme il s'agit surtout ici de l'influence de ses idées et de ses sentiments, nous pouvons nous en consoler, car le meilleur de Rousseau nous reste, qui est son style.

Cette distinction faite, que d'éminents *Rousseauistes* — c'est le mot d'outre-Rhin — à saluer! Voici Gœthe, le père de Werther, ce premier-né des innombrables fils de Saint-Preux ;

1. Cf. M. E. Faguet, *Dix-huitième siècle*, Paris, Lecène et Oudin, p. 327.

et Schiller, auteur de ces *Brigands* échappés des marges du *Discours sur l'Inégalité*, et créateur de ce marquis de Posa, exalté jusqu'au martyre par les doctrines du *Contrat social*; et Kant qui complète si utilement la métaphysique du vicaire savoyard; et Fichte, disciple authentique de Jean-Jacques, père véritable du *socialisme moral* et maître avoué de Ferdinand Lassalle; et tous ces ardents philosophes et poètes de la période de *trouble et d'assaut*; et enfin tous ces pédagogues qui corrigèrent ou outrèrent l'Émile, depuis Herder jusqu'à Pestalozzi et à Basedow.

Mais on pourrait faire le tour de la littérature européenne sans perdre la trace de Rousseau. Il fut en effet *un génie du monde*, selon une autre expression chère aux Allemands, et l'on a même pu dire qu'il était l'*écrivain de demain*, tant il reste le contemporain des plus hardis aujourd'hui. « Avec Voltaire c'est un monde qui finit, avec Rousseau c'est un monde qui commence », prophétisait Gœthe au seuil de ce siècle, et sa fin n'est pas faite pour démentir l'*Olympien*.

L'idéalisme de Jean-Jacques. Une allégorie platonicienne. — Mais d'où vient, en dernière analyse, la puissance permanente de l'action de Rousseau sur les masses encore plus que sur les individus? Elle ne vient pas seulement du fond de ses idées qui est emprunté, comme le montraient déjà et Buffon et Laharpe, et bien d'autres, et parfois leur auteur lui-même. Elle ne vient pas seulement de cette éloquence lyrique qui a tout enflammé, non plus que de cette logique décisionnaire qui a tout systématisé. Elle vient par-dessus tout de la sincérité de sa foi à l'idéal. « Rousseau, dit excellement M. Paul Janet, est une sorte de platonicien imprégné de sensualisme. Il est spiritualiste comme Platon. Comme lui, il a le goût de l'idéal, le rêve du mieux. »

Ce rêve du mieux, voilà justement la voix intérieure qui le sauvait de lui-même, en l'élevant au-dessus des sophismes de sa raison et des misères de son être moral. Pour obéir à ses appels il a souffert; lui aussi, il a cherché en gémissant, et c'est ce dont il faut le louer pour finir. Nous y emploierons, pour le faire court, une de ces allégories qu'il aimait.

Il a écrit dans quelque endroit de son chef-d'œuvre, l'*Émile* :

« En méditant sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts, dont l'un l'élevait à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel dont la contemplation fait les délices du sage, et dont l'autre le rappelait bassement en lui-même, l'asservissait à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres, et contrariait par elles tout ce que lui inspirait le sentiment du premier. En me sentant entraîné, combattu par ces mouvements contraires, je me disais : « Non, l'homme n'est point un ». Ainsi disait son maître en idéalisme, Platon, qui comparait ces deux mêmes principes à l'attelage ailé qui doit élever le char de l'âme jusqu'à cette région supérieure du ciel, où, dans un ravissemeut divin, elle contemplera les essences, « les vérités éternelles », si toutefois le cocher du char a maîtrisé le coursier rétif qui, le long du chemin montueux, cherche à se rejeter vers la terre. Rousseau a été un cocher médiocre de ce char allégorique. Mais si généreux étaient les élans du bon coursier qu'il l'a emporté sur l'autre, et que l'âme de Jean-Jacques, après des chutes profondes, a achevé la pénible ascension vers l'idéal. Là elle a été du nombre de celles qui, selon l'auteur du *Phèdre*, « troublées par les coursiers, contemplent difficilement les essences », mais du moins a-t-elle entrevu ce *vrai*, ce *beau* et ce *bien*, dans lesquels son ami Diderot, une autre âme troublée, saluait sa « Trinité ». Dans ses œuvres, dans ses « livres, transmis à la postérité », comme il dit, en défiant les outrages de ses envieux, avec l'accent et les mots même de Tacite, il a reflété l'éblouissement de cette vision rapide; et les rayons d'idéal qu'il a fait jaillir ainsi du chaos de ses idées et de ses sentiments, lui font encore une visible auréole. Aussi la postérité lui doit-elle tout l'honneur qu'il attendait d'elle, « la seule gloire qui ait jamais touché son cœur », à l'en croire. Elle lui devait même les statues dont il se déclarait digne, en face de ses contradicteurs, et que les hommes de 89 s'empressèrent de lui décréter, hommage d'autant plus significatif qu'ils ne l'ont rendu qu'à lui [1].

1. Dans la séance de l'Assemblée nationale du 11 juillet 1790, *à l'unanimité*. Voir le *Moniteur* à cette date. — La troisième république a exécuté le décret de la première, et Jean-Jacques a aujourd'hui sa statue près du Panthéon.

LETTRES CHOISIES

DU XVIIE ET DU XVIIIE SIÈCLE

DE LA LITTÉRATURE ÉPISTOLAIRE.

La caractéristique d'une bonne correspondance. Les trois chefs-d'œuvre de la littérature épistolaire. — Voltaire, critiquant les défauts des lettres de Voiture, écrivait : « Il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes ». C'était définir indirectement les mérites qui, au-dessus des « grâces légères du style épistolaire », désignent une correspondance à l'attention de la critique et lui font prendre rang parmi les monuments d'une littérature.

Ces mérites se trouvent réunis, et en un degré éminent, dans trois correspondances : celle de Cicéron, qui balance, dans l'estime des connaisseurs, le poids de ses autres œuvres; celle de Mme de Sévigné, sur laquelle la critique a épuisé les formules de l'admiration; et celle de Voltaire qu'on ne saurait trop louer.

Du genre épistolaire. Difficulté d'en donner les règles. — De l'admiration des critiques pour ces correspondances et pour quelques autres, plus ou moins mémorables, est née la tentation d'ériger leurs mérites en règles et de décréter l'existence d'un genre épistolaire. Rien n'est plus légitime, et n'est-ce pas à cette admiration réfléchie des gens de goût pour les productions spontanées du génie que chaque genre littéraire doit sa

naissance? Mais le malheur est ici que les mérites des meilleurs épistoliers n'ont rien de spécifique, et qu'à les serrer de près, pour en extraire des règles, on voit bien vite que celles-ci se confondent avec celles qu'on donne pour bien écrire en général. En effet, s'il y a des règles pour composer ou apprécier une histoire, une pièce de théâtre, un sonnet ou une ballade, voire même une épopée ou une ode, quelles sont les règles précises pour écrire une lettre?

Divisera-t-on le genre épistolaire, pour le mieux régler, en sous-genres, correspondant à la nature des multiples objets d'une correspondance, en lettres de félicitation ou de condoléances, de recommandations ou de fins de non-recevoir, d'amitié ou de rupture, narratives ou descriptives, d'affaires ou de cœur, intimes ou circulaires? On le peut,et ces subdivisions seront de quelque utilité dans le classement d'une correspondance volumineuse, mais on y épuiserait toutes les *catégories* sans en tirer des lois du genre, des préceptes particuliers pour atteindre à ces mérites essentiels dont Voltaire nous a fourni la définition.

La lettre « est la conversation d'un honnête homme » par écrit. — S'il y a une loi du style épistolaire, c'est assurément qu'il faut écrire comme on parle : et vos lettres vaudront ce que vous valez. Bussy-Rabutin, remerciant Corbinelli d'un de ses billets, lui écrivait : « *C'est la conversation d'un honnête homme et d'un homme d'esprit* » : cela dit tout. Multipliez les préceptes relatifs aux personnes, aux temps et aux lieux; remarquez avec Joubert : « Le vrai caractère du style épistolaire est l'enjouement et l'urbanité », ou écriez-vous avec Voltaire : « Voyez avec quel naturel Mme de Sévigné et d'autres dames écrivent! » vous ne direz rien qui ne soit contenu dans la phrase de Bussy et qui ne revienne à cette définition : la lettre est une conversation par écrit.

Conséquences de cette définition. La politesse est la muse du genre. — Et de là on peut tirer des conséquences, en guise de conseils pour écrire des lettres et en bien juger, à défaut des règles plus ou moins impératives qui gouvernent les autres genres classiques.

La vraie muse du genre est la politesse, au sens ancien et

large du mot : il faut plaire, et alors on a acquis le droit d'instruire, comme de badiner et même d'être éloquent, pourvu que l'on connaisse les mille et une manières de demander pardon de *la liberté grande*, et qu'on ait ou qu'on garde l'air d'une improvisation perpétuelle. La coquetterie de l'esprit est donc de règle, et elle passe même pour être ici la parure naturelle, si bien qu'on en pardonne jusqu'à l'excès : « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas! » s'écriait Mme de Sévigné, à propos de Voiture. Ce qui est impardonnable, c'est le pédantisme. J.-B. Rousseau se moquait fort des *odes par articles* de La Motte; écrire des billets *par articles* ne serait guère moins ridicule. « Je ne veux pas commencer une dissertation, je veux finir une lettre », dit quelque part Balzac. Que ne s'en est-il avisé plus souvent!

L'ordre et le mouvement qu'on met dans les pensées d'une lettre sont improvisés par le caprice instantané de l'esprit, du cœur et de l'imagination. En d'autres termes, la lettre échappe à ces lois de la composition qui sont l'âme de tous les autres écrits.

Supériorité des femmes dans le genre épistolaire et ses causes. Qualités féminines de leurs rivaux en ce genre. — De là, à nos yeux du moins, le principal secret de la supériorité reconnue des femmes dans le style épistolaire. Nous ne connaissons pas un seul ouvrage de femme qui ait le mérite d'une composition exacte, et s'il nous est arrivé, par exemple, de trouver souvent dans des dissertations écrites par des jeunes filles, des délicatesses de goût et d'autres mérites que des hommes n'auraient pas facilement eus, nous n'y avons jamais, au grand jamais, relevé celui-là. Il semble que l'art de la composition soit une qualité mâle. Mais affranchies de ses lois sévères, pouvant donner carrière à leur imagination et à leur sensibilité naturellement plus alertes, toujours averties et soutenues d'ailleurs par leur coquetterie native, les femmes atteignent plus sûrement aux vérités de sentiment, « le sentiment dépendant moins des choses que de la vitesse avec laquelle l'esprit les pénètre », selon la remarque de Vauvenargues. Aussi gagnent-elles les hommes de vitesse, pour ainsi dire, et les éclipsent-elles généralement dans une lettre comme dans une

conversation. Chez les hommes qui les ont égalées dans le genre épistolaire, comme Cicéron et Voltaire, ou chez ceux dont les lettres peuvent soutenir la comparaison avec les leurs, comme Pline le Jeune, Bussy-Rabutin et même Galiani, on relève justement une promptitude de sensibilité et d'imagination, et pardessus tout une dose de coquetterie tout à fait extraordinaires.

Circonstances qui ont influé sur la littérature épistolaire, à Rome et en France, aux deux derniers siècles. — En dehors de ces qualités nécessaires aux épistoliers de tous les temps, et dans toutes les langues, il est des circonstances extérieures [1] qui influent puissamment sur le développement et la qualité de la littérature épistolaire.

A Rome, par exemple, le laconisme du journal officiel (*Acta diurna*), ou ses insertions mensongères, qui faisaient dire à Tacite qu'on le dévorait dans les provinces, après telle ou telle séance du Sénat, pour y voir *ce que Thraséas n'avait pas dit*, rendaient nécessaire une active correspondance entre les grands personnages que leurs fonctions administratives ou militaires dispersaient à travers la vaste étendue de l'empire romain, si loin de la vie intense et tant aimée de *la Ville*, si loin surtout du foyer politique où se décidaient leur sort et celui du monde. Aussi, à travers les superbes routes de l'Italie et de toutes les *provinces*, de la *Romania*, comme disent les anciens chroniqueurs, quel chassé-croisé d'estafettes!

Dans la France du XVIIe siècle on écrivait des lettres d'autant plus pleines et plus régulières que la difficulté des communications mettait les amis fort loin, et que les départs hebdomadaires du courrier, de l'*ordinaire*, même doublés par l'*extraordinaire*, étaient des occasions presque solennelles et obligatoires de rapprocher ces amis de son cœur et de son cercle, en leur envoyant tout un paquet soigné de détails sur la vie dans la huitaine, à la cour et à la ville, en *vidant son sac*, suivant le mot de Mme de Sévigné.

Pendant le XVIIIe siècle, à ces mêmes raisons s'ajouteront les besoins de la propagande philosophique et littéraire. Aussi

1. On les trouvera, avec beaucoup d'autres considérations fines et utiles, dans la substantielle introduction historique et critique de M. Lanson à son *Choix de lettres du XVIIe siècle*, Paris, Hachette.

voyons-nous Voltaire dicter jusqu'à trente lettres par jour pour suffire à tous les besoins offensifs et défensifs de sa royauté intellectuelle.

Qualités de la langue française pour le style épistolaire. — Mais remarquons qu'il a et met à son service cette langue française dont il a dit : « Elle est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens ». Elle est donc, en vertu de cette définition même, la plus propre qui fut jamais au style épistolaire, et il n'en faut peut-être pas davantage pour expliquer que sur les trois chefs-d'œuvre de la littérature épistolaire, deux soient français.

Décadence du style épistolaire et ses causes : la presse, etc. — Un genre à naître : la conversation « entendue » par delà le temps et l'espace. — Ce sont des monuments d'autant plus précieux de notre littérature, que vraisemblablement le genre auquel ils appartiennent est épuisé, ou que, plus exactement, certaines circonstances extérieures en ont tari la source. La presse, tous les jours aux écoutes dans les cabinets les plus secrets des empires, des républiques ou des simples compagnies, entrant dans toutes les halles du monde, comptant les morts et les blessés de toutes les batailles de la vie, donne tous les matins à vos amis, jusqu'au fond des provinces, le bulletin de la santé et des affaires de l'humanité. Grâce à l'ubiquité et aux indiscrétions du *reportage*, la rubrique des *faits-divers* devance même, le plus souvent, la nouvelle des petits événements heureux ou malheureux qui atteignent le cercle de vos intimes. Et voilà la matière de votre correspondance à peu près réduite à la confidence des secrets et des sentiments personnels que viennent restreindre encore la facilité des communications, le télégraphe qui vous condamne à un jargon laconique, le téléphone qui vous dispense même d'écrire. Le bel emploi du style épistolaire est donc un art qui se perd; mais sous quelle curieuse et précieuse forme il renaîtra, le jour où le phonographe perfectionné substituera à la *conversation écrite* de jadis la conversation *entendue* par delà le temps et l'espace ! Qu'on imagine l'intérêt des *phonogrammes* d'un Cicéron, d'une Sévigné ou d'un Voltaire de l'avenir.

Intérêt général des correspondances du passé, plus réelles que le théâtre, plus vivantes que les ouvrages sur les mœurs. — En attendant, étudions curieusement les correspondances du passé. En dehors de leur intérêt littéraire, n'ont-elles pas le mérite de mettre leurs auteurs sous nos yeux et bien mieux que leurs autres œuvres? Ne nous offrent-elles pas un tableau de la société et des mœurs plus réel que le théâtre et plus vivant que les chefs-d'œuvre des moralistes? Molière lui-même, tout en travaillant *d'après nature*, a dû faire sa part à la convention et machiner pour la scène ses *documents humains*. Les traités sur les mœurs sont analogues à l'étude abstraite des forces isolées et au repos, en mécanique, tandis que les correspondances nous initient, par de véritables leçons de choses, à tout le jeu dynamique de la machine sociale. Et, par exemple, les *Lettres à Lucilius* de Sénèque, ou les *Caractères* de La Bruyère, ou les *Considérations sur les mœurs* de Duclos, diffèrent autant des lettres de Cicéron ou de celles de Mme de Sévigné ou de celles de Voltaire, par la nature de leur intérêt, que la lecture d'un traité de cinématique diffère du spectacle d'une belle machine en action.

Nécessité de distinguer trois groupes parmi les épistoliers des deux derniers siècles. — Mais il faut faire des distinctions nettes entre toutes ces correspondances sous peine de n'y voir qu'une cohue, et considérer les groupes d'épistoliers comme on ferait de ceux des causeurs dans un salon. Il faut aller d'abord à ceux qui tiennent le dé de cette conversation idéale, observer comment les auditeurs se distribuent autour d'eux et leur donnent la réplique. Il semble alors qu'on voit se former nettement trois cercles, qui voisinent d'ailleurs à l'occasion. Ce sont, au XVIIe siècle, les femmes et les hommes du monde, les politiques et les religieux, et les auteurs proprement dits. Au XVIIIe siècle le groupement est le même, sauf que les philosophes élèvent la voix à la place des religieux. Écoutons-les successivement.

CHOIX DE LETTRES DU XVIIe SIÈCLE

I. — FEMMES ET HOMMES DU MONDE

Éloges de Courier et de La Bruyère à l'adresse des « épistolières » du XVIIe siècle. — Liste de celles qui les méritent le mieux. — Les lettres de certaines femmes du XVIIe siècle inspiraient à Paul-Louis Courier cette boutade célèbre : « La moindre femmelette de ce temps-là vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques, Diderot, D'Alembert, contemporains et postérieurs ». En poussant ainsi à l'excès sa laudative hyperbole, Courier renchérissait sur ce jugement de La Bruyère dont les termes ont tant de précision et de portée qu'il le faut citer ici tout entier : « Ce sexe, dit-il, va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire: elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche; elles sont heureuses dans le choix des termes qu'elles placent si juste que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent : il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate; elles ont un enchaînement de discours inimitable qui se suit naturellement et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit ».

Nous pouvons désigner aujourd'hui par leurs noms ces femmes qui, en dépit de la restriction finale de La Bruyère, ont pris rang définitivement, par leurs seules lettres, parmi nos grands écrivains. C'est d'abord *l'incomparable épistolière*, comme l'appelle Cousin, dont certaines lettres, celles à Bussy notamment, son indiscret cousin, et à Coulanges, circulaient, sous le manteau, dès le lendemain de leur arrivée et semblent avoir dicté à La Bruyère tous les termes de son éloge. Mais ces termes s'appliquent aussi, dans une très belle mesure, à d'autres

correspondances féminines, et d'abord à celles de Mmes de Maintenon et de la Fayette, et aussi à celles de Ninon et de Mme de Coulanges, ou encore, à un degré moindre, mais fort remarquable, à certaines lettres de Mme de Chantal, de Jacqueline Pascal, de Mmes Périer, de Sablé, de Maure, de Villars, de Mlle et de Mme de Scudéry, etc. Essayons de le montrer par quelques échantillons caractéristiques, pour chacune d'elles.

Mme de Sévigné et ses correspondants. — La vaste correspondance de Mme de Sévigné (1626-1696) est adressée à un cercle d'intimes relativement restreint, dont les principaux sont Bussy-Rabutin, Mme de la Fayette, le ménage de Coulanges, son fils, et surtout cette fille adorée qui, ayant épousé en 1668 M. de Grignan, lieutenant général de Provence, tenu à la résidence, le suivit dans son gouvernement et provoqua, par son absence, l'éclosion du génie épistolier de sa mère.

Éducation de son génie par ses maîtres, le monde et la maternité. — Mais ce génie n'était pas un don de la seule nature; Mme de Sévigné avait eu deux savants maîtres, Chapelain et Ménage, pour le pédantisme desquels elle est la meilleure excuse, et de qui elle apprit l'italien et l'espagnol, et même assez le latin pour lire Virgile « dans la majesté du texte ». L'Hôtel de Rambouillet et les salons qui lui succédèrent, le désir de plaire au monde, à ses amis, et par-dessus tout celui d'être payée de retour par sa fille qu'elle idolâtrait, firent le reste. Dès 1761, un contemporain note « le grand et légitime bruit que son mérite fait dans le monde ». Et, pour expliquer ce mérite, il suffirait des lettres qu'elle écrivait à divers, à Bussy et à Pomponne par exemple, avant cette crise de la séparation de 1668 qui la fit sortir d'elle-même et sublima la coquetterie de son esprit et de son cœur. Nous dirons, en répétant un de ces délicieux solécismes où elle faisait lire tout un sentiment, que jusque-là elle avait été *tout* à tous, et que désormais elle fut *toute* à sa fille. C'est là toute l'histoire de son esprit.

Prédominance de son imagination. — Un juge délicat et impartial de ses mérites d'écrivain, M. G. Boissier, a fait remarquer que quelques femmes de son temps avaient presque tous ceux-ci en partage, sauf un qui est son extraordinaire ima-

gination. On peut même dire que toutes ses autres qualités se subordonnent à celle-là et d'abord sa sensibilité.

Réserves sur sa sensibilité : sa nature d'artiste. — Son génie a un sexe. — On l'a fort exagérée, sur la foi de certains passages fameux de lettres écrites à sa fille, après une séparation, dans l'espérance d'un retour ou sous le coup de la nouvelle d'une indisposition. En appelant sa fille l' « unique passion de son cœur », elle dit vrai. Mais ce ne serait pas être indiscret que de remarquer, avec les contemporains, qu'elle savait mieux l'aimer de loin que de près, et que leurs réunions n'allaient pas sans tracasseries ni orages. Quand elle écrit à propos de Marie-Blanche, sa petite-fille : « Ce sont *mes petites entrailles*; c'est le trop-plein de la tendresse que j'ai pour vous », il faut bien croire que la nature peut parler ainsi, mais que devons-nous le plus admirer ici, le trait ou le sentiment? Et dans l'un comme dans l'autre ne se glisse-t-il pas quelque préciosité? « La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine », est encore un de ces mots fameux qui perdent de leur prix pour ceux qui savent qu'elle avait écrit jadis à Bussy-Rabutin, sur le ton de la plaisanterie, et pour complaire au *rabutinage* : « Au reste, j'ai senti votre saignée ». Donc, sans adopter tout à fait cet impertinent jugement du même Bussy sur sa célèbre cousine : « Toute sa chaleur était à l'esprit », gardons-nous d'admirer à côté, et de croire que, même à propos de sa fille, le sentiment ait parlé chez elle plus haut que l'esprit. Sans doute son amour maternel partait du cœur, mais il montait vite à la tête. En réalité sa sensibilité ne va guère, en toutes choses, sa fille exceptée, qu'à donner le branle à son imagination : c'est une sensibilité d'artiste.

Mais il ne faut pas trop la prendre au mot, quand elle confesse avec une modestie exquise : « Et moi *bête de compagnie*,... je suis toujours de l'avis de celui que j'entends le dernier.... Vous savez que je suis comme on veut, *mais je n'invente rien* ». Elle n'inventait rien, mais elle ne perdait rien de ce qui frappait ses sens, et toute sensation débordait aussitôt sur son papier et s'y gravait en traits admirables, et « c'est une si jolie chose, comme elle dit, que de savoir écrire ce que l'on pense », qu'à ce degré, cela s'appelle du génie. Ajoutons, si l'on veut, que

n'avoir ainsi pour muses que la sensibilité et l'imagination, c'est être après tout inférieur au mâle génie des grands créateurs : mais ne serait-ce pas le cas de remarquer que le génie, comme le style, a un sexe?

Ses narrations et ses traits de pathétique, de comique et d'éloquence. — Voyez ses narrations par exemple. C'est son imagination qui en fait surtout les frais, en représentant au vif l'impression profonde que les objets opèrent directement sur ses sens. Il est vrai que cette impression est rapide et que Mme de Sévigné en est d'abord toute subjuguée. Mais son imagination réagit bientôt sur la sensation et féconde dans sa tête la donnée des sens. Alors elle n'a plus qu'à laisser « le torrent couler » de sa plume, et ce sont deux, trois narrations du même fait, toujours plus lumineuses, jusqu'à nous rendre présent ce qu'elle ne sait le plus souvent que par ouï-dire. De là le pathétique des récits de la mort de Turenne, de là le comique transcendant de la scène de réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, de là ces traits qui frappent droit dans le cœur, comme celui-ci, à l'apparition de Fouquet prisonnier *rentrant dans son trou* : « J'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu *entrer dans cette petite porte* ». Et parmi toute cette émotion et toute cette verve quels accents d'éloquence! Ce canon qui tue M. de Turenne était *chargé de toute éternité* : « le coup de canon vint donc ». Quand elle s'écrie au début de la fameuse lettre sur la mort de Louvois : « Le voilà donc mort, ce grand ministre... », n'est-ce pas l'accent et presque le geste de Bossuet devant le catafalque d'Henriette d'Angleterre : « La voilà malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite »?

Son esprit. — Traces de préciosité. — Au fond, ce qui la caractérise le plus, c'est d'abord sa triomphante santé, au moral et au physique, et aussi d'avoir ou de faire de l'esprit sur tout : par exemple, sur le supplice des paysans bretons ou de la Brinvilliers. Mais que d'esprit, et du plus solide, et aussi du plus fin, du plus étincelant, de cet esprit de mots dont on reporte d'ordinaire l'avènement au XVIIIe siècle! Parlant des progrès de la prose française à la fin du XVIIe siècle, dans le sens de l'ordre et de la netteté, La Bruyère disait : « Cela con-

duit insensiblement à y mettre de l'esprit ». Or il faudra aller, par delà Montesquieu, jusqu'à Voltaire et à Beaumarchais, pour en trouver plus que n'en a répandu Mme de Sévigné à travers sa correspondance, et c'est peut-être ce qu'on ne remarque pas assez.

Sans doute il y a çà et là des traces de bel esprit, à la Voiture, comme une réminiscence des *concetti* des salons où elle fréquentait, au temps où Saumaise la comptait parmi les précieuses, par exemple lorsqu'elle appelle un oiseau *une feuille qui chante*; que, conseillant à Pauline les lectures solides, elle s'écrie : « autrement votre goût aurait les pâles couleurs », ou encore quand elle déclare qu' « elle laisse courir la plume et lui met la bride sur le cou ». Mais il est telle épigramme sur la dispute du P. Bouhours et de Chapelain : « Ils se disent leurs vérités et souvent ce sont des injures », qui a toute la malice aiguë de Voltaire. Quant aux traits où la délicatesse naturelle du sentiment fait avec la subtilité mondaine de la pensée un alliage dont elle a seule le secret, comme dans celui-ci : « Je n'ose pas lire vos lettres de peur de les avoir lues », ils sont innombrables.

Sa force d'invention dans l'expression. — Verdeur et poésies. — C'est à son imagination spirituelle qu'elle doit cette originalité d'expression si rare chez les femmes, et qui, chez elle, éclate presque partout. Ce sont les citations qui louent le mieux ici.

Elle écrira par exemple : en voyant pointer aux arbres « les petits boutons tout prêts à partir qui *font un vrai rouge* » : « Nous *couvons* tout cela des yeux »; sur ses avis en pure perte au jeune Grignan : « *Sa jeunesse lui fait du bruit*, il n'entend pas »; à sa fille : « Ne croyez pas que votre santé ne soit pas *bue* ici »; en narrant les fêtes des États de Bretagne : « *Toute la Bretagne* était ivre ce jour-là.... Il y a *dans cette immensité de Bretons* des gens qui ont de l'esprit... »; « Je vais *en* Bourdaloue..., je suis *entêtée* du P. Bourdaloue »; à propos d'elle et d'une voisine de campagne : « Elle sait un peu de tout, j'ai aussi une petite teinture, de sorte que *nos superficies s'accommodent fort bien ensemble* »; sur les romans et le style de La Calprenède : « Je trouve donc qu'il est détestable et je ne laisse

pas de *m'y prendre comme à de la glu* »; sur une toilette extraordinairement soignée du grand Condé, dont la négligence ordinaire était célèbre : « Toute la cour en fut témoin et Mme de Langiron, prenant son temps *qu'il avait les pattes croisées comme le lion*, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants »; sur M. de Marcillac faisant faire sur ses terres le tour du propriétaire emprunteur à un riche financier : « Il avait Gourville qu'il *promenait comme un fleuve* par toutes ses terres, pour y apporter la graisse et la fertilité ».

Cette invention dans l'expression va chez elle de la verdeur du style de Célimène à une poésie toute racinienne. Tantôt elle risquera : « Tout *crève* ici de blé.... Je n'eusse jamais cru voir à Vichy *les chiens de visage* qu'on y voit.... Sa nourrice avait peu de lait, celle-ci en a comme une vache », ou elle dira, dans le style du village : « Je suis ici *toute fine seule* », ou dans celui du *Malade imaginaire*, qu'elle va faire prendre les eaux au *Bien Bon*, l'abbé de Coulanges, « pour vider son sac, qu'il avait trop rempli à Epoisses » : et tantôt elle décrira avec une grâce poétique « ces beaux *jours de cristal* de l'automne,... les arbres parés de perles et de cristaux », ou, avec une mélancolie pénétrante, « ces réveils de la nuit qui ont été noirs », ajoutant qu' « *un souffle, un rayon de soleil emporte* toutes ces réflexions du soir ».

Conclusion sur Mme de Sévigné. — Une verve enjouée et inépuisable, un esprit juste, une sensibilité d'artiste, une véritable force d'invention dans le style, et, fécondant tout le reste, une extraordinaire vivacité d'imagination avec un je ne sais quoi de gracieux jusque dans la force et qui décèle le sexe, le tout dans un degré éminent, tels nous semblent être les mérites caractéristiques de Mme de Sévigné.

C'est grâce à eux qu'elle a donné un relief incomparable à tous ces lieux communs des lettres missives : la famille et les affaires; les gros et les petits scandales du monde; les événements de la cour et de la ville, de la politique et de la guerre, de la religion et de la littérature, ajoutant même un thème au moins à tous les autres, à savoir le sentiment de la nature.

Mais il serait injuste de ne pas remarquer qu'on trouve largement chez ses contemporains, et surtout chez ses contempo-

raines, la monnaie de ces mêmes qualités et *frappée au bon coin*, selon l'expression chère à Boileau. On l'oublie quelquefois, dans l'école, et c'est cette injustice que les nouveaux programmes de l'Université ont tenu à prévenir en recommandant un choix dans *toute la correspondance du* XVIIe *siècle*. Le mérite de Mme de Sévigné ne perd rien aux comparaisons que l'on peut ainsi faire, mais il s'explique mieux, et la gloire de notre grand siècle littéraire n'y gagne pas peu.

Les autres épistolières : Mmes de la Fayette, de Maintenon, de Coulanges. — La plus éminente de ces *épistolières* de marque est assurément Mme de la Fayette. Elle se distingue par une certaine gravité de son amie, Mme de Sévigné, à qui elle disait si justement : « La joie est l'état véritable de votre âme ». Assez instruite pour trancher un débat pendant entre Ménage et Rapin, sur un passage de Virgile, et pour répondre à Huygens, qui lui demandait à brûle-pourpoint, dans son carrosse, ce que c'était qu'un ïambe : « C'est le contraire d'un trochée », elle se gardait, dans le monde, de tout pédantisme et y cachait soigneusement son latin et même ses chefs-d'œuvre. Un juge digne de son mérite a dit : « Elle a moins vécu par l'esprit que par le cœur, et c'est par le cœur qu'elle est arrivée au génie [1] ». Sa correspondance en témoigne moins que *la Princesse de Clèves*, et telle ou telle de ses lettres est un peu *séchette*, comme disait la spirituelle marquise. Mais ce n'est pas en vain que cette dernière venait parfois écrire à sa fille, sur le bureau de Mme de la Fayette, ces lettres dont elle donnait la primeur à son amie. Celle-ci laissait sur la place comme un parfum de son esprit et de son charme, qui se respire encore dans plus d'une lettre de la grande *épistolière*, dans celle sur l'*Oisiveté affairée* [2], par exemple. On aura encore un échantillon de la manière dont elle pousse sa thèse « à la pointe de son éloquence » dans une *Invitation à venir à Paris*.

Mme de Sévigné lui assignait la *seconde place* auprès de son cœur, elle l'a aussi auprès de son mérite. Cependant, si elle

1. Voir *Mme de la Fayette* par M. le comte d'Haussonville, dans la collection des *Grands Écrivains français*.

2. Nous prendrons ci-après, à l'occasion, les titres donnés aux diverses lettres par M. Lanson, dans son recueil, pour abréger, et aussi parce qu'ils sont caractéristiques.

n'avait écrit que ses lettres, cette place lui serait disputée victorieusement par Mme de Maintenon ou Mme de Coulanges.

Le bon sens (*Il faut parler simplement*), l'esprit contenu mais incisif (*Raillerie*), une gravité éloquente (*Réforme de Saint-Cyr*) et, rehaussant le tout, une psychologie mélancolique et sagace (*Exhortation à la dévotion et à l'humilité*), sont les notes dominantes de la correspondance de Mme de Maintenon.

Celle de Mme de Coulanges brille par un esprit digne de cousiner avec celui de Mme de Sévigné, mais toutes distances gardées, témoin les *Réflexions chrétiennes sur la mort de Louvois*, si on les rapproche de la fameuse lettre de la marquise sur le même sujet. Cet esprit n'excluait pas un sérieux qui touche à l'éloquence dans *Résignation philosophique à la vieillesse*.

Autres épistolières à lire; une distinction essentielle à faire. — On trouvera à admirer un peu de tout ce que nous venons de louer ci-dessus, dans les *Lettres* de Mme de Chantal (p. 18) [1]; de Jacqueline Pascal (pp. 170, 175); de Mme Périer (pp. 170, 175, 179); de Mmes de Montausier (p. 247), de Sablé (p. 253), de Maure (p. 263), Cornuel (p. 267), de Schomberg (p. 270) et de Choisy (p. 272); de Mlles de Scudéry (pp. 279, 283) et de Montpensier (p. 287); de Mmes de Montmorency (p. 383); de Scudéry (pp. 386, 391); de la Vallière (p. 471) et de Villars (pp. 477, 478). On pourra même, dans ce qui nous reste de la *Correspondance de Mme de Grignan* (pp. 231 sqq.) — si maladroitement détruite, — relever assez d'esprit pour excuser l'engouement de sa mère.

On aura soin seulement de faire une distinction générale parmi ces *épistolières*, entre la lourdeur et quelques vulgarités des grandes dames de la première moitié du siècle, comme Mmes de Sablé, de Maure ou de Longueville, et le tour plus dégagé et plus choisi des moindres *femmelettes* qui leur succédèrent, depuis Mme Charles de Sévigné jusqu'à Mlle d'Aumale [2].

1. Pour être à peu près complets, dans d'étroites limites, **nous renvoyons ici et dans la suite, par les chiffres entre crochets, aux pages du recueil de M. Lanson** où sont, à nos yeux, les traits d'esprit ou de sentiment, d'éloquence ou de pittoresque, etc., les plus caractéristiques de chaque auteur. Les étudiants auront le plaisir et le profit de les chercher et de les retrouver dans la page indiquée.

2. Cf. *Mme de Sévigné*, par M. G. Boissier, *op. c.*, p. 86.

Trois exceptions : Ninon, Mme Cornuel, Mlle de Scudéry. — Il n'y a guère que l'étincelante Ninon (p. 464 sqq.) et peut-être Mme Cornuel, si l'on en juge par l'unique lettre qui nous reste d'elle, si digne de la célébrité de son esprit (p. 265), ou encore Mlle de Scudéry — pour être tout à fait juste envers cette *brave fille*, qui eut, au moins sur le tard, tant de bon sens et de style et toujours tant de dignité, — qui échappent par leur esprit comme par leur longévité à cette dernière classification.

Hommes du monde : Bussy, Méré, Hamilton, etc. — En tête des hommes du monde qui donnent la réplique à ces femmes d'élite, tels que le marquis de Lassay (p. 468), Emmanuel de Coulanges (pp. 522, 523), Charles de Sévigné (p. 537), vient le spirituel et lettré, médisant et sec comte de Bussy, très digne cousin, au moins par le style, de sa principale et illustre correspondante, Mme de Sévigné. Parmi les épistoliers mondains, il est aussi éminent que sa cousine parmi les femmes (pp. 357, 361, 365). Et pourtant il a pour rivaux, d'abord ce chevalier de Méré, dont on sait l'influence sur Pascal, et qui n'eut d'autre tort que de dogmatiser avec une sorte de pédanterie à rebours cette science de *l'honnête homme*, suivant son siècle, qu'il pratiquait si bien (pp. 146, 150) ; et aussi, à l'autre bout du siècle, ce délicieux Hamilton qui, sa préciosité intermittente mise à part (p. 504), annonce Voltaire par la netteté alerte de son style et par ce soin constant de plaire qui lui fait émailler ses lettres d'assez jolis propos rimés (pp. 605, 610, 616).

II. — POLITIQUES ET RELIGIEUX.

Les politiques : Retz, Saint-Simon, Richelieu, Louis XIV, etc. — Le cardinal de Retz montre dans ses lettres le même génie que dans ses *Mémoires*; c'est dire qu'il y est admirable pour la pénétration et la souplesse de l'esprit (pp. 213, 217, 232), pour la hardiesse, la portée et l'éloquence des vues, pour la mâle et libre allure du style (pp. 218, 220, 221, 225, 230). Ajoutons qu'on y goûte, encore plus vivement que dans les *Mémoires*, le plaisir de considérer les personnages de l'histoire, y compris le cardinal lui-même, face à face et bas les masques (pp. 214, 235 suiv.).

Ce sont des mérites qu'on retrouve presque au même degré dans les lettres du duc de Saint-Simon, à cette différence près que la sérénité foncière et supérieure de Retz y est remplacée par cette puissance d'indignation et de sarcasme (pp. 619, 622), qui violente à la fois la langue et l'attention (p. 621), et donnera un accent si particulier aux fameux *Mémoires*.

Auprès de ces deux correspondances, hautes en couleur, celles des autres politiques sont pâles, sauf celle de Richelieu, où le mélange d'une gravité impérieuse (p. 36) et d'une ironie transcendante (p. 37) — d'ailleurs fort inquiétantes l'une et l'autre — est de génie. Pourtant celle de Louis XIV respire cet air de souveraine *galanterie* dont témoignent unanimement les contemporains, soit qu'il blâme (p. 299), soit qu'il loue (p. 301), soit qu'il parle en roi (p. 306), en père (p. 308), ou en bon prince qui ne dédaigne ni le badinage ni le terme familier (pp. 300, 303). Le comte d'Avaux encore a un bien spirituel enjouement (pp. 87, 91), et Condé une belle gravité (p. 293); Feuquières voit net et fait voir de même (pp. 312, 313, 316); c'est aussi le mérite de Guilleragues, avec une pointe d'*humour* en plus (pp. 317, 318); enfin le cardinal d'Estrées assaisonne d'une verve piquante (p. 323) le style de chancellerie.

Les religieux : Bossuet, Fénelon, Fléchier, le P. Hamon, le Grand Arnault. — Avec les religieux nous planons de plus haut sur les affaires de ce monde qui attachent de si près les politiques. Nous sommes émus, en retrouvant dans la correspondance de Bossuet son abondance et sa fougue oratoire (pp. 400, 402, 404, 407, 409, 415), souvent mitigées dans les lettres de direction par cet accent de tendresse (pp. 407, 409) qui fait un peu défaut dans la morale de ses sermons, mais qui se démêle très bien dans ses *Oraisons funèbres*.

C'est dans la correspondance de Fénelon qu'on peut étudier, à la source, ce mélange d'onction, d'éloquence et d'esprit (pp. 579, 581, 583, 585, 587, 593), ces conflits de chrétienne humilité et d'émouvante opiniâtreté (p. 581 suiv.) qui lui composent une physionomie si attachante et si mobile.

La limpidité de style et l'intérêt historique des faits relatifs à la guerre des Cévennes (pp. 569 sqq.), une finesse spiri-

tuelle, même en matière de religion (pp. 568, 573), où se retrouve l'auteur des *Grands Jours d'Auvergne*, rendent fort agréable la lecture de la correspondance de Fléchier. On goûtera, dans celle de saint Vincent de Paul, une bonhomie touchante et même humoristique à l'occasion (pp. 23, 26, 29, 31); et dans celle du P. Hamon une tendresse suave et émouvante qui parlait plus haut au cœur de Racine que les « excommunications » effarouchées de la mère Agnès de Sainte-Thècle (p. 445), si bien qu'il voulut être enterré au *pied de sa fosse.*

Quant à Antoine Arnault, le plus illustre de ces grands *Messieurs* de Port-Royal, ce n'est pas sa correspondance qui permettrait de juger de son mérite; mais elle donne une idée suffisante de son autorité en littérature comme en morale (pp. 188, 189, 191), et aussi de cette noblesse soutenue avec laquelle il gouverna sa vie et maintint ses opinions (p. 194), et qui lui valut, plus que tout le reste, d'être appelé, au milieu du grand siècle et par Boileau, *le Grand Arnault.*

III. — AUTEURS.

Balzac et Voiture : mérites et démérites, et intérêt littéraire de leur correspondance. — Balzac et Voiture ont d'autant plus le droit d'ouvrir le défilé des auteurs qui nous ont laissé des lettres, qu'ils ne furent guère auteurs que par leurs lettres.

Sur l'esprit de Voiture et sur l'éloquence de Balzac, « le grand *épistolier* de France, » suivant le mot que Ménage forgeait en son honneur, La Bruyère a écrit tout le bien et Voltaire tout le mal nécessaires. Dire de ces deux correspondances, avec le premier, qu' « elles sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps et qui doivent aux femmes leur naissance », c'est faire une réserve dont la gravité ressort des éloges que nous avons adressés plus haut aux lettres de ces mêmes femmes. Mais si l'on peut juger du *baladinage* de Voiture par la lettre de la carpe au brochet (p. 80), on a de son éloquence (p. 70 sqq.) comme de son esprit (pp. 67, 69, 76, 85) d'autres échantillons qui font trouver le jugement de Voltaire

un peu sévère. A côté des lettres de Balzac qui sont vraiment des « harangues ampoulées », il en est beaucoup où l'esprit est du meilleur aloi (pp. 94, 102, 104, 106), l'accent oratoire très émouvant et à sa place (pp. 98, 100, 111), avec des portraits vivement crayonnés (p. 103), et avec un sentiment de la campagne, au milieu de laquelle il vit, qui est tout à fait notable à cette époque (pp. 95, 96, 101, 110).

Il reste vrai néanmoins que l'intérêt de ces deux correspondances, si fameuses en leur temps, est superficiel et relatif surtout à leur style qui marque certainement une date mémorable dans l'histoire de la prose française.

Intérêt documentaire de la correspondance des grands écrivains du XVIIe siècle; exemples tirés de celle de Descartes. — Il n'en est pas de même des lettres des grands et moyens auteurs du XVIIe siècle. Au mérite littéraire qui va de soi, elles joignent d'abord celui de peindre leur cercle et leur temps et surtout celui de nous admettre dans leur intimité, de nous fournir, sur la conduite de leur talent ou de leur vie, des confidences qui mettent ces grands hommes plus près de nous, qui les font pour ainsi dire penser tout haut leurs œuvres et nous donnent parfois l'illusion d'en pénétrer le secret et les défaillances.

Et, par exemple, quelle dissertation sur le style de Descartes nous montrera mieux l'embarras naturel de sa syntaxe que cette phrase d'une des lettres : « Je sais *que* vous avez tant d'occupations *qui* valent mieux *que* de vous arrêter à lire des compliments d'un homme *qui* ne fréquente ici *que* des paysans, *que* je n'ose m'ingérer de vous écrire *que lorsque* j'ai quelque occasion de vous importuner » (p. 43). Mais aussi, dans la même lettre et dans les autres, quelles précieuses confidences sur sa faculté de s'abstraire (p. 40), et de « philosopher sur tout ce qui se présente » (p. 45) !

La correspondance des grands écrivains et l'histoire de leur esprit : Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau, Pascal, La Rochefoucauld. — Analyser les mérites des lettres qui nous restent des grands écrivains du XVIIe siècle, ce serait refaire, pour la plupart, l'histoire de leur esprit. Il nous suffira de rappeler ici que leur correspondance est une

partie essentielle de cette histoire et que, plus on les a admirés dans leurs œuvres, plus on goûte de plaisir à les retrouver et à les fréquenter dans leurs lettres. C'est ainsi que nous signalerons dans celles de Corneille à Scudéry, par exemple, toute la fierté qui *fit vaincre le Cid et fit combattre Horace*, et dans d'autres toute la science dramatique, comme aussi toute la susceptibilité d'esprit, dont il usa et abusa dans ses œuvres et dans ses dissertations; dans celles de Racine, après l'enjouement de sa jeunesse (pp. 433, 434), cette gravité soutenue (pp. 438, 440), cette bonhomie bourgeoise (p. 441), qui font un si piquant contraste avec le ton de ses *Plaideurs* ou de sa *Bérénice*, sinon avec celui d'*Esther* et d'*Athalie*; dans celles de La Fontaine la verve spirituelle et descriptive de ses fables (pp. 328, 330, 337, 341), avec ce sérieux de la dernière heure qui fut si édifiant (p. 342); dans celles de Boileau, le bon sens aigu des satires (pp. 421, 422, 426, 429), avec le goût autoritaire et si sûr de l'*Art poétique* (p. 424 sqq.); dans celles de Pascal, cet alliage de géométrie et de passion qui est sa marque, jusque dans son rôle de directeur de conscience (pp. 158, 160, 163); enfin, dans celles de La Rochefoucauld, cette humeur un peu âcre, mais si clairvoyante et qui darde en tous sens des traits acérés (pp. 240, 242, 243).

Intérêt varié de la correspondance des écrivains du second rang; Malherbe, Guy Patin, Saint-Évremond, La Bruyère, Poussin, etc. — On se gardera bien d'ailleurs de dédaigner la correspondance des écrivains du second ou du troisième rang, voire même celle des artistes; et l'on glanera des traits qui achèveront de caractériser les gens de lettres et toute la physionomie littéraire, scientifique et artistique du siècle, dans les correspondances de Malherbe (pp. 6, 8, 11, 13), de Racan (pp. 54, 57, 60, 61), de Chapelain [1] (pp. 119, 121,

1. Voici une phrase de la correspondance de Chapelain qui mérite la citation, étant d'abord un monument de la pire allure de la prose française, avant qu'elle ait secoué le joug du latinisme, et aussi, au besoin, une excuse pour Descartes et les autres écrivains du premier tiers du siècle.

« Quant au style, vous lui direz que j'en connais la faiblesse, et que je confesse que l'ordre qu'il lui a plu de me donner pour le rendre plus digne de l'Académie, comme il est très judicieux, ne peut être que profitable; mais qu'encore que j'eusse eu plus de loisir et plus de capacité pour le rendre meilleur, j'eusse toujours conservé l'imagination qui me vint d'abord, que de

123), de Conrart (p. 125), de Scarron (pp. 132, 135), de Guy Patin (pp. 201, 206 sqq.), de Maucroix (pp. 344, 346, 349), du P. Rapin (p. 373 sqq.), du P. Bouhours (p. 377), de l'abbé de Choisy (p. 378), de Saint-Évremond (pp. 450, 452, 453, 462), de La Bruyère, bien qu'il y soit fort au-dessous de lui-même (p. 560 sqq.), enfin dans les lettres de Nicolas Poussin, qui méritent d'être citées, en bonne place, parmi les lettres de ces auteurs, pour la noble et instructive simplicité avec laquelle il y fait des confidences à divers sur les principes et la pratique de son art (pp. 48, 51, 59).

CHOIX DE LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE

I. — FEMMES ET HOMMES DU MONDE.

Salons parisiens du XVIIIe siècle et maîtresses de céans. — Pendant tout le XVIIIe siècle, et suivant la mode du XVIIe, la vie intellectuelle de la France, malgré sa puissante expansion à travers toute l'Europe, garda pour centres quelques salons parisiens dont le ton et les hôtes étaient d'ailleurs très bigarrés, depuis le noble appartement du Palais Mazarin où Mlle de Scudéry, nonagénaire, venait personnifier aux yeux attentifs de la marquise de Lambert, maîtresse de céans, les traditions lointaines de l'Hôtel de Rambouillet, et résumait, dans ses *Conversations morales*, avec la bonne grâce indulgente d'une aïeule, tout un siècle de politesse, jusqu'à la chambrée politique de Mme Roland [1], où l'on s'enivrait si éloquemment de la liberté

tous les styles il n'y avait guère que le grave dont on se pût servir en cette occasion, laquelle nous ayant rendus juges, me semble nous obliger à fuir, dans ce que l'on verrait de nous sur ce sujet, les mouvements et les ornements qui font toute l'éloquence de ceux qui attaquent ou qui défendent, et à conserver seulement la force de raisonnement et la netteté de l'expression, pour instruire plutôt que pour plaire; ce que je ne dis point pour maintenir bon ce que j'ai fait, si Son Eminence juge qu'il soit mauvais, mais simplement pour lui rendre raison des motifs que j'ai eus de le faire et pour en attendre son souverain jugement avec tout le respect que je lui dois comme à mon supérieur et maître en toutes choses. » P. 117.

1. Cf. E. Caro, *la Fin du dix-huitième siècle*, Paris, Hachette, 1881, 2e éd. *Deux types de femmes de l'autre siècle : Mme du Deffand et Mme Roland.*

qu'on s'y trouva prêt pour le martyre, en passant par les salons aristocratiques ou bourgeois de Mmes du Deffand et d'Épinay, de Mme Geoffrin et de Mlle de Lespinasse. Les femmes que nous venons de citer ne se montrent pas, dans leur correspondance, indignes d'avoir régné, dans leurs salons, à Paris et au siècle de l'esprit.

Les principales « épistolières » du XVIIIe siècle : les marquises du Deffaud et de Lambert; Mlle de Lespinasse; Mmes Geoffrin, d'Épinay, Roland. — Par l'esprit comme par le bon sens, par le tour et par le sens littéraire, comme par la philosophie, avec une pointe d'amertume qui est sa marque et que sa cécité accidentelle doit excuser (pp. 377, 384, 385, 389, 390), la marquise du Deffand (1697-1780) est, au XVIIIe siècle, la reine du style épistolaire [1]. Elle ne serait pas trop indigne de succéder à Mme de Sévigné, si son ami Voltaire n'était pas là pour tenir la place de *grand épistolier de France* et de tous les pays, comme de tous les temps.

La marquise de Lambert montre dans ses lettres, ainsi que dans ses écrits, en matière d'éducation et de morale, le clair bon sens de Mme de Maintenon, et, sur le reste, elle n'a emprunté à la préciosité, d'ailleurs mitigée de ses hôtes, les Fontenelle, les La Motte et les Perrault, que de l'esprit (pp. 7, 9, 10, 14). En lisant la correspondance de Mlle de Lespinasse, empreinte tour à tour d'un enjouement si aimable et d'une mélancolie si poignante, on comprend que Mme du Deffand ait été jalouse du style et encore plus du cœur de sa demoiselle de compagnie (pp. 359, 361, 362, 366, 367). La bonté et une solidité bourgeoise donnent du prix aux lettres de Mme Geoffrin, comme elles en donnaient à son commerce. Le droit sens et la bonne humeur, très visibles dans celles de Mme d'Épinay, montrent qu'elle était encore plus digne de polir et de distraire Rousseau et son *ourserie*, que d'attacher le fuyant et défiant Grimm (pp. 433, 434, 439). Celles de Mme Roland offrent un intérêt vraiment dramatique, en montrant comment cette « ima-

1. Cf. J.-J. Weiss, *Essais sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Calmann Lévy, 1891, p. 339 sqq.), sur Mme du Deffand — à qui Sainte-Beuve donnait une place « parmi nos plus excellents classiques », — Mme de Choiseul et l'abbé Barthélemy, « cette trinité épistolaire ».

gination vagabonde et *romantique* » qu'elle se découvrait dans sa première jeunesse, était tempérée par une sensibilité toute bourgeoise, à l'occasion, et fut mûrie plus tard par de mâles convictions, éloquentes, à force d'héroïsme ou d'indignation (pp. 661, 663, 665, 667, 669, 674, 677).

Caractères des autres correspondances de femmes : Mmes de Simiane, du Maine, de Staal, du Châtelet, de Graffigny, de Choiseul, de Saxe, d'Egmont, de Boufflers, de la Marck, Catherine II, Suard. — Ce pétillement d'esprit et cette hardiesse de philosophisme, cette agilité de curiosité et cette liberté de propos discursifs, qui étaient l'âme des salons du dernier siècle, se retrouvent aussi, à divers degrés, suivant la date et le milieu, dans les lettres de Mme de Simiane, qui n'a pas trop déçu l'horoscope enthousiaste de sa grand'mère, Mme de Sévigné (pp. 4, 5); de la médisante mais si spirituelle femme de chambre de la duchesse du Maine, Mme de Staal (pp. 19, 20, 21), dont Villemain disait avec une justesse piquante : « Elle a le pli de sa condition, c'est une soubrette de cour, mais une soubrette »; de la marquise du Châtelet qui a, quelque dix ans durant, si adroitement conduit la tête de Voltaire et si bien percé à jour ses petites misères de grand seigneur de l'esprit (pp. 183, 185); de Mme de Graffigny, encore une mauvaise langue, mais si intéressante (pp. 190, 191, 194); de la duchesse de Choiseul, si sensée (pp. 400, 407); de l'électrice de Saxe (pp. 504, 505), cette étrangère si à l'aise dans notre langue; de la comtesse d'Egmont à qui il arrive, dans son indignation libérale contre le parlement Maupeou, de rencontrer l'accent des *Mémoires* de Beaumarchais (p. 536); de la comtesse de Boufflers, la spirituelle amie de Conti, l' « idole du Temple », qui fait un tableau terrible de la mort de Louis XV, avec des traits à la Saint-Simon (p. 538); de la comtesse de la Marck (p. 542); de Catherine II, d'un exotisme si expressif (pp. 571, 572); enfin de Mme Suard, dont le style vaut bien celui de son mari et dont le cœur valait sûrement mieux (p. 605 sqq.).

Insignifiance et rareté des hommes purement mondains; causes de ce fait. — En parallèle avec ces épistolières on ne peut mettre alors aucun homme du monde. Ils sont ou labo-

rieusement spirituels ou insignifiants, comme le chevalier de Lisle (pp. 567, 569). Ceux qui ont vraiment de l'esprit ne se contentent plus de l'employer à être *honnêtes hommes*, au sens un peu dédaigneux de ce mot au grand siècle, et nous les retrouverons dans les rangs des politiques ou des auteurs. La qualité seule ne suffisant plus pour être distingué dans la cohue bigarrée des salons, les plus grands seigneurs mettront à leur blason une cocarde philosophique ou littéraire. Que les temps sont changés! Les Orontes pullulent et c'est la revanche de Trissotin. Ne nous en plaignons pas trop : on voit bien ce que la *politesse* de jadis y perd, mais il ne faut pas fermer les yeux sur ce qu'y gagne la civilisation générale, la *police,* comme disaient alors les économistes du club de l'Entresol. C'est même le cas de rappeler une fois de plus le mot célèbre de Talleyrand, sans le prendre à la lettre : « Qui n'a pas vécu avant 1789 ne connaît pas la douceur de vivre ».

II. — POLITIQUES ET PHILOSOPHES.

Les politiques. — Un signe des temps; les mérites étonnants des lettres françaises de certains étrangers : Frédéric II, le prince de Ligne, etc. — C'est une preuve bien remarquable de la diffusion des idées et de la langue françaises au dernier siècle, que de voir figurer, en tête des auteurs de lettres les plus remarquables, un roi de Prusse et un diplomate autrichien, originaire des Pays-Bas, dont ni l'un ni l'autre n'avait reçu chez nous, comme Hamilton, l'éducation française.

La correspondance de Frédéric II nous met aussi avant dans les coulisses de la politique que celle de Retz, avec cette différence, pour surcroît d'intérêt, qu'il ne s'agit pas là de confidences sur des plans plus ou moins avortés, mais sur de grands desseins dont l'exécution s'achève sur les champs de bataille de l'Europe, au grand jour de l'histoire. Le ton du bon apôtre de Potsdam y passe de la gravité royale à une ironie philosophique tout à fait digne de son maître Voltaire, avec un style et un esprit qui n'en sont pas indignes, nonobstant quelques germanismes, discrets d'ailleurs et beaucoup plus rares, par

exemple, que ceux de Marie-Thérèse (pp. 467, 468, 470, 473, 475, 479, 481, 485, 486, 489, 495, 498 sqq.).

Le prince de Ligne est bien intéressant et tout à fait surprenant par la manière dont il a attrapé le tour et l'esprit français (pp. 546, 547, 556). Il trace, en se jouant, des tableaux dont le piquant *exotisme*, teinté çà et là des chauds reflets du soleil d'Orient, nous est rendu accessible, s'acclimate chez nous, pour ainsi dire, par des réminiscences classiques ou des saillies du plus pur philosophisme (p. 557 sqq.).

Il y a bien de l'intérêt aussi, et qui n'est pas seulement historique, mais qui remonte jusqu'à l'esprit et aux sentiments de leurs auteurs, dans les lettres de Stanislas Poniatowski (pp. 423, 424, 425), de Gustave III (p. 517), et même dans celles du maréchal de Saxe (pp. 35, 39) ou du comte de Stepingck (p. 522).

Correspondance des politiques français : les trois Mirabeau, Daguesseau, de Brosses, Turgot, d'Argens, Camille Desmoulins. — La correspondance des trois Mirabeau, à savoir le marquis (pp. 323, 325, 326 sqq., 329), le bailli (pp. 333, 335) et l'orateur (pp. 640 sqq., 646, 650), fait éclater la parenté de leur esprit truculent et inégal, capable de vues et de tours qui sont de génie, avec des saillies du goût le plus douteux, mais qui gardent jusqu'au plus bas degré le grand air de la famille. Quel contraste avec la gravité et le style tempéré de Henri-François Daguesseau (pp. 29, 31, 34). Mais voici un magistrat d'un tout autre style : c'est l'ingénieux, clairvoyant et si spirituel président de Brosses, dont les *Lettres écrites d'Italie* offrent à la fois tant d'esprit et un si haut intérêt documentaire, sans compter celles où il réplique à Voltaire, d'une si bonne encre (pp. 199, 209, 210, 212, 217, 219). Turgot, au contraire, sorti, lui aussi, des rangs de la magistrature, se fait plus estimer, comme Daguesseau, par sa sagesse que par son style; mais on reste un peu étonné que la hardiesse de ses idées n'ait pas plus échauffé sa correspondance (pp. 338, 339, 345, 347). Le marquis d'Argens fournit un intéressant supplément aux impressions de voyage de Voltaire et des autres missionnaires de l'esprit français à Berlin (p. 510 sqq.).

Enfin la correspondance des politiques se clôt tragiquement, comme le siècle, par ces billets de Camille Desmoulins, qui

commencent ainsi que d'éloquents bulletins de victoire, avec des invocations aux héros de Plutarque, et se terminent par des cris de désespoir et d'indignation, sous le couteau de la guillotine, avec l'effroyable sensation des *mains liées*, du *cœur qui palpite encore* pour sa jeune femme, et de *la tête séparée qui ouvre encore ses yeux mourants sur Lucile* (pp. 680, 685).

Les philosophes : Diderot, d'Alembert, Galiani. — La philosophie ayant pris peu à peu, dans les préoccupations de l'esprit public, au XVIIIe siècle, presque toute la place qu'y tenait la religion, dans le siècle précédent, en toute correspondance, ainsi qu'en tout autre écrit, elle donne sa note et glisse au moins « *le bavard philosophisme du grand peut-être* cher au citadin qui a les pieds chauds et son pain cuit », comme disait le marquis de Mirabeau. Pourtant on peut signaler, à part, des philosophes de profession qui restent tels dans leurs lettres. Celles de D'Alembert, par exemple, permettent d'apprécier l'honnêteté de son esprit, la gravité limpide de son style et même la correction de ses procédés quand il n'est pas soufflé par l'esprit de parti (pp. 229, 232, 239, 241).

Cette verve universelle et inégale et cette humeur prêcheuse, cette exubérance toute plébéienne et cette éloquence haletante, ce débordement torrentiel d'idées justes et de contre-vérités piquantes, qui faisaient, au dire des contemporains, le charme prestigieux de la conversation de Diderot, scintillent et bruissent à travers sa correspondance privée, comme à travers cette Correspondance dite de *Grimm*, dont plusieurs des meilleurs morceaux sont partis de sa plume, toujours en mouvement, comme sa langue (pp. 245, 247, 250, 253 sqq., 258, 262, 263, 267, 273).

Joignons à ces philosophes, pour l'universalité et le mouvement perpétuel de l'esprit, cet abbé Galiani, ce délicieux Arlequin, venu en droite ligne du fond de l'Italie, « pantomime depuis la tête jusqu'aux pieds », selon le mot de Diderot. Il fut, pendant une dizaine d'années, la coqueluche des salons parisiens, en remporta dans son pays un goût passionné pour l'esprit français, et se l'assimila avec un succès qui serait absolument prodigieux, si la parenté des langues et des génies ne l'expliquait en partie (pp. 446, 447, 450, 454, 455 sqq., 459).

III. — AUTEURS.

Renvois aux correspondances de Voltaire et de Rousseau; minces mérites littéraires et haut intérêt de celle de Beaumarchais. — Parmi la multitude de lettres qu'écrivirent les auteurs, pour prôner et défendre leurs idées et leurs livres, pour raconter et pousser dans le monde leurs personnes et leurs coteries, au sein de la société la plus éprise de littérature qui fut jamais, après celles de Voltaire (pp. 86, 91, 93, 94, 99, 101, 114, 116, 122, 128, 129, 130, 131, 132 sqq., 137, 139, 142 sqq., 144 sqq., 150, 151, 152, 153, 156, 163, 167, 174, 175 sqq., 177) et de J.-J. Rousseau (pp. 279, 280, 287, 295, 296 sqq., 305, 307) [1], celles de Beaumarchais sont les plus remarquables.

Les deux tiers de sa correspondance sont inédits, mais nous avons pu la lire de bout en bout, et si nous la publions quelque jour, on y reconnaîtra Beaumarchais tout entier, ayant çà et là, même en affaires, l'esprit du Figaro et presque partout de la bonhomie, et étant très évidemment digne de tout le bien que nous avons cru devoir dire de lui ailleurs, sur la foi de documents dont ces lettres sont les plus précieux. Elles documenteraient curieusement une bonne part de l'activité en tous sens de la fin du dernier siècle, comme on en peut juger par celles qui sont connues. Mais il ne faudrait pas surfaire leur mérite littéraire. L'esprit du *Barbier* et du *Mariage*, ou l'éloquence des *Mémoires*, n'y sont en somme que très intermittents, tout comme dans les échantillons auxquels nous renvoyons (pp. 591, 594, 595, 601). Elles sont presque toutes de premier jet, leur auteur étant à l'ordinaire trop affairé pour redresser ses phrases, éteindre les tons criards de certaines images ou aiguiser des traits, en un mot pour s'y livrer à tout ce travail de la lime, dont nous avons montré ailleurs, chez lui, la lenteur assez surprenante, mais efficace [2].

Médiocrité littéraire des correspondances des auteurs au XVIIIe siècle et sa cause : le surmenage de l'esprit. — Les autres correspondances d'hommes de lettres du XVIIIe siècle

1. Ces lettres sont étudiées ci-dessus, pp. 543 sqq., et 663 sqq., à propos de chacun de ces auteurs.

2. Voir notre *Beaumarchais et ses œuvres*, Paris, Hachette, 1887.

n'offrent qu'un intérêt littéraire assez médiocre. Au siècle précédent, on se bornait, en général, pour mieux écrire; et les auteurs de profession eux-mêmes pouvaient faire passer dans leurs lettres un esprit qui était le fruit de leurs économies. Mais ceux du XVIIIe le dépensent presque tout entier dans leurs multiples écrits, et dans ces mille et une conversations littéraires qui se tiennent partout, depuis le salon jusqu'au café, en passant par le parterre et les coulisses des théâtres, les bals de l'Opéra et les places publiques, les cercles littéraires et les tripots. Ils n'ont guère dans leurs billets que l'esprit du moment où ils écrivent.

Caractéristique des lettres d'auteurs au XVIIIe siècle. — Cela n'empêche pas qu'on n'y trouve de bonnes pages, avec de remarquables traits de mœurs ou de caractères, et aussi de sensibilité ou d'esprit, comme à peu près partout alors, sans oublier l'intérêt évident de leurs confidences sur leur propre personne, et sur les mille épisodes de cette bataille d'opinions littéraires et philosophiques qui remplit le siècle et l'achemine pathétiquement vers son tragique dénouement.

Correspondances de Vauvenargues, Ducis, Fontenelle, Montesquieu, Piron, Buffon, Barthélemy, Collé, Lebrun, Boufflers, Bernardin de Saint-Pierre. — Il y a là une sorte d'intérêt, de *progrès* dramatique qu'on pourra noter avec le reste depuis les lettres de Vauvenargues (pp. 55, 58, 65, 67 sqq.) jusqu'à celles de Ducis (pp. 627, 629, 630), en feuilletant successivement celles de Fontenelle, qui y apparaît avec son amabilité spirituelle (p. 27); de Montesquieu, qui s'y décèle avec son mélange foncier de gravité philosophique et de verve gasconne (pp. 42, 44, 46, 47, 49); de Piron, qui y soutient assez bien sa réputation d'esprit (pp. 222, 223, 225); de Buffon, qui s'y découvre avec sa grâce naturelle à laquelle on ne rend pas assez hommage, ce qui calomnie la dignité de sa vie et la noblesse réelle de ses conceptions (pp. 312, 315, 318); de l'abbé Barthélemy, dont l'esprit ne doit pas faire oublier cette solidité érudite à laquelle le regretté M. Egger se faisait un devoir de rendre un périodique hommage, dans ses savantes leçons (pp. 409, 410, 411, 413); de Collé, qui y offre, par sa bonhomie spirituelle, un piquant contraste avec la malignité fiévreuse et

assez grossièrement néologue de son *Journal historique* (pp. 582, 584, 585, 587); d'Ecouchard Lebrun, dont l'esprit est mieux à sa place dans ses billets que dans ses odes (p. 602); de Boufflers, type de ces gentilshommes frottés de littérature et de bel-esprit, selon la mode universelle, et qui faillit persuader à ses contemporains que, comme les marquis de Molière, il savait tout sans avoir rien appris, mais qui eut au moins une fois du cœur et de la ténacité (p. 611 sqq.); dans celles de Bernardin de Saint-Pierre enfin, où s'étalent toutes les contradictions de cette humeur romanesque et sensible, et de cet optimisme misanthropique qui le prédestinaient à s'amalgamer avec Rousseau (pp. 619, 621, 622, 624).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT V
BIBLIOGRAPHIE VII

Chanson de Roland.

Chanson de Roland 1
I. Faits historiques 1
II. Étude littéraire 10

Villehardouin.

La chronique au moyen âge 31
I. L'homme (1150?-1213?) 33
II. Le chroniqueur 35
III. L'écrivain 38

Jean sire de Joinville.

L'historien de Saint-Louis (1224-1317) 43
I. Faits historiques 43
II. Analyse de l'œuvre 50
III. Étude morale et littéraire 65

Froissart.

I. L'homme (1337-1404?) 73
II. Le chroniqueur 77
III. L'écrivain 83

Commynes.

I. L'homme (1445-1511) 88
II. Le mémorialiste 91
III. L'écrivain 98

Michel de Montaigne.

Portrait biographique (1533-1592) 106
Les *Essais* de Montaigne 126
Étude littéraire 126

Pascal.

Portrait biographique (1623-1662) 152
Lettres provinciales (1656-1657) 157
I. Faits historiques 157
II. Étude littéraire 172
Pensées (1669) 188
I. Faits historiques 188
II. Étude littéraire 189

La Fontaine.

Portrait biographique (1621-1695) 203
Les *Fables* de La Fontaine 212
I. Faits historiques 212
II. L'homme et le poète 219
III. Le fabuliste 223

Boileau.

Portrait biographique (1636-1711) 252
L'Art poétique (1669-1674) 264
I. Les devanciers de Boileau 264
II. Étude littéraire 270
Les Satires et les Épîtres 289
Les Satires 289
Les Épîtres 301

Bossuet.

Portrait biographique (1627-1704) 320
Sermons de Bossuet 329
I. Faits historiques 329
II. Étude littéraire 341
De l'oraison funèbre 359
Étude historique et littéraire 359

Oraison funèbre d'Henriette de France (1669)..... 375
I. Faits historiques..... 375
II. Esquisse littéraire..... 376
Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans (1670)..... 382
I. Faits historiques..... 382
II. Esquisse littéraire..... 387
Oraison funèbre de Marie-Thérèse (1683)..... 390
I. Faits historiques..... 390
II. Esquisse littéraire..... 392
Oraison funèbre de la princesse Palatine (1685)..... 396
I. Faits historiques..... 396
II. Esquisse littéraire..... 398
Oraison funèbre de Michel Le Tellier (1686)..... 402
I. Faits historiques..... 402
II. Esquisse littéraire..... 404
Oraison funèbre du prince de Condé (1687)..... 408
I. Faits historiques..... 408
II. Esquisse littéraire..... 412

Fénelon.

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE (1651-1715)..... 420
Lettre à l'Académie française (1714)..... 426
I. Faits historiques..... 426
II. Étude littéraire..... 431

La Bruyère.

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE (1645-1696)..... 447
Étude littéraire sur La Bruyère et son livre (1688)..... 452
I. L'homme..... 452
II. Le moraliste..... 457
III. L'artiste et l'écrivain..... 459

Montesquieu.

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE (1689-1755)..... 467
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence (1734)..... 480
I. Étude historique..... 480
II. Étude littéraire..... 485

Buffon.

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE (1707-1788)..... 498
Buffon historien de la nature (1749-1788)..... 505
Buffon écrivain..... 514
Parallèle entre Montesquieu et Buffon..... 517

Voltaire.

PORTRAIT BIOGRAPHIQUE (1694-1778)..... 520
Le Siècle de Louis XIV (1751)..... 528
I. Voltaire historien..... 528
II. L'historien de Louis XIV..... 532
Lettres de Voltaire..... 543
I. Faits historiques..... 543
II. Étude littéraire sur sa correspondance..... 546
VOLTAIRE CRITIQUE..... 564
VOLTAIRE POLYGRAPHE..... 572
CONCLUSION SUR VOLTAIRE..... 574

Jean-Jacques Rousseau.

I. PRÉCIS HISTORIQUE DE SA VIE ET DE SES ŒUVRES (1712-1778)... 577
Première période (1712-1732)..... 578
Deuxième période (1732-1741)..... 583
Troisième période (1741-1749)..... 586
Quatrième période (1749-1762)..... 589
Cinquième période (1762-1778)..... 593
II. EXAMEN CRITIQUE DE SES ŒUVRES..... 602
Introduction à cet examen ou *le vrai Système de Rousseau*..... 602
Première partie du système..... 608
Discours sur les sciences et les arts..... 608
Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes..... 611
La Lettre sur les Spectacles..... 618
Deuxième partie du système..... 621
Le Contrat social..... 621
La Nouvelle-Hélöïse..... 632
Émile ou de l'Éducation..... 638
Ouvrages apologétiques. — Correspondance et opuscules..... 658
III. JUGEMENT GÉNÉRAL SUR L'HOMME ET SUR L'AUTEUR..... 669

Lettres choisies du XVIIe et du XVIIIe siècle.

De la littérature épistolaire..... 685
Choix de lettres du XVIIe siècle..... 691
I. Femmes et hommes du monde..... 691
II. Politiques et religieux..... 699
III. Auteurs..... 701
Choix de lettres du XVIIIe siècle..... 704
I. Femmes et hommes du monde..... 704
II. Politiques et philosophes..... 707
III. Auteurs..... 710

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE NOV 1 40

DUE NOV 15 '40

DUE DEC -2 '40

DUE DEC 18 '40

DUE JAN 2 '41

DUE JAN 22 '41

DUE JAN 22 '41

DUE FEB -5 '41

UNIV. DUE 15

MAY 23 '57 H

2548215

AUG

SS

CANCELLED